

# **Histoires de vie et études sur le journalisme**

## **Approche sociobiographique**

### **Volume 2**

**Mémoire original en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)  
en Sciences de l'information et de la communication**

**Bernard IDELSON**

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication  
Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF-EA 4549)  
Université de La Réunion

Jury :

M. François DEMERS, rapporteur, Professeur, Université Laval (Québec - Canada)  
Mme Béatrice FLEURY, Professeure, Université de Lorraine  
M. Marc LITS, Professeur, Université Catholique de Louvain (UCL), (Belgique)  
M. Arnaud MERCIER, Professeur, Université de Lorraine  
M. Nicolas PÉLISSIER, rapporteur, Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis  
M. Jacques WALTER, garant de l'HDR, Professeur, Université de Lorraine  
M. Michel WATIN, Professeur, Université de La Réunion  
Mme Adeline WRONA, rapporteur, Professeure, Université de Paris-Sorbonne  
CELSA

- 7 février 2014 -

**Garant : Professeur Jacques WALTER**



## **Saint-Denis de La Réunion/Metz : remerciements**

*Je souhaite remercier l'ensemble des chercheurs du Laboratoire de Recherches sur les espaces Créoles et Francophones (Lcf-EA 4549) de l'Université de La Réunion avec qui, depuis dix-sept années, j'ai pu construire, souvent dans la difficulté, ce parcours scientifique.*

*Le « séminaire du lundi » impulsé par Igor Babou, dès son arrivée au Laboratoire en 2010, a notamment nourri ma réflexion durant la rédaction de ce mémoire.*

*Sans les relectures et les suggestions judicieuses de Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo, ainsi que celles de Saphira Kallee-Idelson, ce travail d'écriture n'aurait pu être mené à terme : je leur témoigne par conséquent toute ma gratitude.*

*J'exprime ma sincère reconnaissance à Jacques Walter, garant enthousiaste, qui sait, comme personne, allier exigence scientifique et convivialité dans le suivi des recherches qu'il anime au sein du Centre de recherche sur les médiations (Crem-EA 3476) de l'Université de Lorraine. À ce propos, je salue les collègues du Crem avec qui, depuis quelques années, nous avons initié des échanges féconds et chaleureux, malgré la distance géographique et la différence climatique entre nos établissements respectifs.*

*Enfin, j'adresse mes plus vifs remerciements aux membres du jury qui ont bien voulu accepter de consacrer du temps à l'examen de ce dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR).*





*« La distance requise pour qu'une théorisation soit possible, on voit donc qu'elle n'a pas nécessairement à s'instaurer entre l'ethnographe et son " objet ", à savoir l'indigène. Or, de tous les pièges qui menacent notre travail, il en est deux dont nous avons appris nous méfier comme de la peste : accepter de " participer " au discours indigène, succomber aux tentations de la subjectivation. Non seulement il m'a été impossible de les éviter, mais c'est par leur moyen que j'ai élaboré l'essentiel de mon ethnographie. »*

Jeanne Favret-Saada, 1992, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard-Folio, [1977], p. 47.



<i>Introduction</i>	5
<b>PREMIÈRE PARTIE - SOCIOBIOGRAPHIES ET ÉTUDES SUR LE JOURNALISME : PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION</b>	<b>12</b>
<b><u>Chapitre 1 – Biographie, sociobiographie et études sur le journalisme</u></b>	<b>13</b>
1.1 - Biographie et sociobiographie	13
1.2 - Biographie de journalistes et territoires disciplinaires	14
1.2.1 – <i>Questions de discipline</i>	15
1.2.2 – <i>Biographies de journalistes et caractère pluridisciplinaire des recherches</i>	16
1.2.3 – <i>Histoire de la presse, histoire des médias et sciences de l’information et de la communication</i>	21
1.2.4 – <i>Auctorialité des journalistes (portraits, autobiographies, traces numériques)</i>	25
1.3 - Apport de la sociobiographie au sein de la recherche sur le journalisme	33
<b><u>Chapitre 2 – Sociobiographies, plasticité et diversité des acteurs du journalisme</u></b>	<b>35</b>
2.1 - « L’activité journalisme »	35
2.2 - Les acteurs de l’activité journalisme	41
2.3 - Étudier des biographies d’acteurs liées à l’activité du journalisme	42
2.4 - Des parcours et des trajectoires articulés avec leurs contextes	46
<b><u>Chapitre 3 – Adaptabilité des modèles épistémologiques : approches sociobiographiques d’acteurs évoluant au sein d’espaces publics médiatiques périphériques.</u></b>	<b>48</b>
3.1 - Des parcours sociobiographiques pour appréhender l’histoire de l’espace public médiatique local	48
3.2 - Une posture de « chercheur indigène »	53
3.2.1- <i>L’art et la méthode</i>	54
3.2.2 - <i>Connaissance du milieu et du « vécu » professionnels du biographé</i>	56
3.2.3 - <i>Légitimité (ou illégitimité) de la recherche à propos de l’acteur sociobiographé</i>	59
3.3 - Une approche empirique pour conduire des études sur le journalisme	62
3.3.1 - <i>Empirismes locaux et modèles théoriques importés : vers une approche sociobiographique d’acteurs locaux en Sic.</i>	63
3.3.2 <i>Une approche « irréductiblement ? » empirique</i>	66
<b>DEUXIÈME PARTIE – L’APPROCHE BIOGRAPHIQUE : ÉLÉMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES</b>	<b>71</b>
<b><u>Chapitre 4 – L’approche biographique en sciences humaines et sociales : historique et concepts</u></b>	<b>72</b>
4.1 - Sociologie des structures/sociologie de l’action	72
4.2 - L’école de Chicago : Thomas et Znaniecki, les pionniers	78
4.3 - Bertaux, Catani, Ferraroti	80
4.4 - Retour sur les origines des approches biographiques	84
4.4.1- <i>La tradition nord-américaine (Lewis, Mintz)</i>	84
4.4.2 - <i>En France</i>	87
4.5 - « L’illusion biographique » selon Bourdieu	90
4.5.1 - <i>La misère du monde, continuité épistémologique</i>	94

4.5.2 - Passeron : biographies, flux, itinéraires, trajectoires	96
<b>Chapitre 5 – Histoire de la biographie, biographie et histoire</b>	<b>99</b>
5.1 - Depuis la période antique jusqu'à nos jours	99
5.1.1 : Prosopographies	100
5.1.2 : De la défiance du biographique au retour de l'acteur ordinaire (microstoria)	101
5.2 - Autres réflexions épistémologiques à propos du « pari » biographique	104
5.2.1 - La biographie : quel genre ?	104
5.2.3 - Trois modalités d'approches biographiques	106
<b>Chapitre 6 – Polyphonies disciplinaires du récit de vie</b>	<b>111</b>
6.1 - Littérature, psychologie sociale, psychanalyse	111
6.2 - Mémoires vs autobiographie, autofictions, discours philosophiques, bio(-)graphie, et autres formes de narrations biographiques	115
<b>TROISIÈME PARTIE – PRÉSENTATION DE MATÉRIAUX SOCIOBIOGRAPHIQUES : ACTEURS MÉDIATIQUES ET ESPACES PUBLICS INDO-OCÉANIQUES</b>	<b>124</b>
<b>Chapitre 7 – Espace public local et espaces publics indo-océaniques : les modèles convoqués depuis une vingtaine d'années de recherche</b>	<b>126</b>
7.1 - L'espace public habermassien	126
7.1.1 - Un concept revisité et modulable	128
7.2 - Autres modèles d'analyse communicationnelle de l'espace public	130
7.2.1 - La Nouvelle Théorie critique	132
7.3 - Espaces publics réunionnais et indo-océaniques	134
7.3.1 - L'espace public réunionnais : éléments de contexte et de formation	136
7.3.2 - Espaces publics et journalismes indo-océaniques	138
<b>Chapitre 8 – Étude de cas : sociobiographie de Jean Vincent-Dolor (JVD)</b>	<b>141</b>
8.1 - Éléments biographiques de JVD	141
8.2 - Conditions, recontextualisation, et situation d'énonciation des entretiens avec JVD	143
8.3 - Les clefs du discours de JVD	145
8.3.1 - La représentation du contexte socio-politique et géopolitique des années 1960-1980	145
8.3.2 - Le système politico-médiatique local et une conception prévalente du rôle de la télévision	147
8.3.3 - Le dualisme identitaire chez un acteur local de la télévision française	152
<b>Chapitre 9 – Étude de cas : sociobiographie de Camille Sudre (CS)</b>	<b>155</b>
9.1 - Éléments de contexte socio-médiatique	155
9.2 - Éléments biographiques de CS	160
9.3 - Contextualisation des entretiens avec CS : un programme sur « l'ordinaire » du journalisme	161
9.4 - Les conditions d'entretiens et situation d'énonciation avec CS	165
9.5 - Les clefs du discours de CS	166
9.5.1 - La perception du contexte sociopolitique et médiatique de La Réunion	167
9.5.2 - Une logique entrepreneuriale	170
9.5.3 - La défiance vis-à-vis des institutions	172
9.6 - Mise en lien des biographies de deux acteurs pionniers du corpus, JVD et CS	175
9.6.1 – Regards photographiques	179
<b>Chapitre 10 – Figures de journalismes indo-océaniques</b>	<b>184</b>
10.1 - Les acteurs « pionniers »	185

10.2 - Les journalistes « installés »	187
10.3 - Les journalistes exerçant dans les « nouveaux médias »	190
10.4 - Logiques d'action et approche comparative	191
<b>QUATRIÈME PARTIE – MÉTHODOLOGIE DE L'APPROCHE SOCIOBIOGRAPHIQUE EN SIC : RECUEILLIR DES RÉCITS DE VIE DE JOURNALISTES</b>	<b>196</b>
<b>Chapitre 11 – L'approche sociobiographique : méthode en questions</b>	<b>198</b>
11.1 - Rappel de différents aspects problématiques mis en œuvre dans la méthodologie	199
11.1.1- <i>Des sociobiographés en lien avec l'activité journalistique</i>	199
11.1.2 - <i>De l'individualisme méthodologique</i>	199
11.1.3 - <i>Mise en évidence des configurations des acteurs (Elias) au sein de la sphère politico-médiatique</i>	200
11.1.4 - <i>Autres précautions méthodologiques inhérentes au biographique</i>	201
11.1.5 – <i>Logiques institutionnelles et sociales</i>	202
<b>Chapitre 12 – Mises en œuvre sociobiographiques en sciences de l'information et de la communication</b>	<b>205</b>
12.1 - Qui interroger et combien ?	205
12.2 - Directif ou non-directif (réflexion critique sur la notion de « biais ») ?	207
12.3 - Caractère complet ou incomplet des récits de vie	214
12.4 - L'analyse	218
12.5 - Identité narrative, et <i>allant-de-soi</i> (Garfinkel)	224
12.6 - La relation interlocutoire journalistes – acteurs des médias/chercheurs	226
12.7 - Items d'analyse ou de quelques « ficelles » interprétatives	233
12.7.1 - <i>L'itinéraire personnel</i>	233
12.7.2 - <i>Le curriculum vitæ professionnel</i>	234
12.7.3 - <i>Le discours de l'interviewé à propos de sa pratique professionnelle</i>	235
12.7.4 - <i>Le discours à propos du monde social qui l'entoure et de l'histoire</i>	235
12.7.5 - <i>Catégorie transversale d'analyse : acteur de l'activité journalistique et espace public</i>	238
12.8 - La transcription (ou la question des traces de la biographie) : « Transcrire, c'est trahir ! » (Bertaux)	239
12.9 - Traces filmiques : approche sociologique vs approche documentariste ?	243
12.10 - Photographies, archives, documents, témoignages et autres « sources »	245
<b>CONCLUSION : DES VIES HEURISTIQUES</b>	<b>251</b>
Bibliographie thématique	267
Bibliographie alphabétique	292
Index des noms	308
<b>ANNEXES : ENTRETIENS SOCIOBIOGRAPHIQUES</b>	
Jean Vincent-Dolor	II
Camille Sudre	XLIV



## Introduction

À l'issue de notre soutenance de thèse de doctorat, il y a quelques années, un journaliste nous tendit un micro, nous demandant de résumer en une minute trente le travail accompli. La complexité de l'exercice, qui aurait pu paraître aisé, nous fit, au contraire, saisir la distance qui séparait le rapport à la diffusion de la connaissance des deux activités : la recherche et le journalisme.

C'est néanmoins sous le registre synthétique de l'écriture de presse que nous proposons de débiter cette introduction, avec deux questions qui pourraient constituer l'ouverture d'un « chapeau » d'article : Qu'est-ce qu'une histoire de vie ? En quoi peut-elle enrichir ce qu'on appelle en France les études sur le journalisme ? Mais, les réponses que nous souhaitons apporter à ce questionnement s'effectueront sur un temps plus long, celui d'un mémoire de recherche, dont voici l'avant-propos.

Une histoire de vie résulte généralement d'un entretien narratif entre une personne – un acteur – et un chercheur. Celui-ci lui demande de se souvenir, de raconter l'ensemble ou des séquences particulières de sa vie. En sciences humaines et sociales, une longue tradition de récolte d'histoires de vies existe, avec une palette étoffée d'outils méthodologiques. Ce domaine de connaissance apparaît ainsi académiquement parfaitement balisé.

En introduction des actes d'un colloque intitulé « Histoire de vie et dynamique langagière », la revue *Histoire de vie* évoque ce qui serait les trois fonctions complémentaires de cette méthode de recherche : la fonction « exploratoire », pour aborder un terrain, la fonction « explicative ou analytique » débutant dès les premiers entretiens, puis la fonction « expressive ». « Un corps d'hypothèses explicatives », basées sur « la réalité concrète » en découlerait et permettrait de « parvenir à une explication plausible de la réalité sociale » (Aït Abdelmalek, 2001 : 12). Nous serons pour notre part moins optimiste : il nous semble en effet que les termes « explication » et « réalité sociale » ne sont que ce que Michel Foucault (1969 : 31) appelle des « unités de discours », des notions dont il faut s'affranchir, parce qu'elles reposent elles-mêmes sur des représentations de la connaissance. Les histoires de vie peuvent s'insérer dans le processus de production du savoir, mais sans doute guère d'une manière absolue. De même qu'il n'existe pas, nous semble-t-il, d'unicité de ce qui serait le réel du social. Mais alors, qu'apporterait cet exercice si « trivial », pour utiliser un qualificatif cher à Yves Jeanneret (2008), qui consiste à prétendre saisir le sens d'une vie, après avoir écouté, enregistré et transcrit les propos d'un biographé ? Et comment, et au nom de quoi, justifier et légitimer une telle intrusion dans l'intimité d'une personne ? L'un des éléments de

réponse est que cet individu sera appréhendé comme appartenant à un groupe qui évolue au sein d'une sociohistoire (au sens eliasien du terme) ; de même qu'il joue également un rôle d'actant au sein de l'espace public (en l'occurrence médiatique) dans lequel il se situe. Nous situons ainsi l'exercice biographique – la récolte d'histoires de vie – au sein des sciences de l'information et de la communication, avec une visée (encore une fois prudente) de compréhension du social, à partir de l'expérience individuelle. C'est ce qui le distingue par conséquent du travail effectué par la psychologie sociale, ou la psychanalyse, lorsque ces dernières s'intéressent aux individus, avec le dessein thérapeutique de les aider dans leur quête de sens identitaire, de lien ou encore de reconnaissance par autrui (Laviolette, 2013)<sup>1</sup>.

Ce faisant, nous verrons comment les trajectoires personnelles et familiales peuvent s'articuler avec les structures. Convoquant Raymond Boudon (1990) et Norbert Elias (1991), il s'agira de prendre en compte tout autant les variables microsociologiques (actions individuelles, préférences) et macrosociologiques (phénomènes et contextes sociaux), ainsi que les configurations qui guident les acteurs. C'est pour cette raison que nous appellerons « sociobiographies » les histoires de vies liées aux études sur le journalisme dans la démarche que nous présentons.

Les études sur le journalisme, dans lesquelles nous situons notre recherche, réunissent la partie française des travaux sur le journalisme, qu'ils concernent les producteurs (les journalistes), les produits et les dispositifs (les médias d'information). Nicolas Péliissier (2005 ; 2008) a retracé la genèse de ce savoir depuis la création de l'Institut des Sciences de la Presse en 1937, jusqu'à la multiplication des recherches consacrées au journalisme, en tant que champ de connaissance propre, depuis une vingtaine d'années. Il montre néanmoins, qu'à la différence des *Journalism studies* particulièrement développées et structurées dans les pays anglo-saxons, la recherche française sur cette thématique n'apparaît pas unifiée, ni institutionnellement, ni scientifiquement (y compris au sein des sciences de l'information et de la communication). Au cours de notre présentation, les matériaux existants autour de la thématique biographique sont répertoriés dans le champ infocomien, ainsi que dans d'autres disciplines. Nous souhaitons démontrer ce que l'approche sociobiographique d'acteurs

---

<sup>1</sup> Dans son ouvrage collectif, Catherine Laviolette réunit des contributions d'auteurs qui rendent compte de recherches-actions autour du sens et du lien que peuvent servir à construire des récits de vie. Différentes études qui se rapportent à des situations diverses, souvent d'exclusion sociale, sont exposées : jeunes de 16 à 20 ans, jeunes femmes en situation précaire placées en famille d'accueil, association de femmes marocaines émigrées en France, pratiques de récits de vie thérapeutiques en santé mentale de personnes addictives à l'alcool ou souffrant de pathologies psychiatriques. Les définitions plus précises des termes « récits de vie », « histoire de vie », « biographie », ou « sociobiographie » seront données au fil du mémoire. Michel Legrand, auteur de *L'Approche biographique* (1993) expose dix années plus tard le travail scientifique autour du récit de vie qu'il a accompli avec un ancien malade alcoolique, Richard, intitulé « Boire après l'alcoolisme ». Du récit de vie thérapeutique se dégage alors du « sens performé dans l'acte même du récit »



évoluant dans la sphère journalistique (acteurs qui ne sont pas forcément des journalistes patentés) peut apporter à la partie des sciences de l'information et de la communication concernée par les études sur le journalisme. Notre projet caresse également l'ambition d'être considéré comme un outil pouvant être aussi utilisé dans les autres disciplines – cette dernière notion sera discutée – qui s'intéressent à l'histoire des médias et au journalisme en général.

En guise d'introduction, nous présentons *infra* : 1) le résumé du projet global d'approche sociobiographique dans les études sur le journalisme, 2) le corpus géographiquement situé, et 3) l'architecture de la démonstration.

### 1) Le projet général

Ce projet se présente comme une approche sociobiographique, contextuée, et à visée heuristique des études sur le journalisme, au sein d'un espace public médiatique local.

Il s'agit de montrer en quoi le recours à des sociobiographies, comme ressource de compréhension d'un espace médiatique, nous paraît pertinent : la généalogie des trajectoires sociales des acteurs participant à cet espace est considérée, de notre point de vue, comme porteuse de sens. À partir de l'exemple réunionnais (et indo-océanique<sup>2</sup>), nous proposons d'analyser l'espace public médiatique local comme un *processus*. Nous adoptons une démarche diachronique, concernant une période donnée (de 1946 à nos jours), durant laquelle nous tentons de repérer et de comparer les évolutions, ponctuées par différentes séquences.

Ces évolutions forment un *continuum* qui intègre à la fois les relations d'interconnaissance propres à des acteurs, évoluant dans un milieu insulaire, et leur rapport – endogène - à un contexte sociétal.

En s'appuyant sur ce terrain de référence, le projet est de montrer que l'émergence et les transformations de l'espace médiatique local sont le résultat d'interactions, d'interrelations entre des acteurs locaux et nationaux. De telles relations révèlent une dialectique particulière d'un Dom<sup>3</sup> à sa métropole, ainsi qu'à son passé, convoqué d'une manière récurrente sur la scène publique. Il résulte de ces *configurations* entre protagonistes

---

<sup>2</sup> La création du néologisme « indioocéanie » revient au poète mauricien Camille de Rauville (né en 1910) qui entendait ainsi créer un sentiment d'unité et de valeurs communes entre plusieurs îles du sud-ouest de l'océan Indien : les archipels des Comores (Anjouan, Mohéli, Grande Comore, Mayotte), des Mascareignes (La Réunion, Maurice et ses dépendances, dont Rodrigues). Pour notre part, nous utilisons le plus souvent le terme « indo-océanique » qui nous semble plus fluide, notamment dans sa forme adjectivale, mais qui désigne la même réalité géographique.

<sup>3</sup> Département d'outre-mer français. La Réunion a accédé à ce statut par la loi du 19 mars 1946 qui transformait les anciennes colonies de la Réunion, de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe en Dom. La Réunion est également une région française (monodépartementale) et fait partie des Régions Ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne. Mayotte (située dans l'Archipel des Comores) est devenue le 101<sup>e</sup> département français, le 31 mars 2011.

des sphères politiques et médiatiques, évoluant au sein d'un échiquier géographiquement excentré, un ensemble de *tensions* (Elias, 1991 : 157). L'histoire locale et l'histoire nationale, voire internationale, sont ici en relations étroites. Il s'agit de s'intéresser à des acteurs de médias impliqués dans des enjeux sociopolitiques. Ces journalistes, animateurs, patrons d'entreprise médiatique, directeurs de radio ou de télévision peuvent être considérés à la fois comme émanant du système et producteurs de ce système. « Autrement dit, ce qui peut être jugé comme relevant de la seule subjectivité d'un individu, fût-il un homme clef, participe d'un savoir socio-historique partagé, érigeant ce réseau local politico-médiatique en *communauté de sens* » (Simonin, Idelson, 1995 : 53). Par ailleurs, il convient de préciser que dans une telle position d'observation de « l'intérieur », le chercheur est également lui-même immergé, *in medias res*, dans cette communauté de production et de réception.

En retraçant des biographies d'acteurs médiatiques, en restituant leurs parcours personnels et professionnels au sein de ces environnements sociopolitiques, il s'agit de s'intéresser à des phénomènes doxiques qui fondent leurs actions. Faits de structure et discours d'acteurs sont appréhendés en commun. L'adoption d'une posture compréhensive apparaît ici heuristique et nous semble permettre d'éviter l'écueil de *l'illusion biographique* dénoncé par Pierre Bourdieu (1986 : 69) lorsqu'il écrit : « Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements significatifs et en établissant entre eux des connexions propres à les justifier d'avoir existé et à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, à commencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens » ; cet aspect qui concerne la critique biographique bourdieusienne sera développé *infra*.

Au fil du mémoire, d'autres thèmes de démonstration seront abordés : il sera notamment explicité comment le projet sociobiographique s'inscrit dans l'approche biographique, comment il peut s'articuler avec des monographies, et aussi comment l'analyste s'empare du discours narratif (du sociobiographé) pour articuler l'individuel au collectif. Il appert ensuite que le matériau sociobiographique permet de penser autrement les études sur le journalisme : de ce constat découle alors une proposition théorique et méthodologique d'approche sociobiographique. Les limites d'une grille d'analyse trop figée seront néanmoins précisées

Dans la société locale qui constitue notre principal terrain, les individus évoluent au sein d'un espace public en construction, qui est lui-même lié à de profonds et rapides

changements structurels (politiques, économiques, médiatiques, technologiques). Dès lors, les transformations structurelles intègrent également une dimension dynamique. Ces mutations sont ici observées au sein de la sphère médiatique locale, à travers des acteurs, au sens large, de l'activité journalistique (que nous définirons *infra*). Ces éléments de compréhension de parcours d'acteurs des médias, rendue possible par l'approche sociobiographique, aboutiront ainsi à une proposition de théorisation du terrain de recherche au sein du champ des études sur le journalisme.

## 2) Un corpus géographiquement situé

Le corpus est constitué de sociobiographies et d'entretiens auprès d'acteurs liés à la sphère politico-médiatique indo-océanique, notamment à La Réunion<sup>4</sup>. Ces acteurs évoluent au sein d'espaces publics médiatiques observés depuis une vingtaine d'années par les chercheurs de cette zone géographique. Notre travail s'insère dans ces recherches collectives ; et ce sont ces terrains – excentrés de l'Europe continentale – qui ont, en quelque sorte, conditionné la pratique scientifique qui ressort de notre proposition.

Les acteurs évoluant dans la sphère politico-médiatique qui ont constitué des objets de recherches appartiennent à plusieurs catégories de professionnels des médias. Ils exercent leur activité dans différents supports : presse écrite, audiovisuel, numérique. Ils peuvent – ou non – exercer des responsabilités au sein des rédactions, et représentent plusieurs générations. La présentation sociobiographique de deux acteurs pionniers de médias d'informations réunionnais a été plus particulièrement développée<sup>5</sup>. Le premier, Jean Vincent-Dolor, issu d'une famille de notables réunionnais, a assumé des responsabilités en presse écrite puis à la radio et à la télévision publiques réunionnaises (RTF, ORT, FR3-Réunion) durant une quarantaine d'années. Le second, Camille Sudre, un médecin d'origine métropolitaine arrivé à La Réunion dans les années 1970, est le fondateur de Radio et de Télé FreeDom, médias privés qui ont contribué à l'ouverture du paysage médiatique local à partir de 1981. Camille

---

<sup>4</sup> Précision typographique : L'usage académique a longtemps préféré la lettre minuscule à l'article introductif de « la Réunion », ce qui pouvait sembler paradoxal en cas de contraction : dans cette optique, on écrivait « Il revient de la Réunion », mais aussi « Il revient de La Havane » ou encore « Il visita Le Havre » (contraction de la ville du Havre). Depuis, l'usage local, notamment universitaire, opte plutôt pour l'emploi de la majuscule. Celle-ci peut être même revendiquée par certains scripteurs comme symbole du caractère d'unicité ou d'identité de l'île. Mais, le code typographique de la presse recommande toujours le recours à la minuscule dans le cas de termes géographiques autres que le nom d'une commune (fleuve, île, montagne). Pour notre part, nous utilisons généralement l'emploi du « L » majuscule, sauf lorsque nous reproduisons des parties de textes issus de contextes ou des périodes qui favorisaient généralement le « l » minuscule. Le débat s'éloigne quelque peu de notre propos, mais il s'avère beaucoup plus vaste dès lors qu'on se réfère à divers champs concernés : linguistique, créolistique, géopolitique, littérature, esthétique, etc. Il reste, bien entendu, ouvert.

<sup>5</sup> La transcription des deux entretiens figure en annexes du mémoire.

Sudre a occupé (et occupe toujours) différents mandats électifs dans des collectivités territoriales (il a été notamment président et vice-président de la Région Réunion). L'action de Jean Vincent-Dolor s'achève au moment où celle de Camille Sudre débute et leurs deux sociobiographies recouvrent la période qui va de l'après-départementalisation de 1946 à nos jours. Leurs trajectoires s'inscrivent au sein d'une sphère politico-médiatique en mutation rapide dont l'observation permet de comprendre les différentes étapes d'émergence d'un espace public local spécifique.

### 3) L'architecture de la démonstration

Le mémoire est organisé en quatre parties. La première propose de présenter le projet sociobiographique général en le situant au sein des études sur le journalisme et des sciences de l'information et de la communication. Elle définit la catégorie des acteurs liés à l'activité du journalisme. Elle situe également le travail comme une analyse propre à l'espace public local. Dans cette partie, des questions d'ordres épistémologiques et méthodologiques (notamment sur la situation de chercheur « indigène », ancien journaliste conduisant des recherches sur le journalisme, ou sur les ressources que procure une telle démarche empirique), sont abordées.

La deuxième partie cherche à situer la démarche sociobiographique au sein des approches biographiques plus générales pratiquées dans d'autres disciplines des sciences sociales et humaines. Elle en propose une épistémologie et une généalogie succincte. L'historique des approches socio-ethnologiques nord-américaines est notamment développé. La controverse bourdieusienne concernant « l'illusion biographique » y est aussi abordée.

La troisième partie présente le matériau sociobiographique indo-océanique constitué par les terrains concernés. Elle débute par une problématisation de l'appréhension d'espaces publics îliens différente de celle, canonique, du modèle de l'espace public bourgeois, habermassien, forgé dans un contexte européen. Une quinzaine d'années de recherche en lien avec ces acteurs du journalisme indo-océanique y est relatée.

La quatrième partie est constituée d'une proposition méthodologique de l'approche sociobiographique en sciences de l'information. Elle cherche à montrer comment mettre en œuvre, dans la pratique sociobiographique, différents aspects et choix problématiques exposés en amont. Elle propose un retour réflexif sur cette situation de communication particulière, constituée par la rencontre de deux professionnels de la parole : un chercheur et un journaliste. Elle interroge la façon d'échapper, dans l'analyse biographique, à la linéarité

du discours de l'acteur, et s'intéresse aux biais de la transcription. Elle pose aussi la question – toujours délicate – de la restitution auprès des sociobiographés de leur propre sociobiographie. Une grille constituée d'items d'analyse est bâtie : en dehors de toute volonté d'instrumentalisation, elle sert surtout à récapituler la réflexion méthodologique.

Enfin, la conclusion générale aborde trois aspects inhérents à toute recherche en sciences humaines et sociales : celui de la comparaison, celui de la généralisation et celui de la diffusion des résultats au sein comme en dehors de la sphère académique. Les terrains indo-océaniques qui nourrissent nos recherches permettent, *de facto* et *in globo*, de questionner des modèles théoriques canoniques, tels que celui de l'espace public habermassien, en s'interrogeant sur leur prétention à l'universalité. L'objectif principal de cette restitution problématisée d'enquête reste de montrer l'utilité du matériau sociobiographique comme un outil approprié. Elle aboutit ainsi à une proposition de théorie de terrain, pour étudier les journalismes, quelle que soit leur localisation.

## **PARTIE I – SOCIOBIOGRAPHIE ET ÉTUDES SUR LE JOURNALISME : PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION**

Dans cette première partie, nous présentons la proposition sociobiographique en donnant une définition propre du genre. Nous exposons ensuite comment ce projet peut s'insérer dans les études sur le journalisme, et comment il tente de mieux appréhender des espaces publics médiatiques locaux. Des questions d'ordres épistémologiques et méthodologiques sont soumises à la discussion à propos des acteurs de l'activité journalistique exerçant dans des aires géographiques insulaires indo-océaniques. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la façon dont le caractère empirique de cette démarche, propre à une situation de recherche « de l'intérieur », détermine la logique qui guide l'ensemble du travail.

## Chapitre 1 – Biographie, sociobiographie et études sur le journalisme

La proposition sociobiographique au sein d'études sur le journalisme débute par quelques aspects définitoires de cette démarche. Elle recense ce qui existe déjà – et pointe ce qui n'existe pas – en termes biographiques, en sciences de l'information et de la communication ainsi que dans d'autres disciplines, tout en réfléchissant à la notion de champ disciplinaire.

### 1.1 - Biographie et sociobiographie

La paternité du terme *socio-biographie* est attribuée à l'Académicien Jean Delay, psychiatre, neurologue et écrivain. Il est l'auteur d'une biographie (appelée *psycho-biographie*) de *La jeunesse d'André Gide* (1956) et d'une recherche historique sur ses propres ancêtres maternels dont il retrace la trajectoire familiale et sociale dans *Avant-Mémoire* (1979). Dans cette fresque de sociologie urbaine, il réussit le pari de faire revivre – à travers des minutes de notaires parisiens engrangées depuis 1555 – l'histoire des dix générations de sa famille qui l'ont précédé. J. Delay va suivre cette lignée qu'il appelle ainsi *socio-biographie* (Delay, 1992 : 20). Le lien entre individu et contexte sociétal apparaît clairement tout au long de son œuvre : « Au sens le plus large le groupe familial n'est pas seulement une entité biologique, limitée aux consanguins ou parents par le sang, mais une entité sociale, englobant les affins ou parents par l'alliance. Aussi bien la généalogie proprement dite n'est-elle que l'assise d'une socio-biographie où la vie d'un individu est reliée à celle d'un ensemble génétiquement mais aussi socialement défini, donnée de culture autant que de nature » (*idem* : 20).

À chacun des douze chapitres qui composent la première partie de *Avant mémoire*, (œuvre elle-même composée de quatre tomes), correspond un milieu professionnel particulier. L'auteur décrit les différents métiers, (lingères, artisans paumiers, peintres, carmélites, officiers de justice ou de finances, marchands, graveurs, libraires, musiciens...) de son ascendance, en faisant ressurgir une histoire quotidienne de Paris depuis la ville fortifiée jusqu'à la capitale d'Empire. « Chaque monographie familiale apporte sa contribution particulière à la connaissance du passé. Celle que je présente ici a été centrée sur l'histoire

sociale de quelques gens de Paris et se propose de situer la vie d'une famille dans la vie d'une cité » (*ibid.* : 19).

La place de l'écrivain au sein de l'Histoire n'est pas sans rappeler ici un type d'œuvres biographiques de référence, comme *Les Archives du Nord* de Marguerite Yourcenar (1977), ayant toujours traité à des acteurs participants situés au sein de leur contexte socio-historique.

Notre recherche concerne des biographies d'acteurs évoluant dans la sphère médiatico-politique au sein de l'espace public local, biographies que l'on considérera sous l'angle de leur interrelation avec le monde social les concernant, et que nous appellerons ainsi *sociobiographies*<sup>6</sup>. Une catégorisation usuelle tend à distinguer les biographies « à l'anglo-saxonne » qui déroulent le tableau de bord d'une existence, jour après jour, d'une manière quasi clinique, et à l'opposé, les biographies « à la française », « moins ambitieuses en termes d'informations biographiques, mais (se rapprochant) de la fiction par son souci d'écriture littéraire » (Dosse, 2010 : xiii)<sup>7</sup>. Les premières pourraient prétendre à une certaine exhaustivité objective, les autres apporteraient une vision plus subjective, plus romancée, du biographé. Les sociobiographies que nous proposons de mettre en œuvre dans le domaine des études sur le journalisme (au sens large) peuvent appartenir à l'une ou l'autre de ces catégories, (ou à d'autres, si elles se situent en dehors de ces définitions), l'essentiel étant de les considérer comme des matériaux de compréhension (avec les nécessaires précautions de distanciation qui s'imposent par rapport à leurs conditions de réalisation).

## **1.2 - Biographie de journalistes et territoires disciplinaires**

Nous proposons à présent d'observer la production de biographies consacrées à des acteurs des médias, de repérer leur provenance, leur discipline, et leur champ de connaissance, étant entendu que l'attention sera en premier lieu portée sur la production biographique au sein des sciences de l'information et de la communication. Au préalable, il semble utile de réfléchir succinctement à quelques possibilités de définitions des disciplines en général, afin de mieux aborder la question de leur implication dans le biographique.

---

<sup>6</sup> Jean Delay utilise le terme « socio-biographie » en le scindant à l'aide d'un tiret ; nous préférons adopter le terme « sociobiographie » sans coupure, pour bien marquer la continuité et l'articulation entre trajectoire personnelle et sociétale. Nous utiliserons également les termes de « sociobiographes » et « sociobiographés » (ou dans certains cas de répétitions, de « biographes » et « biographés », afin de ne pas trop alourdir notre propos).

<sup>7</sup> Nous reviendrons (au ch. 6.2) sur le rapport du biographique à la fiction.



### 1.2.1 - Questions de discipline

La question épistémologique de la définition et de la délimitation d'un champ disciplinaire en général, et de celui des sciences de l'information et de la communication en particulier a déjà fait l'objet de nombreuses discussions. Concernant la thématique de l'interdisciplinarité propre aux sciences de l'information, la généalogie du questionnement en a déjà été retracée et problématisée (Boure, 2006 ; 2007(b) ; Fleury, Walter, 2006<sup>8</sup>).

L'intention n'est donc pas de développer ici une longue réflexion épistémologique à propos d'une anthropologie du savoir et de la connaissance. Mais, nous situant au sein d'une « jeune » discipline universitaire, les sciences de l'information et de la communication, qui s'est elle-même interrogée sur ce qui la définissait (ses concepts, ses approches, ses objets), il semble pertinent de voir dans quel(s) territoire(s) disciplinaire(s) pourrait s'inscrire notre proposition d'approche biographique du journalisme. Pour ce faire, nous reprenons la question posée par Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (2006) : « Qu'est-ce qu'une discipline ? », et nous cherchons à comprendre, à l'instar de Jean-Louis Fabiani (2006), la fonction de cette notion de discipline.

Pour ce dernier auteur, il convient de tenir compte de deux aspects de définition d'une discipline. En premier lieu, la dimension et l'objectif pédagogiques qui placent l'élève, le *discipulus*, en leur centre, en constituent le ferment originel. Puis, l'organisation des savoirs « modernes », impulsée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, encadre des « pratiques codifiées et reconnues valides par un collectif auto-délimité » et structure ainsi les différentes activités scientifiques (2006 : 12-13). Ainsi une discipline ne pourrait se réduire à un savoir ou à une science en tant que tels ; elle serait également entièrement dépendante d'une organisation (institutionnelle) et d'un système d'enseignement. Ces deux « ordres historiques » seraient d'ailleurs en perpétuelles tensions (Fleury, Walter, 2010 : 145) ; tout comme serait insoluble la question du découpage épistémologique qui varie d'une période à une autre ainsi que selon les systèmes nationaux universitaires. Le débat se déplace ainsi vers les notions – discutées également par plusieurs auteurs – d'interdisciplinarité, de transdisciplinarité ou de pluridisciplinarité. Les définitions de ces dernières seraient alors logiquement liées à celle de discipline. Il en ressort que selon les contextes épistémologiques et géographiques de recherches, il ne peut y avoir de réponse unificatrice et générique. Concernant l'approche

---

<sup>8</sup> Voir aussi les numéros 18 et 19 (2010 et 2011) de la revue *Questions de communication* qui proposent, dans leur rubrique « Échanges », une confrontation d'auteurs (Dominique Maingueneau, Roselyne Koren, Sylvie Leleu-Merviel, Jérôme Bourdon, Béatrice Fleury, Jean-Paul Resweber, Laurent Vidal, Jacques Walter) à propos de l'interdisciplinarité.

sociobiographique, et sans vouloir masquer une « vacuité conceptuelle et/ou une forme de bricolage méthodologique » (Fleury, Walter, 2011: 153), nous considérons qu'elle pourrait relever de ce sous champ disciplinaire de connaissance, appelé « études sur le journalisme ».

Ce savoir sur le journalisme fait partie intégrante des sciences de l'information et de la communication, mais est (et a été historiquement) abordé par d'autres disciplines qui utilisent des concepts et des méthodes propres. Toujours à propos des études françaises sur le journalisme, N. Péliissier (2008 : 220) évoque les travaux en épistémologie des sciences humaines du sociologue de l'école de Chicago, Andrew Abbott, qui dans son ouvrage *Chaos of Disciplines* convoque la « théorie des fractales » pour les définir. L'interdépendance très forte entre les disciplines d'une part, et les structures sociales d'autre part, aboutirait à cette « fractalisation disciplinaire » (à ne pas entendre comme fracture, mais plutôt comme fragment d'un ensemble). Ainsi, « Pour une discipline scientifique, un développement " fractal " signifie une évolution à la fois autonome et déterminée par celle des autres disciplines, mais aussi de la science dans sa globalité en interaction avec son contexte de production et diffusion » (*idem*). Face à la complexité de l'objet « journalismes » (que nous préférons catégoriser au pluriel), il nous semble que cette ouverture peut être féconde.

### *1.2.2 - Biographies de journalistes et caractère pluridisciplinaire des recherches*

Moins qu'une recension exhaustive de l'usage des biographies en sciences de l'information et de la communication, l'évocation de quelques traces du biographique en recherche sur le journalisme permet d'introduire notre propos. En parcourant les bibliographies consacrées aux études sur le journalisme, il est possible de repérer les auteurs qui s'intéressent aux journalistes, en tant qu'acteurs au sein des rédactions. Plusieurs d'entre eux sont issus d'autres disciplines académiques que les sciences de l'information et de la communication. Si l'on suit, par exemple, la genèse de ce savoir – propre aux études sur le journalisme – entreprise par Nicolas Péliissier (2008 : 17), deux périodes peuvent être distinguées dans la partie française de la recherche.

La première débute en 1937 avec la création de l'Institut des Sciences de la Presse, pour s'achever en 1976. Elle est surtout marquée par des travaux sur la presse et son histoire dont nous évoquons *infra* l'épistémologie. Mais alors que les recherches anglo-saxonnes sur le journalisme sont déjà bien développées dès l'après Seconde Guerre, ce n'est qu'à partir des années 70, et dans la lignée des recherches britanniques et nord-américaines<sup>9</sup>, que les

---

<sup>9</sup> N. Péliissier (*ibid.* : 55) rappelle qu'aux États-Unis, Robert Park a été le premier, entre les deux guerres, à s'intéresser à ces anciens confrères, en étudiant des populations de journalistes de Chicago lors d'ethnographies urbaines.

chercheurs français s'intéressent au journalisme en tant que profession. N. Pélissier (*idem* : 58) évoque ainsi les travaux pionniers en France, en sociologie, de Francis Balle et de Josiane Jouët qui placent « la profession de journaliste au centre du dispositif de communication de masse ». Il rappelle que la thèse de J. Jouët, soutenue en 1972, portait alors sur une approche comparative de deux quotidiens français (*Le Monde* et *France-Soir*), à partir d'entretiens semi-directifs, avec une approche ethnographique des rédactions (*ibid.* : 59).

Ces travaux, menés à partir des années 1970 en France, apparaissent donc d'inspiration fonctionnaliste nord-américaine. Mais parmi les auteurs anglo-saxons<sup>10</sup> qui pratiquent, durant les décennies 1960 et 1970, une sociologie des salles de rédaction, comme pour ceux qui leur succèdent en France, aucun ne semble retracer une biographie sociale et professionnelle d'un ou de plusieurs journalistes. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent pas, lors des entretiens ethnographiques qu'ils conduisent *in situ*, aux parcours des journalistes en tant qu'individus. Mais, à partir des discours recueillis, l'accent est davantage mis sur leurs routines, leurs pratiques professionnelles, ou leurs situations propres au sein des médias d'information dans lesquels ils évoluent.

La seconde période (1976-1996) marque « l'émergence (et l'affirmation) d'une production scientifique française centrée sur l'activité journalistique » (*ibid.* : 61). Là encore plusieurs auteurs de cette sociologie française naissante du journalisme sont mentionnés<sup>11</sup>. À partir des années 1970, N. Pélissier repère également un changement paradigmatique de ces recherches, avec d'abord l'apparition d'une théorie critique du journalisme (*versus* fonctionnaliste), puis dès les années 80 et 90, une diversification des approches à laquelle les sciences du langage, l'histoire, la science politique, ou encore les sciences de l'éducation, la psychologie sociale, l'économie des médias contribuent. Mais ce recours à des champs de connaissances interdisciplinaires, note toujours N. Pélissier (*ibid.* : 101), peuvent aboutir à une « approche globale du phénomène journalistique », dans « une optique propre aux sciences de l'information et de la communication ». Enfin, la prise de position dans l'espace public médiatique de Pierre Bourdieu (1996), à propos de la télévision et du champ journalistique, qui n'est en fait que l'aboutissement de plusieurs décennies de recherche

---

<sup>10</sup> Parmi les sociologues des salles de rédaction américaines, N. Pélissier (*ibid.* 56) mentionne également pour la décennie 1960 : David Manning White, Warren Breed, Walter Gieber, Johanne Galtung et Marie Rudge, George Gerbner, puis, à partir de la décennie 1970 : David Chaney, Gaye Tuchman, ou Harvey Molotch et Marilyn Lester.

<sup>11</sup> Notamment, Jean-Marie Charon, Érik Neveu, Jean-Gustave Padioleau, Rémy Rieffel, ou Denis Ruellan.

critique, se cristallise dans une « polémique scientifico-médiatique » (*ibid.* : 118) qui aura pour conséquence une multiplication des recherches françaises sur le journalisme.<sup>12</sup>

Dans cette période d'intensification de la recherche, comme dans celle qui lui succède et qui s'étend jusqu'à nos jours, les chercheurs pratiquent de nombreux entretiens avec des journalistes. Parfois, ils se livrent, à l'instar de l'immersion de Louis Pinto (1984) dans la rédaction du *Nouvel Observateur*, à une véritable galerie de portraits. Cette dernière cependant pêche par l'absence d'informations sur les trajectoires sociales qui ont conduit ces acteurs à rejoindre l'hebdomadaire. De même, lorsque les journalistes sont interrogés, dans le cadre d'une ethnographie de leur pratique, sur tel ou tel aspect de leur existence professionnelle, on peut repérer une dimension biographique de ces travaux sur le journalisme. Cependant nous ne trouvons pas davantage de trace de travaux scientifiques qui reposeraient sur la récolte d'une biographie complète de professionnels. Paradoxalement, ces vingt-cinq dernières années sont celles durant lesquelles apparaissent, sur la scène éditoriale, le plus grand nombre d'autobiographies rédigées par des journalistes (nous abordons *infra* cet aspect auctorial de la production journalistique).

L'apport du biographique dans les études sur le journalisme est ainsi bien perçu depuis que les recherches sur le journalisme s'intéressent aux acteurs producteurs des médias (il l'est curieusement moins du côté des études du public ou de la réception)<sup>13</sup>. Les travaux de référence, sur la profession, qui apparaissent à partir des années 1990, ont recours à des entretiens et des observations de pratiques de journalistes<sup>14</sup>. Mais cet intérêt ne semble porté que sur une partie de l'itinéraire des acteurs. Nous proposons d'illustrer ce constat à l'aide de quatre exemples faisant recours à ce que nous appelons le biographique partiel :

- « Journal d'un chien » de Jean-François Lacan : le récit de vie professionnelle d'un journaliste qui compte vingt-cinq ans de pratique à son actif est mis en scène dans un ouvrage de vulgarisation scientifique consacré à la profession (Lacan, Palmer, Ruellan, 1994). La contribution du journaliste est placée en début du livre, celle de Michael Palmer, présenté comme historien, et celle de Denis Ruellan, comme socio-anthropologue (ces deux auteurs sont institutionnellement rattachés à la discipline des sciences de l'information et de la

---

<sup>12</sup> Par exemple, N. Pélissier (*ibid.* : 108) note la publication par des revues savantes de dossiers consacrés au journalisme et répertorie plus d'une vingtaine d'ouvrages universitaires sur ce thème pour la période 2000-2007, contre moins d'une dizaine durant celle de 1995-1995.

<sup>13</sup> Dans notre étude de cas consacrée au public « ordinaire » de radio FreeDom, nous tentons de montrer comment l'approche sociobiographique peut éclairer la connaissance des publics (voir ch. 9).

<sup>14</sup> On peut évoquer, parmi ces travaux de référence, ceux de Bernard Voyenne (1985), journaliste et historien du journalisme, qui chercha, grâce à un regard endogène, à montrer l'évolution de la profession à partir d'une enquête auprès de ses pairs et également d'une galerie de portraits de journalistes de différentes époques. De même, l'ouvrage de Rémy Rieffel (1984) *L'Elite des journalistes*, publié à la même période, s'intéresse aux trajectoires de 120 journalistes exerçant des responsabilités dans des rédactions.

communication) lui succèdent. J.-F. Lacan, ancien journaliste au *Monde*, fondateur du quotidien *La Truffe*, y dévoile quelques extraits de ce qu'il appelle son « journal de bord » écrits entre mai et septembre 1993. La thématique abordée est en rapport avec les mises en cause de la profession formulées par une partie de la classe politique, à la suite du suicide du Premier ministre Pierre Bérégovoy<sup>15</sup>. Le procédé éditorial mêle ainsi registre courant du témoignage et registre scientifique ; inaugurant une pratique qui perdure depuis dans plusieurs ouvrages ou revues scientifiques consacrées au journalisme, *Les Cahiers du Journalisme*, par exemple, confrontent plusieurs approches en réunissant, au sein de mêmes numéros, des signatures de journalistes et de chercheurs. Le récit d'une partie de vie ciblée, correspondant à la thématique (en l'occurrence ici la déontologie et les valeurs journalistiques), est alors utilisé.

- « Les usages biographiques du journalisme » de Matthieu Fintz (2004) : dans ce chapitre issu d'un ouvrage de Jean-Baptiste Legavre consacré à la recherche sur la presse écrite, l'auteur interroge des étudiants du CUEJ (Centre universitaire d'enseignement du journalisme) de Strasbourg sur les représentations qu'ils se font de leur future profession. Des entretiens sont également réalisés avec des journalistes locaux de la région. Il s'agit pour lui d'observer cette confrontation entre les imaginaires des jeunes étudiants et la réalité professionnelle qu'ils découvrent, prise de conscience qui apparaît à un moment particulier de leur parcours de formation. Cet instant – biographique – de leur existence est celui durant lequel se croisent leurs attentes et leur perception d'un avenir possible. Ce qui est appelé ici « l'usage biographique du journalisme » permet de décrire « l'investissement des acteurs dans des formes symboliques (ainsi que) l'existence des formes elles-mêmes permettant de matérialiser verbalement cet investissement » (Fintz, *idem* : 169). Les propos des étudiants interrogés sont donc analysés dans une dimension biographique qui tient compte de leurs parcours antérieurs, notamment scolaires. Cet exemple est intéressant car il permet de souligner que la plupart des recherches évoquées sont effectuées auprès de journalistes de médias nationaux affectés à des rubriques sociales, culturelles, politiques, scientifiques, médicales, juridiques, sportives, ou encore internationales (comme c'est le cas des agenciers). Tandis que M. Fintz axe ici sa recherche sur la locale et les locaux, un terrain souvent « délaissé » par la recherche en journalisme, alors que la presse locale en constitue l'activité principale (en termes de tirages de journaux, de lectorat et d'audiences).

---

<sup>15</sup> Dans un discours devenu célèbre prononcé le 4 mai 1993 durant les obsèques de P. Bérégovoy, le Président de la République, François Mitterrand, avait utilisé le qualificatif de « chiens » pour désigner les journalistes, selon lui, responsables du suicide de son Premier ministre.

- Témoignages de précarité (Accardo *et al.*, 1995, 1998) : dans une première enquête parue en 1995, Alain Accardo s'associait à trois professionnels pour décrire leur quotidien, à travers des « carnets de route ». Du matériau biographique est ainsi utilisé, présenté comme des *Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques* (sous-titre de l'ouvrage). Il concerne cependant une période biographique assez brève (quelques mois du journal du Journaliste reporter d'images [Gilles Balbastre]). Dans le recueil de dix-sept entretiens de journalistes (menés par la même équipe) paru trois ans plus tard, l'accent est mis, à travers des témoignages de vie professionnelle, sur cette nouvelle catégorie de journalistes précaires. A. Accardo, dans une démarche qui n'est pas sans rappeler celle de la *Misère du Monde* de Bourdieu<sup>16</sup>, révèle ainsi le phénomène de prolétarianisation qui se heurte à l'image sociale survalorisée de la profession.

- Les parcours biographiques des correspondants de l'AFP : plus récemment Camille Laville (2010) publie un ouvrage (issu de sa thèse) qui retrace les évolutions et les transformations de l'AFP, à travers les trajectoires de trois générations « d'agenciers » de 1945 à 2010. La première génération est celle de l'après-guerre, la troisième, celle des journalistes entrés à l'agence entre 1990 et 2010, et la deuxième, la génération intermédiaire. Six journalistes (deux par génération) font l'objet d'un « portrait-témoignage » nominatif, les autres sont anonymés, en raison des « normes éthiques » propres aux universités ayant accueilli le travail de thèse qui inspire l'ouvrage (*idem* : 8). Cette fois, cependant, le recours au biographique s'effectue au sein d'une démarche eliasienne (dont l'auteur se réclame). Ce dernier exemple apparaît plus proche de la méthode sociobiographique que nous proposons que les trois précédents. Il permet en effet de s'intéresser à la compréhension d'un support d'information, au sein de contextes socio-historiques, à partir de l'ensemble de la trajectoire biographique de ses acteurs.

Il est intéressant de remarquer que ces quelques exemples d'usages biographiques effectués dans des recherches consacrées au journalisme peuvent correspondre à une diversité de positionnements et d'approches théoriques (qu'elles soient déterministes, critiques, fonctionnalistes ou interactionnistes). De même, les études françaises sur le journalisme empruntent divers chemins disciplinaires ; bien évidemment, on l'a mentionné, elles ne relèvent pas uniquement du champ des sciences de l'information et de la communication.

Avant la création institutionnelle des Sic par exemple, autour de l'ISP et de l'IFP, elles s'articulaient surtout vers l'histoire et le droit<sup>17</sup>. Puis progressivement à partir du milieu

---

<sup>16</sup> La position bourdieusienne, dont nous nous démarquons quelque peu, à propos du biographique est développée au ch. 4.5.

<sup>17</sup> L'Institut Français de Presse (IFP) dépend de l'Université de Droit Assas (devenue Paris 2).

des années 70, elles vont concerner, en France, plusieurs domaines : l'histoire toujours, puis la sociologie, l'économie, les sciences du langage s'emparent de l'objet « journalisme ». La reconnaissance académique de la recherche sur les médias en général et sur le journalisme en particulier varie selon les disciplines et les périodes. La légitimation institutionnelle des sciences de l'information et de la communication, au début des années 1970, va permettre aux chercheurs qui s'intéressent à ces thématiques d'accéder à une certaine reconnaissance académique. Mais, au sein même des Sic, les études sur le journalisme semblent moins « porteuses » que d'autres objets tels que la mondialisation de la société de l'information, la communication des organisations et la publicité ou les nouvelles formes de sociabilité et de citoyenneté sur Internet (Pélissier, 2010a : 85). Ainsi, ce savoir académique sur le journalisme ne peut – et c'est ce qui fait sa richesse – n'appartenir qu'à une seule discipline académique. Notre proposition sociobiographique se situe ainsi au sein d'une approche communicationnelle, mais elle revendique une certaine plasticité disciplinaire, indispensable à l'appréhension de l'activité journalistique, objet polymorphe et complexe<sup>18</sup>.

### *1.2.3 - Histoire de la presse, histoire des médias et sciences de l'information et de la communication*

Dans la partie II (chapitre 4), nous aborderons le thème de la relation entre biographie et autres disciplines des sciences sociales et humaines. Parmi elles, l'histoire nous semble particulièrement intéressante<sup>19</sup>. Le dénominateur commun entre cette discipline et les Sic est l'histoire des médias. Pour pointer le caractère interdisciplinaire (à l'histoire et aux Sic) de ce champ de connaissance, il est nécessaire de rappeler brièvement les différentes étapes chronologiques d'élaboration de cette connaissance, tout en précisant qu'elle se construit grâce à l'apport de disciplines distinctes qui se rencontrent sur des objets médiatiques communs.

L'histoire de la presse en Europe est marquée par des productions majeures parfois monolithiques et encyclopédiques : il est de coutume de citer Georges Weill qui publie dès 1934 *Le Journal. Origines, évolution et rôle de la presse périodique*. L'œuvre englobe l'histoire des journaux de quatre pays : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, avec une focale sur trois périodes allant de 1815 à l'après Première guerre mondiale. On a

---

<sup>18</sup> Des exemples de programmes interdisciplinaires sont nombreux. B. Fleury et J. Walter (2010 : 153) évoquent celui qu'ils ont mené à propos de la qualification et de la requalification des lieux de détention, de concentration et d'extermination qui a mobilisé une cinquantaine de chercheurs internationaux venant de l'ethnologie, la littérature, la géographie, l'histoire et les Sic. Ces cinq disciplines pourraient également correspondre à une interdisciplinarité mise en œuvre dans une approche sociobiographique.

<sup>19</sup> Il sera notamment question de la réflexion historiographique de l'historien François Dosse (2005) à propos de ce qu'il appelle le « pari biographique » (voir ch. 5.2).

également déjà fait allusion à l'Institut des Sciences de la Presse (ISP), créé en 1937, qui s'intéresse – dans une approche qui se définit comme scientifique et pluridisciplinaire (droit, histoire, géographie, économie) – à la question de la liberté de la presse, particulièrement menacée en cette période.

Durant les années 1950-70, des historiens et des juristes voient dans ce champ de recherche un outil de compréhension du monde du journalisme en général. On retrouve certains d'entre eux au sein de l'Institut français de Presse (IFP). L'historien de la presse Pierre Albert ou le juriste Fernand Terrou, qui joueront un rôle important à l'IFP, en font partie<sup>20</sup>.

Plus tard, la référence souvent évoquée est celle qui est constituée par les cinq volumes conséquents de l'*Histoire générale de la presse française* décrite et analysée par Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou (1969-1976). Le processus d'institutionnalisation, comme discipline universitaire, des sciences de la communication et de l'information n'en est alors qu'à ses débuts, mais des liens entre plusieurs auteurs et professionnels venant d'horizons divers et s'intéressant à l'histoire de la presse se tissent<sup>21</sup>.

Fabrice d'Almeida et Christian Delporte (2003 : 8-9), en introduction à leur *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, montrent comment s'est effectuée la transition entre l'histoire des presses et l'histoire des médias, lorsque précisément, à partir des années 70, les historiens de la presse élargissent leur champ de recherche à l'audiovisuel.

Les historiens ont également exploré ces deux champs, presse et audiovisuel, depuis l'après-guerre pour ce qui est du premier et à partir des années 80 pour le second, afin de comprendre les questions d'influence (supposée) de la presse sur l'opinion publique, puis des relations entre le pouvoir et l'audiovisuel d'État. Concernant ce dernier point, ils ont été précédés par les politistes qui, au sortir de la période gaullienne durant laquelle l'espace public médiatique audiovisuel est en partie sous contrôle s'intéressent beaucoup au rapport du politique aux médias<sup>22</sup>. Ainsi, ce n'est sans doute pas par hasard si les recherches historiques sur la radio et la télévision de Jean-Noël Jeanneney, initiées dans les années 70,

---

<sup>20</sup> Site de l'IFP : <http://ifp.u-paris2.fr/>

<sup>21</sup> Notamment à l'IFP autour de P. Albert, auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'histoire de la presse en France (1996).

<sup>22</sup> Cette période du contrôle gaullien de l'audiovisuel est traitée également par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication qui s'intéressent à l'aspect historique d'un objet communicationnel : voir par exemple l'article de Jean-Pierre Esquenazi (2002) intitulé « Télévision et espace public sous De Gaulle » et publié dans la revue *Cahiers d'Histoire*. L'auteur y effectue une analyse, d'inspiration bourdieusienne, de la relation à la télévision du pouvoir gaullien.



sont issues de Sciences Po<sup>23</sup>. L'interrogation dominante des historiens politiques du temps présent se focalise alors sur les liens entre élections et télévision. Parmi eux, René Rémond fut le premier à traiter de l'histoire politique du temps présent et à s'intéresser à la question de la réception politique de ce médium, question qui suscita de longues et multiples controverses (Delporte, Lhéroult, 2004). Francis Balle qui a produit la quinzième édition de « Médias et société » (2011), ouvrage proposé à deux générations d'étudiants en sciences de l'information et de la communication, fut à l'origine enseignant-chercheur en sciences politiques<sup>24</sup>. Sans vouloir occulter l'apport bien antérieur de la sociologie bourdieusienne qui dès les années 60 s'intéresse à la réception et à la culture des mass médias, remarquons que d'autres travaux importants dans le champ de l'histoire politique de la télévision suivirent.

Le passage de l'histoire de la presse à l'histoire des médias donnera matière à une littérature pluridisciplinaire qui rejoindra l'histoire culturelle, et qui a trait également à l'histoire immédiate politique, aux sciences de la communication (pour leur partie nord-américaine), puis en France, à partir des années 70, aux sciences de l'information et de la communication dans de multiples champs de recherches : théories de la réception des usages et des publics<sup>25</sup>, sociologie des professionnels des médias, études sur le journalisme, communication politique, ou, plus récemment, études sur la radio<sup>26</sup>, ce dernier domaine apparaissant curieusement négligé jusqu'alors en Sic.

Des liens d'interdisciplinarité autour d'objets médiatiques découlent ainsi (naturellement ?) du champ de l'histoire des médias : on peut évoquer également, entre autres exemples, l'approche d'Isabelle Veyrat-Masson qui soutient une thèse en science politique sur les représentations à la télévision et qui va ensuite s'orienter, sans abandonner l'histoire des médias, vers la sociologie des médias et de la communication, en travaillant sur les questions de mémoire collective (2000). I. Veyrat-Masson est par ailleurs co-rédactrice en chef de la revue *Le temps des médias*. Cette revue d'histoire, dirigée par C. Delporte, a été fondée en 2003 à l'initiative de la Société pour l'histoire des médias et du groupe « Temps, médias, société » de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po-IEP). *Le temps des médias* est

---

<sup>23</sup> Recherches qui donneront lieu à cette autre référence importante : *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, de J.-N. Jeanneney (1996).

<sup>24</sup> Francis Balle a également été directeur de l'I.F.P. (1976-1986).

<sup>25</sup> Les sociologues de la réception ou des usages (citons Céline Ségur, 2012 ; Cécile Méadel, 2010, ou Josianne Jouët, 2011) utilisent également, dans leur approche, des ressources historiques de la connaissance des médias.

<sup>26</sup> Autour principalement du Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio (GRER), voir notamment pour la partie française les travaux de Jean-Jacques Cheval, Hervé Glevarec ou Christophe Deleu : <http://www.grer.fr/presentation.php?cat=association>

une publication institutionnellement indexée dans la discipline des sciences de l'information et de la communication<sup>27</sup>.

Durant les vingt dernières années, plusieurs travaux sur l'histoire des moyens de communication et sur des objets, instruments et dispositifs de médiation se sont inscrits dans cette interdisciplinarité entre histoire et sic. Nous tentons de montrer ici comment l'approche biographique d'acteurs de la communication peut découler également de cette porosité disciplinaire.

Plus ancrés dans le champ historique que communicationnel, mais s'y aventurant quand même, on peut citer également des historiens de la technique comme Pascal Griset, (1991), Catherine Bertho-Lavenir (1996), des médias (Caroline Ulmann-Mauriat, 1995, 2012), ou des médias de masse et des journalistes (Marc Martin, 1997, 2005, Christian Delporte, 1999). Au croisement de plusieurs champs disciplinaires, on doit également au sociologue Jérôme Bourdon (1990, 1994, 1999) de précieux travaux sur l'histoire de la télévision. D'autres sociologues, tels que Jean Charon (1991) ou Rémy Rieffel (2002, 2005) ont eu recours à l'approche historique pour analyser les transformations du journalisme en France et des médias d'information, tandis que des professionnels de l'information comme Yves Agnès (2010) ou Thomas Ferenczi (1993) ont également investi le champ de l'histoire<sup>28</sup>. Cette liste de travaux, consacrés en majorité à la presse et à la télévision n'est, bien entendu, pas exhaustive. Les recherches consacrées à d'autres supports tels que le cinéma (avec l'analyse filmique), la photographie, voire les arts graphiques apparaissent également en *périphérie* du champ de l'histoire des médias (Delporte, 2005 : 141).

Les sciences de l'information et de la communication, à l'aide d'une approche communicationnelle autour d'objets médiatiques, vont également se saisir – mais avec leurs concepts et leurs méthodologies propres – de la généalogie des médias. En s'intéressant aux pratiques culturelles médiatiques, aux acteurs de production comme de réception, aux dispositifs, les Sic ouvrent des compréhensions nouvelles de la culture médiatique, et pas nécessairement en considérant les médias comme des industries culturelles.

À partir des années 80, l'histoire de la presse, élargie à l'histoire de l'audiovisuel grâce aux travaux des politistes et des historiens du temps présent, est ainsi devenue un

---

<sup>27</sup> *Le Temps des médias* : [www.histoiredesmedias.com/-Presentation-de-la-revue-.html](http://www.histoiredesmedias.com/-Presentation-de-la-revue-.html). Liste des revues AERES pour le domaine Sciences de l'information et de la communication (mise à jour 07/06/2011) : <http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>.

<sup>28</sup> Y. Agnès et T. Ferenczi, cités parmi d'autres, sont journalistes au *Monde*. Remarquons également la contribution importante à l'histoire des médias de certaines écoles de journalisme qui investissent dans un pôle recherche : l'École Supérieure de Journalisme de Lille publie ainsi une revue à comité de lecture à laquelle participent des chercheurs en Sic : *Les Cahiers du Journalisme*.

champ qui s'est peu à peu ouvert dans une interdisciplinarité à laquelle ont également pris part les sciences de l'information et de la communication.

Évoquons, toujours à titre d'exemples pouvant être multipliés en sciences de l'information et de la communication, les contributions de Michel Mathien (1983, 2007), ancien journaliste au quotidien *L'Alsace*, l'un des premiers chercheurs à s'être intéressé à l'histoire de la Presse quotidienne régionale (PQR) française, de Michael Palmer (1983,2007) qui a retracé et analysé l'histoire des agences de presse, ou encore de Denis Ruellan<sup>29</sup> et de Jean-François Tétu au sein du Réseau d'Études sur le Journalisme (REJ).

De notre point de vue, l'approche biographique d'acteurs médiatiques trouve également toute sa place dans cette dynamique interdisciplinaire entre histoire des médias et études sur le journalisme.

#### 1.2.4 - Auctorialité des journalistes (portraits, autobiographies, traces numériques)

Si les chercheurs en journalisme s'intéressent à la démarche biographique, ce genre est également pratiqué par les journalistes lorsqu'ils aspirent au statut d'auteur. On peut repérer différentes catégories de production journalistiques s'inspirant du genre biographique : le portrait, les biographies et autobiographies, les revues-livres (ou *mooks*) et les pages personnelles de journalistes sur des sites propres (qui furent d'abord des blogs) ou sur des réseaux sociaux numériques. Cette auctorialité des journalistes – aux confins de la sphère littéraire – apparaît sans doute depuis les premières gazettes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est également quasiment constitutive du métier. Jacques (2011 : 1232) rappelle les propos de Zola qui écrit dans le *Messenger de l'Europe* en 1878 : « (...) à notre époque un écrivain qui n'a pas été journaliste est incapable de comprendre et de peindre la vie contemporaine ».

Avec les blogs de journalistes ou l'apparition des revues-livres (*mooks*), l'auctorialité journalistique investit à présent de nouveaux espaces (numériques ou traditionnels), probablement en réaction avec les formats – plus réduits – d'écriture imposés par les contraintes éditoriales liées aux transformations des supports et aux logiques économiques.

Le portrait :

Genre canonique journalistique enseigné dans toutes les écoles de journalisme, il est relié aux grandes figures du journalisme du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment encore à celle de Zola qui brosse la biographie de ses contemporains dans le *Petit Journal*. Il connaît un renouveau

---

<sup>29</sup> Dans un article intitulé « Le Local, acteur du Journal » D. Ruellan (2012 : 9-13) propose une synthèse des travaux menés durant les quarante dernières années par différents chercheurs sur l'espace local, les plus anciens comme Yves de la Haye (1970), ou Daniel Murphy (1976) font preuve d'une certaine vision restrictive d'un journal local garant de l'ordre et assurant la transmission verticale des valeurs des notables de province.

et une généralisation dans l'ensemble de la presse française dans la décennie 1990. Le genre biographique du portrait de presse (ou plus généralement de médias) peut constituer un objet particulièrement heuristique pour les chercheurs en sciences de l'information. Il est analysé, catégorisé, comparé (Legavre : 2004). Le travail sémiotique d'Adeline Wrona (2012) consacré à la présentation des portraits de presse, *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*, constitue un exemple très complet d'approche communicationnelle de ce genre journalistique qui traduit les représentations du monde véhiculées par le journal. Le portrait du journal qui « renforce la mise en œuvre de la relation périodique » avec le lecteur est ici considéré comme un récit qui se rapproche du genre biographique. L'hypothèse formulée est d'ailleurs que « le développement de la presse, et surtout du journal quotidien, renouvelle les formes de la biographie ». Ainsi, tout en épousant les caractéristiques du genre informatif, « la pratique journalistique du portrait se décline en biographies médiatiques », (Wrona, *idem* : 137)<sup>30</sup>. Genre ancien donc, le format du portrait est sans cesse remis au goût du jour, s'intégrant dans des stratégies éditoriales qui exigent en permanence de « nouvelles formules » attrayantes pour le lecteur. Les portraits du *Monde* ou de *Libération*, chacun dans un style propre, peuvent l'illustrer. Encore que pour ce dernier titre, la longévité de la formule, en dernière page du journal lancée, en septembre 1994, constitue-t-elle un matériau biographique qui échappe à l'immédiateté de la parution quotidienne. Plus de 3000 portraits sont parus entre 1994 et 2009 ; et une partie a été ainsi éditorialisée et réunie dans un document broché vendu à part<sup>31</sup>, phénomène qui marque alors une « seconde vie du portrait » (Wrona, *ibid.* : 363).

Une autre pratique éditoriale du portrait (déjà évoquée *supra*) pratiquée par les journalistes et les chercheurs est celle de la présentation de figures du journalisme pour aborder l'histoire des médias d'information. Deux exemples d'ouvrages récents de vulgarisation destinés à un public d'étudiants (le premier est co-édité par l'École supérieure de journalisme de Lille [ESJ]) et de lecteurs intéressés par l'histoire de la presse peuvent illustrer ce recours à la présentation de l'itinéraire de biographies de journalistes reconnus.

- *Ils ont fait la presse. L'histoire des journaux en France en 40 portraits* : sous la direction d'Yves Agnès et de Patrick Éveno (2010), l'ouvrage débute par le portrait de la figure du « fondateur » Théophraste Renaudot, et s'achève par celui de Frédéric Filloux,

---

<sup>30</sup> Nous évoquons *infra* (ch. 12.3) notre expérience pédagogique d'animation d'un td consacré à la rédaction du « portrait journalistique » et de la difficulté de concilier à la fois les exigences pratiques de réalisations effectives de portraits et la nécessité de recul analytique au sein d'un cursus en sciences de l'information et de la communication

<sup>31</sup> *Portraits-Libé, 1994-2009*, Paris, Éditions de La Table Ronde. Le format est toujours identique, 4,5 feuilles (de 1500 signes), avec une photo, et la consigne pour le journaliste de rencontrer impérativement celui ou celle dont il brosse le portrait.

ancien journaliste de *Libération* qui lance les premières déclinaisons françaises des journaux gratuits. Cette fresque généalogique est organisée en quatre sections « Les grands anciens », « L'âge d'or de la presse », « La libéralisation », « Les temps modernes ». Vingt-et-un auteurs – journalistes ou universitaires – s'en sont partagé la rédaction. Parmi les biographies présentées, celle de François Régis Hutin, retracé par Y. Agnès, propose un éclairage biographique du patron de *Ouest France*, le plus important groupe de la PQR française (et de la presse au niveau national en termes de diffusion)<sup>32</sup>.

- « Figures » constitue une section de l'ouvrage *La civilisation du journal* (Kalifa *et al.*, 2011<sup>33</sup>) et présente également trente-sept portraits de journalistes du XIX<sup>e</sup> siècle, proches de la sphère littéraire. Mais seules deux figures apparaissent communes aux deux exemples d'ouvrages cités : Émile Zola et Jean Jaurès.

Mentionnons également, au sein de cette galerie de portraits rédigés par les journalistes, le genre particulier de la nécrologie de presse, qui, à l'occasion de la disparition d'un homme ou d'une femme présentant de la notoriété pour les lecteurs, consiste à en publier (ou à en diffuser) le plus rapidement possible le portrait *post-mortem*. Pour les plus illustres – et les plus âgés... – de ces contemporains, les lecteurs (auditeurs ou téléspectateurs) ignorent souvent que la rédaction de ces « nécro » est préparée à l'avance, prête à l'impression ou à la diffusion<sup>34</sup>. La mort du disparu est ainsi l'occasion d'en reconstituer la vie, au cours du récit médiatique qu'est la nécrologie. L'analyse des procédés discursifs et énonciatifs du genre nécrologique de presse, ses formes énonciatives, révèlent une certaine représentation de la mort ; en « disant la mort », les journalistes « écrivent (ainsi) la vie » (Florea, 2011 : 29) Cette représentation donne à voir le disparu en rappelant sa vie dans un présent qui permet de le ramener, le temps de la lecture, à la communauté sociale des lecteurs à laquelle le journal considère que le défunt ou la défunte appartenait (*idem* : 51).

La nécrologie de presse apparaît comme une « rubrique biographique (...) un geste éditorial porteur de sens », un « dernier portrait » (Wrona, 2012 : 247). Elle est pratiquée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, a connu depuis plusieurs évolutions, comme le genre du portrait de presse en général, et se conjugue à présent dans des formats numériques sur lesquels nous revenons *infra*.

### *Les livres écrits par les journalistes*

---

<sup>32</sup> Parmi les biographies – toujours écrites par des journalistes – consacrées à des acteurs de la PQR, signalons les ouvrages – dans un registre plutôt hagiographique – de Guy Delorme (2009, 2000) qui retrace le parcours de François Régis Hutin ou encore celui de l'Abbé Trochu, patron de presse, co-fondateur de *L'Ouest-Éclair*. G. Delorme a été rédacteur en chef adjoint de *Ouest-France*.

<sup>33</sup> *Op. cit.*

<sup>34</sup> Dans les hebdomadaires, les disparitions de célébrités qui surviennent le jour de leur bouclage sont – cyniquement – redoutées par les responsables des ventes...

L'auctorialité journalistique fait l'objet de recherches récentes en sciences de l'information et de la communication et en analyse du discours. Ainsi la revue *Mots. Les langages du politique* vient-elle de lancer un appel à contributions pour un dossier consacré aux « livres de journalistes politiques »<sup>35</sup>. Les livres de ces journalistes le plus souvent issus de médias parisiens nationaux concernent des figures d'hommes politiques particulièrement médiatiques. Il peut s'agir de « quick books » rédigés rapidement lors des campagnes électorales ou d'ouvrages d'investigation plus approfondie. *La femme fatale*, de Raphaëlle Backé et Ariane Chemin (2007), grands reporters au *Monde*, livre retraçant la trajectoire de Ségolène Royal à l'occasion de sa campagne électorale présidentielle est cité, parmi d'autres, pour son succès éditorial. L'ouvrage a fait l'objet d'une plainte en diffamation (déboutée par le Tribunal de grande instance en mai 2008) de la part de l'intéressée à l'encontre de l'éditeur Albin Michel, ce qui a d'ailleurs augmenté sa notoriété et sa diffusion. Ségolène Royal estimait alors que le livre portait atteinte à sa vie privée, notamment à ses enfants.

Ce genre éditorial – les livres de journalistes politiques – interroge les chercheurs sur le rapport au politique qu'ils révèlent. Plusieurs grilles de lecture sont intéressantes à observer. Ces ouvrages proposent souvent une « re-lecture biographique » d'où se dégagent des figures d'hommes ou de femmes politiques évoluant dans des cadres institutionnels présentés sur un mode dramaturgique. Une mise en scène de l'évolution des protagonistes – toujours en affrontement quasi guerrier – est proposée aux lecteurs, donnant à voir des représentations journalistiques de la vie politique et de ses acteurs.

Outre l'analyse discursive de ce genre constitué par les livres (en général) écrits par des journalistes, et toujours dans l'optique d'une approche communicationnelle, la question de la raison du choix du support – le livre – concerne particulièrement les chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Gilles Bastin et Roselyne Ringoot (2011) s'interrogent par exemple sur la nature de ce qui serait « un tournant auctorial dans la pratique du journalisme ». L'analyse de cette auctorialité journalistique s'inspire des travaux de Dominique Maingueneau (2009) sur la notion d'auteur et de son image, c'est-à-dire de la mise en scène narrative de l'écrivain. Elle se présente comme « sémio-narrative et discursive », et vise à « repérer les méthodes journalistiques utilisées et leurs mises en scène dans l'écriture (immersion, entretiens, ressources documentaires mobilisées), en comparant les modalités de construction de l'ethos discursif professionnel » (Bastin, Ringoot, *idem* : 56).

Les chercheurs font notamment remarquer que cette auctorialité journalistique prend une tournure récente comme en attestent les prix et salons littéraires célébrant cette

---

<sup>35</sup> Publication prévue en mars 2014 : [http://icar.univ-lyon2.fr/revue\\_mots](http://icar.univ-lyon2.fr/revue_mots)

production depuis les années 2000<sup>36</sup>. Ils se livrent ensuite à une analyse quantitative de cette « auctorisat[i]on » qui, au-delà des exemples les plus connus et les plus vendus (*Le quai de Ouistreham* de Florence Aubenas [2010], ou *Gomorra : dans l'empire de la camorra* de Roberto Saviano [2007]) atteste de l'ampleur du phénomène qui permet de s'interroger sur les (nouvelles ?) frontières du journalisme (*idem* : 58). Les prix remis à ces ouvrages récompensent des romans ou des fictions sociales, fortement ancrés dans le réel de l'actualité.

Les journalistes écrivains relatent parfois, dans un récit partiellement autobiographique, leur immersion dans cette réalité sociale<sup>37</sup>. C'est le cas par exemple de Florence Aubenas (Prix Joseph Kessel) qui revêt les habits de la précarité pour mener son enquête sur les exclus en devenant elle-même femme de ménage ou de Laurence Lacour (2006, *Le bûcher des innocents*, Prix du livre d'Investigation du Centre de formation des journalistes [CFJ]) Cette dernière restera quatre années dans la vallée de la Vologne dans les Vosges, quittant le journalisme pour écrire un livre sur le fait-divers qu'elle était venue y couvrir (l'assassinat de Grégory Villemin). Dans une analyse lexicale des titres de livres, G. Bastin et R. Ringoot (*ibid.* : 65) répertorient les toponymes ou adjectifs en trois catégories : la spatialité, la violence et la professionnalité. Pourtant, l'aspect entièrement biographique ou autobiographique de certains de ces titres n'est pas souligné dans les tableaux de présentation des lauréats (*ibid.* : 63-64). Nous proposons, à titre d'exemples, de les faire ressortir comme suit :

Prix	Lauréats - titres
Les Assises internationales du journalisme	2008 : Ryszard Kapuscinski (à titre posthume), <i>Autoportrait d'un reporter</i> .
Prix Goncourt (récompense les enquêtes journalistiques)	2004 : Pierre Ballester, David Walsh, <i>L.A. confidentiel : les secrets de Lance Armstrong</i> .
Prix Joseph Kessel (non réservé aux journalistes mais remporté par eux...)	- 2010 : Florence Aubenas, <i>Le quai de Ouistreham</i> . - 2005 : Anne Vallaeys, <i>Médecins sans frontières, la biographie</i> . - 2000, Geneviève Moll, <i>Yvonne de Gaulle</i> . - 1995 : Yves Courrière, <i>Pierre Lazareff ou</i>

<sup>36</sup> Il est toutefois constaté que la production éditoriale des journalistes recensée dans le fichier des imprimés de la Bibliothèque nationale française (BNF) par année (qui connaît un fort pic de croissance entre les années 1980 et 2000) « réplique » en fait un phénomène déjà connu dans les années 1940-1950 (*ibid.* : 60). À titre indicatif, l'année 1997 représente le plus fort « pic » avec 150 ouvrages de journalistes répertoriés (120 en 2010).

<sup>37</sup> Parmi les nombreux livres de journalistes qui relatent leur expérience journalistique, citons celui de Jean-Luc Allouche, *Les Jours redoutables. Israël-Palestine : la paix dans mille ans*, (2010), dont le prologue relate en quelques lignes les obsèques à Netanya (Israël) de son propre père dont le corps a été rapatrié de France. Le reste de l'ouvrage est consacré au récit des reportages au Moyen Orient de l'ancien correspondant de *Libération* dans cette région. Mais l'évocation biographique, même brève, est censée conférer à l'auteur, qui par ailleurs parle couramment hébreu et arabe, sinon une légitimité, du moins une autorité sur ses autres confrères grands reporters.

	<i>le vagabond de l'actualité.</i>
Prix Albert Londres (grands reporters)	- 2000 : Anne Nivat, <i>Chienne de guerre</i> <sup>38</sup> . - 1954 : Armand Gatti, <i>Envoyé spécial dans la cage aux fauves</i> . 1946 : Marcel Picard, <i>J'étais un correspondant de guerre</i> .

Ainsi, au sein de ce renouveau éditorial (qui se chiffre en centaines de milliers d'exemplaires vendus), les livres de journalistes qui mettent en avant leur qualité biographique figurent bien dans cette recension.

*Les revues-livres (mooks) et les traces biographiques numériques des journalistes*

La frontière du journalisme et du littéraire peut également être interrogée par l'apparition de nouvelles formes éditoriales (ou du moins présentées ainsi) telles que les revues-livres (ou *mooks*) considérées comme des « espaces de renouveau du journalisme littéraire »<sup>39</sup>. Se revendiquant d'inspiration anglo-saxonne (autour de titres littéraires comme la revue *Granta* créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par des étudiants de l'université de Cambridge, et relancée en 1979 sous un autre format), la revue *XXI*, par exemple, caresse l'ambition de proposer « le meilleur du journalisme, le meilleur de l'édition ». *XXI* paraît trimestriellement et annonce, sans euphémisme, son projet éditorial : « *XXI* rassemble tous les talents du reportage : des romanciers aguerris qui aiment raconter le réel, des journalistes de talent qui savent écrire 20 à 30 feuillets, des photoreporters de terrain, des auteurs majeurs de BD qui ont envie de se confronter au reportage. »<sup>40</sup>. *Usbeck et Rica*, revue digitale d'un format identique, sortie récemment se présente comme « le magazine qui explore le futur », tout en faisant référence aux héros des *Lettres persanes* de Montesquieu, comme modèle de reportages de type ironique et fortement critique des pouvoirs en place<sup>41</sup>. De telles configurations éditoriales empruntent ainsi des formes littéraires au journalisme des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, comme *Le Tigre*, (« curieux magazine curieux »)<sup>42</sup> qui revendique une parution sans publicité. Ces magazines se déclinent en version papier ou sur Internet, connaissant un succès d'audience qui semble correspondre à une double demande : celle d'auteurs journalistes qui ont besoin d'un espace rédactionnel ne subissant pas les contraintes des logiques d'actualité et de compression de format ; celle de lecteurs à la recherche également d'articles plus longs, rédigés dans un style soigné, et à la temporalité de nouvelles.

<sup>38</sup> Il s'agit d'un récit partiellement autobiographique qui relate les séjours de l'auteure, correspondant de *Libération* et de *Ouest-France*, dans la Tchétchénie en guerre, entre septembre 1999 et mi-février 2000.

<sup>39</sup> Titre d'un colloque international (prévu les 10 et 11 avril 2014) organisé par le Centre de recherche sur les médiations (Crem) de l'université de Lorraine.

<sup>40</sup> <http://www.revue21.fr>

<sup>41</sup> <http://usbek-et-rica.fr>

<sup>42</sup> <http://www.le-tigre.net>



La part biographique ou autobiographique de ces supports reste néanmoins à définir : les journalistes qui signent des articles s’y mettent également souvent en scène, à l’instar des acteurs du *new journalism* que nous évoquerons *infra*<sup>43</sup>.

Mais, c’est surtout sur, depuis l’apparition des premiers blogs de journalistes il y a presque une vingtaine d’années, que se révèlent des traces numériques biographiques. Sur un mode extrêmement personnifié, dans ce journalisme (qui rappelle celui issu du *journalism gonzo* états-unien fait d’enquêtes entièrement subjectives de Hunter Thompson, mais aussi de la tradition littéraire française), les rédacteurs s’expriment à la première personne.

Dans les interstices éditoriaux digitaux de cette blogosphère, de très nombreux journalistes – qu’il serait aujourd’hui très difficile de recenser – semblent vouloir se détacher de l’organe d’information auquel ils appartiennent. Ils s’y révèlent, grâce à la souplesse du dispositif digital, sous leur véritable jour, maniant, dans des espaces fragmentés, une plume électronique, sans la contrainte des logiques économiques, exprimant leurs opinions propres. La lecture de leur blog, devenu page personnelle sur les réseaux (dits) sociaux, ou socionumériques, donne parfois l’impression qu’ils retrouvent, *in fine*, la liberté originelle (?) d’un métier dans lequel ils ne se reconnaissent parfois plus. De plus en plus, également, la volonté d’inscription et de présentation de soi, sur la toile, constitue un élément important de la sociabilité professionnelle des journalistes, notamment de ceux – pigistes et indépendants – qui se doivent d’être « visibles » afin d’alimenter leur activité.<sup>44</sup>

Cette question des frontières « poreuses » du journalisme a déjà été évoquée, l’avènement de supports en ligne conduisant parfois à la nécessité de construire de nouveaux modèles économiques entre journalisme d’information, communication et édition (Idelson, 2009a). Mais ce l’on peut faire remarquer une nouvelle fois, c’est la plus grande visibilité, en France, de la dimension nationale de cette production : les prix évoqués *supra* décernés à des journalistes concernent des auteurs qui officient généralement dans la presse nationale (à l’exception de grands titres de la PQR tels que *Ouest-France*), appartenant souvent à son élite (Rieffel, 1985), jouant de la notoriété de leur plume. C’est un peu moins vrai concernant les blogs tenus par les journalistes travaillant dans des médias régionaux, mais leur notoriété sera en général proportionnelle à celle de leur titre.

---

<sup>43</sup> La filiation avec le genre journalistique littéraire nord-américain de Norman Mailer ou de Truman Capote est également parfois revendiquée, toute proportion gardée... Parmi ces nouvelles revues qui recouvrent les champs littéraires et celui du reportage journalistique, citons également *Crimes et châtiments*, composé d’articles longs d’énigmes policières ou *Feuilleton* qui propose de « passer en revue le monde » (<http://revuefeuilleton.com/>).

<sup>44</sup> Une prochaine livraison de la revue *Surlejournalisme.com* est intitulée « Sociabilité professionnelle des journalistes et réseaux socionumériques » : <http://surlejournalisme.com/rev>

Six exemples d'auctorialité journalistique issus de la situation réunionnaise méritent toutefois d'être mentionnés, notamment en raison du caractère biographique qu'ils présentent parfois ; il s'agit de journalistes dont l'activité déborde largement la frontière de l'auctorialité. Chacun d'entre eux a eu une activité d' « écrivain » sur des supports livres papiers au cours ou à l'issue de sa carrière. Cette activité est en général indépendante et n'est pas liée au support presse auquel ils appartiennent ou ont appartenu.

- Daniel Vaxelaire : originaire de Lorraine, il participe en 1973 à la création du *Quotidien de La Réunion* (voir *infra*) et dirige une vaste encyclopédie historique de l'île, *Le Mémorial de La Réunion*. Inspiré par les thèmes liés au peuplement de l'océan Indien, il est l'artisan d'une vaste production de romans historiques à grande diffusion (dont plusieurs sont édités en format de poche), d'ouvrages de vulgarisation sur l'histoire de la région et de documentaires (écrits et audiovisuels). Il est en outre l'auteur d'une bibliographie complète d'un acteur clef du photo-journalisme réunionnais, Jean Colbe (Vaxelaire, 2004).

- Jules Bénard : originaire de La Réunion, il a également participé au *Mémorial de La Réunion* et a été journaliste au *Quotidien de La Réunion*, dans lequel il a publié déjà deux romans policiers (*Neige sur la Réunion*, et *Une fois de trop*). Il est, entre autres publications, l'auteur d'un *Petit glossaire créole* et de plusieurs romans, dont un à caractère biographique, qui retrace le parcours et la légende datant du début du XX<sup>e</sup> siècle du bandit de grand chemin, Sitarane, qui assassinait ses victimes chez elles après les avoir endormies (Bénard, 2007).

- Olivier Soufflet : arrivé à La Réunion à la fin des années 80, il travaille dans la presse quotidienne, puis s'installe en qualité d'indépendant. Il édite des récits et des articles historiques, qui ont pour cadre La Réunion et la route des Indes, sous des formats qui ressemblent à celui des *mooks*. Certaines de ses nouvelles s'inspirent de parcours biographiques d'acteurs souvent ordinaires (marins, petits planteurs, etc.) de l'histoire de l'océan Indien (Soufflet, 2004). Se définissant comme un « artisan reporter » (nom d'édition de ses récits), il soigne son style et s'approprie l'histoire parfois tragique du peuplement de l'île à des fins romanesques et esthétiques.

- Jean-Louis Rabou : son nom est surtout lié au *Quotidien de La Réunion* dans lequel il a fait partie de l'équipe fondatrice, avant d'en devenir le rédacteur en chef de 1987 à 2006. Depuis son départ à la retraite en 2009, il a produit quatre romans, dont une fiction à caractère fortement autobiographique (Rabou, 2009). Nous évoquons (*infra*) un travail sociobiographique effectué auprès de cet acteur de l'ouverture de l'espace public médiatique réunionnais.

- Jacques Tillier : journaliste et patron de presse énigmatique, revendiquant un style éditorial de journalisme d'opinion. Il est connu dans la presse nationale notamment pour avoir été blessé par balles, le 10 septembre 1979, par le criminel alors recherché par toutes les polices de France, Jacques Mesrine, en représailles d'un article peu flatteur du journal *Minute* qu'il avait rédigé à son endroit. Conseiller de plusieurs chefs d'États africains, il sera ensuite recruté par le groupe Hersant. En 1990, une filiale du groupe, France Antilles, rachète le *Journal de l'Île de la Réunion* et lui confie la rédaction en chef. J. Tillier devient ensuite directeur et Président directeur général du titre. Il quitte La Réunion pour devenir le nouveau PDG de l'Union de Reims, avant de diriger le pôle Champagne-Ardenne-Picardie (CAP) du groupe Hersant. Après avoir pris sa retraite en avril 2012, il publie son autobiographie intitulée : *Une plume libre. De Mesrine à Sarkozy, souvenirs d'un journaliste pas comme les autres* (Tillier, 2013). Le livre trouve sa place dans les rayons « biographies » de la plupart des librairies, au niveau national, aux côtés d'ouvrages (du moment) de grande diffusion. Mais si sa biographie relate une grande partie de sa carrière passée à La Réunion, c'est surtout la dimension nationale, voire internationale (un ancien des services secrets de la DST, au passé africain rocambolesque) qui semble avoir motivé les réseaux de libraires et les diffuseurs.

- Mémona Hintermann-Afféjee : cette journaliste réunionnaise, recrutée durant l'opération Jeune Journaliste (JJ) menée en 1968 par les décideurs de la station réunionnaise de la télévision, a accompli la majeure partie de sa carrière de grand reporter (FR3) en métropole. Auteure de plusieurs ouvrages, issue d'une famille très pauvre des Hauts de l'île, elle consigne, dans *Tête haute* (2007), son itinéraire d'autodidacte, louant les apports de la départementalisation de Michel Debré. En janvier 2013, elle a été nommée membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Ces trois derniers exemples appartiennent à la catégorie mémorielle du récit de soi, dont l'objectif (explicite ou non) des auteurs est bien sûr la légitimation de pratiques professionnelles du parcours de toute une carrière. Il convient cependant de distinguer les modèles narratifs de l'autobiographie ou du témoignage qui ont succédé à celui des récits mémoriels (les Mémoires), genre issu de l'ancien Régime mais qui retrouve vigueur éditoriale au XX<sup>e</sup> siècle (Jeannelle, 2008 : 395). Le dessein de ces auteurs de Vies majuscules et mémorables est également légitimant mais vise à la postérité. Quelle que soit leur forme, ces écrits personnels et testimoniaux constituent pour le chercheur sociobiographe un matériau complémentaire très utile.

### 1.3 - Apport de la sociobiographie au sein de la recherche sur le journalisme

À ce stade nous avons proposé une définition de ce que nous entendons par « sociobiographies » d'acteurs des médias. Nous avons situé cette démarche parmi d'autres territoires disciplinaires, notamment celui des sciences de l'information et de la communication. Au sein de cette discipline, la proposition sociobiographique concerne les études sur le journalisme. L'épistémologie de ce domaine précis de la recherche a également été évoquée, notamment pour suggérer qu'il s'agit d'une connaissance qui se fragmente aussi dans d'autres champs disciplinaires, autour, par exemple, de l'histoire des médias.

Un recensement d'approches biographiques d'acteurs des médias effectué par les chercheurs et par les journalistes eux-mêmes a été réalisé, sans pouvoir, bien entendu, prétendre à l'exhaustivité. L'inventaire complet (auprès de la Bibliothèque nationale de France [BNF] ou dans d'autres catalogues) du genre biographique lié à des acteurs médiatiques serait complexe à réaliser, compte tenu de la difficulté d'en cerner des frontières précises. Concernant l'auctorialité des journalistes, nouveau tournant d'un modèle canonique, elle serait ainsi un passage (rêvé ? Chaque journaliste souhaiterait concrétiser son désir d'être publié) durant ou à l'issue de l'activité des professionnels des médias. Ce nouveau tournant du genre (des livres de journalistes) est intéressant à considérer dans ce sens qu'il atteste de nouvelles pratiques professionnelles qui interviennent sans doute en réaction aux transformations récentes des supports.

Il s'agit à présent de poursuivre l'argumentaire, non comme un exposé *pro domo*, mais en suivant un cheminement scientifique qui, il est vrai, part d'une intuition de recherche empirique. En pratiquant quelques sociobiographies d'acteurs des médias indo-océaniques, il nous est apparu le caractère heuristique que cette méthode présentait pour mieux aborder la connaissance et la compréhension de processus d'ouverture d'espaces publics médiatiques. Les modalités de l'approche sociobiographique dans le champ communicationnel peuvent ainsi faire l'objet d'une réflexion devant aboutir à une proposition de mise en œuvre. Elles relèvent de choix de paradigmes assez larges par ailleurs.

L'étape suivante de la démonstration sera constituée par l'observation de l'approche biographique (ou autobiographique) en sciences humaines et sociales. Nous verrons ainsi comment, depuis longtemps pour certaines d'entre elles, d'autres disciplines abordent la question biographique. À ce propos, Philippe Lejeune (1975, 1980) que nous convoquons à plusieurs endroits, a été le premier à montrer comment le genre autobiographique pouvait

relever de plusieurs objets – notamment la littérature et les médias – étudiés en interdisciplinarité.

Cette synthèse réalisée, elle permettra ensuite, à partir de nos terrains, une proposition méthodologique de récolte de données sociobiographiques pouvant étayer les recherches sur le journalisme, avec une visée – prudente – nomothétique.

## **Chapitre 2 – Sociobiographies, plasticité et diversité des acteurs du journalisme**

Notre proposition d'approche sociobiographique s'insère dans la recherche sur le journalisme. Le journalisme est considéré comme une activité sociale et comme un champ professionnel. La dimension sociale (rendre compte des logiques sociales de production et de circulation de l'information médiatique) et discursive (s'intéresser aux discours sur le journalisme) constitue le socle de plusieurs études menées sur le journalisme, auxquelles les recherches sur le terrain réunionnais contribuent)<sup>45</sup>. Ce chapitre propose ainsi quelques définitions et délimitations de ce domaine de connaissance.

### **2.1 - « L' activité journalisme »**

Le cadre problématisant de cet axe de recherche est celui de travaux récents – qui complètent une tradition de recherche assez longue, telle que synthétisée par Érik Neveu (2001) - sur les transformations et la dispersion du journalisme en général (Ringoot & Utard, 2005 ; Augey *et al.*, 2008). Ce que l'on nomme ici « activité journalisme » est à appréhender au sens large : il s'agit de considérer l'ensemble des discours produits par une pluralité d'acteurs, qu'ils appartiennent ou non à la profession, qu'ils se situent ou non par rapport aux définitions autoproduites par les groupes professionnels, par ailleurs elles-mêmes variables d'un pays à un autre. La démarche « joint volontiers à l'analyse du produit l'observation des producteurs : journalistes, médias, sources et communicateurs. » (Augey *et al.*, *idem* : 13).

---

<sup>45</sup> Par exemple, au sein du Réseau d'Études sur le Journalisme, des chercheurs venus d'horizons divers (économie, sociologie des organisations, gestion, sociologie des professions, sciences du langage) participent à la connaissance de ce « domaine circonscrit de la réalité sociale : le journalisme dans l'espace public » [www.surlejournisme.com](http://www.surlejournisme.com) [13/08/2010]. Les chercheurs du LCF-Université de La Réunion y participent au sein d'un « pôle Réunion » du REJ/

Avec l'essor de l'Internet et des technologies numériques, il est également possible d'intégrer à ces sources, les publics « collaboratifs » devenus eux-mêmes producteurs - profanes - d'information.

Cette plasticité, cette « invention permanente » (Ringoot, Utard, *ibid.*), redéfinissent en permanence les contours d'une activité qui, comme l'ont montré Denis Ruellan (1993) – ainsi que Jacques Walter (1995) à propos des directeurs de communication (voir *infra*) – s'est forgée autour d'un « flou constitutif » et se protège grâce à lui. Ce modèle permet de considérer que la profession gère sa propre identité et a pu ainsi toujours défendre son territoire, sur un marché de l'information fortement concurrentiel. La notion foucauldienne de *dispersion* est convoquée (Foucault, 1994) dans le sens de discontinuité d'une activité qui se scinde au sein de plusieurs domaines sociaux. « On se trouve aujourd'hui avec la vision d'une réalité plus fragmentée ou plus " feuilletée ", au sein de laquelle les interstices entre les espaces partiels ou les différentes couches laissent du jeu à l'intervention des acteurs » (Ringoot, Utard, *ibid.* : 13). Autrement dit, au sein de ce *brouillage* croissant des frontières, l'approche des espaces médiatiques par les trajectoires d'acteurs qui y évoluent paraît pertinente pour appréhender les transformations. On évoque aussi une approche biographique *générationnelle* qui pourra constituer autant d'aunes d'une toise diachronique.

Comme le fait remarquer Érik Neveu (2001 : 5), la majorité des études sur le journalisme concerne une partie extrêmement minoritaire de la population qui pratique l'activité journalistique. Cette vision du journaliste – développée y compris par des travaux savants – est surtout liée à la *figure* la plus courante du journaliste reporter de terrain ou éditorialiste d'opinion de quotidiens de presse écrite ou audiovisuelle quand ce n'est pas à celle – mythique (Le Bohec, 2000) – des seuls « grands » du métier. Or, y compris au sein de la stricte catégorie des journalistes professionnels encartés, l'activité se déploie dans des tâches et des fonctions multiples et souvent plus sédentaires que le sens commun semble l'imaginer. La définition catégorielle du journalisme varie selon les pays et selon les périodes. En France par exemple, D. Ruellan (2007 : 202) a bien montré comment les critères d'attribution de la carte d'identité professionnelle des journalistes – laquelle n'est d'ailleurs pas nécessaire pour exercer l'activité – pouvaient se modifier d'un contexte à un autre. Ainsi, dès le début d'exercice de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), les critères permettaient d'élargir le champ à des profils particuliers qui gravitaient autour du métier : traducteurs, réviseurs, sténographes, titreurs, etc.

L'apparition récente de producteurs d'information dans les organisations, administrations, collectivités, associations ou sites d'information a eu également pour

conséquence un élargissement des modalités de reconnaissance, afin d'atténuer la pression d'un autre groupe qui se forme à la porte de celui des journalistes « traditionnels ». Dès lors, la diversité, les évolutions, les transformations du journalisme ne sont pas examinées en fonction d'un idéal-type figé, immuable. La profession est décrite en tenant compte des interactions de différents facteurs internes, externes à son groupe. Cela situe alors la démarche dans une posture interactionniste des professions<sup>46</sup>. Rue Bucher et Anselm Strauss (1961), par exemple, proposent de considérer les groupes professionnels comme sans cesse en mouvement et composés de segments plus ou moins extensibles. Cette notion de *segment professionnel*, dégagée à l'origine par ces deux auteurs pour analyser l'hôpital psychiatrique, peut être reprise pour analyser les professions liées aux médias, comme le fait D. Ruellan pour le journalisme qui serait fait « d'amalgames lâches de segments poursuivant des objectifs différents de manières différentes et se tenant plus ou moins fragilement sous une dénomination commune à une période spécifique de l'histoire » (Bucher et Strauss, 1961, cités par Ruellan, 2007 : 201).

Consacré à une autre sphère professionnelle, mais relativement proche de celle des journalistes, le travail de Jacques Walter à propos des directeurs de la communication propose de retracer et d'analyser les « avatars » du modèle professionnel de ce groupe. Trois étapes constitutives du modèle sont ainsi repérées.

La première est liée à l'essor des relations publiques, d'abord « légitimé [...] par une information de nature civique », auquel succède « un modèle articulant relations publiques et communication, étendant un compromis avec des activités ressortant des principes marchands et industriels ».

Le modèle s'imposant sous la forme des « dircom » constitue la deuxième étape : le « dircom » apparaît plus « stratège » avec une activité et un prestige plus larges, bien que parfois contestés.

La troisième étape est caractérisée par une multiplication des modèles entraînant un « brouillage des identités ». Des « agents collectifs » du groupe se livrent alors à des enquêtes sur leur propre activité qui visent surtout « à conforter la position d'un segment et sa rhétorique légitimatrice ». Cette approche diachronique de la constitution des modèles permet ainsi de questionner « le rapport entre la dynamique des groupes professionnels et celles des formes de médiations sociales » (Walter, 1995 : 15). L'observation du champ professionnel des acteurs liés à l'activité journalistique que nous proposons *infra* aborde, également, le

---

<sup>46</sup> L'infléchissement interactionniste, par rapport à une approche fonctionnaliste, est marqué par le passage d'une « sociologie des professions » (issue de la tradition anglo-saxonne) à une « sociologie des groupes professionnels » (portée par la France) qui permet de s'intéresser, au-delà des professionnels eux-mêmes, « au contenu de l'activité du travail (qui) rentre (ainsi) dans l'analyse du sociologue » (Vésinat, 2010 : 3).

groupe des journalistes en termes de segments et de modèles, en quelque sorte auto-façonnés par le groupe, par exemple autour de la question de la déontologie (Ruellan, 2011)<sup>47</sup>.

Il est à présent possible de tenter de justifier la pertinence de l'approche sociobiographique de différents acteurs – qui peuvent ne pas être des journalistes professionnels patentés – mais qui jouent un rôle au sein de la sphère médiatique à différentes périodes. L'exemple du terrain réunionnais apparaît bien approprié pour illustrer une situation d'acteurs médiatiques multiples (journalistes, patrons de presse, acteurs politiques, public d'utilisateurs des médias...) qui évoluent au sein d'un espace public médiatique local.

L'idée d'une sorte de *monopole* du journalisme par une unique catégorie de professionnels peut ainsi être battue en brèche. Dans d'autres pays (comme le Brésil jusqu'à récemment), les journalistes doivent être titulaires d'un diplôme de journalisme pour pratiquer le métier. Le questionnement sur les frontières du journalisme, s'il semble plus foisonnant à l'ère du numérique, est lié à l'ensemble de l'histoire de l'activité<sup>48</sup>.

Si l'on observe avec Thomas Ferenczi (1993 : 23) comment la profession s'est *inventée* en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en relation avec d'autres sphères comme la littérature ou la politique, on retrouve des figures impliquées dans l'écriture du journal telles que Chateaubriand ou Thiers, et bien d'autres, qui témoignent de cette perméabilité des genres. Un demi-siècle plus tard, la figure du reporter apparaît, puis celle du chroniqueur, qui permettront une mise à distance d'avec la filiation littéraire. Et si la littérature et le politique restent bien présents autour de l'affaire Dreyfus et de la lettre au Président de la République, rédigée par un Zola accusateur dans l'édition de l'*Aurore* du 13 janvier 1898, le début du XX<sup>e</sup> siècle voit l'arrivée de pamphlétaires qui revendiquent eux aussi leur appartenance au monde du journalisme. À la même période, des auteurs tels que Jules Huret, qui signe des articles littéraires ou liés au théâtre sous forme de feuilletons dans le *Figaro*, témoignent de cette hybridation des sphères. Vincent Goulet et Philippe Ponet (2009 : 18, 21) qui introduisent un dossier sur deux catégories d'acteurs professionnels engagés dans « l'écriture du social » – les sociologues et les journalistes – font également bien ressortir des « homologues structurels » et des « affinités électives » entre ces deux professions, auxquelles ils ajoutent les « hommes politiques » qui partageraient les mêmes préoccupations ; et cela, même si, bien sûr, de nombreux points de méthode et leurs rapports

---

<sup>47</sup> Le travail de J. Walter propose également une synthèse des différents positionnements épistémologiques majeurs en sociologie des professions ainsi que des travaux sur le processus de professionnalisation (Walter, 1995 : 10-15).

<sup>48</sup> Les historiens des médias retracent l'histoire de la diffusion des nouvelles depuis l'Antiquité jusqu'à Gutenberg (Jeanneney, 1996 : 21).



au « sens commun » les différencient voire les opposent. Au-delà des outils qui les sépareraient, le sociologue et le journaliste partageraient le même dessein de donner à voir le monde, chacun à sa façon.

À ce sujet, l'ancien journaliste devenu sociologue de l'école de Chicago, Robert Park, évoque le personnage de Faust de Goethe qui « lassé des livres, voulait voir le monde – le monde des hommes » (2008 : 33). Cette plasticité constatée des frontières ne remet toutefois pas en cause la notion d'*invention* utilisée par plusieurs chercheurs pour désigner les transformations qui se produisent dans la presse à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ses travaux consacrés aux journaux britanniques du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean Chalaby (1998 : 9-17) met par exemple en évidence la différence entre ce qu'elle nomme les *public discourses* marqués par des positionnements politiques produits par les *publicists*, et les articles journalistiques dont les auteurs sont soumis, a contrario, à la nécessité de réserve et de mise à distance de leurs propres convictions.

Les évolutions techniques de l'imprimerie moderne (*La Presse* d'Émile de Girardin utilise la première rotative Marinoni en 1847, le procédé d'impression *offset* est inventé par l'Américaine Ira Rubel en 1904) favorisent le développement de ce qu'on a appelé la *grande presse*. Cette presse populaire est à l'origine, selon Géraldine Muhlmann (2004 : 21), du concept moderne « d'informations », de « news » aux USA dès 1830 (où paraît la même année le *Penny press*, presse à un sou). Outre-Atlantique, comme en Europe, va alors naître, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la figure du reporter qui marquera le début du journalisme moderne (à partir de 1880) (Muhlmann : *idem*).

Un espace professionnel s'est néanmoins progressivement mis en place. La « charte des devoirs professionnels des journalistes français », rédigée en juillet 1918 (révisée en janvier 1938) par le Syndicat national des journalistes (SNJ), puis la loi du 29 mars 1935, conférant pour la première fois un statut aux journalistes professionnels, annonce une nouvelle identité pour les professionnels de la presse. Ces périodisations permettent de retracer la genèse d'idéal-types de journalisme (presse d'opinion, presse de dénonciation, presse d'information, etc.).

Ces représentations professionnelles nous paraissent utiles à rappeler, car elles sont souvent présentes dans le discours recueilli des sociobiographés. Il est possible d'y ajouter d'autres dimensions d'analyse de la formation du journalisme en suivant Jean-François Tétu (2008 : 45) qui repère trois « inventions » déterminantes dans l'essor de l'activité. La première est liée à l'apparition d'une « périodicité autonome » : à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le discours du journal se différencie des autres discours sociaux – occasionnels – en raison de la

régularité de parution de ses supports. L'apparition de « déictiques temporels » confère au discours de presse un rapport particulier à ses lecteurs, et à sa vision du monde : la notion de nouvelle apparaît et ce que l'on appellera plus tard « la couverture de l'actualité ». Avec le développement des agences (Palmer, 1983), la factualisation des informations imposera un nouveau « standard du fait », chaque expérience, chaque événement se conformant à une mise en forme standard au sein du journal (Mouillaud & Tétu, 1996 : 16). Cette standardisation aura pour conséquence économique la marchandisation des nouvelles et de leur diffusion. La deuxième nouveauté a trait au territoire de diffusion : J-F. Tétu (*ibid.* : 31) évoque la catégorie nouvelle du « citoyen », esquissée dans le journal révolutionnaire qui s'articule autour de l'idée de nation et donc de territoire national. Les révolutions du XVIII<sup>e</sup> siècle – c'est la troisième nouveauté – définissent un nouveau rapport au territoire entre la population et l'État. Les journaux du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrivent ainsi dans une nouvelle médiation, dans de nouveaux liens entre l'État, la Nation et les citoyens, mais ils participent ainsi – aux côtés d'autres acteurs – aux transformations des formes politiques :

« Le journalisme n'est donc pas une invention des seuls journalistes, mais le résultat du mouvement de toute une société qui fait du journalisme un élément central de l'espace public, un médiateur des rapports sociaux, et une cheville du contrôle social. Les météorologues du XVIII<sup>e</sup>, les géomètres qui ont découpé les départements et plus tard les frontières des empires coloniaux ont tout autant " fait " le journalisme que les écrivains des Mémoires et des Gazettes, ou les politiques qui en faisaient leur porte-voix » (Tétu : *ibid.* : 45).

On postule de même que le journalisme a toujours été – historiquement – « en » invention, et que l'activité multimodale et interactionnelle qu'il constitue se transforme en permanence, mais sans doute guère plus aujourd'hui qu'hier. À ce propos, certains discours actuels, communs mais aussi savants, liés aux mutations technologiques et aux « nouveaux » publics participatifs des médias qui seraient la cause de bouleversements sans précédent, ne sont pas sans rappeler ceux tenus sur les crises et les changements radicaux à propos du journalisme depuis son invention<sup>49</sup>. Ce qui ne serait pas nouveau, c'est donc précisément l'aspect perpétuel de la nouveauté, peut-être constitutive de l'activité sociale qu'est le journalisme, d'où la notion *d'invention permanente*, plus opérationnelle en terme de recherche. Qu'on se souvienne de ce mouvement journalistique, né dans les années 60 aux Etats-Unis, incarné par les plumes de Tom Wolfe (1973), Truman Capote ou Norman Mailer, le *New Journalism*. Il s'agit d'un modèle narratif, « plus new que new » (Grévisse, 2008 :

---

<sup>49</sup> Voir à ce sujet les actes en ligne du 1<sup>er</sup> Colloque international *Changements structurels dans le journalisme* (MEJOR – 2011) - Université de Brasília. Brasil - 25 au 28 avril 2011 (en ligne : [www.surlejournisme.com](http://www.surlejournisme.com)).

202), assumant, voire revendiquant, une parenté littéraire, combattant le paradigme de l'objectivité journalistique, préconisant l'usage de la première personne du singulier : ce journalisme présenté lui aussi comme innovant à l'époque, et qui déclina en France, entre autres, par l'équipe du magazine *Actuel* autour de Jean-François Bizot<sup>50</sup>, était en fait étroitement lié aux mouvements de la contre-culture florissants (dans les deux sens du terme) alors dans les pays de la croissance industrielle<sup>51</sup>.

## 2.2 – Les acteurs de « l'activité journalisme »

Ainsi, la presse et les médias sont des lieux où apparaissent, viennent se confronter et disparaissent des discours circulant dans la société à un moment donné. Ces discours laissent observer des « représentations de la réalité portées par des acteurs multiples » comme les décrit Christian Delporte (2004 : 129) qui propose, pour échapper à une vision trop médiacentriste, de penser ces médias en termes de co-construction. Cette notion de co-construction est à entendre comme un « processus [...] entre journalistes et acteurs sociaux, voire entre acteurs sociaux eux-mêmes, dont les discours se configurent et se reconfigurent, de façon dialogique, dans des stratégies de rapprochement/différenciation mutuelles » (*idem*). D. Ruellan va dans ce sens lorsqu'il évoque : « la diversité des acteurs, multiples et interconnectés qui contribuent, hier comme aujourd'hui, à bâtir le journalisme comme pratique non seulement professionnelle, mais aussi sociale, partagée, co-construite au cœur d'un espace public élargi » (2007 : 205).

C'est donc bien dans le cadre d'une sociologie des producteurs de l'information que notre proposition biographique se situe, et, plus particulièrement, au sein d'un axe majeur constitué par les études sur le journalisme. Elle peut être révélatrice de paradoxes qui contribueraient à la structuration de la profession ou à celle de (nouvelles ?) pratiques de l'activité journalistique (Pélissier 2004 : 73), paradoxes qui montrent ce que Jacques Le Bohec décrit comme « le décalage entre images sociales et pratiques » (2002 : 228). Elle peut permettre de révéler les tensions existant au sein des groupes professionnels ou de ceux qui gravitent autour (correspondants, techniciens, producteurs *profanes* d'information, blogueurs, intervenants collaboratifs « en ligne », auditeurs participants, etc.). Et une fois encore, elle tente de prendre en compte les contextes, en les reliant aux discours, aux histoires

---

<sup>50</sup> Voir le roman de J-F. Bizot, 1976, *Les Déclassés*, Paris, Grasset, 2003, qui relate l'histoire de la génération de cette *Free Press*.

<sup>51</sup> Le quotidien *Libération* de Jean-Paul Sartre et de Serge July inaugurait également à sa manière, en 1973, une « rupture » journalistique du traitement du « fait divers » qu'il entendait transformer en « fait social » (Guisnel, 2003).

de vie, et en tenant compte des rapports de force sociaux, des enjeux, des contraintes (économiques et de format) et des intérêts que l'étude de la *doxa* journalistique (considérée comme un ensemble de valeurs), décrite dans des situations précises, peut révéler.

L'activité journalistique et la *formation discursive* qui en découle, sont à articuler à leurs producteurs, à leurs conditions de production, à leurs dispositifs. Ces pratiques et ces discours (hétérogènes parce qu'émanant de promoteurs, de journalistes, d'usagers, de partenaires, etc.) ne surgissent pas d'un néant. S'agissant de l'exemple réunionnais, ils sont issus d'une sociohistoire nationale (le rapport de la métropole à ses Dom), et locale (l'histoire particulière de la presse réunionnaise) (Idelson, 2006).

L'approche sociohistorique – si elle renvoie à un courant assez hétérogène de la discipline historique<sup>52</sup> – est appréhendée ici d'un point de vue communicationnel : il s'agit d'analyser des relations et des configurations d'acteurs qui s'insèrent dans un processus d'émergence d'un espace public local (Watin, 2001). Ce faisant, le terrain spécifique réunionnais (mais tout terrain n'est-il pas spécifique ?) permettra de dégager une proposition de méthode « sociobiographique », telle que nous en avons défini le terme, destinée à enrichir les études sur le journalisme.

### **2.3 - Étudier des sociobiographies d'acteurs liées à l'activité du journalisme**

Nous présenterons en troisième partie un corpus constitué du recueil d'entretiens biographiques d'acteurs dont l'activité professionnelle est liée au journalisme. Nous observons le journalisme en tant que *formation discursive*, au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire qui produit des discours sociaux qui circulent et qui varient selon les contextes socio-historiques. Si, depuis la structuration de la profession au début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ses reconfigurations numériques, le discours des journalistes se retrouve dans un « Nous » identitaire (Ruellan, 2011), les journalistes ne sont pas les producteurs uniques de ces discours. Des discours sur les journalistes à propos de leur place centrale dans l'espace public démocratique, émanent de toute société qui voit, d'une manière normative, dans l'action de ceux-ci, une vocation de médiation des rapports sociaux et de contrôle du pouvoir. Mais, comme nous le montrerons également, l'analyse biographique d'acteurs de l'activité journalistique permet d'appréhender le discours qu'ils tiennent sur leur pratique, en dehors de

---

<sup>52</sup> Courant transdisciplinaire à l'histoire et aux sciences sociales, la socio-histoire renvoie souvent à la dimension historique des grandes approches sociologiques (de Durkheim à Bourdieu), sans renier la contribution de l'histoire à la connaissance du monde social. Nous empruntons ce terme dans une optique davantage centrée sur les interactions des acteurs, c'est-à-dire plus proche des concepts d'action relationnelle tels que proposés par Elias (Noiriel, 2006 : 43).

toute approche structuro-fonctionnaliste. La position bourdieusienne à propos du biographique sera ainsi discutée. Il s'agit d'éviter une analyse qui prédéfinirait déjà leur rôle de défense de valeurs universelles, au regard d'un positivisme qui programmerait leur fonction comme intangible.

Les transformations techniques et économiques des médias contribuent à accroître le nombre d'acteurs impliqués dans la chaîne de production journalistique. On assiste ainsi à un élargissement de la *plasticité* de cette activité, plasticité qui était déjà constitutive de la profession à ses débuts. En effet, cet aspect poreux, *flou*, de la profession n'est pas récent, pas plus qu'il n'est engendré par les mutations du web : il est lié à la définition initiale du « métier » de journaliste et à la pluralité des acteurs qui la tissent (Ruellan, 1993). Dans ce sens, recueillir des sociobiographies d'acteurs en rapport avec l'activité du journalisme, c'est s'intéresser à une multitude de sphères sociales en relation les unes avec les autres. Dans le cas des acteurs réunionnais et indo-océaniques de notre corpus, la sphère politico-médiatique apparaît comme la plus remarquable, compte tenu des rapports étroits existant entre acteurs politiques et acteurs médiatiques qui ne font parfois qu'un<sup>53</sup>.

L'activité journalistique et la *formation discursive* qui en émane sont donc le fait de leurs producteurs, de leurs conditions de production, et de leurs dispositifs. Les pratiques et les discours apparaissent également hétérogènes parce qu'ils peuvent provenir aussi bien de promoteurs, de journalistes, de collaborateurs occasionnels, de partenaires, et même d'utilisateurs, tous impliqués dans une même sociohistoire. Ces acteurs font également partie de réseaux locaux, nationaux, et globaux (et bien entendu, la mondialisation de ces réseaux ne date pas d'Internet). On pense ici à Bernard Latour lorsqu'il enjoint d'échapper à un positivisme rigide, grâce à la théorie de l'acteur-réseau (Callon, Latour) qui considère que les faits sont le fruit d'une construction collective (Latour, 2007 : 163). Notre démarche centrée sur l'acteur et le sens qu'il donne à ses actions, rejette de même une catégorisation trop rigide de l'entendement de l'espace public médiatique. Toutefois, même si nous tenons compte des dispositifs médiatiques<sup>54</sup>, nous n'avons pas recours, dans nos travaux, à la théorie de l'acteur-réseau. B. Latour fait intervenir dans les « chaînes de traduction », à parts égales et d'une manière symétrique (Latour, 1991), divers éléments cognitifs, discursifs, constitutifs d'une méta-organisation, notamment des facteurs « non humains » insérés dans les fonctionnements des collectifs. Notre approche sociobiographique a pour point de départ l'humain, et s'attache seulement dans un second temps – et d'un point de vue moins systématiquement

---

<sup>53</sup> Cette situation n'étant pas spécifique, si l'on observe par exemple celles de beaucoup d'acteurs de la Presse quotidienne régionale (PQR) de province.

<sup>54</sup> Nous montrons *infra* dans l'exemple de Radio FreeDom comment un des acteurs sociobiographés, Camille Sudre, est entièrement à l'origine d'un dispositif de ce média.

constructiviste et qui cherche en tout cas à éviter tout média-centrisme – à effectuer l’articulation avec les flux divers (homme, système, machine, dispositif) avec lesquels l’acteur est en relation au sein de la société. Nous rappelons ici l’importance, pour reprendre l’expression de R. Boudon, de considérer les acteurs individuels « avec respect », c’est-à-dire d’estimer qu’ils gardent, dans leurs prises de décisions, une part d’autonomie vis-à-vis de leur environnement social (Boudon, 1990 : 13]). Le principe d’individualisme méthodologique de Boudon ne rejette pas pour autant le fait que « les acteurs individuels sont (quand même) inclus dans un système d’interactions » (Boudon, *idem*). Ces interactions (comme on a pu le développer également en première partie) peuvent être appréhendées comme des *configurations* au sens eliasien du terme, dont l’analyse nous paraît féconde. Car ces relations entre individus sont aussi significatives et réelles que les parties qu’elles relie. En ce sens, l’analyse se situe en dehors de tout holisme mais ne considère pour autant la société comme un agrégat d’individus. La métaphore, filée par Elias, du jeu d’échecs, pour définir ces configurations, lui permet d’évoquer des relations de concurrence, d’émulation, d’évolution, mais aussi de tensions entre les protagonistes qui évoluent sur la scène sociale, et si on les applique à notre terrain d’études, sur la scène politico-médiatique :

« La configuration (est) la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques » (Elias, 1991 : 157).

S’agissant de sociobiographies d’acteurs locaux, nous tentons d’étayer ce présupposé théorique, en suivant à nouveau D. Ruellan (2012) dans une réflexion récente qu’il mène sur le journal local<sup>55</sup>. Se situant dans la voie montrée par Antoine Hennion qui invite à passer de l’étude des médias à l’analyse de la médiation (Hennion, 1990)<sup>56</sup>, D. Ruellan propose de considérer le journal comme une production d’un vaste ensemble d’acteurs, qui dépasse le seul groupe de ses salariés. En s’intéressant par exemple aux sources du journal, ainsi qu’à « la contribution fort ancienne de contributeurs comme celle des Correspondants locaux de

---

<sup>55</sup> Le « retour de l’acteur » est – au-delà – une rupture épistémologique générale des sciences sociales à partir des années 80 sur laquelle nous revenons *infra*.

<sup>56</sup> À partir de ses recherches consacrées à l’histoire sociale de l’art, A. Hennion propose une théorie de la médiation qui invite non plus à s’intéresser uniquement aux œuvres d’art, considérées à tort comme un « reflet », mais au travail des acteurs dans leur rapport à ces objets. Il s’agit ainsi de « (faire) passer ces deux efforts symétriques de socialisation et de naturalisation du côté des acteurs, ce qui permet de les saisir dans l’accumulation des procédures hétérogènes humaines et physiques, par lesquelles ces acteurs cherchent à généraliser leur monde » (Hennion, 1990 : 52). Cette théorie est critiquée par Y. Jeanneret qui considère qu’il y manque une prise en compte des surdéterminations macro-sociales : au cours de l’histoire, les formes sémiotiques, les textes, les discours influent sur le rapport qu’entretiennent les acteurs à ces objets, et, par conséquent, le sens qu’ils leur donnent. Il s’intéresse ainsi à « la vie triviale des êtres culturels », formés par ces idées et ces objets produits par l’homme et ses discours (Jeanneret, 2008).

presse » (CLP), il entend ainsi « contourner l'écueil du « public », en considérant ces acteurs, qui ne sont pas des lecteurs, comme des « usagers ». En ce sens, le journal serait « un objet de médiation propre à une société locale » (Ruellan, *idem* : 9).

Concernant le terrain réunionnais, la place occupée par les médias y est sans doute particulière, en raison du caractère récent et rapide de l'émergence et des mutations de l'espace public médiatique local. C'est ce que l'on a cherché à montrer en décrivant l'histoire de l'audiovisuel réunionnais. Par exemple, au départ, la radio et la télévision de Jean Vincent-Dolor s'inscrivaient dans un réseau de notables, appartenant à la sphère politico-médiatique. Ce réseau s'est élargi avec la libéralisation des ondes et l'apparition de ce que nous appellerons un public-usagers-producteurs de l'information (comme l'illustre notamment le cas de FreeDom). Dès lors, se référant toujours à A. Hennion, D. Ruellan suggère de considérer, sans les opposer, deux approches menant à une posture commune d'études sur le journalisme. La première approche est l'étude des médias, par la décomposition des différentes étapes de fabrication et de distribution, des producteurs aux lecteurs, modèle « naturel et linéaire » dans ces études. La seconde est « l'analyse des enjeux de l'intersubjectivité, de la représentation, de l'espace public », « modèle circulaire, culturel et interne, plus propre aux études sur la communication » (Ruellan, *idem*).

Cette définition du journal local pourrait également s'appliquer à n'importe quel support médiatique, dans son lien avec les différents acteurs qui gravitent au sein de cette sphère. La notion canonique de « dispositif » de M. Foucault est mise ici au travail, ce dernier le décrivant comme « un ensemble (d'éléments) résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit » (Foucault : 1994 : 299). D. Ruellan suggère d'adopter cette posture foucauldienne pour analyser l'espace médiatique local :

« L'idée de dispositif est peut-être utile pour dire la transformation qui s'opère, le passage d'un système qui est construit, dans l'espace local, par des acteurs qui sont au centre du pouvoir, à un système qui est constamment transformé par l'usage qu'en font les autres acteurs, pour s'approprier le pouvoir certes, mais aussi pour construire leur propre espace de réalisation » (Ruellan, *idem* : 12).

Notre proposition de recueils sociobiographiques concerne donc une pluralité d'acteurs médiatiques, placés, selon les périodes, au cœur comme en périphérie de ces dispositifs médiatiques, appréhendés dans leur complexité. Elle permet ainsi d'observer et

d'analyser la sphère médiatique dans ses multiples dimensions. Cela ne conduit pas à nier les desseins stratégiques, les rapports de domination, voire de violence (comme le fait Foucault<sup>57</sup>) sur lesquels reposent ces dispositifs, mais de proposer simplement de comprendre des trajectoires individuelles d'acteurs (plutôt que de sujets...), qui, mises bout à bout, révèlent des fonctionnements et des transformations de médias locaux.

## 2.4 - Des parcours et des trajectoires articulés avec leurs contextes

L'autre apport principal de l'approche sociobiographique dans le champ des études sur le journalisme est la connaissance qu'elle procure de la sociohistoire – dans le sens évoqué *supra* – des terrains dans lesquels l'activité est exercée. Le corpus auquel nous nous sommes consacré concerne davantage des acteurs journalistes ou patrons de presse. La méthode sociobiographique peut également s'appliquer aux autres acteurs évoqués de la sphère médiatique : acteurs « ordinaires », usagers, employés participant dans d'autres secteurs (techniques, administratifs) à la chaîne de production, acteurs invisibles des dispositifs et qui accèdent ainsi à une forme de *reconnaissance* conférée par le champ académique (Honneth, 1995b), etc.

La catégorisation des acteurs sociobiographés permet, à condition de ne pas s'y laisser enfermer préalablement, de justifier le choix des corpus à étudier en fonction des thématiques ou des propositions de recherche visée. Celle « d'acteur pionnier » nous a paru opérationnelle et féconde pour nos terrains. Ces acteurs « symboles », pionniers par exemple de grandes industries culturelles, en produisent des représentations de sens commun. Cette catégorie ne doit pas faire oublier les autres acteurs collectifs de ces industries.

Par ailleurs, le fait de recueillir le récit de vie d'un acteur, dans son unicité, même en le considérant comme un acteur-clef, n'induit pas nécessairement de montée en généralité. L'ambition de réaliser une photographie « totale » d'un groupe professionnel doit s'estomper, mais la découverte d'éléments considérés comme significatifs de l'action humaine au sein d'un contexte socio-historique et professionnel donné reste possible, souvent grâce à une visée comparative (entre plusieurs sociobiographies, à l'instar des travaux de D. Bertaux évoqués).

---

<sup>57</sup> Le travail d'un groupe de chercheurs propose de revisiter et d'approfondir, d'une manière critique et davantage adaptée aux objets communicationnels, cette notion foucauldienne de dispositif, très utilisée en Sic. Sont ainsi explorés divers dispositifs d'information et de communication, à partir de situations relatives à la communication des organisations, l'enseignement à distance, la téléphonie mobile, les moteurs de recherche, le site Wikipédia, le Net art, le journalisme participatif, les J-Blogs autonomes, la présence des produits et des marques dans les films, ou encore aux mobilisations collectives (Appel, Boulanger, Massou, *et. al.*, 2010).



L'approche « générationnelle » qui a consisté à examiner et à relier des sociobiographies d'acteurs en fonction des générations auxquelles ils appartenaient doit permettre, quant à elle, de mettre en exergue les transformations structurelles, au-delà de trajectoires personnelles, mises bout à bout.

### **Chapitre 3 – Adaptabilité des modèles épistémologiques : approches sociobiographiques d’acteurs évoluant au sein d’espaces publics médiatiques *périphériques*.**

La présentation plus détaillée et problématisée de nos terrains et de leurs contextes sera proposée en troisième partie du mémoire dans laquelle nous montrerons comment l’espace public médiatique local réunionnais peut être analysé, comme il l’a été durant une quinzaine d’années de recherche (individuelle et collective entre 1995 et 2012), en réunissant un corpus diversifié de récits de vie, et d’entretiens, corpus par ailleurs complété par l’observation de contenus de production (écrite ou audiovisuelle), de dispositifs (« traditionnels » ou en ligne) et de pratiques collaboratives et « ordinaires ».

Dans ce chapitre, apparaît une réflexion épistémologique concernant notre propre posture de recherche « de l’intérieur » qui est à l’origine de cette proposition de sociobiographies d’acteurs médiatiques évoluant au sein d’espaces publics périphériques.

#### **3.1 - Des parcours sociobiographiques pour appréhender l’histoire de l’espace public médiatique local**

Nos recherches concernent surtout des études de cas ; le propos est d’observer *in situ* et/ou *in vivo* des pratiques, des productions ou des discours de producteurs médiatiques, spécifiques, et d’en comprendre le sens. La démarche s’éloigne, de la sorte, d’une analyse formelle qui aurait par exemple impérativement vocation à illustrer, ou valider, des concepts issus d’une « grande thèse générale » sur l’émergence de l’espace public dans les sociétés industrielles.

Pour autant, il ne s’agit pas de s’engager dans un « pragmatisme incorrigiblement empiriste », pour reprendre la vive terminologie d’Hennion qui attribue la première posture à la tradition philosophique européenne et la seconde à la sociologie anglo-saxonne (Hennion, 1990 : 39). Mais, nous cherchons, à partir d’une démarche empirique de récolte de sociobiographies d’acteurs, à problématiser, pas à pas, et en quelque sorte d’une manière inductive, les données recueillies. Les phénomènes observés – liés dans le cas présent à l’espace public médiatique local – peuvent être rendus intelligibles à partir des propres représentations des groupes étudiés (le plus souvent acteurs des médias). Les sociobiographies d’acteurs ayant exercé un rôle à différentes périodes permettent ainsi de

repérer et de catégoriser plusieurs étapes dans la problématique générale de l'analyse de l'espace public médiatique local (présentée au chapitre 2) :

- *Période de fermeture de l'audiovisuel réunionnais (1946-1980) : à travers le récit sociobiographique d'un acteur pionnier de la radio et de la télévision réunionnaises, Jean Vincent-Dolor.*

Acteur et témoin clef de l'après-départementalisation réunionnaise, JVD a exercé une influence sur le monde des médias locaux pendant une quarantaine d'années. Journaliste de presse écrite, de radio et de télévision, il a été le rédacteur en chef de la station locale de l'ORTF et de FR3. Durant tout ce temps, soutenu par ses hiérarchies (notamment durant la période d'Alain Peyrefitte au ministère de l'Information), il fera en sorte d'interdire l'accès à la radio et à la télévision d'État à tous les opposants (communistes et socialistes locaux notamment). Son récit de vie permet de restituer, dans une optique compréhensive, des *allant de soi* liés à la perception du contexte socio-politique de l'époque. Ces représentations concernent et induisent par exemple la censure comme pratique socialement implicite chez les responsables locaux des médias proches du pouvoir parisien d'alors.

- *Les premières brèches médiatiques : la création du Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien (1976).*

La décennie 70 est celle des premières *brèches* annonçant l'émergence d'un espace public médiatique local. Les transferts publics, servant à financer des infrastructures départementales (équipement, santé, éducation, urbain), développent une économie du tertiaire. Ils ont pour conséquence l'apparition d'une classe moyenne qui aspire à plus de pluralisme de l'information. *Le Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien* correspond à cette demande sociale locale. Ce nouveau titre annonce également un journalisme professionnel dont les praticiens prônent des normes éditoriales attribuées généralement au modèle démocratique européen. En parallèle des travaux sociobiographiques, une analyse de type socio-sémiotique a été menée sur un vaste corpus de presse entre 1976 et 1997. L'analyse de la relation par ce journal de trois mouvements sociaux clefs, ayant ponctué ces deux décennies, a permis de montrer comment le titre pouvait jouer un rôle *d'acteur social local*, lui aussi déterminant (Idelson, 1999).

Une double logique du journal, *économique* (le journal est appréhendé comme une entreprise) et *symbolique* (il se donne pour vocation de construire du sens au sein d'une communauté de réception) a ainsi été révélée. D'autres sociobiographies d'acteurs clefs du

*Quotidien* restent à entreprendre (celle d'un de ses anciens rédacteurs en chef, Jean-Louis Rabou, a été amorcée [Idelson, 2008]).

- *Le phénomène FreeDom : apparition d'une radio libre en 1981, crise sociale de 1991 et public ordinaire d'une radio (2004 à nos jours).*

Radio et télé FreeDom constituent des médias d'information insérés dans le champ socio-historique local. La période des événements de 1991 (émeutes sociales provoquées par la saisie des émetteurs de la télévision) correspond également à celle de brèches médiatiques pendant lesquelles le monopole de l'audiovisuel d'État est contesté.

La sociobiographie du fondateur de FreeDom, Camille Sudre, a cherché à établir une relation entre sa propre trajectoire et son action dans des faits sociaux considérés comme majeurs dans l'histoire récente de La Réunion : les événements de 91 ont été déclencheurs des changements opérés au sein des sphères médiatiques et politiques réunionnaises des années 90.

L'observation s'est ensuite dirigée vers les dispositifs, les formats et les modèles radiophoniques propres à Radio FreeDom qui, depuis 2004, entend porter en ondes la parole profane de chaque auditeur, devenu en quelque sorte co-constructeur des programmes et de l'information. Une *parole ordinaire* circule ainsi au sein des foyers réunionnais, « branchés » en continu sur FreeDom, à La Réunion, mais également à l'extérieur de l'île, par l'intermédiaire de procédés – techniques du *streaming* ou du *podcast* – de diffusion sur Internet.

- *La structuration professionnelle de l'activité journalistique à partir des années 80.*

La revendication d'accès à une information pluraliste formulée par une nouvelle catégorie de publics et d'utilisateurs issus de la classe moyenne, la libéralisation des ondes (progressive des années 80 à 90), et la création de nouveaux supports d'information à la technologie plus performante (titres de presse, stations de radio, chaînes de télévision) vont avoir pour effet l'augmentation du nombre de journalistes en exercice à La Réunion.

Historiquement, la presse réunionnaise possède une tradition d'opinion héritée de la presse métropolitaine du XIX<sup>e</sup> siècle : jusqu'aux années 50, elle appartient essentiellement à des notables de partis, acteurs politiques qui rédigent les articles de leurs propres feuilles. À partir des années 70, les rédactions (notamment celle du *Quotidien de La Réunion*) vont faire appel à de jeunes journalistes métropolitains, issus d'écoles professionnelles. On assiste alors à un début de structuration de la profession qui va également produire de nouvelles normes

de production de l'information et de pratiques au sein du champ médiatique. Le regroupement de journalistes dans des syndicats ne se produit qu'à la fin des années 70, et il faut attendre 1994 pour que soit constituée une section locale du Syndicat national des journalistes (SNJ).

Les entretiens approfondis – dont certains à visée biographique – effectués en 2000 auprès de journalistes locaux (presse écrite, radio, télévision) s'inscrivent dans cette période qui marque le début de régulation des médias réunionnais. Ces entretiens apportent un éclairage sur la représentation professionnelle de ce groupe nouvellement constitué, sur le sens qu'il donne à sa pratique. Ils interrogent les journalistes locaux sur leurs *grammaires* professionnelles (Lemieux, 2000), notamment au sujet du rôle qu'ils pensent exercer au sein de la société locale.

- *Le paysage médiatique local à l'ère du numérique (à partir de 1997 jusqu'à nos jours).*

Plusieurs sociobiographies d'acteurs de médias numériques sont en projet (elles devront compléter les entretiens déjà débutés avec les acteurs évoqués dans la partie IV). Pour l'heure, les données recueillies et analysées sont multiformes : elles concernent des dispositifs en ligne, des réseaux, des contenus et des acteurs, ces derniers pouvant être des producteurs, des récepteurs et dorénavant des producteurs-usagers.

Tout en s'intéressant aux transformations du paysage médiatique local confronté aux innovations techniques numériques, les corpus étudiés (sites d'information en ligne, usages d'Internet par les rédactions, dispositifs *Rich media* ou *Cross media*, entretiens avec des responsables éditoriaux de sites) invitent à questionner certains discours utopistes et technophiles à propos de ce que des acteurs économiques du numérique présentent comme le web 2.0 et à présent le web 2.3 (Rebillard, 2007). La confrontation de ces discours à l'observation fine des dispositifs et des produits permet de nuancer des propos sans doute trop empreints d'un déterminisme technique lié à Internet. On repère ici une conception et une *foi techniciste* qui trouvent leurs origines dans une vaste filiation idéologique (Breton, 2000, Flichy, 2003), filiation que l'on retrouve, en amont, dans la sphère médiatique réunionnaise, comme les récits de vie de directeurs de journaux des années 50 (Henry Cazal et Philippe Forget) ont pu le révéler. En parallèle aux discours enchanteurs à propos de « la révolution » du numérique dans les rapports sociaux, il s'agit donc d'analyser les transformations en les restituant au sein du contexte socio-culturel local, en les insérant dans une généalogie des médias réunionnais.

Des thèmes inhérents aux Tic et aux réseaux (Watin, 2005), dans leur relation à la temporalité et aux territoires, sont questionnés : de nouvelles pratiques informatives annoncent par exemple un autre rapport au temps que celui, quotidien ou périodique, des médias traditionnels ; de nouveaux publics issus des diasporas installées hors de l'île sont mis en avant par les producteurs. Ces transformations de l'espace informationnel local confronté aux technologies numériques sont prises en compte : des produits éditoriaux différents apparaissent, suscitant de nouvelles pratiques.

Ainsi des formes particulières d'hybridations émergent-elles entre information et communication, professionnels et amateurs, public et privé, communauté locale et communauté *diasporée* (Wolff, Watin, 2010), collectif et individuation, etc. Cependant, on postule que ces pratiques et genres informationnels récents se superposent à l'existant, engendrant – ou non – un nouveau modèle d'information locale. L'approche sociobiographique permet de rendre compte de ces transformations : les acteurs sociobiographés n'évoluent pas dans une société réunionnaise éternelle, mais dans un « présent historique » qui reflète l'état de la sphère médiatique qui correspond au moment de leur action en son sein. Ce moment capté, cet instant historique constitué par la trajectoire d'acteurs, peut faire penser à ce que J. Favret-Saada (2009 : 17) nomme un « innocent procédé rhétorique visant à rendre plus immédiats au lecteur des contenus avec lesquels on voudrait le familiariser ».

Cependant, mises bout-à-bout, ces trajectoires sociales, professionnelles et/ou individuelles permettent d'optimiser la lecture des changements intervenus, constitutifs d'un espace public médiatique local non figé. La comparaison de plusieurs sociobiographies relevant de trajectoires de vies situées soit à la même période, soit durant des périodes différentes, évite également l'écueil d'anachronisme psychologique, tant redouté par des historiens comme Lucien Febvre, qui consiste à analyser des représentations, individuelles ou collectives, en oubliant de les contextualiser dans le temps (Venayre, 2005 : 34).

Une réflexion problématisée à propos de la notion d'espace public local (forgée à partir du concept habermassien d'espace public<sup>58</sup>) sera développée *infra*. On peut toutefois déjà avancer que les recueils sociobiographiques effectués au sein de la sphère médiatique réunionnaise se présentent comme une approche fragmentée – à visée heuristique – d'un espace public médiatique local lui-même sédimenté. Cette proposition semble nécessaire et, on l'a déjà souligné, sans intention première de « montée en généralité », caresse quand

---

<sup>58</sup> La question de la postérité de la Théorie critique (Voirol, 2012) sera également évoquée *infra* (ch. 7.2.1).

même l'ambition de pouvoir questionner des modèles établis dans d'autres contextes, notamment « occidentaux », européens ou nord-américains (voir *infra*).

### 3.2 - Une posture de « chercheur indigène »

Notre pratique est marquée par la relation particulière qui se forme entre un chercheur en sciences de l'information et de la communication et un professionnel des médias. Cet aspect sous-tend la question complexe de la posture du biographe vis-à-vis du biographé.

Ce vaste questionnement renvoie aux fondements de toute recherche qui aspire – mais sans vouloir s'y enfermer – à une certaine scientificité, ainsi qu'à une abondante littérature concernant le statut, finalement toujours instable, des savoirs situés. Comme B. Latour et (depuis trois décennies) les *Science Studies* l'ont montré, les conditions de production de la recherche scientifique (et par conséquent les résultats de cette recherche) dépendent des processus de découvertes, qui relèvent souvent d'un façonnage social et culturel inhérent aux acteurs de la recherche, aux contextes, aux modes opératoires, bref à la « vie de laboratoire » (Latour, 1988). Ce thème a été abordé dans la partie III, plus particulièrement à propos de l'idéal-type, inaccessible, de la « bonne » distanciation du chercheur par rapport à son objet, au sein d'une société marquée par l'interconnaissance comme La Réunion. La pratique sociobiographique que nous décrivons tente, *a contrario*, d'esquisser une proposition épistémologique pour une pratique contextualisée et basée sur une connaissance proche de ce terrain indo-océanique.

Le principal problème que le chercheur « de l'intérieur » doit affronter, dans une telle situation, se situe à l'opposé de celui auquel serait confronté un observateur « extérieur ». Le premier, familier des biographés, devra tenir compte de certains biais pouvant être engendrés par une trop grande proximité sur laquelle il étayera cependant sa connaissance du milieu. Le second devra s'efforcer de construire un rapport de confiance qui n'existe pas d'emblée. Cette posture de recherche – qui rappelle celle d'une ethnologie indigène dénoncée par Bourdieu – n'est pas spécifique à l'océan Indien. On la retrouve dans de nombreux travaux d'ethnologues (on peut évoquer ceux de Nels Anderson [1923] sur la communauté Hobo de Chicago, à laquelle il a appartenu). Elle permet néanmoins d'adopter quelques bases épistémologiques qui présideront à la recherche.

Dans notre sphère géographique, Jacky Simonin, initiateur des recherches sur l'espace médiatique indo-océanique, propose pour sa part une ouverture phénoménologique. Si on le rejoint dans la pratique sociobiographique, il s'agit alors de prendre en compte l'interaction

enquêteur/acteur biographé, ainsi que la considération d'un temps relativement long (mais qui correspond quand même à une histoire courte, voire immédiate, des îles du sud-ouest de l'océan Indien au peuplement récent) :

« Membres " indigènes " de la communauté locale que nous étudions et dans laquelle nous vivons, il en découle un certain nombre de conséquences, dont la plus fondamentale est que nous n'opérons pas de " coupure épistémologique " (axiologique et praxéologique) entre le sujet observant et l'objet observé, c'est-à-dire le sens commun. Cette approche, phénoménologique, oriente une forme d'observation. L'observation que nous pratiquons est une activité aux aspects multiples qui s'exerce sur un temps long ; en même temps que les mutations qui saisissent l'île et qui s'y déroulent (Simonin 2002).

Cette posture d'observateur participant autorise une élicitation contrôlée des données. Elle permet une prise en compte du dialogisme bakhtinien et une approche actionnelle de discours toujours situés. » (Simonin, Ledegen, 2010 : 218)

Nous poursuivons la même visée d'une réflexion théorique ancrée sur le terrain et plus précisément sur une pratique de recherche d'entretiens en reprenant et en développant certains points (qui seront également développés dans la proposition méthodologique de la quatrième partie).

### 3.2.1- *L'art et la méthode*

Si l'entretien reste un art et une pratique difficiles à formater dans un mode d'emploi pré-construit, il n'en nécessite pas moins une certaine élaboration et une préparation minutieuse. Même si l'entretien est souvent mené en suivant des initiatives « bricolées » *in vivo*, il serait illusoire de considérer que de simples procédés d'improvisation et d'adaptation « intuitive » soient suffisants. Bernard Lahire, rompu au travail sur la parole d'autrui dans ses enquêtes sur des professions ou des activités socio-culturelles, met en garde contre deux biais souvent rencontrés<sup>59</sup>. Le premier se produit « lorsque le chercheur pose aux enquêtés les questions qu'il se pose ». La seconde erreur serait de laisser entièrement « libre » l'interlocuteur, considérant qu'il « peut organiser seul son propos » (Propos de B. Lahire, recueillis par N. Bousteau *et al.*, 2012 : 22). La nature même de l'entretien sociobiographique permet, nous semble-t-il, d'éviter ces deux écueils. Pour des raisons d'éthique déjà évoquées, le contrat de confiance passé avec le biographé nécessite de préciser l'objectif du travail qui ne correspond pas forcément à ce que ce dernier attend (c'est-à-dire de construire une

---

<sup>59</sup> B. Lahire a notamment dirigé une enquête expérimentale consacrée à des « Portraits sociologiques », dans la tradition dispositionnaliste et le principe de « non-conscience », « qui essaie[nt] de prendre en compte, dans l'analyse des pratiques ou comportements sociaux, le passé incorporé des acteurs individuels » (Lahire, 2002 : 10).



légitimation de son action<sup>60</sup>). Cette étape franchie, le déroulé de l'entretien, cherchant à retracer l'ensemble d'une vie, sera constitué de plusieurs rencontres assez longues.

Nous présentons (en troisième partie) deux situations différentes de conditions de récolte sociobiographique (dont la transcription figure, à titre d'exemple, en annexe). Dans le recueil de récit de vie de Jean Vincent-Dolor, les conditions en apparence « optimales » étaient réunies : un acteur à la retraite, disposant de temps et d'une mémoire méticuleuse, prenant plaisir à exposer méthodiquement les étapes de son action, la justifiant en la positionnant au sein d'un contexte historique international, évoquant des prises de positions politiques et exprimant un dualisme identitaire local-national (responsable de la télévision réunionnaise administrée selon des directives nationales). L'entretien a donc pu se dérouler selon un axe chronologique, mais, dans un premier temps, a plus spécifiquement concerné sa carrière professionnelle.

Pour obtenir l'accord de Camille Sudre de recueillir son récit de vie, les négociations ont été plus longues et une entreprise complexe de pistage de l'acteur a été nécessaire, au sein du réseau local des journalistes. Les épisodes tragiques qui se sont déroulés lors des affrontements violents avec les pouvoirs publics en 1991, ont eu pour conséquence une certaine méfiance du fondateur de Télé FreeDom, réticent après cette date à s'exprimer publiquement concernant l'histoire de son média et de son propre vécu<sup>61</sup>. Les questions posées à la première séance ont donc concerné le fonctionnement de la radio. Le questionnement à proprement parler biographique n'a débuté qu'une fois que la routine de l'entretien s'installait peu à peu. Et le retour sur les événements de 1991 émaillés par de nombreuses plaintes et condamnations pénales de l'intéressé n'est intervenu qu'à la cinquième séance des entretiens.

Pour un chercheur local, inséré dans la société locale, la période de l'après-entretien reste toujours un moment délicat : comment présenter la restitution de cette biographie ? Concernant le premier exemple, le texte de la transcription a été communiqué à sa famille après le décès de Jean Vincent-Dolor ; la transcription du récit de vie de Camille Sudre (présentée ici en annexe) n'a pas été rendue publique.

Selon l'expérience acquise lors d'autres entretiens de recherche effectués auprès d'acteurs locaux des médias, il a été possible de repérer que les réactions, quand elles se

---

<sup>60</sup> À plusieurs endroits de l'entretien avec un acteur de notre corpus, Camille Sudre (voir en annexes), on peut déceler l'idée que celui-ci se fait de sa destination possible : la publication d'un ouvrage. Ainsi, le locuteur apparaît souvent concentré sur le fil de son récit, les réponses aux questions qui pourraient l'en faire dévier étant parfois occultées ou reportées.

<sup>61</sup> Ce qui peut sembler paradoxal de la part d'un acteur qui met en avant des valeurs d'expression libre et publique.

manifestent, concernent surtout la forme de la transcription. En effet, les techniques de transcription diffèrent entre les normes journalistiques et celles d'un travail plus académique. Dans sa propre pratique, un journaliste s'autorisera à modifier les phrases d'un entretien, afin d'en faciliter la lecture, à partir du moment où le sens du propos sera respecté. Un chercheur transcrira chaque mot, chaque hésitation, voire chaque onomatopée, ce qui ne sera pas forcément bien perçu<sup>62</sup>.

Cet aspect anecdotique permet de souligner à nouveau le caractère sans doute particulier de cette relation chercheur/acteur de médias. La nature à la fois opposée, mais en apparence semblable des démarches de chacun, révèle ainsi une « dimension cachée », comme la nomme Gilles Bastin. Ce chercheur a exposé comment, à partir des réactions d'un journaliste qu'il interrogeait, ce dernier lui avait imposé « un entretien renversé », en l'obligeant à son tour à répondre à des questions critiques à propos de la nature de la transcription utilisée selon les normes universitaires en vigueur (Bastin, 2012).

Qu'il soit issu de cet environnement professionnel ou non, le sociobiographe doit alors posséder une connaissance fine des pratiques, du travail et du contexte dans lequel il s'effectue, du sociobiographe.

Si toute théorisation de l'entretien est étayée par une proposition et un retour méthodologiques (dont on a évoqué l'abondance de la littérature), la réflexion sur la situation d'entretien entre un biographeur et biographé concerne donc – aussi – une analyse des activités pratiques de l'enquêteur et de l'enquêté (Demazière, 2007).

### *3.2.2 - Connaissance du milieu et du « vécu » professionnels du biographé*

Le thème de la préparation de l'entretien avec un journaliste ou un acteur des médias sera abordé dans la partie « Méthodologie » à l'issue de laquelle une grille d'analyse sera proposée. À partir de l'expérience d'une quinzaine d'années de recherches qui seront présentées dans la partie « Acteurs indo-océaniques », nous pouvons rappeler l'atout que représente une bonne connaissance du milieu professionnel du biographé. Il paraît ainsi important de bien comprendre les différents maillons de la chaîne de production de l'information de l'entreprise dans laquelle les acteurs travaillent.

Dans notre situation propre, celle d'un chercheur en poste à La Réunion et ayant lui-même été journaliste, nous avons pu utiliser un double capital de connaissances du champ du journalisme indo-océanique. Cette connaissance « de l'intérieur » est celle des acteurs d'un réseau avec lequel nous avons partagé un vécu professionnel. Elle est complétée par

---

<sup>62</sup> « J'ai lu ton mémoire, c'était pas mal, mais pourquoi tu as laissé tous ces " Euh ! " que, soi-disant, j'aurais prononcés » nous reprocha un jour un rédacteur en chef objet d'un entretien.

l'expérience scientifique que permet le recul analytique de la recherche. Cet atout peut cependant se transformer en obstacle durant la relation sociale et de communication que constitue tout entretien. Il peut se produire, face à l'acteur interrogé par un de ses anciens « confrères », un brouillage d'identité qu'il est nécessaire d'élucider régulièrement. Dans tous les cas, il est préférable, selon nous, de s'abstraire de cette représentation d'entretien idéal qui serait placé sous le signe d'une symétrie sociale, en réalité illusoire. *De facto*, un entretien de recherche réalisé auprès d'un professionnel de la parole est toujours le fruit d'une négociation qui se manifeste, explicitement ou non, selon les situations de l'interaction :

« L'entretien est à la fois un enjeu et un jeu d'échanges en miroir entre acteurs aux objectifs variés tout autant qu'une relation ambiguë avec des sujets eux-mêmes fréquemment amenés à conduire des entretiens avec leur source » (Broustau, Jeanne-Perrier, Le Cam, Pereira, 2012 : 8).

Le capital connaissance dans le champ du journalisme et des médias que nous pointons, est celui qui résulte de plusieurs années de pratiques et d'habitus inhérents à la profession. Un chercheur qui a été journaliste – et qui *a fortiori* revient sur les lieux dans lesquels il a lui-même exercé ce métier – est confronté à son propre vécu, à travers des souvenirs réactivés de son passé professionnel. Dans le même temps, il s'assigne pour tâche de recueillir le récit de vie de l'interviewé. Cette situation – qui se retrouve dans d'autres sphères professionnelles que celle du journalisme – engendre ainsi un jeu d'échanges qui peut se décliner sur le thème du partage (dans l'exemple de l'entretien avec Camille Sudre, le mode du don et du contre-don autour de la remémoration de vécus partagés peut l'illustrer). Pour autant, la difficulté de distanciation liée aux risques de connivence autour d'un passé commun reste bien réelle.

On a évoqué le fait que la réflexion théorique autour de l'entretien avait débuté à partir des années 60. Avant cette décennie, les sciences sociales ont longtemps considéré l'entretien comme un simple attribut méthodologique servant à constituer un corpus secondaire (Morin : 1964, 1084) . Dans l'approche sociobiographique, l'entretien centré sur le vécu du biographé constitue le corpus principal, le matériau d'analyse premier<sup>63</sup>. La proposition de cerner ce vécu global sous la forme « des trois S : vécu singulier, situé et sensoriel » (Forget, Paillé, 2012 : 73) permet de poursuivre cette tentative de théorisation de l'entretien de recherche centré sur le vécu.

---

<sup>63</sup> Sauf bien sûr si le biographé n'est plus vivant ; les matériaux seront alors constitués par d'autres données écrites, mais le recours à des récits de proches encore en vie peut être envisagé.

Dans une sociobiographie, le vécu est singulier dans ce sens qu'il appartient à l'acteur individuel, et non à un collectif d'acteurs. Nous distinguons ici le vécu propre du journaliste des propos qu'il tient concernant son vécu, même si sous certains aspects, la parole peut constituer « tout autant, une production collective, une trace de l'histoire du groupe, que l'expression d'une individualité » (Broustau *et al.*, *idem*). Le vécu du sociobiographé est *situé* à un moment précis de son parcours ; il est important à cet égard de l'inviter à évoquer des instants particuliers qui s'inscrivent au sein du temps long d'une existence. Le vécu *singulier* et *situé* concerne donc un événement ou une série d'événements qui se sont déroulés dans un espace-temps précis. Cette partie du discours de l'interviewé est à distinguer de celles qui concernent d'autres éléments externes à la description *stricto sensu* de son parcours (son analyse, sa conception, sa restitution de discours d'autrui, etc., qui constituent d'autres catégories d'analyse.

Enfin, la sensorialité du vécu est « incarnée » et « éprouvée » par l'auteur du récit de vie. Ce vécu *sensoriel* a pour caractéristique de pouvoir être formé d'une « multiplicité de couches de vécu ». Il est en effet possible de « simultanément voir une scène et percevoir les bruits, ressentir une émotion à propos de cette scène, réagir corporellement à cette scène et avoir une pensée à propos d'elle ». Ces couches de vécus sont difficilement verbalisables simultanément, et il est alors souhaitable de les examiner successivement (Forget, Paillé, *idem*). Dans le récit biographique, les parties concernant l'enfance ou l'adolescence sont souvent concernées par cette mémoire des sens éclairante pour le biographé.<sup>64</sup>

D'autres formes de connaissances partagées peuvent également contribuer à l'optimisation de l'échange entre biographé et biographeur : celles liées aux organisations (l'entreprise en elle-même avec notamment le fonctionnement de sa rédaction et son organigramme, mais aussi les syndicats, organismes professionnels, instances qui régissent la profession) et celles des dispositifs techniques (organisation de la production, mais également connaissance des publics et réflexion sur l'évolution de la réception). La connaissance « de l'intérieur » des routines de la production journalistique se révèle précieuse pour l'analyse. Par exemple, la prise en compte, concernant la presse écrite, audiovisuelle ou aussi numérique, des *déictiques de la quotidienneté* (Ringoot, 2001 : 297), facilite la

---

<sup>64</sup> Dans notre position, le rapport à ce vécu sensoriel peut revêtir une certaine importance dans l'échange avec le sociobiographé : plusieurs années après avoir quitté cette sphère, nous pouvons toujours « sentir », dès la première seconde où nous pénétrons dans une rédaction, l'atmosphère particulière qui y règne, le soir, au moment du « bouclage » ou nous imprégner du bruit ou de l'odeur particulière des rotatives qui tournent. Il ne s'agit pas là d'une considération « nostalgique » (quoique...), mais plutôt d'une imprégnation personnelle d'un vécu partagé.

compréhension du rapport du biographé à la temporalité de la production journalistique. Si l'interviewé perçoit que le chercheur a conscience de ces routines, par l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, la relation d'entretien s'en trouvera performée.

Par ailleurs, notre expérience de responsable pédagogique d'une formation en journalisme, au sein d'un cursus en sciences de l'information et de la communication, nous permet de suivre, depuis plusieurs années, l'insertion des étudiants dans les rédactions. Nous rencontrons régulièrement des responsables de rédaction, toujours dans le cadre de cette formation (à l'occasion également du conventionnement des stages). Des ponts, utiles pour la recherche, s'établissent alors.

### *3.2.3 - Légitimité (ou illégitimité) de la recherche à propos de l'acteur sociobiographé*

Dans la présentation d'une recherche en cours consacrée à la presse pornographique, l'auteure de cette recherche évoque les « embûches » rencontrées pour traiter un sujet doublement illégitime, au sein de la profession des journalistes, qui évidemment se démarquent de ce secteur de la presse, ainsi que dans les milieux académiques de la recherche. La difficulté est à la fois de se faire accepter en tant que chercheur, en l'occurrence ici chercheuse, dans un tel milieu professionnel, mais également de passer outre une certaine désapprobation de la part de ses pairs (Damian-Gaillard, 2012 : 91). C'est comme si, considère-t-elle, l'apport scientifique d'une telle recherche était nié en raison de la représentation d'illégitimité de l'objet. Cette contrition apparaît pourtant très riche, notamment en raison des ressources méthodologiques à inventer pour mener à bien ce type de recherche.

Toute proportion gardée, le regard académique porté sur des médias locaux insulaires – qui fonctionnent selon de complexes interactions et configurations socio-politiques et économiques en rapport avec la sphère locale – nous paraît parfois lui aussi teinté d'a priori et d'attitudes essentialistes. Les jugements de valeur portés sur la production médiatique réunionnaise (et/ou indo-océanique, bien que la presse indo-océanique ne puisse être considérée comme homogène, Idelson, 2008) sont souvent récurrents au sein de l'enceinte universitaire. Mais les préjugés émanant de la sphère journalistique locale à propos de la sphère universitaire le sont tout autant. La question de la confrontation entre discours triviaux et scientifiques n'est évidemment pas propre au champ des études sur le journalisme et est soulevée d'une manière plus générale par H. Becker :

« Ce problème se manifeste tout particulièrement dans la partialité quasi universelle de la science sociale, cette façon de " prendre parti ", l'aisance avec laquelle (on l'a vu) les bons et les méchants sont immédiatement épinglés, et bons points et blâmes sont décernés, alors que le travail de la science sociale est de comprendre comment les choses fonctionnent, puis de présenter un exposé fidèle de cette compréhension » (Becker, 2009).

Par ailleurs, ces deux sphères, l'une professionnelle, l'autre académique, sont soumises aux mêmes tensions inhérentes aux transformations récentes du système libéral. Les médias, jusqu'alors menés par un capitalisme indépendant de grandes familles vont être absorbés, à partir des années 90, par de grands groupes industriels, subissant un processus de concentrations qui bouleversera leurs habitudes et le sort de leurs salariés de plus en plus précarisés (Ruellan, 2011 : 197). Dans le même temps, l'université va également entrer de plain pied, sous l'injonction de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans un mode de fonctionnement managérial centré sur la performance. Ce changement radical de conception de leur rôle déstabilise bon nombre de ses acteurs, lesquels refusent de passer d'un statut de transmetteur de savoir à celui de travailleur du savoir, avec toutes les « dérives » inhérentes qui mettent « en péril » leur devenir (Mercier, 2012).

Si la fonction critique de la recherche n'a pas à s'estomper devant l'objet de la recherche, il nous semble néanmoins que ces attitudes (et incompréhensions ?) partagées relèvent de l'idée normative du « rôle » de la presse, au sein d'un espace public local, qu'un chercheur universitaire, doté d'une boîte à outils analytique, peut s'en faire, même si c'est à juste titre. Confronté au cours de notre recherche sociobiographique aux deux sphères (les médias locaux et l'université), nous avons souvent tenté d'analyser les raisons de cette tension (encore une fois partagée) entre les deux professionnels de la réflexion, de l'écriture et de l'entretien que sont le chercheur et le journaliste. Les stéréotypes et représentations réciproques en constitueraient la principale explication. Comme on l'a déjà évoqué une rencontre pacifiée entre ces deux milieux paraît quelque peu improbable d'une manière générale. Il nous semble effectivement complexe de ne pas voir se confronter, y compris, et a fortiori, au sein de formations dites « professionnalisantes », des logiques différentes. Si les médias réunionnais ont contribué à l'émergence d'un espace démocratique de débat, dans une période post-coloniale particulièrement tendue, ils sont soumis à des logiques socio-économiques inhérentes à des micro-industries culturelles locales, à l'instar d'ailleurs de toute la presse nationale (Ruellan, *ibid.*). Les missions initiales de transmission de savoir de

l'université – même si elles sont aujourd'hui malmenées – qui impliquent *de facto* un regard critique sur ces médias, ne peuvent qu'accroître cette confrontation<sup>65</sup>.

Cette difficulté de compréhension est également liée à la très ancienne proposition durkheimienne de s'écarter du sens commun pour permettre de considérer scientifiquement et académiquement les faits sociaux. Le rapport au sens commun de la méthode journalistique s'avère alors totalement antinomique de la sociologie de la communication. Or, de plus en plus, en raison notamment de l'injonction à la professionnalisation des formations, ces deux domaines de connaissance (la pratique journalistique et la sociologie des médias ou de la communication) doivent coexister au sein de mêmes cursus. La difficulté vient, selon nous, du fait que la distinction n'est souvent pas clairement affichée, ni pratiquée. Car le clivage ancien entre sciences sociales et journalisme est difficilement contournable, du moins en Europe, l'exemple particulier de la sociologie nord-américaine (comme celle de l'école de Chicago convoquée en partie « Problématique »), permettant toutefois de nuancer ce propos<sup>66</sup>.

Toujours en se référant à notre expérience propre, il nous semble que cette connaissance du milieu – dénuée d'*a priori* – permet d'obtenir des acteurs des médias l'accès à leur terrain et la possibilité de mener des enquêtes en toute transparence<sup>67</sup>. Cette condition est ainsi nécessaire dans l'approche biographique qui nécessite, peut-être davantage que toute autre forme d'entretien de recherche, une relation de confiance partagée qui se construit sur un temps relativement long, car il est question de retracer le parcours d'une vie.

Les deux exemples de sociobiographies d'acteurs pionniers présentées ont donc révélé plusieurs difficultés quant à la question de leur légitimité académique en tant qu'objets à traiter. Pour Jean Vincent-Dolor, la réticence a été liée à l'incompréhension de l'intérêt que nous pouvions porter à un acteur considéré comme un serviteur zélé du pouvoir gaullien de l'époque, pratiquant une certaine forme de censure. Nous avons alors montré comment cette

---

<sup>65</sup> Dans une optique constructiviste, et quelque peu médiacentriste, le reproche fait « aux » médias est qu'ils contribueraient à un façonnement du monde, critique récurrente et exacerbée lors de mouvements sociaux qui concernent l'université dont le compte rendu est parfois jugé par les acteurs de ces mouvements comme minimisé et dénué d'investigation.

<sup>66</sup> Le thème, cher à R. Park, de la différence des « terrains » et de leur pratique des sociologues et des chercheurs est prégnant dans notre travail. Les premiers « pratiquent » le terrain dans une position de transversalité permanente guidée par l'actualité, les seconds élaborent des procédures d'observation du même monde social, mais au sein d'un cadre problématisant et méthodologique contraint et d'apparence plus rigoureuse. Voir également le N° 16/2009 de la revue *Questions de communication, Journalistes et sociologues. Retour sur des luttes pour « écrire le social »*.

<sup>67</sup> La pratique d'une ethnographie des salles de rédaction est assez ancienne (elle est en fait issue des *journalism studies* anglosaxonnes). À propos de l'expérience de recherche au sein de la PQR, mentionnons les travaux plus récents d'Audrey de Ceglie (2012) qui s'est intéressée aux transformations professionnelles de la rédaction du *Midi Libre*, recherche effectuée en observatrice participante « périphérique », ou encore Chris Paterson (2007), initiateur d'une ethnographie de rédactions en ligne.

posture politique s'insérait au sein d'une période post-coloniale particulière de La Réunion et comment les ressorts de son action pouvaient éclairer la connaissance sur les médias locaux d'alors.

Avec la biographie de Camille Sudre, c'est toute la question de la légitimité d'un travail (collectif) sur radio FreeDom, média « grand public » et par conséquent suspect dans le champ académique, qui a été abordée, réprobation accrue également par le choix de s'intéresser à un leader controversé y compris dans sa propre sphère professionnelle. Ici encore, il convient de distinguer la nature de l'objet de la recherche – un média qui s'adresse au segment le plus défavorisé des auditeurs réunionnais dans la logique éditoriale d'un support « populaire » et « sensationnaliste » – des apports heuristiques que peut procurer la recherche en elle-même, en l'occurrence au sein d'un programme international mené sur « l'ordinaire du journalisme ».

Notre approche sociobiographique s'inscrit dans le champ des études sur le journalisme. Elle a trait à des acteurs qui évoluent dans une multitude de supports rédactionnels locaux (et nationaux s'agissant des autres pays de l'océan Indien), alors que les analyses de corpus de presse concernent le plus souvent cinq titres généralement référencés (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Équipe*, *La Croix*), considérés comme des objets plus « prestigieux ». Si ces objets semblent plus légitimes, les analyses qui en découlent sont perçues comme symboliquement plus rigoureuses. Les titres de la Presse Quotidienne Nationale (PQN) sur lesquels elles portent ne concernent pourtant qu'une partie minoritaire de lecteurs et de producteurs de l'information.

### **3.3 - Une approche empirique pour conduire des études sur le journalisme**

Notre partie méthodologique porte surtout sur l'entretien. Le thème de l'entretien spécifiquement réalisé avec des acteurs des médias ne fait l'objet que de travaux apparus récemment<sup>68</sup>. La réflexion sur l'entretien effectué auprès de journalistes contribue aux études sur le journalisme au sein desquelles va s'insérer l'approche sociobiographique de journalistes. L'abondante littérature en sciences sociales sur l'entretien, qu'elle se cantonne à de simples prescriptions méthodologiques ou qu'elle ambitionne de s'orienter vers une théorie du terrain, est souvent issue d'autres disciplines (psychologie sociale, sociologie, etc., comme nous l'avons déjà souligné). Dans cette relation de communication, dans ce jeu réciproque avec un professionnel de communication, l'objectif du biographe est de récolter

---

<sup>68</sup> La distinction entre méthodologie de l'entretien et technique de l'entretien est ici bien distincte : la réflexion s'inscrivant en lien direct avec la problématisation de l'approche biographique, thème central de notre propos.



des données qui constitueront un matériau précieux de production de connaissances. Cela suppose une prise de recul sur ces données, recul que le professionnel des médias s'efforcera d'avoir d'ailleurs peut-être déjà lui-même, en adoptant une posture réflexive – bien que surtout légitimante – à propos de sa propre pratique. Au final, ce sera au biographeur d'effectuer un travail de déconstruction, de recontextualisation et, somme toute, d'analyse.

Entre la préparation des questions, la conduite de l'entretien qui doit en fait trouver un *modus vivendi* entre deux normes différentes (celle du chercheur et celle du journaliste) de récolte de la parole, et la restitution et l'analyse, le parcours n'est pas aisé (Broustau *et al.*, *idem* : 11). Mais le « pari sociobiographique » dans le champ des études sur le journalisme rejoint sans doute celui de toute recherche biographique effectuée dans d'autres champs : il consiste à exploiter scientifiquement – dans le respect de son auteur – une parole accordée.

Le recours à l'entretien sociobiographique suppose enfin que l'enquêteur attache de l'importance aux points de vue de l'intérieur, à sa version des faits, parmi d'autres, en considérant que ces points de vue peuvent contribuer à l'analyse du monde social, de même qu'aux « savoirs pratiques – cognitifs, interprétatifs, symboliques, affectifs, etc. – de ceux qui expérimentent telle ou telle situation » (Demazière, 2012 : 30). Ce dernier aspect rejoint l'abondante réflexion épistémologique menée par les sociolinguistes et sociologues à propos de la « fiabilité » du discours de l'interviewé, et de son traitement par l'intervieweur, ainsi que du rapport entre langage et société ou langage et vie quotidienne (Bachmann, Lindenfeld, Simonin, 1989 ; Demazière, 2007). Nous avons proposé de considérer « l'activité journalisme » au sens large à partir de l'ensemble des discours sociaux produits par une pluralité d'acteurs. Les discours sociobiographiques (qui génèrent des autodéfinitions variables de l'activité, produites par les acteurs) ne reconstituent pas cette activité, mais en sont, d'une manière fragmentaire, constitutifs.

### *3.3.1 - Empirismes locaux et modèles théoriques importés : vers une approche sociobiographique d'acteurs locaux en Sic.*

Au chapitre 7, il sera question de l'adaptabilité du modèle normatif habermassien de l'espace public à des terrains indo-océaniques et plus particulièrement réunionnais. La formation de l'espace public local réunionnais ne correspond pas, historiquement et sociologiquement, à la même temporalité que celle de l'espace public européen apparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les salons, les cafés ou autres lieux de discussion. La nature des sphères d'apparition et de discussion de ces E.P. diffère, ne serait-ce que parce que le rapport à l'espace et à la sociabilité est également dissemblable. Par exemple, pour rester dans le

domaine de l'urbain, le *kartié* réunionnais, forme d'habitat caractérisé par l'interconnaissance, ne va être remplacé par des quartiers de ville en construction qu'à partir des années 1960. Mais ces *kartié* ne disparaissent pas pour autant, ils restent marqués par la sociabilité d'interconnaissance qui les caractérise et se reconstitue dans certaines cités construites et conçues par des aménageurs qui n'ont pas forcément pris en compte cette réappropriation de modèles urbains inopérants en société créole<sup>69</sup>. Par ailleurs, l'accès à une certaine forme d'anonymat qui caractérise l'espace public physique s'effectuera à l'extérieur des quartiers, en particulier dans quelques centres urbains ou dans des espaces commerciaux qui permettront notamment aux jeunes Réunionnais de découvrir d'autres modes de sociabilité. Pour autant, ce n'est pas parce qu'un concept, qui est d'ailleurs évolutif, a été bâti dans un contexte socio-historique et géographique lointain, qu'il ne peut constituer un outil théorique utile à la compréhension d'une société locale en mutation. On pourrait cependant établir l'analogie avec une certaine ethnologie du XIX<sup>e</sup> siècle qui a parfois cherché à calquer mécaniquement, et sans en avoir toujours conscience, des schèmes culturels peu opératoires dans la compréhension des sociétés « indigènes » qu'elle observait.

En privilégiant une approche interactionnelle<sup>70</sup>, les chercheurs travaillant à partir de matériaux propres à la société réunionnaise (Simonin, Watin, 1992) ont ainsi proposé de discuter et d'adapter le modèle canonique habermassien, lui-même revisité par son propre auteur (Habermas, 1987, 1990) et par d'autres, ultérieurement<sup>71</sup>. Concernant les terrains indo-océaniques « périphériques » d'un centre européen, dont ils ont pourtant subi l'influence dans leur histoire, il s'agit de proposer des analyses caractérisées et situées, historiquement et spatialement. La démarche s'effectue en dehors de tout idéal-type qui, précisément en raison de la singularité de ces espaces, rend complexe la tentative généralisation. Le recours à des approches comparatives (entre le « Nord » et le « Sud », et entre les espaces insulaires indo-océaniques) sera plutôt favorisé.

Nous évoquons (toujours au chapitre 7.2.1) la nouvelle théorie critique (Honnet, 2005 ; Voirol, 2012) qui propose d'appréhender la première théorie critique des industries culturelles (Adorno, Horkheimer, Marcuse, etc.) en repensant les concepts. Cette approche

---

<sup>69</sup> On peut assister par exemple à une forme de privatisation par des familles ou des groupes de locataires des espaces pourtant conçus par les architectes d'alors comme des lieux publics de passage et d'échanges (Watin, 2010).

<sup>70</sup> Ces approches peuvent être de type microsociologique (l'observation des relations quotidiennes dans le *kartié* par exemple), mais peuvent aussi aller dans le sens d'une acceptation plus macrosociologique des phénomènes sociaux (prenant en compte les données sociohistoriques, temporelles et organisationnelles qui conditionnent l'interaction).

<sup>71</sup> Bastien, Neveu, 1989 ; Miège, 1989, 2010 ; Mouchon, 2005 ; Negt, 2007 ; Paillart, 1995 ; Sennet, 1979. Cette réflexion (évoquée *supra*) à propos des nouvelles formes d'espaces publics, menée à partir des années 90 en Europe, correspond à la période d'émergence des analyses de l'EP réunionnais, autour notamment de l'appréhension des sphères publiques de discussion (journaux lycéens, médias) et d'apparition (l'urbain).

s'intéresse notamment au point de vue des récepteurs utilisateurs des médias, mais toujours dans le sens de leur reconnaissance, et à l'aune d'une théorie davantage marquée par les conflits. S'agissant des terrains médiatiques indo-océaniques, et notamment de leurs évolutions récentes, il est également intéressant de discuter le modèle normatif de l'espace public habermassien. À La Réunion, et dans quelques autres îles (Madagascar et Maurice notamment), la presse et la radio, surtout, ont contribué à l'émergence d'un espace public médiatique local et/ou national (concernant les deux derniers États cités). Mais les catégories continentales généralement utilisées pour définir ces E.P. sont également à revisiter. La complexité des interrelations entre les acteurs politiques, médiatiques, locaux, nationaux, transnationaux, l'hétérogénéité des contextes socio-politiques de ces terrains, qui ont pourtant souvent une histoire commune (et un même colonisateur), invitent à questionner les concepts et les méthodes d'exploration. Ainsi, les premiers travaux consacrés aux médias réunionnais ont eu recours à des approches microsociologiques, d'inspiration goffmanienne, et issues de la sociolinguistique interactionnelle (relevant parfois de l'ethnométhodologie).

Dans des sociétés caractérisées par l'hybridation (modernité/tradition, public/privé, urbain/rural), qui ont connu et connaissent des mutations extrêmement rapides, ces approches micro-sociales permettent de rendre compte des réalités communicationnelles d'une manière plus fine. Pour autant, il s'agit là d'une voie bien étroite pour problématiser des sociétés créoles, car il est également difficile de faire l'impasse sur une démarche plus sociologique ou plus précisément socio-historique. L'approche sociobiographique cherche à articuler les deux niveaux d'appréhension micro et macro<sup>72</sup>.

En partant de discours d'acteurs sociobiographés, parfois mis bout à bout, afin de couvrir une période historique plus vaste, on tente ainsi de concilier ces deux approches – micro interactionnelles et macro structurales – pour aborder la compréhension d'espaces publics médiatiques que l'on désignera comme singuliers, parce que régis par des rites propres (d'interconnaissance notamment) et qui ne peuvent se fondre dans des idéal-types universalisants.

Ces empirismes locaux que sont les récits de vie d'acteurs médiatiques, constituent le point central de notre approche sociobiographique. Mais la question de la problématisation de leur dépouillement (du traitement des données) se pose toujours, soit en amont du travail (d'une manière classiquement hypothétiquement déductive), soit en aval (dans une perspective alors plus inductive). Il est donc pertinent de réinvestir la réflexion théorique à

---

<sup>72</sup> L'autre direction empruntée par certaines recherches – qui concernent l'école, l'urbain et les espaces médiatiques – menées au sein du laboratoire LCF de l'université de La Réunion s'inscrit dans les courants des études post coloniales (Appadurai, Spivak...) et de l'anthropologie de la communication (Abélès, Winkin...).

partir d'études de cas que constituent des sociobiographies. Mais, dans le même temps, en partant de notre terrain, il s'agit de questionner des modèles explicatifs « pré-confectionnés » et qui, par conséquent, ne s'avèreront peut-être pas systématiquement opérationnels. Ce positionnement dual rappelle la nécessité, maintes fois évoquée dans nos travaux, du décentrement du regard (d'un point de vue théorique et socio-géographique, s'agissant d'analyser des sociétés périphériques).

### 3.3.2 - Une approche « irréductiblement ? » empirique

Pour conclure cette première partie de présentation de notre proposition d'approche sociobiographique en sciences de l'information et de la communication, nous souhaiterions effectuer un rapide retour sur notre parcours de recherches, composé essentiellement d'études empiriques effectuées dans la zone indo-océanique : il s'agit d'études de cas s'intéressant aux biographies, aux dispositifs éditoriaux mais aussi à l'analyse sémiologique de discours de presse.

Dans un travail visant à obtenir une Habilitation à diriger des recherches (HDR), il nous sera sans doute pardonné de revenir sur notre propre vécu de recherche. La plupart des recherches d'étudiants de 2<sup>e</sup> cycle (Maîtrise, DEA, DESS, Master 1 et 2 Recherche) que nous avons pu encadrer concernaient surtout des approches de type sémiotique (analyse de discours, de corpus de presse, analyse de traitements médiatiques autour d'événements) plus que de type socio-ethnographique (immersion dans les salles de rédaction, entretiens avec des acteurs des médias), comme s'il était plus facile, pour les auteurs de ces travaux, de se tenir à distance de cette sphère (y compris de celle des récepteurs usagers).

*A contrario*, issu de l'univers professionnel des médias, nous nous sommes d'emblée tourné – sans en comprendre immédiatement la portée ni les possibles exploitations heuristiques, voire épistémologiques – vers les acteurs<sup>73</sup>. La référence à l'école de Chicago de R. Park et à sa proposition d'aborder le terrain comme un journaliste – qui se contente de décrire et de transcrire ce qu'il voit, qui entend, et « sait » d'emblée – nous a encouragé dans ce sens.

Le travail de N. Anderson constitue une analogie intéressante avec une situation d'enquête sur un groupe, par un ancien membre de ce groupe<sup>74</sup>. Comme l'ont fait W.I.,

---

<sup>73</sup> Cependant, notre thèse portait sur une monographie d'un journal local (*Le Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien*) et proposait une analyse du discours du journal, comme actant, à travers plusieurs périodes caractéristiques. Elle a précisément coïncidé avec une nécessité de distanciation du milieu professionnel alors trop familier (Idelson, 1999).

<sup>74</sup> L'analogie peut paraître bien présomptueuse. Mais, nous avons simplement souhaité nous référer à deux situations de recherche, effectuées dans des contextes très différents : la première sur cette partie de la classe

Thomas et F. Znaniecki dans leur enquête sur les ouvriers polonais, ce travail a été effectué en recueillant plusieurs récits de Hobos, ces ouvriers sans domicile fixe qui se déplaçaient de Chicago vers l'ouest des États-Unis, le long des voies de chemins de fer, au gré des propositions d'emploi. N. Anderson a mené sa recherche, devenue référence des premiers travaux d'ethnologie urbaine, en tant qu'ancien membre de cette communauté Hobo, aujourd'hui disparue. Dans l'édition de 1993, il propose, en livrant en préface sa propre « autobiographie », de revenir sur la façon dont il a pu conduire, à l'époque, sa recherche empirique. Il reconnaît qu'au moment de rédiger son enquête, il n'avait pas encore véritablement entamé un parcours d'acculturation en sciences sociales, livrant à l'état brut le résultat de ces observations obtenues d'une manière empathique, sans préciser par ailleurs s'il avait révélé à ses enquêtés sa condition d'ancien Hobo. Toutefois, ses lacunes académiques, qu'il combla par la suite en menant une rigoureuse carrière universitaire, ne l'empêchèrent guère d'obtenir sa maîtrise. En effet ses évaluateurs furent convaincus par sa façon de mener sa recherche d'une manière totalement empirique, quasi instinctive et nullement problématisée<sup>75</sup> :

« Lorsque je fus rappelé dans la salle d'examen pour entendre le résultat des délibérations, le professeur Albion W. Small montra la rue du doigt en me disant : " Dehors, vous connaissez votre sociologie bien mieux que nous, mais vous ne la connaissez pas ici. Nous avons décidé de parier sur vous ; nous vous accordons votre maîtrise " » (Anderson, 2012 : 49, [1993]).

Nous précisons, cependant, qu'en aucun cas notre projet ne consiste à proposer une récolte « brute » et « naïve » de récits sociobiographiques auxquels il serait octroyé un statut de données immédiates que le sociobiographe recueillerait par pure intuition. Dans la partie méthodologie, nous nous interrogeons<sup>76</sup> sur les inévitables biais inhérents à la posture de l'enquêteur qui déforme le miroir de ce qui lui est donné à voir ou, dans notre cas, à entendre. Pour autant, le refus du fantasme d'une approche rigoureuse et sans faille qui fonderait un projet scientifique dénué de doutes, n'impliquerait pas davantage de rejeter une posture critique et de questionnement permanent à propos de l'aspect empirique inhérent à toute biographie. Nous souhaiterions plutôt considérer la pratique sociobiographique dans « le sens d'une épistémologie tolérante » (Schwartz, 2012 : 336).

---

ouvrière américaine nomade au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la seconde ayant trait aux acteurs des médias indo-océaniques depuis l'après seconde guerre mondiale, jusqu'à nos jours.

<sup>75</sup> Anderson fut d'abord Hobo, avant d'être ethnologue, situation qui rappelle celle de nombreux chercheurs en SIC (dont nous faisons partie) qui furent d'abord des professionnels de la communication ou du journalisme avant d'intégrer le champ académique universitaire.

<sup>76</sup> En convoquant Blanchet et Gotman à propos de l'entretien, ou en nous intéressant à la relation particulière entre journalistes et chercheurs.

L'encouragement d'Olivier Schwartz à assumer ce qu'il nomme « l'empirisme irréductible »<sup>77</sup> ouvre plusieurs perspectives épistémologiques qui bien sûr peuvent être soumises à discussion. O. Schwartz propose un large spectre d'approches théoriques, reconnaissant les méthodes des interactionnistes, sans rejeter pour autant l'approche maussienne du « fait social total », ou la sociologie compréhensive wébérienne qui en découle<sup>78</sup>.

Au sujet de l'approche interactionniste (souvent utilisée par les chercheurs indo-océaniques comme évoqué *supra*), la possibilité d'analyse très fine de séquences relevant de phénomènes microscopiques est signalée. Elle rappelle la formule célèbre d'H. Becker : « *People doing things together* ». Mais ces séquences, ces unités, pour décrire les interactions sociales peuvent aboutir à la description de situations plus vastes, y compris chez un interactionniste comme Anselm Strauss lorsqu'il observe le champ hospitalier. Nous avons fait référence *supra* à la posture eliasienne qui peut conduire à saisir des trajectoires individuelles en les inscrivant dans des rapports d'ensemble, au sein d'une organisation générale répondant à des logiques globales. Cette position, cette articulation (évoquée dans notre partie problématique) entre « situationnel et structurel » nous semble pouvoir caractériser également l'approche sociobiographique. Une sociobiographie, un récit de vie humaine, peut s'apparenter à une séquence d'observation, à une unité constituée par une interaction (entre le biographé et le biographeur). La question posée est de savoir comment cette séquence peut produire, en réduisant la place donnée à la simple interprétation, ce que Schwartz appelle de la « connaissance positive » (*idem* : 361).

Ces phénomènes isolables (des histoires de vie) sont facilement lisibles. Leur observation nécessite bien évidemment une longue réflexion méthodologique que nous avons cherché à présenter et qui implique une *rérodictivité*.

L'expression, reprise par O. Schwartz, est de Paul Veyne, qui, en fait, établit une différence entre ce qu'il appelle la « causalité » et la « rérodiction ». La première relève de la lecture de données considérées alors comme preuves d'une assertion historique, la seconde tient davantage de l'interprétation. La rérodiction peut, par exemple, reposer sur une série de phénomènes dont la synthèse effectuée par l'historien permettrait d'établir une sorte de loi des séries. Cependant, P. Veyne met en garde contre les pièges interprétatifs qu'elle peut

---

<sup>77</sup> Titre de la postface, à la réédition de 1993 de l'enquête de N. Anderson (parue en 1923).

<sup>78</sup> Schwartz rappelle toutefois les risques inhérents à la démarche compréhensive, liés, selon lui, à toute démarche interprétative et constructiviste (Schwartz, 2012 : 371).

faire courir, ainsi que contre l'illusion d'apparenter la rétrodiction à « la fameuse méthode de l'histoire » (Veyne, 1996 : 201-210).

Cela signifie que les éléments observés dans les parcours de vie constituent des données individuelles, mais que l'on peut traiter comme des révélateurs potentiels de structures ou de groupes sociaux, voire de conditions de classe et de conditions de domination (comme l'a montré D. Bertaux, avec la notion de « saturation » présentée *infra*). Ainsi, l'analyse sociobiographique comporte elle aussi un aspect rétrodictif, qui la conduit à s'apparenter à une démarche à vocation sociologique<sup>79</sup>.

Pour O. Schwartz, les faits ethnographiques « sont tissés de particularités, liées aussi bien à l'histoire qu'au degré de liberté dont jouissent les acteurs quand ils sont en " situation " (...). Mais d'un autre côté, si microscopiques soient-ils, ils s'inscrivent dans des rapports d'ensemble, dans les modes de fonctionnement caractéristiques d'une société globale. Ils présentent nécessairement des propriétés qui expriment leur appartenance à l'ordre social, et qui relèvent de leur enchâssement dans ses mécanismes » (Schwartz, *ibid.* : 373). Cependant, les faits sociaux seraient alors à traiter « non pas comme des " choses ", mais comme des constructions liées à la manière dont les acteurs, placés dans des situations données, se définissent les uns par rapport aux autres, et élaborent pour ce faire le sens social des situations » (*ibid.* : 361).

De notre point de vue, le chercheur en communication impliqué dans la récolte de sociobiographies peut ainsi se sentir concerné par cette (re)lecture de Schwartz. Dans un article publié quelques mois plus tard, Gérard Derèze (1995) se livre d'ailleurs à une relecture communicationnelle de cette postface d'O. Schwartz. Afin de s'inspirer d'une démarche ethnographique dans le champ des études en communication, il propose une perspective de « déploiement scientifique et méthodologique non nécessairement astreint aux anciennes balises » et d'où émaneraient des postures « d'imagination », favorisant ce qui serait ainsi un « bricolage savant ». « Dans cette perspective, toute tentative théorique (du particulier au global) doit être conçue comme inachevée et a-dogmatique » (Derèze, *idem* : 224).

Concernant nos propres travaux de récoltes sociobiographiques – menés *in medias res* – en terrains indo-océaniques, nous souhaitons plaider pour une hybridité des approches

---

<sup>79</sup> Dans notre démarche en terrains indo-océaniques, elle consiste moins à convertir des concepts généraux en catégories de description empiriques qu'à questionner une problématique précisément à partir des données recueillies. Ce qui conduit parfois à effectuer le chemin inverse à celui que préconisent les manuels de recherche en sciences sociales destinés aux étudiants.

méthodologiques. Le recours à d'autres approches autour d'objets matériels<sup>80</sup> peut compléter la démarche qui n'est jamais homogène.

La question du traitement globalisant de données multiples se pose bien sûr : que faire de l'ensemble des données récoltées et comment les saisir *in globo* dans une même portée analytique ? Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger s'interrogent ainsi sur la *totalisation* et l'*altérité* de l'enquête ethnographique. Ils proposent trois voies de totalisation :

« l'ethnographie *intégrative* qui, dans le fil de la tradition anthropologique, construit des collectifs d'appartenance pour des individus ; l'ethnographie *narrative* qui, en réaction à la précédente, offre aux lecteurs, pour chaque terrain, un récit à la première personne des événements de l'enquête ; enfin, une ethnographie *combinatoire* qui, en circulant simultanément sur différents terrains, réunit une jurisprudence de cas propre à identifier les différentes formes d'actions dans lesquelles les personnes peuvent s'engager, ainsi que leurs combinaisons possibles » (Dodier, Baszanger, 1997 : 38).

Dans nos enquêtes, le nombre réduit d'acteurs sociobiographés conduit toutefois à la plus grande prudence, on l'a déjà précisé, quant à une tentative de généralisation. Mais il est possible d'aller dans le sens d'une hybridité des approches méthodologiques, qui peuvent combiner approches ethnologiques et sémiotiques. Le terrain constitue alors le premier lieu de confrontation et de discussion des concepts, plutôt que l'inverse (Le Marec, Babou, 2003).

Si l'on considère l'approche sociobiographique comme empirique, elle nécessitera donc une réflexion méthodologique qui lui permettra d'échapper aux critiques de naïveté ou de tâtonnement. Cette méthode empirique comprendra, sur un temps long, un traitement autocritique, afin de pouvoir prendre un recul nécessaire, lorsque le travail s'effectue sur du discours commun. Mais, comme le conclut O. Schwartz, il convient aussi de libérer l'ethnographe de « l'illusion dévastatrice qu'il lui faudrait à tout moment se présenter au tribunal de son surmoi théorique. Une fois dégagé de cette obsession, celui-ci redécouvrira que l'un des alliés les plus sûrs de sa recherche réside dans son désir, celui d'écouter et de voir, celui d'enquêter et d'écrire » (Schwartz, *ibid.* : 380). Concernant le sociobiographe en communication, nous pourrions ajouter que la réussite de son projet réside dans son désir d'observer et de comprendre ce que font ensemble des acteurs des médias, au sein du monde social, et dans la complexité de leurs pratiques communicationnelles ; démarche qui nous semble solidement ancrée dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

---

<sup>80</sup> Exemple possible de cette matérialité : l'étude du carnet de bord d'un acteur, lorsque l'on peut se le procurer, constitue une donnée particulièrement heuristique, ou celle, plus classique, du corpus de presse.



## **PARTIE II – L’APPROCHE BIOGRAPHIQUE : ÉLÉMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES**

La présentation générale du projet sociobiographique dans les études sur le journalisme a été effectuée dans la première partie.

La deuxième partie s’intéresse à la façon dont d’autres disciplines des sciences humaines et sociales peuvent (ou ont pu) s’emparer de l’approche biographique, en retraçant quelques éléments de son épistémologie. Le genre biographique est cependant bien antérieur à certaines d’entre elles.

Nous proposons de débiter cette synthèse par des aspects contemporains de l’approche biographique qui assignent une place plus importante à l’acteur, au sein, par exemple, d’un certain nombre de courants micro-sociologiques, pour certains issus des années 70.

Les travaux des pionniers nord-américains de la démarche biographique seront également évoqués, de même que ceux des initiateurs du renouveau des récits de vie en France, comme méthode d’investigation du social. La condamnation bourdieusienne de « l’illusion biographique » sera discutée. Enfin, nous porterons notre attention sur la place du biographique dans d’autres disciplines, notamment en histoire et en littérature où son rapport apparaît comme majeur.

## **Chapitre 4 – L’approche biographique en sciences humaines et sociales : historique et concepts**

Dans ce chapitre, il est question du rapport de certains auteurs au biographique dans le champ des sciences humaines et sociales (notamment la sociologie, l’anthropologie ou l’ethnologie). En réaction à un certain fonctionnalisme, les courants qu’ils représentent marquent ce que Alain Touraine (1984) a appelé le « retour de l’acteur », la redécouverte que les acteurs (lorsqu’ils mènent notamment des conflits sociaux), sont les producteurs de l’histoire. On assiste à un changement de paradigme qui s’intéresse davantage au sens donné à l’action : « L’essentiel est que la séparation croissante de l’acteur et du système soit remplacée par leur interdépendance, grâce à l’idée de système d’action. » (*idem* : 31).

Dans l’approche biographique, la place de l’individu dans la compréhension du social apparaît de même comme légitimante. Ce faisant, nous montrerons comment la méthode individualiste proposée par Raymond Boudon que nous convoquons surtout (sa « loi de l’action » sera présentée) peut nourrir notre proposition sociobiographique. Les premiers travaux des sociologues de l’école de Chicago seront également, à cet égard, convoqués.

### **4.1 - Sociologie des structures/ sociologie de l’action**

Ces courants prônent un changement épistémologique de perspective : il s’agit d’abord d’une remise en cause d’un déterminisme structuraliste dans lequel les structures, les organisations ou les institutions sont considérées comme primordiales ; elles exerceraient, dans cette perspective, des contraintes holistiques sur des individus, plutôt considérés comme passifs. Par exemple, dans la conception de filiation durkheimienne, si le libre arbitre de ces individus n’est pas remis en cause, par un effet statistique, leurs actions individuelles ne constituent pas des variables marquantes. Le résultat social des conduites de l’ensemble des individus sera le même. Ainsi, un fait social existe indépendamment des individus. Selon le postulat célèbre de Durkheim (1895 : 116) : « La première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses. »

Dans une telle conception – macro-structurale – du monde, l’homme est façonné par ce macro-système, que l’on peut étudier à l’aide du modèle analytique classique des sciences de la nature – hypothèse-observation-constat-vérification. *A contrario*, la perspective individualiste, à visée plus micro-sociologique, considère l’individu et le groupe dans lequel il évolue comme l’élément de base, l’atome, de toute construction sociale. Ces éléments

individuels, en interaction constante, jouent un rôle de moteur de l'organisation sociale, construisant, par leur *praxis* quotidienne, leur environnement. L'acteur et le sens qu'il donne à ses actions sont considérés sous un autre œil analytique. La source de cette posture critique du positivisme, ou de la *raison sociologique*, renvoie au projet de Max Weber qui entend se démarquer de ses « adversaires rationalistes » à qui il reproche « de revenir plus ou moins subrepticement à la métaphysique de Hegel ou au positivisme de Comte » (Durand, Weil, 2006 : 59). Pour Weber, la *science sociale* se rapproche davantage de la catégorie des *sciences de la culture*, que des sciences de la nature ; elle emprunte des notions à plusieurs disciplines, sociologie, histoire, économie et philosophie de la culture.

La compréhension du comportement singulier des individus, celle qu'ils donnent à leurs actions, reste au centre de *l'individualisme méthodologique* webérien : « Des concepts comme ceux d'"État", de "coopératives", de "féodalisme" et d'autres semblables désignent pour la sociologie, de façon générale, des catégories pour des espèces déterminées d'action collective humaine, et la tâche de la sociologie consiste donc à les réduire à une action "compréhensible", ce qui signifie, sans exception : à l'action des individus qui y participent » (Weber, 1992 : 345). Cependant, pour Weber, cette approche compréhensive nécessite d'être prudent quant à ses résultats. L'interprétation de l'ensemble significatif d'une activité, saisie sous forme, soit de cas particulier, soit de moyenne, soit d'*idéal-type*, reste toujours une « hypothèse causale », car : « a) le sujet peut ne pas avoir conscience du sens visé ; b) une même activité peut être interprétée différemment ; c) face à la même situation, les agents peuvent réagir différemment. » (Durand, Veil, *ibid.* : 65).

Catherine Colliot-Thélène, spécialiste et traductrice de Weber, insiste sur le caractère central, et qui serait pourtant seulement révélé dans les traductions récentes de l'œuvre webérienne, de la notion de « conduite de vie » (*Lebensführung*). Selon elle, cette notion permet de comprendre comment Weber – qui utilise tout au long de ses écrits les termes d'*habitus*, de disposition (*Gesinnung*), de conduite de vie – parvient « à articuler sans solution de continuité les niveaux d'analyse micro et macro-sociologiques ». Weber résoudre ainsi « en amont, c'est-à-dire avant même qu'elle n'apparaisse, l'opposition entre le point de vue de l'action et le point de vue des structures. Enfin, c'est cette notion de "conduite de vie", et la manière dont Weber en use, qui confère un sens concret aux objectifs affichés par la "sociologie compréhensive" : l'interprétation compréhensive de l'action sociale n'est en vérité pas autre chose que la compréhension des logiques de conduites de vie » (Colliot-Thélène, 2006 : 85). Nous reviendrons *infra* sur l'individualisme méthodologique de Weber, lequel a inspiré la pensée de Raymond Boudon, qu'il nous semble

également utile de convoquer, s'agissant de préalables à l'approche biographique. Se référant pourtant à Durkheim et à Tocqueville à certains endroits de son propos, Boudon précisera plus tard que ces courants fondateurs de la sociologie ne sont pas compatibles avec la méthodologie individualiste qu'il défend. Il s'en explique dans la préface de l'édition de 1990 de la *Logique du social* :

« Je demeure persuadé que beaucoup de résultats obtenus par Durkheim ne peuvent devenir intelligibles que si on en fait des effets d'agrégation et que si on les analyse à partir d'une perspective individualiste. J'ai essayé de le montrer dans le cas du célèbre paradoxe selon lequel l'insatisfaction collective peut croître lorsque les raisons d'insatisfaction s'estompent. Mais j'aurais dû rappeler plus explicitement que Durkheim lui-même rejetait avec véhémence la perspective individualiste. Sur ce point comme sur d'autres, il reprenait les enseignements d'Auguste Comte, dont l'aversion à l'égard de l'individualisme sous toutes ses formes – méthodologies, morale et politique – était telle qu'elle l'avait conduit à condamner de la manière la plus radicale, non seulement la Révolution française, mais la théorie cellulaire en biologie » (Boudon, 1990 : 14-15).

Boudon se positionne donc contre ce qu'il qualifie de « perversion de la sociologie » et ce qu'il appelle « le sociologisme » qui réduirait l'individu à un simple « jouet » des structures et des institutions (*idem* : 11). « Les explications tautologiques – dont le sociologisme est friand – sont celles que la première règle de la méthode sociologique invite à rejeter catégoriquement », insiste-t-il également (*ibid.* : 13). La seconde règle de Bourdon invite à considérer les acteurs individuels « avec respect », c'est-à-dire à les juger capables de prendre des décisions sans être forcément manipulés et conditionnés par leur environnement social.

Cette marge de manœuvre rappelle le point de vue développé par Michel Crozier et Ehrard Friedberg – dans une sociologie de l'action organisée qu'ils conduisent – pour qui « l'homme garde toujours un minimum de liberté et [qu'il] ne peut s'empêcher de l'utiliser pour "battre le système" » (1992 : 42). Ces deux auteurs suggèrent le recours à une méthodologie qui prenne en compte « l'importance du "vécu" des acteurs » afin d'appréhender d'une manière plus exhaustive une institution ou un « système » (*idem* : 458) ; ils proposent une note méthodologique détaillée visant à guider « le chercheur devant son terrain ». L'interactionnisme d'Ervin Goffman va également dans ce sens lorsqu'il montre les stratégies possibles de résistance déployées par les malades au sein de l'institution psychiatrique (Goffman, 1979).

La troisième règle, enfin, propose néanmoins « de voir que les phénomènes sociaux sont des effets d'agrégation et que ces effets peuvent ne pas être recherchés par les acteurs » (Boudon, 1990 : 14). Pour Boudon, le principe de l'individualisme méthodologique revient

ainsi à considérer les « *individus* ou acteurs individuels inclus dans un système d'interaction comme les atomes logiques de [...] l'analyse [menée par le sociologue]. Pour le même principe de manière négative, le sociologue ne peut se satisfaire d'une théorie qui considérerait des agrégats (classes, groupes, nations) comme les unités les plus élémentaires auxquelles il soit nécessaire de descendre. » (Boudon, *ibid.*). Mais Boudon précise également qu'il est possible d'assimiler un groupe à un individu, dès lors que des institutions – un gouvernement par exemple – lui permettent d'émettre collectivement des décisions. Si un pays est désigné, il peut être considéré comme « un acteur polycéphale muni d'un mécanisme de décision collective ». On pourrait ainsi désigner « L'Allemagne préférant les coûts de la guerre à ceux de la soumission ». « En revanche, il serait contraire au principe de l'individualisme méthodologique d'affirmer [...] sans autre précision que " la classe ouvrière allemande était favorable à la guerre ". Plus simplement encore, ce principe implique que toute analyse comporte obligatoirement un moment où le sociologue s'interroge sur les actions (ou réactions) des individus (c'est-à-dire des personnes ou groupes dotés d'institutions de décision collective) appartenant au système d'interaction qu'il a donné pour objet. » (*ibid.* : 82).

Trois postulats fondamentaux se dégagent de « l'analyse sociologique du singulier », postulats auxquels nous nous référerons dans l'analyse des exemples de sociobiographies d'acteurs médiatiques présentées *infra* :

1) Ce que Boudon nomme « l'agent social individuel » constitue « l'atome logique de l'analyse ». L'auteur précise à nouveau que « les acteurs individuels peuvent être non seulement des personnes mais toute unité collective pour autant qu'elle se trouve munie d'un pouvoir d'action collective (firme, nation) » (*ibid.* 52), précision qui nous permet de considérer un média, par exemple, un journal comme un acteur social local dont on peut retracer la biographie<sup>81</sup>.

Boudon tient à préciser les définitions d'*acteur* individuel et d'*agent* individuel. Le premier dans un système fonctionnel (dans lequel il joue une fonction et un rôle : il l'illustre en prenant l'exemple de la caissière de cinéma. Ce terme de « fonctionnel » n'est pas à prendre dans le même sens que celui utilisé par Paul Lazarsfeld à propos de l'analyse fonctionnelle davantage liée à la cybernétique) ; le second désigne clairement le porteur individuel de l'action (qui ne renvoie pas forcément au rôle joué ; par exemple les spectateurs

---

<sup>81</sup> La question de savoir si l'on peut considérer – ou non – une catégorie professionnelle comme acteur social méritera également d'être posée, toujours à propos de biographique : ainsi l'appel à un colloque intitulé « Être journaliste, aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation de la communication : l'exemple des pays arabes et africains » (Tunis, 21-22 avril 2011), propose de « de dresser une sociographie de la profession de journaliste ».

qui forment la queue constituent un « système d'interaction » qui va déterminer, en fonction du choix du film qu'ils effectuent, la longueur d'attente ou bien le taux d'occupation de la salle, etc.) (*ibid.* 118) ;

2) Boudon évoque la classification de Vilfredo Pareto (1917) concernant les types d'actions des individus (actions logiques ou rationnelles de type économique, actions *non logiques* relevant d'une explication sociologique). La rationalité des agents ne peut s'expliquer uniquement par des raisons économiques. Ce qui nécessite d'avoir recours à des schémas d'analyse plus complexes, prenant en compte le postulat 3.

3) Les agents « sont inclus dans des systèmes d'interaction dont la structure fixe certaines des contraintes de leur action (d'autres contraintes étant par exemple représentées par leurs ressources cognitives ou économiques) » (*ibid.* : 53). Bien entendu, les contraintes ne constituent qu'un élément de compréhension des actions individuelles généralement dotées de sens et de finalité.

Tout au long de son œuvre R. Boudon enrichira une théorie de la rationalité (2007) : il s'agit en fait de comprendre « les raisons qu'ont les acteurs sociaux de faire ce qu'ils font ou de croire ce qu'ils croient » (Boudon, 1992 : 27). La notion de rationalité sert à comprendre le sens des évolutions, des changements, et des normes dans les sociétés. C'est précisément ce que nous nous efforçons de saisir dans la présentation des histoires de vie d'acteurs indo-océaniques qui, dans leur durée, révèlent les mutations connues par les sphères médiatiques concernées. Plusieurs types de rationalité sont décrites : par exemple « la rationalité cognitive », qui dépend des connaissances propres de l'acteur, de ses « raisons » (Boudon, 2003 : 53) (et par conséquent qui s'écarte d'une rationalité objective, qu'il serait possible de valider), ou encore la « rationalité axiologique », du domaine du normatif et de la morale propre aux acteurs (Boudon, 1999).

La loi de l'action :

Boudon revendique le caractère scientifique de la démarche qui vise à expliquer les phénomènes sociaux : « Le phénomène à expliquer se déduit logiquement d'une loi générale (loi de l'action) associée à des conditions initiales (les contextes de décision et les préférences des acteurs) » (Boudon, Fillieule, 2002 : 52). Elle est résumée et vulgarisée dans l'équation :  $S = f [a(p,C)]$ , « Le phénomène social à expliquer **S** est fonction **f** des actions **a**. Ces actions résultent des préférences **p** des acteurs concernés, dans le contexte social **C** qui est le leur » (*idem* : 75). Ici les variables macrosociologiques (phénomène social, contexte

social) sont en majuscules, (**S** et **C**). Les variables microsociologiques (action individuelles, préférences) sont en minuscules (**a** et **p**) ; ainsi que la fonction de passage d'une échelle à l'autre (**f**).

La démarche sociobiographique à laquelle nous nous référons peut emprunter des aspects à la méthode individualiste proposée par Boudon. Jean-Michel Morin – qui consacre un ouvrage d'initiation à la lecture de l'œuvre de Boudon – considère pour sa part que cette œuvre « constitue la meilleure proposition au sein des sciences sociales ; dans un premier temps face aux dogmatismes des années 50, 60 et 70 ; dans un deuxième temps face aux relativismes des années 80, 90 et 2000 ». Et l'auteur d'exprimer « un seul regret au stade des années 2000, c'est que, ayant tiré toutes les conséquences d'une méthode individualiste pour expliquer les phénomènes sociaux, [Boudon] n'aille pas plus résolument vers les causes individuelles dans toutes leurs dimensions, résumées ici par les " raisons" de chacun. Pour cela, il faudrait sans doute prendre en compte une réalité plus complète de chaque être humain en tant que personne. Bien sûr, cela ferait sortir un moment de la sociologie » (Morin, 2006 : 11) ; questionnement que peut rencontrer l'approche biographique d'acteurs médiatiques « influents ». Mais en cherchant à éviter tout positionnement trop dichotomique, il s'agira de s'interroger sur la possibilité d'un choix intermédiaire entre déterminisme biographique (un écueil souvent dénoncé) et déterminisme social. Ainsi, on a évoqué le travail de C. Laville (2010) sur les correspondants de l'AFP, qui ressemble fort à un recueil de sociobiographies de journalistes, mais qui n'est pas nommé ainsi. Dans cette approche compréhensive de trajectoires de journalistes, le concept eliasien de « configurations » est convoqué. Contextes de production de l'information, transformation des techniques de communication et apparition de nouveaux acteurs sont appréhendés ensemble pour décrire une dynamique de changement.

Norbert Elias décrit les « configurations sociales » comme les jeux des acteurs sociaux formant une « figure globale » en changement et en tensions, figure qui « inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques » (Elias, 1991 : 157). Ce concept est déployé par Elias dans le cadre d'une sociologie figurationnelle (*Figurational Sociology*) qui entend réfuter, comme postulat d'analyse, l'opposition entre individu et société, entre holisme et individualisme. L'analyse holistique néglige, toujours selon Elias, la dynamique sociétale et civilisationnelle (le processus de civilisation) ; tandis que l'individualisme réduirait la société à un agrégat d'individus. Penser le monde social en termes de « configurations » permet de n'accorder aucune primauté ni à l'un ni à l'autre, mais propose de rendre compte du mouvement dialectique entre le social et

l'individuel : « La société sans individu et l'individu sans société sont des choses qui n'existent pas » (Elias, 1987 : 117). Les exemples de sociobiographies que nous présentons concernent de même des acteurs médiatiques dont l'action est indissociable des contextes historiques et sociétaux indo-océaniques dans lesquels ils évoluent.

Enfin, comme Weber, Elias prône le recours à la pluridisciplinarité ; toutefois, il prend également de la distance vis-à-vis des courants micro-sociologiques.

#### **4.2 - L'école de Chicago : Thomas et Znaniecki, pionniers de l'approche biographique en sociologie**

Après ce survol succinct de quelques positionnements généraux, nous poursuivons l'aperçu historique des recours au biographique – comme matériau d'enquête – en sciences sociales et humaines ; étant entendu que les aspects méthodologiques abordés restent liés aux différentes postures théoriques dont ils découlent. William Thomas et Florian Znaniecki sont considérés comme les pionniers de l'approche biographique, tout au moins de son usage en sociologie (Chevalier, 1979 : 84, Queloz, 1987 : 48). Appartenant avec Robert Park à la première génération de l'école de Chicago, Thomas (professeur au département de sociologie de l'Université de Chicago) fait venir Znaniecki, poète et philosophe polonais ; tous deux réaliseront une étude conséquente intitulée *The Polish Peasant in Europe and America*, publiée en cinq volumes de plus de 1700 pages entre 1918 et 1920. On y découvre des données qualitatives, matériaux biographiques composés de lettres de paysans.

Yves Chevalier qui signe en 1979 – précisément au moment d'une certaine résurgence de l'engouement pour le biographique – un article de synthèse, très complet, résume la posture des deux membres de l'école de Chicago pour qui « par-delà la mesure des variables ou l'étude de l'organisation formelle d'une institution, il fallait parvenir à la compréhension des attitudes et des valeurs individuelles, et de la manière dont chaque individu traduit dans son expérience concrète les logiques institutionnelles auxquelles il est soumis » (Chevalier, 1979 : 84). Y. Chevalier souligne un extrait de l'introduction du volume 3 de cette fresque consacrée aux paysans américains et européens dans lequel les auteurs réaffirment l'importance qu'ils donnent au « document personnel, aussi complet que possible, [qui] représente le type de données le plus parfait sur lequel les sociologues puissent jamais espérer travailler », considérant que le sociologue est lui-même dans l'impossibilité d'expérimenter personnellement toutes les « situations » sociales (Thomas, Znaniecki, 1918, vol. 3 : 6, cités



par Chevalier, *ibid.* : 84). Les documents personnels<sup>82</sup> accumulés au cours de cette vaste enquête sont constitués de lettres privées entre les émigrants et leurs familles restées en Pologne ; d'une histoire de vie d'un jeune immigrant, ouvrier boulanger polonais, puis paysan, soldat, et gendarme..., Wladeck Wiszniewski, qui arrive à Chicago avant la Première Guerre Mondiale, rédigée par les auteurs pour les besoins de l'étude ; de courriers de lecteurs publiés dans la presse ; de rapports de police et de dépositions de témoins sur les faits de délinquance. « Ce qu'ils cherchent, résume Y. Chevalier, c'est à comprendre "ce qui se passe" lorsqu'un nombre important de personnes, jeunes ou familles entières, issues des campagnes polonaises, est transplanté dans les grandes villes américaines » (*ibid.* : 85).

Pour les enquêteurs de l'école de Chicago, il s'agit ainsi d'appréhender « de l'intérieur », c'est-à-dire à partir de la propre perception des situations vécues par les acteurs eux-mêmes, la « désorganisation sociale » et la « désorganisation individuelle » provoquée par l'émigration. Selon eux, l'émigration va, par exemple, modifier « l'organisation » d'un groupe social qui repose, dans son pays d'origine, sur des attitudes et des valeurs collectives qui priment sur les intérêts individuels. L'installation aux États-Unis va modifier ces règles sociales, en privilégiant les aspirations individuelles : la désorganisation sociale est produite par le changement rapide provoqué par un contexte urbain dense (en population).

Cependant, Y. Chevalier fait remarquer que « cette masse de documents (a) été plus utilisée comme une illustration d'une théorie formulée d'autre part – théorie des *attitudes* et des *valeurs* (les premières étant des processus conscients et personnels, qui déterminent les actions sociales d'un individu ; les secondes sont les éléments, concrets ou abstraits, d'une culture, utiles aux membres d'un groupe social et qui revêtent pour eux une signification qu'ils acceptent) ; théories des *aspirations* qui permettent à l'individu de combiner attitudes et valeurs – et servent à compléter les connaissances que les auteurs avaient de la société polonaise (...) » (*ibid.* : 85). Dans l'enquête de Thomas et Znaniecki, les matériaux biographiques auraient ainsi servi d'exemples venant étayer une sociologie de l'émigration polonaise, construite par ailleurs. C'est précisément cette interrogation qui sera émise par les dénonciateurs de *l'illusion biographique*, qui réfutent le postulat selon lequel les événements d'une vie pourraient être jugés significatifs et constitutifs d'un ensemble, d'un tout, objectif et cohérent.

Quoi qu'il en soit, à la suite de Znaniecki, le recours à l'approche biographique va connaître, particulièrement en Pologne, un essor considérable. Nicole Queloz évoque, à

---

<sup>82</sup> Matériau qui rappelle la posture de Robert Park lorsqu'il invitait ses étudiants à sortir des bibliothèques pour récolter les « données de première main », afin de comprendre également les mécanismes d'intégration des immigrants. Voir à propos de cette démarche parkienne de « l'écologie urbaine » la traduction partielle de l'ouvrage *The City* (Grafmeyer Y., Joseph I., 1990).

propos de la rédaction de biographies polonaises, un « véritable phénomène social », avec de 1921 à 1950, plus de 200 000 biographies recueillies à la suite de concours lancés par voie de presse (1987 : 49). N. Queloz note cependant un recul de ce type d'approches quantitatives, à l'exception de celles, prolixes, menées par l'école de Chicago sur l'émigration et la déviance (de 1920 à 1935), à la veille de la Seconde Guerre mondiale (*idem*). La montée en puissance de la sociologie quantitative (*e.g.* Robert Merton ou Paul Lazarfeld à l'Université Columbia), avec une montée en puissance de la théorie fonctionnaliste, aura pour conséquence une certaine désaffection pour l'approche biographique.

Au début des années 70, la remise en cause, dans le débat épistémologique évoqué *supra*, de nouveaux courants individualistes, et une plus grande circulation de documents personnels mis en lumière par les *mass media* concourent à un renouveau biographique, qui se situe dans des approches théoriques différentes. Ces courants considèrent comme plus pertinentes les données qualitatives par rapport à des questionnaires ou des données statistiques, par exemple. Il n'est sans doute pas inopportun de remarquer que ce regain d'intérêt pour l'approche biographique coïncide avec la période d'institutionnalisation des sciences de l'information et de la communication. Parmi les auteurs de cette résurgence du biographique, qui appartiennent pourtant à diverses écoles de pensées, Maurizio Catani et Franco Ferraroti, notamment, ont mené des travaux de référence. Il en est de même pour Daniel Bertaux, que l'on peut pourtant définir comme structuraliste, mais qui va amorcer à partir de 68 un tournant méthodologique vers les études qualitatives, délaissant des approches plus quantitatives (ancien chercheur en intelligence artificielle, il a une formation de physicien, mathématicien et informaticien) (Bertaux, 1981 : 29). Nos sociobiographies s'inscrivent dans cette lignée de recherches qualitatives.

### **4.3 - Bertaux, Catani, Ferraroti**

Au milieu de la décennie 1970, Daniel Bertaux (se lançant dans une critique d'une forme de positivisme alors dominante (notamment par les grandes enquêtes statistiques) contribue à développer en France les techniques biographiques. Il considère que les questionnaires à large échantillon, généralement utilisés par les sociologues, ne permettent pas d'analyser finement les phénomènes de mobilités sociales (Bertaux, 1974). Il estime également que l'on peut précisément mettre en évidence les « structures de classes » en accédant aux « destins personnels » ; dans son ouvrage *Destins personnels et structure de classe* (1977a), il montre comment la notion de profession – que nous réinvestissons dans nos

sociobiographies – peut être approchée par le parcours, la carrière, le contenu du travail et les positions sociales et familiales des individus. C'est donc à la lecture de la théorie sociologique de la lutte des classes qu'il analyse les récits de vie. Mais inspiré par les travaux d'Oscar Lewis (de la tradition nord américaine), et dans ce qu'il appelle une « perspective ethnosociologique », l'auteur entend restituer des récits de vie d'acteurs sociaux dans « la place objective » qu'ils occupent dans le « système socio-culturel » (1997 [1970] : 11). Il s'agit alors d'accumuler des connaissances sur une catégorie ou plusieurs catégories sociales par accumulation de témoignages analysés entrecoupés, comme technique d'observation. Bertaux s'intéresse aux rapports sociaux entre les individus, que la fonction des récits de vie est de révéler (2010). Il propose ainsi de considérer les biographies plutôt comme des « *récits de pratiques* », les rapports – à entendre « de classe » – étant à l'origine de ces pratiques (Bertaux, 1977b). C'est ainsi que Bertaux, en recueillant les récits de vie d'anciens ouvriers boulangers, entend analyser la forme spécifique de la boulangerie artisanale, face à la boulangerie industrielle, en France. Ces anciens ouvriers étant devenus de petits patrons, il montre que cette installation peut s'expliquer par une filiation de pratiques issues de la petite paysannerie française, et, somme toute, d'une tradition rurale à laquelle appartiennent ces boulangers. Il révèle en même temps des mécanismes de « transmission » du petit commerce.

Cette seconde dimension de son schème de compréhension est révélée, non pas par des récits de vie, mais par une enquête par entretiens menés auprès de marchands de biens (Chevalier, *ibid.* : 98). Dans un article consacré aux « potentialités » de l'approche biographique, publié dans les *Cahiers internationaux de sociologie* (1980), Bertaux expose comment « à travers les yeux du narrateur, ce n'est pas lui que nous voulons regarder, mais le monde ; ou plus précisément son monde » (1980 : 217). Il s'agit pour lui de bien distinguer « l'idéologie biographique » de « l'approche biographique » aux finalités opposées : « Si les récits de vie (et, bien entendu, les autobiographies) nous intéressent, ce n'est pas comme histoires personnelles (ce dont nous n'avons que faire) mais dans la mesure où ces histoires « personnelles » ne sont que le prétexte à décrire un univers social méconnu » (*idem* : 217).

Plus tard, Bertaux parle également de la possibilité de comprendre et d'analyser « l'agir en situation » (2000). Nous tentons de développer ce point – qui peut concerner le champ des sciences de l'information et de la communication – lié par exemple à l'appréhension « de l'intérieur » de la sphère médiatique. Cependant, la conception de Bertaux se situerait davantage dans un cadre que l'on pourrait qualifier d'objectiviste, la réalité des structures apparaissant en dehors du sujet pensant – tandis que les choix de M. Catani et F. Ferraroti seraient à situer davantage dans un paradigme phénoménologique – le

phénomène est constitué par le sujet.

Se référant à M. Weber ou à l'anthropologue Louis Dumont (et à son approche comparative de la relation hiérarchique en Inde et en Occident, ainsi qu'à ses travaux sur la modernité), Maurizio Catani a rédigé l'ouvrage de référence *Tante Suzanne* (1982). Il s'agit d'une *histoire de vie sociale*, débutée au début du XX<sup>e</sup> siècle, composée de cinq entretiens biographiques recueillis auprès de Suzanne Macé, une ancienne modiste de la Mayenne, qui épousa un horloger parisien, avec qui elle eut deux enfants, avant de devenir propriétaire d'un jardin en grande banlieue. Les origines de Tante Suzanne sont régulièrement évoquées et finement analysées. Dans une telle approche, le biographe vise également à rassembler une connaissance qualitative des acteurs centrés sur leur rapport au monde, notamment à celui de sociétés en mutations.

Ces acteurs sont ainsi confrontés au changement social, découvrant des situations inhabituelles, soit du fait de la découverte d'univers étrangers, comme dans le cas des populations émigrées ou d'individus engagés dans un processus de mobilité sociale, soit par le fait de changements significatifs et rapides connus par les sociétés. Ainsi, Catani, qui s'intéresse aux phénomènes d'immigration (par exemple algérienne ou italienne en France, 1973, 1986), se réfère-t-il à une théorie du changement social contemporain. Le processus d'interpénétration du holisme et de l'individualisme (vécu également par les émigrés polonais aux Etats-Unis<sup>83</sup>) est à cet égard décrit et analysé : « Si la transition entre ce qu'on appelle communément mais d'une façon réductrice " tradition " et " modernité " constitue le grand fait idéologique mondial (L. Dumont), l'analyse des matériaux biographiques en est un mode d'études privilégié » (Catani, 1982 : 12).

Franco Ferraroti signe, en 1981, un ouvrage (traduit en 1983) considéré également comme une référence dans les approches qualitatives, proposant une assise théorique, d'inspiration marxiste, à la méthode biographique. Son *Histoire et histoires de vie*, préfacée par Georges Balandier, s'inscrit dans le champ épistémologique de la théorie de la lutte des classes, et, considère qu'il est possible de décrypter une société à travers les biographies, ainsi que d'établir le lien entre l'Histoire sociale et les histoires de vie d'individus qui n'appartiennent pas à l'élite. Se référant à une intuition qu'il attribue à Nietzsche, il évoque une « histoire venant du bas », « (...) résultat cumulatif de trames et de réseaux de relations

---

<sup>83</sup> Thomas et Znaniecki ont montré comment, au sein de la « désorganisation » de la famille polonaise de moins en moins élargie, et transformée par l'émigration aux Etats-Unis, les intérêts individuels devenaient prioritaires, notamment dans la conception du mariage.

dans lesquels entrent nécessairement, jour après jour, les groupes humains, les personnes destinées à rester inconnues, mais qui constituent dans leur ensemble la substance vive, la "chair" sociologique réelle du processus historique. Il nous vient ainsi à l'esprit la question ironique de Bertold Brecht : Qui a vraiment construit les pyramides ? Les pharaons qui leur ont donné leur nom ou au contraire les milliers d'ouvriers qui portaient le sable et les pierres sur leurs épaules ? « (Ferraroti, 1983 : 33). Cependant, Ferraroti soulève la complexité de l'herméneutique biographique à travers le « carnaval de la subjectivité » (il emprunte l'expression à Georg Lukàcs) de ce type de démarche, ainsi que les questions de représentativité et de constitution d'un modèle analytique. Faut-il rechercher des biographies « exemplaires », c'est-à-dire qui posséderaient des traits communs à d'autres histoires de vie, à d'autres « corrélations fixes » ; ou bien multiplier les biographies, afin d'accumuler des informations générales, ce qui équivaldrait alors à effacer le « qualitatif » au profit du « quantifiable » ? Ferraroti dit ne pas partager l'affirmation de Thomas et Znaniecki qui considèrent les documents biographiques comme « le matériau sociologique parfait », et formule ce qui pour lui reste la véritable interrogation épistémologique : « Quand et comment une biographie fonde-t-elle des connaissances sociologiques ? » (Ferraroti, *idem* : 86-87). Pour éclairer le thème du rapport « dialectique » entre individu et société, il propose un « chemin heuristique qui va simultanément d'une biographie à une société et d'une société à une biographie (et qui) implique (...) une *théorie* et une typologie des médiations sociales (...). Il s'agit ainsi de suivre l'itinéraire qui va de l'individu à la société – et inversement – en repérant les groupes restreints auxquels les acteurs appartiennent, puis par les médiations successives avec d'autres cadres ou structures sociales : « (...), nous devons identifier les espaces les plus importants, ceux qui servent de charnières entre les structures et les individus, les champs sociaux où s'affrontent plus directement la pratique singularisante de l'homme et l'effort universalisant d'un système social » (*ibid.* : 61-62)<sup>84</sup>.

Enfin, s'interrogeant sur la relation de l'Histoire aux multiples histoires individuelles, la méthode biographique qu'il propose relève d'une démarche de « recherche-participation », c'est-à-dire qui passe « d'une pratique administrative socialement neutre », à une sociologie conduite avec des acteurs sociaux, « comme participation humaine significative et moyen d'autodéveloppement » (*ibid.* : 90). En résumé, la « dialectique du social », mise en exergue par Ferraroti, à travers l'approche biographique de l'individu et de son rapport au monde

---

<sup>84</sup> Ce sont précisément ces liens entre individu, organisation et structures que nous tentons de mettre en évidence dans la sociobiographie d'un acteur clef des médias réunionnais tel Jean Vincent-Dolor.

*objectif* du social, caresse ainsi l'ambition de relier – en faisant ressortir le caractère dynamique – cette expérience individuelle aux structures de la société dans sa globalité.

#### 4.4 - Retour sur les origines des approches biographiques

Nous avons évoqué jusqu'ici quelques utilisations contemporaines de l'approche biographique. Mais l'approche biographique est bien antérieure et présente dans d'autres disciplines, comme le fait remarquer Jean-Claude Passeron : « Le genre biographique avait ses lettres de noblesse, historiques et littéraires, bien avant que la sociologie n'ait eu un acte de naissance » (1989 : 3).

##### 4.4.1 - La tradition nord-américaine

Les ethnologues nord-américains ont recours depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle au récit de vie, recueilli comme matériau de base. Marc-Olivier Gonseth et Nadja Maillard qui retracent une historiographie des approches biographiques en ethnologie soulignent ainsi que « Durant tout le 19<sup>e</sup> siècle, une littérature de type biographique se développe aux Etats-Unis ; elle participe d'un intérêt relativement généralisé pour "l'Indien américain", retrace avant tout la vie des grands chefs guerriers » (1987 : 5).

Plusieurs ouvrages d'anthropologues nord-américains proposent un bilan historique de l'usage du récit de vie et de la biographie, en soulevant un certain nombre de questions théoriques et méthodologiques concernant le statut de l'enquêteur (provenant de sociétés ou d'empires colonisateurs) ; celui de l'enquêté (appartenant à des populations colonisées) ; la nature des données biographiques qui sont comparées à d'autres procédures d'enquêtes ; les techniques de collecte de données et d'interprétation des matériaux ; la nécessité de contextualisation ; ou la question de l'âge (plutôt avancé) des informateurs dont la biographie a été recueillie ; citons, *exempli gratia*, Clyde Kluckhohn (1945), Lewis Langness (1965), ou L. Langness avec Franck Gelya (1981) qui apparaissent le plus souvent dans les bibliographies consacrées à l'approche biographique nord-américaine.

Françoise Morin, qui, à travers ces auteurs, s'est intéressée à l'histoire des usages biographiques aux États-Unis, situe le regain d'intérêt des anthropologues américains pour la biographie à partir des années 20 : « Si, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, une littérature de type biographique est très populaire aux États-Unis parce qu'elle retrace la vie des grands chefs indiens et célèbre les vertus du "bon sauvage" que l'on vient de conquérir et que l'on prétend pourtant "civiliser", ce n'est qu'en 1926, avec la publication de *Crashing Thunder*, par Paul

Radin, que débute véritablement l'utilisation par des anthropologues de l'approche biographique » (1980 : 320)<sup>85</sup>. Dans le travail de Paul Radin (1926)<sup>86</sup>, la biographie de membres de la tribu amérindienne des Winnebagos n'a pas pour objectif de retracer l'itinéraire d'un seul individu, mais plutôt de comprendre comment cet individu se situe et réagit face aux normes sociales de son groupe. Les ethnologues américains de l'époque vont avoir recours à l'approche biographique pour sauvegarder les éléments d'une culture qui disparaît dans cette Amérique du Nord du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on note une profusion de travaux biographiques (Langness 1965 : 63-70), dont certains apparaissent récurrents dans la littérature de référence : *Sun Chief*, de Leo Simmons (1942), semble celui qui a connu la plus grande notoriété en raison de l'abondance des données que représente le récit de vie d'un Indien Hopi de 50 ans, Don Talayesva, recueilli par lui-même, dans des notes qu'il rédige pendant trois ans (1938-41)<sup>87</sup>. Cette autobiographie est néanmoins guidée par une liste de questions établie par Simmons, que Don appelle frère Honweseoma (ours pisteur en hopi), lequel n'utilisera ensuite qu'une partie du matériau (un cinquième) pour rédiger le texte qu'il remaniera. Cette vaste entreprise de compréhension de la société Katcina, de ses rites et croyances marqués par la sorcellerie, a été guidée par les conseils de l'ethnologue Mischa Titiev, spécialiste de la culture hopi. Comme le souligne F. Morin, ce contexte « psychoculturel » de Don Talayesva va influencer tout son rapport au monde et surtout ses actions que l'on pourra appréhender « de l'intérieur » ; « [...] une histoire de vie comme celle de Talayesva (permettra de) comprendre le poids des interactions continues entre coutumes, institutions, croyances, parentèle sur le comportement de Don ou, en d'autres termes, comment la culture sert de trame aux fils de chaîne des destins individuels » (Morin, 1980 : 17).

F. Morin évoque également l'appréciation élogieuse de Claude Lévi-Strauss à propos du travail de Simmons qu'il qualifie, dans sa thèse d'Etat *Les structures de la Parenté*, d'« admirable biographie (qui) permet (aussi) de suivre pas à pas la laborieuse adaptation d'un enfant Hopi aux exigences de sa culture » (Lévi-Strauss, 1967 : 104, cité par Morin,

---

<sup>85</sup> L'article de F. Morin est publié dans le volume 69 (1980) des *Cahiers internationaux de Sociologie*, intitulé « Histoire de vie et vie sociale » qui comprend également l'article de D. Bertaux consacré aux potentialités de l'approche méthodologique (voir bibliographie).

<sup>86</sup> *Crashing Thunder* est en fait une version retravaillée de *The Autobiography of a Winnebago Indian* qui avait été publiée en 1920.

<sup>87</sup> Deux autres recueils de référence de récits de vie sont également cités dans les rétrospectives des travaux biographiques nord-américains, consacrés aux Indiens d'Amérique de cette période : *Son of Old Man Hat. A Navaho Autobiography*, de Walter Dyk (1981), et *Smoke from Their Fires: The Life of a Kwakiutl Chief*, de Chellan S. Ford (1996), (le chef indien dont le récit est recueilli par Ford vit sur l'île de Vancouver).

*idem* : 24)<sup>88</sup>. L'originalité de la formule suscitera néanmoins quelques interrogations d'ordre méthodologique, notamment à propos du bien-fondé du travail et de la restructuration des propos recueillis par le biographe (point que nous aborderons dans la partie méthodologie) : « Avec *Soleil Hopi* se termine l'âge d'or de la biographie aux États-Unis, dont les derniers produits font preuve d'une plus grande préoccupation méthodologique que les premiers, principalement guidés par un souci de sauvegarde culturelle. » (Morin, *ibid.* : 17). À cette même période, le courant « Culture et personnalité », impulsé par Edward Saphir (qui développe aux États-Unis la linguistique structurale et signe l'avant-propos de *Son of Old Man Hat. A Navaho Autobiography*, de Walter Dyk [1981]), réunit plusieurs auteurs de disciplines diverses – psychiatrie, psychologie, anthropologie – qui cherchent à mettre en évidence, grâce à la méthode biographique, la relation entre culture et individu.

Au début des années 60, deux anthropologues américains, Sydney Mintz et Oscar Lewis, vont pourtant contribuer à problématiser la méthode biographique dans leur discipline : tous deux exposent très explicitement leurs procédés méthodologiques de recueil de récits de vie, réfléchissent aux techniques de récolte des données (ils s'interrogent notamment sur l'usage du magnétophone), à celles de transcriptions, et s'intéressent aux interactions de la relation très particulière informateur/enquêteur.

Dans *Tsao, la vie d'un travailleur de la canne*, (1979, traduction française de l'édition originale de 1960), S. Mintz expose le récit de vie d'un ouvrier sucrier de Porto Rico. Ce recueil lui permet d'étayer ses travaux comparatifs sur l'esclavage et le travail forcé à travers les îles des Caraïbes dont il est spécialiste, rapports au travail qu'il relie à l'essor du capitalisme. Dans la préface de l'édition française, il dénonce une certaine idéologie de l'anthropologie. Selon lui, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les anthropologues ne se seraient intéressés à « l'étude des peuples sans écriture, à technologie rudimentaire, à stratification sociale peu développée », finalement que pour eux-mêmes, sans prendre en compte les liens et les relations de domination de sociétés « primitives » avec les puissances coloniales. Il fait ainsi remarquer que « l'étude anthropologique d'une société moderne et complexe était alors rarissime voire hérétique » (Mintz, 1979 : 10-11).

O. Lewis, quant à lui, va s'intéresser à l'histoire de vies de « déshérités » au Mexique et également à Porto Rico, terrains qui lui permettent d'élaborer son concept de « culture de la pauvreté » (1983). Dans l'introduction des *Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine* (1978)<sup>89</sup>, ouvrage particulièrement ludique, il livre sa « méthode

---

<sup>88</sup> C. Lévi-Strauss rédigea la préface de la traduction française de *Soleil Hopi* de 1959.

<sup>89</sup> O. Lewis consacra un autre ouvrage à la famille Sanchez (dont ce n'est pas le vrai nom) : *A Death in the Sánchez family*, 1969 (*Un mort dans la famille Sanchez*, Gallimard, 1973).



d'autobiographie », qui vise notamment à « réduire l'élément d'interprétation introduit par l'enquêteur car les récits ne sont pas transmis par l'intermédiaire d'une tête de bourgeois américain, mais livrés dans les termes mêmes des protagonistes. Je pense avoir ainsi évité les deux écueils les plus courants auxquels se heurtent les études sur les milieux pauvres : l'excès de sentimentalisme et la simplification grossière. » (Lewis, 1978 : 14). Dans un travail préalable consacré à la description d'un jour ordinaire chez cinq familles mexicaines, *Five Families: Mexican case studies in the culture of poverty* (1959), il inaugure une technique de récits croisés qui ont pour objectif la vérification des faits en évitant « le caractère subjectif inhérent à une autobiographie unilatérale », tout en permettant de révéler « la différenciation des processus du souvenir chez chacun des personnages. » (Lewis, 1978 : 13-14).

En participant après-guerre, l'un au projet d'étude de Porto Rico, l'autre à l'étude des quartiers pauvres d'Amérique centrale, S. Mintz et O. Lewis vont ainsi contribuer à un nouveau courant anthropologique apparu à partir des années 50. L'approche biographique n'y est plus destinée à figer l'Indien dans une société en voie de disparition et dont on veut préserver l'image. Au contraire, ils feront œuvre de précurseurs en utilisant des biographies pour raconter la vie de gens « ordinaires »<sup>90</sup>.

#### 4.4.2 - En France

Dans son *Manuel d'ethnographie*, Marcel Mauss, considérant l'approche généalogique comme « une méthode (sociologique) supérieure », évoque aussi en la valorisant, à propos des travaux de Radin, « la méthode autobiographique, qui consiste à demander leur biographie à certains indigènes (et qui) a donné d'excellents résultats » (Mauss, 1992 : 15).

En France comme aux États-Unis, pourtant, c'est bien à partir de l'après Seconde Guerre mondiale que le débat épistémologique autour de l'approche biographique anime les anthropologues.

L'éloge précédemment évoqué de C. Lévi-Strauss à propos du travail biographique de Simmons sur la compréhension de la culture Hopi témoigne de la valeur méthodologique que peut représenter pour lui le récit de vie comme apport indépendant et illustratif à une analyse théorique. Cependant, il ne reconnaît pas ce type de récit comme appartenant à une démarche scientifique véritable. Lévi-Strauss considère que le recours aux biographies ne permet pas d'accéder à la compréhension des structures. Il se situe donc en dehors du courant qui

---

<sup>90</sup> Mintz et Lewis n'ont toutefois pas la même approche méthodologique de la biographie ; cette différence est évoquée dans la partie « Méthodologie ».

entrevoit l'étude systématique des documents comme un renouveau de l'ethnologie. À plusieurs endroits (mentionnés par Gonseth et Maillard, *ibid.*. 10-11 ou par Morin, 1980 : 331-333), il témoigne de cette posture théorique : par exemple, dans *l'Année sociologique* (1940-48) où il rend compte également de *Soleil Hopi* (soit à la même période que celle de la rédaction de sa thèse), il admet que les travaux effectués sur des biographies Hopi ont « une fonction cathartique » utile pour montrer que les systèmes de parenté « ne sont pas moins difficiles à intégrer pour un Hopi que pour un théoricien » (1950 : 329). Mais, quand un peu plus loin, Lévi-Strauss rend compte de l'ouvrage de Kluckhohn (1945), il semble radicaliser sa position en rappelant que les récits de vie ne peuvent être systématisés :

« Je reste convaincu que les faits sociaux doivent être étudiés comme des choses. En réduisant certaines de ces " choses " à des expériences, les documents individuels ne peuvent nous convaincre que l'étude scientifique doit s'établir au niveau de l'expérience : mais seulement que les prétendues choses auxquelles on s'était imprudemment arrêté participent toujours du phénomène et que l'objet véritable se trouve encore au-delà. Ils permettent une critique de l'objet, ils ne l'atteignent pas » (Lévi-Strauss, *idem* : 331).

F. Morin expose la posture de Lévi-Strauss concernant l'approche biographique comme suit : « Elle lui paraît certes séduisante (d'où l'éloge de *Soleil Hopi*), mais également dangereuse car elle dérange le projet de l'anthropologue : elle produit en effet de l'irrationnel mais aussi du " sens " qui n'entrent pas dans les structures qu'il recherche. La subjectivité inhérente à l'histoire de vie et le fait qu'elle produit des données qui ne peuvent pas être assimilées à " des choses " sont alors dénoncés pour montrer les limites de l'outil méthodologique et justifier son caractère non scientifique » (Morin, 1980 : 333). Cette posture de Lévi-Strauss est donc opposée au positionnement qui doit permettre d'offrir davantage de place à la subjectivité humaine pour expliquer les faits sociaux. F. Morin fait allusion à la réflexion d'un anthropologue ayant également travaillé beaucoup au Brésil pour évoquer – et l'inscrire épistémologiquement – cette différence de conception : « [...] Roger Bastide (1965 : 39) montre que les deux branches divergentes du même tronc anthropologique français que représentent pour lui Lévi-Strauss et Leenhardt (auquel il s'associe sans doute) se fondent sur une opposition qui est en réalité d'ordre philosophique car " derrière *Do Kamo* et *La pensée sauvage* se profilent les ombres de Descartes et de Kant " [...] Parce qu'il n'élève pas de cloisons étanches entre les différentes sciences humaines, parce qu'il met constamment l'accent sur " l'homme total ", sur l'intime relation du social et du psychologique, Roger Bastide a toujours été favorable à l'utilisation de l'histoire de vie sur le terrain. » (Morin, *ibid.* : 334).

Durant les décennies 60 et 70, le débat sur le statut scientifique de la biographie est

donc bien présent dans l'anthropologie française. Jean Copans par exemple consacre un chapitre à l'histoire de vie dans *Critiques et politiques de l'anthropologie* (1974). Il rejoint la position structuraliste qui évalue l'approche biographique comme une illustration utile à la connaissance d'une société, mais qui ne peut en aucun cas remplacer « l'analyse la plus rigoureuse des structures, des productions matérielles et mentales de cette société ». Il manifeste ainsi son opposition à la démarche de Langness : « [...] affirmer, comme il (Langness) le fait, que l'anthropologie est fondamentalement biographique est à la fois un truisme et une grave erreur théorique. Toutes les sciences humaines recourent à l'interview, interrogent des individus ; il n'y a donc pas d'équivoque : les données sont bien individuelles en leur source. Mais ce qui justement doit faire l'objet de la démarche anthropologique, c'est d'en montrer le sens et d'indiquer les limites de leur signification objective » (Copans, 1974 : 53)<sup>91</sup>.

Le structuralisme, un certain objectivisme, semblent alors, et jusqu'aux années 80, mobiliser davantage les anthropologues français. Posture pour laquelle F. Morin propose une explication : « Nous pensons (...) que ce désintérêt des anthropologues pour l'histoire de vie n'est pas à interpréter comme le simple refus d'une technique mais aussi celui d'un objet, cette " portion d'ombre " dont nous parlait Roger Bastide, ce domaine de " la confusion et de l'obscurité " où l'ethnologue risque d'être l'objet d'interrogations en rentrant dans le jeu des interactions » (*ibid.* : 339). Mais, toujours à la même période, l'on peut également observer chez un auteur comme Camille Lacoste un intérêt croissant pour l'usage des récits de vie, individuels ou croisés, dès le début des enquêtes, comme source d'information et de compréhension des valeurs des individus, à condition, précise-t-elle, d'objectiver les données : il s'agit alors de « traiter ces documents de façon critique et de ne pas perdre de vue l'aspect individuel et singulier de la perspective offerte » (Lacoste, 1976 : 104).

On a mentionné le regain d'intérêt pour les biographies et les autobiographies qui, à partir des années 75/80, gagnent d'autres sphères : éditions, médias, etc. Des manuels d'autobiographies sont rédigés (Lejeune, 1980, 1982). Peut-on dès lors parler d'un « renouveau de l'acteur » (Peneff, 1990 : 136) au sein des sciences sociales ? Sans être catégorique, on peut avancer que les chercheurs vont alors de plus en plus considérer qu'à partir de trajectoires sociales individuelles, il devient possible de dérouler le fil d'Ariane de la connaissance historique à propos de groupes, d'institutions, voire de sociétés entières. Il reste cependant nécessaire de s'entourer de précautions méthodologiques : le questionnement

---

<sup>91</sup> Dans un manuel, paru près d'un quart de siècle plus tard, sur *L'enquête ethnologique de terrain*, J. Copans se contente d'évoquer brièvement « la longue tradition (de l'anthropologie) en matière d'entretiens extensifs de longue durée » (Copans, 2008 : 65).

concerne les rapports et interactions enquêteurs/enquêtés, les conditions de recueil des récits, leur traitement, etc.<sup>92</sup>

#### 4.5 - « L'illusion biographique » selon Pierre Bourdieu

Au milieu de la décennie 80, P. Bourdieu réagit à l'engouement retrouvé au sein des sciences sociales pour les récits biographiques, guidé selon lui par des présupposés peu scientifiques. Dans un article assez court, il évoque *l'illusion* que constituerait le récit de vie comme élément supposé de compréhension de la trajectoire sociale qui lui serait liée : « L'histoire de vie est une de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant ; d'abord, sans tambour ni trompette, chez les ethnologues, puis, plus récemment, et non sans fracas, chez les sociologues » (Bourdieu, 1986 : 69). Le sociologue met en cause la posture épistémologique du récit de vie qui trouverait du sens aux actions formant une existence humaine, dont la présentation suivrait logiquement une chronologie qui se déroulerait « naturellement », d'une manière linéaire. Ainsi, le récit de vie sacrifierait à une « illusion rhétorique », empruntant à une tradition littéraire (*idem* : 70)<sup>93</sup>. Ce *sens de l'existence* serait en fait produit par un discours construit, en *séquences intelligibles*, créées illusoirement et conjointement par l'enquêté et l'enquêteur. Ces deux co-constructeurs de biographie partageraient alors le même intérêt à produire un itinéraire cohérent, différent même du déroulé du récit et de la réalité à laquelle il renverrait ; ce que l'on peut également entendre comme une critique méthodologique du genre biographique, « la situation d'enquête elle-même contribuant inévitablement à déterminer la forme et le contenu du discours recueilli » (*ibid.* : 72).

Pour Bourdieu, le récit de vie se bâtit autour d'un « support » – le nom propre – qui affiche des propriétés liées à ce qu'il appelle le modèle officiel (constitués d'actes d'état-civil dits de *nomination*), lequel conduira à nier les véritables processus sociaux à l'œuvre dans cette production discursive : « Les lois qui régissent la production des discours dans la relation entre un habitus et un marché s'appliquent à cette forme particulière d'expression qu'est le discours sur soi ; et le récit de vie variera, tant dans sa forme que dans son contenu, selon la qualité sociale du marché sur lequel il sera offert » (*ibid.* : 72).

---

<sup>92</sup> Points qui seront abordés dans la partie Méthodologie *infra*.

<sup>93</sup> On doit également à P. Bourdieu cette définition pour le moins incisive extraite d'entretiens édités l'année de sa disparition « Une autobiographie est souvent une manière de se construire un mausolée qui est souvent un cénotaphe. » (Bourdieu, 2002 : 194).

Le récit de vie est ainsi qualifié comme « une sorte d'artefact irréprochable ». Le recours au biographique ne pourrait guère faire ressortir la matrice des comportements sociaux : « Essayer de comprendre une vie comme une série unique et en soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un " sujet " dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations » (*ibid* : 72). Cette métaphore du métro, souvent reprise par les auteurs qui ne partagent pas son point de vue, est emblématique de la position bourdieusienne qui privilégie les schèmes structuraux qui seraient les véritables déterminants du trajet accompli par des individus subissant en quelque sorte leur propre parcours social.

Dans ce texte de dénonciation du biographique apparaissent deux notions clefs de l'œuvre de Bourdieu, *l'habitus* et le *champ*. Le recours à *l'habitus*, concept qui est « au cœur de sa théorie » (Mounier, 2001 : 39), permettrait d'éviter l'écueil biographique en dévoilant le rôle des différentes socialisations auxquelles est soumis un individu au cours de son existence. Pour Bourdieu, *l'habitus* est lié à un processus d'appropriation produit par les « structures objectives » et qui a pour conséquence de se reproduire lui-même dans l'histoire (Bourdieu, 1980(a) : 91). Développée dans une théorie de l'action, la notion *d'habitus* montre comment les agents sociaux mettent en œuvre des stratégies acquises précisément durant leur socialisation ; elle suggère que ces pratiques, loin d'être réifiées, se déroulent au sein de champs autonomes du monde social (mais qui répondent néanmoins à des lois générales), qui sont autant de lieux spécifiques de compétition structurés autour d'enjeux particuliers :

« Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminées par elles). Il y a des lois générales des champs : des champs aussi différents que le champ de la politique, le champ de la philosophie, le champ de la religion ont des lois de fonctionnement invariantes » (Bourdieu, 1980b : 115).

La théorie objectiviste bourdieusienne autour de *l'habitus* apparaît dans son œuvre dès le début des années 70, par exemple, lorsqu'il analyse les interactions entre deux agents ou groupes d'agents comme relevant du « principe d'enchaînement de " coups " qui sont objectivement organisés comme des stratégies, sans être aucunement le produit d'une véritable intention stratégique » (Bourdieu, 1972 : 257).

La principale critique, formulée par Bourdieu, concernant le biographique, est que ses

approches occulteraient les réalités de domination au sein du corps social, réalités que se masquerait l'individu lui-même, notamment dans son récit autobiographique. *L'habitus* peut donc être défini comme l'intégration par l'individu des règles du champ, comme une acceptation de sa part des règles du jeu afin d'accéder à un capital spécifique, (*l'illusio* selon Bourdieu) ; l'approche biographique nierait encore davantage cette « complicité ontologique entre les structures mentales et les structures objectives de l'espace social » qu'est *l'illusio* (Bourdieu, 1994 : 151).

Dans un texte sans concession et postérieur de près d'un quart de siècle, Nathalie Heinich (2010) se livre à une réfutation radicale de la critique développée par Bourdieu dans son article des *Actes de la recherche en sciences sociales*<sup>94</sup>. Evoquant les travaux biographiques de Michael Pollak sur l'univers concentrationnaire de la Seconde Guerre mondiale (Pollak, Heinich, 1986), elle considère que Bourdieu, en coordonnant cette revue sur le thème de la biographie, tente, en fait, de coller au renouveau biographique des années 80, notamment avec l'arrivée de la micro-histoire et l'engouement pour les histoires de vie, etc. Selon N. Heinich (2010 : 424), la mise en cause bourdieusienne de l'approche biographique ne constituerait que « l'illusion d'une illusion » dans laquelle Bourdieu se serait lui-même « enferré », alors que Pollak et d'autres prouveraient « par l'exemple, la richesse et la productivité » de cette approche. Son argumentation repose sur la question de la place du récit dans les sciences sociales, récit qui ne « serait (selon Bourdieu) que socialement construit, donc artificiel, mensonger, illusoire, autant dire dispensable dans la panoplie des méthodes (...) ». « Alors que tout discours devient intéressant, pertinent, riche de sens, dès lors qu'on s'attache à rendre signifiante son opacité même – c'est-à-dire ses propriétés, pragmatiques autant que discursives –, en tant qu'elle nous conduit à la façon dont la réalité en question fait sens pour celui qui la vit » (*idem* : 425). Ce qui est visé, dans le recueil du récit, serait donc la compréhension des pratiques du sujet, et du sens que le sujet leur donne. Ainsi, l'outil biographique donnerait plutôt accès « à une compréhension, c'est-à-dire une explication des *raisons*, des logiques sous-jacentes du vécu du sujet. Dans les deux cas, on " rend compte ", certes, mais pas des mêmes réalités. Et l'illusion ici consiste à ne pas voir la discordance entre la visée et l'outil, parce qu'on ne voit pas qu'une autre visée est à l'œuvre. » (*ibid.* : 426).

Dans les biographies consacrées à des acteurs indo-océaniques des médias (présentées *infra*), les récits de vie des locuteurs ne sont pas considérés comme des récits « objectifs »,

---

<sup>94</sup> Il s'agit d'un article de N. Heinich de la revue *L'Homme*, n° 195-196 (2010) ; celui qu'elle publie en 1986 avec M. Pollak, à propos du témoignage, fait partie du numéro 62-63 des *Actes de la recherche en sciences sociales* dans lequel figure le texte de P. Bourdieu intitulé « L'illusion biographique » (voir réf. bibliographiques).

enquêteur et enquêté savent bien, dans leur for intérieur, qu'ils participent tous deux à une construction émanant du niveau de la narration. Les conditions de recueil du récit, les genres narratifs qu'ils produisent sont à prendre en compte. Mais ce sont justement la place, la qualité des acteurs de cette situation (d'interview), ainsi que leurs parcours respectifs qui nous semblent autant d'éléments signifiants. Autrement dit, les récits de vie, si l'on tient justement compte des conditions de leur production, apparaissent particulièrement riches pour la compréhension des contextes (présents et passés) qu'ils dévoilent. C'est là leur principale propriété heuristique, et cela quelle que soit la teneur des propos tenus : l'important étant de comprendre le sens qu'ils révèlent, notamment s'ils émanent d'acteurs de médias, qui sont souvent des locuteurs prolixes.

N. Heinich revient sur les travaux de M. Pollak qui a attaché une importance toute particulière à la forme des récits, à leur « filtre », autant qu'à leur contenu « atroce » « Avec, en toile de fond, ce constat originel, accablant : leur existence même est fonction de la capacité des narrateurs à avoir survécu à l'expérience qui en fait la substance » (*ibid.* : 427).

« Car, en matière concentrationnaire, un témoin, avant d'être quelqu'un qui a décidé de témoigner, est quelqu'un qui en est revenu avec, non seulement, la possibilité physique de s'exprimer, mais aussi avec sa possibilité morale ; quelqu'un donc dont l'identité n'a pas été détruite au point de ne plus pouvoir s'autoriser à parler. Et enfin : un rescapé qui témoigne est quelqu'un qui a trouvé une écoute ou, au moins la promesse, l'espoir qu'il y aurait un jour une écoute.

C'est cela " la gestion de l'indicible ", selon le beau titre (d'un) article de Pollak. Et ce sont ces trois dimensions – la condition de survie, la condition du maintien de l'identité, la condition de l'écoute – qui ont fait l'objet conjoint de son travail sur ces récits, sans que jamais ces trois dimensions ne soient déconnectées les unes des autres. » (Heinich, *ibid.* : 427).

Ainsi, N. Heinich considère-t-elle, en reprenant les propres termes de Pollak, que si les individus peuvent être certes considérés comme une « construction sociale », ils sont également « une construction d'eux-mêmes » (*ibid.* : 429). Cette dernière remarque éclaire notre propos (rappelé plusieurs fois dans nos recherches) qui considère les acteurs étudiés du système médiatique comme étant à la fois des produits, et des producteurs du système, et, par conséquent participant de surcroît à leur propre construction en son sein...<sup>95</sup>

Au-delà de la controverse scientifique, le positionnement de Pierre Bourdieu ainsi que celui de Jean-Claude Passeron sur la question biographique méritent d'être présentés et discutés, s'agissant du sens que l'on considère nécessaire d'accorder aux fondements de

---

<sup>95</sup> Voir également *infra* le thème du « faux témoignage » et celui du « passage à l'aveu » de témoins de l'histoire (Walter, 2010, Fleury, 2010), ou encore la livraison récente de la revue *Questions de communication* consacrée aux « témoins itératifs » (Fleury, Walter, 2013).

l'action sociale par ses propres acteurs. C'est l'objet des deux prochains paragraphes.

#### 4.5.1 - La misère du monde, *continuité épistémologique*

La parution de *La misère du monde* en 1993, vaste fresque sociologique composée de témoignages « ordinaires » – recueillis lors de 182 entretiens qui empruntent à la méthode compréhensive – interroge sur une éventuelle rupture épistémologique de l'objectivisme bourdieusien. Livrant les résultats d'une grande enquête sur la pauvreté commandée par la Caisse des Dépôts et Consignation, et cherchant à montrer cette pauvreté, non pas par des données économiques, mais à partir de récits relatant « la misère de position », l'ouvrage est parfois accueilli avec circonspection, y compris chez les sociologues. Ainsi Nonna Mayer (1995), spécialiste de la sociologie électorale, si elle reconnaît avec Bourdieu que la biographie peut constituer un instrument sociologique de production de connaissance, va principalement mettre en cause la méthode utilisée. Celle de « l'entretien ordinaire » sera par exemple contestée, Mayer lui préférant « l'entretien non directif rogerien » (*idem* : 367), que Bourdieu (1993 : 916) considère pour sa part comme une méthode d'« annulation de l'observateur ». *In fine*, N. Mayer explique pourquoi elle craint que cette nouvelle façon de procéder n'entraîne l'abandon de traités de méthode, ce qui équivaldrait selon elle à cautionner « une misère de la sociologie » (Mayer, *ibid.* : 369).

De fait, si l'on revient à l'ouvrage lui-même : *La misère du monde* apparaît comme un recueil (qui se lit comme un roman...) d'entretiens dans lesquels des discours d'hommes et de femmes, à propos de leur vie de tous les jours et de leur souffrance sociale sont restitués. On y côtoie des familles « de souche » et des familles émigrées d'un même quartier, un policier vivant des contradictions inhérentes à l'exercice de son métier, un délégué syndical exprimant son désarroi, ou encore des parents inquiets face à l'institution scolaire. Ce sont toutes les questions-réponses entre les intervieweurs et les interviewés qui sont ainsi transcrites avec une grande fidélité méthodologique. L'objectif est donc bien de parvenir à une objectivation de leurs conditions de vie, non pas, classiquement, par une sociologie qui décrirait les structures sociales dans lesquelles évoluent les acteurs, mais, précisément, à travers leurs propres discours, par essence, subjectifs. Pour parvenir à cette objectivation, Bourdieu accompagne néanmoins ces interviews de textes de contextualisation qu'on peut lire comme autant de cadrages théoriques, d'avertissements, de précisions quant au déroulé et aux interprétations possibles des entretiens, comme une sorte d'invite au bon usage, à l'intention du lecteur, ce que Bourdieu appelle « l'espace des points de vue » (1993 : 9).

Ainsi, au-delà de la question de la méthode, est-il possible de considérer la parution



de *La misère du monde* comme une entreprise qui s'inscrit dans la continuité théorique de l'objectivisme : pour Bourdieu, il s'agit toujours de proposer un cadre explicatif du déterminisme individuel par les structures sociales. L'interaction « enquêteur-enquêté » constitue une relation sociale qui doit être prise en compte dans ce même paradigme d'objectivité :

« Tenter de situer en pensée la place que l'enquêté occupe dans l'espace social pour le *nécessiter* en l'interrogeant à partir de ce point et pour (en) *prendre* en quelque sorte son *parti* (...), ce n'est pas opérer la "projection de soi en autrui" dont parlent les phénoménologues. C'est se donner une compréhension *générique et génétique* de ce qu'il est, fondée sur la maîtrise (théorique ou pratique) des conditions sociales dont il est le produit ; maîtrise des conditions d'existence et des mécanismes sociaux dont les effets s'exercent sur l'ensemble de la catégorie dont il fait partie (celle des lycéens, des ouvriers qualifiés, des magistrats, etc.) et maîtrise des conditionnements inséparablement psychiques et sociaux associés à sa position et à sa trajectoire particulières dans l'espace social. Contre la vieille distinction diltheyenne, il faut poser que *comprendre et expliquer ne font qu'un*. » (Bourdieu, *idem* : 910)<sup>96</sup>.

La situation de l'entretien et les effets induits par cette situation sur le discours des personnes interrogées n'en sont pas pour autant occultés. Au contraire, dans des avant-propos introductifs des entretiens, P. Bourdieu redouble de précautions méthodologiques et interprétatives. Avant de livrer la lecture d'un entretien avec Albert J., un militant socialiste qu'il connaît depuis l'enfance, il tient à apporter quelques précisions :

« La structure même du petit groupe qui pouvait s'appréhender lui même comme une sorte de "délégation" et ma présence qui redoublait la solennité conférée à la situation par l'intention même de l'entretien et par le fait de l'enregistrement, tout concourait à renforcer l'effet de censure auquel chacun de mes interlocuteurs a réagi avec ses moyens et ses dispositions propres » (Bourdieu, *ibid.* : 433-434).

Dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* (Bourdieu, 2000), sont publiés des textes antérieurs de l'auteur (du milieu des années 60), constitués par « trois études d'ethnologie kabyle » qui procèdent du même paradigme : une pratique du terrain avec une description minutieuse de ses acteurs renvoyant à une réflexion théorique et, en seconde partie, à une théorie de la pratique :

« Convaincu que la rigueur ne s'identifie pas plus aux recettes de laboratoire

---

<sup>96</sup> Bourdieu évoque Wilhelm Dilthey (qui dès le XIX<sup>e</sup> siècle fait l'apologie de la biographie en histoire) et ses travaux épistémologiques sur la distinction entre explication et compréhension, distinction et controverse nées de l'autonomisation des sciences historiques par rapport aux sciences naturelles (voir également, Appel Karl-Otto, 1979, *Expliquer, Comprendre, La controverse centrale des sciences humaines*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2000).

que l'invention aux prouesses d'école, on a voulu aussi laisser à ce discours de travail ou, si l'on veut, en travail, le caractère double qu'il doit aux conditions mêmes de sa fabrication : ces notes écrites en marge et en marche, comme dirait Jacques Derrida, auraient pris tout leur sens et toute leur force si l'on avait pu intégralement publier les travaux de recherche qu'elles ont accompagnés (analyse des structures économiques, des pratiques rituelles, etc.) et que l'on n'a pu qu'évoquer ici, de façon parfois très elliptique et très allusive. Aussi ce discours double risque-t-il de décevoir doublement parce que, faute d'être complètement détaché de l'objet à propos duquel elle s'est constituée, la construction théorique (qui sera reprise ailleurs) ne revêt pas sa forme la plus générale et la plus puissante et que, d'un autre côté, les travaux empiriques sur lesquels elle s'appuie ne sont que très allusivement exposés » (Bourdieu, 2000 : 221-222).

Au fil des 945 pages de *La Misère du monde*, c'est donc une « misère de position » au sein de « l'ordre social » que Bourdieu entend montrer (1993 : 11). Il considère que ce sont bien les données objectives (des structures) qui fabriquent les points de vue dont, somme toute, les individus ne seraient pas maîtres. Le recours à des techniques d'entretien – que l'on pourrait qualifier de biographiques – reste pour lui – comme pour Bertaux – un moyen d'accès par les « destins personnels » aux « structures de classe ». Au-delà des méthodes, seul compterait le cadre théorique :

« L'opposition traditionnelle entre les méthodes dites quantitatives, comme l'enquête par questionnaire, et les méthodes dites qualitatives comme l'entretien, masque qu'elles ont en commun de reposer les interactions sociales qui s'accomplissent sous la contrainte des structures sociales. Les défenseurs des deux catégories de méthodes ont en commun d'ignorer ces structures, ainsi d'ailleurs que les ethnométhodologues que leur vision subjectiviste du monde social porte à ignorer l'effet que les structures objectives exercent non seulement sur les interactions (entre des médecins et des infirmières par exemple) qu'ils enregistrent et analysent, mais aussi sur leur interaction avec les personnes soumises à l'observation ou à l'interrogation » (Bourdieu, 1993 : 904, note 2).

En multipliant les précisions sur la « démarche » suivie pour mener les entretiens, par exemple à propos du « climat de confiance » (*ibid* : 7) qui présidait au recueil des confidences entrepris dans *La misère du monde*, Bourdieu a-t-il réussi à faire ressortir, on pourrait dire malgré les locuteurs eux-mêmes, l'évidence de cet ordre social ? En affirmant qu'il s'y employait, il semble en tout cas avoir affirmé son ancrage théorique.

#### 4.5.2 - Jean-Claude Passeron : biographies flux, itinéraires, trajectoires

Quelques années avant la parution de *La misère du Monde*, enquête à laquelle il n'a pas contribué, Jean-Claude Passeron (1989) propose une réflexion méthodologique et épistémologique sur la question biographique, plus précisément sur celle de la trajectoire biographique. Il s'y démarque de l'appréciation bourdieusienne de dénonciation d'un sens

trop important que les tenants de la biographie voudraient voir dans cette approche méthodologique au sein de la sociologie. S'il parle, à propos de ce sens, « d'excès » et de « pléthore sémiotique » (*idem* : 4), il lui reconnaît plusieurs vertus d'intelligibilité, tout en suggérant quelques garde-fous. Selon lui, avant de mener toute réflexion épistémologique sur la question biographique, il convient de décrire deux pôles extrêmes, deux écueils opposés : d'abord ce qu'il appelle « l'utopie biographique » et ensuite « le radicalisme des formes ». Selon Passeron, on trouverait une certaine forme d'utopie biographique dans « l'exhaustivité (qui) fonde son impression de compréhension dans l'illusion d'immédiateté » : « l'enchaînement des effets dans une vie d'homme » ainsi que le sentiment d'en saisir instantanément le sens, en seraient à l'origine. Ce qui relèverait bien de « (l')illusion épistémologique, (...) l'illusion de la pertinence tous azimuts d'une expérience singulière » (*ibid.* : 5). L'autre extrême consisterait à vouloir épouser un « structuralisme dogmatique », à ne considérer les acteurs que comme des « porteurs de structure », devenant de la sorte de « simples unités statistiques (...) marqueurs interchangeable d'une structure du changement qui aurait pu se passer de biographies et donc, au sens strict, d'individus dotés d'identité personnelle ». Les acteurs sociaux ne seraient plus ainsi envisagés que comme des anonymes oubliés » (*ibid.* : 6).

Entre ces deux formes théoriques limites, il s'agit donc de reconnaître l'apport et le « pouvoir d'intelligibilité » (*ibid.* : 9) de l'analyse biographique, à condition, souligne Passeron, de ne pas faire l'impasse sur la rigueur méthodologique inhérente, en s'éloignant par exemple des modèles littéraires des récits de vie.

Passeron reprend alors la métaphore du transport en commun (le métro chez Bourdieu) :

« Nous voilà bien, semble-t-il, avec nos dilemmes méthodologiques et théoriques, à hésiter entre les excès d'un autobus qui aurait oublié ses voyageurs et les excès d'un biographe obsessionnel qui aurait oublié, pour l'amour de l'individu, ses devoirs comparatistes de sociologue. On voit que l'hésitation porte sur les choix de traitement et non de matériau : le matériau biographique est du matériau historique comme un autre et souvent plus complet qu'un autre, en tout cas toujours organisé autrement ; la question est de savoir qu'en faire » (Passeron, *ibid.* : 10).

Ce que Passeron appelle le « matériel biographique » peut donc toujours être analysé selon des « règles » « permettant conjointement l'identification de " traits pertinents " de la description et le fonctionnement d'un protocole de traitement des données issu d'hypothèses portant sur la succession, la structure, le projet ou la mémoire biographique ». Cette méthode biographique dévoile ainsi « l'ordre dans lequel (ses) propriétés sont advenues à l'individu et,

à s'en tenir à la genèse empirique, l'ont constitué, définissant ainsi par leur forme d'organisation le champ de toute interrogation sur le sens de cet ordre » (*ibid.* 16).

On pourrait donc voir dans ce texte très riche de Passeron une certaine mise à distance avec le structuralisme du « Métier de sociologue » et sans doute une autre approche, davantage compréhensive, et s'intéressant dans un sens plus weberien, au fondement de l'action sociale par les acteurs.

La discussion théorique à propos de l'apport du biographique ne concerne pas que la sociologie. Elle traverse plusieurs autres champs disciplinaires dont l'histoire, où elle tient une place importante, objet du prochain chapitre.

## Chapitre 5 – Histoire de la biographie, biographie et histoire

Comme dans d'autres disciplines des sciences sociales et humaines, le recours à la biographie en histoire a connu des phases plus ou moins enthousiastes. Même si nous ne proposons ici qu'un survol de la réflexion historiographique – autrement riche et complexe – consacrée à cette thématique, la question de l'utilisation biographique dans le champ de l'histoire des médias et du journalisme, telle qu'on l'a abordée, fait partie intégrante de notre propos. L'histoire du biographique au sein d'autres disciplines fera l'objet du chapitre 6.

### 5.1 - Depuis la période antique jusqu'à nos jours

La biographie est présente en histoire, depuis, oserait-on dire, qu'il y a des historiens, même si sa parenté avec le genre fictionnel – littéraire – a suscité parfois beaucoup de méfiance à son encontre ; le problème principal restant, pour beaucoup d'historiens, celui du statut à lui accorder – ou non – de matériau historique fiable. Certains auteurs lui reprochent également son insuffisance méthodologique ou du moins une importance trop grande donnée à l'anecdote triviale par certains biographes. Sans nommer le genre biographique précisément, Jacques Le Goff et Pierre Nora évoquent comme danger qui guetterait l'historien, « (...) la promiscuité des vulgarisateurs de bas étage, des plumitifs de l'historiette (...) » (2011 : 13)<sup>97</sup>. Pour le spécialiste de la Rome antique, Paul Veyne, « l'histoire se propose de raconter les civilisations du passé et non de sauver la mémoire des individus ; elle n'est pas un immense recueil de biographies » (cité par Le Goff, 1971 : 72). La biographie serait un mauvais genre historique, qui s'opposerait aux véritables objectifs de scientificité de l'histoire. Opposition, par ailleurs, que le public et beaucoup d'éditeurs, véritables acteurs du succès des biographies historiques (comme littéraires), ne cautionnent guère (les ventes et les audiences des émissions d'auteurs comme Henri Troyat, Max Gallo, André Castelot ou Alain Decaux et beaucoup d'autres l'attestent)<sup>98</sup>.

---

<sup>97</sup> La méfiance des historiens de l'école des Annales vis-à-vis du biographique va cependant évoluer par la suite.

<sup>98</sup> Le phénomène de « fièvre biographique » est surtout repérable chez les éditeurs depuis le milieu des années 80 (Dosse, 2005 : 17). Les tirages de biographies d'hommes célèbres (telle, le récent *Victor Hugo* d'Alain Decaux [2011, Paris, Perrin]) peuvent se chiffrer en dizaines, voire en centaines de milliers d'exemplaires. Et même si de nouvelles collections de biographies échouent parfois, de nombreuses maisons d'éditions (dont Gallimard) s'inscrivent désormais dans cet « engouement collectif » pour la biographie (*idem* : 37). Autre

C'est dans la Grèce antique du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. qu'apparaît le terme « bios », ce cycle complet compris entre la naissance et la mort. Les Égyptiens anciens gravent des nécrologies sur les stèles des défunts afin d'y retracer leur vie. On ne parle pas encore de biographies<sup>99</sup>, mais les vies d'acteurs y sont décrites, parfois à la première personne. Les Romains vont ériger le genre biographique en institution historico-littéraire. Le genre prosopographique qui exalte des biographies de personnages célèbres (souvent de théâtre), est ainsi né de l'Antiquité. Il se prolongera au Moyen-Âge européen, puis à l'apparition des Vies exemplaires au moment où, à l'époque Moderne, apparaît le terme de « biographie ». La valorisation des grands hommes des siècles suivants fait partie de cette même filiation prosopographique (développée *infra*).

Daniel Madelénat (1984 : 12 et 34), auteur d'un ouvrage sur la biographie qui se veut une « critique modeste et constructive de la raison biographique », résume ces différentes phases chronologiques. Il y décrit ce qu'il appelle trois « paradigmes » de biographies allant de l'Antiquité à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : le premier concerne « la biographie classique » (de l'Antiquité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), le second « la biographie romantique » (entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle), celle-ci devenant plus familiale, plus intimiste ; et enfin « la biographie moderne », plus récente, influencée par le relativisme des années 70, le rapport biographique à l'histoire, la sociologie et la psychanalyse.

### 5.1.1 - Les prosopographies

Pour revenir au genre prosopographique et à l'Antiquité, il faut en premier lieu évoquer ce qui est considéré comme la plus célèbre œuvre gréco-romaine : *Vies parallèles des hommes illustres*<sup>100</sup> écrite par Plutarque, qui est grec mais fait citoyen de Rome. Rédigé vers 100 après J.C, elle met en parallèle quarante-huit portraits comparatifs de Grecs et de Romains aux destins peu communs (Démosthène, César, Coriolan, Antoine et Cléopâtre, etc.). Les historiens de l'Antiquité ont ainsi recours à des prosopographies (du grec prosôpon qui signifie personnage de théâtre, personne, individu, masque, visage) consacrées le plus souvent à des personnalités politiques de la société antique. La prosopographie deviendra une science auxiliaire de l'histoire qui se consacre à l'étude des biographies catégorielles (celles d'acteurs appartenant à des groupes sociaux déterminés : rois, présidents, familles, ouvriers etc.), pouvant constituer de véritables fresques, telles la *Prosopographie chrétienne du Bas-*

---

exemple récent.; en octobre 2011, l'académicien Max Gallo présente une nouvelle collection de biographies en 20 volumes qu'il dirige, au titre évocateur : « Ils ont fait la France » (Vercingétorix, Saint-Louis, Henri IV, Napoléon, Jaurès, Victor Hugo, De Gaulle, etc.).

<sup>99</sup> En grec, « bios » signifie vie, et « graphein », écrire, littéralement faire des entailles.

<sup>100</sup> Plutarque, *Vies parallèles*, édition 2001, Paris, Gallimard, Quarto, 2291 pages.

*Empire* de Henri Irénée Marrou et Jean-Rémy Palanque *et al*<sup>101</sup>.

Au Moyen Âge européen, la vie des saints est glorifiée, dans des *hagiographies* exemplaires et auréolées. Avec les récits de vie de chevaliers idolâtrés vers le XII<sup>e</sup> siècle, comme les Chevaliers de la table ronde du roi Arthur, dans le *Roman de Brut*, du poète Wace<sup>102</sup>, les légendes se tissent entre littérature et histoire.

Ces glorifications de vies, plus individuelles vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle, moment où se forge le terme « biographie », conduiront à l'apparition du héros, puis au XVIII<sup>e</sup> siècle de Voltaire, à celle des « grands hommes ». La biographie s'impose ainsi à l'époque moderne. Le courant positiviste au XIX<sup>e</sup>, avec ses formes altruistes, contribuera également à ces célébrations valorisantes de destinées humaines qui s'inscrivent au sein des histoires nationales (les « grands hommes » de la République inhumés au Panthéon).

Pour autant, les prosopographies et les hagiographies vont être également dénoncées par bon nombre d'historiens qui préfèrent rester à distance de ces célébrations de vies illustres, craignant la falsification des faits historiques. Le souci de la vérification de la source<sup>103</sup>, voire de la « vérité scientifique », rend ainsi méfiant vis-à-vis d'un genre qui emprunte au littéraire (les biographies romancées ou le genre mémoriel, tel que décrit par Jean-Louis Jeannelle [voir *infra*]), et qui peut mettre à mal la pratique historique.

Les sociobiographies de journalistes ou d'acteurs de médias peuvent revêtir ce même aspect catégoriel et prosopographique, à la différence qu'elles ne se limitent pas à des acteurs « illustres », en s'intéressant également, précisément dans une visée comparative et compréhensive, aux acteurs ordinaires d'une profession. Toutefois, elles peuvent concerner également des acteurs exemplaires, à la fois produits et producteurs des contextes avec lesquels ils évoluent en articulation.

### 5.1.2 - D'une certaine défiance du biographique au « retour » de l'acteur ordinaire et à la microstoria

Avec le structuralisme du XX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'aux années 70, en histoire, comme dans d'autres disciplines, la place de l'acteur va être minorée.

L'école des Annales, fondée (au moment de la création en 1929 de la revue *Annales*

---

<sup>101</sup> Il s'agit d'une œuvre collective monumentale débutée dans les années 50, encore inachevée, et dont les volumes, comportant des milliers de notices individuelles, sont publiés aux Éditions du CNRS. Dans ce même genre éditorial, il faut également citer le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, composé de 44 volumes publiés entre 1964 et 1997 (Éditions de l'Atelier) sous la direction de Jean Maitron puis de Claude Penneret. Voir aussi <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/> (consulté le 6/07/2011).

<sup>102</sup> 1836, Éditions Edouard Frères, consultable sur le site Google Livre (au 6/07/2011).

<sup>103</sup> Nous reviendrons dans la partie IV Méthodologie sur la question, centrale chez les historiens, des sources, des archives, des documents et des preuves en histoire.

*d'histoire économique et sociale*) par Lucien Febvre et Marc Bloch, se situe, à ses débuts, radicalement à l'opposé de la démarche biographique. Jusqu'aux années 1970 environ, les historiens des Annales assimilent la démarche biographique à « l'exaltation des gloires nationales », l'identifiant à « une histoire " positiviste " qui faisait la part trop belle à l'événement en délaissant le champ des forces sociales et économiques, en ignorant l'étude des mentalités » (Piketty, 1999 : 119)<sup>104</sup>. Les fondateurs des Annales prônent une nouvelle démarche historiographique, « l'histoire-science », davantage analytique, liée au « temps présent », en rupture avec l'histoire traditionnelle, car prenant en compte la dimension sociale, privilégiant l'étude des problèmes, celle des mentalités à la simple description des périodes (Burguière, 2006 : 12).

Après-guerre, l'école des Annales s'est enrichie de nouveaux courants : celui dit de la « deuxième génération » (Fernand Braudel, Pierre Goubert, Georges Duby) qui s'intéresse à un temps plus long produit par l'économie ; celui de la « troisième génération » qui va intensifier l'intérêt porté à l'histoire culturelle, très en vogue au début des années 70. Ce dernier courant est complété par celui de la Nouvelle Histoire de J. Le Goff, lequel, s'il dit privilégier une approche historique globale au traitement – secondaire – des personnages, n'en est pas moins l'auteur d'une fresque biographique consacrée à Saint Louis (Le Goff, 1996)<sup>105</sup>. Enfin, à partir des années 80, une quatrième génération, autour de Bernard Lepetit, historien moderniste de l'urbain, propose de réformer le mouvement des Annales en proposant, à l'instar d'Alain Touraine en sociologie, un retour de la place des acteurs ainsi qu'une plus grande interdisciplinarité au sein des sciences humaines et sociales.

Le terme « retour » de l'événement, du politique, de la biographie, de l'acteur, du national (et celui de) la fonction sociale, qualifié « d'ambigu » par Christian Delacroix (2004 : 106), serait sans doute à discuter, tant les parcours individuels apparaissent dans l'histoire. L. Febvre ne les a d'ailleurs jamais écartés durant son œuvre :

« Les hommes, seuls objets de l'histoire – d'une histoire qui s'inscrit dans le groupe des disciplines humaines de tous les ordres et de tous les degrés, à côté de l'anthropologie, de la psychologie, de la linguistique, etc. ; d'une histoire qui ne s'intéresse pas à je ne sais quel homme abstrait, éternel, immuable en son fond et perpétuellement identique à lui-même – mais aux hommes toujours saisis dans le cadre des sociétés dont ils sont membres – aux hommes membres de ces sociétés à une époque bien déterminée de leur développement – aux hommes dotés de fonctions multiples, d'activités diverses, de préoccupations et d'aptitudes variées, qui toutes se mêlent, se

---

<sup>104</sup> G. Piketty (*idem*) a montré comment l'histoire de la Résistance française a participé à une certaine réhabilitation des trajectoires individuelles.

<sup>105</sup> Pierre Nora s'est impliqué dans l'édition d'un monumental *Jean Moulin* – écrit par Daniel Cordier – et Lucien Febvre a rédigé un ouvrage « novateur », consacré à Martin Luther (*Un destin, Martin Luther*) (Piketty, *idem* : 120).



heurtenant, se contrarient, et finissent par conclure entre elles une paix de compromis, un *modus vivendi* qui s'appelle la vie » (Febvre, 2009 : 24)<sup>106</sup>.

Certes, les années 70 marquées par le déterminisme marxiste ont surtout encouragé l'étude des structures. Mais, l'homme – ou plus exactement les hommes – restent effectivement un objet central des historiens, objet qui à certains moments a été plus ou moins éclipsé.

Depuis quelques années, en histoire, comme dans l'ensemble des sciences sociales – et notre proposition sociobiographique en sciences de l'information et de la communication rejoint bien évidemment ce positionnement – l'individu, devenu acteur, connaît un intérêt croissant : l'approche biographique est ainsi valorisée. Cette approche biographique ne concerne plus seulement les notables ou les grands noms de l'histoire : elle s'intéresse aux « sans voix », acteurs ordinaires qui ne laissent pas forcément de traces. Là encore, ce courant historiographique n'est pas nouveau et trouve ses origines en France, dans les années 50, ou en Italie au début des années 70, avec la *microstoria*, qui propose d'observer les individus, plutôt que les masses d'individus (Levi, 1985). La *microstoria*, d'abord issue d'un groupe d'historiens italiens venus de l'histoire économique et sociale, s'est ouverte ensuite devenant, non pas une école, mais une démarche commune. La microhistoire propose un changement d'échelle de l'observation de l'histoire sociale. Elle privilégie l'étude des logiques d'action de ces acteurs plutôt que celle des structures. « Plus exactement, (elle propose) d'identifier ces systèmes (mentaux, sociaux, économiques) dont ils relèvent (...) à partir de trajectoires individuelles et des choix qu'il est possible de reconstruire » (Revel, 2010 : 532).

Ainsi un nouveau tournant biographique se profile sans doute, qui cherche à relier l'individu étudié à son passé, à son contexte, et à son futur, en deux mots à ce qui le relie sociologiquement à son « lieu de mémoire », pour reprendre l'expression de Pierre Nora (1992)<sup>107</sup>.

Au milieu des années 70, Michel de Certeau a montré comment l'histoire pouvait exclure la parole, que ce soit la voix du sauvage dans les premiers récits ethnographiques ou celle de la possédée dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette parole des acteurs est altérée par un discours de l'autre, celui des ethnographes dans le premier cas ou celui des juges, du médecin ou de l'exorciste dans le second. Le discours juridique ou littéraire, notamment par le biais de la citation, se substitue alors à la parole de ces exclus « pour dire de cet ignorant ce qu'il ne

---

<sup>106</sup> Ce passage (« Les hommes, seuls objets de l'histoire »), maintes fois cité dans la littérature historiographique, est extrait d'un texte original de Lucien Febvre : 1953, « Propos d'initiation : vivre l'histoire », MHS, t.3, p. 5-18 ; la référence est celle de l'ouvrage de réédition (Febvre, 2009 : 24) figurant en bibliographie.

<sup>107</sup> Même si Pierre Nora retrace pour sa part l'itinéraire de « personnages historiques », plutôt que d'anonymes.

fait pas de lui-même » (Certeau, 1975 : 256).

La résurgence de l'histoire du temps présent, ou histoire immédiate, vers la même période, ancre dans la recherche historique française la pratique et l'exploitation de sources orales – avec des témoins survivants des guerres et des conflits notamment. Il s'agit, en fait, d'une tradition historiographique ancienne que Jean-François Soulet (2009 : 9-10) fait remonter à Hérodote (V<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ) qui, au cours de ses périples autour du monde, tente de faire la lumière sur les guerres médiques en recueillant des témoignages sur le passé présent. Un autre historien de son époque, Thucydide, utilise son propre vécu pour décrire la guerre du Péloponnèse dont il retrace l'histoire (431-404 av. J.-C.).

Cette pratique de l'histoire immédiate rejette le caractère impérieux, pour l'historien traditionnel, du « recul du temps » (*idem* : 39). Elle s'inscrit dans un courant de remise en cause du statut des historiens, seuls autorisés à écrire l'histoire, alors que les tenants de cette contestation considèrent que ce serait plutôt « à ceux qui la font » de se l'approprier (Soulem, *ibid.* : 141). Elle réhabilite les sources orales avec leurs limites, celles notamment de la mémoire humaine et de ses représentations<sup>108</sup>. Elle a donné lieu, en outre, à un nombre important de travaux épistémologiques et méthodologiques, autour, par exemple de l'Institut d'histoire du temps présent (Frank, 1992).

Le « pari biographique », celui qui consiste à « écrire une vie », titre de l'ouvrage d'un autre historien, François Dosse (2005), auteur d'une biographie de Paul Ricœur, mérite donc, sans doute plus que jamais, d'être tenté.

## **5.2 - Autres réflexions épistémologiques à propos du « pari » biographique (Dosse)**

F. Dosse a conduit une enquête sur les biographies à travers le temps dans différentes disciplines. Un questionnement a d'abord trait à la légitimité du genre biographique.

### *5.2.1 - La biographie : quel genre ?*

Information à propos d'une vie, récit fictionnel, matériau historique, démarche romanesque : le genre biographique, hybride, voire « impur », oscille entre plusieurs définitions. Peut-on lui attribuer les seules propriétés d'un compte-rendu fidèle des faits et actes accomplis durant une vie humaine ? Doit-on lui adjoindre les vertus d'une démarche artistique et de ses « enchantements » ? Doit-il se cantonner à la rigueur de récolte des

---

<sup>108</sup> Limites abordées dans la partie méthodologie.

sources scientifiques, ou laisser la part belle à l'imagination de l'auteur du récit d'une vie ? Et finalement, la construction du récit biographique qui laisse le lecteur en attente, et parfois en haleine, de connaître la fin de l'histoire en suivant une chronologie qu'il imagine déjà un peu, ne relève-t-elle pas d'une gageure ? Celle de faire croire que l'on peut rendre compte du déroulé d'une vie sans passer le filtre du tamis qui sert à le capturer ?

Pour répondre à ce questionnement, F. Dosse convoque plusieurs biographes issus des champs de l'histoire ou de la littérature. Pour Paul Kendall par exemple, auteur américain d'un « Louis XI » : « La définition exclut des ouvrages situés aux deux extrémités du spectre biographique : la biographie " romancée " simule la vie, mais ne respecte pas les matériaux dont elle dispose, tandis que la biographie gorgée de faits, issue de l'école bavarde de l'érudition-compilation, adore les matériaux, mais ne simule pas une vie » (Kendall, 1965 : 15, cité par Dosse, 2005 : 62).

Peut-être aussi ne convient-il guère d'opposer les deux extrêmes : une biographie romancée pourrait être rédigée à partir d'un socle de données historiques particulièrement riches, tandis qu'un récit de vie, plus clinique, de par la nature même d'une trajectoire dont il rendrait compte, même froidement, pourrait relever d'un lyrisme sollicitant l'imaginaire du lecteur. Car, comme le fait remarquer F. Dosse, « la biographie ne relève pas seulement de l'art : elle se veut aussi étayée sur du véridique, des sources écrites, des témoignages oraux. Elle est portée par un souci de dire le vrai sur le personnage biographé » (*ibid.* : 61). L'argument est illustré par une précision d'André Maurois, auteur de quelques biographies célèbres (Shelley, Disraeli, Chateaubriand, Byron, George Sand, Hugo, Balzac, Fleming), qui, même s'il valorise la dimension artistique que doit comporter toute biographie, suggère de « préférer les documents originaux, lettres, journaux » au moment du travail biographique (Maurois, 1932 : 112, cité par Dosse, *ibid.* : 61). Le travail documentaire minutieux apparaît donc indispensable et rapprocherait le genre biographique de la « méthode historique fondamentale », de confrontation et de recoupement des sources (Dosse, *ibid.* : 61).

Reste la question de l'empathie, sinon nécessaire, du moins logique, qui peut se créer entre le biographe et « son » biographé<sup>109</sup>. F. Dosse explique ne jamais avoir rencontré en personne Paul Ricœur, sans doute pour éviter toute tentation hagiographique. Ce lien tissé entre l'écrivain et celui (ou celle) qui est l'objet de la biographie est à questionner. En sciences de l'information et de la communication, par exemple, la relation entre chercheur et acteur des médias, sinon équivoque, du moins complexe, devra être prise en compte (voir *supra* partie méthodologie).

---

<sup>109</sup> Ce point rejoint nos propres interrogations exposées *supra* au chapitre 3 sur la relation entre chercheur sociobiographe et journaliste sociobiographé.

Évoquant le titre de l'ouvrage de Philippe Lejeune (1975), *Le Pacte autobiographique*, sur lequel nous reviendrons, F. Dosse propose au biographe d'inclure un « pacte biographique » avec son lecteur, afin de clarifier ce lien, voire de le limiter, autant que faire se peut, à une « empathie minimale » (Dosse, *ibid* : 63).

Des exemples de biographies de référence, ayant ponctué l'histoire et la littérature, on retiendra les « multiples configurations hybrides », entre deux pôles, subjectif et scientifique, de la biographie. « Entre *mimesis* et vies imaginaires, le propre de la biographie est de relever d'une indistinction épistémologique » (Dosse, *ibid.* : 63). Et l'on pourra revenir à la posture compréhensive du sens de l'action (évoquée *infra* dans la partie consacrée à Weber), en convoquant P. Ricœur : « C'est dans le cadre de la lutte (...) entre le texte et le lecteur qu'il faut replacer les objections précédentes. Équivocité de la position d'auteur ? Mais ne doit-elle pas être préservée plutôt que résolue ? En faisant le récit d'une vie dont je ne suis pas l'auteur quant à l'existence, je m'en fais le coauteur quant au sens » (Ricœur, 1990 : 191).

Évoquant également différents positionnements d'« historiens savants » encore distants, dans les années 80, malgré un nouvel engouement pour la vie quotidienne (distanciation dénoncée par Marc Ferro, auteur d'une biographie de Pétain en 1987)<sup>110</sup>, montrant comme un journaliste tel que Jean Lacouture, auteur de nombreuses biographies, a pu accéder à la reconnaissance académique, ainsi qu'à l'aide de nombreux exemples, c'est finalement pour une véritable légitimation du genre que plaide F. Dosse : « Dans tous les domaines qui relèvent de la transversalité, l'écriture biographique réalise des avancées car elle relève de cet entrelacs entre les disciplines qui laisse la voie ouverte à des hypothèses non réductionnistes. Entre histoire et fiction, entre journalisme et histoire, le fait de traquer les mille et un détours de l'existence humaine est la pâture du biographe qui fait son miel de toutes les traces dont il peut disposer pour répondre à l'énigme que pose le sens de la vie » (Dosse, *ibid.* : 132).

### 5.2.3 - Trois autres modalités d'approches biographiques

F. Dosse propose un découpage historique de la pratique biographique (bien que quelque peu différent de celui de D. Madelénat auquel il se réfère) décrivant « trois modalités d'approche biographique : l'âge héroïque, l'âge modal et enfin l'âge herméneutique » (Dosse, 2005 : 9). Un chapitre de l'enquête est consacré aux « biographies intellectuelles », qui connaissent également un renouveau et qui s'intéressent aux éléments de la vie d'auteurs (philosophes, historiens, écrivains, etc.), au-delà de leurs seules œuvres.

*L'âge héroïque* de la biographie, selon Dosse, est celui qui, de l'Antiquité aux temps

---

<sup>110</sup> M. Ferro écrit un article dans le numéro d'avril 1989 du *Magazine littéraire*, intitulé « La biographie, cette handicapée de l'histoire », cité par F. Dosse (*ibid.* : 111).

modernes, repose sur une volonté de transmission de modèles transmettant des valeurs traditionnelles d'abord héroïques (chez les Grecs par exemple), puis, plus tard, religieuses (chrétiennes). Les biographies transmises remplissaient alors une fonction « identificatoire », destinée à la transmission à l'usage des nouvelles générations. *L'Historia magistrae vitae* met en avant des biographies qui permettraient de préparer le futur en s'enrichissant de l'exemple des anciens. Elles étaient alors bâties sur le « modèle des vies exemplaires » (Dosse, *idem* : 33).

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écriture biographique connaît un autre aspect qui correspond à celui de la *biographie modale*. Cette biographie a pour objet de représenter le collectif à partir du particulier, en l'occurrence avec un individu qui assumera cette valeur, cette fonction idéal-typique. Mais, les historiens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle ayant alors installé un « nouveau régime d'historicité », cette continuité passé-futur se rompt, dans le paradigme de la modernité. La légitimité de la biographie, fût-elle savante, va se trouver contestée par les historiens du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment au moment de la revendication d'une scientificité qui correspond également à l'avènement des sciences sociales. F. Dosse évoque ainsi cette rupture épistémologique renforcée par la naissance de la sociologie durkheimienne (Dosse, *ibid.* : 214-215). Avec la *biographie sociale* qui prend vigueur dans les années 70, le caractère modal des biographies réapparaît. Les années 1980 confirment une certaine rupture. Après la relégation biographique des historiens et des structuralistes, les années 1980 marquent un regain d'intérêt pour le genre. Il s'agit désormais de « redonner (...) de la visibilité à la foule d'anonymes dont l'engagement a marqué la période » (*ibid.* : 249).

Le renouveau de l'intérêt biographique annonce un nouvel *âge herméneutique* durant lequel les « manifestations de la singularité » (re)deviennent dignes d'intérêt. La première phase de cet âge herméneutique est nommée « La saisie de l'unité par le singulier ». Le cas de Sartre (voir chapitre 6 suivant) et de sa « biographie existentialiste » y est à ce sujet abordé (*ibid.* : 251). À propos du travail sartrien sur Flaubert, F. Dosse considère qu'il « révèle le projet d'une approche phénoménologique et existentialiste qui entend utiliser les diverses sciences humaines : la psychanalyse, l'histoire, la sociologie, sans jamais céder à chacune d'elles, en leur proposant un tour unitaire grâce à la restitution d'un parcours biographique envisagé d'un point de vue réflexif, en valorisant une traversée du vécu du sujet Flaubert étudié. À ce titre, Sartre résiste à la notion d'inconscient de la psychanalyse freudienne, ainsi qu'à la notion de luttes de classes du marxisme, tout en restant à proximité de ces deux démarches » (*ibid.* : 262).

Toujours inclus dans cette première phase, sont rappelés les exemples de « succès » remportés, à partir des années 70, par les récits de vie, avec les biographies produites par la sociologie et l'anthropologie d'alors, évoquées *supra* (Lewis, Pollak, Peneff, Thomas, Catani, Ferraroti, Bertaux, etc.) (*ibid.* : 264-270).

La deuxième phase de l'âge herméneutique est celle qui est caractérisée par « la pluralité des identités » : cette nouvelle approche biographique considère « l'homme comme fondamentalement pluriel, traversé par les appartenances diverses » (*ibid.* : 328).

Les « muets de l'histoire »<sup>111</sup> sur lesquels l'école des Annales avait déjà attiré l'attention, mais en dehors du genre biographique, vont devenir source d'intérêt, afin d'explorer « la singularité de la masse des anonymes » (*ibid.* : 330). Les biographies se penchent alors sur l'homme ordinaire. F. Dosse évoque par exemple le travail d'Alain Corbin (1998) qui restitue l'univers d'un sabotier du XIX<sup>e</sup> siècle, Louis-François Pinagot, à partir d'hypothèses reposant sur des archives régionales rendant compte de son environnement ; ou encore celui d'Arlette Farge (1988) qui a décrypté les archives judiciaires du XVIII<sup>e</sup> siècle pour retrouver également la trace d'anonymes, notamment à travers de menus objets, tels que des bracelets-parchemins, minuscules morceaux de papier attachés au poignet, prélevés sur les corps d'hommes et de femmes retrouvés morts au bord des routes (*ibid.* : 330). Toujours à propos de cette même période de « retour progressif du sujet », qui débute au début de la décennie 70, F. Dosse cite Roland Barthes qui évoque « les biographèmes », petits détails d'une vie d'un individu « en relation forte avec la disparition, avec la mort, (qui renvoient) à une forme d'art de la mémoire, à un *memento mori*, à une possible évocation de l'autre qui n'est plus » (Dosse, *ibid.* : 337).

Dans cette approche biographique des identités multiples, sont également répertoriées les biographies des leaders politiques. Souvent œuvres de journalistes, ces biographies politiques tentent de retracer les itinéraires et les aspects pluriels de la carrière – généralement longue – d'hommes politiques (J. Chirac, V. Giscard d'Estaing, L. Fabius par exemple). Les biographies psychanalytiques s'inscrivant dans la psycho-histoire rentrent également dans cette catégorie biographique (*ibid.* : 355), (la psycho-biographie de Gide par J. Delay est ici évoquée, *ibid.* : 368). Toujours à propos du thème de l'unification du singulier et du collectif, F. Dosse convoque W. Dilthey qui, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, saluait le mérite de la biographie de terrain afin de « saisir les processus d'individuation à l'œuvre dans le principe d'évolution. La recherche s'élève ainsi du vécu dans la multiplicité de ses manifestations, ses passions, ses aventures vers le monde de la pensée et de l'abstraction de

---

<sup>111</sup> Nous évoquons *infra* le courant des *Subaltern Studies* et la réflexion de Gayatri Chakravorty Spivak (2009) sur la difficulté à laisser à ces acteurs une voix qui traduise leur expérience.

l'idée. La biographie représente la voie la plus appropriée pour conduire du singulier à l'idéal-type » (Dosse, *ibid.* : 376).

Dans ce chapitre consacré à l'âge herméneutique, F. Dosse revient également sur l'œuvre de P. Ricœur et de sa longue réflexion sur l'identité narrative :

« Avec son concept du " soi ", du sujet qui est la résultante de l'action du moi sur l'autre et réciproquement, Paul Ricœur offre un moyen de reproduction d'un caractère intangible du sujet biographé et les changements qu'il connaît tout au long de son existence. (...) L'herméneutique du soi se trouve à la croisée d'une double dialectique entre l'*idem* et l'*ipse* et entre l'ipséité et l'altérité à l'intérieur. Le parcours du soi apparaît alors comme celui d'une prise de responsabilité, d'un engagement qui prend en charge la traversée de l'expérience comme mode d'avènement de soi » (Dosse, *ibid.* : 376-377).

Dans cette phase herméneutique, les différents cadres établis de la biographie éclateraient ainsi au sein des sciences sociales : « pour mieux laisser affleurer la saisie de l'unité par la singularité, et en même temps la pluralité des identités, le pluriel des sens d'une vie » ; la routine chronologique de la biographie peut dans le même temps disparaître, donnant lieu « à une hétérochronie complexe qui déplace les lignes de la biographie linéaire classique » (*ibid.* : 397).

L'enquête de F. Dosse cherche à dévoiler, somme toute, la richesse et la diversité d'un genre discursif. Il y est souligné l'ambition des biographes de créer un « effet de vécu », mais, précise-t-il, à cet âge herméneutique, « le biographe n'a plus l'illusion de faire parler la réalité et d'en saturer le sens. Il sait que l'énigme biographique survit à l'écriture biographique. La béance reste en effet à jamais ouverte, offerte à tous dans des revisitations toujours possibles des effractions individuelles et de leurs traces dans le temps » (*ibid.* : 452). Ce dernier point du rapport entre biographie et réalité nous permet de faire allusion à la question du faux témoignage, « acte énonciatif » considéré comme authentique et qui participe à la falsification de la mémoire et de l'histoire, souvent au détriment des victimes. Ce thème est problématisé dans un dossier collectif de la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire*, à partir d'études de cas dramatiques puisés dans le siècle dernier, et pas exclusivement durant la période de la Seconde Guerre mondiale (Walter, 2010, 2010a : 21)<sup>112</sup>. Il s'agit de comprendre comment de « vrais personnages » peuvent se construire autour du mensonge (Walter, 2012b). Plusieurs interrogations innovantes sont formulées à

---

<sup>112</sup> Ce type de travaux publiés dans la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire* rappelle le courant interdisciplinaire de recherches sur « la mémoire » : les *Memory Studies*, initiées dans les années 80, ont depuis connu un processus d'institutionnalisation au sein des sciences sociales (Gensburger, 2011).

propos du lien entre faux témoignage et attentes du public, ou de celui entre « tendances lourdes à la testimonialisation et à la victimisation » et apparition du faux témoin, ce « double négatif » du témoin. La réflexion porte aussi sur la relation entre le faux témoignage et la fiction (témoin fictif), ou encore sur « l'impact de l'hétérogénéité de la catégorie " faux témoin " (de celui qui rapporte volontairement ce qu'il n'a pas vécu à celui qui est contraint de rapporter quelque chose ne correspondant ni à ce qu'il a vécu ni à ce qu'il pense) sur les modes d'analyse et les échanges qu'ils suscitent » (*idem*, 2010a : 16). Avec une approche épistémologique identique, le numéro suivant de la revue s'intéresse à la notion de « passage à l'aveu » de témoins de l'histoire. Cette même catégorie énonciative (l'acte de l'aveu) est repérée dans des textes (littéraires, fictionnels ou non) ou à partir d'événements médiatisés. Elle renseigne également sur les rapports qu'entretient l'auteur de l'aveu, à son passé, à son avenir, ainsi que sur les différentes interprétations de ses révélations produites dans son audience (Fleury, 2010).

Le biographique serait donc loin de s'épuiser (Broqua et Marche, 2010), qu'il soit appréhendé comme genre, celui par exemple du récit de vie, ou comme mode ou approche, qui cherchent à comprendre le parcours d'un individu au sein d'un ensemble collectif. Il semble survivre à toutes les discussions et remises en cause épistémologiques, qu'elles soient issues du champ littéraire ou de celui des sciences sociales (les liens entre biographie et quelques autres disciplines sont précisément évoqués dans le chapitre suivant). C'est sans doute pour cela que le « pari » mérite ainsi d'être tenu.



## Chapitre 6 – Polyphonies disciplinaires du récit de vie

Après l'histoire, nous poursuivons l'exploration d'autres champs disciplinaires qui utilisent le biographique, toujours dans la démarche de comprendre ce que ces approches disciplinaires peuvent nous apporter dans notre projet sociobiographique en sciences de l'information et de la communication. Ces domaines n'apparaissent cependant pas cloisonnés. La question biographique, comme nous l'avons plusieurs fois rappelé, peut se caractériser par sa transdisciplinarité (c'est le cas par exemple du genre biographique souvent commun, comme on vient de le voir en convoquant F. Dosse, en histoire et en littérature). Nous proposons simplement d'évoquer des traces biographiques décelables dans les champs littéraires, psychologiques et psychanalytiques, didactiques, ou encore philosophiques, étant entendu qu'il ne s'agit là que d'une approche parcellaire, d'une incursion rapide dans un domaine immense de connaissance. Ce chapitre se limite donc à formuler quelques pistes de réflexion interdisciplinaire à propos du genre biographique, avec quelques propositions d'appropriation pour notre propre projet sociobiographique.

### 6.1 - Littérature, psychologie sociale et psychanalyse

L'exemple de l'imposant ouvrage de Sartre, *L'Idiot de la Famille*, consacré à Flaubert, (près de 3000 pages et dix années de rédaction) revient souvent dans les réflexions des spécialistes du genre biographique : en introduction de son étude (livre 1, intitulé « La névrose objective »), Sartre définit justement ses rapports avec le personnage « névrotique » de Flaubert, donnant des précisions sur sa méthode (la psychanalyse existentielle) et présentant le personnage de Flaubert comme son modèle. Entre « universel et singulier », le projet de départ se résume autour de la question suivante « Que peut-on savoir d'un homme aujourd'hui ? ». La névrose de Flaubert est ainsi comprise « de l'intérieur », mais également rattachée à des déterminations, « structures objectives » qui constituent le point de départ de l'œuvre :

« Il y a l'ensemble institutionnel, produit et expression des infrastructures, il y a la conjoncture historique qui, conditionnée par cet ensemble, le dépasse dans la mesure même où elle le conserve en avivant ses contradictions internes, il y a la famille Flaubert, résultat métastable des structures et de l'histoire, dont le déséquilibre – commun à

l'époque – témoigne à la fois des persistances du passé et de l'avènement difficile d'un ordre nouveau, il y a le père, enfin, rural et citadin, féodal et bourgeois, savant donc agnostique en ce temps où la Foi, tuée par le jacobinisme, tente sans grand bonheur de renaître et se manifeste, en tout cas, dans la génération nouvelle comme une perte sèche, comme une diminution d'être sans contrepartie » (Sartre, 1972 : 9-10).

Si nous avons choisi cet exemple sartrien, parmi tant d'autres possibles pour poursuivre la question de la place du littéraire dans le biographique, c'est également parce qu'il a longuement été traité par Philippe Lejeune (1975), qui, dans son *Pacte autobiographique*, consacre un chapitre entier à « l'ordre du récit dans les *Mots* de Sartre ». Ph. Lejeune (*idem* : 204) s'intéresse notamment à ce qu'il appelle « la coupure chronologique » dans le récit autobiographique de Sartre. L'analyse concerne moins l'ordre des séquences de sa propre vie racontées par Sartre que ses omissions, notamment par des arrêts de récit à l'âge de 11 ans (en 1916), puis à l'âge de 35 ans (1940), au moment de la rédaction de *la Nausée* et de *l'Être et le Néant*. Ph. Lejeune (*ibid.* : 205) se livre à une interprétation psycho-affective de ces coupures chronologiques : « Sartre ne s'en veut pas d'être *devenu* cet enfant mythomane et névrosé entre quatre ans et onze ans, mais de l'être resté de onze ans à trente-cinq ans ».

L'analyse des *Confessions* de Rousseau (*ibid.* : 112) relève de la même façon du registre du psychologique, notamment à propos de la disparition accidentelle du père de Rousseau, « la fuite du père » par exemple, ou d'une manière générale dans la description du rapport à l'intime de l'écrivain.

Trente années après la publication du *Pacte autobiographique*, Ph. Lejeune (2005 : 157) publie un texte, au style plutôt conversationnel, dans lequel il dresse le bilan d'une vie de recherche universitaire. Dans *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, il revient sur ce thème des silences qui entourent certaines séquences de la vie de Sartre qui « a changé d'enfance comme de chemise entre 1939 (*Carnet de la drôle de guerre*) et 1953 (début de rédaction des *Mots*) ». Et c'est l'occasion pour lui de faire le lien avec la notion psychanalytique de « souvenir-écran » de Freud. Les souvenirs de l'enfance ne se manifesteraient qu'à l'adolescence ; qu'à partir du moment où les êtres humains prennent conscience qu'ils ont un passé, puis un avenir, et donc une fin...

La question du silence – ou du mensonge conscient ou non par omission – à propos de tel ou tel aspect de la vie personnelle ou professionnelle du sociobiographé prend en effet du sens, si l'on tente de l'interpréter. Dans *La Maison Yamazaki. La vie exemplaire d'une paysanne japonaise devenue chef d'une entreprise de haute coiffure*, Laurence Caillet (1991)

recueille le long récit de vie de Yamazaki Ikue, jeune fille issue d'une classe moyenne de la paysannerie qui deviendra « Maître de beauté », à Tokyo, en fondant des salons de coiffure. L. Caillet fait tenir ce récit ethnographique, par l'intéressée, à la première personne. Cette vaste biographie (que l'on pourrait aisément qualifier de sociobiographie) révèle l'histoire du Japon contemporain, les représentations sociales de l'entreprise et le modèle économique japonais, mais aussi une anthropologie religieuse qui ancre le personnage (qui pourrait être issu d'un roman mais qui est pourtant réel) dans son rapport au sacré<sup>113</sup>.

« Dire sa vie, est-ce regarder la vieille femme d'aujourd'hui avec les yeux de la petite de Fukushima ? Est-ce observer l'enfant d'autrefois avec mes yeux de maintenant ? Dans ce monde flottant où les êtres et les choses, sans cesse changent, pourrais-je jamais décrire l'écume à la surface de l'eau ? Sans doute pas. Mais j'essaierai pourtant, je te dirai où je suis née et comment j'ai vécu jusqu'ici. Je parlerai des bulles évanescentes, du vol de l'éphémère et des pétales du cerisier. Toute la fragile réalité de ma vie. Je mentirai aussi. Et qui sait ? Peut-être mes mensonges seront-ils la plus grande vérité de cette histoire ». (Caillet, *idem* : 12).

Cette interrogation sur le silence biographique interpelle notre propre préoccupation sociobiographique d'acteurs des médias réunionnais. Ainsi, le responsable de rédaction, Jean Vincent-Dolor, qui interdit l'antenne de son média aux communistes réunionnais, s'il fait état des relations cordiales qu'entretenait avec eux, son père, Émilien Vincent-Dolor, administrateur à Madagascar, n'évoque jamais son rapport à sa famille, notamment à son père. Ou encore, dans son autobiographie (voir *supra*), Jacques Tillier (2013 : 8), ancien journaliste de *Minute* qui conteste le qualificatif de journaliste d'extrême droite que lui attribuent souvent les autres médias, n'évoque à aucun endroit son enfance en Algérie qu'il considère comme « son pays ». Il ne s'agit ici que d'exemples anecdotiques, mais qui donnent à voir combien il peut être utile de puiser dans d'autres approches disciplinaires du biographique.

Comprendre une vie c'est aussi recourir à l'aspect inconscient de cette vie, et la proximité avec la psychanalyse apparaît alors évidente, même si ce champ relève d'une autre forme de savoir que celui que nous proposons de mettre en œuvre dans notre projet de sociobiographies de journalistes<sup>114</sup>. Mais, nous intéressant à des acteurs des médias, en leur demandant de parler de leur pratique sociale (en l'occurrence le journalisme), nous cherchons

---

<sup>113</sup> Nous revenons dans la partie IV Méthodologie sur cet ouvrage, qui est à l'origine le travail ethnographique d'une ethnologue, quant aux apports qu'il peut présenter, et dont nous nous inspirons pour conduire des sociobiographies d'acteurs médiatiques dans l'océan Indien.

<sup>114</sup> Il convient de distinguer ici la théorie psychanalytique (par exemple freudienne ou lacanienne à propos de l'inconscient ou du désir) de la pratique (ou de la cure) psychanalytique (qui peut être – ou non – à visée thérapeutique), telle qu'elle peut par exemple influencer sur un récit biographique (voir *infra*, l'exemple de Serge Doubrovsky).

à percevoir les représentations qui se dégagent de leur discours. Ces représentations qui ressortent des récits de soi peuvent être également partagées par un groupe, circulant comme des perceptions et des savoirs pratiques qui peuvent relier les membres de ce groupe. La compréhension individuelle d'un acteur, l'étude de ses ressorts psychologiques peuvent rejoindre alors l'aspect plus sociologique, voire une dimension communicationnelle, tel que précisément Serge Moscovici (1976) a pu le montrer, et cela avant l'institutionnalisation des sciences de l'information et de la communication. Dans son ouvrage le plus connu, *La psychanalyse, son image, son public*, le psychosociologue étudie les représentations au travers de la diffusion dans le public des idées de la psychanalyse :

« Les représentations sociales sont des entités presque tangibles. Elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien. La plupart des rapports sociaux noués, des objets produits ou consommés, des communications échangées en sont imprégnés » (Moscovici, 1976 : 39).

La récolte de récit de vie est également une pratique qui depuis plus d'une trentaine d'années est utilisée par des psycho-sociologues, apportant sa contribution à la réflexion concernant les politiques sociales. « Entre les " individus par excès", selon l'expression de Robert Castel, et les " individus par défaut " », il s'agit alors de répondre à un « besoin de sens [...] partie intégrante de la construction de soi ». La pratique du récit de vie peut également revêtir un objectif socio-clinique dans la conception de santé mentale en contexte de précarisation, de discrimination, de troubles de l'exil et des métissages transculturels » (Laviollette, 2013 : 8) . Dans une livraison consacrée aux « Récits de vie », coordonnée par Catherine Laviollette (*idem*), de la récente revue *Les politiques sociales*, sont ainsi regroupées des descriptions d'expériences menées auprès de jeunes exclus du monde social, de malades alcooliques, de familles précaires d'émigrés, ou de familles d'émigrés engagées dans le mouvement associatif. Michel Legrand (2001 : 32), dix années après *L'Approche biographique* (1993) expose le travail scientifique autour du récit de vie qu'il a accompli avec un ancien malade alcoolique, Richard, intitulé « Boire après l'alcoolisme ». De cette pratique thérapeutique se dégage ainsi du « sens performé dans l'acte même du récit ».

Dans ces quelques exemples, la dimension psycho-sociale du récit de vie apparaît alors bien en évidence.

Enfin, si le récit de soi dévoile des représentations sociales, on a constaté qu'il repose également sur une idée de l'histoire de sa propre existence, de son rapport – intime – au

passé, ainsi que de la volonté de construire du sens à sa vie, avec, en filigrane, le désir de laisser une trace mémorielle.

À ce propos, il faut également citer le travail de Régine Robin, historienne et sociologue, sur le « roman mémoriel » ou sur la « mémoire saturée », (qu'elle interroge par rapport à la Shoah) en raison de l'hybridité de sa démarche autour du biographique, approche qui rejoint le champ littéraire (et qui a été récompensée par plusieurs prix). Dans son ouvrage le plus connu *La Québécoise* (1983) par exemple, R. Robin, s'appuie sur ses propres expériences et sur ses récits autobiographiques. Son passé de juive originaire de Pologne devenue québécoise sert ainsi de paradigme à l'exploration des diasporas, des problématiques mémorielles et linguistiques. Dans ce roman, la parole immigrante, « la voix muette », « coite », désigne « l'exil, l'ailleurs, le dehors » (*idem* : 85)<sup>115</sup>.

Ainsi, la mémoire qu'on ne cesse de célébrer apparaît également au croisement de préoccupations de plusieurs disciplines : l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la psychologie, la littérature. Les récits mémoriels, la volonté d'écrire ou de faire écrire ses Mémoires constituent cependant un genre à part, qu'il faut distinguer de celui de l'autobiographie (Jeannelle, 2008). Le sous-chapitre suivant propose d'observer différentes manières de catégoriser le biographique au sein de quelques disciplines, tout en insistant à nouveau sur la porosité – entre les genres et les disciplines – qui peut s'en dégager.

## **6.2 - Mémoires vs autobiographie, autofictions, discours philosophiques, bio(-)graphiques et autres narrations biographiques**

Les Mémoires, en tant que genre historique (bien que décrié par l'histoire critique) ou littéraire, constituent une catégorie canonique, convergeant avec d'autres disciplines des sciences sociales et humaines. Il s'agit d'un modèle de récit qui durant cinq siècles, des *Mémoires* de Philippe de Commines aux *Mémoires d'outre-tombe* de François-René de Chateaubriand, a constitué un « trésor national et le véhicule naturel des Vies monumentales » (Jeannelle, *idem* : 8). Au XX<sup>e</sup> siècle, le genre reprend vigueur avec les *Mémoires* de Charles de Gaulle, André Malraux, Simone de Beauvoir, Élie Wiesel, entre autres textes illustres. Toutefois, les Mémoires auraient été supplantées par un genre devenu majeur : l'autobiographie. La différence de taille serait que l'autobiographie est axée sur le

---

<sup>115</sup> Dans *Nous autres, et les autres* (2011), Régine Robin revient trente ans plus tard sur l'analyse des questions identitaires de l'immigration, en montrant comment l'on peut se sentir étranger « chez soi », « [...] comme un vieux rafiote battant pavillon libérien perdu au milieu de l'Atlantique » (*idem* : 15).

récit d'une existence focalisée dans sa dimension individuelle, alors que les Mémoires prétendraient davantage à un statut historique.

« L'auto-biographie rend compte de ce qui distingue un sujet, c'est-à-dire d'une identité telle qu'elle s'est peu à peu construite dans un contexte familial et social donné ; les mémoires attestent une vie dans sa dimension publique et collective : trajectoire dont on reconstitue la cohérence générale (origines, formation, engagements, tournants), regard porté sur une période historique circonscrite (guerre, crise nationale, génération), peinture d'une action, politique, militante ou professionnelle, ayant conduit son auteur à se tenir au cœur des conflits d'une époque donnée » (Jeannelle, *ibid.* : 13).

Cette distinction établie, le propos de J.-L. Jeannelle est de remettre en cause la volonté de distanciation prise par certains historiens critiques vis-à-vis des Mémoires considérées comme un matériau peu scientifique, et, au contraire, de réhabiliter le genre au sein d'un « continuum d'écriture à la première personne dont les récits autobiographiques et les récits égohistoriques [c'est-à-dire de nature directement historiographique] constituent les pôles opposés » (*ibid.* : 13, 367). La volonté mémorielle constituerait ainsi un dénominateur commun à l'ensemble de ces récits de soi (Mémoires, autobiographie, autoportrait, journal), les nuances dépendant du statut socio-historique des acteurs, ou de leur volonté de mêler leur trajectoire personnelle à la postérité et à un « destin » historique<sup>116</sup>.

Cette parenthèse dans la volonté de réhabilitation d'un genre mémoriel (dont il n'a été présenté qu'un aspect réduit) nous paraît intéressante pour notre proposition. Les sociobiographies d'acteurs des médias auxquelles nous avons recours visent à mieux faire comprendre les contextes socio-historiques. Mais nous postulons qu'elles peuvent également s'inscrire dans un *continuum* de genre autour de deux caractéristiques principales. La première est constituée par les modalités méthodologiques (présentée en partie IV) de notre approche : une sociobiographie d'acteurs des médias se distingue d'une autobiographie dans le sens où elle implique deux interlocuteurs co-constructeurs du récit de soi. Le sens que donne le sociobiographé à ses actions va se réfléchir dans le miroir analytique du sociobiographe. La seconde caractéristique est que les sociobiographies concernent indifféremment – mais non aléatoirement – plusieurs catégories d'acteurs. Ni mémorables, ni majuscules, ni minuscules, les existences qui composent les récits recueillis sont celles d'acteurs fortement impliqués dans l'espace médiatique mais aussi d'acteurs ordinaires (tels que nous les avons décrits *supra*). Mais, au sein des contextes socio-historiques que nous appréhendons, nous les considérons toutes comme exemplaires (c'est-à-dire dont l'exemple,

---

<sup>116</sup> La célèbre formule, en *incipit*, des Mémoires de De Gaulle « Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France », est à cet égard particulièrement signifiante (Jeannelle, *ibid.* : 369)

le cas, apparaît heuristique), qu'elles prétendent à un *pacte de sincérité* (tel que Ph. Lejeune l'associe à l'autobiographie) ou à un *pacte mémorial* (tel que le définit J.-L. Jeannelle, *ibid.* : 370).

Dans ce chapitre nous souhaitons donc rappeler le caractère pluriel du biographique, dont les registres d'écriture sont multiples ainsi que les approches disciplinaires et méthodologiques, d'où l'expression de polyphonie biographique que nous avons employée.

Nous avons déjà présenté le rapport au biographique de quelques disciplines : en fait l'usage du récit de vie apparaît dans bien d'autres champs. Ainsi, toujours à titre d'exemple, l'expérience didactique du journal pourrait être également évoquée. S'appuyant sur un travail épistémologique en sciences de l'éducation, Rémi Hess (2001) a problématisé plusieurs années d'expérience d'enseignement dans le supérieur durant lesquelles il a utilisé la pratique du journal qu'il faisait rédiger par ses étudiants. Débutée dans les années 1970 à l'université de Vincennes, la mise en récit de leurs parcours diversifiés a permis de poser les jalons d'un travail réflexif sur l'interculturalité poursuivi durant plusieurs années. De même, l'utilisation du récit autobiographique comme « re-construction réflexive » dans la formation des adultes est devenue une pratique didactique courante (Müller, 2001).

Toujours en illustration de cette polyphonie du biographique, des débats scientifiques féconds jalonnent également l'institutionnalisation de la pratique. Ainsi, la notion d'autobiographie qui émergea, comme catégorie, au milieu des années 1970 des travaux de Philippe Lejeune, fut-elle discutée par la création du néologisme « d'autofiction ». Le mot, qui va donner naissance à un mouvement littéraire à part entière, apparaît sur la 4<sup>e</sup> page de couverture du célèbre récit autobiographique, *Fils*, de Serge Doubrovsky (1977) et s'est en fait forgé antérieurement, au cours de la rédaction des milliers de feuillets qui ont donné matière à son travail (Viollet, 2007 : 7, Grell, 2007).

Du point de vue de la théorie littéraire (notamment de la catégorisation de Ph. Lejeune), genre autobiographique et genre fictionnel se trouvaient à l'origine incompatibles. Sur cette même page de 4<sup>e</sup> de couverture, S. Doubrovsky s'en explique : « Autobiographie ? Non, c'est un privilège réservé aux importants de ce monde, au soir de leur vie, et dans un beau style. Fiction d'événements et de faits strictement réels ; si l'on veut, autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure du langage, hors sagesse et hors syntaxe du roman, traditionnel ou nouveau. <sup>117</sup> ».

L'exemple de ce récit *réfléchi* d'une vie interpelle sur la façon dont son auteur (né en 1928) puise dans son propre vécu et dans son propre moi (au sens freudien) pour s'ouvrir aux

---

<sup>117</sup> La citation est reprise dans les rééditions de *Fils*, titre qui utilise la métaphore du textile pour évoquer la trame textuelle que l'on dénoue et la filiation.

autres et témoigner d'une période tragique de l'histoire, dont il est à la fois acteur, témoin et victime <sup>118</sup>. Trente ans après la publication de *Fils*, S. Dubrovsky (2007 : 53) revient sur un certain nombre de problèmes liés à l'apparition du genre de « l'autofiction ». Nous en retiendrons trois thèmes qui nous paraissent également fondamentaux et en lien étroit avec notre questionnement sociobiographique.

1) La généalogie des acteurs : comme dans la fresque socio-biographique (cette fois avec tiret) de Jean Delay (1979), la trajectoire du sociobiographé peut remonter à plusieurs générations. S. Dubrovsky évoque les traces de son grand-père illettré polonais, et de son père lettré mais ne parlant que yiddish et russe lorsqu'il émigre d'Ukraine en France. Pendant les années d'occupation, S. Dubrovsky (2007 : 54) explique comment il fut considéré comme un « *Untermensch* », un sous-homme, subissant le sort réservé alors aux Juifs. Il revendique, compte tenu de cette filiation, l'importance pour lui d'écrire sous son vrai nom. Il fait ainsi remarquer, sans doute pour estomper la fausse opposition entre autobiographie et autofiction, comment il « adhère totalement à la définition que Philippe Lejeune a donné à l'autobiographie selon laquelle il doit forcément y avoir homonymat entre l'auteur, dont le nom est inscrit sur la page, le narrateur et le personnage ou protagoniste ». La réalité de ses livres s'exprime ainsi par son nom propre, dont il ne supporte pas qu'il soit écorché : « Eh bien je vais vous renvoyer mon nom au visage. Toute mon œuvre est la réponse à ces quatre années d'Occupation. »

Sans doute d'une manière moins prégnante, mais plutôt sous-jacente, l'importance de la prise en compte des généalogies familiales ressort également des deux études de cas illustrant notre propos. Par exemple, les valeurs du père de Camille Sudre (critique vis-à-vis de toute forme d'organisation ou d'institution), le vécu de coopération en Afrique de toute la famille, peuvent être pris en considération ; de même que la carrière de haut fonctionnaire de l'administration coloniale du père de Jean Vincent-Dolor.

2) La reconfiguration de fragments de vie : S. Dubrovsky bâtit son roman tiré de son propre vécu, mais il fait également état de rêves relatés à partir des carnets tirés des comptes rendus de nombreuses années de la psychanalyse qu'il a débutée après la mort de sa mère survenue le 26 février 1968. L'un de ses rêves décrit un « monstre » (titre initial du roman) apparaissant sur une plage en sortant des vagues (Dubrovsky, 2007, 55), dont l'interprétation est bien évidemment en relation avec des événements réels de son existence. Cette dialectique entre vie réelle et fiction (nous pourrions dire construction) du récit de soi

---

<sup>118</sup> Et qui n'est pas sans nous rappeler le travail de N. Heinich et de M. Pollak cités *supra*.



permet d'estomper les frontières catégorisantes<sup>119</sup>. Car dans l'esprit du narrateur, qui bâtit son récit à partir de ses souvenirs et de son analyse qu'il considère avoir été un élément révélateur de son travail, de multiples associations d'idées interviennent :

« Autrement dit, ce que l'écrivain invente, c'est la reconfiguration de fragments d'existence qu'il réinscrit dans un texte. Il y a primat absolu du texte et de l'écriture sur le vécu. Le vécu donne l'impulsion, mais il ne reste, *in fine*, que le texte que le lecteur lira. [...] Encore une fois, aucune autobiographie ni aucune autofiction ne peut être la photographie, la reproduction d'une vie. [...] La vie se vit dans le corps ; l'autre, c'est un texte. Mais le texte peut s'efforcer de retrouver les mouvements intimes du vécu, les contradictions » (Dobrovsky, *idem* : 63).

On peut saisir ici tout l'apport d'une telle réflexion pour la conduite de sociobiographies d'acteurs des médias. Les séquences de vie personnelle ou professionnelle recueillies concernent des strates qui surgissent de la mémoire du sociobiographé, certaines, on l'a évoqué, s'effacent (consciemment ou inconsciemment) au cours de la narration. Toutefois, bien sûr, le cadre qui définit la relation entre le sociobiographé et le sociobiographe n'est pas celui de la psychanalyse. C'est celui d'un contrat de recherche (que nous présenterons dans la partie IV Méthodologie) défini et annoncé à l'avance, qui doit permettre d'avancer dans la connaissance de la sphère médiatique.

3) Des récits autobiographiques : La différence entre *autobiographies* et *récits autobiographiques* (*ibid.* :64) est donc effectuée. Mais il s'agit « littéralement et littérairement (d') une réinvention » fait encore remarquer l'auteur de *Fils*. De même, lorsque nous employons le terme de récolte sociobiographique, il faut entendre récolte de récits sociobiographiques, mais qui seront ensuite confrontés à la connaissance de l'environnement et du contexte dans lesquels ils se déroulent. Enfin, il est intéressant de prendre en compte l'âge des narrateurs au moment où sont recueillis leurs récits sociobiographiques. Ce qui renvoie à la question des coupures chronologiques évoquées *supra*. « On ne sent plus sa vie comme jadis » dit encore S. Dobrovsky (*ibid.* : 65). Les acteurs interrogés sur les terrains indo-océaniques de notre corpus appartiennent à plusieurs générations de journalistes ou de patrons de presse. Mais les deux principales études de cas que nous présentons sont liées à des acteurs ayant déjà vécu une longue expérience des médias : au moment de nos rencontres Camille Sudre avait 60 ans et Jean Vincent-Dolor, 75 ans. Selon l'âge des sociobiographés, le

---

<sup>119</sup> Il n'est pas question ici du « roman mémoriel », « par lequel un individu, un groupe ou une société pense son passé en le modifiant, le déplaçant, le déformant, s'inventant des souvenirs, un passé glorieux, des ancêtres, des filiations, des généalogies », ni du « roman familial », issu d'une notion freudienne, dans lequel le narrateur, souffrant du complexe d'Œdipe, modifie sciemment le souvenir de ses relations parentales. (Robin, 1989 : § 3).

sens que ces derniers donneront à leur propre action variera, en fonction de leur recul sur les événements et précisément des reconfigurations qu'ils effectueront éventuellement.

La réflexion épistémologique aboutit ici à la question fondamentale du rapport (complexe) entre la vie (bio) et l'écriture de son récit (graphie). Comme pour les autres disciplines auxquelles il a été fait jusqu'alors allusion, l'apport de la philosophie à la réflexion biographique apparaît extrêmement vaste et fécond. Nous évoquerons simplement un exemple de travaux effectués par un groupe de philosophes (et de linguistes) sur le thème du « biographique dans le discours philosophique » (Cossutta, Delormas, Maingueneau, 2012).

Leurs contributions qui comportent quelques études de cas consacrées au rapport des philosophes au biographique (Jean-Jacques Rousseau, Pierre Maine de Biran, Auguste Comte) épousent la posture théorique suivante : il s'avère judicieux de repositionner le rapport entre la vie et l'œuvre des philosophes. Il est ainsi fait allusion au déni du biographique des « grands auteurs », souvent cantonnés à leurs seuls écrits, leurs seuls textes considérés comme « l'œuvre philosophique », tandis que leur vie en serait le simple « contexte » (*idem* : 7). Ou bien à la survalorisation de la vie de l'auteur, qui devient une figure philosophique faisant oublier l'essentiel de son œuvre. En appréhendant la philosophie comme un discours, il est possible de ne plus opposer la vie à l'œuvre du philosophe. Étudier un philosophe consisterait alors à s'intéresser – en articulation – aussi bien aux événements de sa vie, à sa façon d'appliquer sa doctrine dans son quotidien, qu'aux « formes narratives » qui tentent d'analyser, dans un dessein scientifique, sa « vie en biographie ».

Ainsi, et ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres de la démonstration, l'approche biographique en philosophie pourrait être abordée sous trois aspects de vie : « *vie du philosophe, vie de philosophe et vie philosophique* » (Cossutta, 2012 : 53-54). La *vie du philosophe* serait « reconstituée à partir de données biographiques relevant du documentaire et de l'histoire » qui retracent ainsi, par exemple dans le cas de Descartes et de Rousseau, des « trajets de subjectivation » (*idem* : 139). Mais la matérialité de cette mise en récit, privée, officielle, écrite, sonore, cinématographique est liée à « son formatage par des techniques d'indexation documentaire ». Prétendant au statut de « vraie vie », elle n'en reste pas moins une « vie racontée » interférant avec la suivante.

La *vie de philosophe* est une « vie racontée », « mise en récit par un effort de mémoire personnelle ou par la relation qu'en fait un tiers, témoin contemporain mettant la vie du philosophe à l'épreuve des faits et rassemblant les premières traces et les témoignages, ou

travail de doxographe, d'historien, de philosophe compilant les données biographiques (...) ». Dans cette perspective, le biographe s'assigne pour mission de transmettre des données à la communauté philosophique ses données.

La vie philosophique se situe au cœur de la doctrine du philosophe. Elle concerne les façons de vivre « *en philosophie* », ainsi que « l'image exemplaire » d'une vie de sage, de philosophe qui va « éclairer les consciences », par le truchement des œuvres.

Dans notre proposition méthodologique (partie IV), nous présenterons une série d'approches convergentes de la relation sociobiographique de la vie d'acteurs médiatiques. Ces sociobiographies touchent de même à des aspects multiples : vie personnelle des acteurs, vie professionnelle, discours des acteurs eux-mêmes à propos de leurs actions, généalogies personnelles. Nos sociobiographies se matérialisent par un travail d'écriture (pouvant être illustré par des images) effectué à partir de récits de vie, et donc de paroles enregistrées. Mais, loin de vouloir figer par l'écrit des trajectoires personnelles, il s'agit au contraire d'ouvrir des pistes de réflexion et de compréhension de leur déroulement.

Pour clore (provisoirement) ce chapitre sur la polyphonie des formes biographiques, et parce que cela nous semble venir à propos, nous convoquons à nouveau Philippe Lejeune (1980). Dans un ouvrage déjà ancien (et précurseur), le spécialiste du genre autobiographique aborde ce même problème des différentes formes d'énonciation et de récolte du biographique. Son approche permet de parcourir le chemin qui mène de la littérature aux médias, observant plusieurs formats du genre : biographie, témoignage, autobiographie, entretien radiophonique, ou encore recueil biographique de ceux « qui ne parlent pas ». La place du narrateur, le style de narration qu'il utilise (*hétérodiégétique* lorsqu'il est absent du récit, *homodiégétique*, lorsqu'il est présent, *autodiégétique*, lorsqu'il est le personnage central. [*idem* : 60]<sup>120</sup>) reflètent ainsi des choix possibles de variations du « je » autobiographique. Ainsi, peut-on assister, au sein du biographique, à un brouillage des genres : Ph. Lejeune (*ibid.* : 61) évoque le cas de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie (1863)*, qui montre que même si la biographie et l'autobiographie peuvent s'opposer « sur le plan de la voix narrative, (ils) peuvent fort bien se recouper sur celui de la perspective, et utiliser les mêmes schèmes rhétoriques et romanesques. Toutefois, le genre biographique possède ses propres modèles classiques : l'article de dictionnaire biographique, « la monographie de circonstance », par exemple à l'occasion d'un éloge funèbre, ou encore la biographie littéraire, historique ou scientifique (prétendant à une certaine forme d'objectivité et de « vérité »), « ouvrage de plus grande ampleur, ayant prétention narrative » (*ibid.* 77). Le

---

<sup>120</sup> Ph. Lejeune emprunte cette catégorisation au spécialiste de la narratologie Gérard Genette, en précisant qu'il faut les utiliser en termes de « rôles » et non « de problèmes grammaticaux de personnes ».

témoignage (issu du modèle narratif *homodiégétique*) se distinguera de la biographie car il est produit par une personne qui a connu ou qui connaît le sujet du récit. Mais un biographe peut également avoir des liens avec le biographé. On analysera *infra* la relation particulière qui existe entre un journaliste sociobiographé et son sociobiographe proche de la sphère journalistique.

L'entretien radiophonique ou télévisuel d'auteurs questionne également le rapport entre écriture et biographie. À partir de quelques exemples d'émissions célèbres diffusées dans l'audiovisuel des années 1970, Ph. Lejeune (*ibid.* : 103) montre comment, « on consomme aujourd'hui l'image et la voix de "l'auteur" souvent avant d'avoir lu une seule ligne de lui, et on le lit pour l'avoir entendu [...]. Et ce qu'on consomme, dans le cas de la notoriété littéraire, c'est la forme même du " portrait de l'auteur ", quelle qu'en soit la passagère incarnation ». Enfin, en observant le phénomène d'apparition des récoltes autobiographiques de « ceux qui n'écrivent pas », Ph. Lejeune (*ibid.* : 229) met en évidence le caractère pionnier (« un nouveau genre littéraire, [...] une nouvelle méthode d'investigation en sciences humaines ») des courants ethnographiques nord américains (notamment à l'occasion de la traduction française des *Enfants de Sanchez*, d'O. Lewis) ou des nouvelles approches de récits de vie de gens « ordinaires » (telle celle de Maurice Catani), que nous avons décrits *supra*. Sont également pointées des enquêtes biographiques réalisées par des journalistes (par exemple *Pierrot et Aline*, de Jean Ferniot, 1973) qui montrent que la question du rapport entre auctorialité journalistique et biographique n'est pas récente.

Ajoutons à ce bref inventaire les nombreux ouvrages à caractère biographique de journalistes connus (parfois, mais pas toujours « commandés » par les éditeurs à la recherche de bons scores de diffusion). Le cas du livre d'entretien consacré à la vie professionnelle de Françoise Giroud peut rentrer dans une catégorie à part. Dans *Profession journaliste Conversations avec Martine de Rabaudy* (2001), la célèbre éditorialiste, qui a déjà produit en nom propre plusieurs de ses autobiographies, accepte de se livrer à une consœur sur un mode dialogué, dans lequel elle évoque (sur un ton non moins autovalorisant) ses rapports avec des personnages illustres (Hélène Lazareff, Pierre Mendès France, François Mauriac, Jean-Paul Sartre, Albert Camus, André Malraux).

Dans cette deuxième partie, nous avons souhaité rappeler la richesse et la complexité que pouvaient présenter les approches du biographique, au sens large. À partir de quelques exemples puisés dans différentes disciplines de sciences humaines et sociales, en retraçant

quelques travaux pionniers, anciens ou plus récents, il a été question de liens entre les diverses problématisations de la question du biographique et notre proposition d'approche sociobiographique visant à s'insérer dans les études sur le journalisme. Nous pensons ainsi avoir pu laisser entrevoir la possibilité de réinvestissement dans nos propres investigations sociobiographiques de ces éléments épistémologiques. La partie suivante (III) présentera nos objets d'enquêtes – les acteurs de l'activité journalistique indo-océanique – en s'efforçant de les contextualiser dans le cadre théorique de l'espace public médiatique local.

## **PARTIE III – PRÉSENTATION DE MATÉRIAUX SOCIOBIOGRAPHIQUES : ACTEURS MÉDIATIQUES ET ESPACES PUBLICS INDO-OCÉANIQUES**

Cette partie résume une quinzaine d'années de recherches consacrées au recueil de récits de vie d'acteurs médiatiques évoluant en terrains indo-océaniques<sup>121</sup>. Elle introduit les prémisses d'une théorie du terrain du sociobiographique dans le champ des études sur le journalisme. Car c'est à partir de ces matériaux sociobiographiques recueillis sur des terrains propres qu'une proposition méthodologique problématisée peut être avancée (objet de la partie IV), et non l'inverse (par exemple en partant d'une question problématisée pour instrumentaliser une grille d'analyse à laquelle on essaierait de faire « correspondre » les terrains). Le chemin ainsi parcouru aboutit à notre proposition sociobiographique en sciences de l'information et de la communication. Pour autant, il faut reconnaître que les expériences de recherche présentées ici jalonnent surtout un itinéraire théorique fragmenté. La montée en abstraction des phénomènes observés s'avère parfois délicate. Mais notre intention reste toujours de montrer comment ils se produisent et parfois d'en comprendre les logiques propres.

Par ailleurs, comme nous nous intéressons à un espace public local, il nous a semblé nécessaire d'en enrichir la contextualisation par une réflexion préalable sur le concept habermassien inscrit au sein de la théorie critique. Il s'agit d'évoquer le repositionnement théorique – toujours d'un point de vue communicationnel – par rapport à la situation excentrée de nos terrains et aux mutations récentes et rapides qu'ils connaissent. Le chapitre 7 de cette partie introduit ainsi assez longuement cette réflexion problématisante. Ces terrains

---

<sup>121</sup> Elle synthétise les grandes lignes des publications qui s'y rapportent, citées en référence dans le texte.

concernent essentiellement La Réunion et, secondairement, des enquêtes effectuées dans d'autres îles du sud-ouest de l'océan Indien : Madagascar, Maurice, Seychelles et dans l'archipel des Comores (Grande Comore, Anjouan et Mayotte). Deux sociobiographies principales d'acteurs clefs sont d'abord présentées : celle de Jean Vincent-Dolor, acteur pionnier de l'audiovisuel réunionnais et celle de Camille Sudre, patron de Radio FreeDom et leader du mouvement éponyme.

À partir des principaux résultats d'analyse qui concernent ces deux acteurs pionniers a été élaborée la grille d'analyse de récit sociobiographique proposée dans la partie méthodologie suivante (IV).

## **Chapitre 7 - Espace public local et espaces publics indo-océaniques : les modèles convoqués depuis une vingtaine d'années de recherche**

Ce chapitre s'intéresse à la question conceptuelle de l'espace public habermassien. Il rappelle comment ce concept canonique, issu de l'école de Francfort et de la Théorie critique des médias, a pu être revisité. Si les chercheurs de La Réunion convoquent Habermas pour analyser l'espace public local depuis le début de leurs recherches, il y a une vingtaine d'années, ils proposent également un repositionnement à partir de leurs terrains, par rapport à ce classique modèle habermassien de communication.

### **7.1 - L'espace public habermassien**

Jürgen Habermas publie *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, en 1962, un ouvrage théorique d'envergure pour la théorie de la communication, traduit en français en 1978, sous le titre *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. J. Habermas s'intéresse au processus lié à l'urbanisation dans l'Angleterre de la Révolution industrielle par lequel, lors de réunions dans des cafés, des débats dans la presse naissante, la bourgeoisie, grâce à ces échanges d'argumentation basée sur le principe de la « publicité », va tenter de contrôler le pouvoir politique de l'époque. Il considère ainsi la « sphère publique bourgeoise » comme « la sphère des personnes privées, rassemblées en un public, [qui] revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité mais directement contre le pouvoir lui-même » (1978 : 38).

Pour le philosophe, le principe de la publicité correspond à une exigence revendiquée d'un usage critique et public de la raison. La publicité des informations au sein de la sphère marchande se développe déjà au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, lors du passage d'une « économie de maître de maison », à une « économie commerciale ». La bourgeoisie est la catégorie sociale qui va effectuer cette transition de l'économie, en facilitant la circulation d'informations publiques, défendant ses propres intérêts face à l'État, tout en créant les prémisses d'un dialogue démocratique entre la société civile et l'État.

Le philosophe étaye sa démonstration en se penchant d'abord sur « la genèse de la sphère publique bourgeoise » qui correspond à la montée du capitalisme marchand symbolisé par l'apparition des Bourses, puis de la Poste et de la Presse (1978 : 27). Les « structures sociales de la sphère publique » sont ensuite décrites : le public du XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple,



composé en France des membres de clubs, de salons (qui détiennent « le monopole de la première "publication" »), de loges maçonniques, ou encore d'auteurs d'articles de presse influençant l'opinion publique, en fait partie. (*ibid.* : 44-46). Les « fonctions politiques de la sphère publique », en Angleterre, en France et en Allemagne sont valorisées dans la mesure où cette sphère, toujours selon J. Habermas, peut constituer un pouvoir législatif contre les pouvoirs traditionnels. Sa légitimité repose sur une opinion publique qui la porte. J. Habermas examine les différentes manifestations que prend cette opinion publique au sein de la sphère publique : pour cela, il se réfère au point de vue « éclairé » d'un noyau intellectuel européen, élite qui agit pour le peuple. Il cite Hobbes, Locke, Rousseau, Burke, ou encore Guizot. Ce dernier rappelle les mérites du système représentatif décliné en trois fonctions : la discussion qui permet la recherche de la vérité, la publicité qui place cette recherche au regard du citoyen, et la presse qui permet à ces mêmes citoyens de s'exprimer librement (*ibid.* : 111). Habermas évoque le « principe kantien de la *Publicité* » qui associe la notion de morale à la politique : l'usage public de la raison (l'*aufklärung*), celui des encyclopédistes des Lumières, ne doit plus être réservé à une élite, mais il doit dépasser la seule « république des savants », chacun pouvant ainsi sortir de sa « sphère privée ». « Tout homme est appelé à être publiciste » afin de transmettre son savoir aux autres citoyens et de participer au débat public (*ibid.* : 116).

Cependant, Habermas ne manque pas de souligner l'ambivalence de la sphère familiale bourgeoise : « En tant qu'homme privé, le bourgeois représente deux personnes en une : propriétaire de biens et de personnes autant qu'homme parmi les autres, *bourgeois* et *homme* à la fois ». Il apparaît alors sur la scène publique des questions jusque-là cantonnées à la sphère familiale, dont le noyau est nommé « sphère d'intimité » (*ibid.* : 65). De ces deux catégories naît l'illusion de l'existence d'une seule opinion publique qui réunirait les intérêts du propriétaire et la liberté individuelle. En même temps, une autre ambiguïté est signalée par l'exclusion des femmes du domaine public politique, alors que ces dernières – ainsi que les apprentis et les domestiques – prennent, en tant que public, « une part souvent même plus grande au domaine public littéraire que les propriétaires et les pères de famille » (*ibid.* : 65).

La revue de littérature politique et philosophique est approfondie par Habermas autour des différentes conceptions de l'opinion publique partagée en partie par Hegel, dénoncée par Marx (car dissimulant, selon lui, les seuls intérêts de la bourgeoisie), ou nuancée par Mill ou Tocqueville, ce dernier considérant que « la représentation politique doit reposer sur une certaine hiérarchie sociale » (*ibid.* 145).

L'auteur propose ensuite une analyse économique et politique des conditions du « déclin de la sphère publique bourgeoise », en décrivant la dialectique État/société civile. Le nouveau rôle d'un État plus interventionniste suscite des réorganisations de groupes de pression. Le déclin – déjà mentionné – de la sphère publique littéraire (Habermas parle de « subversion de la conscience publique littéraire » (*ibid* : 61), composée au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une élite lettrée, s'accroît : désormais apparaît pour une « grande masse des consommateurs », « une culture qu'ils reçoivent par l'entremise de *media* publics mais, par là même, le public a dû renoncer à la forme de communication qui lui était spécifique » (*ibid* : 183).

Les transformations des « structures de l'espace public », notamment la commercialisation de la presse conduisent à une hégémonie publicitaire vs une réelle information (*ibid* : 189). Le public devient ainsi un être vulnérable, soumis aux lois du marketing (de presse et politique), il subit une « subversion du principe de publicité » (*ibid* : 205) qui a pour conséquence sa dépolitisation. Habermas n'entend pourtant pas, *in fine*, renoncer au « modèle de l'espace public » (*ibid* : 255). Le siècle des Lumières a permis l'affirmation du « sujet » et la bourgeoisie a pu s'opposer à un état monarchique, en rendant public l'usage du débat et de la Raison, dans l'intérêt général. En ce sens, le modèle habermassien de l'espace public apparaît normatif, puisqu'il doit servir, selon l'auteur, à mesurer l'état d'avancée démocratique d'une société.

Enfin, l'espace public décrit par Habermas se matérialise principalement de trois façons : dans le journal (une publication régulière imprimée), dans les clubs, les salons mondains et dans les cafés. Ces derniers lieux sont des espaces de convivialité, qui se distinguent toutefois par leur agencement architectural : les salons (mondains ou de peinture) font partie d'appartements privés, les cafés (*Coffee Houses* en Angleterre) sont des boutiques ayant pignon sur rue et ouvertes par conséquent au public (Paquot, 2009 : 29).

En contexte réunionnais, espace insulaire possédant une sociohistoire marquée par la colonisation, l'esclavage et la plantation, le rapport au lieu possède une dimension particulière. Par conséquent, la convocation du concept habermassien d'espace public – que son auteur a fait lui-même évoluer durant trente ans – nécessite discussion et adaptation.

### 7.1.1 - Un concept revisité et « modulable »

Le modèle canonique habermassien d'un espace public comme lieu symbolique de discussion et d'argumentation qui trouve ses origines dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle (France-Allemagne-Angleterre), a constitué une référence théorique pendant plus de trois décennies

au sein des sciences humaines et sociales. Polysémique, il s'est révélé particulièrement heuristique pour aborder les phénomènes de visibilité de la vie sociale, de publicisation et de médiatisation, ce qui ne signifie pas qu'il ait été exempt de critiques. À l'occasion d'une nouvelle édition en 1990, Habermas tente d'y répondre tout en revisitant son concept dans une longue préface dont le plan reprend les chapitres de l'édition initiale.

Il reconnaît ainsi avoir « négligé » ce qu'il nomme la sphère publique plébéienne, « variante de la sphère publique bourgeoise » (*ibid.* V). La critique n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle formulée ultérieurement par Oskar Negt qui considère que l'espace public bourgeois, circonscrit à la seule classe sociale de marchands, décrit par Habermas, fait abstraction, par définition, d'un autre espace public de contestation prolétarienne. Dans un ouvrage de 2001, traduit partiellement en français en 2007, O. Negt mettra en parallèle « L'espace public oppositionnel » qui, contrairement à l'espace public bourgeois, naît d'expériences revendicatives propres à une contestation prolétarienne « rebelle », mettant en scène ses propres formes d'opposition et d'expression. Avec les nouvelles formes d'aliénations engendrées, selon Negt, par la mondialisation aussi bien dans le monde de la production que dans la sphère privée, « la dialectique entre l'espace public bourgeois et l'espace public prolétarien se trouve au cœur de l'effort de construction d'une société émancipée » (Negt, 2007 : 223).

De même, Habermas reconnaît n'avoir pas suffisamment pris en compte la dynamique du mouvement féministe, évoquant « une sphère publique qui a émergé (du) public de lecteurs, que les femmes ont contribué à forger, en le dépassant pour prendre en charge des fonctions politiques ». Il se demande alors « si les femmes furent exclues de la sphère publique bourgeoise *de la même façon* que les ouvriers, les paysans et le " bas peuple " dont les " hommes dépendants " » (*ibid.* VII-VIII). Habermas admet également « avoir évalué de façon trop pessimiste la capacité de résistance et surtout le potentiel d'un public de masse pluraliste et largement différencié, qui déborde les frontières de classe dans ses habitudes culturelles ». À propos de cette frontière estompée entre « haute culture » et « culture ordinaire », il reconnaît ainsi que « les critères de jugement eux-mêmes ont changé » (*ibid.* : XVIII). Concernant la figure du public, évoquons également l'opposition de Richard Sennet (1979) à propos de l'anonymat des acteurs évoluant au sein de la scène publique habermassienne. R. Sennet oppose les opinions personnelles, les intimités, qui éloigneraient l'individu de la vie sociale, nuisant aux véritables rapports communicationnels. Il décrit, par exemple, les cafés parisiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où il constate la présence d'« une grande quantité de gens qui se reposent, boivent et lisent etc., mais restent séparés par d'invisibles

cloisons » (Sennet, *idem* : 167). Pour R. Sennet, le « je » étouffant de l'intimité tyranniserait l'individu plus qu'il ne le libérerait (*ibid.* : 276). Loin du modèle habermassien, les médias de masse deviendraient ensuite un support de l'intimisme.

Plus généralement, Habermas évoque, dans la préface de cette nouvelle édition, les « transformations structurelles de la sphère publique » (*ibid.* : X), comme celles, toutes récentes au moment où il la rédige, qui ont été engendrées par l'ouverture démocratique de l'Europe de l'Est ou encore par le développement des mass media. Ces changements structurels ainsi que les modifications comportementales du public lui font proposer une vision plus optimiste d'un espace public différent et multiforme « non investi par le pouvoir » (*ibid.* : XXXI).

Dans les deux tomes de sa *Théorie de l'agir communicationnel* (1987<sup>122</sup>), le philosophe poursuit la quête d'un modèle normatif démocratique du consensus qui reposerait sur la *raison communicationnelle* appliquée au domaine politique. Il prend en compte les évolutions des médias audiovisuels et de leurs publics qui élargissent les modes de diffusion – par exemple dans l'espace-temps – l'espace public ne se cantonnant plus aux seuls supports écrits, transformant « les actes langagiers », désormais disponibles et circulant « dans des contextes démultipliés », grâce aux technologies de la communication (1987, tome 2 : 201).

Une décennie plus tard, Habermas propose une définition plus contemporaine de l'espace public décrit comme « un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de position, et donc des opinions ; les flux de la communication y sont filtrés et synthétisés de façon à se condenser en opinions publiques regroupées en fonction d'un thème spécifique » (Habermas, 1997 : 387). *In fine*, l'œuvre d'Habermas, même revisitée par lui, reste, « de penser la formation démocratique de la volonté collective » comme le résume Olivier Voirol (2012 : 113) dans une contextualisation historique et théorique de la théorie critique (voir *infra*)

## **7.2 - Autres modèles d'analyse communicationnelle de l'espace public**

En France, plusieurs travaux consacrés à l'espace public confronté à « l'emprise de la communication » (Paillart, 1995), ou encore aux nouveaux outils technologiques d'expression démocratique (Mouchon, 2005), proposent de considérer l'espace public comme plus fragmenté, voire comme « mosaïque » (Bastien, Neveu, 1999).

---

<sup>122</sup> La version originale allemande a été publiée en 1981.

Dans l'ouvrage dirigé par Isabelle Paillart, les auteurs abordent les aspects communicationnels de l'espace public en quatre grands thèmes. Le premier a trait à la « publicisation des opinions » qui accroît la « visibilité sociale (...) de l'opinion publique » (Floris, Miège, Paillart, 1995 : 8). Le deuxième est lié à la multiplication des pratiques communicationnelles au sein des sphères privées, selon une tendance à une « objectivation de soi » qui conduit, par conséquent, à une « individuation de l'espace public » (*idem* : 11). Le troisième s'intéresse aux médiations sociales au sein des espaces de travail, qui auraient pour conséquence « l'irruption de l'espace public dans l'enceinte close de l'entreprise » (*ibid.* : 13). Enfin, le quatrième concerne la question des nouvelles médiations du champ politique au sein de l'espace public, engendrées par les nouvelles techniques et pratiques communicationnelles qui transforment les gouvernances et les pratiques de l'État, des partis et des citoyens (*ibid.* : 14).

Ces transformations politiques au sein de l'espace public ont également fait l'objet d'une livraison d'*Hermès* dans laquelle elles sont attribuées « à la croissance des média, au poids de l'opinion publique et des sondages et au développement du marketing » (1989 : 9). Plus récemment, Jean Mouchon évoque « l'espace public aux prises avec les Tic » en présentant divers travaux liés comme l'e-gouvernance, la régulation d'Internet, le débat public électronique, en rappelant et questionnant le véritable et principal enjeu, selon lui, d'une reconfiguration d'un espace public démocratique (2005 : 9-18).

Toujours à propos des travaux français menés sur ce thème, Bernard Miège a également reformulé la définition d'un nouvel espace public « moderne », « perpétué, élargi, et fragmenté » (1995 : 163), en s'interrogeant notamment sur la place de la presse, sur sa relation avec ses sources ou avec la société civile (Miège, 1989 : 144). Sa réflexion à propos de l'espace public s'est poursuivie durant plusieurs années et a abouti à un ouvrage récent dans lequel il développe une « approche Info-Communicationnelle » de « l'espace public contemporain », discutant, d'un point de vue épistémologique, les fondements historiques du concept habermassien, à partir des filiations du principe de publicité depuis le XVIII<sup>e</sup>, jusqu'aux nouvelles formes de l'espace public induites, par exemple, dans les nouveaux médias ou le hors-média. L'analyse entend échapper du champ de la philosophie politique et de sa normativité, et se situe dans celui des sciences sociales, à partir de travaux empiriques : « Ce choix (du titre de l'ouvrage) me paraît se justifier en dépit des sens accolés au terme "contemporain" en art, en histoire, et dans les usages triviaux ; il permet de se démarquer d'une vision transhistorique et résolument normative, et de positionner l'EP au sein de sociétés déterminées » (Miège, 2010 : 10).

### 7.2.1 - La Nouvelle Théorie critique

Convoquant le modèle habermassien de l'espace public pour analyser le terrain médiatique réunionnais – observé depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours – il ne semble pas inutile d'évoquer la question de la postérité de l'école de Francfort et de la Théorie critique liée à Habermas.

J. Habermas se situe dans la filiation de la Théorie critique élaborée, entre autres, par des philosophes sociologues de l'école de Francfort comme Walter Benjamin, Herbert Marcuse, ou Max Horkheimer et Théodor W. Adorno, auxquels il succède. Habermas est ainsi considéré comme l'héritier de cette théorie qui part d'une critique de l'esprit des Lumières et du positivisme : l'usage de la raison, les sciences et les technologies, qui devaient affranchir les sociétés des superstitions deviennent au contraire des instruments de domination et de marchandisation de la société. De cette école est issue la théorie de critique des médias, d'où émerge le concept d'*industrie culturelle* (*Kulturindustrie*). Dans leurs recherches sur la culture de masse, T. Adorno et M. Horkheimer (1974) élaborent une critique des médias en montrant que dans le nouveau type de capitalisme qui se développe au début du XX<sup>e</sup> siècle, la valorisation marchande déborde le seul cadre du travail (analysé par Marx) et gagne désormais la sphère culturelle. Cette standardisation et cette homogénéisation ont eu une répercussion sur les biens culturels qui s'appauvrissent. La culture et les médias modernes (radio, télévision, cinéma), sous la domination des marchés, imprègnent de leurs contenus les individus devenus soumis aux *mass media*.

La critique dénonciatrice formulée par l'école de Francfort, née dans les années 30, en particulier celle des médias qui domineraient des récepteurs passifs, sans aucune capacité à réagir, a fait l'objet de nombreuses discussions et remises en question. En plaidant plutôt pour une « relecture » de la Théorie critique des médias qu'il considère comme toujours féconde, Olivier Voirol rappelle les nombreuses objections formulées par des sociologues, à propos du « concept problématique de masse » (2010 : 23) <sup>123</sup>. Il évoque les premières réticences vis-à-vis de la notion d'industrie culturelle, apparues au Centre d'Études de communication de masse, formulées par Edgar Morin, ainsi que la virulente critique de la « massmédilogie » de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron. La « montée en puissance des théories de la réception » et « l'intérêt actuel pour les *Cultural Studies* » (*idem* : 24) vont également dans le sens d'une remise en cause des thèses des fondateurs de l'école de Francfort qui cantonneraient les acteurs sociaux à des sujets dépossédés et soumis ; il est reproché aux penseurs de Francfort d'avoir élaboré une théorie en « surplomb »,

---

<sup>123</sup> O. Voirol coordonne un groupe de recherche à Francfort qui porte sur les mutations actuelles de la télévision et de la culture numérique : [www.ifs.uni-frankfurt.de](http://www.ifs.uni-frankfurt.de)

« extérieure à l'univers des pratiques sociales » et des véritables pratiques culturelles (*ibid.* : 30). *A contrario* de ces critiques, O. Voirol voit dans la Théorie des médias d'Adorno et d'Horkheimer, une véritable prise en compte des pratiques culturelles, et surtout des « potentialités » que celles-ci peuvent représenter dans le sens d'une « expression de la raison émancipatrice » que précisément les médias annihileraient. Selon O. Voirol, cette critique des médias n'est pas « découplée » de la critique de la société en général, comme il le lui a souvent été reproché. Toujours selon O. Voirol, la Théorie des médias ne peut se limiter à une posture mécaniste qui consisterait à croire que les industries culturelles seraient uniquement produites par les processus socio-économiques ; l'examen proposé des différents contenus médiatiques et culturels serait en fait beaucoup plus méticuleux. Le véritable défi d'une réactualisation de cette théorie serait surtout rendu complexe du fait de l'évolution des industries culturelles depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Il s'agit notamment de « se situer par rapport à la " révolution numérique " de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle » (*ibid.* : 31).

On doit également à O. Voirol d'avoir favorisé la traduction française des textes d'Axel Honneth, considéré comme le représentant de la troisième génération de l'école de Francfort et principal artisan outre-Rhin de la « nouvelle Théorie critique ». Dans le sillage de la philosophie sociale de l'école de Francfort, A. Honneth, successeur de J. Habermas à la direction de l'Institut de recherche sociale de Francfort, poursuit la critique sociale en faisant ressortir les « pathologies sociales » contemporaines. Selon lui, les sujets sociaux soumis à « la société du mépris » doivent aspirer à une reconnaissance. Et toutes les formes de « réification » sont un « oubli de la reconnaissance » (Honneth, 2005a : 114). Ce concept de « réification » (que Marx appelle « fétichisme de la marchandise ») est emprunté au philosophe hongrois Georg Lukàcs : l'échange marchand situerait les hommes comme des objets, transformant leur monde vécu. Honneth décrit les nouvelles formes de réification qui peuvent résulter des pratiques d'aujourd'hui, comme les entretiens d'embauche (de type *dating*, forme « d'auto-réification »), l'abandon de la « substance juridique » du contrat de travail, ou les relations amoureuses sur Internet.

Le propos principal d'Honneth est d'appréhender aujourd'hui la Théorie critique autrement qu'en la considérant comme une « figure intellectuelle du passé », appartenant à « un souvenir purement nostalgique des grandes années du marxisme occidental », durant lesquelles les pensées de Marcuse et de Horkheimer faisaient autorité dans les campus nord-américains et européens (2006 : 101). S'agissant de la sphère médiatico-politique réunionnaise, cette question peut être posée dès lors qu'on se réfère au concept d'espace

public, ainsi qu'à la presse écrite et audiovisuelle qui a été longtemps confisquée par le pouvoir national et ses relais locaux.

Mais, revenons à Honneth qui rappelle qu'il faut percevoir la Théorie critique comme un ensemble cohérent de concepts, malgré quelques variations, (élaborés pour analyser une société allemande confrontée au national-socialisme) : seul un processus d'émancipation rationnel peut conduire les sujets à s'épanouir ; il s'agit d'un point de vue normatif qui considère que l'Histoire n'est plus gouvernée par la raison (au sens de la philosophie hégélienne) lorsque les « déformations pathologiques » dues au capitalisme interviennent (Honneth, *idem* : 106). Il rappelle l'orientation déterminante que fait prendre Habermas à la Théorie critique en proposant de dépasser « le paradigme de la production » (hérité de Marx) par celui de « la communication », notamment dans sa *Théorie pour l'agir communicationnel*. Honneth propose, pour sa part, d'approfondir « cette conception du social fondée dans des relations de communication », par une perspective « marquée davantage par une théorie du conflit », notamment en insistant sur la nécessité de la « lutte pour la reconnaissance » de tout ceux que le système a pu rendre invisibles.

Selon O. Voirol (20012 : 120) toujours, la Théorie critique serait donc en régénération perpétuelle, pouvant se nourrir de « recherche empirique », ce qui permettrait de « développer des conceptualisations adéquates rendant compte des processus sociaux et économiques renforçant la réification et la domination ». À cet égard, les terrains indo-océaniques semblent riches en perspectives de recherche.

### 7.3 - *Espaces publics réunionnais et indo-océaniques : adaptabilité des modèles*

Depuis une vingtaine d'années, les chercheurs en SIC de l'université de La Réunion font référence aux termes d'espaces publics contemporains, réunionnais et indo-océaniques. La question de « l'adaptabilité », dans des *espaces périphériques*, d'un modèle « occidentalocentré » élaboré en France, en Angleterre et en Allemagne, est posée. Il s'agit de savoir si le cadre européen – et encore une fois normatif – de l'exercice de la démocratie, tel qu'il est exposé par Habermas, peut servir de référence à des contextes socio-historiques et géographiques très différents ; les acteurs de cette mise en œuvre démocratique contemporaine n'appartenant pas aux catégories continentales généralement évoquées pour qualifier les espaces publics (mondains éclairés de la bourgeoisie des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, puis acteurs salariés des mouvements sociaux et culturels du XX<sup>e</sup> siècle). Pour caractériser la société réunionnaise, les chercheurs évoquent ainsi un espace public local « en émergence » (Watin, Wolff, 1995) ou « en formation » (Simonin, 2002(a) : 86). La naissance de cet



espace public local est associée au moment d'élaboration d'un espace public médiatique, somme toute récent.

En 1992, lors du 8<sup>e</sup> congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFIC), Michel Watin et Jacky Simonin proposent une contribution intitulée « L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies ». À partir du terrain réunionnais où la sociabilité créole est régie par des rites propres d'interconnaissance, ils questionnent les modèles conceptuels entre approches macrostructurales, de filiation habermassienne « maintes fois glosées et revisitées », et approches microsociologiques, d'inspiration goffmanienne et issues de la sociolinguistique interactionnelle (Watin, Simonin, 1992 : 411). Ce faisant, ils se réfèrent à l'avant-propos de *L'espace public* d'Habermas pour qui « analyser le modèle de l'espace public c'est " adapter une démarche à la fois sociologique et historique " nécessaire pour " caractériser une époque déterminée " sans " en faire un type idéal universalisé " » (*idem* : 411). Le contexte réunionnais et « la forme historique singulière de (son) espace public » inviteraient ainsi à recourir à cette double démarche :

« Pour une description directe des modalités communicationnelles, nous pensons rendre compte indirectement de l'espace public réunionnais. Cela nous semble une voie (étroite ?) pour problématiser des macro-concepts tels "public vs privé, tradition vs modernité" ; voire "espace public" dont on commence à entrevoir qu'ils nous posent problème pour lire une réalité autre que celle qui les a vu naître. De tels concepts seraient-ils ethnocentriques ? » concluent les chercheurs de La Réunion (Watin, Simonin, *ibid.* : 412).

En fait, la question de l'articulation entre les différents niveaux d'appréhension, macro et micro, entre moyenne et grande portée, va animer la réflexion et la recherche à propos de cet espace public médiatique local ; l'approche biographique, les récits de vie d'acteurs qui gèrent leur vie professionnelle dans une société marquée par l'interconnaissance privée, au sein d'un espace historiquement et socialement structuré, s'inscrivent dans ce questionnement.

En 2001, Michel Watin inaugure la collection locale *Univers créoles* dont le premier numéro s'intitule *Communication et espace public*. Dans un chapitre consacré à l'espace public local, l'auteur convoque deux modèles du concept, celui de J. Habermas et celui d'Hannah Arendt. Le premier, « rationnel et normatif » permet de définir la sphère publique comme : « (pouvant) être comprise comme un lieu de médiatisation entre la société civile, domaine de l'échange des marchandises et du travail social, et la société politique, représentée par l'État. (...) l'espace public se présente donc comme un espace de

communication d'où l'opinion publique émerge suite à la discussion et à la confrontation entre protagonistes faisant appel à des arguments rationnels » (*idem* : 56). Le second modèle « heuristique et esthétique », convoqué pour aborder les aires créoles de l'océan Indien, est emprunté à H. Arendt (1958). S'éloignant de l'unique rationalité argumentative du débat public, ce modèle s'intéresse au « jugement esthétique du public ». L'espace public est alors considéré comme « un espace de représentation qui suppose l'existence d'un public de spectateurs capables de porter un jugement sur les éléments du pouvoir soumis au regard de tous », à l'image de l'*agora* grecque. Convoquant, entre autres, Louis Quéré, à propos d'une « réalité phénoménale, qui advient comme phénomène sensible à propos de pratiques sociales » de ce modèle esthétique, M. Watin suggère de considérer l'espace public « comme une scène où les acteurs, mais également les événements, les actions ou les problèmes sociaux accèdent à la visibilité publique » (*ibid.* : 57). L'espace public réunionnais sera donc abordé sous ces deux dimensions : une *sphère publique d'expression*, dans laquelle les médias locaux jouent un rôle déterminant, et la *scène publique d'apparition* dans laquelle sont rendus visibles des acteurs sociaux locaux ; ce terme pouvant par ailleurs désigner des médias eux-mêmes, tel ou tel journal de la PQR réunionnais jouant – à différents moments – un rôle d'*acteur social local* au sein de l'espace public régional (Idelson, 1999).

### 7.3.1. - L'espace public réunionnais : éléments de contexte et de formation

Dans le contexte réunionnais, l'espace public s'analyse en tenant compte de la particularité d'une île qui est passée directement du mode d'organisation de la plantation à celui d'une société du tertiaire, d'une sociabilité de l'interconnaissance à celle de l'anonymat et de la réciprocité des devoirs et des droits (Watin, *ibid.* : 63). La Réunion n'a pas connu l'étape d'une révolution industrielle ou des Lumières. En une trentaine d'années, son statut colonial a été remplacé par un statut départemental, puis européen.

De même que les acteurs de la sphère publique bourgeoise, définie par Habermas, se dressaient contre le pouvoir de l'aristocratie, les acteurs qui participent à l'émergence de l'espace public local réunionnais vont également se faire entendre, par l'usage de l'expression raisonnée – de l'argumentation – en opposition à un pouvoir central. Mais la période et le contexte géopolitique dans lesquels émergent ces formes d'expression diffèrent. L'espace public réunionnais reste un espace en construction : la perception de l'État-Nation est ici plus récente. Cette situation de périphérie par rapport à un centre métropolitain éloigné (les auteurs des traités européens préfèrent utiliser l'euphémisme « territoires ultramarins ») génère des tensions rémanentes entre le sociétaire et le communautaire, même plus de

soixante ans après la départementalisation. Pour autant, l'espace informationnel local (presse et audiovisuel) a constitué un lieu déterminant d'apparition de cette expression publique qui va peu à peu coexister avec l'expression privée – d'interconnaissance – propre à une société insulaire créole.

Observée diachroniquement, l'émergence de l'espace public réunionnais se manifeste, de façon concomitante, dans plusieurs sphères. Les aménagements structurels entamés au début des années 60 créent de vastes chantiers urbains et scolaires. Une tranche de la population va ainsi accéder à de nouveaux modes de vie, d'éducation (avec la construction des lycées) et de consommation. Un modèle économique dit « d'import-substitution » domine cette consommation caractérisée par une commande massive de produits, avec notamment un parc automobile en croissance exponentielle. Les néo-lycéens, nouvelle génération de « baby-boomers », vont s'initier à d'autres formes d'échanges publics, souvent inconnus de leurs aînés. Comme en métropole quelques années auparavant, ils vont être porteurs de changements socioculturels et d'aspirations à une information et à une expression « libérées ». Certains d'entre eux, rédacteurs de journaux lycéens, joueront très rapidement un rôle d'acteurs dans les organismes de presse, ou accéderont à des responsabilités au sein des collectivités locales. L'émergence de l'espace public local est ainsi caractérisée par un processus de *transfert de sphères*, de l'urbain vers l'école, puis vers les médias (Wolff, 1996). Au sein de cette dynamique, la réflexion porte plus particulièrement sur le paysage médiatique local, composé d'abord de journaux et d'une radio d'État après-guerre, puis, à partir des années 70, de « médias d'information » à proprement parler (Idelson, 2006).

L'émergence de l'espace public médiatique réunionnais et son élargissement sont – en partie – liés à une activité sociale qu'on appellera *journalisme local*. Avec J-F. Tétu, on pourrait avancer qu'il s'agit d'une « pratique dont la clef est une forme de discours » (2008 : 19). Cette activité possède des logiques et des rhétoriques qui lui sont propres (de lieux, de supports, de formats, de pratiques). Elle est également le produit de représentations et de discours qui n'émanent pas des seuls professionnels patentés. Une pluralité d'acteurs, d'actions, de productions, de dispositifs, constitutifs du paysage médiatique local, est, comme on l'a déjà évoqué, à prendre en compte. Considérant son évolution dans le temps, on parlera de journalisme local « en invention » (Ferenczi, 1993, Ringoot & Utard, 2005), tout en montrant que ces nouvelles pratiques informationnelles et ces nouveaux intervenants au sein de l'espace public médiatique local s'inscrivent dans des logiques issues – et parfois ressurgies – de leur propre histoire. L'approche biographique de différents acteurs n'appartenant pas directement à la sphère journalistique (auto)délimitée par les

professionnels, mais jouant ou ayant joué un rôle au sein de l'espace public local, peut se révéler nécessaire à la compréhension de ces évolutions. Dès leurs premiers travaux consacrés à l'espace public réunionnais, les chercheurs ont donc approché les médias réunionnais par une mise en contexte : la presse réunionnaise est issue d'une tradition de presse de partis et d'opinion. Le système politico-médiatique est considéré comme une « variable pertinente », parce qu'endogène, dans l'analyse de la manière dont la presse assure sa fonction de médiation. Ainsi, on le souligne à nouveau, la « dynamique des pratiques sociales, ici socio-discursives, résulte d'une interaction constante entre deux logiques : une logique d'acteurs et une logique de structures » (Simonin, 2008 : 40).

### 7.3.2 - *Espaces publics et journalismes indo-océaniques*

À la fin des années 80, le collectif de chercheurs locaux s'essaie à une approche comparative avec les îles avoisinantes, aux contextes socio-politiques hétérogènes. La question de la conceptualisation de la comparaison transnationale est posée : « Il ne s'agit plus alors de comparer, selon le principe de modèles importés, mais localement appropriés, l'écriture journalistique locale avec les écritures européennes, britannique et française. C'est-à-dire de mettre en exergue des singularités locales explicables par la problématique centre/périphéries. Cette fois, la comparaison est inter-îles, translocale » (Simonin, *idem* : 40).

Concernant les différents terrains indo-océaniques (Comores, Mayotte, Madagascar, Maurice, Seychelles, Réunion), l'équipe réunionnaise poursuit ses travaux durant une quinzaine d'années pour avancer l'idée que les pratiques journalistiques observées dans ces îles relèvent d'un « processus de dispersion ethnogénérique, sans nécessairement se référer à un centre situé ailleurs » (Simonin, *ibid.* : 41). Cette idée d'*ethnogénéricité* élargit la notion d'*ethnogenres informationnels* qui concerne et désigne des textes destinés à des *communautés interprétatives*, J. Simonin empruntant cette dernière notion à des auteurs comme Stanley Fish, Janice Radway (s'agissant d'interprétation de textes littéraires) ou de Martin Barker (qui la reprend, dans le domaine des études culturelles, en s'intéressant à la réception et aux publics) (*ibid.* : 45-47). L'appréhension de l'activité journalistique indo-océanique apparaît donc multidimensionnelle : les paramètres contextuels, sociopolitiques, géographiques, leurs interactions avec les auteurs, textes, publics, constituent autant de combinaisons – et de clefs – de compréhension. S'agissant de la production de cette activité, « Les diverses lectures d'un produit médiatique sont dues à l'appartenance d'un individu à des communautés multiples, et réciproquement. On va définir autant de communautés

interprétatives que de lectures possibles d'un texte médiatique » (Simonin, Wolff, 2008 : 218). Depuis le début des années 80, les chercheurs se sont intéressés à des épisodes qualifiés d'événements médiatiques qui reliaient ces communautés. Par exemple, la visite du Pape Jean-Paul II dans trois îles du sud-ouest de l'océan Indien en 1989 (Maurice, Madagascar, Réunion) a donné matière à une recherche portant sur « la fonction sociopolitique d'interface entre le niveau régional et le niveau national » de la presse réunionnaise, ainsi que sur les communautés périphériques et les espaces publics émergents liés à ces médias indo-océaniques (Simonin, 2002(b) : 7). D'autres événements emblématiques ont ponctué l'histoire sociale réunionnaise, comme les émeutes de 91, liées à Télé FreeDom, les manifestations répétées du volcan de la Fournaise, ou au niveau indo-océanique également, la crise sanitaire du chikungunya (Idelson & Ledegen, 2012, voir également *infra* ch. 10.4.1). Ces *événements médiatiques marquants* (Simonin, 2010 : 215) s'inscrivent dans une période qui correspond à l'émergence d'espaces publics indo-océaniques – hétérogènes – ; ils participent également à la construction de « mémoires collectives des sociétés actuelles » (Moirand, 2007 : 2), et le nom et la trajectoire d'acteurs clefs locaux y sont parfois liés (comme celui de Camille Sudre pour les événements de FreeDom).

Ainsi, s'agissant des acteurs de l'activité journalistique, le récit de vie professionnelle de journalistes de l'océan Indien permet d'inscrire une mise en perspective biographique dans les contextes sociopolitiques hétérogènes des différentes îles. « Ce sont des sociétés qui évoluent selon une dynamique socio-historique singulière en dépendance/indépendance de facteurs socio-économiques, technologiques et " culturels " externes » (Simonin, Idelson, Almar, 2008 : 77). Il s'agit d'observer l'ensemble de cette aire géographique en suivant un axe diachronique depuis l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, période ponctuée par les décolonisations : « En recueillant les récits biographiques des journalistes, en travaillant sur des corpus de presse, (les chercheurs) tentent d'éviter certains écueils inhérents au genre : absence de distanciation, subjectivité, etc. Mais les grilles de méthodologie de décryptage des discours – de presse et d'acteurs de presse – permettent *in fine* de considérer la forte implication des témoins, significative des contextes » (Idelson, 2008a : 22-23).

Les travaux concernent six espaces insulaires (Maurice, Madagascar, Seychelles, Comores, Mayotte, Réunion). Les quatre premiers ont accédé à l'indépendance depuis la période de la guerre froide, les deux derniers au statut départemental français (1946 pour La Réunion, et tout récemment, en mars 2011, pour Mayotte qui était jusqu'alors une collectivité d'outre-mer). Les contextes sociohistoriques et politiques se révèlent ainsi particulièrement hétérogènes, voire disparates, mais une histoire commune relie ces différents territoires. Les

journalismes qui s’y pratiquent aujourd’hui peuvent également apparaître dissemblables en de nombreux points (encore une fois liés aux contextes et aux niveaux de développements technologiques) mais ils sont tous issus d’une tradition d’opinion et partagent une histoire marquée par le régime du contrôle, non encore abolie dans certains lieux (Idelson, 2012a : 46). Pour reprendre la métaphore de François Bastien et d’Érik Neveu, on pourrait qualifier ces espaces publics indo-océaniques – plus ou moins avancés selon les situations – *d’espaces publics mosaïques* (1999). Depuis la fin des années 70, de profonds changements structurels, politiques, économiques, statutaires sont donc intervenus au sein de ces espaces. Les récits biographiques d’acteurs des médias, qui sont souvent étroitement impliqués dans la sphère politique, constituent des outils de compréhension de ces transformations dans la mesure où ces acteurs en sont partie prenante et contribuent parfois, mais à des *tempo* différents, à l’émergence des espaces publics. Insérés dans les réseaux « d’interconnaissance » propres aux sociétés insulaires, ils participent – selon une dialectique privé/public – à un système dynamique en interaction avec les différents contextes. Comme pour les travaux entrepris sur les contenus, l’approche comparative de ces biographies permet de participer au questionnement propre à l’émergence d’un espace public régional et transnational. Enfin, la mondialisation des flux communicationnels implique de nouvelles perspectives d’analyse.

Cet accroissement de flux (lié aux développements numériques et satellitaires) reste néanmoins plutôt dirigé dans le sens « Nord-Sud », l’échange informationnel régional étant encore limité par un certain nombre d’obstacles davantage politiques que techniques. Mais, même si des « barrières de l’information indiaocéanique » (Idelson, 2008b : 35) persistent, de nouveaux modes d’échanges régionaux se repèrent dorénavant, incluant les strates régionales/internationales/globales. La relation au(x) territoire(s), au temps, et à la technologie des médias indo-océaniques est toujours consubstantielle de la constitution des espaces publics qu’ils contribuent à construire.

C’est ce contexte théorique géographiquement situé qui détermine ainsi nos postures d’enquête que nous présentons à présent avec la restitution de deux études de cas à visée sociobiographique.

## Chapitre 8 - Étude de cas : sociobiographie de Jean Vincent-Dolor (JVD)

Le récit sociobiographique livré par cet acteur clef est considéré comme un témoignage personnel relié à quarante années de l'histoire médiatique réunionnaise. L'analyse du discours de Jean Vincent-Dolor<sup>124</sup> permet cette articulation sociale, historique et politique entre vie individuelle et contexte sociétal visée par l'approche sociobiographique.

Le récit que propose JVD de cette longue période est considéré comme un témoignage personnel, dont les éléments apparaissent heuristiques pour la compréhension des logiques d'acteurs et de structures qui s'en dégagent (Simonin, Idelson, 1995 ; Idelson, 2012[b])<sup>125</sup>. Car à travers l'unicité propre à chaque discours de biographé, se profile une mise en lien avec des réseaux sociaux et professionnels que l'analyse va mettre en évidence. Soutenu par ses hiérarchies locales et nationales (notamment pendant la période durant laquelle Alain Peyrefitte est ministre de l'information), JVD opère des choix professionnels, allant parfois à l'encontre d'une déontologie dont il se réclame pourtant. Son récit de vie permet de restituer, dans une optique compréhensive, des *allant-de-soi*, selon la définition de l'ethnométhodologie, c'est-à-dire « des manières ordinaires et ingénieuses » (Garfinkel 1967, [2009 : 45]), de conduite accomplies durant sa vie professionnelle et qui les rendent descriptibles (« *accountable* »)<sup>126</sup>. Par ailleurs, on verra que cette activité professionnelle est guidée par sa propre perception du contexte socio-politique de l'époque. Ces représentations concernent et induisent, par exemple, la censure comme pratique socialement implicite chez les responsables locaux des médias proches du pouvoir parisien de la période concernée.

### 8.1 - Éléments biographiques de JVD

JVD est né le 15 novembre 1922 à Diego Suarez (Madagascar) ; il est le fils d'Anatolien Vincent-Dolor, d'origine réunionnaise et administrateur de la province du Sud à Madagascar. Il passe son enfance et son adolescence en métropole. Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'engage dans la Première armée française du général De Lattre de Tassigny, puis rejoint la première D. F. L. (Division Française Libre). Durant cette période de

---

<sup>124</sup> Désormais indiqué JVD.

<sup>125</sup> Huit visites de deux à trois heures ont permis de réaliser les entretiens recueillis au domicile de JVD. Complétés par des entretiens avec des opposants communistes et socialistes de l'époque, les discours ont fait l'objet d'une première analyse (Idelson B., 1995), puis ont été réinvestis dans d'autres travaux.

<sup>126</sup> Nous revenons sur l'ethnométhodologie et la phénoménologie d'Harold Garfinkel au ch. 11.4.

résistance, il s'imprègne de valeurs gaullistes dont il se réclamera par la suite, notamment au moment de son soutien inconditionnel à l'action et aux thèses de Michel Debré à La Réunion, dès l'accès de ce dernier à la députation de l'île en 1963. Après un passage dans l'administration coloniale à Madagascar (de 1945 à 1947), c'est à son retour à La Réunion, en 1948, qu'il intègre la radio en qualité de pigiste. Il participe ainsi aux débuts de la radio d'État (RDF) à partir de 1948 (il sera « intégré » en 1957 dans la station publique – RTF) et est sollicité pour lancer la rédaction d'un nouveau titre quotidien de presse écrite : *Le Journal de l'île de la Réunion*, créé en 1951 par Fernand Cazal. Durant les premières années de la radio, il assure d'abord seul l'information radiophonique locale, puis est aidé de quelques pigistes. Au début des années 60, il est toujours le principal « rédacteur speaker » de la station, assurant les reportages sportifs cyclistes en direct, lorsque les moyens techniques rudimentaires de l'époque le permettent.

Avec l'arrivée du transistor, la radio, essentiellement dionysienne à ses débuts, va être captée dans la plupart des foyers réunionnais. JVD plaidera alors pour l'implantation de la télévision dans l'île, laquelle sera installée, sous l'influence de Michel Debré, fin 1964. JVD présente le premier bulletin d'information du tout nouveau CAT (Centre d'Actualités télévisées), station réunionnaise de l'ORTF. Il devient le responsable des rédactions radio et télévision, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1981, date de son départ du poste de rédacteur en chef de FR3-Réunion. Durant une quarantaine d'années, il aura été l'un des principaux décideurs de l'audiovisuel réunionnais, son action ayant été fortement imprégnée par ses convictions et ses valeurs politiques : départementaliste convaincu, il n'aura eu de cesse de combattre les communistes locaux, partisans de l'autonomie de La Réunion, avec qui il était principalement en désaccord à propos de la question du statut de l'île. Tout en professionnalisant la diffusion de l'information de la station, accompagnant les changements et la modernisation de celle-ci, il participe à la mise à l'écart de l'antenne des opposants (socialistes et communistes réunionnais). C'est ainsi – en conscience – qu'il refuse l'accès aux studios à ceux qu'il qualifie d'ennemis de l'intégrité nationale. Il est en outre, pendant dix-huit ans, le correspondant dans l'île de l'A.F.P. Après les élections de mai 1981 et l'accession de François Mitterrand à la Présidence de la République, JVD accepte de quitter ses fonctions à la rédaction.

Il est ensuite chargé du lancement de la première régie publicitaire de la station (qui devient RFO en 1983), avant de prendre sa retraite en 1987. Il assume enfin les fonctions de médiateur pénal à la Maison de Justice de Saint-Paul. JVD décède le 2 décembre 2001.



## **8.2 - Conditions, recontextualisation, et situations d'énonciation des entretiens avec JVD**

Plusieurs paramètres ont d'abord déterminé le choix d'un tel acteur. Au début des rencontres, nous n'avons pas eu entièrement conscience de l'atout de compréhension de la sphère médiatique locale qu'il pouvait représenter ; c'est au fil des séances et surtout ultérieurement, en échangeant avec l'équipe du laboratoire LCF qui s'intéressait à l'espace public médiatique réunionnais, que la richesse et la longévité du parcours de JVD nous apparurent particulièrement fécondes pour une telle recherche. Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre d'un DEA (Idelson, 1995) en sciences de l'information et de la communication, selon une approche communicationnelle qui s'intéressait aux relations entre les sphères médiatiques et politiques dans l'histoire de l'audiovisuel à La Réunion.

Le choix de cet acteur a surtout été lié, dans un premier temps, à l'idée que nous nous faisons de son accessibilité. Nous avons déjà eu l'occasion de le rencontrer quelquefois puisque, même après sa retraite, il restait présent dans le paysage médiatique, participant de temps à autre à quelques interviews ou émissions de télévision. Et le fait qu'il n'était plus engagé dans la vie active nous laissait penser – à juste titre – qu'il pouvait être disponible pour participer à ce travail de mémoire. JVD appartenant à ce réseau d'interconnaissance propre à la société réunionnaise en général et à sa sphère médiatique en particulier, il restait en relation avec des acteurs en charge de décisions propres à ce paysage médiatique. En qualité de rédacteur en chef d'un hebdomadaire de télévision qui proposait des articles et enquêtes de type magazine, nous avons été également en relation avec ces acteurs : responsables des médias audiovisuels et écrits de l'île, directeur de la régie de publicité Havas, dirigeants d'entreprises actionnaires dans les médias : la plupart d'entre eux avaient participé au projet de l'implantation de la chaîne Canal Plus à La Réunion. Cette expérience d'ancien professionnel des médias devenu apprenti-chercheur nous a aidé – et nous aide toujours – à comprendre certaines clefs nécessaires pour entrer en contact avec de futurs biographés. JVD a accepté sans hésitation, après que nous lui avons expliqué les motifs, et les modalités de recueil des données.

Dix-sept heures d'entretien ont été réalisées à son domicile – sept séances d'environ deux heures, parfois davantage (lorsque la discussion se prolongeait et s'orientait vers d'autres sujets), et une visite supplémentaire, effectuées entre les mois de mai 1994 et mai 1995.

Préalablement au premier entretien, une liste des thèmes à aborder avait été dressée, suivant une chronologie de l'histoire de la télévision réunionnaise. Dès la première séance, JVD a proposé de compléter cette liste en abordant la partie consacrée à son rôle dans l'essor de la radio réunionnaise et en nous conseillant de rendre visite à quelques techniciens « de la première heure » qui avaient participé avec lui à son développement.

La récolte du récit de vie de JVD s'est donc effectuée dans des conditions particulièrement confortables pour un chercheur. Un rituel d'échange s'est peu à peu instauré : avant chaque séance, qui se déroulait parfois sous la varangue, parfois dans le salon, de sa propriété de Saint-Gilles, JVD préparait des documents (photos, coupures de presse, courriers) qui lui servaient à illustrer sa narration. Enregistrés dans leur quasi-totalité (à l'exception des périodes de transition durant lesquelles, à la fin de la séance, JVD nous raccompagnait et poursuivait son récit), ces entretiens aboutirent à une transcription littérale d'une centaine de pages (voir annexes).

Le recueil du discours de JVD a été complété par un entretien réalisé auprès de deux acteurs socialistes réunionnais – Christophe Payet, ancien président du conseil général et Wilfrid Bertile, ancien député maire – ayant subi également la censure de l'ORTF, et par celui de Paul Vergès, ainsi que par un échange épistolaire, à propos de la période concernée, avec Alain Peyrefitte ancien ministre de l'Information.

Enfin, le travail d'analyse antérieur à la rédaction a été mené et structuré en huit étapes. Il s'agissait pour nous de mettre à l'œuvre des outils méthodologiques forgés avec l'enthousiasme du chercheur néophyte qui, avec des supports – carnets de bords et fiches – et une « procédure » considérée comme légitimante, cherchait à rompre avec les routines usuelles de l'enquête journalistique à laquelle il était rompu. Les données collectées à chaque étape faisaient l'objet d'une fiche (par étape) dûment renseignée.

Fiches d'analyse des entretiens :

- 1<sup>ère</sup> étape : pré-analyse, lecture des annotations (indiquées en marge et rappelant les thèmes abordés).
- 2<sup>e</sup> étape : rappel du profil personnel de l'acteur interrogé.
- 3<sup>e</sup> étape : clarification du corpus par l'établissement d'un lexique thésaurus (consacré ici au vocabulaire journalistique propre à l'audiovisuel public).
- 4<sup>e</sup> étape : organisation du corpus en grilles d'analyse thématique : récits historiques, anecdotes personnelles, environnement, décisions parisiennes ou locales, opposition,

relations avec la presse écrite, rapports avec les directions, ou avec les journalistes locaux.

- 5<sup>e</sup> étape : analyse horizontale des récits des différents interviewés et confrontation.

- 6<sup>e</sup> étape : élaboration d'un schéma de « valeurs politiques » exprimées par les différents acteurs apparaissant dans le corpus.

- 7<sup>e</sup> étape : nouvelle mise en parallèle des différents récits, à propos des faits relatés et des interprétations diverses.

- 8<sup>e</sup> étape : remarques personnelles en relation avec le carnet de bord, annotées au fur et à mesure du dépouillement des fiches (Idelson, 1995 : 23-24).

### **8.3 - Les clefs du discours de JVD**

Les quatre items de notre grille d'analyse élaborée postérieurement au DEA ci-dessus évoqué – I : parcours personnel, II : cv professionnel, III : discours sur la pratique professionnelle (dont autolégitimation), IV : perception du monde social et de l'histoire en général – ont permis de dégager de l'analyse du discours, trois thématiques principales, constitutives de cette logique d'acteur. Comme on l'a déjà évoqué dans la partie problématique, JVD n'apparaît pas ici comme un acteur isolé, mais bien comme membre d'un réseau local politico-médiatique érigé en *communauté de sens* (Simonin, Idelson, 1995 : 53). Voici résumées trois principales thématiques repérées dans ces discours<sup>127</sup> :

*8.3.1- La représentation du contexte socio-politique et géopolitique des années 60-80 (item IV) :*

La télévision réunionnaise est lancée le soir de Noël 1964 par Alain Peyrefitte, ministre de l'Information du gouvernement de Michel Debré, et les premiers bulletins télévisés sont présentés par son responsable, JVD, au début de l'année 1965<sup>128</sup>. JVD évoque « *une fenêtre extérieure sur le monde offert aux Réunionnais* ». Durant toute sa période d'exercice, le responsable de la télévision est partie prenante dans l'âpre conflit d'idées qui oppose légitimistes/départementalistes et autonomistes/indépendantistes. Jusqu'à la libéralisation des ondes des années 1980, c'est dans un contexte bipolaire que ces deux

---

<sup>127</sup> Une autre thématique principale est celle de l'importance accordée à la technique. L'analyse d'un certain déterminisme technique, très prégnant dans le discours de JVD comme dans celui de l'ensemble des dirigeants de la télévision française, est présenté dans d'autres travaux (Idelson, 2012b).

<sup>128</sup> Les émissions sont acheminées par avion (en bobines) ; quelques rares téléspectateurs réunionnais découvrent le programme de la soirée du 24 décembre 1964 à partir de 19 h 30 : allocution d'Alain Peyrefitte, Conte romantique « Violons de poche », émission « Âge tendre... et tête de bois » et Pastorale de Noël.

camps revendiquent l'usage du média, chacun étant convaincu de sa force et de son influence sur les électeurs. Mais aucun débat public ne se tient à la télévision, laquelle relaiera fidèlement les thèses debréistes durant toutes ces années, comme, plus tard, JVD, le reconnaîtra lui-même<sup>129</sup> :

*« Je dois dire (explique-t-il) que les interventions de Michel Debré étaient quelquefois un peu trop longues. Et que ça pouvait le desservir. Ça l'a même desservi. Alors, nous étions attaqués, et moi en particulier, parce que naturellement Michel Debré avait libre accès à l'antenne, et d'autre part le PCR, je m'arc-boutais pour qu'il n'ait pas accès à cette antenne. »*

L'accès à l'antenne sera également interdit à d'autres opposants (socialistes non départementalistes). Le premier rédacteur en chef de la télévision réunionnaise évoque bien la tension qu'il dit avoir subie entre la conception de son métier de journaliste et ce qu'il estime avoir été son « devoir de citoyen français, fidèle aux valeurs de la résistance ». Mais il explique comment il a préféré choisir « l'option nationale », face aux vellétés « de largage autonomiste », privilégiant ainsi la conscience patriotique, par rapport à la conscience professionnelle.

*« Si c'était le P.C.F., aucun problème, c'était un parti communiste français. Mais, c'était un parti communiste réunionnais qui a des statuts spécifiques, qui est à Moscou, représenté de la même façon – les secrétaires généraux hongrois, polonais, bulgares, roumains, etc., sont placés sur le même plan. Donc, il s'est mis hors de la collectivité nationale. Ceci est important. Voyez-vous, Paul Vergès allait à Moscou en tant que représentant d'un parti communiste tout à fait indépendant du Parti communiste français. Il y avait Marchais, et puis il y avait Vergès. »*

Le discours à propos du monde social et de l'Histoire en général (item IV de la grille) en lien avec son propre vécu (item I) d'ancien combattant gaulliste, proche de Debré, prend alors sens. JVD donne sa vision de la situation stratégique de l'île, sur la route du pétrole, au sein de l'antagonisme Est/Ouest. Pour lui, le Parti communiste réunionnais de Paul Vergès, considéré ainsi comme au « service de l'étranger », consolide la mouvance anticolonialiste (concrétisée dans la région par le Comité contre la colonisation de Dar Es Salam). Les

---

<sup>129</sup> Voir l'entretien complet en annexes.

valeurs exprimées par JVD s'inscrivent dans le contexte de l'accession à l'indépendance de Madagascar en 1960 ou de Maurice en 1968 ; La Réunion est alors considérée par les départementalistes comme le pilier de la souveraineté française dans la zone océan Indien. Le discours de JVD laisse apparaître les craintes de cette période de la Guerre froide : il fait remarquer la place des Soviétiques dans la région, en Somalie, à Madagascar, cite les régimes « amis » des Seychelles, des Comores, ou de plusieurs pays africains en bordure du canal du Mozambique. Cette appréhension géopolitique de la région, avec les objectifs supposés de contrôle du golfe persique par le bloc soviétique (même si la guerre d'Afghanistan n'est pas encore déclarée), sert alors de justification à la façon dont JVD exerce sa fonction de responsable de la rédaction d'une télévision d'État. Citant la phrase de Khrouchtchev : « J'espère vivre assez vieux pour voir la faucille et le marteau, dans tous les pays du monde », il considère que l'action de Paul Vergès, dont le dessein était, selon lui « de mener la Réunion à l'indépendance » devait être combattue par tous les moyens. JVD est ainsi convaincu que l'enjeu géopolitique réunionnais de la France s'insère dans l'antagonisme des deux blocs Est/Ouest. Il s'agit d'empêcher – par tous les moyens – que La Réunion ne devienne une « orbite » du « grand frère » qui souhaite posséder, au milieu de l'océan Indien pense-t-il alors encore, un porte-avions permettant de faire atterrir des appareils en mesure de relayer les équipages des sous-marins nucléaires.

### *8.3.2 - Le système politico-médiatique local et une conception prévalente du rôle de la télévision*

Le récit détaillé de JVD fait découvrir comment les grandes décisions en matière de médias (notamment pour la télévision) se prennent à La Réunion, autour d'un réseau nobiliaire colonial, dont les membres se retrouvent régulièrement « sous la varangue » du responsable local de la télévision. Ces notables se rencontrent dans les rues huppées du chef-lieu, Saint-Denis, font partie des mêmes associations : par exemple la discussion sur l'opportunité de l'installation de la télévision dans l'île débute lors d'une soirée du Rotary Club, dont JVD est membre. JVD va par conséquent évoluer au sein de ce groupe social auquel il est en quelque sorte affilié par sa trajectoire familiale. Issu de l'administration coloniale, il hérite du réseau d'interconnaissance de son père, personnalité locale qui par ailleurs entretient des relations de confiance mutuelle avec le père de Paul Vergès, le Dr Raymond Vergès (item I).

Il en est de même pour le système de recrutement des journalistes dans l'audiovisuel français de cette époque, mais la cooptation locale s'établit avec Paris par le jeu des liens et des recommandations (item III).

JVD relate le conseil qu'il donne à son ex-adjoint, Jean-Philippe Roussy muté à Bordeaux après 1981, lequel deviendra directeur de la station RFO-Réunion en 1989 : « *Écoute, les décisions ne se prennent pas ici, mais je vais te donner un nom et un numéro de téléphone à Paris, tu vas aller le voir de ma part, c'est le président de Régie-Inter-Océan qui est en train de travailler à la mise sur pied de différentes choses, ICV, etc. Chastant, qui est un ami, que je tutoie, que je connais depuis très longtemps, et qui était venu en catimini, un an avant, pour voir comment ça (la publicité) pouvait se mettre en place, (...) et je donne un petit mot pour Chastant à Roussy.* »

L'épisode de « la *Pravda* », relaté par JVD, apparaît de même significatif du fonctionnement du système politico-médiatique réunionnais. Ce système est issu d'une presse d'opinion, qu'elle se désigne explicitement, ou non, comme telle. Durant la période de la Guerre froide, il est aisé d'observer les interactions – marquées souvent par de la connivence – entre acteurs médiatiques et politiques ainsi que la situation de bipolarisation qui prévaut dans l'île, autour de la question du statut. Au début des années 60, deux responsables de la rédaction du *Journal de l'Île* sont en situation de concurrence, malgré le fait qu'ils partagent tous deux des opinions âprement anti-communistes : JVD dont les activités à la radio suscitent de la jalousie, et René Martin-Darène, professionnel de presse, journaliste à l'autorité forte, venu encadrer l'imprimerie, et qui deviendra rédacteur en chef du journal après le départ de JVD en 1963. Au début des années 70, le nouveau directeur du *Jir*, Henry Cazal (voir *infra*) décide de réconcilier les deux collaborateurs, afin d'unir leurs forces pour combattre « l'ennemi » commun, le Parti communiste réunionnais. En janvier 1973, le secrétaire général de celui-ci, Paul Vergès, se rend à un congrès en URSS et à cette occasion, la *Pravda* relate certains de ses propos au sujet de la situation réunionnaise.

*« On était en pleine guerre de l'autonomie, convention de Morne Rouge, l'État autonome, au sein de la " République " entre guillemets etc.<sup>130</sup> À partir de ce moment-là,*

---

<sup>130</sup> La Convention de Morne Rouge (Martinique) réunit en août 1971 une quinzaine de partis et d'organisations « progressistes » des Dom-Tom. Elle réclame pour eux un changement de statut afin qu'ils puissent accéder à une plus grande autonomie dans le cadre de la République française (Robert, 1976 : 145). Depuis, la question constitutionnelle de « l'indivisibilité de la République » n'a jamais cessé d'animer le débat politique au sein des différents territoires et régions d'outre-mer.

*Martin-Darène nous a proposé, pour resserrer les liens, pour les matérialiser, de nous tutoyer. C'était très curieux, parce qu'une heure avant, on était prêt à s'entre-tuer. Alors, je lui ai dit d'accord. Et ça a été au contraire une collaboration intelligente, et avec des retombées effectives sur le plan de l'information, et quelquefois à l'occasion sur le plan politique [...].*

*Debré était ministre des Affaires étrangères à ce moment-là, il y avait une consultation électorale à la Réunion. Debré était candidat dans la première circonscription. La revendication d'autonomie prédominait chez les communistes. Debré nous donne, à Martin-Darène et à moi, un texte, un fac-similé de la Pravda, avec la traduction en français, réalisée par les interprètes du Quai d'Orsay (donc, ce n'était pas du bidon) d'un discours de Vergès à je ne sais plus quelle assemblée en Union Soviétique, dans lequel il réclamait l'indépendance de la Réunion. Bon. Alors il paraît qu'en russe (on avait le texte en caractères cyrilliques), la distinction entre autonomie et indépendance n'est peut-être pas très claire. En tout cas, les traducteurs du Quai d'Orsay avaient traduit " indépendance ". Martin-Darène publie, mais alors en gros caractères, flash, le fac-similé de la Pravda, et la traduction à côté, suivie d'un éditorial dans lequel il dit qu'il dénonce la duplicité de Vergès qui, à la Réunion, parle d'une autonomie dans le cadre de la République, et, à Moscou de " l'indépendance " de la Réunion. La preuve est faite de ses manœuvres, de sa mauvaise foi, etc.*

*L'information est reprise dans une revue de presse radiophonique. À ce moment-là, la radio avait une audience beaucoup plus large, et puis elle était la seule. Vous voyez, " la radio l'a dit " comme disaient les gens. Elle était la seule, c'était le monopole. Et nous avons une plus grande audience que le tirage du JIR. Ça a fait un truc énorme, énorme. Et Vergès a durement accusé le coup, dans Témoignages<sup>131</sup>, j'ai encore le numéro ici, il était écrit " Paul Vergès attaque en diffamation ". Alors, il y avait Henry Cazal, Irénée Colonne, c'était le directeur de l'ORTF, René Martin-Darène, et moi-même, poursuivis en diffamation. Et puis, Michel Debré aussi. En premier bien sûr. Parce que Martin-Darène disait : " Nous tenons ces documents du ministère des Affaires étrangères ". »*

Le JIR et la radio et télévision réunionnaises soutiendront ainsi l'ancien Premier ministre du Général de Gaulle jusqu'à l'ouverture des années 80, participant activement à ses campagnes électorales pour la députation. Après l'accession de François Mitterrand à la présidence de la République, JVD quitte de son plein gré la rédaction en chef de la radio et de

---

<sup>131</sup> Une de l'édition du 26/01/1973.

la télévision, pour, selon ses propres termes, « *ne pas avoir eu à ouvrir le robinet à Vergès* ». Selon lui, il n'aurait pas été envisageable de diriger une rédaction plus ouverte à une opposition combattue toutes ces années durant. Cependant, sa situation est renégociée avec le nouveau directeur de la station, Jacques Landry, qui est le neveu du président Mitterrand. Les deux hommes ont des contacts à Saint-Gilles, le lieu de résidence de JVD, se côtoient et, finalement, semblent s'apprécier selon les logiques de l'interconnaissance locale qui joue encore une fois ici, au-delà des clivages :

*« (...) Landry, je lui trouve une maison à Saint-Gilles, nous entretenions des relations, d'abord un peu froides au début, puis ça s'est détendu. C'était un brave type. Totalement dépassé par la tâche qu'il avait à accomplir ici. Mais vraiment la crème des hommes, gentil comme tout. (...). Et avant, ce qui nous avait un peu rapprochés, c'est que son père et sa mère étaient venus à la Réunion (...) vingt ans avant, et son père cinéaste avait tourné un film sur la Réunion qu'il m'avait demandé de sonoriser. Dans des circonstances d'ailleurs, techniques, invraisemblables. Et j'avais donc travaillé sur ce film que je connaissais bien. Lui, le savait (...) ça a créé une sorte de petit lien. Et moi, je me suis rendu compte que ce n'était pas un sectaire, et lui s'est rendu compte que je n'étais pas un fachiste. Comme on le lui avait décrit. Une sorte de nazi des tropiques, etc., ça ne correspondait pas... Et, je lui ai expliqué ce que je viens de vous dire, pourquoi Vergès, et pourquoi le parti communiste, bon, ça a été cela. »*

Dans le discours de JVD, on retrouve deux représentations assez courantes de la radio et de la télévision d'État (*item III*). La première est relative à la croyance en son impact politique et électoral (évoquée *supra* concernant le pouvoir gaullien). JVD considère qu'il est de son devoir de laisser l'accès de l'antenne aux « *partis de l'étranger* ». Le média est perçu comme tout puissant et agissant sur l'opinion, perception que partagent d'ailleurs ceux qui en sont exclus à l'époque (communistes et socialistes non-départementalistes). Le contrôler – politiquement –, c'est contribuer à la sauvegarde du statut français de l'île.

*« [Je ne dirais pas que] j'étais acquis à la cause, mais j'étais foncièrement contre ce que je considérais être le pied à l'étrier pour l'indépendance. »*

La seconde représentation de l'audiovisuel français est liée à son rôle dans le domaine de la culture. La télévision réunionnaise ne laisse que peu de place à la culture locale, créole,



traitée quand elle l'est, sous l'aspect des loisirs, du folklore, d'une manière anecdotique ; le fait local ne relevant pas du sport ou de la chansonnette n'est finalement guère valorisé, voire considéré comme subversif (Idelson, 2004). À partir des années 70, on peut toutefois nuancer quelque peu ce constat, avec l'arrivée de jeunes journalistes réunionnais (tels que Memonna Afféjee, ou Sulliman Banian, puis un peu plus tard Gora Patel) qui proposent davantage de sujets de « proximité », même si le terme n'est alors pas encore utilisé. JVD, quant à lui, revendique la diffusion de programmes faisant la part belle à une culture française « noble ». La participation du téléspectateur-récepteur réunionnais au sein des dispositifs de production et surtout de l'information s'en trouve très réduite :

*« Ce n'est pas qu'on n'y pensait pas : on y avait réfléchi (...). On avait fait des essais, et les résultats étaient tellement calamiteux que, si vous voulez, c'était la radio trottoir ou la télé trottoir, quand j'en vois encore, à l'heure actuelle, j'en retire toujours une impression pénible : je me dis, mais on a affaire à des demeurés ou quoi ? »*

Dans le discours de l'intéressé, le rapport métropole/Réunion apparaît quasi diglossique (items III et IV). Une certaine vision coloniale s'en dégage. Le « haut niveau » – qui, selon JVD, aurait disparu après son départ de la station – ne pouvait provenir que de l'Hexagone : « Les Maîtres du Mystère », « La Joie de vivre », les rendez-vous de théâtre, les émissions de musique de chambre sont cités :

*« Il y avait ici une Société des Sciences et Arts qui faisait venir des conférenciers de l'Alliance Française, des écrivains de renom. Je me précipitais pour les interviewer, des prix Goncourt, des prix Renaudot, enfin de très grands personnages, Max-Pol Fouchet, etc., des professeurs au Collège de France, Henry de Monfreid... »*

Dans une recherche comparative consacrée aux périodes de lancement de la télévision en métropole et à La Réunion, nous avons pu ainsi écrire que « dans le contexte réunionnais, les valeurs de " développement culturel ", partagées par les fondateurs de la télévision en métropole, prennent (...) une toute autre connotation assimilatrice et négationniste de la culture locale. La télévision est considérée par ses acteurs comme un instrument d'assimilation. » (Idelson, 2012b : 106).

Cette comparaison se fondait sur celle de deux biographies d'acteurs fondateurs. La première est celle de Jean d'Arcy (1913-1982), penseur de la télévision française qu'il

considérait comme « l'idéal d'une société de la communication », chargé des relations internationales de la RTF de 1950 à 1952, puis directeur des programmes pendant sept ans (Pierre, 2003 ; 2012 : 21-22). L'histoire individuelle de cet acteur comprend de nombreuses similitudes avec celle de JVD : les deux hommes sont issus d'un milieu de notables (de l'aristocratie française pour le premier), ont un passé de résistants, et participent à l'essor de la télévision d'après-guerre. Mais les contextes (et l'histoire collective) dans lesquels ils évoluent (l'un en métropole, l'autre à La Réunion) peuvent sans doute expliquer pourquoi leur action prendra des directions opposées. Bien que partageant tous deux les mêmes croyances technicistes (la télévision facteur de progrès), Jean d'Arcy considérait le média comme un vecteur universel de culture et d'émancipation démocratique, ce qui lui valut d'ailleurs d'être sanctionné par le pouvoir gaulliste, alors que JVD, à son niveau, contribua à l'exercice d'une certaine forme de déni, pratiqué à plusieurs endroits dans La Réunion des années 60 et 70, de la culture locale.

### 8.3.3 - *Le dualisme identitaire chez un acteur local de la télévision française (items III et IV)*

L'expression d'un sentiment de double identité revient régulièrement dans le discours de JVD qui évolue au sein de deux mondes, celui, lointain, des décideurs métropolitains, et celui, proche, de la société locale au sein de laquelle il pense avoir une certaine influence. En relatant les différentes étapes techniques de la radio et de la télévision réunionnaises auxquelles il a participé, JVD évoque souvent l'incompréhension dont il dit avoir été l'objet de la part de ceux qu'il qualifie de « technocrates » parisiens qui seraient peu au fait de la réalité locale. Ce sentiment est exacerbé quand JVD se heurte à l'incompréhension parisienne, par exemple au moment de la RTF, quand il demande à l'AFP que La Réunion soit désabonnée du service « Afridascar », qui envoie des dépêches concernant le continent africain, et qu'elle reçoive des nouvelles nationales. De même, en 1963, JVD se heurte à une fin de non recevoir lorsqu'il est reçu par un collaborateur de cabinet du ministre Peyrefitte, pour demander l'installation de la télévision à La Réunion<sup>132</sup>.

*« [...] il y avait un besoin, c'est-à-dire que les journaux, la radio, parlaient des émissions de télévision. La télévision était devenue importante. C'était une certaine époque où il y*

---

<sup>132</sup> Ce refus intervient quelques semaines avant l'élection de Michel Debré à la députation dans la 1<sup>ère</sup> circonscription réunionnaise, le 5 mai 1963. L'ancien Premier ministre du général de Gaulle est l'instigateur d'un ambitieux programme d'investissements publics structurels dans le département de La Réunion (dans les domaines de l'éducation, de l'équipement, de la santé, et également des télécommunications et donc de la télévision).

*avait " Cinq colonnes à la Une ", de Pierre Lazareff, Pierre Desgraupes, etc. Il y avait des émissions prestigieuses, "La caméra explore le temps ", alors évidemment la presse en parlait, la radio en parlait, et à la Réunion, on avait l'impression d'être un peu marginalisés. »*

Cette sensation d'être un simple administré, incompris de Paris, alors qu'il est dans l'île un notable qui compte, perdurera jusqu'à la fin de sa carrière. Il se heurte à un ultime refus en 1987, lorsqu'il réclame la couverture de l'île par France Inter : *« (On nous répondait :) " Qu'est-ce qu'ils ont besoin de France-Inter à la Réunion ? " (...) Ceci pour vous montrer que pendant très longtemps, vus de la métropole, on avait à obéir, on était des mineurs, et il fallait faire ce qu'on nous disait de faire. »*

La trajectoire familiale de JVD, son itinéraire professionnel, ainsi que le contexte réunionnais de l'après-départementalisation dans lequel les postes d'encadrement sont surtout occupés par des métropolitains constituent autant de facteurs qui montrent, dans l'analyse, comment s'effectue l'articulation entre acteur et structure. Le regard, les valeurs, et les représentations de JVD de la société réunionnaise, dont il n'est pas totalement issu du fait de son passé en métropole, le conduisent à exprimer cette ambiguïté identitaire. Possédant lui-même le statut de fonctionnaire métropolitain détaché dans l'île, il relate l'opération J.J. (Jeunes Journalistes) de recrutement local dont il est à l'origine avec le directeur de la station de l'époque, Irénée Colonne :

*« Oui, parce qu'à Paris, on m'a dit : " Finalement, nous n'avons pas de journaliste d'outremer ". Il y en avait pas, il y avait moi, mais je n'étais pas considéré comme un journaliste d'outremer, j'étais considéré comme un journaliste métropolitain muté à la Réunion, [...], il y avait le statut de deux ans au bout de ces deux ans de séjour, je retournais en métropole, quatre mois de congé, et je recevais en principe une autre affectation, et chaque fois on me disait : " Bon, vous retournez à la Réunion ? ", je disais, oui, donc. " On n'a pas assez de journalistes d'outremer, notamment de Réunionnais, il n'y en a pas ", je disais si, il y a moi, " Oui, oui, mais enfin vous ce n'est pas la même chose... ". »*

Ce sentiment d'incompréhension, de la part d'acteurs décideurs vis-à-vis d'une terre lointaine d'outremer, se retrouve à plusieurs moments de l'histoire coloniale. À La Réunion,

il remonte à la période antérieure à la Révolution : ainsi l'ordonnateur de Bourbon, Honoré de Crémont, se plaint déjà de la « désinvolture » avec laquelle il s'estime traité par les bureaux ministériels versaillais, lorsqu'il écrit en 1770 que « les îles ne prospéreront jamais, parce que ceux de qui elles dépendent ne les connaîtront jamais » (Wanquet, 1977 : 136-137). De même, si JVD possède un certain pouvoir de décision sur le plan local (exercé par le binôme directeur/rédacteur en chef), il se considère comme un fonctionnaire anonyme, perçu « comme un paysan du Danube » lorsqu'il sollicite les ministères parisiens.

« Dans ce scepticisme anti-parisien, il ne se place jamais explicitement sur le terrain politique. Mais il exprime ce qui correspond, en temporalité longue, à un aspect de la matrice sociale ultra-marine, celui d'une dialectique métropole-Centre/colonie-Périphérie » (Simonin, Idelson, 1995 : 62).

Ainsi, l'approche sociobiographique d'un tel acteur clef permet de mettre à jour des logiques individuelles comme des logiques sociales à l'œuvre dans une société insulaire, d'interconnaissance, en mutation constante. Elle éclaire ces processus de transformation, permet de comprendre l'émergence de l'espace public médiatique qui se produit vers la fin de la période d'exercice de JVD (voir l'item transversal de notre grille d'analyse « acteur de l'activité journalistique et espace public »). Elle s'apparente à un travail d'enquête socio-historiquement située, au sein d'un système médiatique. En s'intéressant à des générations successives d'acteurs, il est ensuite possible d'observer comment ces acteurs accompagnent, tout comme ils déterminent, ce processus de transformation. La fin de la carrière de JVD correspond ainsi au début de l'action de Camille Sudre, autre acteur pionnier, mais, quant à lui, de la libéralisation des ondes réunionnaises

## Chapitre 9 - Étude de cas : sociobiographie de Camille Sudre (CS)

Le choix de s'intéresser aux trajectoires de vie de ces deux acteurs, Jean Vincent-Dolor et Camille Sudre, a permis d'accroître la connaissance de la sphère médiatique réunionnaise et des changements qui s'y sont opérés. L'action de l'un, notamment par l'influence qu'il exerce au sein de la télévision réunionnaise, prend fin à la même période du début de l'action de l'autre, en faveur de la libéralisation des ondes. Le premier, qui reconnaît plus tard la nécessité d'abolir le monopole de l'audiovisuel, n'approuve pourtant pas les appels à la contestation du second qu'il considère comme illégaux. Mis bout à bout, les itinéraires de ces deux acteurs de la télévision réunionnaise éclairent la compréhension de la sociohistoire des médias réunionnais au moment de l'émergence d'un espace public médiatique local.

### 9.1 - Éléments de contexte socio-médiatique

Une présentation problématisée de l'espace public médiatique réunionnais a été proposée, nous reprenons ici quelques éléments de contextualisation sociohistorique issus de nos travaux sur l'histoire des médias réunionnais (Idelson, 2006) illustrée par le schéma ci-après (p. 161).

Il faut attendre les années 70 pour assister à l'émergence d'un espace public médiatique local. Avant cette période, la presse est essentiellement composée de supports issus de partis politiques ou de mouvements d'opinion. Deux quotidiens (*Le Journal de l'Île de la Réunion*, lancé par JVD, et *Témoignages*, organe du Parti communiste réunionnais fondé en 1944) symbolisent une bipolarisation figée de la vie politique autour de la question du statut. L'audiovisuel (radio à partir de l'après-guerre, et télévision à partir de 1964) reste entièrement contrôlé par l'État ou ses relais locaux (incarnés par des acteurs tels que JVD).

Les premières « brèches médiatiques » apparaissent dans cet espace, jusque-là verrouillé, au début de la décennie 70, avec notamment l'éclosion de la presse lycéenne qui apporte un ton et un regard nouveaux sur la société réunionnaise. Auparavant toutefois, quelques titres de presse écrite, tels que l'hebdomadaire de tendance sociale démocrate *Le Progrès* (1944-1977), ou *Croix-Sud* périodique plus modéré de l'Évêché, avaient tenté de proposer une « troisième voie » entre les autonomistes et les départementalistes. Mais, avec leurs premières feuilles d'expression libre, les lycéens, dont certains deviendront quelques

années plus tard des acteurs de la sphère journalistique, apparaissent comme les premiers initiateurs d'un débat public jusqu'alors balbutiant (Wolff, 1996).

Autre contributeur à l'émergence d'un espace public médiatique réunionnais, le *Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien*, créé en 1976 par l'entrepreneur local Maximin Chane-Ki-Chune<sup>133</sup>, propose une nouvelle façon de faire du journalisme, imprégnée du modèle normatif professionnel d'indépendance vis-à-vis de tout pouvoir et de toute institution, comme le rappelle son fondateur dans l'éditorial du premier numéro. Cette création intervient par ailleurs à un moment clef du changement social réunionnais, à la suite des effets de la départementalisation. Dans la monographie que nous lui avons consacrée, nous avons ainsi cherché à montrer comment ce journal local avait pu jouer un rôle d'*acteur social*, en tant que véritable *actant*, ayant participé à l'ouverture médiatique (Idelson, 1999).

À la suite du *Quotidien*, on assiste ainsi à une reconfiguration de la presse réunionnaise ; son principal concurrent, le *Journal de l'Île de la Réunion (Jir)*, va également modifier sa ligne rédactionnelle, se faisant plus nuancé, afin de tenter lui aussi de séduire un lectorat issu d'une classe moyenne qui fait son apparition dans l'île (notamment avec l'essor du secteur tertiaire). Une presse hebdomadaire (*Télé 7 jours Réunion, Visu*) en couleurs, ainsi que plusieurs périodiques (mensuels économiques, culturels) paraissent également à partir des années 80.

Concernant le paysage audiovisuel réunionnais, la libéralisation des ondes (d'abord radiophoniques) débute progressivement après l'alternance présidentielle de 1981. RFO est créée en 1983, et les contenus informationnels ainsi que les programmes vont être dorénavant conçus en fonction de deux nouvelles orientations, revendiquées désormais par les promoteurs des médias : le pluralisme et la proximité.

Radio Détente N°1, lancée dans le sillage du mouvement lycéen, est la première radio libre de l'île. Elle émet ses émissions à partir du 29 juin 1981. Au même moment, Radio FreeDom, le projet de Camille Sudre, lancé officiellement le 14 juillet 1981<sup>134</sup>, entend s'attaquer au monopole d'État en proposant une programmation différente de celle à laquelle les auditeurs réunionnais sont habitués, s'inspirant des radios « pirates » métropolitaines<sup>135</sup>.

D'abord simple station artisanale qui permet aux auditeurs de demander, en téléphonant au standard, qu'on leur diffuse des disques, Radio Freedom va ensuite inaugurer

---

<sup>133</sup> Entrepreneur autodidacte, d'origine chinoise, Maximin Chane-Ki-Chune a débuté son parcours à la tête d'une petite entreprise de photographies et comme photographe de presse pigiste. Une sociobiographie d'un tel acteur clef des médias réunionnais reste à entreprendre.

<sup>134</sup> Date choisie symboliquement, comme la fréquence d'émission : 97,4 mégahertz sur la bande FM.

<sup>135</sup> Jusqu'à la fin de la décennie 70, FR3-Réunion clôturait ses émissions (radio et télé) au son de l'hymne national.

des émissions de proximité d'un genre nouveau, les « radios doléances ». Les auditeurs peuvent s'y exprimer sans contrainte, sans aucun filtrage, et dans la langue de leur choix, créole ou français, à propos de sujets libres, en général liés à leurs préoccupations quotidiennes ordinaires. Des débordements diffamatoires font partie de l'expérience, sans doute inhérents à la nouveauté de cette ouverture hertzienne, qui est également menée par une autre radio libre, proche du Parti communiste réunionnais, Kanal océan Indien (KOI), implantée au Port<sup>136</sup>.

Le 14 juillet 1985, Radio FreeDom relaie les informations en direct d'Europe N°1. Elle est ensuite suivie par d'autres stations locales qui passent des accords de diffusion avec les rédactions de RMC et de RTL. L'ère du canal radiophonique unique, diffusant la seule voix de France Inter, est alors révolue. En 1985, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (HACA) autorise l'utilisation d'une quarantaine de fréquences radiophoniques dans l'île.

Radio FreeDom poursuit son essor, les émissions sont diffusées 24 heures sur 24, animées par une équipe de bénévoles. La loi du 1<sup>er</sup> août 1984, autorisant la publicité sur les radios privées, lui a permis de constituer une petite régie publicitaire qui, forte de l'audience de la radio, commence à engranger des recettes. Soutenue par plusieurs figures du monde du spectacle qui viennent à La Réunion (comme les chanteurs Daniel Balavoine, Mort Shuman, ou l'humoriste Carlos), l'équipe de FreeDom envisage alors de monter une télévision. En décembre 1985, Jacques Chirac, invité à la radio apporte également explicitement son soutien au projet, soutien qu'il réitère à l'occasion d'une nouvelle visite dans l'île en octobre 1986, alors qu'il est devenu Premier ministre.

Télé FreeDom est lancée le 13 mars 1986, entre les deux tours des élections législatives. Mais alors que dans un contexte national de libéralisation des ondes radiophoniques, la création de la radio se sera déroulée sans heurt, celle de la télévision ne sera jamais autorisée par les différentes instances de régulation (CNCL, puis CSA), malgré les efforts de Camille Sudre qui considère son entreprise comme légitime. Ainsi, tout en espérant une autorisation d'émettre (qu'il n'obtiendra que plus tard après la disparition de la télévision), le promoteur de Télé FreeDom persiste à diffuser des émissions. À l'instar des « radio doléances », des « télé doléances », « télé frictions » ou des « face à la presse » proposent un nouvel espace d'interactivité locale, même si les moyens techniques de production et de diffusion restent très artisanaux. À la différence de la station de FR3-

---

<sup>136</sup> Autre acteur de l'ouverture, José Macarty, qui créera plus tard l'agence d'information indo-océanique Matera, anime alors à KOI, l'émission « *Alon Kosé* » (Parlons ensemble) qu'il décrit comme « une expérience pédagogique offrant aux Réunionnais la possibilité concrète de s'exprimer » (*Le Quotidien*, 30/09/91, p. 10).

Réunion, les programmes de Télé FreeDom, qualifiés par certains de « populaires voire populistes » (Pontus, 1995), sont diffusés toute la journée, et semblent correspondre à la demande des téléspectateurs. Mais dès son lancement, un rapport de force s'instaure entre cette télévision « pirate » et les pouvoirs publics. Des plaintes émanant de Télédiffusion de France (TDF) et de gérants de vidéoclubs sont déposées contre son promoteur. Le 20 avril 1988, une perquisition a lieu dans les locaux de Télé FreeDom. Cinq cents vidéo cassettes sont saisies et Camille Sudre ainsi que le directeur de FreeDom, Jacky Clain, sont placés quelques heures en garde à vue. Le patron de Télé FreeDom organise sa riposte en mobilisant un mouvement des téléspectateurs : depuis les débuts de Télé FreeDom, Camille Sudre, toujours tout de blanc vêtu lorsqu'il apparaît en public, orchestre lui-même des manifestations réunissant plusieurs milliers de personnes, ce qui constitue une nouveauté dans l'histoire du mouvement social local, jusqu'alors assez peu marquée par la manifestation publique d'envergure. Par ailleurs, des débats télévisés sont organisés, réunissant sur le plateau de Télé FreeDom des acteurs politiques locaux, comme des citoyens « ordinaires ». Malgré le succès d'audience et une certaine reconnaissance du média par les élus locaux, Camille Sudre ne parvient pas à trouver un accord avec les pouvoirs publics (la CNCL lance un premier appel à candidature le 26 mai 1987, mais qui n'aboutit guère). Suite à un autre appel à candidature, le CSA se prononce, le 2 mars 1990, en faveur du projet Antenne/Réunion dont les promoteurs se voient attribuer une fréquence, le canal 25, précisément celui occupé jusqu'à lors par Télé FreeDom. C'est le début d'un mouvement de protestation qui aboutira aux « événements de 91 », caractérisés par des violentes émeutes urbaines à Saint-Denis.

#### Chronologie du mouvement social lié à la revendication de défense de Télé FreeDom :

En octobre 1990, un nouveau projet de télévision « Télé Liberté », présenté au CSA par Camille Sudre, est rejeté. Le 16 novembre 1990, le CSA dépose au parquet une plainte contre Télé FreeDom assortie d'une demande de saisie des émetteurs. Télé FreeDom, en signe de contestation de l'attribution de sa fréquence à un autre opérateur, interrompt ses émissions le 1<sup>er</sup> février 1991. Le 23 février 1991, une manifestation – interdite – de soutien s'achève dans de violentes échauffourées. En accord avec le procureur de la République, le préfet Daniel Constantin ordonne la saisie des émetteurs qui a lieu le lendemain matin. Les 25 et 26 février, de nouvelles manifestations se transforment en émeutes et en pillages, provoquant la mort de huit personnes. Le 17 mars



1991, le voyage rapide à La Réunion du Premier ministre, Michel Rocard, et de son ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec, n'atténue pas le sentiment de révolte des manifestants venus les accueillir. La villa du directeur de RFO, située dans le quartier de Bellepierre, sur les hauteurs de la ville, est incendiée. Le 20 mars 1991, lors du Conseil des ministres, le Président de la République, François Mitterrand, émet des réserves sur la gestion de la crise réunionnaise par le gouvernement. Le 22 mars 1991, son épouse, Danielle Mitterrand, présidente de l'association France Liberté, se rend à La Réunion pour rencontrer les différents acteurs sociaux, notamment les habitants du quartier du Chaudron, théâtre de plusieurs émeutes ; elle les assure de sa compréhension et de son soutien auprès du Président. Le 24 mars 1991, le calme est revenu sur Saint-Denis, Camille Sudre déclare au *Monde* (édition du 27/03/1991) : « Madame Mitterrand est sans doute le meilleur interlocuteur que j'aie eu venant de métropole ».

Suite aux manifestations de 1991, le mouvement FreeDom va intégrer la sphère politique : une liste en son nom remporte la majorité aux élections régionales de 1992. Le 27 mars 1992, Camille Sudre devient président du Conseil régional de La Réunion. Paul Vergès est choisi comme premier vice-président et un triumvirat, avec Pierre Lagourgue (centriste modéré) se forme à la tête de l'assemblée régionale. Mais les élections sont annulées, pour cause de dépassement des dépenses de campagne, la liste FreeDom étant accusée d'usage abusif de la radio pour sa communication électorale. Camille Sudre dit renoncer à son mandat, son épouse, Margie Sudre, présidera à son tour la Région, après une nouvelle consultation électorale remportée une nouvelle fois par la liste FreeDom (voir *supra*).

Au cours de la décennie 1990-2000, on assiste à une intensification de l'offre informationnelle et à une diversification des canaux de diffusion, hertziens, satellitaires. Grâce au lancement du satellite Eutelsat W2 (le 5 octobre 1998 par le vol 11 d'Ariane), deux opérateurs (Canal Plus et Parabole Réunion) s'installent à La Réunion. Internet s'implante dans l'île en mai 1996. L'arrivée des connexions à haut débit et du câble sous-marin Safe, au cours de la décennie 2000, facilite l'éclosion de plusieurs sites d'information. En matière de télévision, l'arrivée récente de la TNT (2011) permet de proposer désormais aux téléspectateurs réunionnais une offre de programmes quasiment identiques à ceux de métropole. Les deux télévisions locales, Réunion Première (groupe France Télévision) et Antenne Réunion proposent désormais un accès à une programmation « connectée » multimédia et *cross média*, accessible aux deux tiers des foyers réunionnais abonnés en 2012 à un fournisseur d'accès Internet. Cependant, en matière d'information en ligne, l'ensemble

des opérateurs est encore à la recherche du modèle économique performant qui leur permettrait de tenir les promesses d'une information instantanée et en continu, ce qui n'est pas encore le cas pour le moment (Idelson, 2009a, 2010). Toutefois, au sein d'un paysage médiatique local et « déterritorialisé », FreeDom, grâce au *streaming*, participe à une certaine reconfiguration de l'information locale (Simonin, Wolff, Idelson, 2010).

## 9.2 - Éléments biographiques de Camille Sudre<sup>137</sup>

CS, est né en 1948 et passe son enfance, avec ses deux frères, dans la maison familiale à Rochemaure en Ardèche. Son père est ingénieur chez Michelin, puis poursuit une carrière d'enseignant en mathématique ; il occupe des postes en Algérie, au Cameroun, à Madagascar et au Sénégal. Sa mère est institutrice, puis deviendra éditrice<sup>138</sup>. Au moment des indépendances, la famille retourne en France ; CS suit une scolarité secondaire quelque peu mouvementée en Ardèche. Il parvient cependant à entamer des études de médecine et accomplit son service militaire dans le cadre civil, en qualité de Volontaire à l'Aide Technique (VAT), à La Réunion où il est affecté au Centre psychothérapique de Saint-Denis. De retour en métropole, il soutient sa thèse de médecine intitulée « L'hallucinoïse des buveurs de rhum à la Réunion » et revient s'installer dans l'île où il exerce la médecine libérale. Durant ses études secondaires et supérieures, il est tour à tour maître nageur, musicien d'orchestre, et animateur au Club Méditerranée. À La Réunion, il milite un temps à Amnesty International et participe à la création de la section mauricienne du même mouvement. Il rencontre plusieurs hommes politiques, chefs de partis en visite électorale à La Réunion, toujours dans le cadre d'Amnesty qu'il quittera sur un désaccord, estimant que son action, jugée trop épistolaire, n'est pas suffisamment efficace dans l'opinion publique. L'idée de la création de Radio FreeDom, au début des années 80, est présentée comme la suite de cet engagement.

CS lance Radio Freedom le 14 juillet 1981, puis Télé FreeDom, le 13 février 1986. Parallèlement à l'exercice de la médecine générale (qu'il abandonnera progressivement), puis d'homme de radio, il brigue plusieurs mandats d'élu dès 1988, en se présentant aux élections cantonales et législatives. Il devient troisième adjoint du maire socialiste de Saint-Denis en mars 1989. Après les émeutes de 1991 liées à la saisie des émetteurs de Télé FreeDom, elle-même consécutive à une plainte du CSA, le mouvement FreeDom présente une liste aux élections régionales de mars 1992. Les conseillers régionaux freedomiens obtiennent 17

---

<sup>137</sup> Désormais CS.

<sup>138</sup> Elle éditera notamment l'ouvrage d'A. Pontus consacré au mouvement FreeDom (1995).

sièges (30,80 % des suffrages) ; CS est élu président du Conseil Régional de La Réunion. Le Conseil d'État invalide ces élections une année plus tard, après examen des comptes de campagne de la liste FreeDom, et déclare CS inéligible pour un an. Aux nouvelles élections régionales de juin 1993, la liste FreeDom est de nouveau en première position (24,23 % des suffrages et 13 sièges). C'est l'épouse de CS, Margie Sudre, médecin anesthésiste n'ayant jamais été impliquée dans la vie politique, qui cette fois est élue présidente du Conseil régional de La Réunion, sous la mandature de Paul Vergès. Elle fera partie du gouvernement d'Alain Juppé en qualité de secrétaire d'État à la Francophonie. De 1998 à 2010, CS est le premier vice-président du Conseil régional. Après l'accession de Didier Robert (UMP) à la présidence de la Région en 2010, il reste conseiller régional du groupe FreeDom, siégeant à présent dans l'opposition. Le 14 juillet 2012, il lance Radio FreeDom 2, une station musicale qui diffuse de la musique à la demande des auditeurs.

### **9.3 - Contextualisation des entretiens avec CS : un programme sur « l'ordinaire » du journalisme**

Le travail biographique réalisé auprès de CS s'est effectué dans le cadre d'une recherche consacrée au « journalisme ordinaire ». Insérée dans le programme « Journalisme ordinaire » du Réseau d'Études sur le Journalisme (REJ), cette recherche focalisée sur l'étude de cas consacrée à Radio FreeDom a pu constituer une empirie permettant de réinvestir et d'approfondir, en quelques points, le cadre théorique du programme :

« L'ordinaire dont parlaient de Certeau et Giard (1983) est cet interstice qui permet aux individus, entre réception et production de messages, de se forger un univers singulier de sens, de connaissance et de relation, qui profite et échappe aux productions de masse. (...). (Il s'agit) aussi de poser la question de la place de l'amateur dans cette configuration médiatique changeante. Pas une place seulement mesurée en concurrence et conflit avec la dimension professionnelle de l'activité journalistique, mais aussi le rôle que cette activité amateur prend dans la vie des individus, comment elle contribue à leur identité sociale et participe aux interactions qu'ils développent au quotidien (Becker, 1988. Hennion, 2000<sup>139</sup>), et ses conséquences sur l'évolution de l'espace public. »<sup>140</sup>

En étudiant le cas de Radio FreeDom, en s'intéressant précisément à un dispositif singulier mis en place par CS, on découvre des acteurs ordinaires, à la fois producteurs et récepteurs, qui s'insèrent dans cet *interstice production-réception*. La qualification d'acteurs

---

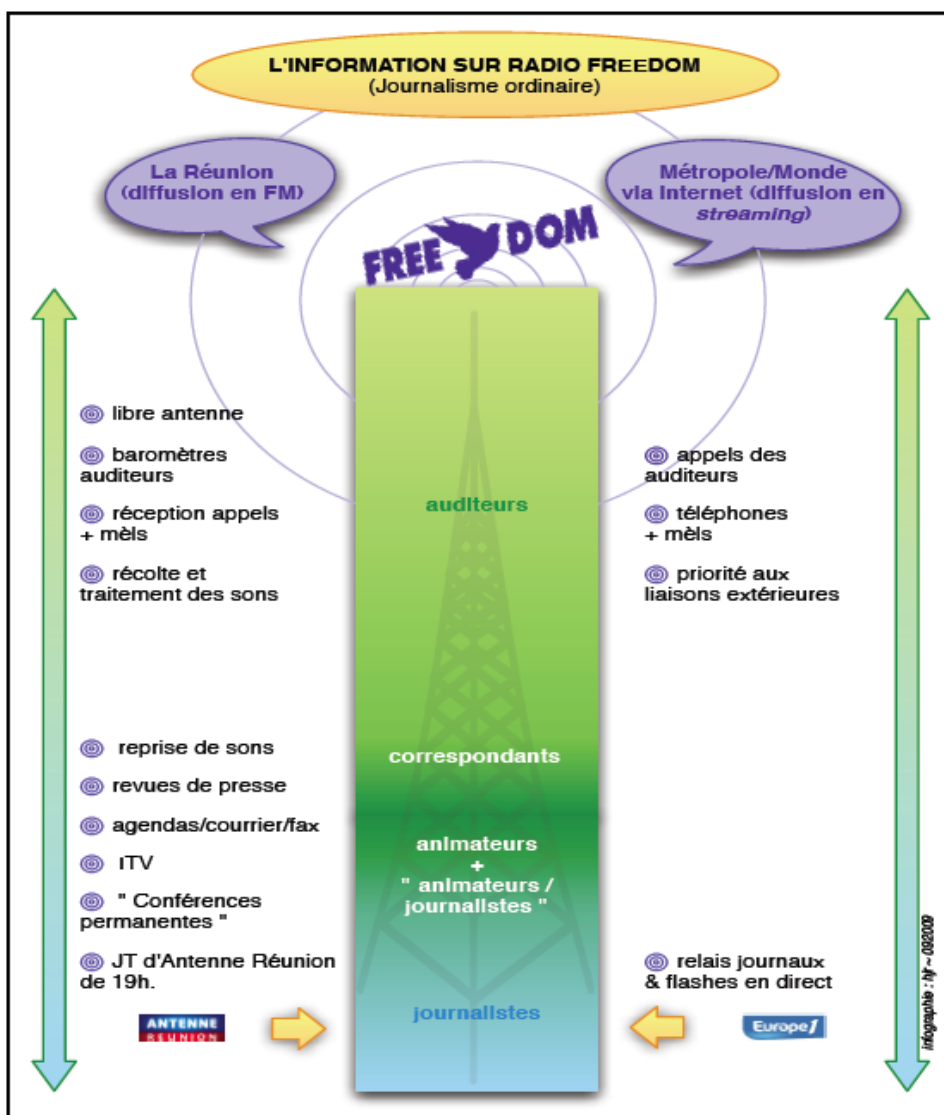
<sup>139</sup> Voir en bibliographie : Gomart É., Hennion A., Maisonneuve S., 2000.

<sup>140</sup> Extrait de la présentation du programme « L'ordinaire du journalisme » sur le site du REJ : <http://surlejournalisme.com/index.php?s=1%27ordinaire+du+journalisme> [consulté le 23/11/2012].

*ordinaires* est donc utilisée dans le sens que Michel de Certeau et Luce Giard (*idem*) donnent à la culture ordinaire lorsqu'ils l'opposent à la culture de masse. Les acteurs de Radio Freedom s'approprient l'activité informative dans des formats éditoriaux inspirés à certaines tranches horaires du modèle journalistique (bulletins, flashes d'information, directs, revues de presse, etc.). Mais comme ils n'appartiennent pas au groupe des journalistes professionnels, leur pratique se situe en dehors de la sphère légitime du journalisme.

Ainsi, est-il possible de rejoindre de Certeau et Girard qui montrent que face à l'homogénéisation de la culture de masse imposée par des producteurs, se dessine une pluralité d'usages « ordinaires » de la part de consommateurs multiples déployant des pratiques singulières de consommation.

Schéma du dispositif de Radio FreeDom  
(Simonin, Wolff, Idelson, 2010 : 3)



(Infographie © H.-J. Riquel)

Le dispositif technico-éditorial de Radio FreeDom a été bâti par CS autour de trois normes fondatrices : la liberté d'expression, la solidarité, l'information produite « par et pour les auditeurs ». Elles en constituent en quelque sorte la matrice, sous-jacente dans le métadiscours du fondateur. Les couleurs du schéma (du bleu, en bas du curseur, correspondant aux journalistes professionnels, au vert, en haut, correspondant aux animateurs et aux auditeurs) montrent bien comment les acteurs ordinaires interviennent majoritairement dans cette production. Dans le flux des appels des auditeurs, certains passages, considérés comme possédant une dimension testimoniale (par exemple un témoignage à propos d'un fait divers) sont réinvestis dans d'autres formats (le journal du matin ou celui de la journée) et coproduisent de la sorte un contenu informationnel. Si ce mode de production de l'information s'avère particulièrement contesté par les journalistes professionnels de La Réunion – parce que précisément il ne repose pas sur une expertise professionnelle, mais sur une pratique profane – il n'en constitue pas moins un modèle économique particulièrement viable qui connaît du succès depuis plusieurs années (Simonin, Wolff, Idelson, *idem*).

On trouve déjà trace de cet *ordinaire du journalisme* dans la presse d'opinion de l'ancien régime, dans les journaux de partis du XIX<sup>e</sup> siècle, ou dans les espaces classiquement réservés aux lecteurs ou aux auditeurs. Mais la spécificité du format Freedom est qu'il inaugure, du moins à La Réunion, ces nouvelles formes d'expression qui se développent avec les radios communautaires, les blogs, les webzines et autres wikis. En contrepoint de médias plus institutionnalisés, ces nouveaux espaces médiatiques pourraient être comparés à ces « lieux d'usage et de pratiques concrètes (...) où se confrontent (...) les stratégies de divers décideurs et responsables avec les tactiques des usagers et des citoyens ordinaires » comme les définit Olivier Chantraine (1996 : 8). Chantraine se réfère également à de Certeau, en évoquant des espaces publics de la vie ordinaire constitués par des lieux physiques tels que la poste, la commune, le campus, le stade, la rue, etc. Sur le *net*, comme sur les ondes, une parole ordinaire circulerait ainsi, parole cependant soumise à des cadres propres à l'utilisateur.

À Radio FreeDom, des acteurs ordinaires interviennent à l'antenne, en fonction de différents formats qui s'inspirent ou qui s'éloignent des grilles d'une radio généraliste classique.

Dans notre enquête sur Radio FreeDom, qui complète le recueil biographique de son fondateur, nous avons pu repérer trois figures d'acteurs producteurs d'information : les animateurs-salariés, les correspondants et les auditeurs ; les deux dernières catégories se situant davantage dans cette sphère de parole singulière. Les salariés de la radio se présentent

comme des animateurs, parfois comme des « animateurs-journalistes » : ils évoluent dans une « salle de rédaction » et se révèlent présents en permanence dans la production d'animation et/ou d'information. Les correspondants de la radio sont des auditeurs qui participent bénévolement à la couverture d'événements sur le terrain, le plus souvent à l'aide de leur téléphone mobile<sup>141</sup>. Les auditeurs sont encouragés par les animateurs à intervenir à tout moment pour donner soit des informations (radio guidage, événement météorologique, faits divers), soit leur opinion (réactions sur tel ou tel fait d'actualité), ou encore pour faire part d'un problème quotidien (vol de voiture, perte de clef, litige avec un commerçant ou une administration) voire d'une situation de détresse (disparition d'un proche, maladie, hospitalisation, absence de logement, etc.). Une parole *commune* circule dans les différents formats d'émission, celle de l'expression de tout un chacun, celle des soucis liés à la vie quotidienne ou à des événements plus graves. Les propos des intervenants sont alors repris, réinvestis dans des formats journalistiques (par exemple lors des journaux ou des flashes) pour constituer la trame informative des sujets diffusés. Les auditeurs sont ainsi appelés à co-construire de l'information et sont « incités à prendre position » au sens où Daniel Dayan et Elihu Katz (1996 : 130) l'entendent pour les publics de télévision.

Dans ce dispositif médiatique éminemment interactif, et dont la logique de mise en œuvre est révélée dans le discours de CS, il est alors possible d'observer ce public « ordinaire » (qui s'exprime dans la langue et selon des codes qui lui sont propres).

Par ailleurs, on repère (*infra*) que le discours de CS est teinté de déterminismes techniques (comme celui de JVD), ce qui permet de mieux comprendre comment les Tic sont considérées par lui comme des moteurs qui renforcent la place de ces acteurs périphériques dans la production de l'information. Avec la diffusion des programmes sur Internet, le patron de la radio affirme que les frontières de l'audience s'élargissent considérablement au sens géographique du terme. Pour autant, on peut considérer que le centre d'intérêt constitué par celui d'une radio locale reste, *a priori*, celui d'une communauté d'auditeurs reliée, par le vécu, l'expérience, ou les liens familiaux, au territoire couvert originellement (Idelson, 2009b ; Simonin, Wolff, Idelson, 2010 ; Simonin, Wolff, 2010).

---

<sup>141</sup> Dans les entretiens, CS expose comment il a eu l'idée, à l'occasion d'une manifestation devant la préfecture en 2004, de demander à un des auditeurs présents d'intervenir à l'antenne en direct à l'aide de son téléphone portable.

#### 9.4 - Les conditions d'entretiens et situation d'énonciation avec CS

Les entretiens se sont déroulés en août et septembre 2008 durant une dizaine d'heures réparties en six séances dans le bureau de CS au siège de Radio FreeDom à Saint-Denis. Ils ont été complétés par deux matinées d'entretiens avec quelques salariés de FreeDom et par des observations dans les différents espaces (administration, standard, studio, rédaction) de la radio qui occupe une maison individuelle située au centre-ville de Saint-Denis. L'accord de CS pour ces entretiens a été relativement difficile à obtenir. Depuis les « événements de 91 », le fondateur de FreeDom tentait de contrôler sa communication et ses interventions en public, en qualité d'acteur des médias. Ses apparitions publiques et son exposition médiatique étaient essentiellement liées à sa qualité d'élue de la Région, mais contrastaient alors beaucoup avec l'exposition médiatique quasi permanente du président de Région, Paul Vergès. Depuis les élections régionales de 2010 marquées par la défaite de la majorité à laquelle il appartenait, et peut-être depuis cette expérience d'entretien biographique, CS accepte, même si c'est avec parcimonie, de répondre à quelques interviews de presse, notamment à l'occasion des dates d'anniversaire liées à l'histoire de FreeDom.

Il a donc fallu se livrer avec détermination à un travail de pistage pour atteindre les objectifs de cette recherche biographique. Plusieurs semaines de tentatives de contacts de différents réseaux ont été nécessaires avant de pouvoir réaliser ces entretiens biographiques. Nous avons d'abord cherché à joindre la collaboratrice la plus proche de CS, Yasmina Panshbaya, directrice de la radio et également élue du groupe FreeDom à la Région, et insister de nombreuses fois, avant qu'elle accepte de nous recevoir dans les locaux de la station, afin de procéder à un premier filtrage et à une évaluation de notre dessein. Puis, à la suite d'un premier entretien avec elle, nous avons pu rencontrer CS, que nous avons déjà interviewé lorsque nous étions journaliste, et rencontré sur des plateaux de télévision, au moment du lancement de Télé Freedom ainsi que durant les émeutes de 1991. Cette qualité d'ancien journaliste ayant partagé une même expérience journalistique a sans doute constitué le « sésame » pour parvenir à obtenir ces entretiens, là où d'autres chercheurs en position d'extériorité, et n'ayant pas appartenu à cette sphère médiatique, se seraient heurtés à de telles stratégies d'évitement.

L'autre difficulté de cette relation interviewé-intervieweur fut d'emblée de mettre au clair les objectifs et les modalités d'un tel contrat de communication. Là encore, et cela souligne à nouveau les différences de logiques et de routines évoquées *supra*, les représentations de l'expérience du recueil de récit de vie n'étaient pas les mêmes pour chacun des deux acteurs de cette expérience biographique : le patron d'un média qui émettait dans

l'illégalité, durant les années 80, et dont les émetteurs furent saisis par l'autorité publique, et un chercheur s'intéressant, en termes de connaissance sociohistorique, au processus d'émergence de l'espace public médiatique local. Si CS a bien compris qu'il ne s'agissait en aucun cas pour nous de produire un témoignage à caractère hagiographique, ni d'ailleurs journalistique, il nous a semblé, sans que nous puissions évidemment le vérifier formellement, que la volonté d'autojustification, voire de revanche à prendre sur le passé, concernant les événements de 91, était souvent sous-jacente dans le discours recueilli<sup>142</sup>.

Cette mise en confiance, indispensable à la mise en œuvre d'un récit de vie qui, on l'a déjà vu, relève, en certains aspects, d'un travail maïeutique, constitue une condition préalable à l'entretien de type sociobiographique. L'*ethos* du chercheur intervient alors et participe, ou non, à cette sorte d'alchimie dont aucun manuel de méthodologie ne peut transmettre les conditions de réalisation. Dans le cas de la biographie de CS, si les thèmes chronologiques ont été préparés et transmis à l'avance, une posture non directive, basée sur l'écoute attentive et le plus souvent silencieuse, s'est avérée nécessaire. Alors, un rituel de l'entretien (un peu identique à celui connu lors du recueil de récit de JVD) s'est instauré : CS, évoluant d'ordinaire dans un perpétuel qui-vive, s'attachait alors à suspendre le temps radiophonique, exigeant de ne pas être dérangé<sup>143</sup>, nous recevait à la même heure, préparait à l'avance des documents (archives, coupures de presse, photos, objets souvenirs rangés dans son bureau) pour illustrer ses propos<sup>144</sup>.

Depuis ces entretiens de 2008, nous n'avons plus rencontré CS et il ne nous a jamais demandé de rendre compte ou de l'informer des suites éventuelles de ce travail. Mais nous lui avons adressé à sa demande un de nos articles consacrés à l'analyse du dispositif FreeDom, ce qui n'a pas suscité de retour de sa part.

## 9.5 - Les clefs du discours de CS

Comme pour l'analyse du discours de JVD, les cinq items de notre grille d'analyse (cf. *infra*) – ont permis de dégager trois thématiques principales (ici résumées) révélant la logique d'action d'un jeune métropolitain arrivé à La Réunion au milieu des années 70, à la

---

<sup>142</sup> Les historiens qui travaillent sur les *mémoires* d'anciens hommes politiques savent qu'elles sont en général rédigées davantage pour justifier les actions passées de leurs auteurs que pour révéler des vérités.

<sup>143</sup> Alors qu'il était d'habitude à l'écoute active et permanente de la radio, il en baissait au maximum le son, fermait la porte de son bureau, coupait son téléphone ; autre anecdote, révélatrice de l'implication de l'interviewé dans cet exercice et de l'accueil réservé à son hôte : la seule interruption tolérée durant l'entretien était celle de la femme de ménage qui nous apportait le café...

<sup>144</sup> À la seconde séance par exemple, CS nous a remis un courriel de sa mère qui retraçait l'histoire et la généalogie des grands-parents de CS.



fin d'une ère de fermeture de médias. À travers son métadiscours, nous avons repéré également les grandes étapes de construction du dispositif FreeDom qu'il a bâti seul.

#### *9.5.1- La perception du contexte sociopolitique et médiatique de La Réunion (item IV)*

Le fondateur de FreeDom revendique, d'une manière récurrente, la nécessité du « combat contre le monopole de l'audiovisuel public » qui est en permanence associé à la légitimité de l'accès aux ondes de l'auditeur ordinaire.

Cette représentation de l'acteur clef du mouvement FreeDom trouve son origine dans une certaine perception de La Réunion qu'il découvre à une période où l'île connaît des mutations sociales importantes ; les transferts publics liés à l'action du député Michel Debré abondent alors, créant une économie du tertiaire et un développement des infrastructures. Cependant, la société réunionnaise possède encore des modes de fonctionnement issus de la période coloniale et de celle des deux premières décennies de la départementalisation. La parole publique, le débat politique contradictoire y sont balbutiants. Malgré des investissements publics structurels importants effectués à partir de la décennie 60 dans différents secteurs – éducation, routes, santé, etc. – une partie non négligeable de la population reste exclue de ce développement (les taux d'illettrés, de chômage ou de logements insalubres sont bien supérieurs à ceux de métropole)<sup>145</sup>.

Enfant, CS a connu des sociétés coloniales, auxquelles la famille Sudre accédait en bateau, et dont il garde une vision enchanteresse (item I) :

*« On était tous mélangés sauf qu'effectivement, on avait des ramatous, c'est-à-dire des nénénes<sup>146</sup>, qu'on n'avait pas à Rochemaure, mais, je n'ai pas le souvenir qu'on était mal vus, ou qu'on avait un statut privilégié, par rapport aux Malgaches. Non, non, on avait une vieille 2 CV rouge, je me souviens, voilà, beaucoup de Malgaches en avaient, on vivait dans un lotissement à Alarobia qui était réservé aux professeurs du lycée technique, où on était mélangés, j'avais des amis malgaches. »*

Mais, arrivé à La Réunion à l'âge adulte, et bien qu'appartenant lui-même au groupe des notables de l'île qui bénéficient de l'essor économique, il adopte un autre regard au sein de ce département français d'outre-mer qu'il découvre à travers sa pratique de médecin (item II). Dorénavant, il militera pour des mesures d'assimilation, dénonçant les « retards » accumulés par rapport à la métropole :

---

<sup>145</sup> Ces éléments de contextualisation sont développés dans la partie I, ch. 2 descriptif de l'espace public local.

<sup>146</sup> Employée de maison.

*« Oui, oui, c'est-à-dire que moi j'étais invité dans les familles de la société de l'époque, et on m'invitait surtout parce que j'avais une grande gueule, que je dénonçais, on me disait : "T'es toubib, toi, tu n'as pas honte de faire cela ?", bon ça animait les repas, mais aussi, j'étais connu à l'époque pour être un révolutionnaire, à la fois un peu bizarre et un peu dangereux, mais bon comme il y avait Margie, ça apaisait bien les choses, et puis ça animait les soirées. Voilà comment j'étais perçu, mais ça ne m'empêchait pas de vivre la même vie qu'eux, sauf que je trouve cela dégueulasse quoi, et on avait, (...) ces soirées dans lesquelles, à la fin, on se tapait presque dessus, mais après on se réconciliait, je ne sais pas s'il y a cette ambiance actuellement dans la jeunesse, où on parlait du monde, de la société. »*

À la suite des élections présidentielles, en juillet 1981, CS crée une association pour lancer l'une des premières radios libres de l'île. Un émetteur et un studio de fortune sont installés dans une villa, sur les hauteurs de Saint-Denis et, en réalité, les premières interventions des auditeurs à l'antenne concernent seulement des demandes de disques dédiés à des proches. L'idée des créateurs de FreeDom – quelques amis qui se réunissent régulièrement – est alors de profiter de l'essor des radios libres en métropole. « Carbone 14 » ainsi que d'autres radios « pirates » de l'époque sont citées en référence. L'aspect artisanal de l'entreprise avec les valeurs qui ont guidé CS sont régulièrement évoqués :

*« J'avais donc un cabinet médical, puis passe le 10 mai 1981, et là je me dis, comme pour Amnesty, où la meilleure réponse pour défendre la démocratie ou les prisonniers d'opinion, ou les prisonniers politiques, c'était le jugement de l'opinion publique, internationale, il fallait en faire de la mauvaise publicité, donc 10 mai 81, c'était dans les promesses du candidat Mitterrand, et pffff!, pas ici à La Réunion, mais à Paris, le lendemain, ça été l'explosion, je ne sais pas d'où ils sortaient leurs émetteurs, il y a eu une explosion de radios pirates (...). Ensuite, j'ai fait une conférence de presse pour annoncer que je m'appelais FreeDom, et que j'aimerais bien que le pluralisme dans ce domaine-là existe, et que j'avais adhéré à l'ALO à l'époque, l'Association pour la libération des ondes, et voilà, on était un groupe, je me souviens de cette photo, où on était dans l'appartement de la copine, dans son salon, tous affalés par terre, parce qu'il n'y avait pas de sièges, et je faisais ma première conférence de presse, et donc le*

*lendemain, nouvel article dans Le Quotidien, et c'est là où on a été connus, puis après le bouche-à-oreille a été très vite, et on a eu un succès dès le début, succès considérable... ».*

De cette conviction de la légitimité de son entreprise – radio et télévision FreeDom – renforcée par une audience qui s'accroît progressivement, découle une certaine conception de l'information audio dans laquelle l'auditeur et l'animateur – situés en dehors de la catégorie des journalistes patentés – participent à la co-construction du contenu freedomien. Ce contenu relève, pour reprendre l'expression substantivée de Jean-François Tétu, d'un « vouloir informer »<sup>147</sup>, quel que soit le format de l'émission : espaces dédiés spécifiquement à l'information, ou non, comme les émissions interactives, de loisirs ou d'animation. Le dispositif freedomien repose ainsi sur trois piliers, présentés comme constitutifs et représentatifs des valeurs de Radio FreeDom : l'information instantanée, partagée et co-produite par les différents acteurs de la radio, la « libre » parole, et l'entraide au sein de la communauté d'auditeurs (item III).

L'émergence des radios libres en France, à la fin des années 70, a permis à de nouveaux acteurs, non issus de la sphère professionnelle des journalistes radio, de s'approprier « un dispositif (les médias) et une pratique (l'information et l'énonciation de celle-ci) » (Ruellan)<sup>148</sup>. Le modèle de Radio Freedom entièrement conçu par CS, ne correspond à aucun autre décrit par les sociologues de la radio. Il pourrait permettre d'évoquer partiellement certains contenus : parole des anonymes, parole divan (Deleu, 2006), parole catharsis, mais il oscille entre plusieurs types de radio : d'expression « libre », républicain, marchand, commercial, libéral (Becqueret, 2004). Cette forme d'expression constitue de fait une pratique spécifique difficilement catégorisable ou comparable, par exemple avec celle des radios dites identitaires ou communautaires telles qu'il en existe en Afrique ou en Amérique du Sud (Cheval, 2006). Pour analyser la parole freedomienne en tant que pratique sociale propre à une société créole d'interconnaissance qui reproduit sur les ondes et amplifie un lien singulier, l'expression « interstice entre production et réception » (Ruellan, *idem*) s'avère particulièrement appropriée<sup>149</sup>.

*« L'exemple de l'animateur qui se prend la forte houle<sup>150</sup>, il donne forcément l'information. À la radio, il y a trois grands thèmes : il y a l'information, en direct et en continu, c'est le premier rôle de la radio, moi, je n'ai pas envie de copier la télévision et*

---

<sup>147</sup> Séminaire REJ (Réseau d'études sur le journalisme) sur « L'ordinaire du journalisme », Trégastel, 23-24 janvier 2009.

<sup>148</sup> D. Ruellan : journées du REJ – Trégastel, janvier 2009.

<sup>149</sup> Cette question de la nature du modèle fait écho à notre réflexion problématisante ; elle concerne les postures possibles de recherche à adapter, en dehors des modèles occidentaux, thématique qui prend toute son importance s'agissant de l'approche biographique intégrée aux études sur les journalismes de l'océan Indien.

<sup>150</sup> CS évoque l'épisode d'une forte houle qui s'est abattue sur la côte ouest un dimanche après-midi, et que Radio FreeDom aurait été le seul média de l'île à annoncer et à couvrir en direct.

*de dire, " moi, les informations, je vous les donne à telle heure ", j'ai envie de les donner en direct, à la radio, et puis chaque fois que vous avez une information à nous donner, vous nous appelez, et puis FreeDom a deux avantages sur les autres, c'est qu'elle a beaucoup d'audience, ce qui fait que nos auditeurs sont partout, et puis avec l'histoire de FreeDom, ils ont pris l'habitude d'appeler FreeDom. Et puis l'histoire de la télé, bien avant, donc il y a eu ce réflexe, qu'on n'a pas en métropole, on n'a pas ce réflexe d'appeler la radio pour dire qu'il y a telle ou telle chose qui se passe. Ca, c'est la première chose, le réflexe. La deuxième chose, c'est le forum de réflexion, les gens pensent, disent ce qu'ils pensent, voilà. Donc, la France n'a pas perdu, les Réunionnais refont le match, ça, chez nous, ça a duré pendant trois jours. En permanence. Alors voilà, l'entraîneur il est ici, eh bien non l'équipe de France n'a pas eu de chance, voilà, donc il y a ce qu'on appelle la liberté d'expression. Et puis la troisième chose, tu as la solidarité, par exemple quelqu'un a disparu, les parents ne savent pas quoi faire, les gendarmes leur disent " appelez FreeDom ! ", on vous a volé votre voiture, les gendarmes vous disent " allez la chercher, ce n'est pas notre boulot, on ne va pas mettre un gendarme pour chercher les voitures volées, alors adressez-vous à FreeDom"... Il y a un gosse qui est malade, la maman a besoin de conseils, de soutien, voilà, ce sont les trois aspects de FreeDom : l'information, en continu, la libre antenne, ça c'est sa définition même, la liberté, d'expression, et la solidarité. »*

#### *9 -5-2- Une logique entrepreneuriale (item III)*

Pour faire fonctionner Radio FreeDom, son promoteur a mis en place, au fil des ans, un système entrepreneurial qui repose également sur des valeurs : travail, omniprésence du dirigeant, regard sur le dispositif, formation « maison » des employés, etc. D'un statut de petite association, FreeDom est passée à celui d'une société d'une vingtaine de salariés avec un chiffre d'affaires (annoncé) annuel de deux millions d'euros. L'association FreeDom possède 12% des parts, un groupe de presse locale important (le groupe CKC), 35 %, et CS, 51 %.

Ainsi, le discours de CS s'apparente à celui d'un dirigeant de PME. On y retrouve de manière récurrente la tension public/privé (item III) : « Ici (à la radio), je dois faire rentrer de l'argent, euro après euro, tandis qu'à la Région, il faut en dépenser... ».

Une certaine méfiance vis-à-vis de l'université apparaît également : l'animateur formé à FreeDom ne doit pas forcément être diplômé, mais « surtout posséder une bonne voix,

*avoir une bonne culture générale, bien connaître La Réunion, et une grande capacité d'adaptation au direct »<sup>151</sup>.*

Ainsi le sentiment qui prévaut est la nécessité de l'effort quotidien pour survivre dans un climat estimé peu favorable à l'initiative privée. Le propos peut sembler paradoxal de la part d'un élu régional qui appartient à une majorité (au moment des entretiens) proche du Parti Communiste Réunionnais (PCR). Mais l'allusion – qui peut constituer une clef de compréhension de cette bivalence – est régulièrement faite aux difficultés économiques du début des années 90, après les émeutes de 91, lorsque les recettes publicitaires tombèrent et que CS fut « lâché et boycotté » par la plupart des entrepreneurs réunionnais et par la classe politique locale. La période de TéléFreeDom, qui s'est soldée par sa disparition, est régulièrement convoquée :

*« Les recettes de la radio marchaient bien, mais ça a vite été asséché par la télé. Mais, on s'était bien organisé, la preuve, c'est qu'on croyait que ça allait durer quelques mois et ça a duré cinq ans, cette aventure de la télé, parce que le problème c'est que les pouvoirs quels qu'ils soient, que ce soit le pouvoir politique, le pouvoir financier, eux ils ont le temps, tandis que nous, on est seul à se défendre, parce que eux ils se renvoient la balle, un coup c'est la Sacem, un coup c'est le Fisc, un coup c'est la Justice, tu es pris sur tous les fronts, donc à un moment donné tu te décourages, mais je ne sais pas comment on a tenu cinq ans avec une telle pression. »*

Pour faire face à « l'adversité », la figure du chef d'entreprise apparaît. Le patron de radio est quasiment en permanence aux commandes de la station : il prend seul les décisions et contrôle les différentes facettes du dispositif, ce qui renvoie à nouveau à une certaine conception du travail, de l'entreprise, et de son organisation :

*« Le rôle d'un patron de radio, c'est de surveiller le taux d'audience, et le chiffre d'affaires, en gros. Et l'un dépend de l'autre. Mais, ce n'est pas pour faire de l'audience à tout prix. Certainement pas. C'est pour faire une radio qui plaise aux gens. Voilà. C'est-à-dire une radio qui évolue avec son temps et qui accompagne les auditeurs dans leur vie*

---

<sup>151</sup> CS prend ses distances vis-à-vis de la formation en journalisme dispensée par le département Sciences de l'information et de la communication, préférant assurer lui-même la formation de ses salariés. À la différence de la plupart des rédactions de la place qui embauchent régulièrement des jeunes issus de cette formation, Radio FreeDom n'en accueille pratiquement jamais en stage : une seule journaliste-animatrice, ancienne étudiante de ce cursus en Information-Communication y officie actuellement en tant que salariée.

*de tous les jours. Il y a une chose aussi, c'est qu'il y a beaucoup d'auditeurs qui disent – et ça je veux bien le croire – qu'ils sont accro à la radio, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus s'en passer. Ils se réveillent avec la radio, ils sont habitués en quelque sorte, parce que FreeDom a une personnalité qui est bien différente des autres radios, elle ne ressemble pas aux autres, donc il y a des gens qui ont vécu, c'est un peu comme la drogue quoi, ils ont vécu avec cette radio depuis longtemps, depuis quelque temps, et si jamais il nous arrive un pépin, s'il y a un cyclone, si on a une panne, ça arrive rarement, mais ça arrive, eh bien, ils ne sont pas bien. Donc, le rôle d'un patron, de Camille Sudre, c'est d'organiser la radio, pour qu'il n'y ait pas de discontinuité, qu'on se lève à 5 heures, ou qu'on se couche à minuit, et même à 2 heures du matin, il faut qu'il y ait toujours la même radio, toujours le même format, toujours à donner des informations, toujours à animer, à égayer la vie des gens, et toujours aussi à être solidaire, voilà, et toute l'équipe est organisée autour de cela. Ça fait que tous les animateurs se ressemblent : il y a eu une formation qui est très longue, très lourde, donc tous les animateurs ont la même formation, donc ils ont les mêmes réflexes.*

*Et si je ne pars pas en vacances, ce n'est pas parce que la radio me cloue, contrairement à ce qu'on dit, c'est parce que je n'aime pas, je ne suis pas encore assez âgé, ou trop vieux, pour aller dans des camps de vacances, ou dans les voyages organisés, non... on verra après.*

*C'est 7 jours sur 7, bon, cela ce n'est pas seulement la radio, on peut très bien s'organiser à la radio, c'est parce que j'aime bien ce rythme de vie, et que moi, je n'ai jamais fait de différence entre les vacances, le samedi, le dimanche, et les jours de l'année. J'aime bien. (...). Tu me laisses à rien faire chez moi, je suis malheureux, mais je pense que – c'est mon caractère – je serais dans n'importe quelle entreprise, quand j'étais médecin, c'était pareil, ce n'est pas lié, forcément, à la radio, quand j'étais à la fac, c'était pareil, quand j'étais à la fac, j'ai toujours travaillé, j'étais étudiant, j'avais un orchestre à moi, j'étais maître-nageur pendant les vacances, j'ai toujours eu plusieurs activités en même temps, voilà. »*

### *9.5.3 - La défiance vis-à-vis des institutions (item IV)*

La convocation, en filigrane, du passé est donc toujours présente dans le discours de CS. « Les adversaires » présumés de la radio sont des acteurs institutionnels jugés responsables de l'échec de la télévision : président du CSA d'alors, préfet, procureurs, élus locaux ou ministres sont nommés et attaqués parfois *ad hominem*. Cette défiance vis-à-vis

des institutions représentées par le CSA et les pouvoirs publics peut rappeler les valeurs d'un libéralisme dénonçant l'interventionnisme, mais qui seraient imprégnées par d'autres références à un modèle républicain : liberté d'expression, défense des plus « faibles » contre les « gros » impliqués dans le jeu politique local et/ou national. Les « injustices » de la société réunionnaise des années 80, « années des affaires », qui impliquent dans des procès plusieurs élus et représentants de l'État – sont rappelées selon une rhétorique, maniant l'argument d'autorité négative, qui lui est propre. Le thème de la « légitimité » de FreeDom qui émet sans autorisation légale, émaille le discours. Car durant cette période, FreeDom doit également affronter le terrain judiciaire : l'entreprise perd d'abord ses procès que lui intentent les syndicats des vidéoclubs (lesquels seront finalement déboutés en appel) et TDF. CS est condamné à une amende lourde ainsi qu'à trois mois de prison avec sursis. De même, les soumissions – qui se révéleront toutes infructueuses – à plusieurs appels d'offres des différentes autorités de régulation (HACA, CNCL et CSA) sont considérées comme autant de procédures inutiles :

*« Ah, oui, on a fait un dossier comme ça, (...). En 87, l'appel à candidature de la CNCL, c'était Chirac qui était en place, donc il transforme la Haute Autorité en CNCL, et puis, je ne sais plus qui était le président de la CNCL à l'époque, je ne me souviens plus, et on fait une audition, il y avait tout un truc de demandé, caractéristiques techniques : on connaissait parfaitement les programmes regardés : les films Keffer, les films de Latour, et voilà, on leur a tout donné, voilà notre budget, voilà ce qu'on dépense, voilà, on pouvait avoir mieux, non ? Bon, alors on va à Paris, je suis auditionné devant la CNCL, j'ai des amis qui viennent à Paris, notamment le recteur Georgel, qui était à fond FreeDom, c'est lui qui a eu cette fameuse phrase : " À La Réunion, il y a toujours le préfet qui se prend pour le gouverneur et l'évêque pour le pape " ; on est à la limite entre la colonie et le département, et il y a beaucoup de choses, en 86 on se retrouve, le Smic n'est pas le même, les allocations familiales étaient transformées pour les cantines non payantes, il y avait des trucs qui n'étaient pas normaux, et le fait de le dire à la radio et à la télé, ça ne plaisait pas à tout le monde, notamment ni au préfet, peut-être, ni à l'évêque, bon, donc le recteur Georgel était venu avec moi et il y avait le type de Paris qui s'occupait de la fabrication du réseau télé qui était avec moi devant la CNCL. On nous auditionne, il y avait une autre télé qui était faite par le groupement Lechat, Jacob et tout cela... »*

Devant le refus des autorités, le recours au soutien de la rue est lui aussi présenté comme une solution encore une fois légitime, d'autant plus que les manifestations pro FreeDom réunissent plusieurs milliers de partisans :

*« [...] Les gens disaient, continuez, on va vous aider, on va vous payer votre part, j'avais deux amendes, l'une par TDF à un million<sup>152</sup>, et l'autre par les vidéoclubs à un million deux cents, un million cinq cents, ou huit cents, je ne sais plus, là, c'était foutu à vie, j'allais devoir travailler toute ma vie pour ça, et les types qui te poussaient derrière, là, on est pris dans un engrenage, donc on fait une manif, les gens voulaient une manif. (...) Et hop ! on a repris nos émissions le soir même. Déjà à l'époque, les gens m'ont fait confiance, donc puisque vous me soutenez, je continue, puisque vous êtes aussi nombreux, allez, je prends le risque, on y va, et ce soir, rentrez chez vous, ce soir à 8 heures, on reprend les émissions. »*

Pour justifier ses actions en marge de la légalité, CS évoque les « attaques » subies durant plusieurs années : saisie des émetteurs de Télé FreeDom sur ordre du préfet en 91, procès et condamnations judiciaires, plainte de TDF, du CSA, de la Sacem, puis en 93, invalidation des élections régionales par le Conseil d'État (CS est alors président du conseil régional).

La question de la régulation des émissions de FreeDom intervient ici : les relations actuelles entre le CSA et FreeDom sont marquées par l'épisode de la saisie des émetteurs de FreeDom et les émeutes qui s'ensuivirent. On perçoit une nouvelle fois une représentation de « l'administration », jugée inopérante et contraignante, selon des propos récurrents renforcés par un argumentaire analogique qui convoquent les situations dans lesquelles l'État serait moins interventionniste :

*« Cela dépend de celui qui dirige le CSA ici, là... elles ont été particulièrement tendues à l'époque de la télé, maintenant, ça va un petit mieux quoi. C'est un truc complètement inutile, mais bon, on accepte, on supporte. Le CSA ne devrait être qu'une tutelle technique, juste pour dire "vous êtes sur telle fréquence, vous ne pouvez pas déborder, vous n'avez pas le droit de déranger le voisin ", voilà, le code de la route, voilà, mais qu'ils interviennent pour savoir ce que vous dites à la radio, ça c'est quand même un petit peu gênant. Moi, j'ai toujours réclamé à ce que l'on soit sous le même régime que les*

---

<sup>152</sup> De francs.



*autres radios en Europe, ou même que la presse en métropole. La presse, vous êtes soumis au droit commun ; si vous avez fait un article de diffamation, vous êtes poursuivi en diffamation, si vous avez donné de fausses informations, vous êtes poursuivis pour avoir donné de fausses informations, on a le droit à un avocat, on a le droit de se défendre, tandis que le CSA dit "j'aime pas ce que vous dites, c'est de la fausse info ", ou alors " vous avez diffamé, je vous donne un avertissement, et au deuxième, je vous supprime votre radio ", c'est dangereux, dans une démocratie, c'est dangereux cela... »*

La croissance (en audience<sup>153</sup>) de radio FreeDom constitue pour CS une revanche sur le passé, une histoire qui est en permanence convoquée sur la scène politico-médiatique locale. CS met régulièrement en avant cette progression, préférant rester plus discret sur son action à la Région où il préfère « agir dans l'ombre de Paul Vergès » (le président du Conseil régional, fondateur en 1959 du Parti communiste réunionnais) dont l'équipe serait, selon lui, la seule à pouvoir entreprendre une véritable politique d'aménagement du territoire avec une vision prospective des problèmes réunionnais.

La trajectoire sociale de cet acteur clef des médias locaux, arrivé à La Réunion à une période de mutations sociétales importantes, peut ainsi permettre, à l'instar d'autres biographies (Simonin, Idelson, 1995<sup>154</sup>), de mieux comprendre le fonctionnement de la radio. Il s'agit de repérer des représentations concernant le sens que l'acteur donne à son action, représentations idéal-typiques – lutte contre le monopole, libération de la parole, proximité, etc – inhérentes aux sphères médiatiques et politiques, indissociables au sein de l'histoire locale.

Le discours de l'intéressé se présente en permanence comme une justification et une explication du projet de la radio : il s'agit pour lui de valoriser la parole ordinaire d'auditeurs qui incarneraient « le bon sens » face aux dirigeants et aux décideurs, dont – autre paradoxe – il fait pourtant partie.

## **9.6 - Mise en lien des biographies de deux acteurs pionniers du corpus, JVD et CS**

JVD est né en 1922, passe son enfance en métropole et revient dans l'île après-guerre. Son action professionnelle débute alors, au sein d'un espace médiatique caractérisé

---

<sup>153</sup> Le sondage Médiamétrie, étude Métridom pour la période janvier-juin 2012 place Radio FreeDom en tête des audiences (36,9%), loin devant NRJ (10,9%) et Radio Première (ex RFO-Radio) (7%).

<sup>154</sup> « On peut ainsi approcher les médias réunionnais comme un réseau d'acteurs qui forme un système dynamique en interaction avec un contexte local lui-même en transformation. » (*idem* : 42).

par la présence de plusieurs feuilles d'opinion, liées à des acteurs politiques d'alors. Issu de la société coloniale réunionnaise d'avant la départementalisation, acteur principal d'organes d'information contrôlés par le pouvoir et/ou s'en réclamant, il participe à partir de 1948, au verrouillage de cet espace. Jusqu'aux années 70, la radio et la télévision d'État qu'il codirige avec différents cadres nommés par Paris, illustrent bien une situation postcoloniale, caractéristique des Dom-Tom, durant cette période. Avec l'apparition des premières brèches médiatiques (journaux lycéens, création du *Quotidien de La Réunion*, etc.), il s'arc-boutera sur des positions en plein accord avec ses valeurs propres comme avec sa hiérarchie. Le changement social qui s'opère à La Réunion, à la fin des années 70, et surtout au début des années 80, au moment de l'alternance socialiste, ne modifie en rien ses représentations sociales et politiques et surtout son action professionnelle. Cette posture de décideur d'un audiovisuel public, en train de se transformer structurellement, devient intenable pour lui. JVD assiste alors, à son corps défendant, à l'émergence d'un espace public médiatique réunionnais, d'abord dans la presse écrite, puis à la radio et à la télévision. Il saura néanmoins décrypter ce passage à une nouvelle forme de *modernité réunionnaise* (Wolff, Watin, 2010), non pas celle qui concerne une ouverture démocratique, mais celle qui est liée à l'essor économique : JVD perçoit les publics et les marchés.

Lorsqu'il quitte la rédaction en chef en 1981, il est persuadé que la société réunionnaise, qui repose sur une économie d'import-substitution, pourra alimenter, au-delà des espérances premières, un marché publicitaire télévisé. Il fait partie également des premiers acteurs des médias, en collaboration avec des chefs d'entreprise locaux, à croire en l'implantation à La Réunion de la chaîne privée Canal Plus, à qui il annonce – avec raison – un avenir marqué par une croissance exponentielle du nombre d'abonnés. Cette perception du public et des médias, considérés à la fois comme des relais d'opinion et des vecteurs de valeurs (aussi rigides soient-elles), représente un point commun avec CS, même si ce dernier se situe en opposition totale avec les décideurs de la télévision publique qu'il considère comme une citadelle à « libérer ».

La fin de la période professionnelle de JVD (début des années 80) correspond à celle des premières interventions de CS dans la sphère médiatique locale. On rappellera ainsi que lorsque l'un de ces deux acteurs participe au verrouillage de l'information, l'autre milite pour son ouverture. Mais leurs trajectoires personnelles et professionnelles se situent de part et d'autre de la ligne chronologique à partir de laquelle on assiste à l'émergence d'un espace public médiatique local. Il s'agit du passage que connaît La Réunion entre un modèle de société qui fonctionne sur un mode de sociabilité issu de la période de la plantation, vers un

autre s'ouvrant à une certaine forme de modernité. Cette étape entre deux mondes (l'un propre à une société coloniale d'interconnaissance, l'autre qui voit émerger des équipements publics et des lieux d'apprentissage de la citoyenneté, tels que les lycées) ne se franchit pas en rupture, mais, on pourrait dire, en superposition, en *télescopage* (Simonin, 2012), ou encore en hybridation. Les « brèches médiatiques » qui apparaissent dans les années 70 constituent un premier point de repère chronologique, mais la société créole réunionnaise se transforme ensuite selon un tempo qui lui est propre. Par exemple, l'interconnaissance qui caractérise la société de plantation évoquée persiste à l'ère des médias numériques. Une expérience comme celle de FreeDom va ainsi permettre de réinvestir ce mode de sociabilité, celui du *kartié* créole (Watin, 2001), à une échelle géographique quasi planétaire (dans toute l'île, puis à travers les flux mondiaux avec l'audience auprès de la diaspora réunionnaise [Simonin, Watin, Wolff, 2009]) :

« L'hypothèse du télescopage est une manière de condenser l'essentiel des traits saillants qui structurent le contexte local réunionnais. Ou, dit autrement, l'évolution de La Réunion se fait selon un processus mixé d'imposition/appropriation. À l'origine, dès les années soixante, le gouvernement gaulliste de M. Debré fait un choix politique majeur : développer La Réunion. Les interventions publiques sont massives. Elles se font à rythme accéléré, dans le domaine de l'habitat, de la santé, et de la scolarisation, ainsi que des infrastructures routières et des équipements. Si, au motif du rattrapage, l'objectif est de combler les retards avec la métropole, c'est une visée civilisatrice qui est sous-jacente, à savoir l'intégration des Réunionnais dans l'ensemble national par leur assimilation culturelle. Cependant, les actions de l'État rencontrent le mode de vie réunionnais forgé par une histoire (son passé colonial et servile) et qui, selon un processus lent de créolisation, repose sur un arrangement social issu des divers peuplements » (Simonin, 2012 : 303-304).

Ainsi, la trajectoire de JVD correspond à la période d'assimilation voulue par les pouvoirs publics et la partie de la classe politique locale qui relaie ses décisions. Celle de CS, qui au niveau personnel, côtoie également des sociétés coloniales (avant les indépendances, son père enseigne en Afrique), est guidée par d'autres valeurs, mais qui sont tout autant issues de la « République » (l'égalité entre les citoyens métropolitains et domiens, liberté d'expression sur les ondes, etc.). Néanmoins, le premier évolue au sein d'un contexte géopolitique dominé par la Guerre froide et un espace politique local et national accaparé par la question du statut de l'île. Pour plusieurs raisons que l'on a évoquées *supra*, JVD participe alors à une sorte de déni du fait local. CS, au contraire, intervient au moment d'une reconnaissance culturelle des Dom par le pouvoir socialiste, au début des années 80. Il n'aura ensuite de cesse que de confronter ce pouvoir à ce qu'il estime être ses contradictions, en défendant des revendications propres au mouvement FreeDom : combat contre le monopole

de l'audiovisuel public, demande d'alignement des prestations sociales perçues par les Réunionnais sur celles versées en métropole, etc. Il se situe au sein de l'espace public médiatique local (représenté par le triangle vert sur le schéma ci-dessous), et participe à son émergence et à son essor.

De générations et de valeurs différentes, les deux acteurs n'en partagent pas moins des représentations communes. À propos du rôle et de la prévalence de l'audiovisuel sur l'opinion, ils sont tous les deux convaincus de l'importance des médias (radios et télévisions surtout). Tous deux partagent également une approche relativement technophile de la nécessité de développer des infrastructures : JVD plaide pour l'arrivée de la télévision et l'installation de nouveaux émetteurs considérant le medium comme une promesse d'ouverture sur le monde. CS pense que la technique doit être au service de la liberté d'expression. Il est le premier dans l'île à proposer des émissions radiophoniques en stéréophonie et plus tard, il investit dans le procédé *streaming*, pour la diffusion de sa radio sur Internet. Les deux hommes s'inscrivent ainsi dans une représentation identique du « progrès » basé sur les performances techniques des nouveaux outils de communication.

Cette croyance, qui relève par certains aspects du technicisme, remonte à une longue et ancienne tradition déterministe : il s'agit d'annoncer un monde meilleur rendu possible par la technologie mise au service de l'homme (Breton, 2000 : 22), tradition qui aboutit et participe, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, à cette *idéologie de la communication* décrite également par Philippe Breton et Serge Proulx (1989). Enfin, chacun à sa façon, ils s'insèrent dans un réseau de notables qui, à La Réunion, participe au développement des médias.

JVD et CS représentent deux pionniers médiatiques, dont les biographies peuvent, par conséquent, être lues et analysées dans une certaine continuité. Mises bout-à-bout, elles servent d'éléments de compréhension du lent processus d'émergence de l'espace public local réunionnais, ainsi que de la dialectique particulière qui marque les relations de gouvernance étatique entre La Réunion et la métropole.

## Trajectoires d'acteurs dans l'espace public local

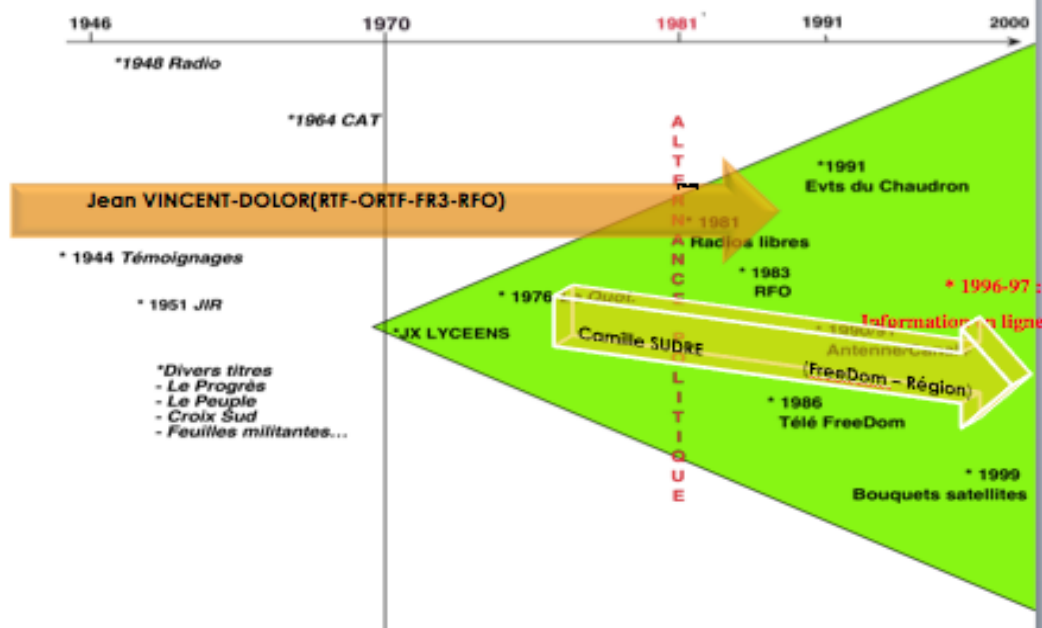


Schéma © B. Idelson – LCF/UR

◀ : Émergence de l'Espace public local réunionnais

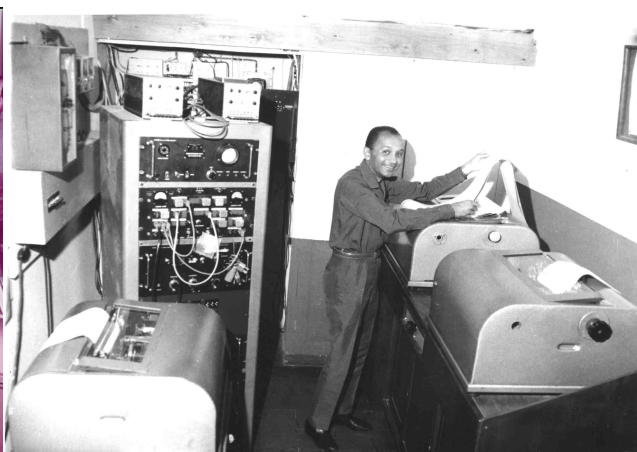
### 9.6.1 – Regards photographiques

Dans une sociobiographie, la raison du choix des photos effectué par le chercheur, ou par le sociobiographé (lorsqu'elles émanent de sa collection personnelle) nécessite d'être explicitée. Cet aspect photographique de la sociobiographie est abordé *infra* au ch. 12.10. Nous présentons ci-dessous une sélection de photographies extraites de notre corpus avec quelques commentaires préalables d'accompagnement :

- Jean-Vincent Dolor (JVD)



↑ Dans les années 1950, Jean Vincent-Dolor interviewe le préfet Jean Perreau-Pradier dont la mission d'État consiste alors à combattre la montée des communistes locaux. (Photo ©coll. JVD).



↑ Le regard du photographe (©Jean Colbe) porté sur la technique (et la fascination qu'elle exerce) : JVD dépouille les dépêches du tout nouveau téléscripneur de l'AFP (dont il sera le correspondant pour La Réunion pendant 18 ans.)



↑ JVD, embauché à la radio dès les débuts de la RTF, puis de l'ORTF à La Réunion, présente les premiers bulletins télévisés d'information début janvier 1965.

← Acteur « pionnier », il dirige la totalité des opérations de reportage (Photos © J. Colbe).

Le premier journaliste titulaire de la radio et de la télévision réunionnaise est photographié par Jean Colbe qui est également un acteur important du photojournalisme local, puisqu'il est le premier à avoir monté un studio de photojournalisme dans l'île lors de la création du *Journal de l'île* en 1951. La photo de la présentation du premier bulletin d'information télévisé en janvier 1965 réunit dans le studio, autour de JVD, le personnel de la station réunionnaise de l'ORTF participant à l'événement. Si la pièce est occupée par

plusieurs personnes, JVD y apparaît seul dans la réalisation de sa tâche de présentation ; seul, mais non solitaire, parce que précisément soutenu par une équipe en retrait, certes, mais qui semble vouloir exprimer l'importance de ce moment d'inauguration. Ainsi, dans cette photo, le dispositif technique (plan principal avec JVD, arrière-plan avec le personnel, cadrage, etc.) n'est-il pas le seul déterminant : le geste du photographe traduit également sa propre représentation de l'arrivée de la télévision à La Réunion.<sup>155</sup> Il s'agit vraisemblablement pour lui d'en faire saisir, dans une posture de témoin, le caractère « historique ». Par ailleurs, Jean Colbe est l'auteur de nombreux clichés (portraits, scènes urbaines, et paysages) montrant les transformations de la société réunionnaise des années 1960 (Vaxelaire, 2004).

Dans cette séquence sociobiographique précise, le choix du chercheur de présenter ce cliché est également lié au souhait de faire ressortir une expérience collective vécue dans le contexte de l'apparition de la télévision réunionnaise. Plusieurs autres éléments de contexte, notamment socio-politiques, peuvent accompagner le commentaire : la phénotypie des personnes présentes dans le studio révèle les origines, plutôt métropolitaines, des acteurs de la télévision de l'époque. Il y a aussi ce qui ne se voit pas sur la photo, et ce qui sera révélé par le discours de JVD : dans un bâtiment contigu, le ministre de l'Information, Alain Peyrefitte surveille l'ensemble des opérations.

Une autre photo représente JVD souriant et « perché » sur le toit d'une Peugeot 404 familiale (alors unique véhicule de reportage de l'ORTF-Réunion). Le responsable de la rédaction accompagne son équipe (composée d'un cadreur, d'un preneur de son et d'un chauffeur) et, en touche-à-tout, participe à la mise au point d'une caméra analogique. Nous évoquerons *infra* la catégorie d'acteurs sociobiographiés, considérés comme « pionniers ». La photo peut servir à illustrer la qualification d'acteur artisan de l'audiovisuel prêtée à JVD. Elle est également doublement symbolique : elle évoque le lancement de la télévision réunionnaise ainsi que le fondement de notre propre démarche sociobiographique insufflée par les premiers entretiens que nous avons menés auprès de JVD en 1994.

---

<sup>155</sup> On peut imaginer d'ailleurs que le cliché n'a pas véritablement été pris au moment de la diffusion en direct du bulletin, mais après coup, lors d'un cocktail de célébration de l'événement, comme en témoignent les verres tenus par les participants.



- Camille Sudre (CS)

Comme pour les photos sélectionnées dans la sociobiographie de JVD, les photos de CS ont pour auteurs des photojournalistes dont le regard semble également guidé par la volonté de rapporter l'événement au sens journalistique du terme.

À la fin des années 1980 et durant les émeutes sociales de 1991, l'image publique de Camille Sudre est beaucoup plus présente dans la presse écrite qu'à la télévision. Rarement invité sur le plateau de la télévision publique locale (FR3 et RFO), il ne se met pas davantage en scène dans sa propre télévision (il apparaît toutefois dans des sujets diffusés sur les chaînes nationales, notamment Antenne 2, lors des émeutes de février 1991 et des élections régionales de mars 1992<sup>156</sup>). Dès lors, ces photos de presse sont les seules à donner à voir les apparitions publiques du fondateur de FreeDom toujours habillé en blanc, en signe de protestation. Reliées à l'histoire, ces photos « comme tous les objets culturels », « dérivent (également) leur signification de leur contexte » (Becker, 2009 : 203).



Photos (en couleur) © R. Bouhet



Photo © Le Quotidien

↑ *Camille Sudre, fondateur de radio FreeDom, mobilise les partisans de TéléFreeDom lors de manifestations qui défient les pouvoirs publics entre 1985 et 1991.*

← *Le mouvement FreeDom remporte les élections régionales de 1992, invalidées quelques mois plus tard par le Conseil d'État au motif que l'estimation du coût de l'utilisation de la radio aurait fait dépasser les comptes de campagne autorisés.*

<sup>156</sup> Ina.fr





↑ Le cliché a été pris à la sortie d'une audience du Tribunal de Saint-Denis lors d'un des nombreux procès intentés contre FreeDom qui émet ses programmes illégalement.



↑ Le 27 mars 1992, CS accède à la présidence de la Région : membres du PCR (Parti communiste réunionnais) et militants « freedomiens » s'allient (sur la photo le secrétaire général du PCR à gauche de CS). La sphère médiatique se superpose ici à la sphère politique.



↑ Les émetteurs de TéléFreeDom sont saisis sur ordre du procureur de la République le 24 février 1991. Des renforts de CRS arrivent de métropole pour faire face à la mobilisation sociale. L'avocat Jacques Vergès (frère de Paul Vergès) vient défendre le mouvement. Ces deux clichés, extraits également de l'album sociobiographique de CS, peuvent être classés dans la catégorie du photojournalisme. Elles ont été prises dans le cadre des activités journalistiques du photographe Richard Bouhet, afin d'honorer des commandes pour la presse locale et internationale ; elles traduisent un contexte social tendu mais prennent sens au sein de l'histoire de vie de l'acteur concerné.

## Chapitre 10 – Figures de journalismes indo-océaniques

L'intérêt de diversifier les terrains de recueil de récits de vie réside dans l'approche comparative que permet cette hétérogénéité à l'intérieur du même ensemble géographique du sud-ouest de l'océan Indien. Avec La Réunion, Madagascar, Maurice, les Seychelles, la Grande Comore, Anjouan et Mayotte, les sociobiographies d'acteurs, essentiellement journalistes ou patrons de presse, révèlent des situations caractérisées par différentes appropriations de modèles normatifs journalistiques, français et anglo-saxons.<sup>157</sup>

Comme nous l'avons exposé dans la partie problématique, les entretiens fondés sur la collecte de récits de pratiques et récits de vie permettent de décrire une dynamique d'interaction entre structure, discours et acteurs ; cette démarche pouvant emprunter certains aspects de la tradition des sociologies interactionnistes des professions (Simonin, Idelson, Almar, 2008 : 74).

Ces acteurs évoluent au sein d'espaces publics médiatiques tels que nous les avons définis *supra*.

« Les médias d'information sont approchés par leur mise en contexte local. Cette option part de l'hypothèse que le cadre socio-historique local, les particularités de l'espace public local, le champ propre des médias, comme la nature du système politico-institutionnel sont des variables pertinentes – parce qu'endogènes – qui éclairent la manière dont la presse d'information assure cette médiation. » (Simonin, Idelson, Almar, *idem* : 75).

Les acteurs sociobiographés évoluent dans six ou sept territoires insulaires différents, chacun étant composé de traits contextuels majeurs : les systèmes politiques, les niveaux d'émergence des espaces publics, la nature des communautés périphériques constituées par rapport à des ex-centres coloniaux, les contextes ethno-religieux sont à prendre en compte dans cette approche comparative. Mais il convient également de repérer les analyseurs anthropologiques qui découlent des transformations de la sociabilité des individus au sein d'une communauté, de leur rapport au groupe, à l'État, à leur environnement urbain (et aux nouvelles cultures urbaines).

Les acteurs interviewés dans ces différentes îles engendrent ainsi des « ethno-catégorisations » que l'on observe dans une « formation discursive particulière » (*ibid.* : 76),

---

<sup>157</sup> Pour la description des contextes socio-historiques des différentes îles et de l'état des lieux de leurs médias, on se reportera aux références des articles relatant les différentes enquêtes ainsi que les entretiens avec les journalistes de la zone : Simonin, Idelson, Almar, 2008 ; Idelson 2008a, 2008b ; Idelson, Ledegen, 2012.

produite également par eux. Au sein de sociétés en mutations rapides (mutations entamées depuis les années 60 et qui peuvent donc être parfaitement reflétées à l'échelle d'une vie), l'accent, visé par l'approche sociobiographique, entre structure et acteur, prend à nouveau ici tout son sens.

Cependant, pour des raisons pratiques liées essentiellement à un manque de temps, certains de ces entretiens restent incomplets et ne peuvent pas être catégorisés comme relevant de la démarche sociobiographique : ils constituent néanmoins des indicateurs et des perspectives de recherche autour des problématiques ci-dessous évoquées.

Trois catégories principales de journalistes ou de patrons de presse ont fait l'objet d'entretiens recueillis entre 2000 et 2004 à l'occasion de divers programmes de recherche<sup>158</sup>.

### **10.1- Les acteurs considérés comme « pionniers »**

La catégorisation de « pionniers » peut prêter à discussion par son aspect métaphorique et en apparence subjectif. Nous entendons décrire des acteurs clefs qui ont déjà une carrière assez longue à leur actif, et dont l'action a connu une notoriété publique dans la société locale.

Certains ont participé aux débuts d'entreprises médiatiques. Leur itinéraire professionnel dans les médias chevauche parfois la sphère politique (c'est le cas de JVD) soit parce qu'ils ont été partie prenante dans le débat politique, soit parce qu'ils ont été eux-mêmes des acteurs politiques avec des mandats électifs (comme pour C. Sudre, toujours à La Réunion, ou le patron de groupe de presse, Jean-Claude de l'Estrac à Maurice<sup>159</sup>), ou encore parce qu'ils ont participé à l'administration de leur pays (à l'instar de Simon Andriamialison, directeur de la télévision nationale malgache et cadre au ministère de l'information).

À Maurice, une ébauche de sociobiographie de Jean-Claude de l'Estrac reste à compléter : acteur influent au sein des sphères politiques et médiatiques mauriciennes, son parcours est étroitement lié aux transformations sociopolitiques de l'île.

Né en 1948 à Maurice, J.-C. de l'Estrac rentre à *l'Express* de Maurice en 1968, année de l'indépendance de l'ancienne possession française, devenue anglaise en 1810. Autodidacte, il exerce ce métier jusqu'en 1976, après avoir effectué un stage de journalisme à l'*International Institute of Journalism* de Berlin en 1969. Il est rédacteur en chef adjoint de *l'Express* de 1974 à 1976, tout en participant au Mouvement Militant Mauricien (MMM),

---

<sup>158</sup> Programmes réalisés au sein du laboratoire LCF-UMR 8143 CNRS/Université de La Réunion.

<sup>159</sup> Voir *infra*.

parti clef de l'opposition mauricienne de l'après-indépendance. Il reste membre du comité exécutif du MMM de 1973 à 1993. Depuis le début de son activité professionnelle, son inscription dans la sphère journalistique côtoie un engagement avec des prises de fonctions politiques (parfois à un haut niveau de responsabilité).

En 1976, il quitte *l'Express* pour se consacrer à sa carrière politique. Il est d'abord élu à l'Assemblée nationale où il siège jusqu'en 1994. En 1977, 1986 et 1988, il assume les mandats de maire de la municipalité de Beau Bassin-Rose-Hill. Il dirige le journal de son parti, *Le Nouveau Militant Newspaper* de 1982 à 1990. Et, grâce au jeu des alliances entre partis, il deviendra, à quatre reprises, membre du gouvernement en qualité de ministre (en 1982-1983, puis de 1990 à 1994). En avril 1995, il réintègre la sphère journalistique, en devenant rédacteur en chef de *l'Express* et directeur général du groupe propriétaire d'édition et d'impression, le premier à Maurice de ce secteur, La Sentinelle Ltd, dont il est également actionnaire. Il apparaît alors comme un acteur de la libéralisation des ondes mauriciennes, entreprise que lance timidement le gouvernement mauricien de l'époque.

En 1993, il préside ainsi un comité ministériel chargé de mettre en œuvre cette libéralisation (annoncée depuis 1988). À partir de 1995, il participe avec ses confrères éditorialistes au mouvement d'opinion en faveur de la fin du monopole de la télévision et de la radio publiques. Le 12 mars 2002, le groupe auquel il appartient lance Radio One, première radio privée qui débute ses émissions sous le gouvernement d'alliance MSM-MMM de Sir Anerood Jugnauth (Premier ministre) et de Paul Béranger (Vice Premier ministre). De 1997 à 2001, il assure la présidence du *Média Trust*, un organisme associatif qui a en charge la promotion et la formation des journalistes mauriciens.

Il devient ensuite directeur exécutif puis président du conseil d'administration de la Sentinelle, groupe qu'il quitte définitivement en 2012, année durant laquelle il est nommé secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe cinq États membres (quatre pays ACP et une région ultrapériphérique européenne : Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, France/Réunion). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages retraçant la vie politique et l'histoire de Maurice.

D'autres entretiens – qui n'ont pas tous une approche sociobiographique – avec des acteurs majeurs de la presse mauricienne – appartenant à cette catégorie et aux suivantes – ont également été menés : Dr Philippe Forget (ancien directeur de *l'Express*), Nazim Esoof (pigiste à *L'Express*, journaliste en ligne à l'agence Odysseus, ayant intégré aujourd'hui la rédaction de *L'Express*), Bernard Delaître (directeur technique adjoint du quotidien *Le*

*Mauricien*), Finlay Salesse (ancien rédacteur en chef du magazine *Cinq Plus*, ancien journaliste de *l'Express*, et actuellement éditorialiste à Radio One ; avec J.-C. de l'Estrac, il partage la particularité d'avoir exercé des mandats politiques sous la bannière du MMM), Gilbert Ahnee (écrivain, ancien rédacteur en chef du *Mauricien* recruté depuis par *l'Express*).

Quelques journalistes interrogés peuvent également être considérés comme relevant de la catégorie des acteurs pionniers : Simon Andriamialison, directeur de la Télévision nationale malgache pendant plusieurs années, devenu ensuite cadre au ministère de l'information au temps du régime du président de la République Didier Ratsiraka, ou encore aux Seychelles, Ibrahim Afif, directeur général de la SBC (la télévision nationale) ou Abdoulaye Sylla, directeur du journal *Seychelles Nation* aux Seychelles, deux dirigeants – en exercice depuis l'indépendance de 1976 – des principaux et quasiment uniques médias gouvernementaux d'un régime d'État inspiré du marxisme<sup>160</sup>.

## 10.2 – Les journalistes « installés »

Ce sont des professionnels exerçant depuis plusieurs années et qui ont vécu les différentes phases de libéralisation des médias – qui se produit à des tempos différents selon les îles, et qui ne sont pas achevés dans certains pays. Ces journalistes se réclament d'une identité professionnelle aux contours précis qu'ils estiment légitimée (par exemple par la carte professionnelle), mais doivent en même temps composer avec les contextes politiques de leur pays, notamment quand ils exercent dans des médias sous contrôle de l'État, ou encore dans des supports d'opposition étroitement surveillés par les pouvoirs en place. Il est intéressant, pour le chercheur, d'analyser comment des modèles professionnels canoniques, issus de l'Europe (soit français, soit anglo-saxons) sont alors réinvestis en fonction des situations. L'approche générationnelle, évoquée *supra*, permet également d'identifier des parcours-types (par exemple de formation) liés aux contextes.

À Madagascar, une dizaine d'entretiens, dont certains à visée sociobiographique, ont été conduits avec des acteurs ayant exercé des responsabilités au sein des médias nationaux au cours des années de la post-indépendance (c'est-à-dire depuis 1960). Beaucoup ont changé plusieurs fois de supports et tous ont vécu les mutations politiques intervenues au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Républiques : Sylvain Ramambazafy (journaliste à la retraite, ancien rédacteur en

---

<sup>160</sup> On peut remarquer l'absence de femmes journalistes dans l'océan Indien appartenant à cette génération ; la morphologie de la profession se transforme cependant depuis quelques années en termes de genre et d'âge des journalistes.

chef dans l'audiovisuel d'État), Franck Raharison (rédacteur en chef de *La Tribune*), Rémy Ralibert (journaliste à l'Évêché de Madagascar), Honoré Razafintsalama (directeur de publication du magazine *DMD, Demain dans les médias*), Christian Chadeaux (ancien rédacteur en chef de *L'Express de Madagascar*, ayant exercé pendant trente années le journalisme à Madagascar, avant d'être expulsé par le régime du président Ravalomanana ; il vit actuellement à La Réunion).

Aux Comores (à Moroni), des récits de vie ont été recueillis auprès de deux professionnels : Hajdi Hassanali, journaliste, rédacteur en chef de radio Ngazidja, ancien ministre, et Saïd Ben Abdou, journaliste à l'Office de Radio et Télévision des Comores, le plus ancien journaliste de la station. Le témoignage fort d'Aboubacar M'Changama, victime à plusieurs reprises de censure et d'emprisonnement, a laissé entrevoir des perspectives d'une sociobiographie particulièrement intéressante (mais qui reste à mettre en œuvre) : directeur-fondateur de *L'Archipel*, cet ancien élève du CFJ, ayant participé au lancement de *Al-Watwan*, et ancien correspondant AFP, a enseigné dans la filière journalisme de l'École Nationale d'enseignement Supérieur (ENS) de Moroni au début des années 70. Il est le président de l'Association comorienne des journalistes de presse écrite (ACPE).

À Moutsamoudou (capitale d'Anjouan), un entretien approfondi a été mené avec Antoufi Mohamed Bacar, directeur de la radio et de la télévision d'Anjouan (RTA) ; ancien cadre de la Révolution sous le régime du président Souali et ancien élève de l'Université du Bénin-Togo/école de journalisme, il forme actuellement des jeunes stagiaires-journalistes de l'université d'Anjouan. Un journaliste (que l'on pourrait classer dans la catégorie des acteurs pionniers), « mémoire » de la radio anjouanaise, Abdallah Mansoib, a été rencontré à son domicile. Cet ancien correspondant de l'agence Reuter a débuté comme traducteur au temps de l'ORTF, puis a exercé sous différents régimes, notamment en animant des émissions de quartiers très populaires. Enfin des rencontres ont eu lieu (qui auraient mérité chacune un développement à visée sociobiographique) avec les initiateurs des rares feuilles écrites à Anjouan : Soidriddine Soulaïmane (dit Boilolo), et Mohamed Abdoulousem qui ont créé *Ushababi* (La jeunesse) présenté comme un support démocrate de gauche, paru en format A4 de 1990 à 1997.

À Mayotte, des récits de vie ont été recueillis auprès d'Ibrahim M'Dogo, journaliste ayant exercé depuis les débuts de la radio et de la télévision de Mayotte (récit de vie professionnelle, réalisé à son domicile de Petite Terre-Labattoir), de Zadu Bamana, journaliste, (fils de l'ancien président du conseil général de Mayotte), ancien rédacteur en chef du *Journal de Mayotte*, de Saïd Issouf, journaliste formé à l'Institut universitaire de

journalisme de Bruxelles, qui a collaboré au *Journal de Mayotte*, avant de créer *L'insulaire* (97-98) et qui a été collaborateur direct du président du conseil général.

Avec un format plus autobiographique, des récits de vie professionnels ont été recueillis auprès de quelques autres journalistes exerçant dans la région, à l'occasion d'un colloque que nous avons organisé en 2007 à l'université de La Réunion, consacré aux « journalisms de l'océan Indien ». Nous avons demandé à des acteurs exerçant dans ces territoires de présenter au colloque et de rédiger eux-mêmes dans des actes leurs parcours professionnels (Idelson, 2008a : 161-244).

À La Réunion : Jean-Louis Rabou (voir ch. 1.2.4) fait partie de la jeune génération de journalistes métropolitains arrivés dans l'île pour le lancement du *Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien* en 1976. Ce journal participe à l'ouverture de l'espace public médiatique réunionnais et J.L.R., en deviendra le rédacteur en chef, dont les éditoriaux, redoutés par certains, alimenteront le débat public local pendant une trentaine d'années.

À Madagascar : Adelson Razafy, alors professeur d'histoire-géographie, écrit ses premiers articles à *Madagascar Matin* en 1983. A.R. a connu plusieurs périodes de censure et de contrôle des journaux dans lesquels il travaillait. Il est actuellement président du comité éditorial de *La Gazette de la Grande Ile*, quotidien lancé en 2003.

Aux Comores et à Mayotte : Kamal Eddine Saindou, a participé à l'enrichissement du paysage médiatique dans un contexte difficile ; journaliste comorien formé au Centre de Formation des Journalistes (CFJ de Paris), il a d'abord travaillé à *El Watwan*, unique quotidien gouvernemental du pays, puis a participé au lancement de journaux revendiquant leur indépendance vis-à-vis du régime tels que *l'Archipel* ou *Kashkazi* (voir *supra*). Il a été correspondant à RFO et est actuellement conseiller à la télévision nationale comorienne.

À Maurice : Henri Marimootoo, a débuté à l'âge de 22 ans, en 1975, à *Libération*, organe d'un petit parti centriste, après avoir été brièvement enseignant. Il est devenu ensuite correspondant sportif, payé à la semaine, pour le compte du *Mauricien* et de son hebdomadaire *Week-End* dans lequel il travaille depuis, en qualité de journaliste permanent. Engagé dans le syndicalisme, il a présidé l'ordre des journalistes mauriciens.

Aux Seychelles : Gérard Govinden a été formé à l'École des médias du pays avant de rejoindre le quotidien gouvernemental *Seychelles Nation* en 1992 en qualité de journaliste sportif. Lors d'un stage en France, il a passé deux mois dans les rédactions de *Ouest France* et de *L'Équipe*. Il occupe actuellement le poste d'assistant directeur de *Seychelles Nation*, et

présente la particularité d'avoir été l'unique journaliste sportif de l'unique quotidien de l'Archipel (jusqu'à la création d'un autre titre en 2011).

### 10.3 – Les journalistes exerçant dans les « nouveaux médias »

Ce sont des journalistes qui peuvent appartenir à la même génération que ceux de la catégorie précédente. La plupart sont issus de médias traditionnels mais officient à présent dans des médias en ligne, dont certains ne sont que la déclinaison numérique de la version papier. Les contextes économiques et les conditions de production des médias numériques diffèrent également en fonction des contextes, d'une île à l'autre, notamment selon les niveaux d'équipements.

Une quatrième catégorie d'acteurs des médias appartenant à une génération plus jeune, formés différemment (pour la plupart en « info-com » à l'université de La Réunion, ou dans des écoles européennes pour les autres îles) reste à observer.

À La Réunion, Mahdia Benhamla, ancienne journaliste de presse écrite, et Richard Bouhet (photographe de presse) créent en 2000 le site d'information en ligne, *Imaz Press Reunion*<sup>161</sup> qui a su trouver son modèle économique au sein d'un environnement difficile. IPR possède aujourd'hui le statut d'agence de presse et propose de l'information à différents supports multimédias (dont un opérateur téléphonique).

Aux Comores, pays pourtant peu équipé en infrastructures numériques, ont été recueillis les récits de vie de journalistes comme Elad Alaoui, directeur de la publication en ligne *HZK Press* ou Kamal Eddine Saindou, directeur de *Kashkazi* (journal qui a dû cesser sa parution et qui présentait la particularité de traiter de l'information de l'ensemble de l'Archipel, Mayotte comprise), et du *Canal*, « quotidien numérique d'information des îles de la Lune ».<sup>162</sup>

À Maurice, Norbert Donat, responsable éditorial du portail Servihoo, fait partie également de cette génération de journalistes (il était rédacteur à *l'Express*) qui se sont dirigés dès le début des années 2000 vers d'autres types de supports (en l'occurrence pour lui un groupe de télécommunication, absorbé depuis par l'opérateur Orange).

---

<sup>161</sup> IPR : [www.ipreunion.re](http://www.ipreunion.re)

<sup>162</sup> <http://canal.malango.net>



#### 10.4 - Logiques d'action et approche comparative

Les enquêtes initiales menées durant une période de dix ans (1995-2005) ont permis de récolter des données desquelles ressortaient les changements survenus dans les pratiques journalistiques. S'agissant de ces pratiques, les entretiens ont porté sur le sens que les interviewés leur donnaient, l'intérêt pour l'approche sociobiographique est apparue alors progressivement.

Dans un premier temps, nous nous sommes attaché à observer quels étaient les modes de (ré)appropriation des modèles du journalisme occidental (britannique et/ou français) dans des contextes spécifiques, insulaires et décolonisés. Les relations privé/public particulières au sein de sociétés marquées par l'interconnaissance ont pu ainsi être mises en évidence. À partir des discours recueillis, nous avons pu révéler des logiques plurielles (individuelles, politiques, économiques) du journalisme, mises en œuvre par les acteurs, dans des « grammaires » propres (Lemieux, 2000). Il s'agit d'observer les règles qui guident les journalistes selon une sociologie interactionnelle : la dynamique d'interaction entre structure, discours et acteurs est ainsi mise en évidence.

L'autre intérêt d'une telle approche d'acteurs évoluant au sein de sociétés différentes est de pouvoir les comparer, la comparaison s'effectuant entre les différents pays ou/et entre différentes générations. Il est alors observé comment ces journalistes gèrent leur rapport au pouvoir, dans le jeu de la communication politique, en fonction des différentes époques, des différentes économies insulaires, des différents types de concurrence et de logiques entrepreneuriales.

L'approche sociobiographique s'enrichit ainsi au sein de contextes hétérogènes : par exemple, les processus de libéralisation des ondes suivent des logiques temporelles et des processus politiques et institutionnels bien différents à La Réunion, à Maurice, à Madagascar ou aux Comores. Pour autant, les représentations qui émanent des discours des journalistes des différentes îles présentent des similitudes, notamment face à l'innovation technique ou numérique. Des valeurs professionnelles communes – non dénuées, également dans ces cas, d'un certain déterminisme technique – sont énoncées, traduisant des valeurs partagées à propos de l'activité « Journalisme ».

Étude de cas : de telles valeurs partagées ont par exemple été repérées chez deux journalistes pionniers (qui ont fait l'objet d'une sociobiographie), l'un ayant exercé des responsabilités à Maurice, l'autre à La Réunion, au sein de supports de presse aux lignes

éditoriales pourtant *a priori* totalement opposées (Idelson, 2007). Henry Cazal (1923-2007) directeur du *Journal de l'Île* de 1957 à 1980 et le Dr Philippe Forget (1927-2013), directeur de *l'Express* de 1967 à 1984, ont dirigé des journaux aux positions éditoriales très différentes.

À La Réunion, le premier titre, comme nous l'avons évoqué, a soutenu les engagements et les actions, souvent radicales, des départementalistes « nationaux » proches de Michel Debré, contre les partisans de l'autonomie. *A contrario*, le second s'est positionné, dès le début des années 60, dans la voie pro-indépendantiste aux côtés du Parti travailliste qui mena à l'indépendance du pays en 1968. Ces deux dirigeants de journaux évoluent ainsi dans des rédactions durant la même période, mais dans des contextes politiques éloignés. En recueillant leur sociobiographie nous avons constaté que des similitudes se dégagent de leurs parcours (item I) comme de leurs discours. En premier lieu, tous deux sont les fils des fondateurs des titres, qui ne sont pas issus de la classe de notables, propriétaires terriens, pourtant dominante à l'époque dans les deux îles. Ces créateurs de journaux appartenaient à la petite bourgeoisie émergente, elle-même issue du prolétariat de la plantation, qui a pu suivre une scolarité et suivre des études supérieures en Europe<sup>163</sup>.

Des discours de ces deux acteurs, il ressort des représentations communes notamment à propos de leur conception du rôle de la technique dans la communication et dans l'information : les anciens directeurs de presse témoignent d'une certaine foi dans les progrès des équipements de leurs journaux. Ils souhaitent rompre avec une presse « artisanale » en créant des supports plus « modernes ». Les deux responsables équipent leur entreprise de matériel performant (importé d'Europe) et forment des rédactions de journalistes, ce qui constitue une rupture avec la presse (non professionnelle) de parti issue de la période coloniale et qui caractérise encore les deux îles dans l'immédiat après-guerre.

Deux autres thèmes émanant des discours permettent également la comparaison entre les deux sociétés insulaires, ainsi que de leur histoire respective. Il s'agit ici de propos sur leur pratique et sur leur perception du monde qui les entoure (items III et IV).

Le premier thème a trait au discours légitimant : dans ce type de travail, l'enquêteur peut être confronté à ce que D. Ruellan appelle « le palier engluant des discours professionnels auto-légitimants » (1997 : 37), renforcé dans ces cas par plusieurs années de recul sur leur pratique. Mais en contextualisant cette autolégitimation, le sens qu'elle revêt permet une nouvelle fois d'articuler ces actions avec l'environnement structurel, notamment politique, des époques d'exercice. Chacun des deux anciens hommes de presse revendique

---

<sup>163</sup> Fernand Cazal (père d'Henry) lui-même fils d'un ouvrier d'une usine sucrière deviendra ingénieur des Ponts et Chaussées, il fonde le *Journal de l'Île* en 1951 ; Guy Forget (père de Philippe) devint avoué, conseiller municipal de Port Louis, puis ambassadeur de France à Maurice, il fonde *l'Express* en 1963.

une totale liberté d'action dans des termes quasi-similaires, bien qu'ils produisent chacun des contenus éditoriaux bien différents, l'un soutenant un régime hostile à toute expression d'opposition, l'autre accompagnant un jeune État en construction. Ceci montre par ailleurs que les deux titres fonctionnent toujours dans une tradition de presse d'opinion. Les deux acteurs admettent le caractère engagé de leurs convictions, qui correspondent à une vision politique de l'avenir de leurs îles respectives : pour le directeur du *Journal de l'Île*, il s'agit de combattre par tous les moyens l'influence des communistes réunionnais ; l'ancien directeur de *l'Express* entend, lui, proposer de nouvelles stratégies économiques de développement pour Maurice. Ce dernier démissionnera de son poste de directeur et quittera le journal en 1984 en désaccord avec les actionnaires du titre qu'il considère comme trop proches du gouvernement de l'époque.

Le second thème concerne la question communautaire, présente dans les deux discours. Philippe Forget évoque son parcours et celui de son père en estimant qu'ils symbolisent la réussite d'une catégorie de la population mauricienne « de couleur »<sup>164</sup>, jusqu'alors plutôt maintenue en marge des affaires du pays. Fernand Cazal, dont le journal correspond plutôt, jusqu'aux années 80, à un lectorat appartenant à la bourgeoisie blanche, évoque la question du phénotype de manière plus implicite. Ce dernier point permet de mettre en parallèle deux systèmes différents, celui de Maurice, organisé officiellement et constitutionnellement autour de quatre « communautés » (Hindous, Musulmans, Sino-Mauriciens, la quatrième catégorie « Population générale » regroupant les Franco-Mauriciens et le reste de la population, dont les Créoles), et celui de La Réunion, territoire français dans lequel la législation n'autorise pas les catégorisations phénotypiques, religieuses ou culturelles. Cet aspect des discours et des représentations permet de questionner les relations entre médias et communautés, au sens de groupes communautaires et sociaux, de réception comme de production (Ahnee, 2002, Barbeau, 2002, Idelson 2008b : 30).

D'autres types d'enquêtes menées autour de la notion d'événement médiatique nous ont conduit à la rencontre et au recueil de la parole d'acteurs médiatiques. Les travaux effectués dans le cadre de recherche sur la crise sanitaire du chikungunya, survenue à la fin de l'année 2005 dans l'océan Indien, en font partie.

---

<sup>164</sup> C'est lui-même qui utilise ce terme.

Traitement médiatique de l'épidémie du chikungunya dans l'océan Indien : des journalistes qui parlent de leur production (consciences pratiques et discursives – item III) :

Dans le cadre de programmes consacrés à la médiatisation de la crise sanitaire du chikungunya survenue en 2005/2006, nous avons ainsi recueilli des récits de vie professionnelle de la part de journalistes à qui nous avons demandé de commenter leur propre production (Idelson, 2012a). En se référant aux mêmes items de notre grille d'analyse, et toujours dans une perspective comparative, les discours de journalistes réunionnais, seychellois et mauriciens ont été mis en contexte et ont permis de dégager, non pas des figures-types, mais des traits caractéristiques de pratiques de journalisme dans les trois îles, éléments qui pourraient préfigurer pour la suite, en multipliant les sociobiographies recueillies, une typologie de figures indo-océaniques du journalisme.

Lors de la pandémie du Chikungunya qui a touché fortement les trois îles<sup>165</sup>, la médiatisation de la crise sanitaire a revêtu des formes différentes, alors que les taux de contamination de la population étaient similaires. À La Réunion, au nom d'un idéal-type de dénonciation et de contre-pouvoir, la réaction des journalistes face à la communication des autorités sanitaires a relevé du registre de l'amplification, saturant pendant plusieurs semaines l'espace médiatique local. À Maurice, et malgré une posture historiquement critique des journalistes vis-à-vis du gouvernement, ainsi que les interactions complexes entre sphère politique et sphère médiatique, les informations officielles (qui minoraient la gravité de la situation) ont d'abord été relayées fidèlement par les journalistes.

Dans les discours apparaissait alors le souci de la préservation des sources et de ce que certains journalistes considéraient relever de « l'intérêt général du pays ». Cependant, certains médias mauriciens ont finalement exprimé des positionnements critiques de la gestion de la crise. Enfin, aux Seychelles (moins touchées toutefois par la maladie virale que les deux autres îles), la gestion de l'information a été entièrement contrôlée par un régime centralisateur dans lequel l'État exerce sa tutelle sur la plupart des organes de presse (écrits et audiovisuels) (Idelson, *idem* : 58).

La perspective de poursuivre les entretiens, entamés quelques années plus tôt ou recueillis lors de nos enquêtes sur le chikungunya, apparaît maintenant nécessaire, dans une approche sociobiographique, pour compléter cette connaissance des journalismes de l'océan Indien. Il s'agit alors d'établir des critères de comparaison socio-historique entre ces entités insulaires, dans le domaine de l'information, sachant que ces sociétés partagent une histoire

---

<sup>165</sup> 40 % de la population à Maurice, 38 % à La Réunion et 25 % aux Seychelles, selon l'OMS.

en partie commune, tout en développant à présent des modèles de développement qui leur sont propres.

À cette étape, nous avons exposé ce qui guidait notre démarche sociobiographique au départ empirique. C'est à partir d'enquêtes sur nos terrains indo-océaniques s'intéressant à des processus de médiations au sein d'espaces publics singuliers qu'une réflexion d'ordre épistémologique a pu être menée. Les matériaux sociobiographiques présentés dans leur contexte problématisé, nous abordons dans la partie suivante les questions de méthode, liées à notre proposition, mais toujours rattachées à une problématique communicationnelle propre aux études sur le journalisme.

## **PARTIE IV – ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L’APPROCHE SOCIOBIOGRAPHIQUE EN SCIENCES DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : RECUEILLIR DES RÉCITS DE VIE DE JOURNALISTES**

L’essentiel de la partie précédente a été consacré à la présentation des matériaux sociobiographiques. La réflexion à propos de l’articulation possible entre expérience empirique de la recherche – en l’occurrence sociobiographique – et production du savoir ainsi que théorisation fonde notre démarche.

Nous nous sommes interrogé sur le rôle et la place du chercheur qui met en œuvre des sociobiographies d’acteurs médiatiques au sein d’un espace public local singulier, de par sa situation géographique, son histoire et sa temporalité. Cet espace public apparaît dans les années 1970 après seulement deux décennies de mutations rapides liées à la départementalisation. À partir de notre propre expérience de chercheur participant, et par conséquent partie prenante de la société locale, d’autres questions d’ordres à la fois épistémologiques et méthodologiques sont à présent abordées : il s’agit de montrer les mécanismes de l’articulation entre trajectoires d’acteurs et société, en puisant dans nos terrains, tout en adoptant une posture de « l’intérieur ». Cette démarche participante permet de construire une proposition méthodologique de récoltes de récits de vie de journalistes et d’aboutir à une ébauche de théorisation du terrain en général. Pour y parvenir, cette partie entame une réflexion sur l’entretien.

L’entretien est une situation de communication entre deux acteurs. Celle qui concerne nos travaux relève d’une posture endogame d’un ancien journaliste devenu chercheur, posture qui peut présenter des atouts concernant l’accès aux acteurs interrogés. Dans le même temps, les difficultés rencontrées par tout chercheur immergé dans une telle société locale s’en trouvent accrues. En effet, pour lui, il s’agit de restituer sa recherche tout en justifiant parfois un positionnement critique vis-à-vis de cette société. C’est de cette singularité de position du chercheur, qui est en quelque sorte un « corps de l’enquête »,

opérateur et producteur de savoir, qu'émerge la proposition d'une méthodologie de la sociobiographie, proposition en articulation avec cette théorie de terrain.

## Chapitre 11 – L’approche sociobiographique : méthodes en questions

Il n’existe pas de méthodologie de recherche qui ne soit en relation directe avec une problématique, chacune pouvant également se nourrir de l’autre. En sciences de l’information et de la communication, comme en sciences sociales en général, il s’agit d’associer « méthodologie et épistémologie pour neutraliser deux risques symétriques : d’un côté, le dogmatisme de la méthode qui consiste à se draper illusoirement dans les oripeaux d’une rigueur qui n’est que la face inavouée d’une absence de réflexion sur la possibilité même de la connaissance ; et, de l’autre, le formalisme d’une réflexion coupée de la réalité pratique de la recherche » (Olivesi, 2007 : 6-7). Nous reprenons donc ici les points essentiels des parties problématisantes précédentes pour construire une réflexion méthodologique sur l’usage de la méthode ou de l’approche biographique appliquée au champ des Sic, réflexion qui proposera également de présenter un mode de connaissance biographique élaborée au moyen de ressources puisées dans notre terrain.

Si les différentes approches méthodologiques qui caractérisent les sciences sociales peuvent guider, orienter, ou structurer une démarche, une recherche ne peut se résumer à un mode d’emploi « clef en main », linéaire. S’il est aisé de repérer des « techniques » d’entretien, de récolte de données, d’observation, etc., la démarche biographique en Sic, ne serait-ce qu’en raison de son caractère hybride, revendiquera un usage souple, pragmatique, qui tiendra compte de chaque situation, et des contextes multiples eux-mêmes en changement. En ce sens, la production de la connaissance biographique apparaît polymorphe. Sans exclure, certes, une nécessité de rigueur dans la préparation et dans la démarche, elle doit comporter une certaine souplesse dans l’application du protocole ou des protocoles. Ce mouvement circulaire est présent à chacune des phases de la constitution d’un corpus biographique : la préparation, le recueil des données et des discours, l’interprétation, le repositionnement par rapport au projet initial, etc.

S’agissant le plus souvent d’un échange entre enquêteur et biographé, la démarche, comme toute situation d’entretien, avec et malgré son caractère intuitif inhérent, vise à être une « méthode d’investigation crédible dans le domaine des sciences humaines » (Blanchet, Gotman, 1992 : 117). Cela signifie qu’elle tente de prendre en compte, dans son interprétation, les différents paramètres qui influent sur cette situation d’entretien. Pour autant, elle revêt également une dimension créative, un savoir-faire lié à l’observation particulière d’une vie individuelle et contextualisée. Lorsque les données sont constituées de



données autobiographiques ou biographiques (c'est-à-dire de propos ou de textes recueillis et formalisés par un tiers), la distanciation et la mise en contexte qui sera effectuée au cours de l'analyse du discours s'avèrent tout autant nécessaires.

### **11.1. Rappel de différents aspects problématiques mis en œuvre dans la méthodologie**

La réflexion problématisante des précédentes parties est à présent mise au travail. Il est proposé ici un rapide rappel de quelques aspects théoriques convoqués.

#### *11.1.1- Des sociobiographés en lien avec l'activité journalistique*

Les sociobiographies auxquelles nous proposons d'avoir recours pour illustrer notre propos ont trait à l'activité journalistique, au sens large, c'est-à-dire dans sa dimension sociale (logiques de production et de circulation de l'information médiatique) et discursive (discours sur le journalisme). Elles peuvent concerner des acteurs divers de la sphère politico-médiatique, certains évoluant en dehors de frontières professionnelles revendiquées par les journalistes.

Ces acteurs multiples s'insèrent dans l'activité journalistique considérée comme une pratique professionnelle, mais également sociale, « co-construite » au sein d'un espace public élargi et fractionné. La place occupée par ces acteurs au sein des espaces publics dépend de la nature même des espaces publics dans lesquels ils évoluent : les définitions des espaces publics présentées au chapitre 7 (notamment à propos de la nouvelle Théorie critique) ont été utiles pour l'analyse des études de cas présentées en fonction des lieux et des périodes d'exercice des acteurs concernés.

S'agissant des terrains réunionnais et indo-océaniques, la question de « l'adaptabilité » des modèles a été également discutée et exemplifiée.

Rappelons que la présentation méthodologique concerne une démarche qualifiée de « sociobiographique », s'agissant de trajectoires familiales et sociales inscrites dans des contextes.

#### *11.1.2 - De l'individualisme méthodologique*

Dans son *Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive*, M. Weber, pour bien différencier la sociologie compréhensive de la « dogmatique juridique », définit sociologiquement l'individu comme « l'unique porteur d'un comportement doté de sens »

(1992 : 318)<sup>166</sup>. Selon lui, « Des concepts comme ceux " d'État ", " d'association ", de " féodalité " ou autres semblables désignent, d'une manière générale, du point de vue de la sociologie, des catégories représentant des formes déterminées de la coopération humaine; sa tâche consiste à les réduire à une activité " compréhensible ", ce qui veut dire sans exception aucune, à l'activité des individus isolés qui y participent » (*idem*). S'il est bien question ici d'individualité, les grandes enquêtes menées par Weber sur le protestantisme, le capitalisme moderne, ou le judaïsme ancien, concernent surtout des groupes d'individus.

« Les conduites de vie dont Weber s'efforce de reconstruire l'économie intelligible interne (leur " sens subjectif ") pour rendre compte par là des particularités distinctives des institutions qu'elles engendrent ou reproduisent, sont toujours des pratiques de groupes, et de groupes qui se sont trouvés en position d'exercer une influence déterminante sur les orientations générales de grandes sociétés. Ainsi compris, l'individualisme méthodologique n'exclut pas une explication en termes de positions statutaires ou de classes sociales » (Colliot-Thélène, 2006 : 95).

Dans les items d'interprétations proposées de nos entretiens qui retracent des sociobiographies d'acteurs de la sphère politico-médiatique<sup>167</sup>, le lien empirique entre actes individuels (que l'on dissociera des discours) et groupes sociaux et/ou professionnels intègre la proposition d'analyse. La référence à la loi de l'action de R. Boudon semble ici également pertinente dans la prise en compte et la mise en relation des variables microsociologiques (actions individuelles, préférences) et macrosociologiques (phénomènes et contextes sociaux).

### *11.1.3 - Mise en évidence des configurations des acteurs (Elias) au sein de la sphère politico-médiatique*

Dans *La société des individus*, Norbert Elias considère que « Ni l'ensemble lui-même ni sa structure ne sont l'œuvre d'individus isolés, ni même d'un grand nombre d'individus réunis ; et pourtant, ils n'existent pas non plus en dehors des individus. » (Elias, 1987 : 50)<sup>168</sup>.

Selon lui, si la société n'existe donc pas en soi, pas plus que l'individu, ce sont les pratiques des acteurs et les relations, interdépendances et processus les reliant qui définissent le monde social. Ainsi, Elias propose de « rompre avec la pensée sous forme de substances isolées et passer à une réflexion sur des rapports et des fonctions. » (*idem* : 55).

Elias n'épouse pas une posture qui serait essentiellement apparentée à celle de l'individualisme méthodologique ; il dénonce au contraire le dualisme sociologique qui

---

<sup>166</sup> 1913, 3<sup>e</sup> essai - *Essai sur la théorie de la science*.

<sup>167</sup> Voir tableau *infra*.

<sup>168</sup> Préface.

opposerait les sociologues individualistes aux sociologues holistes qui « postulent automatiquement en ce qui concerne les lois des relations humaines qu'ils observent l'existence d'une substance spécifique au-delà des individus » (*ibid.* : 51). Selon Elias, les partisans de l'individualisme méthodologique « voient très clairement ce qui reste ignoré des autres : que tout ce que nous appelons " structures et lois de fonctionnement de la société " ne recouvre rien d'autre que les structures et les lois des relations entre des individus. » (*ibid.* : 53). Cependant, Elias considère que les sociologues de l'individualisme méthodologique ne raisonnent pas en termes de relations sociales et se montrent « [...] incapables de comprendre que les relations elles-mêmes peuvent posséder des structures et des lois d'un type particulier. » (*ibid.* : 53).

Ainsi, dans la sociologie interactionniste elisienne, société et individus sont étroitement liés, la seule subjectivité d'un individu ne pouvant permettre de comprendre son environnement dont il est à la fois producteur et produit. Les *configurations* entre les acteurs objets de sociobiographie et les *tensions* qui peuvent en résulter au sein de la sphère politico-médiatique que nous observons, sont à décrire et à prendre en considération dans les analyses sociobiographiques. Les logiques historiques et institutionnelles dont dépendent les acteurs auxquels nous nous intéressons seront ainsi mises en exergue dans la méthodologie proposée.

#### 11.1.4 - Autres précautions méthodologiques inhérentes au biographique en général

Nous reprenons ici la référence aux travaux de R. Bastide (1953 : 6-7) présentés par F. Morin (1980 : 335) pour évoquer à nouveau le caractère vain de toute approche biographique qui viserait à la standardisation<sup>169</sup>. Le chercheur qui récolte une ou plusieurs histoires de vie devrait ainsi tenir compte des aspects suivants propres à une telle approche :

« - Loin d'être un monologue qui mettrait entre parenthèses l'observateur, l'histoire de vie reste un dialogue où l'ethnologue est l'un des facteurs de la situation globale : il retrouve ici les difficultés inhérentes à toute recherche sur le terrain.

- L'autojustification comme la valorisation du sujet par lui-même peuvent amener le chercheur à découvrir un type idéal plutôt qu'un type réel.

- Bien que la comparaison entre plusieurs cas individuels soit souhaitable, elle est en réalité utopique car nous avons affaire à un " univers pluraliste de variables ", c'est-à-dire que, tout en étant identiques, elles ont un poids et une signification différents dans chaque cas. [...]

---

<sup>169</sup> F. Morin rappelle que R. Bastide n'a pas pu mettre en œuvre personnellement les techniques biographiques, mais les pistes méthodologiques qu'il a entrouvertes ont été suivies par ses étudiants au Brésil (par exemple avec le récit de vie de la fille d'un esclave recueilli par Maria Isaura Pereira de Queiroz ou en France, avec l'ouvrage de Sélim Abou [1978] *Immigrés dans l'Autre Amérique* qui retrace l'autobiographie de quatre Argentins d'origine libanaise [Morin, 1980 : 334-335]).

- en découvrant les aspects subjectifs de l'organisation sociale il (l'ethnologue) en comprend mieux le fonctionnement ;
- en saisissant comment l'économique, le politique, le religieux et le social se vivent ensemble dans un même individu, l'ethnologue peut éviter le découpage du réel, inhérent à sa démarche sur le terrain, et comprendre comment tous ces pans de la réalité agissent pour former une seule *gestalt* au niveau du comportement verbal de celui qui se raconte ;
- en accédant aux signifiants du sujet, le chercheur évite les écueils de sa propre subjectivité. » (Morin, *idem* : 335-336).

Un aller-retour constant entre théories et terrains s'avère ainsi nécessaire pour saisir l'articulation entre la vie des individus et le monde social dans lequel ils évoluent.

#### 11.1.5 – Logiques institutionnelles et sociales

Dans leur approche biographique, I. Thomas et F. Znaniecki récoltent des matériaux accumulés qui dépassent le simple recueil de récits, mais qui sont également constitués de lettres, documents juridiques divers, en rapport avec la vie des émigrés polonais ou des paysans américains. Ces deux chercheurs de la première génération de l'école de Chicago considèrent que de telles données permettent au biographe – qui n'est pas en mesure de vivre lui-même toutes les situations sociales – de parvenir à mieux cerner les attitudes et la façon dont les individus, en fonction de leurs valeurs propres, peuvent traduire leur expérience concrète au sein d'organisations ou d'institutions. Par exemple, dans leur grande enquête évoquée *supra*, Thomas et Znaniecki montrent comment l'expérience de l'émigration étatsunienne bouleverse le rapport à l'organisation sociale des paysans et des ouvriers polonais. Il s'agit toujours de comprendre « de l'intérieur » comment les biographés agissent, interagissent ou réagissent à ces logiques institutionnelles auxquelles ils sont soumis (Thomas, Znaniecki, 1918, vol. 3, cité par Chevalier, 1979 : 84). Désorganisation sociale, réorganisation, valeurs, attitudes constituent les concepts clefs de ces pionniers de l'approche biographique au sein d'une sociologie empirique.

S'agissant de la sphère politico-médiatique propre à notre corpus, le recueil des discours (qui peut également être complété de documents écrits tels que des lettres ou des carnets de bord) sur les pratiques des biographés (catégorie d'items III, tableau *infra*) permet ainsi de mieux appréhender ces rapports complexes, traduits en action, entre les acteurs de la sphère politico-médiatique et les organismes dans lesquels ils travaillent ; l'ensemble étant relié aux contextes socio-historiques et politiques pris en compte également. La relation entre l'action individuelle, en l'occurrence celle de journalistes, et les structures professionnelles, dans lesquelles ils évoluent, peut être observée à la manière de ce collectif de chercheurs animé par C. Lemieux.

- Action individuelle et cadre professionnel (Lemieux, 2010)

« Quelle est la marge de manœuvre des journalistes, face à leur hiérarchie, aux contraintes financières ? » : dans un ouvrage collectif consacré à la subjectivité journalistique, C. Lemieux (2010) propose « onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information ». Chacune des onze leçons est étayée par une étude de cas qui illustre une réflexion épistémologique féconde, nous semble-t-il, pour l'approche sociobiographique :

« Leçon n° 1 : Refuser l'alternative entre individu et collectivité (*idem* : 64).

Leçon n° 2 : Rapporter les jugements individuels à leurs conditions matérielles et organisationnelles de production (*ibid.* : 83).

Leçon n° 3 : Ne pas réduire l'identité individuelle à une qualification sociale (*ibid.* : 102).

Leçon n° 4 : Penser les pratiques productives d'un individu comme un tout (*ibid.* : 121)

Leçon n° 5 : Penser l'ambivalence du rapport individuel au travail (*ibid.* : 141)

Leçon n° 6 : Rapporter la liberté de choix individuel au travail collectif qui la rend possible (*ibid.* : 185).

Leçon n° 7 : Penser l'inventivité personnelle comme un transfert de schèmes d'action d'un monde social à l'autre (*ibid.* : 204)

Leçon n° 8 : Prendre en compte le désajustement de l'inventeur mais aussi son conformisme (*ibid.* : 222)

Leçon n° 9 : Prêter attention aux tensions internes des individus (*ibid.* : 243).

Leçon n° 10 : Penser la dimension non intentionnelle de l'invention personnelle (*ibid.* : 261).

Leçon n° 11 : Historiciser la valeur personnelle » (*ibid.* : 280).

Ces suggestions d'approches reposent sur des parcours divers de journalistes retracés par plusieurs chercheurs. C. Lemieux réunit ici plusieurs contributions qui s'intéressent aux discours de journalistes quant à leur pratique autour du paradoxe de la liberté du journaliste et de son assujettissement aux cadres entrepreneuriaux, économiques, institutionnels. Les onze études de cas décrivent des réalités journalistiques diverses (puisées dans la presse nationale ou régionale) d'hier (comme le parcours du fondateur du *Figaro*, Hippolyte de Villemessant, ou le « journalisme à contrecœur » d'Albert Londres, autres exemples illustrant le recours au biographique par des chercheurs en journalisme) et d'aujourd'hui. Les « marges et les manœuvres », les « possibilités d'un autre journalisme » sont montrées dans plusieurs situations, qu'il s'agisse d'un conflit d'imputation autour d'une annulation de dépêches d'AFP, d'une résistance aux cadrages éditoriaux imposés dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* à propos des incendies de voitures à Strasbourg dans les années 90, de l'exemple de

Michel Samson, « journaliste ethnographe » au *Monde*, ou encore de l'expérience *Médiapart* comme exemple de relation entre web 2.0 et autonomie journalistique. Cherchant à dépasser une posture normative, somme toute « idéologique », qui consisterait à opposer « liberté individuelle » et « cadre contraignant », l'ouvrage propose de « libérer le discours journalistique ». Il y parvient assurément, à partir d'études biographiques d'individualités. Ainsi, l'intérêt de cette étude qualitative de cas réside dans une réflexion sociologique d'une portée plus générale. La question de l'enquête sur les individualités en sciences sociales est posée, rejoignant les préoccupations liées à l'approche biographique. En conclusion, C. Lemieux la récapitule de la sorte :

« Cela explique que, du point de vue de la méthode, les sciences sociales réclament pour analyser les individus de commencer par en " sortir ". Cet élargissement du regard n'a rien de paradoxal : sur le plan pratique, de l'individualité ne peut advenir que si l'individu est engagé dans des actions réciproques avec d'autres. La " source " de sa personnalité ne doit donc jamais être recherchée dans son intériorité, mais plutôt dans les relations qu'il entretient, et a entretenues, à l'extérieur de lui. Comme on l'a soutenu dans la troisième des " leçons " de ce livre, une telle extériorité mérite d'être repérée à trois niveaux différents. En premier lieu, il convient de la reconnaître dans le fait que la personnalité d'un individu ne peut être produite indépendamment des jugements que les autres portent sur lui (niveau réputationnel). En second lieu, on doit l'observer dans le fait que ces jugements ne pourraient pas être produits dans l'existence de règles partagées, dans le suivi desquelles l'acteur concerné, du fait même qu'il agit et juge, tend à produire des écarts qui le rendent singulier (niveau praxéologique). Enfin, il faut l'identifier également dans le fait que ces écarts ont pour origine, chez l'acteur, ses expériences antérieures et les tendances à agir qu'elles lui ont communiquées et qu'il manifeste maintenant (niveau dispositionnel). Pour qui considère ces trois niveaux, qui s'emboîtent l'un dans l'autre, la tâche des sciences sociales ne pourra plus être pensée comme l'exploration de l'opposition entre individu libre et contrainte collective, à la manière dont l'idéologie romantique, entre autres, nous prescrit d'apprécier les choses. Le but devient plutôt de comprendre comment l'individualité humaine s'ancre et se développe d'une façon entièrement pratique, c'est-à-dire à l'horizon d'une socialité qui la constitue et dont elle ne peut être abstraite que fictivement.

Il en découle, pour le chercheur en sciences sociales, une difficulté méthodologique : en enquêtant sur les personnalités, il court nécessairement le risque de les transformer » (Lemieux, 2010 : 284-285).

Les éléments méthodologiques suivants, propres à l'approche sociobiographique dans le champ des Sic, proposent, à partir d'une articulation entre terrain et théorie, de tenir compte de ce questionnement.

## Chapitre 12 – Mises en œuvre sociobiographiques en sciences de l'information et de la communication

Comme nous l'avons précisé, en nous intéressant à des sociobiographies d'acteurs évoluant dans des sphères médiatiques, nous cherchons à montrer les apports que peuvent constituer – en termes de connaissance de l'histoire et du fonctionnement de médias d'information – ces approches biographiques dans le champ des sciences de l'information et de la communication, plus précisément dans sa partie comprenant les études sur le journalisme<sup>170</sup>.

Nous nous référons au courant du renouveau biographique des années 70, qui a marqué un retour vers l'intérêt porté à l'acteur (avec une approche qualitative). On a rappelé que cette période avait marqué un tournant dans les sciences sociales. À partir des remises en cause du structuralisme et du marxisme, l'individualité ne fut alors plus appréhendée d'un point de vue englobant la seule totalité du social. Un auteur comme D. Bertaux qui s'intéressait et s'intéresse pourtant toujours aux structures de classe, fit alors le pari que les techniques biographiques, à travers l'observation de parcours individuels, allaient même pouvoir les révéler. La distinction – importante à établir – entre « méthode de récits de vie » et « approche biographique » est soulignée par lui comme inhérente à une nouvelle démarche en sociologie (Bertaux, 1980 : 201). Sept questions d'ordre méthodologique sont formulées (*idem* : 207-218), considérations que l'on se propose de réinvestir – tout en s'en distanciant parfois – comme canevas méthodologique pour une approche sociobiographique appliquée aux Sic.

### 12.1 - Qui interroger et combien ?

@

En interrogeant durant deux années d'enquêtes des ouvriers, puis des artisans et des patrons boulangers, Bertaux entendait rendre compte du quotidien de quarante mille boulangeries artisanales. Mais selon les statuts de ses interviewés, ouvriers ou ouvriers devenus patrons, il a été amené à changer plusieurs fois d'hypothèses. Le concept de

---

<sup>170</sup> Dans le chapitre 1, nous avons proposé une définition du sous-champ disciplinaire des études sur le journalisme (ou recherches sur le journalisme) au sein des sciences de l'information et de la communication. Nous avons rappelé, avec N. Péliissier (2008), comment ce domaine de connaissance peinait à émerger scientifiquement et à se structurer. Alors que dans les pays anglo-saxons les *Journalism Studies* occupent une place plus conséquente (et distincte) aux côtés des *Communication Studies*, des *Media Studies* ou encore des *Cultural Studies* (voir à ce sujet Jeanneret et Ollivier, 2004-b : 15).

*saturation* est ici mis en avant : il s'agit d'envisager un nombre suffisant de récits de vie afin de permettre « la totalisation des éléments de connaissance des rapports sociostructurels apportés par chaque récit de vie », le fait d'atteindre ce nombre valide alors l'approche biographique (Bertaux, *ibid.* : 205). Un souci de diversification des « biographés » et des informateurs guide la démarche. La *saturation* atteinte permettrait ainsi de pouvoir prétendre à une certaine généralisation de l'enquête avec les mêmes caractéristiques de représentativité de l'échantillon que celles d'autres méthodes quantitatives.

Au sein de la sphère du journalisme, le statut des professionnels des médias s'avère extrêmement hétérogène : différentes catégories de journalistes, de supports, de salariés, d'entrepreneurs, d'entreprises etc. sont en jeu. Les acteurs de ce champ concernés par la sociobiographie ne s'inscrivent pas forcément au sein d'un groupe professionnel propre, et s'ils le sont, ces groupes sont en mouvement et composés de segments professionnels plus ou moins extensibles, pour reprendre la définition déjà évoquée de Bucher et Strauss (1961). En outre, ils peuvent être très divers et ne sont pas facilement classables dans des catégories définissant leur statut et leur positionnement au sein de la sphère politico-médiatique : salarié, indépendant, pigiste, agent de la fonction publique, élu...

L'approche sociobiographique dans ce domaine des Sic, telle que nous la proposons, ne cherche pas à produire un constat panoramique des réalités socio-structurelles d'une activité professionnelle ; elle vise plutôt à rendre compte des processus complexes – individuels, collectifs et sociétaux – que peuvent révéler les actions menées par un individu au cours de sa propre vie. Elle cherchera à établir un lien dialectique entre le social et l'individu, ce qui peut rappeler le sens de la sociologie configurationnelle d'Elias pour qui « La société sans individu et l'individu sans société sont des choses qui n'existent pas » (Elias, 1987 : 117) Elle peut concerner un acteur unique, ou plusieurs (dans le cas par exemple d'une approche générationnelle comme celle décrite *supra* à propos des journalistes indo-océaniques), sans jamais caresser l'ambition d'une légitimité représentative. Mais ce sont les liens, les interactions et les *configurations* qui seront mis en évidence avec d'autres acteurs, au sein de périodes spécifiques de l'histoire et de contextes politiques (ou géopolitiques) particuliers qui constituent l'apport heuristique de ces sociobiographies.

Les choix divers peuvent se porter sur un grand patron de presse ou de groupe de communication, sur un secrétaire de rédaction en fin de carrière qui aura connu les transformations techniques et organisationnelles de sa fonction, ou sur un jeune « web journaliste », au statut précaire, récemment diplômé et accomplissant une tâche de web-



rédaction sédentaire et assez éloignée de l'activité de reportage de terrain souvent attribuée à la profession, etc.

De nombreux acteurs médiatiques ont laissé une empreinte particulièrement marquante. Certains, tels Marcel Bleustein-Blanchet (1906-1996), ou Hubert Beuve-Méry (1902-1989), ont fait l'objet d'une littérature biographique abondante<sup>171</sup>. Le premier, fondateur de Radio Cité, créateur de l'agence Publicis, a initié la publicité radiophonique et cinématographique. Directeur de nombreux titres de presse, il a notamment introduit les études d'opinion en France. Influencé par ses séjours aux États-Unis, il a contribué à transformer la production publicitaire ainsi que le secteur professionnel de la communication durant un demi-siècle<sup>172</sup>. Le second, directeur-fondateur du journal *Le Monde*, qu'il dirigea de 1944 à 1969, aura également marqué la ligne éditoriale du titre, avant la concurrence de la télévision. L'articulation entre l'action de ces deux acteurs médiatiques et l'histoire des périodes durant lesquelles ils ont exercé est ainsi mise en évidence.

S'agissant de nos propres terrains, les sociobiographés évoluent au sein d'un espace médiatique local (ou régional), et ont parfois participé à sa construction et à son ouverture : les notions d'acteur pionnier, d'acteur clef, ou d'acteur social local sont alors convoquées (Idelson, 1999).

## 12.2 - Directif ou non-directif (réflexion critique sur la notion de « biais ») ?

D. Bertaux considère que l'autobiographie écrite constitue « (sans doute) la forme optimale du récit de vie, car l'écriture conduit à la constitution d'une conscience réflexive chez le narrateur ». Il ajoute que « les récits de vie n'en seront jamais qu'une approximation », tout en admettant qu'ils « sont en pratique beaucoup plus aisés à susciter » (Bertaux, 1980 : 208).

Nous avons évoqué *supra* les biais hagiographiques qui peuvent apparaître dans toute autobiographie. L'approche sociobiographique qui implique un dialogue entre un acteur des médias et un chercheur, ou un traitement analytique en amont de l'autobiographie, peuvent constituer des « garde-fous ». Cependant il ne s'agit pas de prévenir ces biais, ces tentatives d'auto-valorisation, mais plutôt d'en prendre conscience, et d'en comprendre le sens. Les sociobiographies de notre corpus local ont essentiellement trait à l'histoire immédiate des

---

<sup>171</sup> La trajectoire de ces figures médiatiques, présentées selon une approche sociobiographique, sert d'entrée à un cours de Master Mention Information-Communication, sur l'Histoire des médias en France au XX<sup>e</sup> siècle, que nous animons à l'Université de La Réunion. Voir aussi Grilsamer (2010), journaliste, biographe d'H. Beuve-Méry.

<sup>172</sup> Nous revenons *infra* sur la biographie de M. Bleustein-Blanchet.

médias et privilégient le recueil de récits de vie par entretien : la conscience réflexive du narrateur y est présente en beaucoup d'endroits. Elle intervient soit « naturellement » au fil du récit, soit parce que des questions ouvertes ou une proposition de thématiques auront été suggérées.

La littérature consacrée à l'entretien en sciences sociales, qu'il soit orienté vers la psychologie sociale ou plus particulièrement vers la démarche ethnographique, est fournie; les manuels de méthodologie en retracent généralement l'histoire. Elle prend corps dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec les travaux de Dilthey qui s'intéresse aux représentations du monde par le sujet en fonction de ses propres perceptions ou ceux de Freud qui propose une approche clinique avec un dispositif de cure analytique (Blanchet, 2003 : 10).

Outre-Atlantique, à partir des années 30, l'entretien de recherche accompagne les enquêtes en sciences sociales, comme celles de Fritz Roethlisberger et William Dickson (1943) sur les conditions de travail et les comportements des salariés à l'usine Western Electric de Cicero (près de Chicago). Ce type de travaux correspond souvent à une demande sociale.

Par la suite, l'entretien de recherche est devenu une technique de récolte de données très répandue, utilisée par de nombreux chercheurs, y compris spécialistes de méthode quantitative (tel Lazarfeld), qui en admettent les vertus heuristiques. Cependant, la question du statut scientifique de ces données, ne serait-ce qu'en raison de leur traitement interprétatif ou du caractère pragmatique du dispositif, a été, et reste, maintes fois soulevée (Blanchet, *ibid.* : 13).

Cette situation interlocutoire entre un intervieweur et un interviewé produit des biais inéluctables sur le discours de l'interviewé et, par conséquent, sur les résultats des données. Il en ressort que toute situation d'entretien – généralement dialogique dans le cas d'une biographie – peut être difficilement considérée comme une ressource qui se rapprocherait de « l'idéal scientifique ». Cependant, si l'entretien s'apparente davantage à un art, fait d'intuitions et d'interprétations de recherche, avec des relances de l'intervieweur qui s'ajusterait d'une manière spontanée suivant un « hyper-empirisme » souvent condamné par Bourdieu (Bourdieu *et al.*, 1968 : 48), il est intéressant de se demander s'il est possible de mettre clairement en évidence les biais induits par la situation d'entretien de recherche, et d'en tenir compte. Par exemple, dans un souci de modélisation quasi mathématique, afin de considérer cette « situation d'interaction verbale complexe », Blanchet propose d'analyser les « mécanismes de régulation des échanges et d'élaboration discursive » selon trois niveaux théoriques, mis en pratique dans une situation réelle d'entretien (Blanchet, 1989). Nous

présentons synthétiquement son propos afin d'introduire la discussion, utile à nos yeux, sur la relation de communication entre l'intervieweur et le l'interviewé biographé. Mais nous proposerons ensuite de nous en dégager, dans les situations biographiques qui nous intéressent, afin de ne pas nous laisser enfermer dans une théorie des biais, précisément parce que nous considérons qu'elle ne convient pas à l'appréhension d'une situation de communication dont l'objectif n'est pas de traquer une vérité (dans les propos de l'interviewé) qui serait immuable.

- Le premier niveau a trait aux « paramètres de la situation communicative ». Il concerne la notion de contrat de communication entre l'interviewé et l'intervieweur. Citant le mathématicien logicien et philosophe du langage Gottlob Frege, Blanchet (*idem* : 369) rappelle que le statut précis des deux acteurs est défini à l'avance : l'interviewé accepte de livrer sa « production discursive » au « traitement appréciatif » de l'intervieweur, mais celui-ci doit extraire des informations « non pas pour en faire " usage " mais pour en faire " mention ". L'intervieweur accompagne " en soutien " l'interviewé, au fil de son récit, jouant un rôle de " guide " ». Ainsi, les éventuelles relances « sont des déductions faites à partir du discours de l'interviewé ; elles sont peu informatives » (Blanchet, *ibid.* : 370).

- Le deuxième niveau d'analyse est lié aux interactions verbales intervieweur-interviewé. Il se réfère aux théories pragmatiques de la conversation (école de Birmingham et de Genève, évoquée par Blanchet, *ibid.* : 370). La « fonction pragmatique d'expansion des relances » est soumise à certaines règles conversationnelles : la relance, qui est une « assertion réitérative », doit être énoncée par celui qui est à l'origine de l'échange ; elle invite ainsi l'interviewé à compléter et à expliciter son propos, dans le sens du contrat initial.

- Le troisième niveau, qui se réfère également à la pragmatique, permet de définir, d'une manière plus approfondie, les caractéristiques des relances.

Il est rappelé les trois fonctions essentielles conférées au discours par les pragmaticiens (Austin, Searle, Récanati, cités par Blanchet, *ibid.* : 371) :

- *la fonction d'acte* : le discours altère l'état de l'auditeur
- *la fonction modale* : il traduit l'état du locuteur
- *la fonction référentielle* : le discours a pour fonction de « dire comment sont les choses ».

Ces trois fonctions sont présentées comme interdépendantes et « subordonnées » l'une à l'autre. Le locuteur décrit sa réalité des choses, son discours dévoile son état et modifie l'état de l'auditeur.

Blanchet propose de caractériser les relances de l'intervieweur selon ces trois fonctions fondamentales du langage : les relances peuvent ainsi être catégorisées en six types d'interventions correspondant à trois catégories d'actes (réitération, déclaration, interrogation) déclinables en deux registres (modal et référentiel).

Les types de relances de l'intervieweur sont synthétisés dans le tableau suivant (Blanchet, *ibid.* : 371)

	Type d'actes		
Registre	RÉITÉRATION	DÉCLARATION	INTERROGATION
Modal	<i>Reflét</i>	<i>Interprétation</i>	<i>Question modale</i>
Référentiel	<i>Echo</i>	<i>Complémentation</i>	<i>Question référentielle</i>

Les registres :

- le registre modal est de l'ordre de la psychologie du locuteur ; le registre référentiel concerne les « objets et les faits qui font la matière du propos discursif ».

Les types d'actes :

- les Réitérations sont des actes assertifs, c'est-à-dire considérés comme vrais (par l'intervieweur), qui reprend un énoncé de l'interviewé. Sur le registre modal, l'intervieweur effectue son intervention sur le modèle d'un *reflét* : « Vous m'avez dit, je vous dis que vous m'avez dit X » (où X = croyance). Sur le registre référentiel, l'intervention de l'intervieweur s'effectue selon le modèle de *l'écho* : « Vous m'avez dit, je vous dis que vous m'avez dit ».

- Les Déclarations sont également des actes assertifs de l'intervieweur qui va les inférer à partir de l'énoncé de l'interviewé. Sur le registre modal, l'intervieweur effectue son intervention sur le modèle de *l'interprétation* : « Vous m'avez dit, je vous dis que j'en induis que vous avez les propriétés-qualités (X) » (ou X = opinion, sentiment ou attitude, etc.) Sur le registre référentiel, l'intervention de l'intervieweur tient du modèle de la complémentation : « Vous m'avez dit, je vous dis que j'en déduis ».

- Les Interrogations sont des actes directifs de l'intervieweur, également inférés à partir de l'énoncé de l'interviewé. Elles peuvent relever du registre et du modèle des *questions modales* : « Vous m'avez dit, je vous dis que j'en induis que vous avez les propriétés-qualités (X), est-ce que (X) est vrai ? ». Sur le registre référentiel, elles correspondent à une *question référentielle* : « Vous m'avez dit (p), je vous dis que j'en déduis (q), est-ce que (q) est vrai ? ». Ce dernier type d'intervention induirait une réponse fermée (oui ou non) ; Blanchet précise qu'il ne faut pas la confondre avec d'autres types

d'interrogations « catégorielles », par exemple « pourquoi ? », qui susciteraient des réponses plus ouvertes, et qui sont catégorisées comme des « interventions thématiques », auxquelles nous préférons avoir recours dans les entretiens sociobiographiques.

L'exemplification des différents types de relance de l'intervieweur est présentée en illustration du tableau ci-dessus. Il s'agit du discours d'un interviewé à propos du thème des « mères porteuses » suivi de différentes interventions de l'intervieweur :

- (D) Ié : « Bon, je sais pas si une femme peut faire un enfant comme ça... puis bon, c'est, c'est, moi je vois que ça pose beaucoup de problèmes psychologiques. Puis bon, la conception qu'est-ce que c'est quoi de faire un enfant ? Alors puis le respect de la vie. »
- (1) Réitération référentielle : Ir : « Ca pose des problèmes psychologiques. »
- (2) Réitération modale : Ir : « Vous pensez que ça pose des problèmes psychologiques. »
- (3) Complémentation (référentielle) : Ir « Cette pratique remet les choses en cause.»
- (4) Interprétation (modale) : Ir « Vous êtes réticente à l'égard de cette pratique. »
- (5) Interrogation référentielle : Ir « Est-ce que cette pratique remet les choses en cause ? »
- (6) Interrogation modale : Ir « Est-ce que vous êtes réticente à l'égard de cette pratique ? » (d'après Blanchet, *ibid.* : 372-373).

Les résultats d'une expérimentation effectuée par Blanchet (*ibid.* : 381-384) auprès de 108 sujets répartis en six groupes indépendants interrogés sur un thème d'actualité, et reposant sur un dispositif empirique, confirmeraient l'hypothèse selon laquelle les relances de l'intervieweur ont des effets sur la construction du discours de l'interviewé.

Dès lors, la notion de « trifonctionnalité du langage » (fonction d'acte, modale, référentielle) serait opérationnelle pour caractériser les relances de l'intervieweur et ses effets sur l'interviewé. Ces relances, selon les variables de registres, modales ou référentielles, auraient un effet sur les principaux aspects du discours de l'interviewé, faisant monter ou baisser certains indices de modalisation. Par exemple, celles qui sont formulées sur le registre modal pourraient être interprétées par l'intervieweur comme une demande d'explication centrée non pas sur le thème mais comme une demande de précision de sa propre relation à ce thème (Blanchet, *ibid.* : 376). Celui-ci aura alors recours à des « déictiques de locution », c'est-à-dire des pronoms personnels et possessifs à la première personne du singulier : (je, me, le mien, etc.).

Dans les entretiens de recherche, en général, d'autres types de relances induiraient d'autres « traces langagières » chez l'interviewé qui déploierait en retour des « stratégies d'opacification et de transparence discursives, qui s'adaptent au contexte interlocutoire, créées par des actes indirects de la relance ».

Ainsi, conclut Blanchet, « l'intervieweur, loin d'être neutre, pourrait bien être le co-constructeur des informations spécifiques qu'il croit recueillir indépendamment de tout biais méthodologique » (*ibid* : 38 -389).

Durant l'analyse du contenu des propos de l'interviewé, le chercheur devrait alors tenir compte de ces effets induits en tentant de repérer les types de registres utilisés et en les corrélant avec certains indices langagiers repérés dans les réponses.

Dans le cas – central dans notre propos – constitué par le recueil d'une sociobiographie, les inductions inhérentes aux différents registres de relances peuvent être certes prises en compte : par exemple, le recours de l'interviewé aux déictiques de locution peut sans doute éclairer sur son rapport au monde. Le thème de l'entretien étant alors lui-même constitué en grande partie par la trajectoire de l'interviewé, l'interprétation que celui-ci en fait, le sens qu'il en donne, le jugement symbolique qu'il formule peuvent être exploités et se révéler particulièrement fructueux au moment de l'analyse. Mais s'il semble opportun de reconnaître les inévitables effets de biais dans l'entretien, il nous paraît illusoire de vouloir placer entièrement sous contrôle ce qui reste une situation de communication entre deux interlocuteurs. Il n'est pas forcément pertinent de considérer l'entretien comme une sorte d'idéal-type dans lequel l'interviewé obtiendrait toujours, par une scientificité revendiquée, un discours de vérité absolue.

Si l'on peut admettre avec Blanchet et Gotman (1991 : 117) qu'il existe une forme de « co-construction » dans toute situation de discours produit par les partenaires d'un dialogue, nous ne les suivons pas dans leur certitude qu'il est possible de mesurer les « distorsions » d'une méthode à des fins d'objectivation. Si l'on peut reconnaître l'évidence de « biais inévitables » (*idem*) de telle situation de recueil de paroles, il est sans doute vain de vouloir mesurer, voire maîtriser, l'ensemble de ces paramètres. Il n'est sans doute guère nécessaire de mettre en équation ni de décliner, sur un mode logarithmique, l'ensemble des interactions illocutoires d'un entretien. Il s'agit au contraire de laisser la place à l'imprévu, à la spontanéité, voire, à certains moments, à l'expression de la libre subjectivité de l'intervieweur, afin justement de rendre plus féconde, on oserait dire plus authentique, cette relation.

Dans une telle posture d'interview, il ne nous semble pas opportun de prétendre à une objectivité imaginée et, dans la réalité de l'échange, impossible à atteindre. Une situation d'interview reste une rencontre entre deux acteurs. Si cette rencontre se reproduit pendant plusieurs séances sur une période assez longue, une empathie inévitable s'installera entre les interlocuteurs. Ces derniers peuvent échanger des points de vue contraires, dans une relation

qui cherchera la franchise, ce qui implique de se libérer de ce que Jean-Baptiste Legavre, coutumier des entretiens avec des professionnels de la communication et de l'information, nomme « le carcan de la neutralité ». Cet échange est alors défini comme « une interaction où des agents sociaux adoptent des points de vue et coproduisent une réalité et une explication (une explicitation) de la réalité (...) En d'autres termes, les interventions peuvent aider (l'interviewé) à mettre des mots sur sa situation, à mettre en mots sa situation, en le " guidant " en fonction des connaissances des réalités sociologiques acquises préalablement par l'enquêteur » (Legavre, 1996 ; 2007 :48).

Dans son introduction des *Enfants de Sanchez*, O. Lewis explique comment une telle relation d'empathie ainsi que des liens profonds se sont créés entre lui, son épouse et les membres de la famille Sanchez. Même si l'on peut émettre des interrogations sur l'inégalité des rapports entre un intervieweur nord-américain, universitaire et des familles appartenant aux catégories les plus pauvres du Mexique d'alors, Lewis considère que ces liens sont inhérents à la démarche anthropologique. Par ailleurs, l'auteur de cette vaste fresque biographique mène ses entretiens de manière plutôt directive : « Nombre de mes questions les incitèrent à s'exprimer sur des sujets auxquels ils n'auraient peut-être jamais pensé ou dont ils n'auraient pas parlé de leur plein gré. Toutefois les réponses leur étaient propres » (Lewis, 1978 : 25).

Ce faisant, même si l'on peut préconiser « d'assumer le bricolage » que constitue un entretien (Legavre, *ibid.* : 38), la nécessité de décrire en amont les modalités de cette situation de communication, son objet et son cadre, reste centrale dans la préparation. De même, les statuts des deux acteurs de cette situation de communication particulière (dont l'un, l'interviewé, est lui-même un professionnel de la parole également habitué à la pratique de recueil de propos « rapportés ») sont à prendre en compte dans l'analyse.

À cet égard, le contrat de communication, passé initialement entre le sociobiographe et le sociobiographé, s'il est explicité préalablement à l'entretien, et avec précision, peut atténuer ces effets de biais : la proposition sera alors d'effectuer un entretien qu'on présentera d'emblée comme à visée biographique et qui se déroulera en plusieurs longues séances, thématiques et espacées d'un minimum d'une semaine. Cette modalité laisse le temps à l'intervieweur de demander à l'interviewé de revenir sur certains aspects de la séance précédente, en expliquant les raisons de cette demande de retour, de façon à limiter le plus possible des effets d'interprétation de cette relance. Le laps de temps entre deux séances est

également nécessaire à la transcription de la séance précédente qui permet de prendre du recul et de préparer la suivante, point de vue partagé par Bertaux qui voit dans cette préconisation de transcription quasi-immédiate, « la totalisation du savoir sociologique au fur et à mesure qu'il s'accumule » (Bertaux, 1980 : 211). L'intervieweur travaillera sur un « protocole de base » (Javeau, 1997 : 98) composé de questions correspondant à des thématiques assez larges, élaborées avant chaque entretien, qui seront complétées au fil des séances en fonction des circonstances.

### 12.3 - Caractère complet ou incomplet des récits de vie

La question du caractère complet ou parcellaire du récit de vie se pose dans tout recueil d'ordre biographique. Lorsque Bertaux mène son enquête sur les boulangers, il ne s'intéresse qu'à la séquence particulière durant laquelle ses interviewés exercent ou ont exercé leur métier de boulanger : s'ils ont ensuite changé de profession, l'exploration de leur nouvel « univers » demeure secondaire, même si ce changement est révélateur de sens<sup>173</sup>. Si l'objet sociologique du travail porte essentiellement sur « les rapports socio-structurels » entre un individu et son environnement sociétal, les données peuvent ne constituer qu'un segment de vie. Cependant, à partir des années 1970, le courant réhabilitant l'approche biographique en sociologie admet qu'un récit de vie peut être constitué de vies multiples (à l'intérieur d'une seule), en raison de la segmentation entre les différents lieux et les différentes professions exercées, entre les lieux de travail et les domiciles, engendrés par de nouvelles formes du salariat.

« Loin de fétichiser la biographie entière comme histoire unique d'un individu unique porteur de l'ineffable condition humaine, l'approche biographique doit critiquer l' " idéologie biographique " et reconnaître au contraire que de plus en plus, dans les sociétés qu'anime l'incessant mouvement du capital, les hommes et les femmes tendent à être déplacés comme des pions, ballottés d'une région à l'autre des rapports de production, du territoire, du milieu socioculturel, etc. (...) » (Bertaux, 1980 : 212).

Il s'agit par ailleurs de tenir compte de la distinction entre effort, effets littéraires (souvent induits par une logique d'éditeurs, notamment dans les biographies éditées de patrons de presse ou de journalistes de notoriété) et contenu sociologique.

Un récit de vie serait à appréhender comme un ensemble de *fragments* résultant à la fois des caractéristiques personnelles d'un individu agissant (ou réagissant) à des forces

---

<sup>173</sup> Bertaux évoque une telle « sortie de champ » avec l'exemple d'un ancien boulanger interrogé devenu CRS (Bertaux, 1980 : 211).



sociales que Bertaux qualifie « d'incontrôlables », « événements collectifs envahissant la vie sans qu'on n'en puisse rien (guerre et paix), croissance ou crise ». Le principal apport du récit serait alors de comprendre « comment les êtres humains font pour construire une unité de sens dont leur vie réelle a été dépourvue ». L'auteur du récit de vie bâtirait ainsi sa propre logique de compréhension de ses actions passées, qu'il relierait souvent à sa situation présente voire à son futur auguré. Cette « sémantification », aux mécanismes « subtils et complexes », pourrait relever de « bricolages personnels utilisant comme matériaux de base des éléments de sens ou sèmes prélevés dans l'univers sociosymbolique environnant » (Blanchet, *ibid.* : 213).

Dans l'approche sociobiographique que nous mettons en œuvre, nous appréhendons (comme évoqué *supra*) les acteurs convoqués comme à la fois des produits et des producteurs de la sphère médiatique à laquelle ils appartiennent. Autrement formulé, il nous semble important de les considérer comme actants (au sens greimassien du terme), c'est-à-dire prenant en charge leurs discours et leurs actes (considérant avec John Austin [1970] que le langage constitue en soi un acte). La nécessité des contextualisations historiques et socio-économiques du cadre de leurs actions n'en est pas moins nécessaire. Elle interviendra, dans l'analyse, dans une dynamique compréhensive d'articulation entre acteur et structure.

Sans en être prisonnier, en proposant, chaque fois que cela s'impose, de s'en écarter pour aborder tel ou tel thème central de l'action du sociobiographé, le canevas de départ peut suivre le fil d'une chronologie familiale (remontant à une ou plusieurs générations). Ce canevas est proposé dans le contrat de départ annoncé par l'intervieweur à l'interviewé.

La sociobiographie d'acteurs médiatiques revêt ainsi un caractère complet de récit de vie. Elle repose, autant que faire se peut, sur plusieurs entretiens et implique une relation au temps inhérente à celui de la recherche. Plusieurs possibilités de conduite d'entretien sont envisageables : il peut être proposé préalablement à l'interviewé un fil chronologique qu'on déroule, par thèmes ou plus librement. Il convient de donner à l'interviewé le loisir de sortir du cadre, de reporter à plus tard le moment d'aborder des sujets qui pourraient être plus délicats que d'autres, de laisser le temps également à la construction d'une relation de confiance qui s'établit peu à peu avec l'intervieweur. La période, également de réflexion, qui se déroule entre deux séances d'entretien permet de revenir sur et d'approfondir, à la demande de l'interviewé ou de l'intervieweur, tel point précis évoqué précédemment.

Ce rythme plutôt long de l'entretien sociobiographique risque de provoquer une tension avec la logique temporelle (en général plus courte) des praticiens des médias.

Le recueil sociobiographique peut ainsi prendre la forme d'un long entretien que l'on ne qualifiera ni de directif, ni de semi-directif, terme réfutable car pouvant être considéré comme « une formule à succès qui " sent " la demi-mesure et l'incomplétude » (Legavre, 2007 : 36). Cela ne signifie pas non plus qu'il sera improvisé : un travail approfondi de préparation peut s'avérer nécessaire, axé sur l'histoire, le contexte, l'environnement professionnel de l'interviewé<sup>174</sup>. Certes, le fameux « guide d'entretien » conseillé par tous les manuels sur lequel il est noté le plan prévu, les observations à effectuer etc., peut se révéler utile. Mais il s'agit encore de ne pas se laisser enfermer dans une feuille de route prévisionnelle : l'entretien, parce qu'il comprend justement une multitude de paramètres interactionnels imprévisibles, ne se déroule jamais comme on l'a imaginé. Cela n'évite pas d'en penser a priori l'organisation et le contenu ; à chaque séance, il peut être centré sur un thème ou une période, mais toujours avec beaucoup de souplesse. Il s'agit alors surtout d'un entretien approfondi et la possibilité de convaincre l'interviewé de consacrer du temps à cette situation d'interview doit lui laisser le loisir, autant que faire se peut, de sortir du cadre de la thématique proposée au début. Le travail de Lewis, dont les entretiens pouvaient également concerner plusieurs acteurs, illustre bien cette souplesse :

« Au cours de nos entrevues, j'ai posé des centaines de questions à Manuel, à Roberto, Consuelo, Marta et Jésus Sanchez (...). J'ai tenté de parcourir systématiquement une vaste série de sujets : leurs souvenirs les plus lointains, leurs rêves, leurs espoirs, leurs craintes, leurs joies, leurs souffrances ; leur travail ; leurs relations avec leurs amis, leur famille, leurs patrons ; leur vie sexuelle ; leur conception de la justice, de la religion et de la politique ; leurs connaissances en géographie et en histoire ; bref leur vision du monde » (Lewis, 1978 : 25).

L'anthropologie américaine des années 60 distinguait les récits de vie (*Life Story*) durant lesquels des acteurs déroulaient leur autobiographie (à l'aide d'enregistrements sonores), des histoires de vie (*Life History*), qui complétaient les autobiographies par des témoignages, des recueils de tranches de vie, plus parcellaires. Dans l'approche sociobiographique destinée au champ des médias, de tels compléments de données peuvent être envisagés : par exemple au sein d'une rédaction, des entretiens avec plusieurs journalistes, responsables éditoriaux, membres de la direction, constitueront des matériaux servant à retracer une monographie d'entreprise. L'approche « pluri-générationnelle » (entretiens avec plusieurs journalistes de générations et d'expériences différentes) renseigne sur les transformations de l'espace professionnel et social étudié.

---

<sup>174</sup> La notion du temps de l'entretien, de sa longueur, reste d'ailleurs toute relative : le recueil de l'histoire de vie complète de *Tante Suzanne* aura nécessité onze années au narrataire (Catani et Mazé, 1982).

Une expérience pédagogique conduite depuis dix ans avec des étudiants de L3 en sciences de l'information et de la communication (cursus professionnalisant en journalisme) de l'université de La Réunion a déjà permis de réaliser plus d'une centaine de biographies d'acteurs médiatiques. Il s'agit d'un exercice de rédaction de portraits, d'une longueur de 8000 signes et publiés avec une photo dans *Varangue*<sup>175</sup>, le journal école de la filière. À mi-chemin entre entretien de recherche – incomplet – et entretien journalistique, ce que l'on pouvait qualifier au départ d'expérimentation, s'est peu à peu institutionnalisé avec la pratique et au fil des maquettes pédagogiques du cursus. L'entretien est ici encadré selon des règles précises : chaque semaine un étudiant invite un acteur de la sphère médiatique. Il peut s'agir d'un professionnel de l'information ou de la communication (journaliste ou communicant), d'un artiste, d'un représentant du monde économique, associatif ou syndical, exposé aux médias de par son activité. Le cadre horaire est fixé à 45 minutes durant lesquelles un petit groupe d'étudiants (8 à 10 maximum) demandent à l'interviewé de dérouler le récit de son existence professionnelle, mais également personnelle, s'ils estiment que cela peut éclairer la compréhension de la trajectoire de l'invité et à condition, bien entendu, que celui-ci l'accepte. Compte tenu des impératifs temporels (durée de l'entretien, obligation pour l'étudiant de rédiger le portrait complet dans la semaine qui suit, avec publication à l'appui), le mode de l'entretien est directif. Le contrat est défini à l'avance entre les intervieweurs et l'interviewé, mais celui-ci se montre souvent surpris (et parfois un peu déstabilisé) par ce mode opératoire qui emprunte volontairement à l'habitus journalistique de l'entretien (faire dire, parler vrai, refuser « la langue de bois », etc.). L'entretien est enregistré et archivé, dans un dessein de patrimonialisation et pour permettre d'éventuelles vérifications, mais l'étudiant-rédacteur du portrait n'a pas accès à l'enregistrement afin de l'inciter à une prise de notes plus active. Aussitôt après la séance, une analyse collective (animée par l'enseignant avec les étudiants) de la situation d'entretien est effectuée : elle est destinée à la compréhension des éventuels effets de biais, induits par le cadre (la nature des questions, les réactions de l'intéressé sont notamment passées au crible). La finalité de cette expérience est avant tout pédagogique et vise à confronter les étudiants (futurs journalistes) à des mises en situation réelles interlocutoires et rédactionnelles d'exercice.

Ces échanges permettent également d'amorcer une réflexion sur les différences d'approches entre entretien journalistique et entretien de recherche. Compte tenu des normes

---

<sup>175</sup> Journal école, *Varangue* comprend, outre les portraits, des articles d'actualité concernant la vie locale. Il est publié en version papier sur le campus de l'université de La Réunion et diffusé en ligne ([www.infocom-reunion.fr](http://www.infocom-reunion.fr)) ; directeur de la publication : B.Idelson, rédacteur en chef : L. Decloitre.

de mises en œuvre, il faut bien évidemment en admettre les limites (en termes de contenu). Cependant, la production réalisée permet de constituer des données archivées dont l'apport heuristique, au niveau de la mémoire des acteurs évoluant au sein de la sphère médiatique locale, pourrait être valorisé dans un travail de recherche plus académique.

La nature de l'entretien (semi-directif, directif, recentré, approfondi, multiple, etc.) pose ainsi la question de son statut pour la recherche. La plupart des manuels de méthodologie en sciences sociales proposent de réfléchir aux consignes, aux stratégies d'exercice, d'écoute, aux effets de biais, souvent perturbateurs, sur les actes de langages, à l'interaction des discours et des interventions, bref aux logiques interlocutoires interviewé/intervieweur ainsi qu'aux précautions de mise en œuvre (réalisation d'un guide d'entretien, contrat initial, etc.). Ces conseils méthodologiques peuvent-ils conférer à l'entretien de recherche un statut scientifique ? L'intervieweur n'est-il qu'un bricoleur qui, pour reprendre la métaphore de Jean-Claude Kaufmann, accomplit son bel ouvrage au sein de son atelier tel un « sociologue artisan » ? (Kaufmann, 2004 : 5). Il n'y a sans doute pas de réponse tranchée : remarquons simplement que la frontière entre artisanat et art est souvent bien ténue. La méthode biographique est née d'un ensemble de pratiques de chercheurs (dont beaucoup s'appuient certes sur un fondement épistémologique issu des sciences du langage, ou d'autres disciplines telles que l'histoire, la littérature, la psychologie sociale, la psychanalyse..., mais qui n'en fonctionnent pas moins en (auto)-référencement à des expériences antérieures de recherche). Considérons alors, loin de tout objectivisme, qu'un entretien à visée sociobiographique effectué avec rigueur, précision, et, oserait-on ajouter, conscience, permettra toujours de repérer, dans un but compréhensif, les traces laissées dans le temps par les acteurs concernés au sein du monde social. C'est là tout l'enjeu de l'analyse qui succède à l'entretien.

#### **12.4 - L'analyse**

L'analyse que Bertaux (1976 : 213) pose comme un « problème » ne débute pas avec la fin de l'entretien. On pourrait dire, *a contrario*, qu'elle commence dès les préalables à la recherche, dès le choix du biographé, tant ce choix est inhérent au projet. Les prémisses, (prise de contact, données exploratoires, etc.) intègrent déjà, à notre sens, une dimension analytique (nous y reviendrons).

Si par analyse on entend plus précisément « analyse du discours biographique recueilli », la question de la forme (et du sens qu'elle revêt) de l'entretien transcrit se pose. Pour Bertaux (*idem*), l'analyse consiste à construire progressivement « une *représentation* de l'objet sociologique ». Mais elle peut se situer à la fois dans un registre herméneutique (le récit transcrit donnera matière à plusieurs interprétations « sous-jacentes ») qui sera pris en compte par l'étude « sociosymbolique » : par exemple Bertaux cite des récits de femmes (recueillis par Noëlle Bisseret [1974] et Isabelle Bertaux-Wiame [1979]) qui, pour se raconter, n'utilisent jamais le pronom personnel « je ». Ceci dénote, souligne Bertaux, un rapport du sujet à ses propres actes dont le sens peut être aisément interprété. « Ne réifions pas cette division du symbolique et du structurel, qui ne sont que deux aspects du même phénomène social total, lequel est aussi totalement historique » suggère ainsi Bertaux (*ibid.* : 214).

Comme nous l'avons déjà évoqué dans la partie « problématique », l'analyse sociobiographique pose une autre question théorique importante : celle de la validité scientifique du récit de vie qui découle de l'entretien. Il n'est pas envisageable d'attribuer à un vécu – aussi élaboré et riche soit-il – une légitimité de preuve scientifique généralisable à un phénomène quelconque. Pour approcher ce problème, et en assumant toujours la part de bricolage inhérente au traitement de l'entretien, nous suggérons d'utiliser la notion de « ficelles » d'Howard S. Becker (2002). Les « ficelles du métier » décrites par Becker ont pour but de traiter des problèmes liés à la recherche en sciences sociales. Quatre catégories de problèmes sont analysées : ils ont trait aux représentations, aux échantillons, aux concepts et à la logique (*idem* : 25).

Parmi ces problèmes, celui constitué par les « représentations scientifiques » (*ibid.* : 46) du chercheur lui-même par rapport à son objet s'avère très intéressant à aborder dans le cas de démarches sociobiographiques. Les représentations scientifiques, selon Becker, ne sont pas des représentations telles que des stéréotypes attribués au sens commun, mais apparaissent de manière plus abstraite, ce sont des « histoires scientifiques » qui doivent « donner du corps au savoir », en permettant d'élaborer ou de faire correspondre une théorie au phénomène étudié.

« (...) nous cherchons (...) parfois à élaborer le type d'histoires nettes et sans bavure que nous aimons raconter sur le monde lorsque nous sommes d'humeur scientifique » (Becker, *idem* : 49).

Dans le cas de sociobiographies d'acteurs des médias indo-océaniques, cette mise en garde de Becker nous semble prendre toute sa pertinence : l'hétérogénéité des acteurs comme des pratiques au sein d'un contexte particulier font que l'activité sociale liée à la sphère médiatique est parfois difficilement analysable à l'aide de concepts élaborés dans d'autres lieux. C'est le cas, déjà évoqué, de l'espace public habermassien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou encore d'études sur le journalisme et ses figures qui ont trait à la situation européenne et qui sont difficilement transposables dans les contextes insulaires indo-océaniques, eux-mêmes divers (Idelson, 2012a). Cependant, comme le précise Becker, nos représentations scientifiques n'ont pas forcément besoin d'être « exactes » ; et elles peuvent au contraire se révéler utiles dès lors qu'elles permettent d'être corrigées et de révéler des réalités autres (*ibid.* : 51). L'espace public réunionnais, on le rappelle, n'a pas émergé dans des cabinets de lecture animés par la bourgeoisie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; il est impulsé à la fois par des transformations structurelles et par des acteurs locaux qui interviennent à la fin des années 1960 dans l'île. La convocation de paradigmes théoriques à propos de la sphère journalistique européenne doit de même être effectuée en tenant compte d'une contextualisation socio-historique à mener avec précision. La connaissance fine de l'environnement personnel et professionnel du biographé revêt à ce propos toute son importance :

« Les choses nous paraissent également souvent incompréhensibles tout simplement parce que nous sommes trop éloignés de la situation pour connaître les contingences réelles qui ont pesé sur le choix de l'action » (Becker, *ibid.* : 59).

Becker aborde ainsi la question de la compréhension des actions des acteurs. Évoquant les travaux de Garfinkel sur le transformisme sexuel, il montre comment les actions, jugées parfois incompréhensibles ou « folles » des acteurs sont pourtant parfaitement compréhensibles lorsqu'on les observe comme le résultat d'un processus de faits, de situations propres qui conduisent les actes de chacun. Ainsi, dans le récit de vie que nous avons recueilli auprès du journaliste Jean Vincent-Dolor, ce dernier reconnaît avoir eu recours – dans une situation donnée – à une forme de censure vis-à-vis d'opposants politiques au pouvoir. Cette pratique d'un journaliste rigoureux et professionnel peut paraître en totale contradiction avec les principes de conscience et d'honnêteté professionnelles dont cet acteur local se réclame par ailleurs. L'articulation avec le contexte socio-historique dans lequel se déroule cette censure et d'autre part avec la trajectoire personnelle de Jean Vincent-Dolor permet alors un éclairage particulier.

S'agissant de la sphère médiatico-politique, la prise en compte des représentations du chercheur par rapport à son objet est nécessaire. Cette représentation peut souffrir d'une méconnaissance du terrain professionnel et du contexte sociétal liés aux acteurs biographés, mais tout aussi bien d'une connaissance trop importante de son objet, voire d'une proximité avec lui.

Rappelons que dans notre propre situation d'enquête, celle d'un ancien journaliste devenu chercheur, la compréhension du sens que donneront les journalistes sociobiographés à leurs actions n'est pas plus aisée que pour un chercheur qui n'aurait jamais exercé la profession. De même, le fait pour un chercheur réunionnais d'être immergé dans la société locale ne lui confère guère plus d'assurance de résultats, ne le prémunit pas davantage contre les risques de fausses interprétations qu'un chercheur « extérieur ». Dans une telle situation marquée par le caractère endogène de la recherche, la production du savoir s'avère d'ailleurs complexe de par la place du chercheur au sein de la société locale. Dans une petite sphère médiatique comme celle de La Réunion, société insulaire où l'interconnaissance marque les rapports sociaux, les résultats de la recherche en fonction de la trajectoire et du positionnement du chercheur pourront apparaître encore davantage dissemblables. Cette question, abordée maintes fois par Bruno Latour ramène à l'idée que le chercheur est un corps de la recherche, et qu'il ne peut pas faire comme s'il lui était possible d'extraire ce corps, dans une position de surplomb qui lui conférerait une légitimité et une assise universellement scientifiques.

La question qui découle de ces dernières remarques a trait à l'utilisation, plus générique, des résultats de la recherche concernant des micro sociétés insulaires indo-océaniques. Pour y répondre, nous cherchons alors à établir un va-et-vient fréquent entre conceptualisation et empiries. Dans la préface de la traduction française de son ouvrage, se référant aux travaux de son ancien professeur, Everett Hughes, Becker présente le problème de la généralisation à partir de cas individuels ou localisés de la façon suivante :

« Toute généralisation est provisoire. Dans toutes les régions des disciplines scientifiques, les gens découvrent que ce qu'ils pensaient est dépassé. C'est la nature de la science. Les méthodes des sciences sociales consistent à étudier des cas locaux pour créer des généralisations comme si tout le monde était semblable. Alors vous étudiez un deuxième cas que vous pensez inclure dans le même concept mais un trait ne convient pas. La généralisation semble s'arrêter là.

(...) Dans son étude sur le Québec, Hughes (...) étudiait une petite ville comme le microcosme où tout ce qui se passait là se passait sous une certaine forme dans le monde occidental industrialisé, en particulier la diversité des ethnicités dues à l'immigration. En regardant ce qui se passait à Cantonville, ville industrielle du Canada français, Hughes fut capable de montrer les composantes de cette situation qu'on pouvait transposer pour

étudier l'Allemagne, le Brésil, ou le sud des États-Unis. L'erreur consiste à croire que par la généralisation nous retrouverons des choses identiques. Cela n'arrive pas en raison des circonstances particulières, Hughes a dégagé des composantes transposables, c'est ça la généralisation. » (Becker, 2002 : 11).

Cette piste de la « transposition » de caractéristiques d'un cas à l'autre nous paraît particulièrement intéressante, s'agissant d'acteurs médiatiques : par exemple, c'est une démarche identique que semble suivre C. Laville (2010) lorsqu'elle tente de dégager ce qui serait la figure du grand reporter d'agence, à partir de trajectoires individuelles de journalistes de l'AFP appartenant à plusieurs générations.

Dans leur enquête sur la boulangerie, Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame dressent également – mais dans une approche rappelant une posture davantage structurale – un schéma d'homologies de trajectoires entre dix-sept cas de boulangers avec qui ils se sont entretenus. Observant de près la chronologie de ces trajectoires de vie, ils établissent un « diagramme des temps parallèles » entre le « temps historique » et le « temps biographique » mettant en évidence l'évolution au cours de ce temps historique du temps passé au travail (évolution de l'âge d'entrée au travail, de la durée hebdomadaire, du « sur-travail », du départ à la retraite, etc.). À travers ces comparaisons établies à l'aide des données recueillies durant les entretiens, ils établissent ensuite la structure biographique du travail de la population étudiée, en l'occurrence les ouvriers boulangers durant la période 1900-1970 (Bertaux et Bertaux-Wiame 1980, vol. 1 : 33-37).

Cependant, dans notre perspective, le recueil de données biographiques se caractérise par une approche qualitative et individuelle. Le pari sociobiographique tenté s'inscrit dans le cadre d'une posture compréhensive de l'existence d'acteurs au sein de leurs contextes; autrement dit au sein d'analyses qui n'ont aucune prétention à la représentativité, si ce n'est de celle, unique, de la vie d'un homme ou d'une femme. Pour autant, les données recueillies dans les discours ne sont pas considérées comme existantes à l'état brut : un travail préalable de « construction », comme nous le présentons dans cette partie, est nécessaire. Pour parvenir à ce que S. Olivesi appelle une « abstraction raisonnée », une « confrontation méthodique » est mise en œuvre : il s'agit du travail de construction préalable qui comprend un certain nombre d'opérations : « identification, découpage, sélection, mise à jour et mise en relief, objectivation, interprétation... » (Olivesi, 2007 : 221), opérations qui seront élaborées en fonction des objets et de l'art de faire sociobiographique.



Ce que nous avons décrit comme *l'approche générationnelle* consiste à observer des sociobiographies d'acteurs des médias appartenant à la même génération, mais aussi de comparer les biographies d'acteurs qui s'inscrivent dans différentes périodes de l'histoire. Par exemple, la comparaison effectuée entre Jean d'Arcy et Jean Vincent-Dolor, deux acteurs pionniers, appartenant à la même génération, le premier de la télévision française (il est directeur de la RTF de 1953 à 1959), le second des médias écrits et audiovisuels réunionnais, peut renseigner sur les différences dans les relations entre pouvoir politique et télévision entre la métropole et La Réunion (Idelson, 2012b). La sociobiographie d'un acteur tel que Camille Sudre, qui rentre sur la scène de l'espace public médiatique réunionnais au moment où J. Vincent-Dolor s'en retire, permet également de prendre en compte ces inscriptions dans la sociohistoire. Le récit de vie de jeunes journalistes travaillant dans des supports numériques peut également constituer une source de connaissance et de compréhension des transformations opérées dans le journalisme local avec les prémisses d'une certaine forme de digitalisation de l'information à partir de 1997, date d'arrivée d'Internet dans cette région de l'océan Indien. La relation entre ces individualités d'acteurs médiatiques et quelques reconfigurations – par exemple de dispositifs – au sein de la sphère médiatique locale s'avèrera également heuristique dans la compréhension de ces transformations.

Toujours à propos de la temporalité de trajectoires, les sociobiographies s'intéressent à l'ensemble des *cycles* d'une vie (nous empruntons l'expression à E. Hughes, 1966 : 165-167).

« Tout homme naît, vit et meurt à un moment donné de l'histoire. Au cours de son cycle de vie, les étapes qu'il franchit coïncident avec des événements extérieurs » (Hughes, *idem* : 164).

Si dans les sociétés occidentales, c'est surtout le rapport au temps de la formation, à celui du travail, puis de la retraite, qui est mis en avant pour décrire les trajectoires individuelles, nous considérons que l'ensemble des cycles de l'existence des biographés auxquels nous nous intéressons au sein de l'espace local réunionnais sont à mettre en relation. Les lignées familiales, les vécus d'enfance, les environnements extra-professionnels apparaissent sinon déterminants, du moins comme pouvant faciliter la compréhension des valeurs exprimées par les acteurs, valeurs qui fondent souvent leurs actions.

Nous postulons qu'au sein de la société locale réunionnaise, qui a subi des transformations récentes et rapides, les mécanismes d'articulations entre parcours individuels et structures sociétales apparaissent clairement dans la dimension d'un territoire

géographiquement étroit et où les tempos des transformations socio-historiques sont sans doute plus rapides qu'en Europe continentale. Nous voyons là l'un des éléments de singularité déjà évoqués.

### 12.5 – Identité narrative, et *allant de soi* (Garfinkel)

Réaliser une sociobiographie d'acteurs de médias, c'est donc surtout recueillir des discours à propos des actions menées par les sociobiographés<sup>176</sup>. Ces derniers se composent une identité narrative cherchant, volontairement ou non, inconsciemment ou non, à créer un effet de réel qui ne peut être, comme pour tout discours, qu'une restitution auto-construite du réel. Pour analyser le discours du sociobiographé, plusieurs strates interprétatives sont à prendre en compte : son action réelle et son intention de relater le réel, ainsi que la façon dont il en rend compte. Il s'agit également de distinguer le discours sur la pratique de la pratique en soi, la « conscience discursive » de la « conscience pratique », ou dit autrement, de faire la part, mais d'une manière souple, entre ce « qu'un acteur sait faire (et) ce qu'il sait à la fois faire et dire » (Giddens, 1987 : 55)<sup>177</sup>. À ce propos, Anthony Giddens (*idem*) loue les analyses phénoménologiques et ethnométhodologiques qui, considère-t-il, à la différence des courants sociologiques structuralistes ou objectivistes, permettent d'analyser avec précision la nature de la conscience pratique. La notion d'*allant de soi* telle qu'elle est présentée par H. Garfinkel, qui est considéré comme le fondateur du courant de la sociologie interactionniste appelé ethnométhodologie, peut servir notre démarche d'analyse sociobiographique. Il s'agit de repérer ce qui est familier dans la *praxis* des acteurs, et dans ce qu'ils en disent, comme quelque chose de « naturel » pour eux. Michel Barthélémy et Louis Quéré qui signent la présentation de la traduction française de *Recherches en ethnométhodologie* d'H. Garfinkel, résument le procédé d'analyse ethnométhodologique de la manière suivante:

« C'est le caractère exploratoire et méthodique de cet accomplissement de l'ordre et de l'intelligibilité scénique des événements, des actions et des situations, aux antipodes de la vision des sciences sociales qui y voient l'application de règles préétablies connues de tous, qui donne à ce phénomène le caractère d'une enquête d'ordre pratique. Cette enquête est requise par la nécessité de savoir quelle est la situation et comment y agir pour y prendre part en qualité de membre compétent. » (Barthélémy, Quéré, 2009 : 24).

---

<sup>176</sup> Même si d'autres matériaux (biographies, documents écrits ou audiovisuels, notes ethnographiques, etc..) peuvent intervenir.

<sup>177</sup> Dans sa théorie de la structuration, A. Giddens aborde les motifs inconscients, cognitifs, qui peuvent intervenir comme moteur de l'action ; il évoque par exemple des « barrières, en particulier le refoulement, entre la conscience discursive et l'inconscient » (*idem*), mais prend cependant des distances avec les thèses freudiennes (du moi, du surmoi et du ça).

Formulé autrement, les faits sociaux seraient la résultante des actes accomplis quotidiennement par les individus lorsqu'ils mettent en œuvre des règles de conduite, des savoir-faire, d'où découlerait une méthodologie ordinaire et profane. L'ethnométhodologie étudie ces méthodes auxquelles recourt un groupe social dans les conduites ordinaires de la vie sociale. La posture théorique de l'ethnométhodologie, inspirée de la phénoménologie d'Alfred Schütz<sup>178</sup>, pourrait effectivement se situer en contre-point de l'analyse sociologique telle que pensée par Durkheim (appréhender les faits sociaux comme des choses) ; par exemple elle ne partage pas son constat que les actions des individus sont guidées par des contraintes sociales. Garfinkel propose, au contraire, de considérer que les règles suivies par les individus s'accomplissent méthodiquement et que ce sont elles, et non l'inverse, qui déterminent, somme toute, l'ordre social. Toutefois, comme l'observent également M. Barthélémy et L. Quéré (*idem* : 44), Garfinkel se présentera plus tard comme héritier de Durkheim. Car finalement l'ethnométhodologie considère bien qu'il existe une réalité objective. Mais cette réalité reste à aborder par le « cours même de la vie sociale par les activités et les pratiques ordinaires de ses membres ».

La notion d'*allant de soi* (Garfinkel 1967, [2009 : 45]) décrit donc une pratique socialement implicite. Dans nos sociobiographies, nous proposons de repérer, soit dans les pratiques journalistiques observées, soit dans ce qu'en disent les acteurs, des *allant de soi*. Mais ces *allant de soi* ne sont pas perçus comme tels par les acteurs, et c'est le travail d'analyse sociobiographique qui permet de les dégager, en relation avec les contextes.

L'observation des *allant de soi* (l'ethnométhodologie utilise le mot anglais *account*) peut ainsi rendre compte de routines, d'actions, de façons de se comporter, de représentations des acteurs médiatiques observés, soit individuelles, soit partagées par l'ensemble du groupe professionnel auquel ils appartiennent, pratiques qui vont ainsi de soi. H. Garfinkel (*idem* : 64), entre autres notions empruntées à la linguistique, utilise également celle d'indexicalité pour désigner des expressions ou des actions qui sont ordonnées et accomplies par « les membres d'une même culture ». Selon lui, le sens des actions de toute chose comme celui des interactions qui les guident sont indexés à leur contexte, à la situation du moment, *hic et nunc*.

L'approche ethnométhodologique est convoquée dans des travaux anglo-saxons sur le journalisme qui observent « de l'intérieur » comment se fabrique et s'écrit l'information. Mais ils semblent moins nombreux en France : N. Péliissier (2008 : 171) évoque notamment

---

<sup>178</sup> qui s'intéresse à l'articulation entre l'ordre social et l'action sociale par exemple en déduisant que les routines des individus, au sein d'un monde intersubjectif, en assure une certaine stabilité sociale.

ceux de Jacques Siracusa qui, dans son ouvrage *Le JT, machine à décrire* (2001), montre comment les journalistes fabriquent le Journal Télévisé, selon des *allant de soi* qui révèlent, sans que cela soit dit, les contraintes techniques de fabrication et la ligne éditoriale « officielle ».

Notre positionnement sociobiographique implique un choix de paradigme qui se situerait ainsi entre l'objectivisme et la phénoménologie. Mais encore une fois la référence à la loi de l'action de R. Boudon nous semble intéressante à convoquer pour analyser les sphères médiatiques et les acteurs sociobiographés qui en sont à la fois les producteurs et les produits. Il s'agit ainsi d'élucider, grâce à l'approche sociobiographique, les mutations des espaces publics médiatiques, en observant leur structuration et leur restructuration. Mais dans le même temps, il est intéressant de prendre en compte les perceptions de ceux qui ont joué ou jouent un rôle (de premier plan pour certains d'entre eux) dans ces transformations.

## **12.6 - La relation interlocutoire journalistes – acteurs des médias/chercheurs<sup>179</sup>**

Si l'entretien qualitatif est l'objet d'une abondante littérature épistémologique en sciences sociales, la particularité de la relation interlocutoire entre ces deux spécialistes du langage (Moirand, 2012 : 14), de cette rencontre entre un chercheur et un praticien de l'interview, ne fait l'objet que d'une réflexion récente. Ainsi commence-t-elle à impliquer quelques chercheurs en Sic orientés vers les études sur le journalisme. Cette rencontre avec des professionnels de la parole et du discours vient ainsi de faire l'objet d'un travail épistémologique produit par des chercheurs spécialisés dans les études sur le journalisme qui considèrent que ce type d'entretien « est à la fois un enjeu et un jeu d'échanges en miroir entre acteurs aux objectifs variés tout autant qu'une relation ambiguë avec des sujets eux-mêmes fréquemment amenés à conduire des entretiens avec leurs sources » (Broustau, Jeanne-Perrier, Le Cam, Pereira, 2012 : 8). Nous reviendrons sur cette recherche collective dans la partie V<sup>180</sup>.

Dans le travail sociobiographique consistant à recueillir des histoires de vie et des points de vue « de l'intérieur » d'acteurs de mondes professionnels des médias, on peut avancer quelques généralités, que l'on considérera tout de même avec prudence, compte tenu

---

<sup>179</sup> Cette thématique est liée à l'analyse (sous-chapitre précédent) car elle apparaît centrale dans notre démarche pour mener à bien le décryptage de l'entretien.

<sup>180</sup> « Il s'agit d'interroger sous plusieurs angles nos propres réflexes professionnels de chercheur face à un spécialiste de l'échange de paroles, dans un contexte interindividuel » propose le texte de présentation de la Journée d'études : « L'entretien de recherche avec des journalistes, Miroir, fiction et transferts ? 28 avril 2011 – REJ/Université de Brasilia, Brésil (journée organisée par N. Broustau, V.J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira) – Voir la revue *Sur le journalisme*, vol. 1, n° 1, 2012 : [www.surlejournalisme.com/rev](http://www.surlejournalisme.com/rev)

du caractère hétérogène et segmenté de ces sphères médiatiques. Si E. Hugues considère que « la sociologie est devenue la science de l'entretien » (1996 : 19), nous pensons que l'entretien biographique d'acteurs des médias doit être précédé d'une réflexion sur cette relation qu'il implique entre l'intervieweur et l'interviewé :

« L'entretien est un type de rencontre relativement nouveau dans l'histoire des relations humaines, et les types de rencontre plus anciens – parent-enfant, homme-femme, riche-pauvre, aliéné-personne sensée – correspondent à des rôles dont la définition est plus claire et plus contraignante. (...) Car, à la différence de la plupart des autres types de rencontre, l'entretien correspond à une situation où un rôle est joué par quelqu'un qui occupe, bien que son vis-à-vis, une position de spécialiste » (Hugues, *idem* : 284).

Dans la situation d'entretien entre un chercheur en sciences de l'information et de la communication, et un journaliste, la rencontre s'effectue entre deux spécialistes des médias tous deux praticiens d'entretiens, même si les registres de connaissances et de pratiques (scientifiques pour l'un, professionnels pour l'autre) sont différents. Encore que la question de ces frontières et de cette différence (la légitimité de la science pour le chercheur et l'approximation du commun pour le journaliste...) peut-elle être discutée, à l'instar du propos d'Elihu Katz (1979 : 6) lorsqu'il s'interroge sur ce qu'il appelle « la théorie latente des journalistes ». Même si les journalistes apparaissent souvent dépourvus de méthode (si ce n'est celle de la confrontation des sources), il serait possible de leur attribuer une capacité intuitive, construite, empiriquement, à partir du désordre des événements qui surviennent. L'expérience et la connaissance de cette dynamique d'apparition événementielle leur permettraient de devancer l'inattendu et d'établir un diagnostic social, au final, guère plus sujet à caution que celui établi par des spécialistes en sciences sociales... Pour autant, la pratique sociobiographique que nous tentons de formaliser nécessite d'être familier des deux types d'approches du social, celle du chercheur et celle du journaliste.

Concernant la mise en œuvre de l'entretien, on rappellera tout d'abord l'utilité pour le chercheur de considérer les logiques de production des différents interviewés, en fonction des tâches et des responsabilités qu'ils exercent au sein d'entreprises médiatiques. Il est ici important de bien connaître leurs routines et leurs pratiques professionnelles, notamment celles de leur rapport au temps – évoquée *infra* – ainsi que leurs contraintes matérielles de production. La nécessité pour le chercheur de connaître *a minima* le milieu dont fait partie l'enquête est également ici importante.

La connaissance fine des différents vécus journalistiques en fonction du type de médias (nationaux, locaux, généralistes, thématiques, etc.) et de supports (écrits,

audiovisuels, en ligne) est nécessaire dans de telles approches sociobiographiques. Elle permet d'appréhender les différences entre les deux activités (la recherche et le journalisme). Les règles canoniques enseignées dans les écoles de journalisme ou transmises dans les salles de rédaction célèbrent la fameuse injonction du « terrain » : avant d'écrire son papier, un journaliste doit d'abord partir du terrain, toucher « concrètement » la réalité, pour ensuite se diriger – éventuellement – vers des documents. Le chercheur débute son travail par une problématisation du social. Dans une temporalité plus longue que celle du journaliste, il portera son attention sur un objet de recherche unique, cherchant à se spécialiser dans un domaine, tandis que le journaliste parcourt (traverse) les mondes sociaux, dans leurs diversités, mais dans un tempo propre à la fabrication du support pour lequel il travaille. On le redit : chacun a parfois du mal à comprendre le fonctionnement de l'autre. Mais chacun évolue également dans une sphère professionnelle qui est un univers social aux règles qui paraîtront opaques vues de l'extérieur, opacité somme toute constitutive des deux activités : enseignants-chercheurs et journalistes<sup>181</sup>.

Dans un travail consacré au développement des sciences de l'information et de la communication à La Réunion (Idelson, Noël-Cadet, 2008), nous avons décrit le long et délicat processus *d'institutionnalisation sociale* (Whitley, 1974, cité par Palermi et Polity, 2002, et Boure, 2007(a) : 11) de la filière en sciences de l'information et de la communication à l'université de La Réunion. L'une des causes de ces difficultés est liée à la reconnaissance de l'aspect formation du cursus dans le secteur du journalisme par une partie de la profession elle-même. Ainsi, les relations entre enseignants-chercheurs en information-communication et journalistes apparaît-elle, sur ce terrain en tout cas, beaucoup moins consensuelle que pour l'option « communication » dans laquelle la demande de formation émane directement des professionnels. Il en est de même avec les acteurs de la culture (notamment ceux qui s'intéressent aux thématiques de la médiation culturelle ou du rapport entre science, savoir, culture et société) qui appartiennent le plus souvent à la sphère institutionnelle et qui sont issus du monde de la recherche (par exemple après avoir achevé une thèse de doctorat).

Dans le domaine de la formation en journalisme, les professionnels expriment souvent une méfiance – classique – vis-à-vis de l'université. L'institution est alors considérée par eux comme peu à même de dispenser un savoir-faire qui doit s'acquérir avant tout sur le terrain, plutôt que dans une salle de cours. Cette suspicion d'incompétence n'est pas nouvelle, ni

---

<sup>181</sup> De même, le discours tenu par certains journalistes, à propos des deux activités, peut parfois relever de la représentation allégorique : « Aucun papier n'était jamais définitif. Nous n'étions pas des universitaires gravant un savoir dans le marbre. Ce n'était que du journalisme, oui, mais c'était toute notre vie et toute notre vie semblait dépendre du prochain article qu'on allait publier » (Fottorino, 2012 : 201).

circonscrite à La Réunion : Yves Winkin, en retraçant une histoire des écoles de journalisme aux États-Unis, montre que cette représentation est récurrente dès la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, divisant déjà deux camps : celui des théoriciens et celui des praticiens (Winkin, 1994 : 31-35).

Dans le champ de la recherche, la frontière entre chercheurs et praticiens reste également difficilement perméable. Jacky Simonin, fondateur de la filière information-communication à l'université de La Réunion évoque une posture « schizophrénique » :

« C'est structurel, parce qu'on n'est pas une école professionnelle à part entière, et qu'on ne prend pas fait et cause pour le milieu professionnel » (Idelson, Noël-Cadet, *ibid.* : 212).

La conséquence de cette relative incompréhension entre deux univers, l'un de praticiens du journalisme, l'autre de chercheurs produisant de la connaissance à propos de ces praticiens ou de leur activité, est que les travaux sont peu réinvestis dans le monde professionnel (à l'exception de quelques études sur la télévision).

Toutefois, en France métropolitaine et dans d'autres pays européens ou anglo-saxons, des initiatives telles que des journées d'études débouchant sur des actes de recherches ou des colloques réunissant chercheurs et professionnels se multiplient. Chercheurs et professionnels participent au développement d'observatoires des médias, d'expositions consacrées à leur histoire, etc.

Néanmoins, ce partenariat paraît sensible. S'il est vrai que beaucoup de journalistes (mais sans doute guère davantage que dans tout autre milieu professionnel) semblent réticents à accepter de passer de la condition d'observateurs à celle d'observés, bien des chercheurs, y compris ceux se livrant à des études sur le journalisme, possèdent une représentation globalisante d'une profession dont ils ne saisissent pas immédiatement l'*ethos* (ce qui peut sembler paradoxal lorsqu'on est armé de solides outils sociologiques), les *grammaires de réalisation* (Lemieux, 2000), et surtout l'hétérogénéité des pratiques, à l'intérieur des médias et en fonction du type de média dans lequel les journalistes exercent. Pour des raisons institutionnelles également légitimes, ces mêmes chercheurs sont parfois réticents à répondre eux-mêmes aux sollicitations des journalistes. Plusieurs de ces aspects peuvent échapper aux auteurs d'analyses discursives de presse (analyses de discours et/ou d'énonciation) consacrées aux seuls corpus; il peut être utile de rappeler ici l'intérêt de coupler ces approches sémiotiques avec des entretiens de producteurs, sans oublier également de toujours contextualiser les textes par une description de l'environnement médiatique.

Dans leur expérience de vulgarisation de leurs propres travaux, les chercheurs sont souvent confrontés à des restitutions journalistiques que certains jugent déformantes, simplistes, voire falsifiées. En fait, les formats et les logiques de productions journalistiques (Idelson, 2000 : 4) se prêtent mal à ce qu'ils souhaiteraient voir publier ou relater. Ils développent alors à leur tour des *a priori* au sujet « des » journalistes et se lancent dans des dénonciations relevant davantage du registre normatif et surtout prescriptif que de l'argumentation critique<sup>182</sup>.

Il se crée, en conséquence, des idiotismes produits par les représentations de part et d'autre.

« Ainsi à La Réunion, comme ailleurs, le chemin de la conciliation, et donc de l'institutionnalisation sociale des SIC comme formation en journalisme n'apparaît pas encore parfaitement balisée » (Idelson, Noël-Cadet, *ibid* : 212).

Sans forcément céder à l'excès du jugement de valeur, les chercheurs en sciences humaines et sociales proches sous certains aspects des acteurs médiatiques ne manquent pas de rappeler les normes de leur discipline. Les fausses homologues, ou du moins celles qui seraient trompeuses, sont soulignées. Les spécialistes de l'histoire immédiate, par exemple, abordent ainsi la question, précisément pour réfuter l'amalgame entre histoire immédiate et façonnement dans l'immédiateté de la chronique journalistique<sup>183</sup>. Afin de bien souligner les différences de pratiques et en marquer les territoires respectifs, Jean-François Soulet en propose la typologie suivante (Soulet, 2008 : 109) :

Journaliste et historien de l'immédiat	Histoire immédiate	Journalisme
<b>1. TEMPS D'INVESTIGATION ET D'ÉLABORATION DU TRAVAIL</b>		
Temps court		X
Temps moyen	X	
Temps long	X	
<b>2. DISTANCE PAR RAPPORT À L'ÉVÉNEMENT</b>		
Contemporanéité	X	X
Témoin oculaire		X
<b>3. TYPE DE SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES</b>		
Témoignages personnels vécus	X	X
Témoignages directement recueillis	X	X
Témoignages recueillis par d'autres	X	
Études et travaux	X	

<sup>182</sup> Voir à ce sujet Le Bohec, Pélissier, 2007.

<sup>183</sup> Nous revenons, dans la conclusion, sur notre propre positionnement sociobiographique par rapport à la notion d'histoire immédiate, ou d'histoire du temps présent, objet de plusieurs réflexions historiographiques.



Obligation de citer les sources	x	
4. FORMES DE DISCOURS PRIVILÉGIÉES		
Discours analytique et narratif		x
Discours synthétique et réflexif	x	

Une telle tentative de légitimation et de distanciation peut être soumise à discussion : si le travail de l'historien immédiat repose – comme tout travail de recherche – sur une temporalité plutôt longue, des enquêtes journalistiques peuvent tout autant s'étaler sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années, et donner matière à des ouvrages étoffés. Les contraintes (notamment économiques) de la production journalistique ne le permettent pas souvent, et sans doute de moins en moins, mais les logiques temporelles de la recherche sont elles aussi soumises, et de plus en plus, à des logiques temporelles de financement (fût-il public). Si les règles canoniques de l'enquête journalistique exigent des professionnels de la presse qu'ils écrivent « pour leurs lecteurs » en privilégiant l'approche de terrain jugée plus concrète, aucun manuel de journalisme, à notre connaissance, ne proscrit le recours aux études et aux documents. De même, les journalistes peuvent interroger des témoins oculaires, et avoir recours à des témoignages croisés ; ils peuvent signer des papiers au sein d'espaces de synthèse et de réflexion, bien distincts des comptes rendus factuels (surtout dans le cas du modèle de la presse anglo-saxonne), même si le billet ou l'éditorial produits dans des *espaces réservés* (Riutort, 1996 : 65) le sont sur le registre de la narration et/ou de l'analyse immédiate et révèlent les valeurs et les positionnements éditoriaux des médias. Enfin, l'obligation de citer les sources, et même d'en présenter plusieurs contradictoirement, s'inscrit dans la déontologie journalistique, mais ce sont les normes de référencement qui diffèrent entre les deux champs.

Ainsi, la frontière ne peut pas être toujours marquée avec une telle systématisme ; une plasticité des genres est constatée, notamment dans la pratique biographique qui peut être initiée par des journalistes (on pense au travail de Jean Daniel sur Albert Camus).

De même, l'exemple de l'œuvre cinématographique majeure du réalisateur Claude Lanzmann sur la Shoah échappe sans doute à toute classification méthodologique. Il serait sans doute réducteur de la décrire comme le fruit du travail non académique d'un journaliste ayant emprunté les outils de recherche d'un historien du temps présent, et les ayant adaptés à son projet original<sup>184</sup>. Il s'agit en fait de l'œuvre d'un auteur dont la production, l'engagement et l'action intellectuelle et politique se situent aux confins de plusieurs sphères littéraires, philosophiques, politiques, sans, bien sûr, en oublier la dimension

<sup>184</sup> Voir à ce sujet la description du travail documentaire effectué par l'auteur dans Lanzmann C., 2009, *Le lièvre de Patagonie*, Paris, Gallimard, ch. XVIII.

autobiographique omniprésente.

Édgar Morin propose une définition commune de l'interview scientifique et de l'interview de presse, radio, cinéma et télévision qu'il décrit comme « une communication personnelle suscitée dans un but d'information » (1994 : 231). Au-delà de l'aspect commun de ce qu'il considère être une praxis, il fait néanmoins ressortir quelques différences entre les deux genres :

« L'information dans les *mass media* entre dans les normes journalistiques, et, très souvent, a un but spectaculaire. L'information de l'interview scientifique doit d'abord être intéressante pour un petit groupe de chercheurs. L'information de l'interview mass-médiatique doit d'abord être intéressante pour un vaste public (...). L'interview est une intervention, toujours orientée vers une communication d'informations. Mais ce processus informatif, toujours présent, peut ne pas être le processus ni le but essentiel de l'interview ; c'est le processus psycho-affectif lié à la communication qui peut être le plus important, aussi bien, quoique de manière différente, dans le domaine des sciences humaines que dans le domaine des mass media » (Morin, *idem* : 231-232).

Ainsi, c'est peut-être la similitude entre deux champs professionnels (celui de la recherche et celui des praticiens des médias) qui est à l'origine des tensions et des incompréhensions évoquées<sup>185</sup>.

La relation qui se tisse autour d'un entretien biographique entre un chercheur interviewant et un journaliste (ou un acteur lié à la sphère médiatique) peut donc comporter des ambiguïtés liées à la relative proximité des deux activités (R. Park considérait l'enquête sociologique comme un reportage approfondi). Mais une fois ces ambiguïtés levées, une fois la première rencontre effectuée (souvent la plus difficile à obtenir), une fois le contrat de communication clairement établi entre les deux interlocuteurs, ce type d'entretiens peut s'avérer particulièrement aisé à réaliser pour l'interlocuteur, surtout si un climat de mutuelle confiance est établi. En effet, lorsque des professionnels du discours (écrit ou oral) parlent d'eux-mêmes, de leur pratique, de leur vision de leur pratique, ils le font en général avec un souci particulier de la précision, du détail.

Cependant, les risques de malentendus peuvent exister; ils apparaîtront surtout après les entretiens, au moment de leur restitution (dans des travaux ou des publications) par exemple. Ce moment de restitution peut s'avérer particulièrement délicat dans notre situation, qui est celle d'un ancien journaliste devenu chercheur interviewant des ex confrères et

---

<sup>185</sup> Le n°35 de la revue *Hermès* (2003) entièrement consacré à la pratique du journalisme présente l'intérêt d'établir des comparaisons avec d'autres « professions intellectuelles » (documentalistes, avocats et surtout, ce qui nous intéresse ici, universitaires) : il permet de se rendre compte d'évolutions communes (féminisation, augmentation des charges et des tâches, perte de prestige social, etc.).

appartenant à la même société locale, à un même espace insulaire et étroit en termes de géographie. Même si la finalité de l'exercice est clairement annoncée en préalable à la rencontre (et nous considérerons cette annonce comme une condition essentielle inhérente à ce que nous appellerons – sans doute présomptueusement – l'éthique de la recherche), l'interviewé peut se prêter à l'exercice avec un espoir (conscient ou non) de co-construction de sa propre hagiographie. Mais, nous le redisons, chaque cas s'avère alors singulier, et il n'existe pas de recette « miracle » pour gérer cette situation d'éventuel quiproquo.

Ces précisions méthodologiques à propos de la relation chercheur/journaliste étant apportées, des items d'analyse peuvent être proposés.

### **12.7 - Items d'analyse ou de quelques « ficelles » interprétatives**

En raison de cette diversité de situations des acteurs, et compte tenu de la nature de l'entretien, considéré davantage comme une relation inter-subjective que comme une technique normée de manière rigide, il n'est pas envisageable de bâtir une grille d'analyse qui apparaîtrait trop figée. On se limitera – toujours en lien avec la réflexion problématisante – à suggérer quelques items interprétatifs comme supports de l'analyse. Il est ainsi proposé une typologie d'items classés en quatre catégories génériques, étant entendu que l'ordre n'est pas imposé (il peut varier en fonction du déroulement de l'entretien), que des mêmes items peuvent partager des catégories distinctes, et que, *in fine*, leur utilisation n'est pas impérative, si cette typologie s'avère inopérante. Ces catégories d'items sont : l'itinéraire personnel (I), le *curriculum vitae* professionnel (comprenant les actions professionnelles de l'interviewé) (II), son discours à propos de sa pratique professionnelle (III), son discours à propos du monde social qui l'entoure et de l'histoire en général (IV).

#### *12.7.1 - L'itinéraire personnel (I) :*

À condition d'être parvenu à une relation de confiance mutuelle, l'intervieweur peut débiter l'entretien par le recueil de données sociobiographiques concernant la filiation du sociobiographé. Si cet aspect est considéré comme trop privé par le sociobiographé, il sera reporté à des séances ultérieures. Si les conditions sont réunies pour le traiter d'emblée, il engagera la relation d'interview sur le terrain d'une biographie, relativement longue, et pourra permettre de l'installer précisément dans la durée. Les origines familiales, la place dans la fratrie, etc. constitueront autant d'éléments permettant de comprendre la trajectoire sociale. Certes, l'entretien sociobiographique tel que nous le concevons ne s'apparente en

aucun cas à une quelconque pratique psychanalytique, ou psycho-sociale qui relèvent d'autres disciplines et d'un autre registre de connaissance et de savoir-faire. Il peut néanmoins s'orienter vers certains aspects, sinon intimes, du moins personnels du sociobiographé. Chaque détail du parcours familial peut ainsi avoir son importance. La profession des parents, grands-parents, les lieux géographiques de vie, les déplacements, les modes de vie familiale, les vacances, l'éducation, les parcours scolaires et universitaires font sens, peut-être pas dans le sens d'une détermination figée, mais simplement par l'influence qu'ils peuvent – ou non – avoir eue dans les représentations et dans l'action du sociobiographé. Les éléments de connaissance du sociobiographé extérieurs à son activité professionnelle constituent de même des données pouvant éclairer fortement l'analyse. L'interviewé bâtira un récit de vie qui, par essence, sera une construction faisant ressortir le sens qu'il donne à son itinéraire de vie ; mais cette auto-représentation ne nuit aucunement à l'analyse, étant elle-même porteuse de sens .

Ainsi, pour Jean-Claude Kaufmann (1996 : 67), c'est à travers ce qu'il appelle les « fables de vie » que les interviewés « racontent si fort au moment des enquêtes » que le chercheur trouve des indices de compréhension. Ces séquences de vie, auto-construites par le récit du narrateur, parfois embellies, ou en tout cas amplifiées, comme pour mieux y croire, sont porteuses de sens pour celui qui les recueille, tout comme le sont les silences ou les coupures chronologiques au sein des récits.

#### *12.7.2 - Le curriculum vitæ professionnel (II)*

Le parcours professionnel est retracé en détail : il comprend la « carrière », dans le sens de cheminement, qui est exposée par le sociobiographé, mais qui aura néanmoins nécessité un travail documentaire en amont particulièrement minutieux. Sont ici observés les métiers exercés, l'action dans les entreprises, la mobilité professionnelle (interne et externe), les services, les tâches et missions effectuées, les responsabilités, les participations éventuelles à des organismes professionnels ou syndicats divers, etc.

Cette catégorie de données comprend également le cursus de formation (universitaire ou autre) : le rapport qu'entretient le sociobiographé à cette formation (qu'il soit diplômé ou autodidacte). Les acteurs de la sphère médiatique, de par la nature du champ auquel ils appartiennent, sont généralement peu sédentaires et accumulent des expériences professionnelles multiples. Les travaux évoqués ayant trait à la sociologie des journalistes montrent bien comment les acteurs de ce territoire professionnel particulier protègent et défendent sa délimitation, notamment autour d'un flou constitutif (Ruellan, 2007). Cette

posture est exprimée dans des discours, par exemple légitimistes et identitaires (Ruellan, 2011), cela sans doute en raison de l'extrême diversité – et complexité – des situations professionnelles recouvertes par cette activité.

### *12.7.3 - Le discours de l'interviewé à propos de sa pratique professionnelle et de son rapport à l'institution ou à l'organisme dans lequel il exerce (III)*

Il s'agit ici de s'intéresser au discours tenu par le sociobiographé sur sa pratique professionnelle. Cette catégorie de données, soumises à l'analyse, concerne le propos tenu sur le métier en général, l'environnement professionnel immédiat, dont l'environnement humain (qui a trait aux confrères, aux collègues, aux rapports hiérarchiques au sein de l'organisme ou de l'entreprise etc.), ou enfin sur la pratique du sociobiographé, telle qu'il l'exprime et se la représente. La description de l'action peut être différenciée du discours d'explication de cette action (voire de sa légitimation dans certains cas). Le recours à une sociologie compréhensive des pratiques journalistiques telle que proposée par C. Lemieux (2000), dans la description des grammaires journalistiques, s'avère à ce stade particulièrement utile (voir *infra* applications [Simonin, Idelson, Almar, 2008 ; Idelson, 2008b, 2012]).

Il convient également de faire la part entre la « conscience discursive » et la « conscience pratique » telles que décrites *supra* (Giddens, 1987 : 55) : La mise en évidence de logiques de production journalistique peut par exemple permettre de questionner le choix des sujets traités par les journalistes, choix annoncé comme relevant d'une « naturalité » (Mercier, 2009 : 23), qui apparaîtrait évidente, alors qu'il répondrait en fait à des logiques identifiées par une sociologie critique des médias (logiques de mimétisme, d'urgence, logiques économiques et concurrentielles, etc.). Le décryptage *d'allant de soi*, comme éléments révélateurs d'un ordre naturel respecté par les acteurs, dans leur quotidien professionnel, intervient ici. Comme on l'a déjà souligné, une connaissance fine du milieu étudié pourra éviter au chercheur de produire des artefacts, voire des stéréotypes, à partir de modélisations hâtives à propos de supposés *ethos* journalistiques.

### *12.7.4 - Le discours à propos du monde social qui l'entoure et de l'histoire en général (IV)*

Dans l'introduction d'un ouvrage collectant des textes sur le journalisme, Arnaud Mercier (*idem* : 7) propose de distinguer deux approches complémentaires : l'une concerne la sociologie du journalisme (pratiques, identités, histoire), l'autre produit un regard plus

critique sur la production journalistique. Dans cette dernière approche, il s'agit de conduire une réflexion à propos des logiques sociales et professionnelles qui guident les acteurs. Les deux précédentes catégories d'items (III et IV) peuvent servir à alimenter une approche critique tout en s'inscrivant dans une sociologie compréhensive des actions du sociobiographé.

En amenant dans l'entretien des thèmes historiques sur l'environnement du sociobiographé, en lui proposant de contextualiser son propre itinéraire, il est alors possible de recueillir son discours à propos de cet environnement (son analyse, ses valeurs, son positionnement en tant qu'acteur professionnel).

Pour certains sociobiographés, que l'on qualifiera d'acteurs clefs au sein de la sphère médiatique, il est intéressant, à l'aide des items regroupés des catégories III et IV, d'aborder l'ensemble ou une partie des parcours sociobiographiques dans une perspective systémique. Les logiques d'actions relevant de stratégies ayant servi à construire des groupes de presse, à l'échelle locale, nationale ou internationale peuvent ainsi servir d'indicateurs. Il est relevé comment les acteurs clefs ou pionniers se trouvent au cœur de systèmes qu'ils ont contribué à créer, à la fois, on le répète, comme produits et producteurs.

Dans une biographie consacrée au notable Urbain Cazaux (1899-1979), Éric Sabathié montre comment ce modeste instituteur devenu une « figure pyrénéenne » a pu construire, misant sur le développement touristique des stations de sports d'hiver, un véritable système au sein d'une région, assumant pas moins de trente-cinq présidences de structures implantées dans la sphère politico-économique : « Comme placée en orbite d'un noyau dur constitué par le Conseil Général, la Chambre de Commerce, la Foire Exposition et la Fédération Française de Ski, cette multitude d'organismes reçoit légitimité, subventions et publicité, nécessaires à son fonctionnement et à la promotion de son leader » (Sabathié, 1997 : 20). Dans le monde de la presse, des exemples équivalents sont nombreux.

À cet égard, le positionnement social des sociobiographés ainsi que l'auto-représentation qui se dégage de leur discours seront mis en évidence par les thématiques abordées de la catégorie d'items IV. La catégorie sociale des sociobiographés va certes influencer sur la procédure de recueil des données. S'agissant d'entretiens, on n'aborde pas de la même façon la grande bourgeoisie, les élites ou les classes sociales ayant accédé récemment à la richesse (Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot) et les jeunes issus des bandes en milieu populaire (Mauger, 2006). Cependant, des approches méthodologiques peuvent être

communes : en s'intéressant aux lieux et aux espaces au sein de la ville, les beaux quartiers, les résidences secondaires ou les châteaux, les lieux de villégiature pour la bourgeoisie (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007 : 52), les cités, « l'espace des styles de vie déviants » pour les jeunes des bandes, appartenant aux classes populaires de banlieue (Mauger, 2006 : 68, 123), ces auteurs ont recours à des grilles de lecture parfois voisines. Cette sociologie de la bourgeoisie comme celle de la déviance des jeunes de banlieue propose une même approche compréhensive des valeurs des différentes catégories étudiées.

La première se revendique d'un héritage plutôt bourdieusien : M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot montrent l'importance de la constitution et de la transmission du capital symbolique dans la bourgeoisie, indispensable élément de reconnaissance qui complète le capital financier (Pinçon et Pinçon-Charlot, *idem* : 9 et 83) ; tandis que la seconde privilégie une posture qualitative et comparative (entre des enquêtes menées en deux périodes, l'une durant les années 70, l'autre durant les années 90) qui entend dépasser l'opposition entre objectivisme et subjectivisme, mais sans pour autant négliger les effets de structure constants aux enquêtes (Mauger, *idem* : 18).

Au sein du champ des médias, et de celui des sociobiographés qui nous concerne, la diversité des catégories sociales des acteurs peut de même être soulignée. Comme le fait remarquer D. Wolton, « l'élite journalistique » ne constitue, dans tous les pays, qu'une petite partie des journalistes (2003 : 19). De la condition des précaires (Accardo *et al.*, 1998<sup>186</sup>) à celle des responsables parisiens des rédactions nationales (Rieffel, 1985), selon qu'ils soient collaborateurs-pigistes, salariés, ou actionnaires, une grande diversité de conditions caractérise les enquêtes. Cependant, les acteurs des médias – dont la fonction est précisément de s'exprimer à travers l'écrit ou l'audiovisuel – ne sont pas des laissés-pour-compte de la parole : nous sommes ici relativement éloignés d'une sociologie de *subalternes* qui chercherait à valoriser des sujets dont les propos n'apparaissent jamais au sein d'un discours dominant (Spivak, 2009 : 13)<sup>187</sup>. Mais la question centrale, dans le courant des *Subaltern Studies*, de la voix de certains acteurs « ordinaires » peut concerner le biographique. Il est vrai également que la majorité des biographies d'acteurs des médias concerne des

---

<sup>186</sup> Dans une perspective bourdieusienne, les travaux d'Alain Accardo mettent en évidence le sort marqué par un statut précaire subi par beaucoup de journalistes qui supporteraient leur condition grâce à un capital symbolique que la profession leur conférerait. A. Accardo a recours à des entretiens de journalistes et également à des carnets de route plus étoffés d'acteurs des médias (1995).

<sup>187</sup> Les travaux de Gayatri Chakravorty Spivak évoquent surtout une domination « occidentale » d'une parole du « Tiers-Monde ». Certaines approches biographiques de journalistes indo-océaniques appartenant à des pays très peu développés (Comores, Madagascar, entre autres territoires insulaires) révèlent des acteurs de presse qui exercent leur métier dans des conditions très précaires, tant en termes de « position » par rapport aux pouvoirs en place, qu'au niveau des conditions économiques de production (Idelson, 2008b).

professionnels aux actions influentes (comme les fondateurs de journaux ou de groupes de communication mentionnés *supra*), et qu'elles portent plus rarement sur des acteurs ordinaires (tels que saisis, par exemple, dans l'ethnographie d'O. Lewis). L'entreprise, somme toute récente en France, d'une jeune sociologie du journalisme qui s'intéresse à des figures plus « ordinaires »<sup>188</sup> de professionnels, par exemple de la presse régionale ou de nouveaux acteurs de l'information numérique, augure sans doute une ouverture heuristique.

#### *12.7.5 - Catégorie transversale d'analyse : acteur de l'activité journalistique et espace public*

Le concept clef habermassien d'espace public présenté et discuté dans la partie problématique est mis au travail dans l'analyse des discours des acteurs biographés de l'activité journalistique (prise au sens large). On a évoqué les différentes formes d'espaces publics et les différentes définitions en fonction des auteurs, des périodes et des contextes : dans chaque situation, l'espace public est lié à un espace matériel (des salons, des forums, des médias, etc.), mais surtout symbolique. Il est également fortement empreint de normativité ; Rémi Rieffel considère que : « cet espace public est au fondement de la démocratie et ne se réduit pas à une réalité conceptuelle : il est un champ de luttes symboliques où s'affrontent les points de vue des différents acteurs sociaux » (Rieffel, 2005 : 239).

L'analyse des sociobiographies s'intéressera, on l'a indiqué, à l'interaction entre les discours et les pratiques sociales, au sein d'espaces publics dans lesquels les acteurs des médias évoluent, et auxquels ils participent parfois. En se référant aux modèles communicationnels – à entendre comme « représentation simplifiée d'un processus ou d'un système » – proposés récemment par B. Miège, on peut énumérer celui de la « presse d'opinion (à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle) », celui de « la presse commerciale de masse (à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) », celui des « médias audiovisuels de masse » (dont la télévision), et enfin celui des « relations publiques généralisées » qui a émergé dans les entreprises et les organisations (Miège, 2010 : 116-117). Loin de tout média-centrisme qui ferait la part belle à l'influence présumée des médias, il s'agit « par des travaux d'enquête socio-historiquement situés (...), de mettre à jour les logiques sociales à l'œuvre dans un système médiatique de plus en plus complexe » (*idem* : 118). Considérée sous cet aspect, la relation entre des acteurs médiatiques (qui peuvent être extrêmement divers) et des formes d'espaces publics différentes en fonction des lieux et des périodes, peut être appréhendée par la mise en évidence des stratégies d'acteurs des médias socialement et historiquement situés. Cette

---

<sup>188</sup> Voir par exemple les programmes du REJ, Réseau d'études sur le journalisme : [surlejournalisme.com](http://surlejournalisme.com)



analyse transversale (des catégories d'items proposés) concerne donc une pluralité d'acteurs médiatiques et peut ainsi intervenir à plusieurs niveaux de dépouillement des corpus.

### Items d'analyse du discours sociobiographique

J O U R N A L I S M E S &	E S P A N I S P U B L I C S	Itinéraire personnel (I)	Cv professionnel (dont formation) (II)	Discours sur la pratique professionnelle ( <i>conscience discursive</i> vs <i>conscience pratique</i> ) (III)	Discours à propos du monde social et de l'histoire en général (IV)
		- <i>Filiation</i> - <i>Parcours familial</i> - <i>Scolarité</i> - <i>Lieux de vie</i> - <i>Situation familiale</i> - <i>Activités diverses extra-professionnelles</i> - <i>Connaissances personnelles autres</i>	- <i>Formation</i> - <i>Etudes</i> - <i>Entreprises</i> - <i>Métiers</i> - <i>Organisations professionnelles ou syndicales</i> - <i>Mobilité professionnelle (interne/externe)</i>	- <i>Sur l'exercice du métier en général</i> - <i>Sur sa propre pratique</i> - <i>Description</i> - <i>Explication, (auto)légitimation</i> - <i>Allant de soi professionnels</i> - « <i>Conscience discursive</i> » vs « <i>conscience pratique</i> »	- <i>Discours sur l'environnement professionnel</i> - <i>Contextualisation socio-politique</i> - <i>Regard sur l'environnement sociétal, sur son évolution.</i> - <i>Discours rétrospectif sur l'action située du sociobiographé.</i>

### 12.8 - La transcription (ou la question des traces de la biographie) : « Transcrire, c'est trahir ! » (Bertaux, 1980 : 213)

Même si d'autres sources peuvent être utilisées, notre pratique sociobiographique repose le plus souvent sur la récolte d'entretiens qui sont ensuite transcrits. Considérant la pratique comme « entendue », la plupart des manuels de méthodologie en sciences sociales recommande d'enregistrer les entretiens et de procéder ensuite à leur transcription.

Les manuels destinés aux étudiants en linguistique et sociolinguistique abordent fréquemment la question du passage (de la gageure ?) de l'oral à l'écrit ; les techniques de transcription préconisées y sont détaillées. Dans *Le français ordinaire*, par exemple, Françoise Gadet (1997) s'intéresse à la pratique de la langue utilisée en contexte familial ou privé, sans surveillance sociale particulière (ce qui ne correspond pas à la situation des entretiens de notre corpus) : elle consacre un chapitre entier à la question de la transcription des données et met en évidence les implications de tout choix de transcription, compte tenu précisément des multiples différences entre les deux formes linguistiques de l'écrit et de l'oral (*idem* : 27-41). De même, lorsque Véronique Traverso, qui propose une *analyse des*

*conversations* (2007) insiste également sur le caractère minutieux que doivent revêtir l'enregistrement, la transcription et l'observation des « interactions authentiques » (*idem* : 103). Si dans une perspective interdisciplinaire, elle convoque divers fondateurs de l'approche interactionnelle : Garfinkel (ethnométhodologie), Hymes et Gumpers (ethnographie de la communication), ou Goffman (sociologue interactionniste), elle conclut par une mise en garde méthodologique à propos du statut et de la nature de l'entretien :

« N'oublions pas (...) que les enregistrements eux-mêmes – et *a fortiori* les transcriptions – par-delà la question de leur exhaustivité et de leur qualité, sont déjà des artefacts, qui ne peuvent comprendre (ni faire comprendre) l'expérience de l'interaction, celle qui est vécue par les participants » (Traverso, 2007 : 121-122).

Dans cette optique, on comprend aisément l'enjeu des méthodes adoptées de transcription de l'entretien qui doit pouvoir décrire minutieusement des données reflétant les situations de conversation, les cadrages, les séquences (par exemple le corps principal), les conditions d'ouverture, de clôture : il s'agit de noter comment cette conversation est amenée, par quel canal, quel est l'engagement du ou des participants.

Par ailleurs, un système qui inclut au côté de la transcription des para-notes soulignant telle ou telle expression utilisée par le biographé et la replaçant dans son contexte, peut s'avérer très utile à l'analyse ; on se réfère également ici aux ethnométhodologues qui proposent d'indexer des expressions sur les situations locales qui les ont produites (*Indexal expression*, Bar-Hillel, 1964). Un repérage de cette indexicalité (qui s'intéresse aux formes symboliques, verbales, gestuelles, etc. d'expressions propres à leur contexte d'utilisation) peut ainsi accompagner, avec bonheur, la transcription.

Dans la synthèse du rapport final de leur minutieuse *Enquête sur la boulangerie artisanale par l'approche biographique*, D. Bertaux et I. Bertaux-Wiame, énumèrent les biais méthodologiques inhérents – et inévitables – à tout passage de la forme orale à la forme écrite (1980, vol. 1 : 209). Ils rappellent tout d'abord que tout entretien passant sous la forme d'une bande magnétique devient « un enregistrement qui n'a pas tout enregistré »... Les paramètres non verbaux de la situation d'entretien par exemple ne peuvent y figurer ; la tonalité de la voix qui n'est pas totalement reproduite avec fidélité, la ponctuation qui change d'une forme à une autre, la chronologie exacte reformatée à la suite du montage, tout cela révèle que « la logique sous-jacente à la lecture d'un récit de vie est différente de la logique sous-jacente à la production du récit ». Cette question est considérée comme « immense ; aussi vaste sans doute que la question de la traduction d'une langue dans une autre, pour laquelle on le sait il

n'y a pas de réponse définitive » (*idem* : 211-212).

« Transcrire, c'est donc trahir » ironisent les auteurs, sous forme de boutade, mais cette trahison, s'empressent-ils d'ajouter est sans doute nécessaire à la fidélité de l'esprit du propos transcrit. La preuve, argumentent-ils, en est dans la volonté fréquente que manifestent les locuteurs de réécrire eux-mêmes leurs paroles enregistrées et transcrites telles quelles, qu'ils soient boulangers ou universitaires. L'analyse de la transcription nécessite donc de relativiser et de prendre en compte la subjectivité propre à toute situation d'interaction de l'entretien. En sciences sociales, il n'y a guère de certitudes absolues, c'est ce que les auteurs pionniers de l'enquête sur la boulangerie semblent dire en conclusion de cette partie : « Ne le regretteront que ceux qui croient encore que le social-historique est de même nature que les mouvements de la matière inanimée... » (*ibid* : 213)<sup>189</sup>.

Malgré tout, l'enregistrement (avec évidemment les effets de biais variables d'un interlocuteur à l'autre) nous paraît rester un moyen efficace de recueil, ne serait-ce qu'en raison de la longueur et de la temporalité consacrées à la mise en œuvre d'une sociobiographie. O. Lewis louait déjà l'entretien enregistré ; selon lui les membres de la famille Sanchez, dont certains sont illettrés, ont pu, grâce au magnétophone installé avec discrétion, « parler d'eux-mêmes, et raconter leurs expériences et leurs observations d'une façon non inhibée, spontanée et naturelle » (Lewis, 1978 : 14). S'agissant d'une relation (d'interview) avec des professionnels de la sphère médiatico-politique, les interlocuteurs y sont généralement habitués, et toute la subtilité de l'enquêteur consiste à tenter de leur faire oublier la présence du dispositif technique. Ce sera plus difficile si l'intervieweur opte pour un dispositif audio-visuel, mais s'agissant de travail sur la mémoire d'acteurs, les traces de ces données pourront alors revêtir une grande valeur<sup>190</sup>.

Si l'on s'en tient aux moyens de captation « traditionnelle », et compte tenu de notre propre pratique de recherche depuis une quinzaine d'années, il nous paraît important de souligner, à l'instar de Bertaux, la nécessité de procéder à la transcription après chaque séance d'entretiens. Cette pratique permet d'éviter le côté fastidieux d'un très long travail de transcription qui serait mené en un seul bloc, mais surtout de commencer le travail de réflexion et d'analyse au fur et à mesure des séances. Elle laisse également le loisir de revenir d'une séance à l'autre sur tel ou tel point ou aspect de l'entretien qui aurait pu échapper à l'un ou l'autre des interlocuteurs. C'est pour cette raison qu'il convient sans doute d'éviter de confier le travail de transcription à autrui (à un étudiant par exemple) : certains passages

---

<sup>189</sup> On pourrait nuancer ce dernier point en avançant que les sciences de la nature sont, souvent, tout autant dominées par l'hypothèse et le doute.

<sup>190</sup> Voir le passage *infra* consacré aux traces filmiques.

difficilement audibles ne peuvent être reconstitués que par celui qui a été également acteur de l'entretien ; et il nous semble qu'un tel travail ne peut être « sous-traité » puisqu'il s'intègre au processus d'analyse et de compréhension du discours de l'interviewé. Transcrire soi-même l'entretien, c'est donc rentrer en quelque sorte dans l'univers de ce dernier. La pratique de transcription est par ailleurs accompagnée de la rédaction d'un cahier de bord sur lequel l'intervieweur note, pêle-mêle, idées, incidents, conditions de déroulement, réflexions personnelles, en amont, au moment ou en aval des séances.

D'une manière générale, comme pour la conduite proprement dite de l'entretien, nous suggérons d'opter pour une certaine souplesse méthodologique guidée par la nécessité d'adaptation propre à chaque situation de recueils de données biographiques. Cette approche semble d'ailleurs constitutive de la nature de ce recueil de données, comme si, *in fine*, il était admis que le genre relevait davantage d'un savoir-faire personnel que d'un savoir technique. Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, à qui on ne peut reprocher de militer pour une absence de cadre méthodologique, encouragent eux-mêmes cette souplesse : tout en préconisant qu'elle ne doit guère décourager ceux qui seraient à la recherche de directives techniques précises, comme garantie d'une certaine scientificité « rassurante », pas plus qu'elle ne doit favoriser une simple conversation courante avec leur interlocuteur (Quivy & Campenhoudt, 1995 : 196-197).

Dans « *38 chefs d'entreprises de La Réunion témoignent : Destins de familles, interculturalité et économie* », l'économiste Ho Hai Quang (2001) entend décrire les processus de transformation rapide de la société réunionnaise depuis la départementalisation de 1946, à travers le récit biographique de chefs d'entreprises, pour la plupart pionniers dans leur secteur d'activité. L'ouvrage constitue un matériau, certes brut mais non moins précieux, de compréhension constituant une référence pour bon nombre de chercheurs locaux. La première édition de l'ouvrage était préfacée de la sorte par le président de l'université de La Réunion d'alors, Michel Boyer :

« La lecture des entretiens montre que Ho Hai Quang les a minutieusement préparés et l'on devine à travers ses questions et remarques l'important travail réalisé dans les bibliothèques et aux archives. Les dialogues sont bien conduits : évitant le double écueil de la flatterie et de la critique inopportune, l'auteur guide son interlocuteur entre vie privée, histoire personnelle ou familiale, héritage du passé et perspectives d'avenir de l'entreprise, et parfois de La Réunion. Les questions sont sans complaisance mais traduisent en même temps le souci de ne pas piéger l'interlocuteur. Le ton est juste, le style clair et direct. De l'ensemble se dégage une grande volonté d'objectivité et de cohérence. Comme tel, ce livre est utile parce qu'il nous fait toucher du doigt les

contraintes auxquelles les entreprises réunionnaises se heurtent et les réponses que les dirigeants ont apportées. Il met en valeur les sociétés et leurs responsables, leur rôle exemplaire pour la jeunesse dans la création de la richesse et des emplois. Mais ce livre valorise aussi La Réunion dont l'étendue et la richesse de l'interculturalité transparaissent au fil des pages. »

Ce que ces propos élogieux ne mentionnent pas – ce qui n'enlève rien pour autant à la qualité de l'entreprise – c'est que les entretiens ont été conduits en dehors des normes généralement admises et conseillées par les manuels en sciences sociales. Si un travail de préparation et de réflexion théorique a bien été mené en amont, l'auteur a préféré entreprendre ces entrevues d'une manière totalement spontanée, sans aucun enregistrement ni prise de notes, revendiquant le côté « journalistique » de l'entreprise, et expliquant qu'il voyait là une condition essentielle dans l'établissement de la confiance entre ses interlocuteurs et lui. Doté d'une mémoire sans doute peu commune, il transcrivait ensuite une fois de retour chez lui<sup>191</sup>. Cet exemple pourrait illustrer la singularité de toute situation de recueil biographique et peut être considéré comme un encouragement à la nécessité pour le « collecteur » de sociobiographies de se distancier de tout appareillage méthodologique encore une fois trop rigide.

### **12.9 - Traces filmiques : approche sociologique vs approche documentariste ?**

Peut-on recourir au document audiovisuel dans le recueil biographique ? L'interrogation a souvent traversé le champ des sciences sociales – et notamment en anthropologie – au sujet des modalités de l'enquête (Christin, Pasquali, 2011). Si le travail d'enquête sociologique est le plus souvent mené à l'aide d'un cahier, d'un magnétophone, voire d'un appareil photographique, la contribution filmique ou documentariste peut susciter trois types de réticences.

La première a trait à la nécessité de ne pas succomber à un certain enchantement propre à l'usage de tels outils dont la performance technique masquerait le fond et le contenu.

La deuxième, importante à soulever concernant nos terrains, est le risque de confusion : le sociobiographe utilise des moyens qui sont généralement associés symboliquement à l'univers du journalisme (ou du cinéma) auquel appartient précisément le sociobiographé. Dans une telle situation, une réflexion en amont et en concertation devra être menée, définissant – au moment du « contrat d'entretien » – les modalités de captation d'images, en accord avec la déontologie de la recherche.

---

<sup>191</sup> Entretien avec Ho Hai Quang (Université de La Réunion, février 2002).

Ceci conduit à la troisième réticence liée au caractère, parfois jugé trop intrusif au sein de l'enquête, que peut constituer un dispositif filmique (avec par exemple une équipe composée d'un cadreur et d'un preneur de son) ; dans une telle configuration d'entretien, la place (là aussi symbolique) du sociobiographe – par exemple selon qu'il se situe devant ou derrière la caméra – est à questionner. On voit bien encore une fois ici aisément que l'approche sociobiographique diffère de l'approche documentaire. Cependant, nous considérons à nouveau qu'aucune règle immuable ne peut s'appliquer dans le domaine de la méthodologie de l'approche sociobiographique.

La récolte de biographies en général peut également s'inscrire dans un processus de patrimonialisation<sup>192</sup> de pratiques sociales autour de récits de vie filmés, mais pour lesquels il faudra tenir compte, dans l'interprétation, des biais inhérents aux dispositifs de recueil. Ainsi, des images optimiseront la description du cadre de la vie sociale des biographés filmés en situation professionnelle. De telles prises de vue compléteront alors la simple présentation de l'entretien filmé en caméra fixe.

L'usage du documentaire ou du film dans l'enquête sociologique conduit parfois à éclairer la réflexion sur les conditions d'exercice de la recherche. L'exemple d'un documentaire tourné à propos d'une enquête menée par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sur « Les Ghettos du Gotha » permet ainsi autant un regard sur une pratique de chercheur que sur l'objet de la recherche ; dans ce cas particulier, une équipe conduite par un réalisateur (Jean-Christophe Rosé) s'invite dans la recherche. Elle permet alors de questionner ladite recherche, de réfléchir à l'image des enquêteurs (que leur renvoie la caméra) et aux négociations qui se tissent avec les enquêtés (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2011 : 401-410).

Par ailleurs, dans l'approche sociobiographique, d'autres documents, para-textuels ou para-filmiques, constitueront des données particulièrement éclairantes sur les contextes de vie. À visée parfois hagiographique, les documentaires, même tournés « à la gloire » de tel ou tel individu, sont à considérer avec beaucoup d'attention, précisément en raison des valeurs et des représentations qu'ils sont susceptibles d'exprimer.

---

<sup>192</sup> La façon dont sont par ailleurs façonnées, construites, et conservées ces traces filmiques renseigne aussi sur leur processus de patrimonialisation. Les historiens de l'oral explorent souvent cette thématique : voir par exemple le séminaire de janvier-février 2013 de l'École Pratique des Hautes Etudes (s/d. Florence Deschamps) consacré à l'entretien filmé (*Histoire orale, archives orales et patrimoine oral*), dans lequel il est notamment question de l'expérience de la collection « Je me souviens... de la Méditerranée ». Cette série filmique, fondée sur des travaux des chercheurs de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence, donne à voir plusieurs récits de vie d'acteurs d'horizons sociaux hétérogènes, issus de pays du bassin méditerranéen : <http://aubagne-filmfest.fr/jifa2012/fr/projections/je-me-souviens> [consulté le 18 décembre 2012].

L'exemple d'un documentaire consacré au publicitaire Marcel Bleustein-Blanchet, réalisé par Olivier Mille, illustre bien cette richesse de données que peut constituer ce type de documents engagés. Dans le cours consacré à l'histoire des médias en France, nous présentons à des étudiants en master ce film intitulé « Le Monsieur de la Pub »<sup>193</sup>. Le document fait fonction de support pédagogique pour une initiation à l'approche sociobiographique de l'histoire des médias. Le documentaire est complété par une bibliographie relativement fournie d'ouvrages écrits par le fondateur de Radio Cité et de l'agence Publicis (six ouvrages rédigés entre 1948 et 1994, dont son autobiographie : *Mémoire d'un lion* [1988]), ou écrits par d'autres collaborateurs ou journalistes [quatre biographies]). D'autres acteurs proches de sa sphère familiale ou professionnelle ont été interviewés par le réalisateur du film. Par exemple, Élisabeth Badinter, la fille de M. Bleustein-Blanchet, évoque ses années d'enfance, ou Pierre Lévy, son successeur au groupe Publicis, relate quelques anecdotes « héroïques ». Il est ainsi possible d'envisager des articulations entre l'histoire personnelle de cet acteur clef (ancien résistant, dont la famille a été victime du nazisme) et l'histoire de l'essor des médias et de la publicité au XX<sup>e</sup> siècle. Les valeurs prônées autour du développement d'industries culturelles qui se lient autour de la radio, la presse, la publicité, les premières études d'opinion sont catégorisées et thématiques : influence du modèle américain, figure et défense du « self made man », relations avec le pouvoir politique, notamment autour des valeurs du gaullisme issues de la résistance, etc. Le document autobiographique peut ainsi occuper une fonction herméneutique dans la démarche sociobiographique.

### **12.10 - Photographies, archives, documents, témoignages et autres « sources »**

Dans notre proposition, l'analyse de plusieurs autres données peut enrichir les récits de vie des sociobiographés. Des photographies, des archives personnelles ou celles de l'entreprise, des documents divers iconographiques, lorsqu'il est possible de les obtenir, présentent souvent un caractère heuristique à la condition de réfléchir préalablement à la fonction (de preuve, de démonstration, d'illustration...etc) qu'ils peuvent remplir ainsi qu'à leur statut.

Si les traces photographiques participent également à la construction, au façonnement du récit de vie, elles peuvent être tout autant fécondes pour la démarche sociobiographique, à condition d'être accompagnées de précisions méthodologiques quant aux conditions de leur

---

<sup>193</sup> Réalisation Olivier Mille, Artline Films / France 3 / Ina / TV5 / Planète. « Histoire des médias en France de 1914 à nos jours » : cours de Master 1, Spécialité Information-Communication – Université de La Réunion.

réalisation qui déterminent leur statut. Nous ne développons pas ici le thème de la photo et de l'enquête sociologique ou ethnologique en général, objet déjà d'une littérature abondante : Howard Becker (2009 : 197-215), notamment, a bien montré combien il était important de mettre en rapport le contexte et la nature de différents types d'images – photo documentaire, photojournalisme, sociologie visuelle – pour rendre intelligibles ces prises de vue<sup>194</sup>. Nous avons déjà exposé quelques-unes des raisons qui ont présidé au choix des photographies sélectionnées dans les deux études de cas, celle de Jean Vincent-Dolor et celle de Camille Sudre, que nous avons présentées.

Les photographies sociobiographiques sont également à considérer comme des expériences individuelles (de photographes), liées à des situations propres à l'histoire de vie des sociobiographés. Pour autant, ces instants captés n'en sont pas moins insérés dans une histoire sociale. Une fois contextualisées, les images peuvent ainsi servir à qualifier ces situations vécues, à condition d'en reconnaître préalablement le caractère subjectif lié au choix du sociobiographe.

Enfin, il faut préciser que dans les sociobiographies d'acteurs des médias, les photographies sont le plus souvent produites par des photojournalistes ; elles peuvent également émaner des collections de ces mêmes acteurs qui sont aussi des journalistes. Les clichés relèvent donc de contraintes de production journalistique, avec des visées journalistiques (relater l'actualité), et prennent également sens, en fonction de ces contextes de production. Avec du recul, le sociobiographe s'en empare, parfois plusieurs années plus tard, et en accord avec le sociobiographé.

En recueillant le récit de l'histoire de vie du sociobiographé, le sociobiographe peut donc être confronté à plusieurs types de documents (écrits, filmiques, sonores, photographiques, iconographiques, etc.). La question, largement débattue dans le champ de l'histoire, est celle du statut scientifique qu'il est en mesure – ou non – d'accorder à ces matériaux. Le classement peut intervenir en plusieurs catégories dont la liste n'est pas exhaustive : documents mémoriels, archives personnelles ou institutionnelles, sources orales ou écrites produites par les acteurs, témoignages, etc. Il faudra ensuite choisir un procédé d'analyse : les matériaux récoltés (en général directement auprès du sociobiographé) pourront-ils faire l'objet d'un même traitement, ou devront-ils juste être considérés comme des supports illustratifs qui n'auront pas le statut de preuve au sens que lui donne la tradition historique depuis plus de cinq siècles ? Les historiens parlent ainsi de preuve, en général à

---

<sup>194</sup> Jan Baetens et Gérard Derèze ont coordonné le n° 27/2007 de la revue *Recherches en Communication* consacré à un dossier intitulé « Photographie et Communication ». La photographie y est analysée sous l'angle des théories de la culture et de la communication qui révèlent la « diversité des usages scientifiques » afférents (p. 7-12).



partir de documents écrits (l'analyse philologique restant souvent pour eux la plus valorisée), après qu'ils les ont examinés et validés « par l'analyse de la datation, de l'écriture, du sceau ou de la signature, du support matériel, des formes diplomatiques... » (Offenstadt, 2010 : 71). Les techniques d'archivages historiques, au niveau régional ou national, qui apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle, permettent également de rendre publiques ces sources. Leur numérisation récente élargit leur territoire de diffusion. Mais, au-delà de la volonté d'authentification ou de vérification, les logiques d'archivages, publics ou privés, sont également porteuses de sens. Le sociobiographe s'intéressera ainsi à la signification que le sociobiographé donne à ses propres documents, à la façon dont il les choisit ou les met en scène en illustration de son récit.

À cet égard, le choix des photos, des courriers, ou des coupures de presse, parfois gardés consciencieusement dans les archives personnelles, est éloquent, dans la volonté qu'il révèle d'auto-légitimation des actions du sociobiographé. Par exemple, Jean Vincent-Dolor a tenu à nous remettre une lettre qu'un socialiste départementaliste de l'époque lui avait adressée, dans laquelle il s'inquiétait de l'action jugée sécessionniste des communistes locaux. Camille Sudre, quant à lui, a préparé un corpus de coupures de presse relatant les événements de 1991.

Ainsi, si le souci (obsessionnel ?) de la preuve scientifique n'est pas permanent dans la démarche du sociobiographe, ce dernier vise néanmoins à s'imprégner d'un contexte. Pour ce faire, il réunira un maximum d'indices de connaissance du milieu professionnel du sociobiographé.

Les autobiographies ou biographies rédigées par d'autres auteurs dans d'autres registres (littéraires, historiques, etc.) peuvent être considérées et traitées comme des données utiles à l'approche sociobiographique. Elles sont également à décrypter et à contextualiser en tenant compte de leur statut documentaire, hagiographique, esthétique, etc.

Concernant les documents retraçant les parcours d'acteurs médiatiques connus, ces sources sont souvent abondantes et liées à la sphère journalistique et éditoriale au sein de laquelle des liens d'interconnaissance, voire de connivence se tissent entre les acteurs (Rieffel, 1985). La question, plus théorique, du statut de ces auto-récits, qui se développent dans la mouvance de l'engouement du storytelling, cette « machine à fabriquer des histoires » a fait l'objet de travaux récents (Pélissier et Marti, 2012 : 12). Elle rejoint également le thème de l'auctorialité des journalistes.

Ce qui compte donc, c'est le travail d'interprétation effectué par le sociobiographe. Le procédé utilisé ne doit pas être désobjectivé, puisque celui qui récolte le récit est parti

prenante au sein de la sociobiographie. Les documents « annexes » examinés peuvent d'ailleurs nourrir cette interaction. Dans cette situation d'interaction et de communication entre le sociobiographe et le sociobiographé, il est également important de tenir compte du lieu de l'entretien. Le fait de réaliser les entretiens au domicile du sociobiographé présente des avantages pour la compréhension de son histoire de vie personnelle. Des échanges sur le terrain professionnel sont également enrichissants, le sociobiographe peut alors avoir recours à un protocole d'inspiration ethnographique, par exemple au sein d'une rédaction, en accompagnant le sociobiographé dans ses tâches.

À ce sujet, l'expérimentation « d'entretiens topographiques » effectués auprès de jeunes étudiantes de l'École de Saint-Cyr (Oger, 2009 : 229) pourrait être réinvestie dans la démarche sociobiographique : il s'agit « de conduire les enquêteurs sur les lieux marquant de leur scolarité et (de) commenter leur choix », ou encore de solliciter « une mémoire autobiographique sur les lieux mêmes d'une expérience vécue ». Cette perspective de recueil de paroles de l'interviewé sur les propres lieux « mémorables » de son enfance, de son environnement familial, ou de son vécu professionnel se révèle alors particulièrement heuristique, parfois davantage qu'un entretien assis. Véritable médiation du souvenir vécu, la méthode permet d'entendre le sociobiographé exprimer « son inscription dans l'espace » ainsi qu'un « sentiment d'appartenance » (*idem* : 241). Le déroulé (généralement chronologique) des thématiques abordées prend ainsi d'autres directions, laissant l'acteur sociobiographé plus libre dans ses choix des sujets abordés, lui permettant ainsi d'échapper au mimétisme du classique récit de vie (de l'enfance à nos jours), en un mot, de sortir de la linéarité du discours de l'acteur.

Au sein de l'espace professionnel des rédactions, comme sur des lieux privés en rapport avec l'histoire de vie personnelle du sociobiographé, ce type d'entretien topographique permet également de recueillir la parole de collègues, amis ou proches du sociobiographé, ce qui constitue autant de « sources » de témoignages.

La longue enquête biographique (que nous avons déjà évoquée), menée au Japon par Laurence Caillet (1991), illustre l'apport dans une démarche biographique d'une pluralité de sources (orales, écrites, photographiques ou iconographiques).

Étude de cas exemplaire : *La maison de Yamazaki, La vie exemplaire d'une paysanne japonaise devenue chef d'une entreprise de haute coiffure* (Caillet, 1991).

Cette enquête<sup>195</sup> ethnographique et biographique nous paraît exemplaire à double titre. D'abord par le choix de son actrice principale dont la vie apparaît en articulation étroite avec l'histoire contemporaine du Japon. Mais également par la diversité des matériaux présentés qui, mis bout à bout, aboutissent à la connaissance d'un objet commun : la société japonaise contemporaine analysée par plusieurs champs que sont l'histoire, la culture ou l'anthropologie religieuse.

La méthode biographique employée pourrait également inspirer des sociobiographies de journalistes (à condition de pouvoir y consacrer également une vingtaine d'années...), tant en termes de rigueur de l'enquête qu'en termes de restitution, que l'on considère comme particulièrement attrayante, y compris pour un public se situant en dehors de la sphère académique (l'ouvrage qui en a été tiré a connu d'ailleurs une forte diffusion). Le récit de Yamazaki Ikue est rédigé à la première personne afin de mieux laisser apparaître la perception de sa propre vie. Laurence Caillet, qui a rencontré l'héroïne (l'aspect romanesque du récit autorise à utiliser le terme) lors d'un premier séjour au Japon en 1970, achève la rédaction du manuscrit en 1990. L'ouvrage de 644 pages paraît en 1991<sup>196</sup>. Il est structuré en trois parties.

La première est composée par le récit de vie de la petite fille issue de la paysannerie de la province de Fukushima, devenue apprentie coiffeuse, puis « Maître de beauté » et chef d'entreprise à Tokyo. La narration de chaque période de sa vie est précédée par une contextualisation historique donnant à voir, étapes par étapes, les transformations du Japon de 1918 à la décennie 1980.

La deuxième partie regroupe les 241 pages de notes explicatives, destinées au lecteur occidental, relatives à la compréhension du Japon (notamment d'un point de vue anthropologique et avec des précisions linguistiques proposant de nombreuses traductions).

La troisième partie réunit les annexes composées de chapitres explicatifs avec de nombreuses données recueillies durant l'enquête ethnographique : naissance et réalisation du livre, lettre de Yamazaki Ikue autorisant la publication du livre, situation de l'interviewée au sein de la société japonaise, généalogie des maisons Endo et Yamazaki, *curriculum vitae* de Yamazaki Ikue, témoignages de membres de la famille, compte rendu d'une réunion mensuelle de l'entreprise, périodisation de l'histoire du Japon.

Enfin, plusieurs autres documents apparaissent au fil de l'ouvrage, toujours dans le souci d'éclairer le lecteur dans sa compréhension des actions de Yamazaki Ikue, actions guidées autant par le contexte dans lequel elle évolue que par sa propre volonté d'échapper à

---

<sup>195</sup> *Op. cit.*

<sup>196</sup> Dans la collection « Terre Humaine » (Plon) qui accueillit en 1955 *Tristes Tropiques* de Claude Lévi-Strauss.

sa condition sociale et de genre : il s'agit de cartes géographiques de régions, de plans des quartiers dans lesquels se situent le récit, de dessins (par exemple de divinités), d'illustrations (par exemple d'outils de coiffure), et, en cahier central, d'un album photographique présentant des photos personnelles et familiales ainsi que des vues de lieux publics du Japon à travers ses mutations socio-historiques.

L'ensemble de ces données accompagne ainsi le récit de vie en multipliant les accès possibles de compréhension des contextes. Toute proportion gardée, de moyens et de temps de recherche, un tel objectif (sans doute idéal-typique) pourrait ainsi être assigné au projet sociobiographique.

En articulation avec la réflexion épistémologique précédente, nous avons regroupé, dans cette partie, les éléments de mise en œuvre de notre proposition sociobiographique d'acteurs des médias. Il s'agit d'une pratique que nous considérons comme constitutive d'une théorie de terrain. En effet, l'enquête se déroule *in situ*, puis vise – de manière inductive – à produire de la connaissance problématisée à propos des espaces médiatiques dans lesquels évoluent les acteurs concernés. De même que nous avons tenté de montrer que le caractère pluridisciplinaire du biographique en général pouvait être fécond pour l'approche sociobiographique dans le domaine des études sur le journalisme, nous avons également mis en exergue les différents procédés méthodologiques sociobiographiques, l'entretien en constituant le principal. Pluralité des voix, des lieux, des modes de recueillement, diversité des procédures d'analyse : les exemples évoqués ont cherché à mettre en évidence la palette, somme toute riche, des instruments employés qui est à la disposition du chercheur sociobiographe.

La partie conclusive à venir prendra la forme d'une synthèse récapitulative de la proposition et de la présentation des perspectives de généralisation et de restitution de ce projet sociobiographique, y compris à l'extérieur du champ académique.

## CONCLUSION : DES VIES HEURISTIQUES

Les dernières pages récapitulatives d'une recherche proposent classiquement de revenir sur la restitution de l'enquête et les corollaires théoriques avancés. Elles insistent en principe sur les perspectives de généralisation des observations singulières et séquentielles, en s'interrogeant sur les possibilités d'une description globale à visée nomothétique. Enfin, elles sont censées ouvrir des perspectives de chantiers et de pistes de recherche à développer. Afin de récapituler les différentes étapes de la proposition nous reprenons le canevas de cette approche canonique de la conclusion, en l'organisant en cinq points thématiques.

Le premier revient sur l'aspect disciplinaire du biographique autour de la question centrale du projet : qu'est-ce qui finalement distingue les histoires de vie en études sur le journalisme, au sein des sciences de l'information et de la communication, des biographies pratiquées dans les autres disciplines depuis longtemps ?

Le deuxième récapitule notre positionnement sociobiographique sur l'acteur et le système, ainsi que sur la démarche empirique de la recherche.

Le troisième rappelle en quoi la connaissance peut être théorisée, à partir du terrain, au sein d'espaces publics médiatiques indo-océaniques et pose la question de la généralisation des résultats.

Le quatrième s'interroge sur le rapport de la proposition sociobiographique avec l'histoire dite « immédiate » ou histoire du temps présent.

Enfin, dans une visée plus prospective, le cinquième envisage la restitution dans différents champs académiques – mais également en dehors – de la connaissance sociobiographique produite, en résumant les projets de recherche à mettre en œuvre.

## 1) Des histoires de vie pour éclairer les études sur le journalisme

Convoquant les travaux de N. Péliissier (2008), nous avons souligné que, contrairement aux pays anglo-saxons dans lesquels ce domaine de recherche apparaît plus structuré, les études sur le journalisme en France concernent une communauté de chercheurs plus fragmentée disciplinairement et institutionnellement. Néanmoins, des chercheurs venus d'horizons disciplinaires divers se côtoient de plus en plus : histoire, sciences du langage, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, sociologie, économie, science politique ou littérature abordent, chacune à leur manière, mais parfois avec un regard commun, l'objet journalisme. Il en découle alors un essor de la production scientifique, avec de nouveaux paradigmes (tels ceux de la dispersion et de la transformation permanente [Ringoot et Utard, 2005]) qui proposent de saisir les mutations (anciennes ou actuelles) du journalisme. Ainsi, même si il est encore prématuré de parler d'une science des recherches en journalisme, les dix dernières années se sont avérées plutôt fécondes en termes de progression du savoir sur le journalisme et de confrontation des perspectives théoriques.

N. Péliissier (*idem* : 161-172) a recensé six approches théoriques qui ont émergé durant la décennie 2000 : « la socioanalyse, ou l'objectivation des souffrances journalistiques [Alain Accardo], » « l'approche médiologique [Régis Debray] », « l'approche pragmatique d'un système d'interactions paradoxales [...] : relations à la loi, aux sources, aux pairs, au public et au produit [N. Péliissier, Paul Watzlawick] », « l'approche symbolique d'un imaginaire professionnel [e.g. les mythes professionnels des journalistes, Jacques Le Bohec] », « l'approche compréhensive de la déontologie journalistique [Cyril Lemieux] (qui s'appuie sur les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot sur la justification sociale », et « l'approche ethnométhodologique de la production journalistique [Cécile Méadel, Jacques Siracusa] ».

L'analyse sociobiographique des histoires de vie de journalistes ou d'acteurs des médias se présente avant tout comme une proposition méthodologique élaborée – empiriquement – à partir de terrains. Nous nous intéressons à des cours de vie, à des trajectoires, recueillis dans des récits individuels, qui le plus souvent constituent des histoires de vie. Ces cours de vie sont examinés au prisme d'une sociologie de l'action (ou du sujet<sup>197</sup>, mais on pourrait dire également de l'acteur, de l'individu, ou plus simplement « des gens ») en articulation avec une sociologie des contextes socio-historiques (nous préférons ce

---

<sup>197</sup> Durant l'ensemble du mémoire, nous avons utilisé le terme « acteur », nous aurions pu également dire que nous nous intéressions simplement à des « gens », qui agissent au sein de leur sphère professionnelle. Le propos renvoie également à la notion philosophique d'*agency* que l'on peut traduire par « agentivité ».

syntagme à celui de sociologie des structures). Les histoires de vie d'acteurs des médias (considérés dans leur diversité) s'insèrent au sein des études sur le journalisme, dès lors qu'elles prennent en considération les représentations des acteurs du journalisme à propos de leur pratique.

Par acteur du journalisme, nous entendons une définition plutôt large : journalistes patentés, reconnus ou non dans l'espace médiatique, responsables d'entreprises de communication, mais également acteurs sociaux en lien avec les médias, acteurs ordinaires producteurs ou récepteurs d'informations en dehors des espaces professionnels légitimés par la profession (Ruellan, 2011), ou encore écrivains amateurs-journalistes s'emparant du Web (Pélissier *et al.*, 2010b : 177). Sans chercher à constituer une catégorie paradigmatique à part, notre proposition sociobiographique pourrait enrichir l'une ou l'autre des approches spécifiques aux études sur le journalisme lorsqu'elles concernent les acteurs. Nous avons montré par exemple, comment au sein d'une analyse socio-sémiotique du journal *Le Quotidien de La Réunion*, un recours à l'approche sociobiographique pouvait corrélérer le positionnement du titre et le parcours de vie de son fondateur au sein de la société réunionnaise de la période de l'après-départementalisation.

Résumons à présent le thème de la partie II qui avait pour objectif d'examiner comment l'approche sociobiographique pouvait se situer vis-à-vis du biographique en général, tel qu'il existe, depuis très longtemps, dans plusieurs autres disciplines. Le genre biographique est donc ancien, polymorphe en termes discursifs et de narrativité ; il a traversé les époques et les disciplines. Si l'Antiquité célébrait des prosopographies d'existence exemplaires et illustres, notre approche sociobiographique s'intéresse à certaines formes d'exemplarité, mais dans un sens différent. Nous pouvons considérer le parcours d'un acteur sociobiographé comme « exemplaire » par son côté heuristique, c'est-à-dire par la possibilité pour le chercheur de lui conférer une qualité réflexive de signification, de compréhensibilité sociale, ce qui ne concerne en rien la « valeur » proprement dite attribuée à l'acteur, pas plus d'ailleurs que l'influence ou la prégnance de son action. À l'opposé de « modèles » historiques de vie, correspondant à *l'âge héroïque* du biographique (Dosse, 2005 : 9), les sociobiographies d'acteurs des médias, telles que nous les concevons, ne peuvent donc pas être confondues avec ce qui serait des sortes de prosopographies contemporaines d'acteurs des médias.

En histoire ou en littérature, le genre biographique a parfois été considéré comme un genre mineur, non légitime au regard de la prétention à une certaine scientificité, particulièrement au moment de l'apparition des sciences sociales. Nous avons également

discuté le point de vue sociologique de P. Bourdieu qui considérait la démarche biographique comme une « illusion ». Cependant, à partir de la décennie 1970, on assista, par exemple avec le courant italien de la *microstoria*, à un changement radical de perspective. En contrepoint des conceptions holistes et structuralistes du monde, la reconsidération de l'individu au sein des sciences humaines et sociales, redonna une place centrale au témoin, à l'acteur, et par conséquent à l'humain. Le cours de vies, parfois enchevêtrées, la place de la libre décision des acteurs, de leurs actions maîtrisées et non subies, prirent du sens dans la tentative de compréhension sinon de la réalité sociale, du moins de la perception du réel. Ce fut également un moment de reconnaissance scientifique et académique (en littérature notamment) du genre autobiographique problématisé à l'époque par Philippe Lejeune (1971, 1975). En réalité, le courant biographique va parcourir l'ensemble des sciences humaines et sociales. Nous avons évoqué son apport dans quelques-unes des disciplines : la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire, la littérature, la psychologie sociale, la psychanalyse, les sciences de l'éducation.

Ce faisant, nous avons observé, au sein de notre propre discipline des sciences de l'information et de la communication, comment les chercheurs convoquaient l'approche biographique dans leurs travaux (par exemple dans l'analyse des portraits journalistiques [Wrona 2012]). En même temps, nous nous sommes intéressé au recours au biographique par les journalistes eux-mêmes dans leur propension à l'auctorialité (Bastin, Ringoot, 2011). Il en a résulté que cette approche « infocomienne » du biographique apparaissait relativement parcellaire, et qu'elle méritait sans doute d'être approfondie. Notre proposition sociobiographique consacrée aux études sur le journalisme, au sein des sciences de l'information et de la communication, découle de cette conviction.

Les différentes définitions du biographique (récits de vie, histoires de vie, récits de soi, autobiographies...) et formes matérielles (entretiens oraux, écrits, ethnographies dans les rédactions partagées avec les acteurs, documents écrits ou audiovisuels, traces photographiques...) attestent de son hybridité, mais également d'un dynamisme dans lequel notre proposition sociobiographique entend se situer :

« Les récits de soi ont pour particularité d'entretenir entre eux de continuels rapports d'appariement : à l'image d'un système homéostatique, ils forment un ensemble dont les éléments ne cessent jamais d'interagir » (Jeannelle, 2008 : 367)

Notre avons souhaité démontrer que les sociobiographies d'acteurs des médias, avec leurs caractéristiques propres, s'inséraient dans ce *continuum*.



## 2) Une démarche empirique centrée sur les acteurs

Nous avons rappelé la paternité du terme *socio-biographie* (que nous transformons en *sociobiographie*) attribuée à Jean Delay et que empruntons pour nommer et qualifier notre méthode d'analyse d'histoire de vie d'acteurs des médias. Même fusionné avec le suffixe « graphie », le préfixe « socio » nécessite de revenir sur notre positionnement. Comment se présente une sociobiographie d'acteurs des médias ? Dans la partie I du mémoire, nous avons assez longuement présenté l'affirmation de l'aspect empirique revendiqué de notre démarche, ainsi que notre posture de « chercheur indigène ». Nous avons également décrit cette relation particulière – qui n'est pas sans incidence sur la méthodologie de récolte d'histoires de vie – entre un chercheur en sciences de l'information et de la communication et un acteur des médias.

Nous avons d'emblée exposé la différence que nous voyons entre biographie et sociobiographie, précisément en rapport avec l'articulation, que nous estimons importante de souligner, entre contextes socio-historiques et acteurs médiatiques.

Dans notre approche, une sociobiographie d'acteurs des médias diffère quelque peu de l'approche socioanalytique des pratiques journalistiques, telle que celle qui ressort des enquêtes d'Alain Accardo. On peut toutefois comparer brièvement ce qui diffère mais aussi ce qui apparaît comme similaire dans ces deux perspectives. Dans *Journalistes au quotidien*, A. Accardo et son équipe (1995 : 12-13) interrogent des journalistes sur des périodes relativement brèves de leur existence. Les auteurs entendent révéler une situation de précarité attribuée à la profession en raison de la « crise [...] aux " effets dévastateurs " » qui sévit déjà dans le métier, ainsi que dans divers autres « champs sociaux ». Les entretiens sont regroupés et précédés d'un cadrage théorique dans lequel apparaît précisément le positionnement socioanalytique. Le rappel de l'opposition macro *versus* micro sociologique y sert d'avant-propos, frontière opposant le structuralisme des années 60 à des courants comme l'individualisme méthodologique ou aux « formes les plus strictes de l'interactionnisme et de l'ethnométhodologie ». A. Accardo propose d'échapper à cette dichotomie, à « ce piège épistémologique » qui considérerait les agents soit comme des « marionnettes » dont les ficelles seraient actionnées par la matrice sociétale, soit comme des « acteurs » (il utilise les guillemets) entièrement libres de leurs faits et gestes. Il rappelle ensuite l'origine « théologico-philosophie » ancienne de cette opposition apparue plus tard dans les sciences sociales. Sans rejeter aucune de ces postures (structuralisme holiste ou individualisme), il

propose, *a contrario*, de tenir compte des deux à la fois. S'appuyant sur son enquête (qui est en fait un recueil de récits de pratiques de journalistes), qualifiée d'ethnographique, il aboutit au constat que non seulement les deux dimensions (micro et macro) « sont toujours présentes, dans toute situation observable (...) », qu'elles ne sont ni juxtaposables, ni possibles à distinguer, mais qu'en vérité, « elles ne font qu'une, et qu'on ne peut les discerner l'une de l'autre que par le coup de force analytique inhérent à toute théorisation abstraite » (*idem* : 21). Autrement dit, ce positionnement trop dichotomique ne résisterait pas à une analyse empirique rigoureuse.

En considérant les acteurs médiatiques sociobiographés comme à la fois produits et producteurs du système médiatique, nous rejoignons alors cette approche théorique qui inviterait à davantage de nuances. Nous avons tenté de montrer comment le discours des acteurs sociobiographés à propos du réel et de leurs actions pouvait permettre de révéler, à l'aide de quelques « ficelles interprétatives » (présentée dans la partie méthodologie) ces interrelations et configurations entre les protagonistes et les espaces médiatiques dans lesquels ils agissaient.

Cependant, nous avons expliqué notre positionnement, inhérent à une démarche empirique, qui suggère de rester prudent quant à un choix trop rigide de paradigme entre objectivisme et subjectivisme. Car la question reste complexe, tant le curseur (entre ces deux pôles) ne semble pouvoir rester figé. Ainsi, A. Accardo (*ibid.* : 21) après avoir considéré le problème en proposant d'oublier cette opposition théorique (entre structuralisme et individualisme) affirme plus loin que la « réalité sociale [...] se manifeste toujours » sous deux aspects différents : « sous forme de *structures externes*, dans les institutions et dans les choses, et sous forme de *structures internes* de la personnalité chez les individus ». Et de recourir à la notion d'*habitus*, pour expliquer comment les individus intériorisent des modèles qui, *in fine*, les contraindraient « à intérioriser des processus de socialisation ». Mais alors ceci fait revenir à la théorie objectiviste de P. Bourdieu (2000 : 257) lorsqu'il décrit les interactions entre les agents, et sur laquelle il va s'appuyer pour dénoncer « l'illusion biographique ».

Nous avons également exposé comment les positionnements pouvaient apparaître différents, au sein même des approches qualitatives d'auteurs qui ont développé en France les techniques biographiques au milieu des années 1970 (*e.g.* D. Bertaux plus objectiviste cherchant, à partir de biographies, à révéler les structures de classe, tandis que M. Catani et F. Ferraroti se situent davantage dans un paradigme phénoménologique autour du sujet).

Concernant notre propre pratique de sociobiographies, nous considérons la place de l'acteur comme centrale et guidant notre démarche empirique (commencer l'enquête en le rencontrant, poser un contrat de recherche transparent, exposer les conditions de restitution non anonymée et s'intéresser à l'ensemble du parcours de vie). Nous avons ensuite convoqué R. Boudon et N. Elias. L'individualisme méthodologique du premier, exposé notamment dans une « loi de l'action », nous semble pouvoir être réinvesti dans notre démarche sociobiographique, dans la mesure où cette problématisation propose une description fine du passage de l'échelle individuelle à l'échelle sociale, comme élément de compréhension des phénomènes sociaux. Dans cette perspective, les décisions individuelles des acteurs sont à appréhender comme relevant de leur responsabilité, mais en tenant compte de leur position – et positionnements – de leurs valeurs, de leurs représentations, de leurs croyances et enfin de leurs raisons d'agir. L'idée de la présence surplombante d'une force matricielle sociale qui guiderait l'ensemble de leurs actions est ainsi rejetée. En revanche, enrichie tout au long du travail de R. Boudon, la description des mécanismes de rationalité (cognitive et axiologique) propres aux acteurs s'origine dans une sociologie compréhensive webérienne. Celle-ci accorde, toujours pour la compréhension du monde social, de l'importance au sens et donc aux raisons que ces acteurs donnent à leurs actions. Et, c'est ce sens et ces raisons, commentés par les sociobiographés eux-mêmes, souvent après des années de recul, auxquels notre démarche sociobiographique s'intéresse.

Toujours dans cette même perspective d'évitement de l'opposition entre holisme et individualisme, si l'on considère les acteurs comme autonomes, l'articulation avec le concept de « configurations sociales » de N. Elias nous paraît utile. La prise en compte des jeux des acteurs sociaux qui apparaissent alors souvent « en tension » permet de contourner le grief formulé par P. Bourdieu à l'encontre du biographique qui nierait les rapports de domination structurant les sociétés. L'inscription des acteurs au sein de contextes sociopolitiques et sociohistoriques, ainsi que leur perception de ces contextes, et par conséquent des rapports de forces qui les caractérisent, sont prises en compte dans les sociobiographies proposées.

Une focale particulière sur nos terrains indo-océaniques, avec les ouvertures comparatistes qu'ils permettent à ce sujet, a ensuite été présentée.

3) Sociobiographies d'acteurs évoluant au sein d'espaces publics médiatiques indo-océaniques : comparer et/ou généraliser ?

Notre matériau sociobiographique concerne des acteurs évoluant dans des terrains indo-océaniques caractérisés par des espaces publics particuliers pour certains encore en émergence. La situation de territoires périphériques d'un centre européen, auquel sont liées ces aires géographiques par une histoire coloniale française et britannique commune, mérite de reconsidérer la visée universalisante et normative du concept habermassien d'espace public (nous avons ainsi présenté cette perspective de « modulation » et d'adaptation).

Dans les travaux menés qui permettent de dégager des « figures » du journalisme indo-océanique, la nécessité de la comparaison est mise en avant. Nous y revenons brièvement pour aborder la question de la visée générique qui guide, en principe, la prétention scientifique de toute enquête. Par exemple, dans notre recherche sur le traitement médiatique de l'épidémie du chikungunya dans les îles de l'océan Indien, nous avons montré, à l'aide de cette approche comparative, comment les acteurs du journalisme, tout en se référant à des modèles canoniques français ou anglo-saxons de la profession, participaient à un processus de « dispersion ethnogénérique ». C'est-à-dire que ces modèles étaient réinvestis en fonction des contextes et des histoires propres aux sociétés dans lesquelles le journalisme était pratiqué.

Les îles concernées (dont La Réunion) longtemps refermées sur elles-mêmes, au sein de « leur empire d'appartenance » sont confrontées, à des tempos différents, au phénomène de la mondialisation des échanges et de la communication. La comparaison est ici trans-locale (quand elle concerne des situations de presse métropolitaine et de presse réunionnaise) ou trans-nationale (situations de La Réunion, de la France métropolitaine, et des pays indépendants étudiés de l'océan Indien). Les variables comparatives prises en compte ne concernent pas que les structures (dimension sociohistorique), mais également une « série de transformations du rapport des individus, des groupes sociaux et des sociétés au monde social et symbolique » (Simonin, Idelson, Almar, 2008 : 76-77). Ainsi, dans nos sociobiographies, avons-nous recours à des « observables et analyseurs anthropologiques », en complément des analyses socio-discursives des productions médiatiques (corpus de presse écrite ou audiovisuel).

Dans des travaux collectifs, nous avons mis au travail la notion d'*ethnogenres informationnels* qui concerne et désigne des textes destinés à des *communautés interprétatives* (Simonin, 2008 : 45-47). La notion d'ethnogenres présente une double

filiation. « Elle est issue des sciences sociales ; dans la continuité des ethnosciences qui prennent pour objet les ethno-catégorisations du monde physique et social » (Simonin, Idelson, Almar : *idem*). Elle vient également du champ littéraire, à la suite de travaux – consacrés précisément aux littératures créoles – sur les « ethno-textes » (Magdelaine-Andrianjafitrimo, 2004)<sup>198</sup>.

Pour fonder cette proposition, pour chercher une adéquation entre les observables de terrain et sa pertinence théorique, la notion foucauldienne de dispersion discursive a été convoquée, puis confrontée aux terrains indo-océaniques (Simonin, Idelson, Almar, *idem*).

C'est donc ce contexte de recherche qui détermine nos postures d'enquête et notre approche théorique. Concernant la convocation du concept habermassien d'espace public, les chercheurs de La Réunion ont montré durant une vingtaine d'années d'enquêtes, comment ces terrains invitaient à le reconsidérer, afin d'échapper au risque d'ethnocentrisme théorique. Ainsi est-il sans doute préférable de renoncer à toute propension universalisante, et de lui préférer une modulation des concepts. En terrain réunionnais par exemple, la conception normative de la démocratie d'Habermas nécessite de nouvelles approches problématisantes, concernant le rapport à l'État, la dialectique privé/public, la sociabilité ou l'interconnaissance entre les individus.

Toutefois, les postures de distanciation par rapport à des options théoriques n'évitent pas la question majeure de l'équilibre à trouver entre singularité et régularité, entre les catégories phénoménologiques des cas singuliers et des cas récurrents, à propos des résultats des enquêtes. Si l'on ne peut que comparer et non généraliser, quel objectif scientifique réel assigner au travail (par exemple sociobiographique) ? Dans un ouvrage collectif consacré à la question de la généralisation dans les sciences sociales aujourd'hui, Emmanuel Désveaux et Michel de Fornel (2012 : 26)<sup>199</sup> réunissent plusieurs contributions qui font état de ces difficultés, voire de cette impossibilité. Mais ils considèrent que dans un monde « entropique », dans lequel les archives deviennent de plus en plus accessibles, « généraliser est toujours au programme car plus nécessaire que jamais, fût-ce au risque de l'erreur, ou, plutôt, au prix du dépassement perpétuel ».

---

<sup>198</sup> « [Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo] constate que nombre de textes littéraires des mondes créoles indo-océaniques et des Caraïbes sont des hybrides entre roman ethnographique et roman réaliste mêlant fiction romanesque et *realia*. Si le roman réaliste peut se définir comme projet mimétique fictionnalisant des événements du monde, les ethnotextes sont des insertions, récurrentes au fil du roman. Ces documents ont pour fonction de livrer des informations d'ordre (auto)-biographique, ethnographique, sociétal, historique que l'auteur juge nécessaire pour éclairer le lecteur, et lui donner sans doute les clefs de compréhension. Nécessité jugée d'autant plus impérieuse lorsque le lecteur est un étranger du lieu, un " hors lien " avec la communauté de référence. » (Simonin, Idelson, Almar, 2008 : 76).

<sup>199</sup> *Faire des sciences sociales*, en trois tomes : *Généraliser* (s/d. É. Désveaux, M. de Fornel), *Critiquer* (s/d. P. Haag et C. Lemieux), *Comparer* (s/d. O. Remaud, J.-F. Schaub et I. Thireau).

Nous restons pour notre part dans cette prudente incertitude : les histoires de vie, analysées en contexte, d'acteurs évoluant dans les espaces médiatiques permettent, heuristiquement, de produire de la connaissance sur ces contextes. Mais nous posons comme cadre théorique de notre recherche la nécessité de la comparaison. Des situations et des pratiques d'acteurs au sein de sociétés propres sont ainsi observées et qualifiées (Idelson, 2012a). De notre recherche géographiquement située, nous avons proposé, à partir de ces comparaisons, de dégager des outils d'analyse (sociobiographique) et de tenter de les réinvestir ailleurs, dans d'autres lieux, et, pourquoi pas, pour d'autres objets (par exemple d'autres acteurs n'appartenant pas à la sphère médiatique).

Par ailleurs, il convient d'évacuer préalablement « la présomption du Moderne qui juge les avancées et les retards des sociétés selon les normes d'une loi de développement unique », ainsi que « le spectre de ses propres jugements de valeur » (Remaud, Schaub et Thireau, 2012 : 19). Dans les situations hétérogènes des îles de l'océan Indien, il est notamment important de s'affranchir de représentations émanant du discours commun, par exemple à propos de certaines catégorisations binaires et réductrices des aires géographiques (Occident/Orient, Sud/Nord, pays industrialisés/émergents/en voie de développement, etc.). Mais les discours communs, énoncés par les acteurs sociobiographés, sont aussi à prendre en compte parce qu'ils sont porteurs de sens. La posture « de l'intérieur » apparaît ainsi délicate : elle cherche à rationaliser, par la comparaison et la critique, les éléments observés, mais refuse en même temps de s'enfermer dans l'injonction dogmatique de l'objectivation.

Appréhender les histoires de vie d'acteurs au sein d'espaces médiatiques (locaux ou nationaux, voire internationaux), les restituer selon une démarche sociobiographique de confrontation de discours et de données, telle qu'exposée dans ce mémoire, revient donc à théoriser le terrain, à partir de récits. Cette théorie de terrain repose sur des acteurs de la vie sociale. Ces derniers ne sont pas considérés comme des êtres qui seraient dépourvus de conscience, parce que dominés par des structures qui en surplomb guideraient leur action. Pour autant, il ressort des enquêtes la mise en évidence de *doxa* partagées ainsi que de figures de journalistes émanant de contextes géographiquement situés. Mais ces caractéristiques génériques se mêlent (voire s'entremêlent) à des singularités de parcours de vie.

Enfin, la réflexivité des chercheurs, à propos de ces relations, interrelations, et configurations multiples, s'exercera en amont de l'enquête, dans des procédures propres à la recherche. À la démarche comparative s'ajoute alors celle de la critique, c'est-à-dire de la confrontation, au sein de l'espace scientifique, avec d'autres chercheurs. La discussion

scientifique n'exclut pas pour autant l'échange, à propos des résultats, avec les acteurs sociobiographés concernés ou appartenant à leur sphère professionnelle.

#### 4) Des acteurs sociobiographés en lien avec l'histoire du temps présent

Les sociobiographies d'acteurs des médias présentées révèlent des processus de changements sociaux qui sont analysés diachroniquement. Comme elles sont généralement basées sur des histoires de vie d'acteurs recueillies de leur vivant, elles correspondent à une période qui débute après la Seconde Guerre mondiale et qui se poursuit jusqu'à nos jours. Pour les plus âgés d'entre eux, elles peuvent débiter antérieurement. Ces acteurs sont impliqués dans des enjeux sociopolitiques dans lesquels l'histoire locale, l'histoire nationale, voire internationale, récentes, sont en relations étroites. Dans les espaces publics indo-océaniques, et tout particulièrement à La Réunion, la scène politico-médiatique procède d'une logique d'acteurs qui convoquent très régulièrement leurs propres références historiques pour justifier leur action. Nombre d'entre eux, présents aujourd'hui en politique, voire dans la sphère médiatique, sont ceux d'hier (en raison de la longévité de leur carrière ou de leur mandat). La filiation peut être directe ; par exemple, trois générations d'élus peuvent se succéder au sein d'une même famille : le conseiller général Pierre Vergès est le fils de Paul Vergès, actuel sénateur PCR, et le petit fils de Raymond Vergès l'un des députés d'Outre-Mer qui, en 1946 ont œuvré à la départementalisation des « anciennes colonies ». Elle est également très souvent politique : lors de son discours d'investiture au conseil régional<sup>200</sup>, l'actuel président de la Région, Didier Robert, convoque les figures de Michel Debré et de Pierre Lagourgue, ancien président du département et de la région, pour définir « l'esprit » de la nouvelle feuille de route de sa collectivité territoriale. L'histoire du temps présent est ainsi utilisée comme une ressource stratégique ou légitimante. Elle imprègne les discours des sociobiographés, en superposition à leur propre histoire de vie. En revanche, l'évocation d'un passé plus lointain (à l'échelle de la courte histoire de l'île) comme celui de l'esclavage, ou de la période coloniale, longtemps occultés, est beaucoup moins présente sur la scène médiatico-politique, même si ce passé, prégnant dans l'histoire locale du peuplement et de la culture, accède à davantage de visibilité dans la sphère littéraire, artistique et culturelle (Magdelaine-Andrianjafitrimo, 2010)<sup>201</sup>.

---

<sup>200</sup> Le 26 mars 2010.

<sup>201</sup> Cependant, un processus de patrimonialisation institutionnelle d'une culture locale longtemps muselée (notamment durant la période « assimilationniste » de l'après-départementalisation) se révèle de plus en plus. Ainsi, à la suite d'un dossier déposé par la Région Réunion, le *Maloya* (mouvement de musique, de danse et de

Nous avons par ailleurs montré comment, sur un axe chronologique contemporain, les trajectoires de vie des acteurs sociobiographés, parfois mises bout à bout (comme celles de Jean Vincent-Dolor puis de Camille Sudre), s'inséraient au sein d'espaces publics singuliers parfois en émergence. Dans une optique eliasienne, nous nous sommes intéressé aux interactions des acteurs agissant dans ces contextes périphériques d'un centre européen, et c'est dans ce sens que nous avons utilisé le terme de sociohistoire.

L'histoire évoquée est donc une histoire immédiate, ou une histoire proche, ou encore une histoire du temps présent. Les historiographes situent l'émergence timide de cette approche au moment du premier numéro des *Annales* en 1929. Mais l'histoire du temps présent est surtout légitimée, au sein de la discipline de l'histoire, à partir des années 1970. L'élection de Pierre Nora, en 1976, au poste de directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), précisément sur la thématique de « l'histoire du temps présent », marquerait également « une véritable rupture dans l'historiographie française » (Garcia, 2010 : 285). L'histoire immédiate a pour balise la durée de vie humaine, utilisant comme sources et données les témoins vivants, s'inscrivant dans une histoire en devenir. C'est donc également ici que le lien peut s'effectuer avec l'approche sociobiographique. L'échelle de l'histoire immédiate, dans laquelle l'acteur est consacré par un effet d'opposition au structuralisme, est celle de l'histoire de vie.

Par ailleurs (on l'a également rappelé), à différentes périodes, et dans des registres différents, par exemple prosopographiques, les historiens se sont toujours intéressés aux Vies humaines. Comme le remarque Paul Ricœur (1983 : 331) que nous avons convoqué à propos du rôle auctorial du biographe dans la construction de la biographie, « l'historien se comporte (souvent) en narrateur, qui redéfinit par rapport à un présent fictif les trois dimensions du temps »<sup>202</sup>.

Les historiens de l'école des *Annales*, qui prirent parfois leurs distances vis-à-vis du biographique, ne furent pas en reste – et avec le lyrisme qui les caractérise – dans l'éloge de la dimension humaine de l'histoire. Cet extrait issu d'un texte classique de Lucien Febvre (déjà cité au chapitre 5.1.2) en constitue l'illustration :

« Je définis volontiers l'Histoire comme un besoin de l'humanité, le besoin qu'éprouve chaque groupe humain, à chaque moment de son évolution, de chercher et de mettre en valeur dans le passé les faits, les événements, les tendances qui préparent le

---

culture issu des plantations sucrières et de l'esclavage) a été inscrit et classé au patrimoine mondial de l'Unesco (le 1<sup>er</sup> octobre 2009).

<sup>202</sup> Il s'agit des trois présents constitués par l'apparition de l'événement, la demande de sens qui lui succède, la consécration du temps (mais aussi sa dissolution dans le récit).



temps présent, qui permettent de le comprendre et qui aident à le vivre. Et j'ajoute : recomposer la mentalité des hommes d'autrefois ; se mettre dans leur tête, dans leur peau, dans leur cervelle pour comprendre ce qu'ils furent, ce qu'ils voulurent, ce qu'ils accomplirent » (Febvre, 1953 : 20-21).

Cependant, la nouveauté, chez les historiens qui s'intéressent au temps présent, réside dans la prise en compte de l'étude de séquences limitées à la période d'une vie humaine parfois non révolue.

Depuis l'apparition de ce courant au sein même de la discipline historique, l'histoire du temps présent a par ailleurs pris une place importante dans l'espace social en général. Le passé, celui de *La dernière catastrophe* (Rouso, 2012) est sans cesse convoqué pour gérer l'urgence du présent. À ce sujet, nous avons évoqué, à plusieurs endroits de notre présentation, la question de la mise au travail de la mémoire, du témoignage, ainsi que celle de la distanciation à prendre vis-à-vis de ces proximités apparentes.

#### 5) Restituer des histoires de vie

Au terme du parcours de la démonstration, il reste à présenter ce qui a déjà été accompli ainsi que les perspectives en matière de restitution du travail et de nouveaux chantiers sociobiographiques.

Nous avons fait état de la difficulté (structurelle), sur le terrain réunionnais du moins, d'échanges et de confrontation entre professionnels des médias et chercheurs. Les journalistes et les entreprises de presse en général sont souvent réticents à s'associer à des projets de recherche. Ils s'y intéressent peu, et même si l'objet de ces recherches les concerne directement<sup>203</sup>.

Dans la réflexion que nous avons menée sur la notion de discipline, nous avons toutefois rappelé l'intérêt que pouvait présenter pour la recherche en journalisme le fait d'y associer des professionnels. Nous estimons en effet que les frontières peuvent devenir plus poreuses. En examinant les conditions dans lesquelles une discipline comme la sociologie a pu se fonder, Jean-Louis Fabiani (2006 : 24) rappelle qu'il « n'est guère possible d'imaginer que, comme les mathématiques, l'univers sociologique soit exclusivement un univers de pairs ». Il souligne d'ailleurs que « cette stigmatisation [...] n'est pas constante dans l'histoire de la sociologie », en précisant que « Max Weber, Raymond Aron, et plus près de nous, Bennet Berger ont insisté sur l'intérêt de l'expérience journalistique ». Il propose donc

---

<sup>203</sup> Le constat n'est pas spécifique à La Réunion bien sûr : dans son enquête (*op. cit.*) sur les chercheurs en journalisme (européens et canadiens), N. Pélissier (2008 : 191) aboutit aux mêmes conclusions.

de nuancer le dogme de la rupture avec le sens commun, « du Durkheim des *Règles* à Bourdieu, Chamboredon et Passeron (1983) dans *Le métier de sociologue* », et de considérer, au contraire, que le mélange des genres peut s'avérer fécond. Réunir des chercheurs et des journalistes autour d'un même objet est, on l'a évoqué également, une pratique de recherche complexe à mettre en œuvre, mais de plus en plus courante.

Ainsi, le colloque que nous avons organisé à l'université de La Réunion sur les journalismes de l'océan Indien a-t-il permis, dans une perspective sociobiographique, d'alterner récits de vie présentés par des professionnels relatant leur propre parcours et analyse de chercheurs en journalisme (de La Réunion et venus de métropole)<sup>204</sup>.

Dans le cadre de nos travaux sociobiographiques, des collaborations se déploient avec les historiens locaux lorsque des préoccupations communes – notamment sur l'histoire des médias indo-océaniques – se dessinent

Toujours dans le domaine académique, les collaborations avec les historiens de l'université de La Réunion et l'Association des Historiens de l'Océan Indien (AHOI) a été l'occasion de contribuer à plusieurs colloques ayant donné matière à des publications scientifiques. Les trajectoires des acteurs sociobiographés présentés correspondaient aux thématiques de l'histoire des médias à La Réunion sous les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques. La plus récente participation (alimentée par des corpus de presse électoraux couplés à des sociobiographies de responsables de rédaction de l'époque) a porté sur le thème des rapports de Michel Debré avec les médias réunionnais<sup>205</sup>. De tels échanges autour d'approches problématisées différentes (en histoire et en sciences de l'information et de la communication) se révèlent toujours mutuellement enrichissants.

Concernant les espaces médiatiques indo-océaniques, l'analyse comparative contextualisée a été étayée par une double approche : une sociobiographie de producteurs journalistes, et une analyse socio-discursive de corpus de presse (notamment autour des programmes de recherche consacrés à la médiatisation de l'épidémie du chikungunya de 2005/2006).

Nous avons également présenté quelques programmes en cours et en projet, au sein du Laboratoire LCF, qui incluent la réalisation de sociobiographies d'acteurs des médias. La

---

<sup>204</sup> Idelson, 2008, *op. cit.*

<sup>205</sup> Journée d'histoire - Centre de recherches et d'études sur les sociétés de l'océan Indien (CRESOI) - Université de La Réunion, 12 septembre 2013 : « Michel Debré dans l'histoire de La Réunion – 1963-2013 ». La datation n'est pas une erreur typographique, mais indique la volonté des organisateurs (comme parti pris historiographique), dans lequel nous nous inscrivons, d'ancrer dans le présent une période de l'histoire récente de La Réunion. Remarquons, toujours à propos d'émergence de l'histoire du temps présent, que les historiens en poste durant les années 1980, au moment de la création de l'université de La Réunion, orientaient davantage leurs recherches vers l'histoire de la Révolution, sans doute jugée plus prestigieuse, que vers la période contemporaine ou vers l'histoire du temps présent.

production et la construction du savoir sur les sociétés créoles de l’océan Indien n’en est encore qu’à ses prémises. Appréhendées selon une approche communicationnelle, les histoires des audiovisuels des îles de cette région par exemple, y compris à La Réunion, sont à entreprendre ; et compte tenu de l’indigence des archives peu, mal conservées ou détruites, le recours aux sociobiographies d’acteurs se présentent comme une unique alternative, qu’il conviendrait de mettre en œuvre rapidement.

Le prochain grand chantier auquel nous souhaiterions nous atteler est l’actualisation et la poursuite d’une *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*<sup>206</sup> à travers cette fois une approche entièrement sociobiographique. L’entreprise serait de longue haleine car elle concernerait une trentaine de sociobiographies complètes de journalistes patentés, de patrons de presse, ou d’acteurs ordinaires de la sphère médiatique, en activité ou à la retraite.

L’ambition serait de concevoir un format éditorial qui permettrait une restitution, en plusieurs parties, susceptibles d’intéresser à la fois un public de chercheurs tout en présentant un aspect suffisamment pédagogique et de vulgarisation pour être utile aux étudiants, voire à des lecteurs extérieurs au champ académique, mais souvent attirés par le genre biographique. Nous souhaiterions voir inclure les professionnels des médias et de la communication dans cette dernière catégorie. Car nous faisons le pari que des projets d’association avec les entreprises de presse (par exemple pour l’édition) autour de sociobiographies de leurs propres acteurs peuvent devenir effectifs. Il s’agirait bien évidemment de définir avec transparence les objectifs scientifiques, et notamment d’éviter tout risque de quiproquos hagiographiques<sup>207</sup>.

Il reste enfin, et peut-être surtout, comme perspective et comme espoir, à concrétiser l’envie chez certains étudiants, actuellement en master de sciences de l’information et de la communication, d’entreprendre un travail de thèse qui emprunterait la méthode et la démarche sociobiographiques, afin de poursuivre les recherches sur le journalisme indo-océanique. Il s’agit de les encourager à restituer des trajectoires de vie – qui sont aussi des traces de voix – pour leur permettre de s’engager, à leur tour, dans une vie de chercheur, faite d’exigence et de solitude, mais aussi de rencontres et de découvertes heuristiques.

---

<sup>206</sup> Idelson, 2006, *op. cit.*

<sup>207</sup> Certains responsables d’entreprises médiatiques contactés manifestent leur intérêt pour des thématiques autour de « mémoire et culture de l’entreprise » ou encore de « patrimonialisation et témoins » qui pourraient être réinvesties dans la recherche sociobiographique.



## Bibliographie thématique

### Approches biographiques, récits de vie, et auteurs de biographies

- Abou S., 1978, *Liban déraciné : immigrés dans l'autre Amérique*, Paris, Plon, Terre humaine.
- Aït Abdelmalek A., 2001, « Éditorial », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit*, *Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 11-15
- Anderson N., 2012, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, [1923].
- Bastide R., 1953, « Introdução a dois estudos sobre a tecnica das historias de vida », *Sociologia*, n° 1, pp. 6-7.
- Bastide R., 1965, « Conclusion d'un débat récent : la pensée obscure et confuse », *Le monde non chrétien*, n° 75-76, p. 137-156.
- Bertaux D., 1974, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », *Revue Française de Sociologie*, vol. XV-3, p. 329-362.
- Bertaux D., 1976, *Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique*, Paris, C.O.R.D.E.S, Rapport final, tome 2.
- Bertaux D., 1977a, *Destins personnels et structures de classe*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bertaux D., 1977b, « Histoires de vie ou récits de pratiques ? », *Recherches économiques et sociales*, n°6, La Documentation française, p. 7-33.
- Bertaux D., 1980, « L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, p. 197-225.
- Bertaux D., 1981, « From the Life History Approach to Transformation of Sociological Practice », in *Biography and Society: The Life History Approach in the Social Sciences*, D. Bertaux, (éd.), Londres, Sage, p. 125-150.
- Bertaux D., 2010, *Les récits de vie : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, [1997].
- Bertaux D., 2000, « Récits de vie et analyse de l'agir en situation », in V. Gaulejac (de), A. Levy, (s/d.), *Récits de vie et histoire sociale*, Paris, Eska, p. 73-87.
- Bertaux D, Bertaux-Wiame, 1980, *Une enquête sur la boulangerie artisanale par l'approche biographique*, Rapport final, vol. 1, C.O.R.D.E.S – Centre de documentation des Sciences Humaines – CNRS, [en ligne, consulté le 29 novembre 2011] : <http://daniel-bertaux.pagesperso-orange.fr/textes/bertauxboulangerievol-i.pdf>
- Bourdieu P., 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études*

*d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil, Points, [1972].

- Bourdieu P., 1980a, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.

- Bourdieu P., 1980b, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

- Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62/63, p. 69-72.

- Bourdieu P., (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.

- Bourdieu P., 2002, *Interventions. 1961-2001, sciences sociales et action politique*, Marseille, Agone.

- Broqua V., Marche G. (s/d.), 2010, *L'épuisement biographique ?* Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing.

- Caillet L., 1991, *La maison Yamazaki. La vie exemplaire d'une paysanne japonaise devenue chef d'une entreprise de haute coiffure*, Paris, Plon, Terre Humaine.

- Catani M., 1973, *Journal de Mohamed. Un Algérien en France parmi huit cent mille autres*, Paris, Stock.

- Catani M., 1982, *Tante Suzanne, Une histoire de vie sociale*, Paris, Méridiens.

- Catani M., 1986, « Approche des communautés étrangères en France. Les *scaldini* de Paris », *Terrain*, n° 7, p. 14-23.

- Chevalier Y., 1979, « La biographie et son usage en sociologie », *Revue française de science politique*, n° 1, p. 83-101.

- Copans J., 1974, *Critiques et politiques de l'anthropologie*, Paris, Maspero, Dossiers africains.

- Copans J., 2008, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, [*L'enquête ethnologique de terrain*, 1999].

- Corbin A., 1998, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Paris, Flammarion.

- Cossutta F., Delormas P., Maingueneau D., (éds.), 2012, *La vie à l'œuvre dans le discours philosophique*, Paris, Lambert-Lucas.

- Delay J., 1979 *Avant-Mémoire, (Socio-biographie)*, 3 tomes, Paris, Gallimard.

\* 1992, *Avant Mémoire I, D'une minute à l'autre*, Paris Gallimard, Folio.

- Delay J., 1956, *La jeunesse d'André Gide*, Paris, Gallimard, [1992].

- Dosse F., 2005, *Le pari biographique, Écrire une vie*, Paris, La Découverte.

- Dosse F., 2010, « L'explosion biographique », in s/d. V. Broqua et G. Marche, *L'épuisement biographique ?*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, p. xi – xvi.

- Doubrovsky S., 1977, *Fils*, Paris, Galilée, [2001, Gallimard, Folio].

- Durand J.-P., Weil R., 2006, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, [1989].

- Dyk W., 1981, *Son of Old Man Hat. A Navaho Autobiography*, New-York, Columbia University Press, [1938].
- Farge A., 2003, *Le Bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bayard.
- Ferraroti F., 1983, *Histoire et histoires de vie, La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, [1981].
- Ferro M., 2009, *Pétain*, Paris, Fayard, rééd. Hachette littérature, Pluriel, [1987].
- Ford, C. S., 1996, *Smoke from Their Fires: The Life of a Kwakiutl Chief*, Long Grove, Waveland Press, [1941].
- Gonseth M-O., Maillard N., 1987, « L'approche biographique en ethnologie. Points de vue critiques », *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*, Neuchatel, Paris, Éditions de l'Institut d'ethnologie, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 5-46.
- Grafmeyer Y., Joseph I., (éd.), 1990, *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, [1979].
- Grell I., 2007, « Pourquoi Serge Doubrovsky n'a pu éviter le terme d'autofiction », *Genèse et autofiction, Au cœur du texte*, n° 6, (dir. J.-L. Jeannelle et C. Viollet), Louvain-La-Neuve, Belgique, Bruylant-Academia, p. 17-37.
- Hai Quang Ho, 2001, *38 chefs d'entreprise de La Réunion témoignent : Destins de familles, interculturalité et économie*, Sainte-Marie (La Réunion), Azalées.
- Heinich N., « Pour en finir avec "l'illusion biographique" », *L'Homme*, 2010/3, n° 195-196, p. 421-430.
- Hess R., 2001, « Le moment du journal dans la recherche en éducation », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit, Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 71-79.
- Jeannelle J.-L., 2008, *Écrire ses Mémoires au XX<sup>e</sup> siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, nrf.
- Kluckhohn C., 1945, « The use of personal documents in anthropology science », in Gottschalk L., Kluckhohn C, Angell R, *The Use of Personal Documents in History, Anthropology and Sociology*, New York, Social Science Research Council, vol. XIII, Bulletin 53.
- Lacoste C., « Biographies », in *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques* (R. Creswell, M. Godelier éds.), Paris, Maspero, p. 102-104.
- Lahire B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, Essais & Recherches.

- Langness L.L., 1965, *The Life History in Anthropological Science*, New York, Holt, Rinehart and Winston, Studies in anthropological method.
- Langness L.L., Francks Gelya F., 1981, *Lives: an Anthropological Approach to Biography*, Novato, California, Chandler & Sharp Publishers, XIII, Chandler and Sharp publications in anthropology and related fields.
- Lavolette C., (dir.), 2013, *Récits de vie : construction de sens et de liens, Les politiques sociales*, n° 1 & 2 /2013, Bruxelles.
- Legrand M., 1993, *L'Approche biographique*, Paris-Marseille, Desclée de Brouwer, Hommes et Perspectives.
- Legrand M., 2001, « Psychologie biographique, récit de vie, roman », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit, Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 27-33.
- Lejeune Ph., 1971, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin.
- Lejeune Ph., 1975, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- Lejeune Ph., 1980, *Je suis un autre : l'autobiographie de la littérature aux médias*, Paris, Seuil, Poétique.
- Lejeune Ph., 1982, « Apprendre aux gens à écrire leur vie », Paris, *Revue française d'études américaines*, n°14, p.167-186.
- Lejeune Ph., 2010, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, [1971].
- Lejeune Ph., 2005, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil.
- Lévi-Strauss C., 1950, « Compte rendu de *San Chief, the autobiography of a Hopi Indian*, par Leo S. Simmons », *L'Année sociologique*, n°1, 3<sup>e</sup> série, 1940-48, p. 329- 331.
- Lévi-Strauss C., 1967, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton.
- Lewis O., 1959, *Five Families: Mexican case Studies in the Culture of Poverty*, New York, New York Basic Books Inc.
- Lewis O., 1978, *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, [1963, 1961, *The Children of Sánchez: Autobiography of a Mexican family*, New York, Random House].
- Lewis O., 1983, *La Vida : une famille porto-ricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, Paris, Gallimard, [1966, *La Vida: A Puerto Rican family in the culture of poverty. San Juan and New York*, New York, Random House].
- Mauss M., 1992, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, [1926].



- Mintz S., 1979, *Taso, la vie d'un travailleur de la canne*, Paris, Maspero, Bibliothèque d'anthropologie, Press, [1960, *Worker in the Cane. A Puerto Rican Life History*, New Haven, Yale University].
- Morin F., 1980, « Pratiques anthropologiques et histoire de vie. », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, 1980, p. 313-339.
- Mounier P., 2001, *Pierre Bourdieu, une introduction*, Paris, Pocket/La Découverte.
- Müller R., 2001, « La re-construction réflexive du récit autobiographique », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit*, *Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 35-41.
- Passeron J.-C., 1989, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, p. 3-22.
- Peneff J., 1990, *La méthode biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin.
- Peneff J., 1996, « Bibliographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, p. 105-110.
- Pierre S., 2003, *Jean d'Arcy, une ambition pour la télévision (1913-1983)*, Paris, L'Harmattan, Mouvement des savoirs.
- Pierre S., 2012, (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs. Jean d'Arcy, pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris Ina/L'Harmattan – Les médias en actes.
- Plutarque, 2001, *Vies parallèles*, Paris, Gallimard, Quarto.
- Pollak M., Heinich N., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 62-63, p. 3-29.
- Queloz N., 1987, « L'approche biographique en sociologie. Essai d'illustration et de synthèse », *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*, Neuchâtel, Paris, Éditions de l'Institut d'ethnologie, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 47-65.
- Radin P., 1926, *Crashing Thunder : The Autobiography of an American Indian*, New York, D. Appleton and Co.
- Robin R., 1989, « Structures mémorielles, littérature et biographie », *Enquête*, n° 5, § 3, [En ligne, consulté le 4 octobre 2013]: <http://enquete.revues.org/116>
- Robin R., 1983, *La Québécoise*, Montréal, Canada, France/Amérique.
- Robin R., 2011, *Nous autres, les autres*, Montréal, Canada, Boréal, Liberté Grande.
- Sabathié É., 1997, *Une figure pyrénéenne, Urbain Cazaux (1899-1979), l'homme aux 35 présidences*, Tarbes-Toulouse, AGM-GRHI.

- Sartre J.P., 1972, *L'idiote de la famille, Gustave Flaubert de 1821 à 1857*, tome 3, Paris, Gallimard, nrf.
- Simmons Leo W. (éd.), 1959, *Soleil Hopi, l'autobiographie d'un Indien Hopi*, Paris, Plon [1942, *Sun Chief, the Autobiography of a Hopi Indian*, New Haven, Yale University Press].
- Thomas I., Znaniecki F., 1918, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 1 & 2, Primary-group organization*, New York, Alfred A. Knopf.
  - \* 1919, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 3, Life record of an immigrant*. (trad. fr., *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan, 1998).
  - \* 1920, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 4, Disorganization and reorganization in Poland*.
  - \* 1920, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 5, Organization and disorganization in America*.
- Viollet C., 2007, « Trouble dans le genre. Présentation », in J.-L. Jeannelle et C. Viollet, (dir.), *Genèse et autofiction, Au cœur du texte*, n° 6, Louvain-La-Neuve, Belgique, Bruylant-Academia, p. 7-13.

### **Journalistes ou acteurs médiatiques auteurs**

- Allouche J.-L., 2010, *Les Jours redoutables. Israël-Palestine : la paix dans mille ans*, Paris, Denoël, Impacts.
- Aubenas F., 2010, *Le Quai de Ouistreham*, Paris, L'Olivier.
- Backé R., Chemin A., 2007, *La femme fatale*, Paris, Albin Michel.
- Bénard J., 2007, *Sitarane*, Sainte-Marie de La Réunion, Azalées.
- Bleustein-Blanchet M., 1988, *Mémoires d'un lion*, Paris, Perrin.
- Delorme G., 2000, *L'Abbé Trochu, patron de presse*, Rennes, Apogée.
- Delorme G., 2009, *François-Régis Hutin, Le dernier empereur d'Ouest-France*, Rennes, Apogée.
- Ferniot J., 1973, *Pierrot et Aline*, Paris, Club français du livre.
- Fottorino É., 2012, *Mon tour du « Monde »*, Paris, Gallimard.
- Giroud F., 2001, *Profession journaliste. Conversations avec Martine de Rabaudy*, Paris, Hachette, Littératures.
- Grilsamer L., 2010, *L'homme du Monde. La vie d'Hubert Beuve-Méry*, Paris, Perrin, tempus [1990].
- Guisnel J., 2003, *Libération, la biographie*, Paris, La Découverte.
- Hintermann M., 2006, *Tête haute*, Paris, Jean-Claude Lattès.
- Rabou J.-L., 2009, *Tramboudzob*, Chevagny-sur-Guye, Orphie.

- Saviano R., 2007, *Gomorra. Dans l'empire de la camorra*, Paris, Gallimard, Hors Série Connaissance.
- Soufflet O., 2004, *Exil créole. Voyage dans l'histoire d'une île : La Réunion*, Saint-Denis de La Réunion, Artisan Reporter.
- Tillier J., 2013, *Une plume libre. De Mesrine à Sarkozy, souvenirs d'un journaliste pas comme les autres*, Paris, Pygmalion.
- Vaxelaire D., 2004, *Jean Colbe, l'œil du témoin. La Réunion des années 50 à 70*, Chevagny-sur-Guye, Orphie.

### **Individualisme méthodologique, acteurs et société**

- Boudon R., 1990, *La logique du social*, Paris, Hachette Littératures, [1979].
- Boudon R., 1986, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard.
- Boudon R., 1999, « La "rationalité axiologique" : une analyse essentielle pour l'analyse des phénomènes normatifs », *Sociologie et société*, vol. 31, p. 103-117.
- Boudon R., 2003, *Raison, bonnes raisons*, Paris, Presses Universitaires de France, « Philosopher en sciences sociales ».
- Boudon R., 2007, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige.
- Boudon R., Fillieule R., 2002, *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Colliot-Thélène C., 2006, *La sociologie de Max Weber*, Paris, La Découverte, Repères.
- Crozier M., Friedberg E., 1992, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, Points, Essais, [1977].
- Durkheim É., 1895, *Les Règles de la Méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Champs Classique, [2010].
- Elias N., 1991, *Qu'est-ce que la sociologie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, Monde en cours, [1970].
- Elias N., 1987, *La société des individus*, Paris, Librairie Arthème Fayard, [1939].
- Goffman E., 1979, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit, Le Sens Commun, [1961].
- Latour B., 1988, *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- Latour B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte.
- Latour B., 2007, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Pareto W., 1917, *Traité de sociologie générale*, Paris-Genève, Droz.

- Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.
- Weber M., 1992, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, Agora/Pocket, [1922].

### **Historiographie et biographie**

- Burguière A., 2006, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob.
- Certeau (de) M., 1975, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.
- Delacroix C., 2004, « Demande sociale et histoire du temps présent : une normalisation épistémologique ? », *EspacesTemps*, n° 84, 85, 86, p. 106-120.
- Febvre L., 1953, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin.
- Febvre L., (éd. établie par B. Mazon et préfacée par B. Muller), 2009, *Vivre l'histoire*, Paris, R. Laffont.
- Fleury B., 2010, (coord.), « L'aveu », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 107.
- Fleury B., Walter J., (éds.), 2013, *Carrière de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs, Questions de communication, série actes, n° 20*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Frank R., (Institut d'histoire du temps présent), 1992, *Ecrire l'histoire du temps présent, Actes de la journée d'études de l'IHTP du 14 mai 1992*, Paris, CNRS Éditions.
- Gensburger S., 2011, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *Memory Studies* », *Revue de synthèse*, tome 32, 6<sup>e</sup> série, n° 3, p. 411-433.
- Kendall P., 1965, *The Art of Biography*, London, George Allen et Unwin LTD.
- Le Goff J., 1996, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard.
- Le Goff J., Nora P., 2011, *Faire de l'histoire, tome 1, Nouveaux problèmes*, Paris, [1974].
- Levi G., 1985, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard.
- Maurois A., 1932, *Aspects de la biographie*, Paris, Grasset.
- Noiriél O., 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, Repères.
- Nora P., 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, tomes 1, 2, 3, Paris, Gallimard.
- Offenstadt N., 2010, « Archives, documents, sources », in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia & N. Offenstadt, (s/d.), *Historiographies, 1. Concepts et débats*, (), Paris, Gallimard, Folio Histoire Inédit, p. 68-78.
- Piketty G., 1999, « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », *Vingtième siècle*, n° 63, p. 119-126.

- Revel J., 2010, « *Microstoria* », in *Historiographies, 1. Concepts et débats*, in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia & N. Offenstadt, (s/d.), Paris, Gallimard, Folio Histoire Inédit, p. 529-534.
- Ricœur P., 1983, *Temps et récit. Tome I: L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.
- Soulet J-F., 2009, *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, U. Histoire.
- Venayre S., 2005, « L'invention de l'invention. Histoire des représentations en France depuis 1980 », in L. Martin et S. Venayre, (s/d.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau monde, p. 31-54.
- Veyne P., 1996, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, Points Histoire, [1971].
- Walter J., (coord.), 2010, « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 106.
- Walter J., 2010a, « Des faux témoins à l'épreuve », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, (coord. J. Walter), n° 106, p. 15-21.
- Walter J., 2010b, « Arthur, Jean-Pierre et Manuel à la Neue Bremm : faux témoins, vrais personnages ? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, (coord. J. Walter), n° 106, p. 77-96.

**Études sur le journalisme (et sociologie des professions), ordinaire du journalisme, histoire des médias, dispositifs, analyse de discours**

- Accardo A., 1995, *Journalistes au quotidien*, Bordeaux, Le Mascaret.
- Accardo A. et alii, 1998, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone.
- Agnès Y., Éveno P., (s/d.), 2010, *Ils ont fait la presse. L'histoire des journaux en France en 40 portraits*, Paris, Vuibert.
- Albert P., 1996, *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Almeida (d') F., Delporte C., 2003, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, Champs Université.
- Appel V., Boulanger H., Massou L., (dirs.), 2010, *Les dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck, Culture & Communication.
- Augey D., Rebillard F., (dirs.), 2009, Dossier « Économie du journalisme », *Les cahiers du journalisme*, n° 20, Université Laval de Québec – École supérieure de journalisme de Lille.
- Balle F., 2011, *Médias et société*, Paris, Montchrestien, [1980].
- Bastin G., Ringoot R., 2011, « Des journalistes et des livres. Un tournant auctorial dans la pratique du journalisme ? », *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international MEJOR Mudanças Estruturais no Jornalismo*, Université de Brasília, Brasília, Brasil, 25 - 28 avril 2011, p. 56-

68, [En ligne, consulté le 9/09/2013] :

<http://www.mejor.com.br/index.php/mejor2011/MEJOR2011/paper/download/80/30>

- Becker H. S., 1988, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
- Becqueret N., 2004, « La parole des auditeurs dans les émissions de radios informatives en France : entre tradition républicaine et tentation libérale », *Actes du XIV<sup>e</sup> congrès national des SIC*, Béziers, p. 103-110.
- Bellanger C., (dir.), 1969-1976, *Histoire générale de la presse française*, 5 tomes, Paris, Presses Universitaires de France, Presses universitaires de France (PUF) : t.1 ; des origines à 1814 ; t. 2 : de 1815 à 1871 ; t. 3 de 1871 à 1940 ; t. 4 : de 1940 à 1958 ; t. 5 : de 1958 à nos jours.
- Bourdieu P., 1996, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdon J., 1990, *Histoire de la télévision sous De Gaulle*, Paris, Anthropos et INA.
- Bourdon J., 1994, *Haute fidélité. Pouvoir et télévision (1935-1994)*, Paris, Seuil.
- Bourdon J., 1999, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien.
- Breton P., 2000, *Le culte de l'internet, Une menace pour le lien social ?* Paris, La Découverte.
- Bucher R., Strauss A., 1961, « Profession in process », *American journal of sociology*, vol. 66, n°4, p. 325-334.
- Cazenave É, Ulmann-Mauriat C., 1995, *Presse, radio et télévision en France. De 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, Carré Histoire.
- Chalaby J., 1998, *The Invention of Journalism*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire and London, MacMillan Press LTD.
- Charaudeau P., 1997, *Les discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, Ina.
- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, de Boeck, Médias Recherche.
- Certeau (de) M., Giard L., 1983, *L'ordinaire de la communication*, rapport au ministère de la Culture, Paris, Dalloz.
- Chantraine O., 1996, « Espaces publics de la vie ordinaire », (préface), *Études de communication*, n°18, p. 8.
- Charon J.-M., 1991, *La Presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, Points, Politique.
- Cheval J.-J., 2006, « La radio : un média démocratique ? Une mise en perspective française et internationale ». *Recherches en communication*, n° 26 [En ligne, consulté le 14 décembre

2012] : <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/5601/5321>

- Damian B., Ringoot R., Thierry D., Ruellan D., (s/d.), 2001, *Inform@tion.local. Le paysage médiatique à l'ère électronique*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation.
- Dayan D., Katz E., 1996, *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- Dayan D., 2000, « Télévision : le presque public », *Réseaux*, n°100, p. 429-53.
- Deleu C., 2006, *Les Anonymes à la radio, usages, fonctions et portée de leur parole*, Paris, Bruxelles, INA/De Boeck.
- Delforce B., 2004, « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n° 6, p. 111-134.
- Delporte C., 1999, *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil.
- Delporte C., 2005, « L'histoire des médias en France : mise en perspective », in L. Martin et S. Venayre, (s/d.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Éditions Nouveau monde, p. 151-139.
- Delporte C., Lhérault M., 2004, « Entretien avec René Rémond. Les médias font-ils l'élection ? Retour sur une controverse », *Le Temps des médias*, n°3, p. 175-181 [En ligne, consulté le 1<sup>er</sup> février 2013] : <http://www.histoiredesmedias.com/Les-medias-font-ils-l-election.html>
- Dubois J., 2011, « Émile Zola (1840-1902) », in D. Kalifa, Ph. Régnier, M.-È. Régnier, A. Vaillant, (s/d.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 1231-1239.
- Esquenazi J.-P., 2002, « Télévision et espace public sous De Gaulle », *Cahiers de l'histoire*, n° 86, p. 49-61 [En ligne, consulté le 2 février 2013] : <http://chrhc.revues.org/1702>
- Ferenczi T., 1993, *L'invention du journalisme en France*, Paris, Plon.
- Fintz M., 2004, « Les usages biographiques du journalisme. L'exemple d'étudiants en journalisme et de localiers », in *La presse écrite : objets délaissés*, (s/d. J.-B. Legavre), Paris, L'Harmattan, Logiques Politiques, p. 167-189.
- Flichy P., 2003, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, Sciences et société.
- Florea M.-L., 2011, « Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse », *Questions de communication*, n° 19, p. 29-52.
- Foucault M., 1994, « Le jeu de Michel Foucault. Entretien », *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, 10 juillet 1977, in *Dits et écrits 1954-1988*, Tome III, Paris, Gallimard,

- [1977], p. 298-329, [En ligne, consulté le 14 décembre 2012] : <http://1libertaire.free.fr/MFoucault158.html>
- Gomart É., Hennion A., Maisonneuve S., 2000, *Figures de l'amateur, Formes, objets et pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, Paris, La Documentation française.
  - Grévisse B., 2008, *Écritures journalistiques, stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boek.
  - Griset P., 1991, *Les révolutions de la communication XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette.
  - Hennion A., 1990, « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation », *Médiapouvoirs*, n° 20, p. 39-52.
  - Jeanneney J.-N., 1996, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil.
  - Jouët J., 2011, « Des usages de la télématique aux Internet Studies », in J. Denouël et F. Granjon, (s/d.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines, p 45-90.
  - Katz E., 2009, « Les journalistes comme scientifiques », *Questions de communication*, n° 16, p. 119-130.
  - Lacan J.-F., Palmer M., Ruellan D., 1994, *Les Journalistes, stars, scribes et scribouillards*, Paris, Syros, Des gens.
  - La Haye (de) Y., 1970, « La rubrique locale », *Presse actualité*, n° 56, p. 10-17.
  - Le Bohec J., 2000, *Les Mythes professionnels des journalistes. L'état des lieux en France*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation.
  - Le Bohec J., 2002, « A priori épistémologique et fécondité heuristique », *Recherches en communication*, n°18, p. 223-238.
  - Legavre J.-B., 2004, « Un genre métis : le portrait de presse. Une comparaison *Le Monde/Libération* », in J.-B. Legavre, (s/d.), *La presse écrite : objets délaissés*, Paris, L'Harmattan, Logiques Politiques, p. 211-246.
  - Lemieux C., 2000, *Mauvaise presse, Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié.
  - Lemieux C., 2010, (éd.), *La subjectivité journalistique. Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, Paris, éditions EHESS, Cas de figure.
  - Maingueneau D., 2009, « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 3, [En ligne : consulté le 9 septembre 2013] : <http://aad.revues.org/660>
  - Marin M., 1997, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob.



- Marin M., 2005, *Les grands reporters : les débuts du journalisme moderne*, Paris, Louis Audibert.
- Mathien M., 1983, *La presse régionale*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Mathien M., 2007, *Les journalistes. Histoire, pratiques, enjeux*, Paris, Ellipses, Infocom.
- Mattelart A., Neveu É., 2003, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte.
- Méadel C., 2010, *Quantifier le public. Histoire des mesures d'audience de la radio et de la télévision*, Paris, Economica.
- Mercier A., 2009, « Présentation générale. Regard sociologique sur le métier et regard critique sur ses pratiques », *Le journalisme*, Paris, CNRS Éditions, Les Essentiels d'Hermès , p. 7-41.
- Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France (PUF), Linguistique nouvelle.
- Mouchon J., 2005, (dir.), *Les mutations de l'espace public*, Fontenay-aux-roses, L'esprit du Livre.
- Muhlmann G., 2004, *Une histoire politique du journalisme XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, Points.
- Murphy D., 1976, *The Silent Watchdog : The Press in Local Politics*, Londres, Constable.
- Neveu É., 2001, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, Repères.
- Palmer M., 1983, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier Montaigne.
- Palmer M., 2007, « Plumes à louer, combats à mener, carrière à faire : les journalistes en République à travers leurs associations et campagnes électorales (1880-1914) », *Le Temps des Médias*, n° 7, Nouveau Monde, p.35-47.
- Park R. E., 2008, *Le journaliste et le sociologue*, (textes présentés par G. Muhlmann et É. Plenel), Paris, Seuil, Médiathèque.
- Paterson C., 2007, « International News on the Internet : Why More is Less », *Ethical Space: The International Journal of Communication Ethics*, vol. 4, n° 1/2, p. 57-66.
- Pélissier N., 2004, « Questions de construction. Les non-dits épistémologiques d'une interpellation salutaire », *Questions de communication*, n° 6, p. 159-77.
- Pélissier N., 2005, *Écrire sur le journalisme : étude de la dispersion d'un savoir scientifique (1937-2005)*, mémoire d'HDR, Université de Nice Sophia Antipolis.

- Pélissier N., 2008, *Journalisme : avis de recherches. La production scientifique française dans son contexte international*, Bruxelles, Bruylant, Médias, Sociétés et Relations Internationales.
- Pélissier N., 2010a, « Enquête sur le journalisme. Esquisse d'un portrait collectif de chercheur en quête d'organisation », in L. Cornu, P. Hassanaly et N. Pélissier, (s/d.), *Information et nouvelles technologies en Méditerranée. Vingt ans de coopération en réseau*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 75-88.
- Pélissier N. *et al.*, 2010b, « Tous journalistes ? Les établissements de formation au défi du Web participatif », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, p. 176-190.
- Pélissier N., Marti M, (s/d.), 2012, *Le storytelling. Succès des histoires, histoire d'un succès*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation.
- Pinto L., 1984, *L'intelligence en action : le Nouvel Observateur*, Paris, Métailié.
- Proulx S., (s/d.), 1988, *Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, Champs Visuels.
- Rebillard F., 2007, *Le web 2.0 en perspective. Une analyse socio-économique de l'internet*, Paris, L'Harmattan, Questions contemporaines.
- Rieffel R., 1985, *L'élite des journalistes*, Paris, Presses universitaires de France, Sociologie d'aujourd'hui.
- Rieffel R., 2002, *Les mutations du journalisme en France et au Québec*, (co-dir. T. Watine), éditions Panthéon-Assas.
- Rieffel R., 2005, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, Folio actuel.
- Ringoot R., 2001, « L'information perpétuelle. Les constructions temporelles dans l'Internet local », in B. Damian, R. Ringoot, D. Thierry, D. Ruellan, (s/d.), *Inform@tion.local. Le paysage médiatique à l'ère électronique*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 293-305.
- Ringoot R. & Utard J-M., 2005, *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, ResPublica.
- Rouso H., 2012, *La Dernière Catastrophe. L'Histoire, le présent et le contemporain*, Paris, Gallimard, nrf essais.
- Ruellan D., 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Ruellan D., 2007, *Le Journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

- Ruellan D., 2011, *Nous, journalistes. Déontologie et identité*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Ségur C., 2012, « Émergence académique et sociopolitique du téléspectateur », in S. Pierre, (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs, Pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris Ina/L'Harmattan - Les médias en actes, p. 26-46.
- Siracusa J., 2001, *Le JT, la machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, INA/De Boeck, Médias-Recherches.
- Tétu J-F., 2008, « Transformations et dispersion du journalisme en France », in D. Augey, F. Demers, J-F. Tétu, (s/d.), *Figures du Journalisme, Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique*, Québec, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, p. 19-45.
- Ulmann-Mauriat C., 2012, « Premières stations, premiers programmes », in *Histoire de la radio. Ouvrez grand vos oreilles*, (s/d. H. Glevarec et al.), Paris, Musée des arts et métiers, p. 16-27
- Veyrat-Masson I., 2000, *Quand la télévision explore le temps. L'Histoire au petit écran, 1953-2000*, Paris, Fayard.
- Vézinat N., 2010, « Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France » *Sociologie*, n°3, vol.1, [mis en ligne le 28 octobre 2010, consulté le 31 août 2011], URL : <http://sociologie.revues.org/517>
- Vuyenne B., 1985, *Les journalistes français (d'où viennent-ils, qui sont-ils, que font-ils ?)*, Paris, CFJ, Retz.
- Walter J., 1995, *Directeur de communication. Les avatars d'un modèle professionnel*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales.
- Weill G., 1934, *Le Journal. Origines, évolutions et rôle de la presse périodique*, Paris, La Renaissance du Livre.
- Wolfe, T., 1973, E.W. Johnson (Hrsg.), *The new Journalism*, New-York, Harper & Row.
- Wolton D., 2003, « Journalistes, une si fragile victoire... », *Hermès*, n° 35, p. 9-21.
- Wrona A., 2012, *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*, (préface d'Y. Jeanneret), Paris, Hermann, Cultures numériques.

### **Espace public et théorie critique**

- Adorno T. W., Horkheimer M., 1974, « La production industrielle des biens culturels. Raisons et mystification des masses », in *La Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, [1947], p. 126-176.
- Arendt H., 1958, *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press [*Condition*

*de l'homme moderne*, Paris, Presses Pocket, 1983].

- Bastien F., Neveu É., 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Floris B., Miège I., Paillart I., 1995, « Introduction », in I. Paillart, (s/d.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 7-15.
- Habermas J., 1978, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 tomes, Paris, Fayard.
- Habermas J., 1997, *Droit et démocratie, Entre faits et normes*, Paris Gallimard, nrf essais.
- Honneth A., 2005a, *La réification, Petit traité de Théorie Critique*, Paris, Gallimard, nrf essais, [2007].
- Honneth A., 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, [2008].
- Miège B., 1989, *La société conquise par la communication*, Grenoble, Ellug.
- Miège B., 1995, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in I. Paillart, (s/d.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 163-175.
- Miège, B., 2010, *L'espace public contemporain. Approche Info-Communicationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Negt O., 2007, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.
- Paillart I., 1995, (s/d.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.
- Paquot T., 2009, *L'espace public*, Paris, La Découverte, Repères.
- Sennet R., 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, [1974].
- Voirol O., 2012, « Quel est l'avenir de la théorie critique ? », *Questions de communication*, n° 21, p. 107-122.
- Wolton D. (s/d.), 1989, *Hermès*, n° 4, *Le nouvel espace public*.

### **Espaces publics et journalismes indo-océaniques**

- Ahnee G., 2002, « Medias's Responsibility in a Multi-Ethnic Environment », in *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, (dir. J. Simonin), Paris, L'Harmattan, p. 322-330.
- Barbeau V., 2002, « Presse écrite et télévision à Maurice : espace de débats ou enjeu communautaire ? », in J. Simonin, (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, p. 75-87.
- Idelson B., 1995, « De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise. À travers le récit de vie

d'un acteur pionnier : Jean Vincent-Dolor », (s/d. J. Simonin), D.E.A « Études créoles et Francophones », Université de La Réunion/Université de Provence.

- Idelson B., 1999, *La Presse Quotidienne Régionale (P.Q.R.) acteur social local. Analyse d'un discours de presse : le cas du Quotidien de la Réunion (1976-1997)*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, (dir J. Simonin), Université de La Réunion/Université de Provence.

– Idelson B., 2004, « Le créole dans les médias réunionnais », *Hermès*, n° 40, p. 128-134.

- Idelson B., 2006, *L'histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, Paris, Le publieur.

- Idelson B., 2007, « La presse réunionnaise et mauricienne au moment des décolonisations. *Le Journal de l'Île et L'express*, si proches, si lointains », *La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI<sup>e</sup> siècle, Revue Historique de l'Océan Indien*, n°3, AHIOI, 2007, p. 131-143.

- Idelson B., (s/d.), 2008a, *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation.

- Idelson B., 2008b, « Des journalistes et des îles », *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, (s/d. B. Idelson), Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 19-36.

- Idelson B., 2009a, « "Partout, tout le temps !". Presse régionale en ligne : dispositifs et stratégies éditoriales multimédias. Le cas de La Réunion », in I. Saleh, S. Leleu-Muviel, Y. Jeanneret, L. Massou, N. Bouhai, (coord.), *Rétrospective et perspective, 1989-2009, H2PTM'09*, Paris, Hermès-Lavoisier, p. 299-312.

- Idelson B., 2009b, « Radios locales sur le web : nouveaux acteurs, nouveaux territoires. L'exemple de Radio FreeDom (La Réunion) », in C. Correia, I. Tomé, (coord.), *Actes du 4<sup>e</sup> colloque international Enjeux et Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, Dynamiques de développement au carrefour des mondes*, Lisbonne, CITI-Faculté des Sciences Sociales et Humaines, Université Nova de Lisboa, Portugal, 2009, p. 587-604.

- Idelson B., 2010, « Le web journalisme local et les promesses du *Rich Media*. Étude de cas », *Actes du 17<sup>ème</sup> Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Au cœur et aux lisières des SIC*, édition numérique, Dijon, 23-24 juin 2010.

- Idelson B, Ledegen G., (éds.), 2012, *Chikungunya : la médiatisation d'une crise. Presse, humour, communication publique*, Fernelmont (Belgique), Editions Modulaires européennes (E.M.E.), Proximités –Sciences du Langage.

- Idelson B., 2012a, « Figures de journalismes indo-océaniques, Analyse comparée du traitement médiatique de la crise du chikungunya à La Réunion, à Maurice et aux Seychelles (2005-2006) », in B. Idelson, G. Ledegen, (éds.), *Chikungunya : la médiatisation d'une crise. Presse, humour, communication publique*, Fernelmont (Belgique), Éditions Modulaires européennes, Proximités -Sciences du Langage, p. 45-64.
- Idelson B., 2012b, « L'installation de la télévision dans les DOM : ouverture ou fermeture d'un espace public médiatique ? Le contre-exemple de La Réunion », in S. Pierre, (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs, Pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris Ina/L'Harmattan – Les médias en actes, p. 93-108.
- Magdelaine-Andrianjafitrimo V., 2004, « " Ethnotexte " et intertextualité : La mise en scène des représentations culturelles dans les " romans ethnographiques " », in V. Magdelaine-Andrianjafitrimo et C. Marimoutou, (dirs.), *Contes et romans, Univers créoles 4*, Paris, Anthropos, p. 93-145.
- Magdelaine-Andrianjafitrimo V., 2010, « Reprendre voix, reprendre corps : les expressions culturelles et artistiques à La Réunion », in É. Wolff et M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Économica Anthropos, p. 145-166.
- Pontus A., 1995, *Le phénomène FreeDom à l'île de la Réunion : médias et politique*, Rochemaure, Simone Sudre.
- Robert M., 1976, *La Réunion. Combats pour l'autonomie*, Paris, L'Harmattan, IDOC-France.
- Simonin J., 1999, « Pour une anthropologie empirique de l'événement », *Études de communication*, n° 22, p. 93-114.
- Simonin J., 2002a, « Pour une anthropologie politique de La Réunion », *Hermès*, n° 32-33, p. 83-89.
- Simonin J., 2002b, (s/d.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation.
- Simonin J., 2008, « Médias indo-océaniques et ethnogénéricité », in B. Idelson, (s/d.), *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en question*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 37-52.
- Simonin J., 2010, « Communications médiatisées et mobilités réunionnaises » in É. Wolff et M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Économica Anthropos, p. 211-234.
- Simonin J., 2012, *Parcours d'un sociolinguiste. Banlieue Nord de Paris/La Réunion*, (textes réunis par B. Idelson et G. Ledegen), Paris, L'Harmattan, Espaces discursifs.

- Simonin J., Ledegen G., 2010, « Socio-discursivité et communauté interprétative. Regards sur la médiatisation d'une crise sanitaire : le chikungunya à la Réunion », in A. Tabernier, J. Noyer, J.-B. Legavre, B. Delforce, (éds.), *Figures sociales des discours. Le « discours social » en perspective*, Lille, Éditions UL3 - Travaux & Recherches, p. 221-228.
- Simonin J., Idelson B., 1995, « Médias et biographie », *Études de communication*, n° 17, Université Charles de Gaulle– Lille 3, p. 40-66.
- Simonin J., Idelson B., Almar J., 2008, « Madagascar, Maurice, Réunion. Du Journalisme en océan Indien », in D. Augey, F. Demers, J-F. Tétu, (s/d.), *Figures du Journalisme, Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, p. 73-99.
- Simonin J., Watin M., 1992, « L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies », *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication, Actes du 8<sup>ème</sup> Congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication*, Lille, CRDO/SFIC, p. 407- 413.
- Simonin J., Watin W., Wolff É., 2009, « Comment devient-on Réunionnais du monde ? », *tic&société*, vol. 3, n° 1-2, [En ligne : consulté le 10 décembre 2012] : [ticesociete-653-vol-3-n-1-2-comment-devient-onreunionnais-du-monde.pdf](http://ticesociete-653-vol-3-n-1-2-comment-devient-onreunionnais-du-monde.pdf)
- Simonin J., Wolff É., 2008, « Communauté interprétative et analyse de discours. Pour une anthropologie empirique de la mondialisation », in F. Albertini, N. Péliissier, (éds.), *Les Sciences de l'Information à la rencontre des Cultural Studies*, Paris, L'Harmattan, p. 215 – 229.
- Simonin J., Wolff É., Idelson B., 2010, « Allo ! Radio Free Dom, les auditeurs vous informent ». in *Dispositif et discours : des normes informationnelles en action*, Ottawa, Crej, [En ligne, consulté le 22/10/2012] : <http://crej.ca/publications/journalismes.html> ou <http://crej.ca/publications/wolff.pdf>
- Simonin J., Wolff É., 2010, « Radio FreeDom : un processus de coproduction de l'information », *Communications et langages*, n°165, p. 47-60.
- Wanquet C., 1977, *Histoire d'une Révolution – La Réunion 1789-1803*, Thèse de doctorat d'État en Histoire, 3 tomes, Université de Provence/Centre Universitaire de la Réunion, tome 1.
- Watin M., 2001, (dir.), *Communication et espace public, Univers Créoles*, n° 1, Paris, Anthropos- Économica.
- Watin M., 2005, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion. Réseaux et lieux publics*, Paris, L'Harmattan.

- Watin M., 2010, « Loger et habiter à La Réunion », in É. Wolff, M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles, n° 7*, Paris, Économica, Anthropos, p. 55-77.
- Watin M., Wolff É., 1995, « L'émergence de l'espace public à La Réunion. Un contexte socio-historique singulier », *Études de communication*, n° 17, Lille, Université Charles de Gaulle– Lille 3, p. 19-39.
- Wolff É., 1996, *Émergence d'un espace public local. Presse et expérience lycéennes à l'Île de la Réunion, 1970-1995*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, (dir. J. Simonin), Université de La Réunion/Université de Provence.

**Méthodologie de l'entretien – Théories du terrain : Approche empirique ; enquête ethnographique** (Voir aussi *supra* réf. études sur le journalisme)

- Austin J., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bachmann C., Lindenfeld J., Simonin J., 1989, *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-Credif.
- Bar-Hillel Y., 1964, *Language and information : Selected Essays on Their Theory and Application*, Reading, Mass., Addison-Wesley Publishing Co.
- Becker H.S., 2002, *Les ficelles du métier. Comment construire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Becker H.S., 2009, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, [1<sup>ère</sup> éd. en anglais, 2007].
- Bertaux-Wiame I., 1979, « The Life History Approach to the Study of Internal Migration », *Oral History*, vol. 7- n°1, p. 26-32.
- Bisseret N., 1974, « Langages et identité de classe : les classes sociales " se parlent " », *L'Année sociologique*, n° 25, p. 237-264.
- Blanchet A., 1989, « Les relances de l'intervieweur dans l'entretien de recherche : leurs effets sur la modalisation et la déictisation du discours de l'interviewé », *L'année psychologique*, vol. 89, n°3, p. 367-391.
- Blanchet A., 2002, *Dire et faire dire, L'entretien*, Paris, Armand Colin, U., [1997].
- Blanchet A., Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, Université.
- Bourdieu P., Chamboredon J.C., Passeron J.C., 1983, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, [1968].



- Christin A., Pasquali P., 2011 « Présentations », *Caméras, terrain et sciences sociales, Revue de Synthèse*, tome 132, 6<sup>e</sup> série, n°3, p.319-324.
- Demazière D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, n° 121-122, p. 85-100.
- Damian-Gaillard B., 2012, « Entretiens avec des producteurs de la presse pornographique. Des rencontres semées d'embûches... », *Sur le journalisme*, (N. Broustau, V.-J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira, éd.), vol. 1, n° 1- 2012, p. 84-95, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Demazière D., 2012, « L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête », *Sur le journalisme*, (N. Broustau, V.-J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira, éd.), vol. 1, n° 1- 2012, p. 30-39, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Derèze G., 1995, « À propos de " L'empirisme irréductible ", Relecture de la postface d'Olivier Schwartz (1993) au livre de Nels Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri* (1923) », *Recherches en communication*, n° 3, p. 209-225.
- Dodier N., Baszanger I., 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, n° 38-1, p. 37-66, [En ligne, consulté le 18 mars 2013] : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\\_00352669\\_1997\\_num\\_38\\_1\\_4571](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_00352669_1997_num_38_1_4571)
- Favret-Saada J., 1992, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard-Folio, [1977].
- Favret-Saada J., 2009, *Désorceler*, Paris, Éditions de l'Olivier, penser/rêver.
- Forget M.-H., Paillé P., 2012, « L'entretien de recherche centré sur le vécu », *Sur le journalisme*, vol. 1, n° 1- 2012, p. 72-81, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Gadet F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, Linguistique.
- Garfinkel H., 2009, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, Grands textes, [*Studies in Ethnomethodology*, 1967].
- Giddens A., 2005, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF) [1987].
- Hugues E. C., 1996, *Le regard sociologique, Essais choisis*, (textes rassemblés par J.-M. Chapoulie), Paris, Éditions de l'EHESS.
- Javeau C., 1997, *Leçons de sociologie*, Paris, Armand Colin, U.
- Kaufmann J.-C., 2004, *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, Littérature.

- Legavre J.-B., 2007, « L'entretien », *Introduction à la recherche en SIC*, in Olivesi (dir.), Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Communication en +, p. 35-55.
- Le Marec J., Babou I., 2003, « De l'étude des usages à une théorie des " composites " : objets, relations et normes en bibliothèque », in É. Souchier, Y. Jeanneret, J. Le Marec, (s/d.), *Lire, écrire, récrire – objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris BPI/Centre Pompidou, p. 233-299.
- Mauger G., 2006, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, Sociologiquement.
- Mayer N., 1995, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de *La misère du monde* », *Revue française de sociologie*, XXXVI, p. 335-370.
- Morin É., 1966, « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision », *Communications*, n°7, p. 59-73.
- Morin É., 1994, *Sociologie*, Paris, Le Seuil, Points, Essais [Fayard, 1984].
- Oger C., 2009, « Recueil de la parole et inscription dans l'espace : l'expérimentation d'entretiens " topographiques " », *Questions de communication*, n° 16, p. 229-248.
- Olivesi S., (s/d.), 2007, *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (PUG), Communication en +.
- Olivesi S., 2007, « Le travail du concept. Théories, modèles, catégories », (s/d. S. Olivesi), *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Communication en +, p. 221-240.
- Pinçon M, Pinçon-Charlot M., 2007, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.
- Pinçon M, Pinçon-Charlot M., 2011, « Retour sur le *Voyage dans les ghettos du gotha* », (Entretien A. Christin et P. Pasquali), *Caméras, terrain et sciences sociales, Revue de Synthèse*, tome 132, 6<sup>e</sup> série, n°3, (Christin A., Pasquali P., éd.), p. 401-410.
- Quivy R., Campenhoudt L. V., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Roethlisberger F., Dickson W., 1943, *Management and the Worker*, Cambridge, Harvard University Press.
- Rogers C.-R., 1945, « The Non-Directive Method as a Technique for Social Research », *American Journal of Sociology*, n° 50-4, p. 279-283.
- Schwartz O., 2012, « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », (postface), in N. Anderson, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, [Nathan, 1993], p. 335-384.
- Spivak G.C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, [1988].

- Traverso V., 2007, *L'analyse des conversations*, Paris, Armand Colin, 128.

### **Relations Chercheurs en SHS/Journalistes**

- Bastin G., 2012, « Le " cas Mathieu " ou l'entretien renversé », *Sur le journalisme*, (N. Broustau, V.-J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira, éd.), vol. 1, n° 1- 2012, p. 40-51, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

- Broustau N., Jeanne-Perrier V., Le Cam F., Pereira F., 2012, « L'entretien de recherche avec des journalistes. Propos introductifs », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, Vol 1-2012, n°1, p. 6-12, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

- Goulet V, Ponet Ph., 2009, « " Journalistes et sociologues ", retour sur les luttes pour "écrire le social " », *Questions de communication*, n° 16, p. 7-26.

- Idelson B., Noël-Cadet N., 2009, « Chercher, enseigner et professionnaliser " outre-mer " : le cas des Sciences de l'information et de la communication à La Réunion », in B. Idelson, V. Magdelaine-Andrianjafitrimo, (s/d.), *Paroles d'outre-mer, identités linguistiques, expressions littéraires, espaces médiatiques*, Paris, L'Harmattan, p. 203-214.

- Le Bohec, Pélissier N., 2007, « Sociologues et journalistes. Des chiens de faïence ? », *Actes du XV<sup>e</sup> congrès des Sciences de l'Information et de la communication*, Université de Bordeaux, 10-12 mai 2006, SFSIC, p. 369-377.

- Mercier A., 2012, « Dérives des universités, périls des universités », *Questions de communication*, n° 22, p. 197-234.

- Moirand S., 2012, « Préface », (B. Idelson, G. Ledegen, éd.), *Chikungunya : la médiatisation d'une crise. Presse, humour, communication publique*, Paris, L'Harmattan, Espaces discursifs, p. 13-25.

- Palermi R. & Polity Y., 2002, « Dynamiques de l'institutionnalisation sociale et cognitive des sciences de l'information », in R. Boure, (dir.), *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Paris, Septentrion, p. 17-44.

- Riutort, P., 1996, « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », *Réseaux*, n° 76, p. 61-79.

- Winkin Y., 1994, « La communication dans les écoles de journalisme », in S. Gsir, (dir.), *Stratégies de communication pour les femmes de Méditerranée*, Programme Med-Media, Paris, Bruxelles, Unesco, p. 9-16.

## **Thèmes transversaux – Sciences de l'information et de la communication – Questions disciplinaires**

- Boutier J., Passeron J.-C., et Revel J., (éd.), 2006, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Boure R., 2007a, *Les sciences humaines et sociales en France*, Cortil-Wodon, (Belgique), E.M.E. & Intercommunications.
- Boure R., 2007b, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de communication*, n° 11, p. 257-287.
- Breton Ph., Proulx S., 1989, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte.
- Boure R., 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (I) », *Questions de communication*, n° 10, p. 277-295.
- Certeau (de) M., 1990, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio, Essais.
- Fleury B., Walter J., 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, n° 12, p. 133-148.
- Désveaux É. et Fornel (de) M., 2012, *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Cas de figure.
- Fabiani J.-L., 2006, « À quoi sert la notion de discipline ? », in J. Boutier, J.-C. Passeron et J. Revel, (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 11-34.
- Fleury B., Walter J., 2010, « Interdisciplinarité, interdisciplinarités », *Questions de communication*, n° 18, p. 145-158.
- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, nrf.
- Foucault M., 1994, « Sur l'archéologie des sciences. Réponses au Cercle d'épistémologie », dans *Dits et écrits 1954-1975*, Paris, Quarto Gallimard, p. 298-329, [1977].
- Honneth A., 2005b, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la " reconnaissance " », *Réseaux*, n° 129/130, p. 39-57.
- Jeanneret Y. et Ollivier B., 2004a, « Une discipline de l'université française », *Hermès*, n°38, p. 13-18.
- Jeanneret Y. et Ollivier B., 2004b, « L'invention problématique d'un champ », *Hermès*, n°38, p. 27-29.
- Jeanneret Y., 2008, *Penser la trivialité*, vol. 1, *La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Lavoisier.

- Moscovici S., 1976, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, [1961].
- Remaud O., Schaub J.-F. et Thireau I., 2012, *Faire des sciences sociales, Comparer*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Cas de figure.
- Ricœur P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

## Bibliographie alphabétique

- Abou S., 1978, *Liban déraciné : immigrés dans l'autre Amérique*, Paris, Plon, Terre humaine.
- Accardo A., 1995, *Journalistes au quotidien*, Bordeaux, Le Mascaret.
- Accardo A. et alii, 1998, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone.
- Adorno T. W., Horkheimer M., 1974, « La production industrielle des biens culturels. Raisons et mystification des masses », in *La Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, [1947], p. 126-176.
- Agnès Y., Éveno P., (s/d.), 2010, *Ils ont fait la presse. L'histoire des journaux en France en 40 portraits*, Paris, Vuibert.
- Ahnee G., 2002, « Medias's Responsibility in a Multi-Ethnic Environment », in *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, (dir. J. Simonin), Paris, L'Harmattan, p. 322-330.
- p. 11-15
- Albert P., 1996, *Histoire de la presse*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Allouche J.-L., 2010, *Les Jours redoutables. Israël-Palestine : la paix dans mille ans*, Paris, Denoël, Impacts.
- Almeida (d') F., Delporte C., 2003, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, Champs Université.
- Anderson N., 2012, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Paris, Armand Colin, [1923].
- Appel V., Boulanger H., Massou L., (dirs.), 2010, *Les dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets*, Bruxelles, De Boeck, Culture & Communication.
- Arendt H., 1958, *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press [*Condition de l'homme moderne*, Paris, Presses Pocket, 1983].
- Augey D., Rebillard F., (dir.), 2009, Dossier « Économie du journalisme », *Les cahiers du journalisme*, n° 20, Université Laval de Québec – École supérieure de journalisme de Lille.
- Aubenas F., 2010, *Le Quai de Ouistreham*, Paris, L'Olivier.
- Austin J., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bachmann C., Lindenfeld J., Simonin J., 1989, *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-Credif.
- Backé R., Chemin A., 2007, *La femme fatale*, Paris, Albin Michel.
- Balle F., 2011, *Médias et société*, Paris, Montchrestien, [1980].
- Barbeau V., 2002, « Presse écrite et télévision à Maurice : espace de débats ou enjeu communautaire ? », in J. Simonin, (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, p. 75-87.
- Bar-Hillel Y., 1964, *Language and information : Selected Essays on Their Theory and Application*, Reading, Mass., Addison-Wesley Publishing Co.
- Bastide R., 1953, « Introdução a dois estudos sobre a tecnica das historias de vida », *Sociologia*, n° 1, pp. 6-7.
- Bastide R., 1965, « Conclusion d'un débat récent : la pensée obscure et confuse », *Le monde non chrétien*, n° 75-76, p. 137-156.
- Bastien F., Neveu É, 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bastin G., 2012, « Le " cas Mathieu " ou l'entretien renversé », *Sur le journalisme*, (N. Broustau, V.-J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira, éd.), vol. 1, n° 1- 2012, p. 40-51, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Bastin G., Ringoot R., 2011, « Des journalistes et des livres. Un tournant auctorial dans la pratique du journalisme ? », *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international MEJOR Mudanças*

- Estruturais no Jornalismo*, Université de Brasília, Brasília, Brasil, 25 - 28 avril 2011, p. 56-68, [En ligne, consulté le 9/09/2013] : <http://www.mejor.com.br/index.php/mejor2011/MEJOR2011/paper/download/80/30>
- Becker H. S., 1988, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
  - Becker H.S., 2002, *Les ficelles du métier. Comment construire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
  - Becker H.S., 2009, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, [1<sup>ère</sup> éd. en anglais, 2007].
  - Becqueret N., 2004, « La parole des auditeurs dans les émissions de radios informatives en France : entre tradition républicaine et tentation libérale », *Actes du XIV<sup>e</sup> congrès national des SIC*, Béziers, p. 103-110.
  - Bellanger C., (dir.), 1969-1976, *Histoire générale de la presse française*, 5 tomes, Paris, Presses Universitaires de France (PUF) : t.1 ; des origines à 1814 ; t. 2 : de 1815 à 1871 ; t. 3 de 1871 à 1940 ; t. 4 : de 1940 à 1958 ; t. 5 : de 1958 à nos jours.
  - Bénard J., 2007, *Sitarane*, Sainte-Marie de La Réunion, Azalées.
  - Bertaux D., 1974, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », *Revue Française de Sociologie*, vol. XV-3, p. 329-362.
  - Bertaux D., 1976, *Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique*, Paris, C.O.R.D.E.S, Rapport final, tome 2.
  - Bertaux D., 1977a, *Destins personnels et structures de classe*, Paris, Presses Universitaires de France.
  - Bertaux D., 1977b, « Histoires de vie ou récits de pratiques ? », *Recherches économiques et sociales*, n°6, La Documentation française, p. 7-33.
  - Bertaux D., 1980, « L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, p. 197-225.
  - Bertaux D., 1981, « From the Life History Approach to Transformation of Sociological Practice », in *Biography and Society: The Life History Approach in the Social Sciences*, D. Bertaux, (éd.), Londres, Sage, p. 125-150.
  - Bertaux D., 2010, *Les récits de vie : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, [1997].
  - Bertaux D., 2000, « Récits de vie et analyse de l'agir en situation », in V. Gaulejac (de), A. Levy, (s/d.), *Récits de vie et histoire sociale*, Paris, Eska, p. 73-87.
  - Bertaux-Wiame I., 1979, « The Life History Approach to the Study of Internal Migration », *Oral History*, vol. 7- n°1, p. 26-32 .
  - Bertaux D, Bertaux-Wiame, 1980, *Une enquête sur la boulangerie artisanale par l'approche biographique*, Rapport final, vol. 1, C.O.R.D.E.S – Centre de documentation des Sciences Humaines – CNRS, [en ligne, consulté le 29 novembre 2011] : <http://daniel-bertaux.pagesperso-orange.fr/textes/bertauxboulangerievol-i.pdf>
  - Bisseret N., 1974, « Langages et identité de classe : les classes sociales " se parlent " », *L'Année sociologique*, n° 25, p. 237-264.
  - Blanchet A., 1989, « Les relances de l'intervieweur dans l'entretien de recherche : leurs effets sur la modalisation et la déictisation du discours de l'interviewé », *L'année psychologique*, vol. 89, n°3, p. 367-391.
  - Blanchet A., 2002, *Dire et faire dire, L'entretien*, Paris, Armand Colin, U., [1997].
  - Blanchet A., Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, Université.
  - Bleustein-Blanchet M., 1988, *Mémoires d'un lion*, Paris, Perrin.
  - Boudon R., 1990, *La logique du social*, Paris, Hachette Littératures, [1979].
  - Boudon R., 1986, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard.
  - Boudon R., 1999, « La "rationalité axiologique" : une analyse essentielle pour l'analyse des phénomènes normatifs », *Sociologie et société*, vol. 31, p. 103-117.



- Boudon R., 2003, *Raison, bonnes raisons*, Paris, Presses Universitaires de France, « Philosophier en sciences sociales ».
- Boudon R., 2007, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige.
- Boudon R., Fillieule R., 2002, *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Bourdieu P., 1980a, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P., 1980b, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62/63, p. 69-72.
- Bourdieu P., (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P., 1996, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu P., 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Seuil, Points, [1972].
- Bourdieu P., 2002, *Interventions. 1961-2001, sciences sociales et action politique*, Marseille, Agone.
- Bourdieu P., Chamboredon J.C., Passeron J.C., 1983, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, [1968].
- Bourdon J., 1990, *Histoire de la télévision sous De Gaulle*, Paris, Anthropos et INA.
- Bourdon J., 1994, *Haute fidélité. Pouvoir et télévision (1935-1994)*, Paris, Seuil.
- Bourdon J., 1999, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien.
- Boure R., 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité (I) », *Questions de communication*, n° 10, p. 277-295.
- Boure R., 2007a, *Les sciences humaines et sociales en France*, Cortil-Wodon, (Belgique), E.M.E. & Intercommunications.
- Boure R., 2007b, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de communication*, n° 11, p. 257-287.
- Boutier J., Passeron J.-C., et Revel J., (éd.), 2006, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Breton P., 2000, *Le culte de l'internet, Une menace pour le lien social ?* Paris, La Découverte.
- Breton Ph., Proulx S., 1989, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte.
- Broqua V., Marche G. (s/d.), 2010, *L'épuisement biographique ?* Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing.
- Broustau N., Jeanne-Perrier V., Le Cam F., Pereira F., 2012, « L'entretien de recherche avec des journalistes. Propos introductifs », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, Vol 1-2012, n°1, p. 6-12, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Bucher R., Strauss A., 1961, « Profession in process », *American journal of sociology*, vol. 66, n°4, p. 325-334.
- Burguière A., 2006, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob.
- Caillet L., 1991, *La maison Yamazaki. La vie exemplaire d'une paysanne japonaise devenue chef d'une entreprise de haute coiffure*, Paris, Plon, Terre Humaine.
- Catani M., 1973, *Journal de Mohamed. Un Algérien en France parmi huit cent mille autres*, Paris, Stock.
- Catani M., 1982, *Tante Suzanne, Une histoire de vie sociale*, Paris, Méridiens.
- Catani M., 1986, « Approche des communautés étrangères en France. Les *scaldini* de Paris », *Terrain*, n° 7, p. 14-23.
- Cazenave É, Ulmann-Mauriat C., 1995, *Presse, radio et télévision en France. De 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, Carré Histoire.



- Certeau (de) M., 1975, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.
- Certeau (de) M., Giard L., 1983, *L'ordinaire de la communication*, rapport au ministère de la Culture, Paris, Dalloz.
- Certeau (de) M., 1990, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio, Essais.
- Chalaby J., 1998, *The Invention of Journalism*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire and London, MacMillan Press LTD.
- Chantraine O., 1996, « Espaces publics de la vie ordinaire », (préface), *Études de communication*, n°18, p. 8.
- Charaudeau P., 1997, *Les discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, Ina.
- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, de Boeck, Médias Recherche.
- Charon J.-M., 1991, *La Presse en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, Points, Politique.
- Cheval J.-J., 2006, « La radio : un média démocratique ? Une mise en perspective française et internationale ». *Recherches en communication*, n° 26 [En ligne, consulté le 14 décembre 2012] : <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/5601/5321>
- Chevalier Y., 1979, « La biographie et son usage en sociologie », *Revue française de science politique*, n° 1, p. 83-101.
- Christin A., Pasquali P., 2011 « Présentations », *Caméras, terrain et sciences sociales, Revue de Synthèse*, tome 132, 6<sup>e</sup> série, n°3, p.319-324.
- Colliot-Thélène C., 2006, *La sociologie de Max Weber*, Paris, La Découverte, Repères.
- Copans J., 1974, *Critiques et politiques de l'anthropologie*, Paris, Maspero, Dossiers africains.
- Copans J., 2008, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, [*L'enquête ethnologique de terrain*, 1999].
- Corbin A., 1998, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Paris, Flammarion.
- Cossutta F., Delormas P., Maingueneau D., (éds.), 2012, *La vie à l'œuvre dans le discours philosophique*, Paris, Lambert-Lucas.
- Crozier M., Friedberg E., 1992, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, Points, Essais, [1977].
- Delacroix C., 2004, « Demande sociale et histoire du temps présent : une normalisation épistémologique ? », *EspacesTemps*, n° 84, 85, 86, p. 106-120.
- Damian-Gaillard B., 2012, « Entretiens avec des producteurs de la presse pornographique. Des rencontres semées d'embûches... », *Sur le journalisme*, (N. Broustau, V.-J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira, éds.), vol. 1, n° 1- 2012, p. 84-95, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Damian B., Ringoot R., Thierry D., Ruellan D., (s/d.), 2001, *Inform@tion.local. Le paysage médiatique à l'ère électronique*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation.
- Dayan D., Katz E., 1996, *La Télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- Dayan D., 2000, « Télévision : le presque public », *Réseaux*, n°100, p. 429-53.
- Delay J., 1979 *Avant-Mémoire, (Socio-biographie)*, 3 tomes, Paris, Gallimard.  
\* 1992, *Avant Mémoire I, D'une minute à l'autre*, Paris Gallimard, Folio.
- Delay J., 1956, *La jeunesse d'André Gide*, Paris, Gallimard, [1992].
- Deleu C., 2006, *Les Anonymes à la radio, usages, fonctions et portée de leur parole*, Paris, Bruxelles, INA/De Boeck.
- Delforce B., 2004, « Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n° 6, p. 111-134.
- Delorme G., 2000, *L'Abbé Trochu, patron de presse*, Rennes, Apogée.
- Delorme G., 2009, *François-Régis Hutin, Le dernier empereur d'Ouest-France*, Rennes,

Apogée.

- Delporte C., 1999, *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil.
- Delporte C., 2005, « L'histoire des médias en France : mise en perspective », in L. Martin et S. Venayre, (s/d.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Éditions Nouveau monde, p. 151-139.
- Delporte C., Lhéault M., 2004, « Entretien avec René Rémond. Les médias font-ils l'élection ? Retour sur une controverse », *Le Temps des médias*, n°3, p. 175-181 [En ligne, consulté le 1<sup>er</sup> février 2013] : <http://www.histoiredesmedias.com/Les-medias-font-ils-l-election.html>
- Demazière D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, n° 121-122, p. 85-100.
- Demazière D., 2012, « L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête », *Sur le journalisme*, (N. Broustau, V.-J. Perrier, F. Le Cam, F. Pereira, eds.), vol. 1, n° 1- 2012, p. 30-39, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] URL : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Derèze G., 1995, « À propos de " L'empirisme irréductible ", Relecture de la postface d'Olivier Schwartz (1993) au livre de Nels Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri* (1923) », *Recherches en communication*, n° 3, p. 209-225.
- Désveaux É. et Fornel (de) M., 2012, *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Cas de figure.
- Dodier N., Baszanger I., 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, n° 38-1, p. 37-66, [En ligne, consulté le 18 mars 2013] : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\\_0035-2669\\_1997\\_num\\_38\\_1\\_4571](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2669_1997_num_38_1_4571)
- Dosse F., 2005, *Le pari biographique, Écrire une vie*, Paris, La Découverte.
- Dosse F., 2010, « L'explosion biographique », in », in s/d. V. Broqua et G. Marche, *L'épuisement biographique ?*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, p. xi – xvi.
- Doubrovsky S., 1977, *Fils*, Paris, Galilée, [2001, Gallimard, Folio].
- Dubois J., 2011, « Émile Zola (1840-1902) », *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, in D. Kalifa, Ph. Régner, M.-È. Régner, A. Vaillant, (s/d.), Paris, Nouveau Monde éditions, p. 1231-1239.
- Durand J.-P., Weil R., 2006, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, [1989].
- Durkheim É., 1895, *Les Règles de la Méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Champs Classique, [2010].
- Dyk W., 1981, *Son of Old Man Hat. A Navaho Autobiography*, New-York, Columbia University Press, [1938].
- Elias N., 1991, *Qu'est-ce que la sociologie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, Monde en cours, [1970].
- Elias N., 1987, *La société des individus*, Paris, Librairie Arthème Fayard, [1939].
- Esquenazi J.-P., 2002, « Télévision et espace public sous De Gaulle », *Cahiers de l'histoire*, n° 86, p. 49-61 [En ligne, consulté le 2 février 2013] : <http://chrhc.revues.org/1702>.
- Fabiani J.-L., 2006, « À quoi sert la notion de discipline ? », in J. Boutier, J.-C. Passeron et J. Revel, (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 11-34.
- Farge A., 2003, *Le Bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bayard.
- Favret-Saada J., 1992, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard-Folio, [1977].
- Favret-Saada J., 2009, *Désorcèler*, Paris, Éditions de l'Olivier, penser/rêver.
- Febvre L., 1953, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin.

- Febvre L., (éd. établie par B. Mazon et préfacée par B. Muller), 2009, *Vivre l'histoire*, Paris, R. Laffont.
- Ferenczi T., 1993, *L'invention du journalisme en France*, Paris, Plon.
- Ferniot J., 1973, *Pierrot et Aline*, Paris, Club français du livre.
- Ferraroti F., 1983, *Histoire et histoires de vie, La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, [1981].
- Ferro M., 2009, *Pétain*, Paris, Fayard, rééd. Hachette littérature, Pluriel, [1987].
- Fintz M., 2004, « Les usages biographiques du journalisme. L'exemple d'étudiants en journalisme et de localiers », in *La presse écrite : objets délaissés*, (s/d. J.-B. Legavre), Paris, L'Harmattan, Logiques Politiques, p. 167-189.
- Fleury B., 2010, (coord.), « L'aveu », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 107.
- Fleury B., Walter J., 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, n° 12, p. 133-148.
- Fleury B., Walter J., 2010, « Interdisciplinarité, interdisciplinarités », *Questions de communication*, n° 18, p. 145-158.
- Fleury B., Walter J., (éds.), 2013, *Carrière de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, *Questions de communication*, série actes, n° 20, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Flichy P., 2003, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, Sciences et société.
- Florea M.-L., 2011, « Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse », *Questions de communication*, n° 19, p. 29-52.
- Floris B., Miège I., Paillart I., 1995, « Introduction », in I. Paillart, (s/d.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 7-15.
- Ford, C. S., 1996, *Smoke from Their Fires: The Life of a Kwakiutl Chief*, Long Grove, Waveland Press, [1941].
- Forget M.-H., Paillé P., 2012, « L'entretien de recherche centré sur le vécu », *Sur le journalisme*, vol. 1, n° 1- 2012, p. 72-81, [mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 2 novembre 2012] : <http://surlejournalisme.com/rev>
- Fottorino É., 2012, *Mon tour du « Monde »*, Paris, Gallimard.
- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, nrf.
- Foucault M., 1994, « Sur l'archéologie des sciences. Réponses au Cercle d'épistémologie », dans *Dits et écrits 1954-1975*, Paris, Quarto Gallimard, p. 298-329, [1977].
- Foucault M., 1994, « Le jeu de Michel Foucault. Entretien », *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, 10 juillet 1977, in *Dits et écrits 1954-1988*, Tome III, Paris, Gallimard, [1977], p. 298-329, [En ligne, consulté le 14 décembre 2012] : <http://libertaire.free.fr/MFoucault158.html>
- Frank R., (Institut d'histoire du temps présent), 1992, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Actes de la journée d'études de l'IHTP du 14 mai 1992, Paris, CNRS Éditions.
- Gadet F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, Linguistique.
- Garfinkel H., 2009, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, Grands textes, [*Studies in Ethnomethodology*, 1967].
- Gensburger S., 2011, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *Memory Studies* », *Revue de synthèse*, tome 32, 6<sup>e</sup> série, n° 3, p. 411-433.
- Giddens A., 2005, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF) [1987].
- Giroud F., 2001, *Profession journaliste. Conversations avec Martine de Rabaudy*, Paris, Hachette, Littératures.
- Goffman E., 1979, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit, Le Sens Commun, [1961].

- Gomart É., Hennion A., Maisonneuve S., 2000, *Figures de l'amateur, Formes, objets et pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, Paris, La Documentation française.
- Gonseth M-O., Maillard N., 1987, « L'approche biographique en ethnologie. Points de vue critiques », *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*, Neuchâtel, Paris, Éditions de l'Institut d'ethnologie, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 5-46.
- Goulet V, Ponet Ph., 2009, « " Journalistes et sociologues ", retour sur les luttes pour "écrire le social " », *Questions de communication*, n° 16, p. 7-26.
- Grafmeyer Y., Joseph I., (éd.), 1990, *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, [1979].
- Grell I., 2007, « Pourquoi Serge Doubrovsky n'a pu éviter le terme d'autofiction », *Genèse et autofiction, Au cœur du texte*, n° 6, (dir. J.-L. Jeannelle et C. Viollet), Louvain-La-Neuve, Belgique, Bruylant-Academia, p. 17-37.
- Grévisse B., 2008, *Écritures journalistiques, stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boek.
- Grilsamer L., 2010, *L'homme du Monde. La vie d'Hubert Beuve-Méry*, Paris, Perrin, tempus [1990].
- Griset P., 1991, *Les révolutions de la communication XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette.
- Guisnel J., 2003, *Libération, la biographie*, Paris, La Découverte.
- Habermas J., 1978, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 tomes, Paris, Fayard.
- Habermas J., 1997, *Droit et démocratie, Entre faits et normes*, Paris Gallimard, NRF Essais.
- Hai Quang Ho, 2001, *38 chefs d'entreprise de La Réunion témoignent : Destins de familles, interculturalité et économie*, Sainte-Marie (La Réunion), Azalée.
- Heinich N., « Pour en finir avec "l'illusion biographique" », *L'Homme*, 2010/3, n° 195-196, p. 421-430.
- Hennion A., 1990, « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation », *Médiapouvoirs*, n° 20, p. 39-52.
- Hess R., 2001, « Le moment du journal dans la recherche en éducation », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit, Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 71-79.
- Hintermann M., 2007, *Tête haute*, Paris, Jean-Claude Lattès.
- Honneth A., 2005a, *La réification, Petit traité de Théorie Critique*, Paris, Gallimard, nrf essais, [2007].
- Honneth A., 2005b, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la " reconnaissance " », *Réseaux*, n° 129/130, p. 39-57.
- Honneth A., 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, [2008].
- Hugues E. C., 1996, *Le regard sociologique, Essais choisis*, (textes rassemblés par J.-M. Chapoulie), Paris, Éditions de l'EHESS.
- Idelson B., 1995, « De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise. À travers le récit de vie d'un acteur pionnier : Jean Vincent-Dolor », (s/d. J. Simonin), D.E.A « Études créoles et Francophones », Université de La Réunion/Université de Provence.
- Idelson B., 1999, *La Presse Quotidienne Régionale (P.Q.R.) acteur social local. Analyse d'un discours de presse : le cas du Quotidien de la Réunion (1976-1997)*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, (dir. J. Simonin), Université de La Réunion/Université de Provence.
- Idelson B., 2004, « Le créole dans les médias réunionnais », *Hermès*, n° 40, p. 128-134.
- Idelson B., 2006, *L'histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, Paris, Le publieur.

- Idelson B., 2007, « La presse réunionnaise et mauricienne au moment des décolonisations. *Le Journal de l'Île et L'express, si proches, si lointains* », *La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI<sup>e</sup> siècle, Revue Historique de l'Océan Indien, n°3*, AHIOI, 2007, p. 131-143.
- Idelson B., (s/d.), 2008a, *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation.
- Idelson B., 2008b, « Des journalistes et des îles », *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, (s/d. B. Idelson), Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 19-36.
- Idelson B., 2009a, « "Partout, tout le temps !" . Presse régionale en ligne : dispositifs et stratégies éditoriales multimédias. Le cas de La Réunion », in I. Saleh, S. Leleu-Muviel, Y. Jeanneret, L. Massou, N. Bouhai, (coord.), *Rétrospective et perspective, 1989-2009, H2PTM'09*, Paris, Hermès-Lavoisier, p. 299-312.
- Idelson B., 2009b, « Radios locales sur le web : nouveaux acteurs, nouveaux territoires. L'exemple de Radio FreeDom (La Réunion) », in C. Correia, I. Tomé, (coord.), *Actes du 4<sup>e</sup> colloque international Enjeux et Usages des Technologies de l'Information et de la Communication, Dynamiques de développement au carrefour des mondes*, Lisbonne, CITI-Faculté des Sciences Sociales et Humaines, Université Nova de Lisboa, Portugal, 2009, p. 587-604.
- Idelson B., 2010, « Le web journalisme local et les promesses du Rich Media. Étude de cas », *Actes du 17<sup>ème</sup> Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Au cœur et aux lisières des SIC*, édition numérique, Dijon, 23-24 juin 2010.
- Idelson B., 2012a, « Figures de journalismes indo-océaniques, Analyse comparée du traitement médiatique de la crise du chikungunya à La Réunion, à Maurice et aux Seychelles (2005-2006) », in B. Idelson, G. Ledegen, (éds.), *Chikungunya : la médiatisation d'une crise. Presse, humour, communication publique*, Fernelmont (Belgique), Éditions Modulaires européennes, Proximités -Sciences du Langage, p. 45-64.
- Idelson B., 2012b, « L'installation de la télévision dans les DOM : ouverture ou fermeture d'un espace public médiatique ? Le contre-exemple de La Réunion », in S. Pierre, (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs, Pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris Ina/L'Harmattan – Les médias en actes, p. 93-108.
- Idelson B., Noël-Cadet N., 2009, « Chercher, enseigner et professionnaliser " outre-mer " : le cas des Sciences de l'information et de la communication à La Réunion », in B. Idelson, V. Magdelaine-Andrianjafitrimo, (s/d.), *Paroles d'outre-mer, identités linguistiques, expressions littéraires, espaces médiatiques*, Paris, L'Harmattan, p. 203-214.
- Idelson B, Ledegen G., (éds.), 2012, *Chikungunya : la médiatisation d'une crise. Presse, humour, communication publique*, Fernelmont (Belgique), Editions Modulaires européennes (E.M.E.), Proximités –Sciences du Langage.
- Javeau C., 1997, *Leçons de sociologie*, Paris, Armand Colin, U.
- Jeannelle J.-L., 2008, *Écrire ses Mémoires au XX<sup>e</sup> siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, nrf.
- Jeanneney J.-N., 1996, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil.
- Jeanneret Y. et Ollivier B., 2004a, « Une discipline de l'université française », *Hermès*, n°38, p. 13-18.
- Jeanneret Y. et Ollivier B., 2004b, « L'invention problématique d'un champ », *Hermès*, n°38, p. 27-29.
- Jeanneret Y., 2008, *Penser la trivialité*, vol. 1, *La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Lavoisier.
- Jouët J., 2011, « Des usages de la télématique aux Internet Studies », in J. Denouël et F. Granjon, (s/d.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines, p 45-90.

- Katz E., 2009, « Les journalistes comme scientifiques », *Questions de communication*, n° 16, p. 119-130.
- Kaufmann J.-C., 2004, *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, Littérature.
- Kendall P., 1965, *The Art of Biography*, London, George Allen et Unwin LTD.
- Kluckhohn C., 1945, « The use of personal documents in anthropology science », in Gottschalk L., Kluckhohn C, Angell R, *The Use of Personal Documents in History, Anthropology and Sociology*, New York, Social Science Research Council, vol. XIII, Bulletin 53.
- Lacan J.-F., Palmer M., Ruellan D., 1994, *Les Journalistes, stars, scribes et scribouillards*, Paris, Syros, Des gens.
- Lacoste C., « Biographies », in *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques* (R. Creswell, M. Godelier éd.), Paris, Maspero, p. 102-104.
- La Haye (de) Y., 1970, « La rubrique locale », *Presse actualité*, n° 56, p. 10-17
- Lahire B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, Essais & Recherches.
- Langness L.L., 1965, *The Life History in Anthropological Science*, New York, Holt, Rinehart and Winston, Studies in anthropological method.
- Langness L.L., Francks Gelya F., 1981, *Lives: an Anthropological Approach to Biography*, Novato, California, Chandier & Scharp Publishers, XIII, Chandier and Sharp publications in anthropology and related fields.
- Latour B., 1988, *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- Latour B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte.
- Latour B., 2007, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Laviolette C., (dir.), 2013, *Récits de vie : construction de sens et de liens, Les politiques sociales*, n° 1 & 2 /2013, Bruxelles.
- Le Bohec J., 2000, *Les Mythes professionnels des journalistes. État des lieux en France*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation.
- Le Bohec J., 2002, « A priori épistémologique et fécondité heuristique », *Recherches en communication*, n°18, p. 223-238.
- Le Bohec, Péliissier N., 2007, « Sociologues et journalistes. Des chiens de faïence ? », *Actes du XV<sup>e</sup> congrès des Sciences de l'Information et de la communication*, Université de Bordeaux, 10-12 mai 2006, SFSIC, p. 369-377.
- Legavre J.-B., 2004, « Un genre métis : le portrait de presse. Une comparaison *Le Monde/Libération* », in J.-B. Legavre, (s/d.), *La presse écrite : objets délaissés*, Paris, L'Harmattan, Logiques Politiques, p. 211-246.
- Legavre J.-B., 2007, « L'entretien », *Introduction à la recherche en SIC*, in Olivesi (dir.), Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Communication en +, p. 35-55.
- Le Goff J., 1996, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard.
- Le Goff J., Nora P., 2011, *Faire de l'histoire*, tome 1, *Nouveaux problèmes*, Paris, [1974].
- Legrand M., 1993, *L'Approche biographique*, Paris-Marseille, Desclée de Brouwer, Hommes et Perspectives.
- Legrand M., 2001, « Psychologie biographique, récit de vie, roman », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit, Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 27-33.
- Lejeune Ph., 1971, *L'autobiographie en France*, Paris, Colin.
- Lejeune Ph., 1975, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- Lejeune Ph., 1980, *Je suis un autre : l'autobiographie de la littérature aux médias*, Paris, Seuil, Poétique.



- Lejeune Ph., 1982, « Apprendre aux gens à écrire leur vie », Paris, *Revue française d'études américaines*, n°14, p.167-186.
- Lejeune Ph., 2005, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil.
- Le Marec J., Babou I., 2003, « De l'étude des usages à une théorie des " composites " : objets, relations et normes en bibliothèque », in É. Souchier, Y. Jeanneret, J. Le Marec, (s/d.), *Lire, écrire, récrire – objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris BPI/Centre Pompidou, p. 233-299.
- Lemieux C., 2000, *Mauvaise presse, Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié.
- Lemieux C., 2010, (éd.), *La subjectivité journalistique. Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Cas de figure.
- Levi G., 1985, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard.
- Lévi-Strauss C., 1950, « Compte rendu de *San Chief, the autobiography of a Hopi Indian*, par Leo S. Simmons », *L'Année sociologique*, n°1, 3<sup>e</sup> série, 1940-48, p. 329- 331.
- Lévi-Strauss C., 1967, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton.
- Lewis O., 1959, *Five Families: Mexican case Studies in the Culture of Poverty*, New York, New York Basic Books Inc.
- Lewis O., 1978, *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, [1963, 1961, *The Children of Sánchez: Autobiography of a Mexican family*, New York, Random House].
- Lewis O., 1983, *La Vida : une famille porto-ricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, Paris, Gallimard, [1966, *La Vida: A Puerto Rican family in the culture of poverty. San Juan and New York*, New York, Random House].
- Magdelaine-Andrianjafitrimo V., 2004, « " Ethnotexte " et intertextualité : La mise en scène des représentations culturelles dans les " romans ethnographiques " », in V. Magdelaine-Andrianjafitrimo et C. Marimoutou, (dirs.), *Contes et romans, Univers créoles 4*, Paris, Anthropos, p. 93-145.
- Magdelaine-Andrianjafitrimo V., 2010, « Reprendre voix, reprendre corps : les expressions culturelles et artistiques à La Réunion », in É. Wolff et M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Économica Anthropos, p. 145-166.
- Maingueneau D., 2009, « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 3, [En ligne : consulté le 9 septembre 2013] : <http://aad.revues.org/660>
- Marin M., 1997, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob.
- Marin M., 2005, *Les grands reporters : les débuts du journalisme moderne*, Paris, Louis Audibert.
- Mathien M., 1983, *La presse régionale*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Mathien M., 2007, *Les journalistes. Histoire, pratiques, enjeux*, Paris, Ellipses, Infocom.
- Mattelart A., Neveu É., 2003, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte.
- Mauger G., 2006, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, Sociologiquement.
- Maurois A., 1932, *Aspects de la biographie*, Paris, Grasset.
- Mauss M., 1992, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, [1926].
- Mayer N., 1995, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de *La misère du monde* », *Revue française de sociologie*, XXXVI, p. 335-370.
- Méadel C., 2010, *Quantifier le public. Histoire des mesures d'audience de la radio et de la télévision*, Paris, Economica.
- Mercier A., 2009, « Présentation générale. Regard sociologique sur le métier et regard

- critique sur ses pratiques », *Le journalisme*, Paris, CNRS Éditions, Les Essentiels d'Hermès , p. 7-41.
- Mercier A., 2012, « Dérives des universités, périls des universités », *Questions de communication*, n° 22, p. 197-234.
  - Miège B., 1989, *La société conquise par la communication*, Grenoble, Ellug.
  - Miège B., 1995, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in I. Paillart, (s/d.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 163-175.
  - Miège, B., 2010, *L'espace public contemporain. Approche Info-Communicationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
  - Mintz S., 1979, *Taso, la vie d'un travailleur de la canne*, Paris, Maspero, Bibliothèque d'anthropologie, Press, [1960, *Worker in the Cane. A Puerto Rican Life History*, New Haven, Yale University].
  - Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France (PUF), Linguistique nouvelle.
  - Moirand S., 2012, « Préface », (B. Idelson, G. Ledegen, éd.), *Chikungunya : la médiatisation d'une crise. Presse, humour, communication publique*, Paris, L'Harmattan, Espaces discursifs, p. 13-25.
  - Morin F., 1980, « Pratiques anthropologiques et histoire de vie. », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, 1980, p. 313-339.
  - Morin É., 1966, « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision », *Communications*, n°7, p. 59-73.
  - Morin É., 1994, *Sociologie*, Paris, Le Seuil, Points, Essais [Fayard, 1984].
  - Moscovici S., 1976, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, [1961].
  - Mouchon J., 2005, (dir.), *Les mutations de l'espace public*, Fontenay-aux-roses, L'esprit du Livre.
  - Mounier P., 2001, *Pierre Bourdieu, une introduction*, Paris, Pocket/La Découverte.
  - Muhlmann G., 2004, *Une histoire politique du journalisme XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, Points.
  - Müller R., 2001, « La re-construction réflexive du récit autobiographique », *Dossier Récit de vie oral. Récit de vie écrit, Revue Histoire de vie*, n° 2, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 35-41.
  - Murphy D., 1976, *The Silent Watchdog : The Press in Local Politics*, Londres, Constable.
  - Negt O., 2007, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.
  - Neveu É., 2001, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, Repères.
  - Noiriel O. 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, Repères.
  - Nora P., 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, tomes 1, 2, 3, Paris, Gallimard.
  - Offenstadt N., 2010, « Archives, documents, sources », in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia & N. Offenstadt, (s/d.), *Historiographies, 1. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio Histoire Inédit, p. 68-78.
  - Oger C., 2009, « Recueil de la parole et inscription dans l'espace : l'expérimentation d'entretiens " topographiques " », *Questions de communication*, n° 16, p. 229-248.
  - Olivesi S., (s/d.), 2007, *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Communication en +.
  - Olivesi S., 2007, « Le travail du concept. Théories, modèles, catégories », (s/d. S. Olivesi), *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Communication en +, p. 221-240.
  - Paillart I., 1995, (s/d.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.
  - Paquot T., 2009, *L'espace public*, Paris, La Découverte, Repères.



- Palermi R. & Polity Y., 2002, « Dynamiques de l'institutionnalisation sociale et cognitive des sciences de l'information », in R. Boure, (dir.), *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Paris, Septentrion, p. 17-44.
- Palmer M., 1983, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier Montaigne.
- Palmer M., 2007, « Plumes à louer, combats à mener, carrière à faire : les journalistes en République à travers leurs associations et campagnes électorales (1880-1914) », *Le Temps des Médias*, n°7, Nouveau Monde, p.35-47.
- Pareto W., 1917, *Traité de sociologie générale*, Paris-Genève, Droz.
- Park R. E., 2008, *Le journaliste et le sociologue*, (textes présentés par G. Muhlmann et É ; Plenel), Paris, Seuil, Médiathèque.
- Passeron J.-C., 1989, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, p. 3-22.
- Paterson C., 2007, « International News on the Internet : Why More is Less », *Ethical Space: The International Journal of Communication Ethics*, vol. 4, n° 1/2, p. 57-66.
- Pélissier N., 2004, « Questions de construction. Les non-dits épistémologiques d'une interpellation salutaire », *Questions de communication*, n° 6, p. 159-77.
- Pélissier N., 2005, *Écrire sur le journalisme : étude de la dispersion d'un savoir scientifique (1937-2005)*, mémoire d'HDR, Université de Nice Sophia Antipolis.
- Pélissier, N., 2008, *Journalisme : avis de recherches. La production scientifique française dans son contexte international*, Bruxelles, Bruylant, Médias, Sociétés et Relations Internationales.
- Pélissier N., 2010a, « Enquête sur le journalisme. Esquisse d'un portrait collectif de chercheur en quête d'organisation », in L. Cornu, P. Hassanaly et N. Pélissier, (s/d.), *Information et nouvelles technologies en Méditerranée. Vingt ans de coopération en réseau*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 75-88.
- Pélissier N. et al., 2010b, « Tous journalistes ? Les établissements de formation au défi du Web participatif », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, p. 176-190.
- Pélissier N., Marti M, (s/d.), 2012, *Le storytelling. Succès des histoires, histoire d'un succès*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation.
- Peneff J., 1990, *La méthode biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Colin.
- Peneff J., 1996, « Bibliographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, p. 105-110.
- Pierre S., 2003, *Jean d'Arcy, une ambition pour la télévision (1913-1983)*, Paris, L'Harmattan, Mouvement des savoirs.
- Pierre S., 2012 (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs. Jean d'Arcy, pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris Ina/L'Harmattan – Les médias en actes.
- Piketty G., 1999, « La biographie comme genre historique ? Étude de cas », *Vingtième siècle*, n° 63, p. 119-126.
- Pinçon M, Pinçon-Charlot M., 2007, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.
- Pinçon M, Pinçon-Charlot M., 2011, « Retour sur le Voyage dans les ghettos du gotha », (Entretien A. Christin et P. Pasquali), *Caméras, terrain et sciences sociales, Revue de Synthèse*, tome 132, 6<sup>e</sup> série, n°3, (Christin A., Pasquali P., eds.), p. 401-410.
- Pinto L., 1984, *L'intelligence en action : le Nouvel Observateur*, Paris, Métailié.
- Plutarque, 2001, *Vies parallèles*, Paris, Gallimard, Quarto.
- Pollak M., Heinich N., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 62-63, p. 3-29.
- Pontus A., 1995, *Le phénomène FreeDom à l'île de la Réunion : médias et politique*, Rochemaure, Simone Sudre.

- Proulx S., (s/d.), 1988, *Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, Champs Visuels.
- Queloz N., 1987, « L'approche biographique en sociologie. Essai d'illustration et de synthèse », *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*, Neuchâtel, Paris, Éditions de l'Institut d'ethnologie, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 47-65.
- Quivy R., Campenhoudt L. V., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Rabou J.-L., 2009, *Tramboudzob*, Chevagny-sur-Guye, Orphie.
- Radin P., 1926, *Crashing Thunder : The Autobiography of an American Indian*, New York, D. Appleton and Co.
- Rebillard F., 2007, *Le web 2.0 en perspective. Une analyse socio-économique de l'internet*, Paris, L'Harmattan, Questions contemporaines.
- Remaud O., Schaub J.-F. et Thireau I., 2012, *Faire des sciences sociales, Comparer*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Cas de figure.
- Revel J., 2010, « *Microstoria* », in *Historiographies, 1. Concepts et débats*, in C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia & N. Offenstadt, (s/d.), Paris, Gallimard, Folio Histoire Inédit, p. 529-534.
- Ricœur P., 1983, *Temps et récit. Tome I: L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.
- Ricœur P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Rieffel R., 1985, *L'élite des journalistes*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), Sociologie d'aujourd'hui.
- Rieffel R., 2002, *Les mutations du journalisme en France et au Québec*, (co-dir. T. Watine), éditions Panthéon-Assas.
- Rieffel R., 2005, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, Folio actuel.
- Ringoot R., 2001, « L'information perpétuelle. Les constructions temporelles dans l'Internet local », in B. Damian, R. Ringoot, D. Thierry, D. Ruellan, (s/d.), *Inform@tion.local. Le paysage médiatique à l'ère électronique*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 293-305.
- Ringoot R. & Utard J.-M., 2005, *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, ResPublica.
- Riutort, P., 1996, « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », *Réseaux*, n° 76, p. 61-79.
- Robert M., 1976, *La Réunion. Combats pour l'autonomie*, Paris, L'Harmattan, IDOC-France.
- Robin R., 1983, *La Québécoise*, Montréal, Canada, France/Amérique
- Robin R., 2011, *Nous autres, les autres*, Montréal, Canada, Boréal, Liberté Grande.
- Robin R., 1989, « Structures mémorielles, littérature et biographie », *Enquête*, n° 5, [En ligne, consulté le 4 octobre 2013] : <http://enquete.revues.org/116>
- Roethlisberger F., Dickson W., 1943, *Management and the Worker*, Cambridge, Harvard University Press.
- Rogers C.-R., 1945, « The Non-Directive Method as a Technique for Social Research », *American Journal of Sociology*, n° 50-4, p. 279-283.
- Roussio H., 2012, *La Dernière Catastrophe. L'Histoire, le présent et le contemporain*, Paris, Gallimard, nrf essais.
- Ruellan D., 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Ruellan D., 2007, *Le Journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Ruellan D., 2011, *Nous, journalistes. Déontologie et identité*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

- Sabathié É., 1997, *Une figure pyrénéenne, Urbain Cazaux (1899-1979), l'homme aux 35 présidences*, Tarbes-Toulouse, AGM-GRHI.
- Sartre J.P., 1972, *L'idiot de la famille, Gustave Flaubert de 1821 à 1857*, tome 3, Paris, Gallimard, nrf.
- Saviano R., 2007, *Gomorra. Dans l'empire de la camorra*, Paris, Gallimard, Hors Série Connaissance.
- Schwartz O., 2012, « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », (postface), in N. Anderson, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, [Nathan, 1993], p. 335-384.
- Ségur C., 2012, « Émergence académique et sociopolitique du téléspectateur », in S. Pierre, (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs, Pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris Ina/L'Harmattan - Les médias en actes, p. 26-46.
- Sennet R., 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, [1974].
- Simmons Leo W. (éd.), 1959, *Soleil Hopi, l'autobiographie d'un Indien Hopi*, Paris, Plon [1942, *Sun Chief, the Autobiography of a Hopi Indian*, New Haven, Yale University Press].
- Simonin J., 1999, « Pour une anthropologie empirique de l'événement », *Études de communication*, n° 22, p. 93-114.
- Simonin J., 2002a, « Pour une anthropologie politique de La Réunion », *Hermès*, n° 32-33, p. 83-89.
- Simonin J., 2002b, (s/d.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation.
- Simonin J., 2008, « Médias indo-océaniques et ethnogénéricité », in B. Idelson, (s/d.), *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en question*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, p. 37-52.
- Simonin J., 2010, « Communications médiatisées et mobilités réunionnaises » in É. Wolff et M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Économica Anthropolos, p. 211-234.
- Simonin J., 2012, *Parcours d'un sociolinguiste. Banlieue Nord de Paris/La Réunion*, (textes réunis par B. Idelson et G. Ledegen), Paris, L'Harmattan, Espaces discursifs.
- Simonin J., Ledegen G., 2010, « Socio-discursivité et communauté interprétative. Regards sur la médiatisation d'une crise sanitaire : le chikungunya à la Réunion », in A. Tabernier, J. Noyer, J.-B. Legavre, B. Delforce, (éds.), *Figures sociales des discours. Le « discours social » en perspective*, Lille, Éditions UL3 - Travaux & Recherches, p. 221-228.
- Simonin J., Idelson B., 1995, « Médias et biographie », *Études de communication*, n° 17, Université Charles de Gaulle– Lille 3, p. 40-66.
- Simonin J., Idelson B., Almar J., 2008, « Madagascar, Maurice, Réunion. Du Journalisme en océan Indien », in D. Augéy, F. Demers, J-F. Tétu, (s/d.), *Figures du Journalisme, Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, p. 73-99.
- Simonin J., Watin M., 1992, « L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies », *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication, Actes du 8<sup>ème</sup> Congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication*, Lille, CRDO/SFIC, p. 407- 413.
- Simonin J., Watin W., Wolff É., 2009, « Comment devient-on Réunionnais du monde ? », *tic&société*, vol. 3, n° 1-2, [En ligne : consulté le 10 décembre 2012] : ticesociete-653-vol-3-n-1-2-comment-devient-onreunionnais-du-monde.pdf
- Simonin J., Wolff É., 2008, « Communauté interprétative et analyse de discours. Pour une anthropologie empirique de la mondialisation », in F. Albertini, N. Péliissier, (éds.), *Les Sciences de l'Information à la rencontre des Cultural Studies*, Paris, L'Harmattan, p. 215 – 229.

- Simonin J., Wolff É., Idelson B., 2010, « Allo ! Radio Free Dom, les auditeurs vous informent ». *Dispositif et discours : des normes informationnelles en action*, Ottawa, Crej, [En ligne, consulté le 22/10/2012] : <http://crej.ca/publications/journalismes.html> ou <http://crej.ca/publications/wolff.pdf>
- Simonin J., Wolff É., 2010, « Radio FreeDom : un processus de coproduction de l'information », *Communications et langages*, n°165, p. 47-60.
- Siracusa J., 2001, *Le JT, la machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, INA/De Boeck, Médias-Recherches.
- Soulet J-F., 2009, *L'histoire immédiate : historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, U. Histoire.
- Soufflet O., 2004, *Exil créole. Voyage dans l'histoire d'une île : La Réunion*, Saint-Denis de La Réunion, Artisan Reporter.
- Spivak G.C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, [1988].
- Tétu J-F., 2008, « Transformations et dispersion du journalisme en France », in D. Augey, F. Demers, J-F. Tétu, (s/d.), *Figures du Journalisme, Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique*, Québec, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, p. 19-45.
- Thomas W.I., Zaniecki F., 1918, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 1 & 2, Primary-group organization*, New York, Alfred A. Knopf.
- \* 1919, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 3, Life record of an immigrant*, (trad. fr., *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan, 1998).
- \* 1920, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 4, Disorganization and reorganization in Poland*.
- \* 1920, *The Polish Peasant in Europe and America, vol. 5, Organization and disorganization in America*.
- Tillier J., 2013, *Une plume libre. De Mesrine à Sarkozy, souvenirs d'un journaliste pas comme les autres*, Paris, Pygmalion.
- Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.
- Traverso V., 2007, *L'analyse des conversations*, Paris, Armand Colin, 128.
- Ulmann-Mauriat C., 2012, « Premières stations, premiers programmes », in *Histoire de la radio. Ouvrez grand vos oreilles*, (s/d. H. Glevarec et al.), Paris, Musée des arts et métiers, p. 16-27.
- Vaxelaire D., 2004, *Jean Colbe, l'œil du témoin. La Réunion des années 50 à 70*, Chevagny-sur-Guye, Orphie.
- Venayre S., 2005, « L'invention de l'invention. Histoire des représentations en France depuis 1980 », in L. Martin et S. Venayre, (s/d.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau monde, p. 31-54.
- Veyne P., 1996, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, Points Histoire, [1971].
- Veyrat-Masson I., 2000, *Quand la télévision explore le temps. L'Histoire au petit écran, 1953-2000*, Paris, Fayard.
- Vézinat N., 2010, « Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France » *Sociologie*, n°3, vol.1, [mis en ligne le 28 octobre 2010, consulté le 31 août 2011], URL : <http://sociologie.revues.org/517>
- Viollet C., 2007, « Trouble dans le genre. Présentation », in J.-L. Jeannelle et C. Viollet, (dir.), *Genèse et autofiction, Au cœur du texte*, n° 6, Louvain-La-Neuve, Belgique, Bruylant-Academia, p. 7-13.
- Voirol O., 2012, « Quel est l'avenir de la théorie critique ? », *Questions de communication*, n° 21, p. 107-122.
- Voyenne B., 1985, *Les journalistes français (d'où viennent-ils, qui sont-ils, que font-ils ?)*, Paris, CFJ, Retz.

- Walter J., 1995, *Directeur de communication. Les avatars d'un modèle professionnel*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales.
- Walter J., (coord.), 2010, « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 106.
- Walter J., 2010a, « Des faux témoins à l'épreuve », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, (coord. J. Walter), n° 106, p. 15-21.
- Walter J., 2010b, « Arthur, Jean-Pierre et Manuel à la Neue Bremm : faux témoins, vrais personnages ? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, (coord. J. Walter), n° 106, p. 77-96.
- Wanquet C., 1977, *Histoire d'une Révolution – La Réunion 1789-1803*, Thèse de doctorat d'État en Histoire, 3 tomes, Université de Provence/Centre Universitaire de la Réunion, tome 1.
- Watin M., 2001, (dir.), *Communication et espace public - Univers Créoles*, n° 1, Paris, Anthropos- Économica.
- Watin M., 2005, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion. Réseaux et lieux publics*, Paris, L'Harmattan.
- Watin M., 2010, « Loger et habiter à La Réunion », in É. Wolff, M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles*, n° 7, Paris, Économica, Anthropos, p. 55-77.
- Watin M., Wolff É., 1995, « L'émergence de l'espace public à La Réunion. Un contexte socio-historique singulier », *Études de communication*, n° 17, Lille, Université Charles de Gaulle– Lille 3, p. 19-39.
- Weber M., 1992, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, Agora/Pocket, [1922].
- Weill G., 1934, *Le Journal. Origines, évolutions et rôle de la presse périodique*, Paris, La Renaissance du Livre.
- Winkin Y., 1994, « La communication dans les écoles de journalisme », in S. Gsir, (dir.), *Stratégies de communication pour les femmes de Méditerranée*, Programme Med-Media, Paris, Bruxelles, Unesco, p. 9-16.
- Wolfe, T., 1973, E.W. Johnson (Hrsg.), *The new Journalism*, New-York, Harper & Row.
- Wolff É., 1996, *Émergence d'un espace public local. Presse et expérience lycéennes à l'Île de la Réunion, 1970-1995*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, (dir. J. Simonin), Université de La Réunion/Université de Provence.
- Wolton D. (s/d.), 1989, *Hermès*, n° 4, *Le nouvel espace public*.
- Wolton D., 2003, « Journalistes, une si fragile victoire... », *Hermès*, n° 35, p. 9-21.
- Wrona A., 2012, *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*, Paris, Hermann, Cultures numériques.

-----

## Index des noms de personnes

---

### A

Abdoulousem · 188  
Abélès · 65  
Abott · 16  
Abou · 201, 267, 291  
Accardo · 19, 20, 237, 252, 255, 256, 275, 292  
Adorno · 64, 132, 133, 281, 292  
Afféjee · 151  
Affif · 187  
Agnès · 24, 26, 275, 292  
Ahnee · 187, 193, 282, 292  
Aït Abdelmalek · 5, 267  
Alaoui · 190  
Albert · 22, 275, 292  
Allouche · 29, 272, 292  
Almar · 139, 184, 235, 258, 259, 285, 304  
Almeida · 22, 275, 291  
Anderson · 53, 66, 67, 267, 287, 288, 291, 295, 305  
Andriamialison · 185, 187  
Appadurai · 65  
Appel · 46, 275, 291  
Arcy (de) · 151, 223, 271, 303  
Arendt · 135, 281, 291  
Aron · 263  
Aubenas · 28, 29, 272, 292  
Augey · 35, 275, 281, 285, 292, 305, 306  
Austin · 209, 215, 286, 292

---

### B

Babou · 70, 288, 301  
Bacar · 188  
Bachmann · 63, 286, 292  
Backé · 28, 272, 292  
Badinter · 245  
Baetens · 246  
Balandier · 82  
Balavoine · 157  
Balbastre · 19  
Balle · 16, 22, 23, 275, 292  
Balzac · 105  
Bamana · 188  
Banian · 151  
Barbeau · 193, 282, 292  
Bar-Hillel · 240, 286, 292  
Barker · 138  
Barthélémy · 224, 225  
Barthes · 108  
Bastide · 88, 89, 201, 267, 292  
Bastien · 64, 130, 140, 282, 292  
Bastin · 28, 29, 56, 254, 275, 289, 292  
Baszanger · 69, 70, 287, 296  
Beauvoir (de) · 115  
Becker · 59, 68, 161, 182, 219, 220, 221, 222, 246, 276, 286, 293  
Becqueret · 169, 276, 293  
Bellanger · 22, 276, 293  
Ben Abdou · 188  
Bénard · 32, 272, 293

Benhamla · 190  
Benjamin · 132  
Béranger · 186  
Bérégovoy · 18  
Berger · 264  
Bertaux · 3, 5, 46, 68, 80, 85, 96, 108, 205, 207, 214, 215, 218, 219, 222, 239, 240, 241, 257, 267, 293  
Bertaux-Wiame · 219, 222, 240, 268, 286, 293  
Bertho-Lavenir · 24  
Bertile · 144  
Beuve-Méry · 207, 272, 298  
Biran (de) · 120  
Bisseret · 219, 286, 293  
Bizot · 41  
Blanchet · 67, 198, 208, 209, 210, 211, 212, 215, 286, 292, 293, 294  
Bleustein-Blanchet · 207, 245, 272  
Bloch · 101  
Boltanski · 252  
Boudon · 6, 44, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 200, 226, 257, 273, 293  
Bouhet · 182, 183, 190  
Boulanger · 46, 275, 292  
Bourdieu · 3, 8, 17, 20, 42, 53, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 132, 208, 254, 256, 257, 264, 268, 271, 276, 286, 288, 294, 301, 302  
Bourdon · 15, 24, 74, 276, 294  
Boure · 15, 228, 289, 290, 294, 303  
Bousteau · 54  
Boutier · 15, 289, 290, 293, 294  
Boyer · 242  
Braudel · 102  
Brecht · 83  
Breed · 17  
Breton · 51, 178, 276, 290, 293  
Broqua · 110, 268, 269, 294, 296  
Broustau · 57, 62, 226, 287, 289, 292, 294, 296  
Bucher · 37, 206, 276, 294  
Burguière · 102, 274, 294  
Burke · 127  
Byron · 105

---

### C

Caillet · 112, 113, 248, 249, 268, 294  
Callon · 43  
Campenhoudt · 242, 288, 304  
Camus · 122, 231  
Capote · 30, 40  
Carlos · 157  
Castelot · 99  
Catani · 3, 80, 81, 82, 108, 122, 216, 257, 268, 293, 294  
Cazal · 51, 142, 148, 149, 192, 193  
Cazaux · 236, 271, 305  
Cazenave · 276, 294  
Ceglie · 61  
Certeau (de) · 103, 161, 162, 163, 274, 276, 290, 295  
Chadefaux · 188

Chalaby · 39, 276, 295  
Chamboredon · 264, 286, 294  
Chane-Ki-Chune · 156  
Chaney · 17  
Chantraine · 163, 276, 295  
Charaudeau · 276, 295  
Charon · 17, 24, 276, 295  
Chastant · 148  
Chateaubriand (de) · 38, 105, 115  
Chemin · 27, 272, 291  
Cheval · 23, 169, 277, 295  
Chevalier · 78, 79, 81, 202, 268, 295  
Chirac · 108, 157, 173  
Christin · 243, 287, 288, 295, 303  
Clain · 158  
Colbe · 32, 180, 273, 306  
Colliot-Thélène · 73, 200, 273, 295  
Colonne · 149, 153  
Commynes (de) · 115  
Comte · 73, 74, 120  
Constantin · 158  
Copans · 89, 268, 295  
Corbin · 108, 268, 295  
Cossutta · 120, 268, 295  
Courriere · 29  
Crémont (de) · 153  
Crozier · 74, 273, 295

---

## D

Damian · 58, 277, 280, 287, 295, 304  
Daniel · 231  
Dayan · 164, 277, 295  
De Gaulle · 22, 29, 99, 115, 116, 149, 152, 276, 277, 285, 286, 294, 296, 305, 307  
De Lattre de Tassigny · 141  
Debré · 33, 142, 145, 146, 149, 152, 167, 177, 192, 261, 264  
Decaux · 99  
Decloitre · 217  
Delacroix · 102, 274, 275, 295, 302, 304  
Delaitre · 186  
Delay · 13, 14, 108, 118, 255, 269, 295  
Deleu · 23, 169, 277, 295  
Delforce · 277, 285, 296, 305  
Delormas · 120, 268, 295  
Delorme · 26, 272, 295  
Delporte · 22, 23, 24, 41, 275, 277, 292, 296  
Demazière · 56, 63, 287, 296  
Derèze · 69, 246, 287, 295  
Descartes · 88, 120  
Deschamps · 244  
Desgraupes · 152  
Désveaux · 259, 290, 296  
Dickson · 208, 288, 304  
Dilthey · 95, 108, 208  
Disraeli · 105  
Dodier · 69, 70, 287, 296  
Donat · 190  
Dosse · 14, 21, 99, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 253, 268, 274, 275, 296, 302, 305  
Doubrovsky · 113, 117, 118, 119, 268, 296, 298  
Dreyfus · 38  
Dubois · 25, 277, 296  
Duby · 102  
Durand · 73, 268, 296

Durkheim · 42, 72, 74, 225, 264, 273, 296  
Dyk · 85, 86, 269, 296

---

## E

Eddine Saindou · 189, 190  
Elias · 5, 6, 8, 42, 44, 77, 78, 200, 206, 257, 273, 296  
Esoof · 186  
Esquenazi · 22, 277, 296  
Éveno · 26, 275, 292

---

## F

Fabiani · 15, 263, 290, 296  
Farge · 108, 269, 296  
Favret-Saada · 2, 52, 287, 296  
Febvre · 52, 101, 102, 263, 274, 297  
Ferenczi · 24, 38, 137, 277, 297  
Ferniot · 122, 272, 297  
Ferraroti · 3, 80, 81, 82, 83, 108, 257, 269, 297  
Ferro · 106, 269, 297  
Fillieule · 76, 273, 294  
Filloux · 26  
Fintz · 19, 277, 297  
Fish · 138  
Flaubert · 107, 111, 272, 305  
Fleming · 105  
Fleury · 15, 21, 93, 110, 274, 290, 297  
Flichy · 51, 277, 297  
Florea · 27, 277, 297  
Floris · 131, 282, 297  
Ford · 85, 269, 297  
Forget · 51, 57, 58, 186, 192, 193, 287, 297  
Fornel (de) · 259, 290, 296  
Fottorino · 228, 272, 297  
Foucault · 5, 36, 45, 46, 278, 290, 297  
Fouchet · 151  
Frank · 104, 274  
Frege · 209  
Freud · 112, 208  
Friedberg · 74, 273, 295

---

## G

Gadet · 239, 287, 297  
Gallo · 99  
Galtung · 17  
Garcia · 262, 274, 275, 302, 304  
Garfinkel · 5, 141, 220, 224, 225, 240, 287, 297  
Gatti · 29  
Gaulejac · 268, 292  
Gelya · 84, 270, 300  
Gensburger · 109, 274, 297  
Georgel · 173  
Gerbner · 17  
Giard · 161, 162, 276, 295  
Giddens · 224, 235, 287, 297  
Gide · 13, 108, 268, 295  
Gieber · 17  
Girardin · 39  
Giroud · 122, 272, 297  
Giscard d'Estaing · 108  
Glevarec · 23, 281, 306

Godechot · 22  
Goethe · 39  
Goffman · 74, 240, 273, 297  
Gomart · 161, 278, 298  
Gonseth · 84, 88, 269, 297  
Gotman · 67, 198, 212, 286, 293  
Goubert · 102  
Goulet · 38, 289, 298  
Govinden · 189  
Grafmeyer · 79, 269, 298  
Grell · 117, 269, 298  
Grévisse · 40, 278, 298  
Grilsamer · 207, 272, 298  
Griset · 23, 278, 298  
Guiral · 22  
Guisnel · 41, 272, 298  
Guizo · 127  
Gumpers · 240

---

## H

Haag · 259  
Habermas · 64, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 259, 282, 298  
Hassanali · 188  
Hegel · 73, 127  
Heinich · 92, 93, 118, 269, 271, 298, 303  
Hennion · 44, 45, 48, 161, 278, 298  
Henri IV · 99  
Hérodote · 104  
Hersant · 32  
Hess · 117, 269, 298  
Hintermann · 33, 273, 298  
Hintermann-Affêjee · 33  
Ho · 242, 243, 269, 298  
Hobbes · 127  
Honneth · 46, 133, 134, 282, 290, 298  
Horkheimer · 64, 132, 133, 281, 291  
Hughes · 221, 223  
Hugo · 99, 105, 121  
Hugues · 227, 287  
Huret · 38  
Hutin · 26, 272, 295  
Hymes · 240

---

## I

Idelson · 8, 31, 42, 49, 50, 59, 66, 136, 137, 139, 140, 141, 143, 145, 150, 151, 154, 155, 156, 160, 162, 163, 164, 175, 179, 184, 189, 192, 193, 194, 207, 217, 220, 223, 228, 229, 230, 235, 237, 258, 259, 260, 264, 265, 282, 283, 284, 285, 289, 297, 299, 302, 305, 306  
Issouf · 188

---

## J

Jaurè · 27  
Jaurès · 99  
Javeau · 214, 287, 298  
Jeannelle · 33, 101, 115, 116, 117, 255, 269, 272, 298, 299, 306  
Jeannency · 22, 38, 278, 298

Jeanne-Perrier : voir Perrier  
Jeanneret · 5, 44, 205, 281, 283, 287, 290, 299, 301  
Joseph · 79  
Jouët · 16, 23, 277, 299  
Jugnauth · 186  
July · 41  
Juppé · 161

---

## K

Kalifa · 27, 277, 296  
Kant · 88  
Kapusinski · 29  
Karl-Otto · 95  
Katz · 164, 227, 277, 278, 295, 300  
Kaufmann · 218, 234, 287, 300  
Kendall · 105, 274, 300  
Kessel · 29  
Khrouchtchev · 147  
Kluckhohn · 84, 88, 269, 300  
Koren · 15

---

## L

la Haye (de) · 24, 278, 300  
l'Estrac (de) · 185, 187  
Lacan (J.-F.) · 19, 278, 299  
Lacoste · 89, 269, 300  
Lacour · 29  
Lacouture · 106  
Lahire · 54, 269, 300  
Landry · 150  
Langness · 84, 85, 89, 270, 300  
Lanzmann · 231  
Latour · 43, 53, 173, 221, 273, 274, 300  
Laville · 20, 77, 222  
Laviolette · 6, 114, 270, 300  
Lazareff · 29, 122, 152  
Lazarfeld · 80, 208  
Lazarsfeld · 75  
Le Bohec · 36, 41, 230, 252, 278, 289, 300  
Le Cam · 57, 226, 287, 289, 292, 294, 295  
Le Goff · 99, 102, 274, 300  
Le Marec · 70, 288, 301  
Le Pensac · 159  
Ledegen · 54, 139, 184, 283, 284, 285, 289, 298, 301, 304  
Leenhardt · 88  
Legavre · 19, 25, 213, 216, 277, 278, 285, 287, 296, 299, 304  
Legrand · 6, 114, 270, 299  
Lejeune · 34, 89, 105, 112, 117, 118, 121, 122, 254, 270, 299, 300  
Leleu-Merviel · 15  
Lemieux · 51, 191, 202, 203, 204, 229, 235, 252, 259, 278, 301  
Lepetit · 102  
Lester · 17  
Levi · 103, 274, 300  
Lévi-Strauss · 85, 86, 87, 88, 249, 270, 300  
Levy · 268, 292  
Lewis · 3, 81, 86, 87, 108, 122, 213, 216, 238, 241, 270, 271, 300  
Lhérault · 22, 277, 295



Lindenfeld · 63, 286, 291  
Locke · 127  
Londres · 203  
Lukàcs · 83, 133

---

## M

M'Changama · 188  
M'Dogo · 188  
Macarty · 157  
Macé · 82  
Madelénat · 100, 106  
Magdelaine-Andrianjafitrimo · 259, 261, 284, 289, 299, 301  
Mailer · 30, 40  
Maillard · 84, 88, 269, 298  
Maingueneau · 15, 28, 120, 268, 278, 295, 301  
Maisonneuve · 161, 278, 298  
Maitron · 101  
Malraux · 115, 122  
Mansoib · 188  
*Marchais* · 146  
Marche · 293, 295  
Marcuse · 64, 132, 133  
Marimootoo · 189  
Marin · 279, 301  
Marrou · 100  
Marti · 247, 280, 303  
Martin (L. ou M.) · 24, 275, 277, 295, 306  
Martin-Darène · 148, 149  
Marx · 127, 132, 134  
Massou · 46, 275, 283, 292, 299  
Mathien · 24, 279, 301  
Mattelart · 279, 301  
Mauger · 237, 288, 301  
Mauriac · 122  
Mauvais · 105, 274, 301  
Mauss · 87, 271, 301  
Mayer · 94, 288, 301  
Mazé · 216  
Méadel · 23, 252, 279, 301  
Mendès France · 122  
Mercier · 60, 235, 279, 289, 301, 302  
Merton · 80  
Mesrine · 32, 273, 306  
Miège · 64, 131, 238, 282, 297, 302  
Mill · 127  
Mille · 245  
Mintz · 3, 86, 87, 271, 302  
Mitterrand (F. ou D.) · 18, 142, 149, 150, 168  
Moirand · 139, 226, 279, 289, 302  
Moll · 29  
Molotch · 17  
Monfreid (de) · 151  
Montesquieu · 30  
Morin (É ou F. ou J.-M.) · 57, 77, 84, 85, 88, 89, 132, 201, 202, 232, 271, 288, 302  
Moscovici · 114, 291, 302  
Mouchon · 64, 130, 131, 279, 302  
Mouillaud · 40  
Mounier · 91, 271, 302  
Muhlmann · 39, 279, 301, 302  
Müller · 117, 271, 302  
Murphy · 24, 279, 302

---

## N

Napoléon · 99  
Negt · 64, 129, 282, 302  
Neveu · 17, 35, 36, 64, 130, 140, 279, 282, 292, 301, 302  
Nietzsche · 82  
Nivat · 29  
Noël-Cadet · 228, 229, 230, 289, 299  
Noiriel · 42, 274, 302  
Nora · 99, 102, 103, 262, 274, 300, 302

---

## O

Offenstadt · 247, 274, 275, 302, 304  
Oger · 248, 288, 302  
Olivesi · 198, 222, 287, 288, 300, 302  
Ollivier · 205, 290, 299

---

## P

Padioleau · 17  
Paillart · 64, 130, 131, 282, 297, 302  
Paillé · 57, 58, 287, 297  
Palanque · 100  
Palermi · 228, 289, 303  
Palmer · 18, 24, 40, 278, 279, 300, 303  
Panshbaya · 165  
Paquot · 128, 282, 302  
Pareto · 76, 273, 303  
Park · 16, 39, 61, 66, 78, 79, 232, 279, 303  
Pasquali · 243, 287, 288, 295, 303  
Passeron · 4, 15, 84, 93, 96, 97, 98, 132, 264, 271, 286, 289, 290, 294, 296, 303  
Patel · 151  
Paterson · 61, 279, 303  
Payet · 144  
Pélissier · 6, 16, 17, 21, 41, 205, 225, 230, 247, 252, 253, 264, 279, 280, 285, 289, 300, 303, 305  
Peneff · 89, 108, 271, 303  
Pennetier · 101  
Pereira · 57, 226, 287, 289, 292, 294, 295, 296  
Pereira de Queiroz · 201  
Perreau-Pradier · 79  
Perrier · 57, 226, 226, 287, 289, 292, 294, 295, 296  
Pétain · 106, 269, 296  
Peyrefitte · 49, 141, 144, 145, 152, 181  
Picard · 29  
Pierre · 151, 271, 281, 299, 302  
Piketty · 102, 274, 302  
Pinagot · 108, 268, 295  
Pinçon · 236, 237, 244, 288, 303  
Pinçon-Charlot · 236, 237, 244, 288, 303  
Pinto · 17, 280, 302  
Plutarque · 100, 271, 303  
Polity · 228, 289, 303  
Pollak · 92, 93, 108, 118, 271, 303b  
Ponet · 38, 289, 298  
Pontus · 158, 160, 284, 302  
Proulx · 178, 280, 290, 294, 304

---

## Q

Queloz · 78, 79, 271, 304  
Quéré · 136, 224, 225  
Quivy · 242, 288, 304

---

## R

*Rabaudy (de)* · 122, 272, 297  
Rabou · 32, 50, 189, 272, 304  
Radin · 85, 87, 271, 304  
Radway · 138  
Raharison · 188  
Ralibert · 188  
Ramambazafy · 187  
Rauville · 7  
Ravalomanana · 188  
Razafintsalama · 188  
Razafy · 189  
Rebillard · 51, 275, 280, 292, 304  
Récanati · 209  
Régnier (Ph. ou M.É.) · 277, 296  
Remaud · 259, 260, 291, 304  
Rémond · 22, 277, 296  
Renaudot · 26, 151  
Resweber · 15  
Revel · 15, 103, 275, 289, 290, 294, 296, 304  
Ricœur · 104, 105, 106, 109, 262, 275, 291, 304  
Rieffel · 17, 18, 24, 31, 237, 238, 247, 280, 303  
Ringoot · 28, 29, 35, 58, 137, 252, 254, 275, 277, 280, 292, 295, 304  
Riutort · 231, 289, 304  
Robert (D. ou M.) · 148, 161, 261, 284  
Robin · 115, 119, 271, 304  
Roethlisberger · 208, 288, 304  
Rogers · 288, 304  
Rosé · 244  
Rousseau · 112, 120, 127  
Rousso · 263, 280, 304  
Roussy · 148  
Royal · 27, 28  
Rudge · 17  
Ruellan · 17, 18, 24, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 44, 45, 60, 169, 192, 234, 253, 277, 278, 280, 281, 295, 300, 304

---

## S

Sabathié · 236, 271, 305  
*Sainte-Beuve* · 25, 281, 307  
Saint-Louis · 99  
Salesse · 187  
Samson · 204  
Sanchez · 86, 122, 213, 216, 241, 270, 301  
Sand · 105  
Saphir · 86  
Sartre · 41, 107, 111, 112, 122, 272, 305  
Saviano · 29, 273, 305  
Schaub · 259, 260, 291, 304  
Schültz · 225  
Schwartz · 67, 68, 69, 70, 287, 288, 296, 305  
Searle · 209  
Ségur · 23, 281, 305  
Sennet · 64, 129, 282, 305

Shelley · 105  
Shuman · 157  
Simmons · 85, 87, 270, 272, 301, 305  
Simonin · 8, 53, 54, 63, 64, 134, 135, 138, 139, 141, 145, 154, 160, 162, 163, 164, 175, 177, 184, 229, 235, 258, 259, 282, 283, 284, 285, 286, 292, 298, 305, 306  
Siracusa · 226, 252, 281, 306  
Small · 67  
Souali · 188  
Soufflet · 32, 273, 306  
Soulaimane · 188  
Soulem · 104  
Soulet · 104, 230, 275, 306  
Spivak · 65, 108, 237, 288, 306  
Strauss (A.) · 37, 68, 206, 276, 294  
Sudre · 4, 5, 9, 43, 50, 54, 55, 57, 61, 118, 119, 125, 139, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 167, 172, 182, 185, 223, 246, 247, 262, 284, 303  
Sylla · 187

---

## T

Terrou · 22  
Têtu · 24, 39, 40, 137, 169, 281, 285, 304, 306  
Thévenot · 252  
Thierry · 280, 295, 304  
Thiers · 38  
Thireau · 259, 260, 291, 304  
Thomas · 3, 24, 38, 66, 78, 79, 82, 83, 108, 202, 272, 306  
Thompson · 31  
Thucydide · 104  
Tillier · 32, 113, 273, 306  
Titiev · 85  
Tocqueville · 74, 127  
Touraine · 72, 102, 274, 306  
Traverso · 240, 289, 306  
Trochu · 26, 272, 295  
Troyat · 99  
Tuchman · 17

---

## U

Ulmann-Mauriat · 24, 276, 281, 294, 306  
Utard · 35, 137, 252, 280, 304

---

## V

Vallaëys · 29  
Vaxelaire · 32, 181, 273, 306  
Venayre · 52, 275, 277, 296, 306  
Vercingétorix · 99  
Vergès (P., R. ou J.) · 144, 146, 147, 148, 149, 150, 159, 161, 165, 175, 183, 261  
Vésinat · 37  
Veyne · 68, 99, 275, 306  
Veyrat-Masson · 23, 281, 306  
Vézinat · 281, 306  
Vidal · 15  
Villemessant (de) · 203  
Villemin · 29

Vincent-Dolor · 4, 5, 9, 45, 49, 55, 61, 83, 113, 118,  
119, 125, 141, 155, 180, 220, 223, 246, 247, 262,  
283, 298  
Viollet · 117, 269, 272, 298, 306  
Voirol · 52, 64, 130, 132, 133, 134, 282, 305  
Voltaire · 101  
Voyenne · 18, 281, 306

---

## W

Wace · 101  
Walter · 15, 21, 35, 37, 93, 109, 274, 275, 281, 290,  
297, 307  
Wanquet · 154, 285, 307  
Watin · 42, 52, 63, 64, 134, 135, 136, 176, 177, 284,  
285, 286, 301, 305, 307  
Weber · 73, 78, 82, 106, 199, 200, 263, 273, 274, 295,  
307  
Weil · 21, 73, 268, 296  
Weill · 281, 307  
White · 17  
Whitley · 228

Wiesel · 115  
Winkin · 65, 229, 289, 307  
Wiszniewski · 79  
Wolfe · 40, 281, 307  
Wolff · 52, 134, 137, 139, 156, 160, 162, 163, 164,  
176, 177, 284, 285, 286, 301, 305, 306, 307  
Wolton · 237, 281, 282, 307  
Wrona · 25, 27, 254, 281, 307

---

## Y

Yamazaki · 113, 249, 250, 268, 294  
Yourcenar · 14

---

## Z

Znanięcki · 3, 67, 78, 79, 82, 83, 202, 272  
Zola · 25, 27, 38, 277, 296

## **Abstract**

### **Life stories and studies of journalism**

By tracing biographies of media people, by restoring their personal and professional careers within their sociohistorical environment, this paper looks into the doxological, yet equally singular, phenomena on which their actions are based. « Structural » facts and media people's discourse are thus jointly apprehended. And so, proposing here a collection of stories on the lives of the actors in journalism is described as a sociobiographical approach.

The demonstration is structured around four parts. The first one shows how the project lies within the framework of the information and communication sciences, while enriching the studies of journalism. It describes the « insider » positioning of a researcher involved in the very environment he is studying. This empirical stance guides him through his work. The second one assembles elements of epistemics of the biographical approach such as it appears in social sciences; it brings out the link between biography and diverse disciplines and its possible reinvestments. The third one restores some fifteen years of surveying, an opportune period for gathering sociobiographical material. At the same time it describes the background of the public spaces of the Indian Ocean area (Réunion Island, Mauritius, Madagascar, Comoros, Mayotte Island, the Seychelles). The fourth one consists of the methodological proposition proper – notably on the interview – of collecting stories of the lives of journalists and of media people.

It ultimately is a question of showing how the sociobiographical approach reveals its heuristic nature in producing knowledge of journalism, while pondering about the complexity of the scientific objective of generalization. For the work, geographically located, conditions a research practice which entails decentring one's look. In reexamining « prefabricated » explanatory models (such as the classic habermassian public space) it aims at making them more adjustable.

### **Key words**

Studies of journalism – Sociobiography – Empiricism – Public spaces – Réunion Island – Indian Ocean.

## Résumé

# Histoires de vie et études sur le journalisme

## Approche sociobiographique

En retraçant des biographies d'acteurs médiatiques, en restituant leurs parcours personnels et professionnels au sein de leur environnement sociohistorique, le mémoire s'intéresse aux phénomènes doxiques, mais également singuliers, qui fondent leurs actions. Faits de « structures » et discours d'acteurs sont de la sorte appréhendés en commun. Cette proposition de recueil d'histoires de vie d'acteurs du journalisme est ainsi qualifiée de démarche « sociobiographique ».

La démonstration est articulée en quatre parties. La première montre comment le projet s'inscrit au sein des sciences de l'information et de la communication, et comment il pourrait enrichir les études sur le journalisme. Elle décrit le positionnement « de l'intérieur » d'un chercheur impliqué dans l'environnement qu'il étudie. Cette posture empirique guide son travail. La deuxième regroupe des éléments d'épistémologie de l'approche biographique telle qu'elle apparaît en sciences humaines et sociales : elle fait ressortir le rapport au biographique de diverses disciplines et ses réinvestissements possibles. La troisième restitue une quinzaine d'années d'enquêtes ayant permis de récolter des matériaux sociobiographiques. En même temps, elle décrit les contextes des espaces publics indo-océaniques (Réunion, Maurice, Madagascar, Comores, Mayotte, Seychelles). La quatrième est constituée par la proposition méthodologique proprement dite – notamment autour de l'entretien – de récolte d'histoires de vie de journalistes et d'acteurs des médias.

*In fine*, il s'agit de montrer combien l'approche sociobiographique se révèle heuristique pour produire de la connaissance sur le journalisme, tout en s'interrogeant sur la généralisation de l'objet scientifique. Car le travail, géographiquement situé, conditionne une pratique de recherche qui implique un décentrement du regard. En revisitant des modèles explicatifs « pré-confectionnés » (comme celui du classique espace public habermassien), il suggère de les rendre davantage modulables.

### Mots clefs

Études sur le journalisme – Sociobiographie – Empirisme – Espaces publics – La Réunion – Océan Indien.